



**La critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques lors de polémiques. Dimensions métadiscursives et articulations de la démocratie en France, en Suisse francophone, au Québec et en Belgique francophone**

Cédric Tant

Thèse présentée en vue de l'obtention du titre de docteur en Information et Communication

**Promotrice de thèse :**

Marie Dufrasne, professeure, Université Saint-Louis – Bruxelles, Belgique

**Jury de thèse :**

Gilles Gauthier, professeur, Université Laval, Québec

Cyril Lemieux, directeur d'études, École des hautes études en sciences sociales, France

Geoffroy Patriarche, professeur, Université Saint-Louis – Bruxelles, Belgique, président du jury

Jan Zienkowski, professeur, Université libre de Bruxelles, Belgique, secrétaire du jury

Juin 2023

Année académique 2022-2023

## Résumé

Cette thèse a pour objet de recherche la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques lors de polémiques en France, en Suisse francophone, au Québec et en Belgique francophone. En reposant sur une analyse de discours de type socio-pragmatique, nous relions ce phénomène métadiscursif à des articulations de la démocratie, de son état et de son exercice. Pour ce faire, nous proposons un modèle d'analyse qui décline la critique publique en cinq dimensions métadiscursives : contextuelle, réprobatrice, relationnelle, publique et institutionnelle. Les résultats mettent au jour des manières contrastées d'articuler la démocratie dans ces quatre pays et territoires. En France, le débat public tend à se structurer à partir du conflit comme moteur des échanges publics démocratiques. En Suisse francophone, la collégialité guide les pratiques politiques et journalistiques, et sert de cadre à un espace public politique qui intègre les citoyens de manière institutionnelle. Au Québec, la négociation entre acteurs publics comme dynamique relationnelle les invite à jouer un rôle de représentativité essentiel dans l'espace public. En Belgique francophone, les journalistes et les politiques utilisent le consensus comme outil de gestion des conflits publics qui menacent la démocratie. Au-delà de ces cas particuliers, une montée en généralité permet de définir la critique publique comme un outil démocratique mobilisé par les journalistes et les politiques afin de faire face à la méfiance citoyenne dont ils font l'objet. Pour ces acteurs, l'enjeu principal réside dans la production d'un discours qui participe à un processus de légitimation devenu indispensable au maintien des institutions démocratiques.

**Mots clefs :** critique publique, politique, journalisme, analyse de discours, métadiscours, institutions, socio-pragmatique, démocratie.

## Abstract

*This thesis research focuses on the public critique of journalists and politicians during polemics in France, French-speaking Switzerland, Quebec and French-speaking Belgium. Using a socio-pragmatic discourse analysis, the research links this metadiscursive phenomenon to articulations of democracy. To do so, we rely on an analytical model that declines public critique in five metadiscursive dimensions: contextual, reprobative, relational, public and institutional. The results reveal contrasting ways of articulating democracy. In France, public debate tends to be structured around conflict as the driving force of democratic public exchange. In French-speaking Switzerland, collegiality guides political and journalistic practices and serves as a framework for a political public sphere that integrates the people in an institutional way. In Quebec, the negotiation between public actors, as a relational dynamic, invites to play an essential role of representativeness in the public sphere. In French-speaking Belgium, journalists and politicians mobilize consensus as a tool for managing public conflicts that threaten democracy. Beyond these particular cases, a generalization allows us to define public critique as a democratic tool mobilized by journalists and politicians to respond to the mistrust of institutions. For these actors, the main discursive stake lies in the production of a discourse that participates in a process of legitimization that has become essential to the upholding of democratic institutions.*

**Key words:** public critique, politics, journalism, discourse studies, metadiscourse, institutions, socio-pragmatics, democracy.

## Remerciements

La réalisation d'une thèse est souvent présentée comme un parcours solitaire durant lequel le doctorant ou la doctorante fait régulièrement face à lui ou elle-même. Cette représentation est on ne peut plus vraie... Elle est pourtant incomplète en ce qui me concerne, tant j'ai bénéficié, lors de mon parcours doctoral, d'un encadrement et d'un soutien précieux. Les quelques lignes qui suivent expriment la reconnaissance que j'éprouve envers les personnes qui m'ont accompagné pendant ces années, et sans qui le travail qui suit, non seulement aurait été bien plus difficile à réaliser, mais n'aurait pas eu le même sens.

En premier lieu, je remercie ma directrice de thèse, Marie Dufrasne, dont l'accompagnement professionnel bienveillant a été renforcé par une complicité personnelle stimulante. De ce parcours avec toi, je garde autant à l'esprit nos discussions sur le fond de la thèse, nos échanges passionnés sur la politique, le journalisme et l'espace public, que nos (nombreuses) dégustations de thé, entre des cours ou des TP.

Ensuite, je remercie chaleureusement les autres membres de mon comité d'accompagnement. Claire Oger, Jan Zienkowski et Cyril Lemieux, vous êtes intervenus de manière juste, pertinente et de manière compréhensive à chacune de nos rencontres ; cette thèse vous doit beaucoup. De disciplines et d'horizons divers, vous avez réussi le petit exploit de ne jamais me perdre et de rassembler mes réflexions (qui en avaient parfois bien besoin). J'en profite également pour remercier deux personnes qui n'étaient pas dans ce comité, mais qui ont largement contribué à la réussite de mon parcours : Geoffroy Patriarche, de l'Université Saint-Louis, et Fábio Pereira, de l'Université Laval. De manière similaire, vous êtes généreusement intervenus chaque fois que je faisais appel à vous, avec justesse et attention. Merci également à Gilles Gauthier qui a accepté, avec plaisir qui plus est, de faire partie du jury de cette thèse, prolongeant ainsi nos discussions passionnantes sur la politique québécoise entamées lors de mon séjour de recherche à Québec.

Par ailleurs, j'ai toujours soutenu que l'accompagnement d'une thèse se forge dans les rencontres quotidiennes, qu'elles se fassent en colloque à l'étranger, au détour d'un couloir, près du *club-house* de Saint-Louis, ou encore autour d'un thé dans un bureau. Je tiens donc à faire part de ma gratitude aux collègues qui m'ont tant apporté durant ces années. La liste est longue et je suis persuadé qu'ils et elles se reconnaîtront, mais j'ai, à ce moment de clôture de la thèse, une pensée amicale très spéciale pour les membres d'Engage et du CASPER, pour les résidentes et résidents de l'étage C (et d'un certain bureau C6-C7+1), et pour toutes les personnes qui, parfois sans le savoir, m'ont aidé à avancer sur ce long chemin de la recherche. J'ai une pensée spéciale pour Vic qui, outre sa capacité à mettre une ambiance incroyable au bureau, a relu avec attention ce manuscrit. Tes commentaires ont été riches et particulièrement bienvenus.

De plus, si la plupart ne savent pas très bien sur quoi je travaille, et même en quoi consiste la recherche en sciences sociales, ma famille et mes proches, en Belgique et en France, m'ont soutenu dans l'ignorance presque totale de mon travail, ce qui constitue une certaine prouesse. Un immense merci. Une pensée particulière pour mes parents qui m'ont apporté la plus improbable preuve d'affection : relire une partie de ma thèse.

Enfin, je tenais à terminer ces remerciements par une douce pensée pour les Boudious. Particulièrement, je veux souligner que les mots manquent pour remercier Lou-Lyne, ma fiancée. Non seulement tu as été à mes côtés durant toutes ces années, mais tu as effectué de surcroît un travail de relecture incroyable, caractérisé par la justesse et la minutie. Merci pour tout, j'ai de la chance de déambuler sur le même chemin de vie que toi.

## Table des matières

|                                                                                                                                                                            |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Table des matières .....                                                                                                                                                   | 1  |
| Introduction.....                                                                                                                                                          | 11 |
| Chapitre 1 – Revue de la littérature scientifique portant sur la critique publique comme discours et sa mobilisation par des acteurs institutionnels interdépendants ..... | 15 |
| Introduction.....                                                                                                                                                          | 15 |
| 1. La critique comme discours public lors d’une polémique .....                                                                                                            | 18 |
| a. Le discours et son analyse .....                                                                                                                                        | 19 |
| i. Qu’est-ce qu’un discours ? .....                                                                                                                                        | 19 |
| ii. Discours et subjectivité.....                                                                                                                                          | 21 |
| iii. Discours et métadiscours.....                                                                                                                                         | 24 |
| iv. L’analyse de discours .....                                                                                                                                            | 26 |
| b. La polémique .....                                                                                                                                                      | 28 |
| c. L’espace public .....                                                                                                                                                   | 30 |
| i. L’espace public habermassien .....                                                                                                                                      | 31 |
| ii. Repenser l’espace public .....                                                                                                                                         | 32 |
| iii. Communication, médias, journalistes et espace public .....                                                                                                            | 35 |
| iv. Un espace (méta)discursif .....                                                                                                                                        | 38 |
| d. La critique publique .....                                                                                                                                              | 39 |
| 2. La critique publique en contexte institutionnel.....                                                                                                                    | 41 |
| a. Journalistes et journalisme : identités et discours .....                                                                                                               | 42 |
| i. Nous, journalistes : enjeux historiques et contemporains .....                                                                                                          | 42 |
| ii. La construction des identités journalistiques à travers le discours .....                                                                                              | 44 |
| b. Politiques et politique : identités et discours .....                                                                                                                   | 50 |
| i. Politique ? .....                                                                                                                                                       | 50 |
| ii. Les politiques : acteurs de la politique .....                                                                                                                         | 53 |
| c. Politique et journalisme : institutions et discours .....                                                                                                               | 55 |
| i. Discours institutionnel, légitimité et discours d’autorité .....                                                                                                        | 56 |
| ii. Les discours méta-institutionnels .....                                                                                                                                | 56 |
| 3. La critique publique et les représentations liées au journalisme et à la politique .....                                                                                | 59 |
| a. Représentations autour de l’exercice du journalisme : de l’identification des rôles aux reproches .....                                                                 | 59 |
| i. Rôle démocratique des journalistes .....                                                                                                                                | 60 |
| ii. Perte de légitimité démocratique par la non-participation au journalisme .....                                                                                         | 63 |

|      |                                                                                                          |     |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| b.   | Représentations autour de l'exercice de la politique : de l'identification des rôles aux reproches ..... | 67  |
| i.   | Rôle démocratique des politiques .....                                                                   | 67  |
| ii.  | Perte de légitimité démocratique par la non-représentativité des politiques ....                         | 69  |
| c.   | Le « couple politico-médiatique » : entre rôle démocratique et propagande .....                          | 71  |
| 4.   | La critique publique dans une relation d'interdépendance et de tensions .....                            | 77  |
| a.   | Une relation basée tant sur l'interdépendance... ..                                                      | 77  |
| b.   | ... que sur les tensions et reproches .....                                                              | 80  |
| c.   | Une relation ternaire .....                                                                              | 84  |
|      | Conclusion du chapitre : apports de la littérature et zones d'ombre restantes.....                       | 86  |
|      | Chapitre 2 – Problématique et méthodologie .....                                                         | 88  |
| 1.   | Questions et objectifs de recherche .....                                                                | 88  |
| 2.   | Cadre théorique : une approche socio-pragmatique du discours et de son analyse ..                        | 94  |
| a.   | L'approche socio-pragmatique .....                                                                       | 94  |
| b.   | Quelques notions liées à la socio-pragmatique .....                                                      | 96  |
| i.   | Le contexte et ses mobilisations par les acteurs .....                                                   | 96  |
| ii.  | Contextualisation et entextualisation.....                                                               | 99  |
| iii. | Les genres de discours.....                                                                              | 101 |
| iv.  | Institutions et métadiscours .....                                                                       | 102 |
| 3.   | Axes de recherche : les dimensions métadiscursives de la critique publique .....                         | 104 |
| a.   | La dimension contextuelle.....                                                                           | 105 |
| b.   | La dimension réprobatrice.....                                                                           | 106 |
| c.   | La dimension relationnelle .....                                                                         | 106 |
| d.   | La dimension publique.....                                                                               | 107 |
| e.   | La dimension institutionnelle .....                                                                      | 107 |
| 4.   | Problématique .....                                                                                      | 109 |
| 5.   | Méthodologie .....                                                                                       | 111 |
| a.   | Délimitation de la territorialité .....                                                                  | 111 |
| i.   | Des territoires francophones .....                                                                       | 111 |
| ii.  | La France, la Suisse francophone, le Québec et la Belgique francophone .....                             | 112 |
| iii. | Une approche du corpus croisée mais non comparative .....                                                | 114 |
| b.   | Corpus.....                                                                                              | 115 |
| c.   | Modèle d'analyse de la critique publique .....                                                           | 118 |
| i.   | Points d'attention et indicateurs .....                                                                  | 118 |
|      | Points d'attention et indicateurs de la dimension contextuelle.....                                      | 119 |
|      | Points d'attention et indicateurs de la dimension réprobatrice.....                                      | 120 |

|                                                                                           |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Points d'attention et indicateurs de la dimension relationnelle .....                     | 120 |
| Points d'attention et indicateurs de la dimension publique.....                           | 122 |
| Points d'attention et indicateurs de la dimension institutionnelle .....                  | 123 |
| ii. Modèle d'analyse de la critique publique.....                                         | 125 |
| Chapitre 3 – France : François de Rugy et l'utilisation de fonds publics.....             | 127 |
| 1. Introduction.....                                                                      | 127 |
| a. Mise en contexte de la polémique .....                                                 | 127 |
| b. Constitution du corpus .....                                                           | 129 |
| 2. La dimension contextuelle.....                                                         | 133 |
| a. Les références au contexte social .....                                                | 133 |
| i. Un climat de méfiance envers les politiques (et les journalistes).....                 | 133 |
| ii. Des polémiques antérieures comme sources multiples de tension .....                   | 135 |
| Les « affaires Benalla » .....                                                            | 135 |
| Les Gilets jaunes .....                                                                   | 137 |
| Un contexte d'accumulation d'« affaires ».....                                            | 139 |
| b. Entextualisation .....                                                                 | 141 |
| i. La quête de légitimité de François de Rugy .....                                       | 141 |
| ii. Contradiction et déficit de légitimité.....                                           | 144 |
| 3. La dimension réprobatrice.....                                                         | 146 |
| a. Les reproches adressés aux politiques .....                                            | 146 |
| i. Par les journalistes.....                                                              | 146 |
| Des dépenses, du luxe et des privilèges .....                                             | 147 |
| De l'éthique et de la morale .....                                                        | 148 |
| ii. Par les politiques.....                                                               | 151 |
| Coûts et luxe .....                                                                       | 151 |
| Morale et éthique : une combinaison de pratiques .....                                    | 152 |
| La crainte d'une perte de légitimité politique généralisée.....                           | 152 |
| b. Les reproches adressés aux journalistes.....                                           | 154 |
| i. Par les politiques.....                                                                | 154 |
| Le non-respect des faits.....                                                             | 155 |
| Des choix journalistiques remis en cause : entre hiérarchisation et chasse à l'homme..... | 155 |
| Des journalistes orientés orchestrant un « tribunal médiatique » .....                    | 157 |
| ii. Par les journalistes.....                                                             | 158 |
| 4. La dimension relationnelle .....                                                       | 160 |
| a. Échanges d'arguments et de contre-arguments .....                                      | 160 |

|     |                                                                                                         |     |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| i.  | Le respect des règles .....                                                                             | 160 |
|     | L'organisation des dîners.....                                                                          | 160 |
|     | Le logement à vocation sociale.....                                                                     | 162 |
| ii. | Un soutien du chef de l'État et du Premier ministre .....                                               | 163 |
| b.  | Expliciter la relation .....                                                                            | 166 |
| i.  | Une relation de pouvoir et de contre-pouvoir .....                                                      | 166 |
|     | Le contre-pouvoir des journalistes : mettre la pression .....                                           | 166 |
|     | Le pouvoir face au contre-pouvoir : résister.....                                                       | 168 |
| ii. | Une relation d'interdépendance .....                                                                    | 169 |
| 5.  | La dimension publique.....                                                                              | 173 |
| a.  | Le rapport des acteurs politiques à la société : une distance qui pose des limites à la démocratie..... | 173 |
| b.  | La référence au tiers comme enjeu d'intégration et de participation à l'espace public .....             | 175 |
| c.  | Les références à l'espace public .....                                                                  | 178 |
| i.  | Un espace public fragmenté et conflictuel qu'il faudrait apaiser.....                                   | 178 |
| ii. | Un espace médiatique et communicationnel.....                                                           | 180 |
| 6.  | La dimension institutionnelle .....                                                                     | 185 |
| a.  | Les discours méta-institutionnels .....                                                                 | 185 |
| i.  | Sur la politique.....                                                                                   | 185 |
|     | Les pratiques politiques.....                                                                           | 185 |
|     | Les discours métapolitiques .....                                                                       | 187 |
|     | Les idéaux politiques .....                                                                             | 190 |
| ii. | Sur le journalisme .....                                                                                | 192 |
|     | Les pratiques journalistiques.....                                                                      | 192 |
|     | Les discours métajournalistiques.....                                                                   | 194 |
|     | Les idéaux journalistiques.....                                                                         | 199 |
| b.  | La complexité institutionnelle .....                                                                    | 200 |
| i.  | Les changements institutionnels .....                                                                   | 200 |
|     | Les changements par les acteurs endogènes à l'institution .....                                         | 200 |
|     | Les changements par les acteurs exogènes à l'institution.....                                           | 201 |
| ii. | La polycentricité .....                                                                                 | 202 |
|     | La polycentricité du journalisme .....                                                                  | 202 |
|     | La polycentricité de la politique .....                                                                 | 203 |
| 7.  | Conclusion du chapitre : une démocratie de débats et de conflits .....                                  | 205 |
|     | Chapitre 4 – Suisse francophone : le voyage de Pierre Maudet à Abu Dhabi .....                          | 207 |

|      |                                                                               |     |
|------|-------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1.   | Introduction.....                                                             | 207 |
| a.   | Mise en contexte de la polémique .....                                        | 207 |
| b.   | Constitution du corpus .....                                                  | 211 |
| 2.   | La dimension contextuelle.....                                                | 215 |
| a.   | Les références au contexte social.....                                        | 215 |
| i.   | Un contexte social peu tendu .....                                            | 215 |
| ii.  | Des polémiques antérieures à l'influence relative .....                       | 216 |
| b.   | Entextualisation .....                                                        | 219 |
| i.   | Changement de l'image de Pierre Maudet : un « génie » qui « dégringole » ...  | 219 |
| ii.  | Le Conseil d'État et les contradictions et hésitations de Pierre Maudet ..... | 220 |
| 3.   | La dimension réprobatrice.....                                                | 222 |
| a.   | Les reproches visant les politiques et leurs pratiques .....                  | 222 |
| i.   | Par les journalistes.....                                                     | 222 |
| ii.  | Par les politiques.....                                                       | 224 |
| b.   | Les reproches visant les journalistes et leurs pratiques .....                | 226 |
| i.   | Par les politiques.....                                                       | 226 |
| ii.  | Par les journalistes.....                                                     | 227 |
| 4.   | La dimension relationnelle .....                                              | 229 |
| a.   | Échanges d'arguments et de contre-arguments .....                             | 229 |
| i.   | Du soutien dont bénéficie Pierre Maudet .....                                 | 229 |
| ii.  | Du risque d'influence.....                                                    | 230 |
| b.   | Expliciter la relation .....                                                  | 232 |
| i.   | L'interdépendance des politiques et des journalistes du canton .....          | 232 |
| ii.  | Du respect des rôles, des objectifs et des moyens .....                       | 234 |
| iii. | Une complicité ancrée.....                                                    | 235 |
| 5.   | La dimension publique.....                                                    | 237 |
| a.   | Le rapport des acteurs à la société .....                                     | 237 |
| b.   | Les références à un tiers.....                                                | 238 |
| i.   | Le peuple, un acteur public et politique .....                                | 238 |
| ii.  | Des citoyens-juges .....                                                      | 240 |
| c.   | Les références à l'espace public .....                                        | 241 |
| i.   | La prépondérance de l'espace public politique .....                           | 241 |
| ii.  | Politiques, journalistes, citoyens et espace public politique .....           | 243 |
| 6.   | La dimension institutionnelle .....                                           | 246 |
| a.   | Les discours méta-institutionnels .....                                       | 246 |



|                                                                                                   |                                                                                             |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| i.                                                                                                | Sur la politique.....                                                                       | 246 |
|                                                                                                   | Les pratiques politiques.....                                                               | 247 |
|                                                                                                   | Les discours métapolitiques .....                                                           | 248 |
|                                                                                                   | Les idéaux politiques .....                                                                 | 251 |
| ii.                                                                                               | Sur le journalisme .....                                                                    | 253 |
|                                                                                                   | Les pratiques journalistiques.....                                                          | 253 |
|                                                                                                   | Les discours métajournalistiques.....                                                       | 254 |
| b.                                                                                                | Complexité institutionnelle à Genève .....                                                  | 256 |
|                                                                                                   | i. Les changements institutionnels .....                                                    | 256 |
|                                                                                                   | ii. La polycentricité .....                                                                 | 258 |
| c.                                                                                                | La préservation des institutions.....                                                       | 260 |
| 7.                                                                                                | Conclusion du chapitre : une démocratie collégiale.....                                     | 262 |
| Chapitre 5 – Québec : le passage en politique de Martine Biron, journaliste à <i>Radio-Canada</i> |                                                                                             | 265 |
| 1.                                                                                                | Introduction.....                                                                           | 265 |
| a.                                                                                                | Mise en contexte de la polémique .....                                                      | 265 |
| b.                                                                                                | Constitution du corpus .....                                                                | 267 |
| 2.                                                                                                | La dimension contextuelle.....                                                              | 270 |
| a.                                                                                                | Les références au contexte social.....                                                      | 270 |
|                                                                                                   | i. Un contexte social sensible .....                                                        | 270 |
|                                                                                                   | ii. Des polémiques antérieures qui attestent de la récurrence du « saut » en politique..... | 272 |
| b.                                                                                                | Entextualisation .....                                                                      | 274 |
|                                                                                                   | i. Contradictions et incohérences de Martine Biron.....                                     | 275 |
|                                                                                                   | ii. Du (con)texte journalistique au (con)texte politique .....                              | 276 |
| 3.                                                                                                | La dimension réprobatrice.....                                                              | 278 |
| a.                                                                                                | Les reproches visant les journalistes et leurs pratiques .....                              | 278 |
|                                                                                                   | i. Par les politiques.....                                                                  | 278 |
|                                                                                                   | ii. Par les journalistes.....                                                               | 280 |
| b.                                                                                                | Les reproches visant les politiques et leurs pratiques .....                                | 283 |
|                                                                                                   | i. Par les journalistes.....                                                                | 283 |
|                                                                                                   | ii. Par les politiques.....                                                                 | 285 |
| 4.                                                                                                | La dimension relationnelle .....                                                            | 287 |
| a.                                                                                                | Échanges d’arguments et de contre-arguments .....                                           | 287 |
|                                                                                                   | i. Autour du « troisième lien » .....                                                       | 287 |
|                                                                                                   | ii. De la bonne ou mauvaise ambiance à la CAQ .....                                         | 288 |

|                                                                                                        |                                                                                         |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| b.                                                                                                     | Expliciter la relation .....                                                            | 290 |
| i.                                                                                                     | Une interdépendance reconnue, marquée par la confiance mutuelle et la négociation ..... | 290 |
| ii.                                                                                                    | Une relation étroite où s'exprime la distinction .....                                  | 292 |
| 5.                                                                                                     | La dimension publique.....                                                              | 295 |
| a.                                                                                                     | Le rapport des acteurs à la société : entre déconnexion et proximité .....              | 295 |
| b.                                                                                                     | Les références à un tiers.....                                                          | 296 |
| i.                                                                                                     | Un peuple québécois à l'action mesurée dans l'espace public .....                       | 296 |
| ii.                                                                                                    | Le citoyen-juge au Québec .....                                                         | 297 |
| c.                                                                                                     | Les références à l'espace public .....                                                  | 299 |
| i.                                                                                                     | Un espace public communicationnel.....                                                  | 299 |
| ii.                                                                                                    | Espace public fragmenté et intérêt citoyen.....                                         | 300 |
| 6.                                                                                                     | La dimension institutionnelle .....                                                     | 302 |
| a.                                                                                                     | Les discours méta-institutionnels .....                                                 | 302 |
| i.                                                                                                     | Sur le journalisme .....                                                                | 302 |
|                                                                                                        | Les pratiques journalistiques .....                                                     | 303 |
|                                                                                                        | Les discours métajournalistiques.....                                                   | 305 |
|                                                                                                        | Les idéaux journalistiques.....                                                         | 307 |
| ii.                                                                                                    | Sur la politique.....                                                                   | 308 |
|                                                                                                        | Les pratiques politiques.....                                                           | 308 |
|                                                                                                        | Les discours métapolitiques .....                                                       | 309 |
| b.                                                                                                     | Complexité institutionnelle au Québec .....                                             | 312 |
| i.                                                                                                     | Les changements institutionnels .....                                                   | 312 |
| ii.                                                                                                    | La polycentricité .....                                                                 | 314 |
| 7.                                                                                                     | Conclusion du chapitre : une démocratie communicationnelle et négociée .....            | 318 |
| Chapitre 6 – La Belgique francophone et la rupture du cordon sanitaire par Georges-Louis Bouchez ..... |                                                                                         | 320 |
| 1.                                                                                                     | Introduction.....                                                                       | 320 |
| a.                                                                                                     | Mise en contexte de la polémique .....                                                  | 320 |
| b.                                                                                                     | Constitution du corpus .....                                                            | 325 |
| 2.                                                                                                     | La dimension contextuelle.....                                                          | 327 |
| a.                                                                                                     | Les références au contexte social .....                                                 | 327 |
| i.                                                                                                     | Un contexte social fragilisé, entre méfiance et montée des extrêmes .....               | 327 |
| ii.                                                                                                    | Polémiques antérieures et point de bascule pour la Belgique francophone.....            | 329 |
| b.                                                                                                     | Entextualisation .....                                                                  | 332 |
| i.                                                                                                     | Les changements de sens apportés aux discours de Georges-Louis Bouchez ...              | 333 |

|                                                                                    |                                                                                              |     |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| ii.                                                                                | Les changements de sens apportés aux discours des partis et des médias .....                 | 334 |
| 3.                                                                                 | La dimension réprobatrice.....                                                               | 337 |
| a.                                                                                 | Les reproches visant les politiques et leurs pratiques .....                                 | 337 |
| i.                                                                                 | Par les journalistes.....                                                                    | 337 |
| ii.                                                                                | Par les politiques.....                                                                      | 340 |
| b.                                                                                 | Les reproches visant les journalistes et leurs pratiques .....                               | 342 |
| 4.                                                                                 | La dimension relationnelle .....                                                             | 345 |
| a.                                                                                 | Échanges d'arguments et de contre-arguments .....                                            | 345 |
| i.                                                                                 | Un cordon sanitaire efficace ou démodé ? .....                                               | 345 |
| ii.                                                                                | Définitions contrastées des extrêmes qui menacent la démocratie .....                        | 347 |
| b.                                                                                 | Expliciter la relation : interdépendance, tensions et consensus .....                        | 350 |
| 5.                                                                                 | La dimension publique.....                                                                   | 354 |
| a.                                                                                 | Le rapport des acteurs à la société : la représentativité comme nécessité démocratique ..... | 354 |
| b.                                                                                 | La participation du tiers à l'espace public : juger, peser et contourner .....               | 355 |
| c.                                                                                 | Les références à l'espace public .....                                                       | 357 |
| i.                                                                                 | Un espace public fragmenté et polarisé .....                                                 | 357 |
| ii.                                                                                | Un espace public en évolution qu'il convient de normaliser.....                              | 359 |
| iii.                                                                               | Un espace public essentiel à la démocratie.....                                              | 361 |
| 6.                                                                                 | La dimension institutionnelle .....                                                          | 364 |
| a.                                                                                 | Les discours méta-institutionnels .....                                                      | 364 |
| i.                                                                                 | Sur la politique.....                                                                        | 364 |
| Les pratiques politiques.....                                                      | 364                                                                                          |     |
| Les discours métapolitiques .....                                                  | 366                                                                                          |     |
| ii.                                                                                | Sur le journalisme .....                                                                     | 371 |
| Les pratiques journalistiques .....                                                | 371                                                                                          |     |
| Les discours métajournalistiques.....                                              | 373                                                                                          |     |
| b.                                                                                 | Complexité institutionnelle en Belgique francophone .....                                    | 376 |
| i.                                                                                 | Les changements institutionnels .....                                                        | 376 |
| ii.                                                                                | La polycentricité institutionnelle .....                                                     | 377 |
| 7.                                                                                 | Conclusion du chapitre : une démocratie consensuelle à défendre.....                         | 381 |
| Chapitre 7 – De la critique publique en démocratie. Réflexions transversales ..... |                                                                                              | 383 |
| 1.                                                                                 | Introduction : la transversalité par l'empirie et la théorie .....                           | 383 |
| 2.                                                                                 | Une relation publique spécifique .....                                                       | 385 |
| a.                                                                                 | Une relation d'interdépendance .....                                                         | 385 |
| i.                                                                                 | Les enjeux d'une interdépendance publique .....                                              | 386 |

|                                                                                                |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| ii. Une interdépendance qui s'étiole ?.....                                                    | 388 |
| b. Qualifier la relation.....                                                                  | 391 |
| c. Démocratie, relation et légitimité .....                                                    | 393 |
| 3. La polémique en démocratie.....                                                             | 395 |
| a. La polémique et ses frontières .....                                                        | 395 |
| b. Polémique, conflit et démocratie .....                                                      | 398 |
| 4. Espace public et démocratie.....                                                            | 401 |
| a. De la notion d'espace .....                                                                 | 401 |
| b. De la notion de public.....                                                                 | 405 |
| i. Un espace public.....                                                                       | 406 |
| ii. ... communicationnel... ..                                                                 | 407 |
| iii. ... politique... ..                                                                       | 408 |
| iv. ... et critique.....                                                                       | 410 |
| c. Accéder à et construire l'espace public démocratique .....                                  | 411 |
| 5. Journalisme et politique comme institutions : moteurs et freins démocratiques ....          | 415 |
| a. Le journalisme et la politique, singularité et pluralité .....                              | 415 |
| i. Réflexions sur les discours méta-institutionnels .....                                      | 415 |
| Circonscrire le journalisme .....                                                              | 416 |
| Circonscrire la politique.....                                                                 | 418 |
| ii. L'équilibre démocratique entre stabilité et changement.....                                | 420 |
| b. Règles institutionnelles, règles démocratiques ? .....                                      | 421 |
| c. Rôle démocratique des institutions et de leurs acteurs : une question de légitimité ? ..... | 423 |
| 6. Critique publique et démocratie .....                                                       | 427 |
| a. Critique publique et articulations métadiscursives .....                                    | 427 |
| b. La critique publique comme légitimation et construction de l'autorité démocratique .....    | 429 |
| 7. Conclusion réflexive du chapitre .....                                                      | 434 |
| Conclusion .....                                                                               | 436 |
| 1. Des thèses dans la thèse.....                                                               | 437 |
| 2. Apports de la recherche .....                                                               | 439 |
| 3. Limites de la recherche.....                                                                | 441 |
| 4. Ouvertures de la recherche.....                                                             | 443 |
| Glossaire .....                                                                                | 445 |
| Références bibliographiques .....                                                              | 448 |
| 1. Sources scientifiques .....                                                                 | 448 |

|                                                                  |     |
|------------------------------------------------------------------|-----|
| 2. Sources des corpus d'analyse .....                            | 466 |
| Annexes .....                                                    | 500 |
| 1. Détail du corpus de la polémique en France .....              | 500 |
| 2. Détail du corpus de la polémique en Suisse francophone.....   | 522 |
| 3. Détail du corpus de la polémique au Québec.....               | 535 |
| 4. Détail du corpus de la polémique en Belgique francophone..... | 542 |

## Introduction

La relation entre les journalistes et les politiques<sup>1</sup> a fait l'objet de nombreux travaux, qui soulignent tantôt les tensions qu'elle sous-tend, tantôt l'interdépendance de leurs pratiques respectives<sup>2</sup>. Elle s'exprime notamment à travers des interactions publiques visibles et constitutives de l'espace et du débat publics. Par ailleurs, cette relation s'inscrit, dans plusieurs pays et territoires, dans un contexte particulier de méfiance apparente envers ces deux institutions démocratiques. En Belgique, par exemple, moins d'un quart des citoyens serait satisfait de la manière dont fonctionne le système démocratique, selon un sondage mené par la Radio-télévision belge de la Communauté française (RTBF)<sup>3</sup>. Quant à la confiance des Français envers les médias et les journalistes, elle n'a jamais été aussi faible, d'après le journal *La Croix*<sup>4</sup>. Ces illustrations d'une certaine méfiance envers ces deux institutions démocratiques, et particulièrement envers les acteurs qui les incarnent, témoignent d'un climat peu favorable aux journalistes et aux politiques qui, dans un tel contexte, s'adressent régulièrement des discours critiques.

En effet, en plus de discours divers sur l'état de la société, journalistes et politiques produisent régulièrement des discours sur leurs propres pratiques, et des discours – parfois critiques – sur celles des autres. Selon nous, la visée d'un mécanisme discursif n'a rien d'évident. Il peut consister en la volonté de contester certaines pratiques comme en un désir de répondre à des attaques ; il peut également renvoyer à l'expression du pouvoir ou à celle d'un contre-pouvoir qu'il convient d'affirmer. L'objet de cette recherche est donc constitué par ce phénomène de critique publique mutuelle que s'adressent journalistes et politiques.

---

<sup>1</sup> Le signifiant « politiques » renvoie aux professionnels de la politique, c'est-à-dire aux acteurs qui ont fait de la politique leur profession. Dans cette recherche, nous excluons donc la notion générale d'« acteurs politiques », qui comprend à la fois les professionnels de la politique, mais également les citoyens et groupes d'intérêt, tout comme celles de « politiciens » et « politiciennes », fréquentes en français mais qui possèdent une connotation négative (Schiffino *et al.*, 2022), et qui peut faire référence à des élus qui ne tirent pas la majeure partie de leurs revenus de cette activité.

<sup>2</sup> Songeons aux travaux de Legavre (1992, 2011), Charron (1994), Le Bohec (1997), Lemieux (2000), Bastin (2002), Neveu (2003) ou encore Dakhli (2017) dont certains nous accompagneront durant la recherche.

<sup>3</sup> Le sondage pointe également le souhait d'un tiers de la population de voir l'instauration d'un régime qui serait dans les mains d'un seul chef (RTBF, Touriel & Gadisseux, 2021). Il peut être complété par une étude de 2023 qui souligne un désir grandissant d'autoritarisme pour contrer les « élites actuelles (économiques, financières, politiques, médiatiques) » (*Le Soir*, Martin, 2023).

<sup>4</sup> Le journal repose sur un sondage Kantar-Onepoint qui met en lumière un contexte de méfiance historique à la veille de l'élection présidentielle de 2022 (*La Croix*, Carasco, 2022).

Autrement dit, ce travail a pour ambition de mieux comprendre les mécanismes discursifs utilisés par les acteurs lorsqu'ils se critiquent publiquement. Plus précisément, il s'agit d'interroger dans plusieurs pays et territoires francophones (la France, la Suisse francophone, le Québec et la Belgique francophone) cette critique à partir de polémiques, entendues à ce stade comme des situations qui invitent les acteurs à prendre position, et ce de manière discursive. Les différents choix méthodologiques (territorialité, polémiques, etc.), sont présentés au chapitre 2. Néanmoins, retenons pour l'instant que la présente recherche porte sur un objet précis : la critique publique en tant que phénomène (social et) discursif.

Une telle critique repose sur des enjeux qu'il est important d'épingler. D'abord, elle fait référence à la publicité de l'exercice démocratique et à des enjeux d'accessibilité et de visibilité de l'espace public. Alors que le développement de groupes d'intérêt et de médias alternatifs a tendance à fragmenter la légitimité des journalistes et des politiques à porter un discours dans l'espace public, nous souhaitons interroger un type de discours public qui engage les deux types d'acteur. Ensuite, la critique publique que s'adressent ces types d'acteur repose sur un enjeu institutionnel et relationnel de circonscription du journalisme et de la politique et des rapports que les deux entretiennent. En effet, nous aurons l'occasion d'y revenir amplement, mais retenons dès à présent que la critique se fonde sur une transgression qui rend possible son émergence. Or, la faute s'accompagne d'une définition du permissible institutionnel, tout comme relationnel (nous y reviendrons également). Le dernier enjeu est plus général et s'ancre dans le rôle démocratique de ces deux types d'acteur. En se critiquant, ils peuvent exposer ou remettre en question ce rôle particulier au sein des démocraties contemporaines. Cet enjeu démocratique est sans doute le plus important, surtout lorsqu'on le replace dans un contexte de méfiance envers les acteurs institutionnels que représentent les journalistes et les politiques.

À partir de la délimitation de l'objet de recherche (la critique publique), de son contexte (une méfiance institutionnelle) et des enjeux qui l'entourent (public, institutionnel, relationnel et démocratique), nous posons la question de départ suivante : quel est le sens de la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques lors d'une polémique ? Nous reconnaissons le caractère un peu naïf de cette question, tout comme sa tendance à l'essentialisme (comme s'il existait un sens unique à une telle critique). Pour autant, nous assumons cette double caractéristique qui permet un processus de réflexion le plus honnête possible ; sans un positionnement préalable trop marqué. D'ailleurs, il faut l'entendre comme

un guide qui n'appelle pas de réponse mais va accompagner les réflexions plus théoriques de la recherche.

Cette thèse se divise en trois parties et sept chapitres<sup>5</sup>. La première partie est conceptuelle et se compose d'abord de l'état de l'art (chapitre 1), autrement dit de la revue de la littérature scientifique qui porte sur la critique publique comme discours et sa mobilisation par les journalistes et les politiques. Ensuite, la présentation de la problématique et de la méthodologie sera l'occasion d'exposer et de justifier les choix qui rendent possible l'analyse (chapitre 2). L'objectif de cette première partie réside dans la problématisation de l'objet de recherche, en vue de déterminer les brèches dans l'état des connaissances qu'il convient de combler, d'élaborer des questions de recherche originales et pertinentes, et de proposer une méthodologie *ad hoc* pour y répondre. La deuxième partie comprend quatre chapitres analytiques, pour autant de pays et territoires sélectionnés. Il s'agit d'appliquer le modèle d'analyse de la critique publique tel qu'il a été conçu dans le chapitre 2. Nous commençons par la France, à travers la polémique ayant entouré certaines pratiques politiques de François de Rugy, ancien président de l'Assemblée nationale et ex-ministre de la Transition écologique et solidaire, qui a, entre autres, organisé des dîners onéreux avec des fonds publics (chapitre 3). Ensuite, nous portons le regard sur une polémique qui a eu lieu en Suisse, plus particulièrement dans le canton de Genève : Pierre Maudet, conseiller d'État, a été accusé (par les journalistes et par la justice) d'avoir accepté un voyage à Abu Dhabi payé par un État tiers (chapitre 4). La troisième application du modèle d'analyse s'intéresse au passage en politique de Martine Biron, une ancienne journaliste à *Radio-Canada* qui s'est portée candidate pour le parti au pouvoir dans la province du Québec (chapitre 5). Le dernier chapitre analytique a pour objet une polémique née en Belgique francophone lorsque Georges-Louis Bouchez, président d'un parti politique francophone, a accepté, contre l'usage, de débattre avec le président d'un parti flamand (néerlandophone) d'extrême-droite, rompant ainsi le « cordon sanitaire » (chapitre 6). La dernière partie comporte un unique chapitre qui entend monter en généralité et développer des réflexions transversales à partir des quatre cas étudiés (chapitre 7). Il s'agit de croiser théorie et empirie pour mieux saisir certaines notions, comme l'espace public, et certains phénomènes sociaux, en premier lieu desquels la critique publique. Pour conclure la présentation de la structure de cette recherche, il est à noter qu'un glossaire,

---

<sup>5</sup> Chaque chapitre est constitué de sections, de sous-sections et, parfois, de points.



reprenant les notions principales, figure en fin de manuscrit, avant la bibliographie et les annexes.

D'un point de vue épistémologique, la recherche menée s'inscrit pleinement dans la continuité de celles qui sont conduites en information et communication. Bien que, comme nous le verrons, nous empruntons à la science politique et à la sociologie certaines de nos assises théoriques et méthodologiques, la perspective choisie est principalement info-communicationnelle. D'abord, dans l'objet étudié : la critique publique est, dès les prémices de cette recherche, conçue comme un discours qu'il convient d'analyser comme tel. Ensuite, nous verrons que les enjeux principaux et les notions qui en découlent ont été enrichis à l'aide d'outils analytiques et réflexifs essentiellement liés à cette discipline. Autrement dit, le regard porté sur l'objet est également info-communicationnel.

# Chapitre 1 – Revue de la littérature scientifique portant sur la critique publique comme discours et sa mobilisation par des acteurs institutionnels interdépendants

## Introduction

À travers ce chapitre, nous désirons mieux saisir les enjeux qui gravitent autour d'un mécanisme discursif visant à critiquer publiquement un type d'acteur avec lequel une relation d'interdépendance s'est tissée, alors même que les deux parties concernées jouent un rôle démocratique essentiel. Pour ce faire, nous estimons qu'il convient de porter le regard tant sur le mécanisme en lui-même (autrement dit, celui de proposer un discours critique), que sur les acteurs qui critiquent, ainsi que sur les institutions qu'ils incarnent. En effet, la critique qui se retrouve au sein de la relation qu'entretiennent les journalistes et les politiques possède plusieurs caractéristiques à la fois intrinsèques et dépendantes des acteurs qui la portent. Nous pensons, par exemple, à sa publicité – au sens où elle est rendue publique – ou au fait qu'elle s'inscrit dans un cadre préconstruit par les institutions politique et journalistique. En d'autres mots, nous avons décidé d'aborder le discours critique public tant par ses traits caractéristiques propres, que par ceux que les journalistes et les politiques lui insufflent, et par la manière dont ils peuvent l'articuler. Pour que le présent état de l'art puisse satisfaire à l'objectif compréhensif qui lui a été fixé, il doit donc refléter la complexité que sous-tend une critique en tant que genre discursif particulier mobilisé par des acteurs qui le sont également. Dans ce chapitre, quatre sections s'intéressent chacune à un type d'enjeu de la critique publique : poser un discours critique lors d'une polémique publique ; poser un discours critique en contexte institutionnel (journalistique et politique) ; inscrire une critique dans les représentations, rôles et critiques qui lui préexistent et entourent le journalisme et la politique ; développer une critique publique au sein d'une relation d'interdépendance. Pour autant, les quatre sections, que nous détaillons ci-dessous, forment un *continuum* qui interroge les fondements et les conséquences de la critique publique, allant de considérations plus générales sur le discours (critique) à l'utilisation d'un tel procédé discursif au sein d'une relation d'interdépendance, en passant par les mécanismes de production discursive chez les journalistes et les politiques. À l'objectif compréhensif que nous avons fixé se joint celui visant à relever les enjeux démocratiques que soulève la critique publique, un choix motivé par la

volonté d'inscrire la critique publique dans les débats qui entourent l'exercice de la démocratie.

La première section rend compte des enjeux discursifs qui gravitent autour de la critique publique en tant que discours émergeant d'une polémique. Dans l'introduction, nous avons en effet montré que la critique est envisagée dans cette recherche comme un phénomène discursif. L'état de l'art, avant de poser le regard sur les pratiques des journalistes et politiques (en tant qu'acteurs de la démocratie), vient donc circonscrire la critique dans sa composante discursive. À ce titre, sont abordés le discours de manière générale ainsi que son analyse, l'espace public dans lequel la critique est inscrite (et qu'elle participe à constituer) ou encore la polémique qui lui sert de terreau. L'objectif est le suivant : dessiner les contours discursifs de la critique publique, ce qui favorise l'émergence de ses enjeux.

La deuxième section, nourrie des réflexions sur le discours de la section qui la précède, entend comprendre comment les acteurs publics et institutionnels construisent leurs discours. Il s'agit de repérer les différentes composantes qui entrent en compte pour que les journalistes et les politiques posent un discours public en tant qu'acteurs de la démocratie. Nous montrons dans cette section que leurs discours dépendent de plusieurs facteurs tels que les identités professionnelles et les contraintes institutionnelles. L'intérêt de la section réside dans une clarification des processus de production d'un discours – critique ou non – qui est émis par des acteurs, certes, mais qui s'inscrit dans un environnement particulier qu'il convient également de décrire. En cela, nous estimons que, si la critique publique qui constitue l'objet de la recherche est avant tout relationnelle (elle relie journalistes et politiques), son appréhension passe également par une mise en lumière des spécificités de chaque institution.

La troisième section place au cœur de la réflexion les rôles des journalistes et des politiques ainsi que les critiques négatives, c'est-à-dire les reproches, qui les visent. À travers elle, nous entendons à la fois pointer les représentations liées aux rôles, notamment démocratiques, qui sont assignés aux journalistes et politiques (et que ces acteurs endossent et revendiquent également régulièrement), mais aussi rendre compte des travaux qui se sont penchés sur la critique (la plupart du temps négative) de ces acteurs. En effet, de nombreuses recherches ont choisi l'angle de la critique des médias et des journalistes, en tant qu'objet d'analyse ou de posture scientifique. Nous pensons que les réflexions qu'elles portent et les interrogations qu'elles soulèvent, si elles ne rencontrent pas complètement les nôtres, représentent de bonnes sources d'inspiration.

La quatrième section a pour thème la relation entre les journalistes et les politiques. Après avoir porté notre intérêt sur les acteurs de manière spécifique, tout comme sur les institutions qu'ils représentent, nous désirons montrer qu'il est nécessaire, pour aborder la critique qui les relie, de réfléchir aux enjeux relationnels d'une telle critique. À ce sujet, la littérature regorge de textes qui pointent une tension, au sein de la relation, entre interdépendance et rivalité. Nous mobilisons donc cette dernière section pour synthétiser les productions scientifiques qui permettent d'envisager la critique publique dans sa composante relationnelle.

## 1. La critique comme discours public lors d'une polémique

La première étape d'une compréhension fine de la critique publique mobilisée par les journalistes et les politiques nous mène à l'appréhender comme un certain genre de discours au sein de l'espace public, qui se déploie particulièrement lors de polémiques. Dès lors, cette section n'intègre les journalistes et les politiques à la réflexion que de manière limitée, laissant un temps dans cet état de l'art pour exposer les différents constituants d'une critique exercée publiquement par tout type d'acteur. Pour ce faire, nous procédons en quatre temps.

D'abord, comme nous concentrons notre réflexion sur la composante discursive de la critique publique, il est nécessaire de proposer un aperçu des enjeux scientifiques relatifs au discours, en tant qu'objet de recherche, et à son analyse. Il ne s'agit pas de viser l'exhaustivité tant l'analyse de discours, en tant que champ de recherche, a donné lieu à de nombreuses publications, tout comme à de nombreux débats (méthodologiques, paradigmatiques, voire ontologiques). Nous avons dès lors sélectionné les enjeux plus spécifiquement liés au cœur de la thèse et par rapport auxquels un positionnement de notre part se révèle nécessaire. Ils sont présentés dans le chapitre dédié à la problématique et à la méthodologie.

Une fois le discours circonscrit, nous proposons de nous faire l'écho des travaux qui s'intéressent à la polémique comme phénomène social mais également comme objet scientifique. Nous montrons dans cette sous-section que ce type de procédé discursif représente une bonne entrée vers la critique publique, d'autant plus lorsque l'appréhension de cette dernière entend interroger des pratiques liées à l'exercice de la démocratie. Nous montrons que la polémique constitue un moment particulier que les acteurs publics mobilisent volontiers.

La troisième sous-section repose sur une des caractéristiques principales des discours politiques et journalistiques, à savoir leur caractère public. Mais s'il est aisé d'avancer que les acteurs s'expriment dans l'espace public, définir ce dernier l'est moins. Nous tentons donc de mettre en lumière certaines des réflexions les plus saillantes sur cet espace abstrait, certes, mais qui n'en demeure pas moins réel, y compris dans le discours même des acteurs<sup>6</sup>.

Enrichie par les trois précédentes, la quatrième et dernière sous-section vise à délimiter la critique publique et son champ d'action. Au-delà d'une utilisation plus spécifique par les journalistes et les politiques, la critique publique peut être schématisée en insistant sur les

---

<sup>6</sup> Nous verrons ainsi tout au long de la recherche que les politiques et les journalistes se réfèrent à l'espace public. En saisir les éléments principaux, mais aussi les limites du concept, devient dès lors essentiel.

contours des enjeux démocratiques qu'elle dessine. Nous tâchons donc de faire état de publications qui font de la critique un outil discursif particulier, d'autant plus si elle s'inscrit dans un cadre public.

#### a. Le discours et son analyse

Développer une analyse de discours nécessite d'explicitier ce à quoi renvoie ce type de démarche en prenant en compte des considérations tant analytiques que théoriques. En effet, la littérature scientifique montre que l'appréhension d'un objet d'étude à partir de l'analyse des discours d'acteurs invite (voire oblige) à ne pas se cantonner à l'opérationnalisation d'une méthodologie *ad hoc*. Ce genre de recherche pose au chercheur des questions méthodologiques et analytiques, certes, mais également d'ordre épistémologique, paradigmatique voire ontologique. Il s'agit en effet de se représenter le rapport des individus aux discours, de manière générale, mais aussi à la société.

Or, définir le discours à partir des travaux scientifiques antérieurs est loin d'être évident. Si des similarités peuvent être décelées, il existe de nombreuses tensions chez les auteurs quant à la définition du discours ainsi qu'à son utilisation comme objet de recherche. Nous présentons donc ici certaines acceptions et composantes du discours nécessaires à la suite de la recherche. En nous adonnant à cet exercice, nous souhaitons construire une réserve de concepts et d'enjeux sur laquelle les sections suivantes pourront s'appuyer, notamment lorsqu'il s'agira de comprendre la production des discours des journalistes et des politiques et leurs enjeux.

##### i. Qu'est-ce qu'un discours ?

La question centrale qui guidera ce point est somme toute facile à poser : qu'est-ce qu'un discours ? Pour commencer à y répondre, il est pertinent de distinguer le discours d'autres notions.

Lorsqu'il s'agit de faire émerger les caractéristiques principales du discours, la littérature fait bien souvent appel aux travaux de Ferdinand de Saussure en guise de prémisse. En effet, au début du XX<sup>e</sup> siècle, en séparant la parole de la langue, de Saussure (1995) établit une distinction qui permet de réfléchir à la portée et aux utilisations individuelles ou collectives de la faculté de langage. Lorsqu'il dispensait son cours de linguistique générale, de Saussure (1995) séparait les notions de langage, langue et parole qu'il renvoyait chacune à une manière

dont nous nous adressons à autrui. Si le langage renvoie à la faculté qui nous permet d'interagir, il est surtout l'élément impératif qui permet de « constituer une langue, c'est-à-dire un système de signes distincts correspondant à des idées distinctes » (de Saussure, 1995 : 26). L'expression « système de signes » fait référence à la norme, aux conventions, ainsi qu'aux fondements collectifs de la langue :

« Elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu, qui à lui seul ne peut ni la créer ni la modifier ; elle n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté » (de Saussure, 1995 : 31).

Si la langue puise ses racines dans la collectivité et le social, la parole, en tant qu'acte d'« exécution » du langage, est individuelle ; de plus, contrairement à la langue que les personnes mobilisent de façon passive, la parole est source d'intention et permet à l'individu d'« exprimer sa pensée personnelle » (de Saussure, 1995 : 30-31)<sup>7</sup>. De Saussure (1995) distingue ce qui a trait à une institution, avec des codes à respecter, une stabilité et une synchronie, c'est-à-dire la langue, de ce qui est propre aux individus et permet l'évolution de la langue par son aspect diachronique, autrement dit la parole.

Cela étant, il pourrait être argué que nous évoquons, pour l'instant, la parole et non le discours. Nous gageons en effet que la compréhension de la première aide à saisir les contours du second, même si la lecture seule du *Cours de linguistique générale* (de Saussure, 1995) ne suffit pas à esquisser la notion du discours telle que nous l'entendons. Il est vrai que le projet saussurien avait pour ambition de fonder une discipline centrée sur la langue. Dès lors, la réflexion qu'il propose sur la parole n'a pas la profondeur de celle qu'il a bâtie autour de la langue. Pour cela, il serait malvenu de considérer le discours comme étant une adaptation moderne de la parole. En effet, le discours comme objet de recherche se distingue de la parole individuelle en ce qu'il ne peut être séparé « ni de sa structure linguistique, ni de ses conditions de production, historiques et politiques, ni des interactions subjectives, ni des préconstruits qui contraignent le sens » (Mazière, 2005 : 9). En d'autres mots, en tant que « manifestation attestée d'une surdétermination collective de la parole individuelle » (Mazière, 2005 : 9), le discours est le produit de l'individuel et du collectif, du stable et du variable, dépendant du contexte et de la norme. Parmi ces éléments, la question de

---

<sup>7</sup> Nous verrons dans le point consacré à l'analyse de discours en quoi cette différenciation ouvre également la voie à une distinction entre l'analyse de discours et d'autres perspectives de l'étude du langage.

l'individualité et de la subjectivité dans les formations discursives n'est pas sans cristalliser une série de tensions sur lesquelles il est utile de revenir dans le point suivant.

## *ii. Discours et subjectivité*

Mener une analyse de discours, peu importe la perspective (voir le cadre théorique *infra*), revient à répondre, au moins en partie, à des injonctions à la prise de position : sur la distinction (voire la dichotomie) qui existe entre le sujet et l'objet ou la structure et l'action, sur la manière d'intégrer les contraintes posées par les institutions sur les acteurs, sur la place accordée à la conflictualité, etc. Devant les débats qui s'offrent à nous, nous avons décidé d'approfondir la question de la subjectivité dans le discours en ce qu'elle permet, comme nous allons le voir, de faire remonter la plupart des autres tensions et, le cas échéant, invite à prendre parti (ce que nous faisons dans le chapitre 2). Dans les prochaines lignes, il s'agit donc de soulever une série de questions, de tensions et d'enjeux sur lesquels nous revenons dans la suite de la recherche.

En guise de préambule, citons Bourdieu (2001 : 290) qui, en interrogeant la mobilisation des représentations sociales par le discours scientifique, expose les raisons éventuelles de la méfiance des « savants » envers ce qui a trait à la subjectivité :

« Les raisons de la répugnance spontanée des « savants » envers les critères « subjectifs » mériteraient une longue analyse : il y a le réalisme naïf qui porte à ignorer tout ce qui ne peut pas se montrer où se toucher du doigt ; il y a l'économisme qui porte à reconnaître d'autres déterminants de l'action sociale que ceux qui sont visiblement inscrits dans les conditions matérielles d'existence ; il y a les intérêts attachés aux apparences de la « neutralité axiologique » qui, en plus d'un cas, font toute la différence entre le « savant » et le militant et qui interdisent l'introduction dans le discours « savant » de questions et de notions contraires à la bienséance ; il y a enfin et surtout le *point d'honneur* scientifique qui porte les observateurs – et sans doute d'autant plus fortement qu'ils sont moins assurés de leur science et de leur statut – à multiplier les signes de la *rupture* avec les représentations du sens commun et qui les condamne à un *objectivisme* réducteur, parfaitement incapable de faire entrer la réalité des représentations communes dans la représentation scientifique de la réalité. »

Un passage que l'on pourrait mettre en parallèle avec une réflexion de Foucault (2001 : 1046) : l'auteur rend compte d'un climat social favorable à l'expression même de la subjectivité, qui est nourrie d'« un refus de la violence exercée par l'État économique et idéologique qui ignore qui nous sommes individuellement, et aussi [d']un refus de l'inquisition



scientifique ou administrative qui détermine notre identité ». Si le terreau est propice à la subjectivité, il serait avant tout question de s'entendre sur ce que l'on entend par subjectivité et la manière dont elle pourrait être saisie dans (et par) le discours. Pour ce faire, il est utile de partir du travail de Benveniste (1966 : 259), qui fait de la subjectivité la « capacité du locuteur à se poser comme sujet ». Pour autant, prendre position sur la subjectivité peut être périlleux, tant le risque de se perdre dans des palabres paradigmatiques est présent. Nous désirons franchir cet obstacle non pas en l'éludant mais en nous concentrant sur quelques éléments nodaux de la subjectivité qu'il est possible de relier à notre recherche.

La subjectivité qui nous intéresse concerne deux types d'acteur, les journalistes et les politiques, qui s'inscrivent pleinement dans une société et des institutions propres. En effet, ils participent à leur champ (Bourdieu, 1982, 1997, 2001) et se constituent en institutions au sens de Mauss (1969 : 150), c'est-à-dire en un « ensemble d'actes ou d'idées tout institué que les individus trouvent devant eux et qui s'impose plus ou moins à eux ». Que l'on évoque des institutions, des structures, des ordres ou des normes, un cadre préexistant contraint toute subjectivité. Si l'on reprend l'acception de Benveniste (1966 : 262), se définir comme sujet demande une utilisation du langage qui agit comme une norme, voire comme une structure au sein de laquelle tout interlocuteur trouve une place en comblant un « vide » que ladite structure lui offre. Chez Benveniste (1966), la subjectivité est visible dans le discours à travers l'utilisation de la première personne (du singulier ou du pluriel) : un individu se constitue en sujet grâce à un « je » (ou à un « nous ») et identifie son interlocuteur au moyen d'un « tu » (ou d'un « vous »). À travers le discours, les personnes se positionnent notamment – voire essentiellement – par rapport aux autres et à d'autres groupes sociaux. Ce faisant, elles participent à un processus d'inclusion et d'exclusion. Dans la deuxième section de ce chapitre, consacrée à la production des discours des politiques et des journalistes, il est question de la manière dont les acteurs posent un discours à partir des contraintes que leur institution respective fait peser sur eux. À ce niveau, retenons que les acteurs s'expriment et agissent au regard d'une certaine subjectivité (qu'elle soit individuelle ou de groupe) avec des contraintes plus ou moins marquées.

Les éléments précités nous invitent à adopter le principe de prudence suivant à l'égard de la réflexion bourdieusienne introduite *supra* : reconnaître la liberté et l'égalité humaines qui s'exercent au-delà de tout déterminisme objectiviste (Dumont, 2004) n'empêche en aucun cas d'en connaître les « conditions d'apparition et d'existence, les limites et les expressions »

(Vibert, 2016 : 298). Charaudeau (2007 : 5) pointe à ce titre l'intérêt de porter son regard de chercheur sur :

« l'étude des *conditions communicationnelles* [mise en italique effectuée par l'auteur] qui font qu'un sujet, pris par les contraintes de la situation dans laquelle il se trouve, du support de transmission, des multiples possibilités d'expression discursive, essaye d'échanger ses intentions de signification et construit du sens en interaction avec son interlocuteur dans des rapports d'influence réciproques ».

Dès lors, bien avant d'exposer le cadre théorique, nous soutenons qu'il est nécessaire, dans notre recherche, de prendre en compte tant l'expression des acteurs que les normes, les institutions, les structures, les champs, etc. En d'autres mots, il convient de prendre en compte les éléments stabilisants qui inscrivent les politiques et les journalistes dans un environnement (médiatique, politique, social, etc.), le (re)créent ou le modulent. En effet, notre réflexion est la suivante : sans les normes, les structures et les institutions, il n'y a point de subjectivité, c'est-à-dire de processus de représentation et d'action du et sur le monde. Par exemple, lorsqu'un journaliste critique les pratiques d'un politique, il est, selon nous, possible d'analyser ce procédé discursif de trois manières : en s'intéressant à la critique en tant qu'acte individuel, représentation visible de la subjectivité ; en posant le regard exclusivement sur les structures qui ont contraint la critique et lui ont donné un sens *a priori* ; en donnant du crédit au discours de l'acteur tout en le remettant dans un contexte spécifique ainsi qu'un cadre agissant comme des dispositions d'action. Nous verrons plus loin l'intérêt heuristique que porte cette dernière.

Pour l'instant, montrons rapidement en quoi l'enjeu de subjectivité qui entoure les pratiques sociales et discursives des journalistes et des politiques constitue un point nodal de la recherche. Pour ce faire, prenons l'exemple du journalisme. Plusieurs auteurs ont interrogé la subjectivité, l'individualité ou encore l'autonomie du journalisme, notamment au regard du développement de sphères et de champs qui exercent des pressions sur ses pratiques (pressions politiques, économiques, etc.). Il est possible de placer de manière schématique ces auteurs dans deux camps distincts : les tenants d'un « complet assujettissement » et ceux qui soutiennent une « liberté absolument préservée » (Lemieux, 2010). Le curseur permettant de positionner tel ou tel auteur par rapport à ces deux visions de la subjectivité journalistique en entraîne bien souvent un autre, celui de la posture critique vis-à-vis du journalisme (voir la section 3 de ce chapitre). Par-delà les postures scientifiques, il apparaît que ces recherches possèdent un horizon commun : la capacité d'extraction de certaines contraintes (notamment

politiques et économiques) qui pèsent sur les journalistes constitue un point central de légitimité démocratique. Ainsi, qu'il s'agisse de pointer les nouveaux formats et le souci de légitimation de « nouveaux médias » comme *Mediapart* (Datchary, 2010), de détailler les mécanismes de résistance aux cadres imposés (Tsurumaki, 2010) ou de mettre au jour le lien intriqué entre individualité journalistique et *ethos* professionnel (Restier, 2010), la subjectivité du discours journalistique constitue une interrogation scientifique et un enjeu démocratique majeurs.

L'intérêt heuristique de la subjectivité journalistique se retrouve également au niveau des pratiques politiques. Ces dernières sont en effet parcourues de notions telles que l'autonomie des acteurs politiques face au monde économique ou financier, par exemple. Partant dès lors du principe que le discours ne constitue pas un acte isolé et hermétique, il est possible, et nécessaire, de se demander en quoi et comment il donne du sens au monde, ou plutôt comment les individus lui donnent un sens spécifique. Si l'on aborde le discours comme un prolongement de l'intention de communiquer, c'est-à-dire d'interagir (voir, par exemple, Charaudeau, 2007), les codes de compréhension du discours, son explicitation en somme, doivent occuper une véritable place de choix. Nous avons décidé d'aborder ce procédé complexe à travers le concept de métadiscours, entendu comme un procédé d'explicitation de ces codes. Il est discuté dans le point ci-dessous.

### *iii. Discours et métadiscours*

Dans la littérature sur l'analyse de discours, une phrase de Ducrot *et al.* (1980 : 40, cités par Borillo, 1985) est très souvent mobilisée : « dès qu'on parle, on parle de sa parole ». Face à cette assertion, nous avons rapidement compris que des notions telles que l'explicitation ou la réflexivité, feraient partie de notre recherche. En effet, devant des productions journalistiques et politiques qui émergent de polémiques et forment une critique, il semblait évident que les codes de compréhension du discours donnés par les acteurs mériteraient une attention particulière. Mais dès lors, que signifie donc « parler de sa parole » ou encore « prononcer un discours sur son discours » ? Afin d'apporter des réflexions à ce sujet, nous avons décidé de décortiquer le concept de métadiscursivité (ou de métadiscours) qui renvoie au double processus consistant à faire porter un discours sur lui-même et/ou à faire référence à « autre chose » que la situation qui entoure un discours. Les lignes qui suivent détaillent ce double processus.

Un métadiscours est donc en premier lieu un procédé discursif qui « dit quelque chose » à propos du discours en question et plus particulièrement sur la manière dont il doit être interprété, autrement dit la « *sort of 'preferred reading' for the discourse* » (Blommaert, 2005 : 47). En cela, cette composante du discours réfère à la manière d'appréhender, de comprendre et de saisir un discours. Par exemple, lorsqu'il pose son célèbre « J'accuse... ! » dans le journal *L'Aurore*, Zola donne un code assez explicite de compréhension : son discours entend accuser en pointant les failles et les manquements qui, selon lui, ont présidé l'affaire Dreyfus. Le métadiscours agit dès lors comme un outil d'explicitation visant directement le discours qui est en train d'être porté, sa situation, etc. Mais en sus de ces codes, un métadiscours peut viser des explicitations qui vont au-delà de ce discours de référence ou de la situation qui l'entoure. Le métadiscours explicite alors comment « *that discourse should be interpreted, situated in relation to context, social relations, and so on* » (Blommaert, 2005 : 253). Les codes de compréhension et d'interprétation proposés par le métadiscours sont dès lors très variés et renvoient tant à l'énoncé qu'aux relations sociales, au contexte ou encore aux institutions. Si l'on reprend l'exemple précédent, Zola défend Alfred Dreyfus, certes, mais explicite et dénonce le fonctionnement de l'armée en tant qu'institution.

Exposer le concept à travers ce double mouvement – d'autoréférence au discours et au-delà de ce dernier – est selon nous utile. Pour autant, il ne faudrait pas escamoter ni la complexité qu'il est possible d'associer aux métadiscours ni les débats que la notion engendre. Blommaert (2005) sépare ainsi les références métalinguistiques, qui portent sur la langue, de la structure des références métapragmatiques, qui portent sur les formes d'usage de cette langue. Une distinction que ne suit pas Hyland (2017 : 17) pour qui les métapragmatiques représentent les « *speakers' judgments of appropriateness of communicative behaviour, both their own and that of others* ». Sur ce point, notre recherche repose sur la métadiscursivité et non sur la métapragmatique pour une double raison : l'accessibilité (il est, d'après nous, plus aisé de se représenter un discours qui porte sur le discours plutôt que d'invoquer les pragmatiques, *pragmatics* en anglais) ; et la volonté d'insister sur l'objet de la recherche, c'est-à-dire le discours (ou, plus précisément, la critique publique en tant que discours), dans sa complexité, avec ses aspects à la fois linguistiques et pragmatiques (même si les seconds concentrent davantage notre attention).

Terminons ce point en insistant sur l'enjeu communicationnel que représente la métadiscursivité. En effet, nous souhaitons insister sur le fait qu'un métadiscours « *embodies*

*the idea that communication is more than just the exchange of information, goods or services, but also involves the personalities, attitudes and assumptions of those who are communicating* (Hyland, 2005 : 3, cité par Hyland 2017 : 21). En explicitant des codes, un acteur expose également sa propre personne en vue de communiquer avec d'autres personnes. En cela, comme le souligne Hyland (2017 : 21), « *by looking at these features systematically metadiscourse provides us with access to the ways individuals take up positions and align themselves with others* ». L'analyse de la métadiscursivité offre donc un regard sur la manière dont un acteur se positionne aussi par rapport à d'autres. À travers elle sont ainsi mis au jour de nombreux codes permettant une meilleure compréhension des discours.

#### *iv. L'analyse de discours*

Les précédents points ont permis de mieux cerner le discours et ses enjeux. À partir de ces derniers, nous proposons de nous intéresser à l'analyse de discours qui peut, selon les écoles et les approches, renvoyer à des conceptions bien différentes. Il n'est pas question de proposer un éventail complet des courants qui s'inscrivent dans ce champ de recherche ; plusieurs auteurs ont proposé pareil inventaire (voir, par exemple, Angermüller *et al.*, 2014 ou, sous une autre forme, Charaudeau & Maingueneau, 2002). De la même manière, cette thèse n'a pas pour objet de tenter de concilier les courants. Les quelques lignes qui suivent ont dès lors un triple objectif : montrer en quoi l'analyse de discours se distingue de l'analyse de contenu ; pointer les différences entre analyse de discours et analyse de la langue ; rendre compte de la diversité des courants qui se réclament de l'analyse de discours (ou, comme nous le verrons, des études de discours).

Pour commencer, nous soutenons que notre appréhension de l'analyse de discours dépasse largement celle de l'outil méthodologique. En effet, comme l'ont souligné Austin (1971), Butler (1990) ou même Wittgenstein (1980), il est possible de reconnaître au langage, que nous élargissons au discours, un pouvoir agissant. De plus, comme l'a montré Wittgenstein (1967), le langage, loin d'être une pratique individuelle qui ne permettrait qu'une communication d'états, de pensées, etc., s'ancre dans une réalité sociale commune et de partage. Analyser un discours revient dès lors à étudier non pas uniquement un texte ou un langage mais des « modalités de l'action » (Krieg-Planque, 2013), voire les actions elles-mêmes. Dès lors, cette recherche s'ancre bien dans une analyse de discours et non une analyse de contenu. Si nous accordons à cette dernière un réel intérêt heuristique en ce qu'elle permet

d'épingler « « de quoi » parle une locution verbale identifiée », l'analyse de discours porte un regard différent qui vise davantage la façon dont cette locution est construite, élaborée et proposée (Krieg-Planque, 2013).

En ce sens, la compréhension de la critique publique que s'adressent journalistes et politiques passe par l'analyse d'un processus de construction et non par celle d'une description de contenu<sup>8</sup>. Autrement dit, ce qui nous intéresse dans cette recherche ne réside pas tant dans le contenu de la critique publique que sur la manière dont elle est construite et ce vers quoi elle renvoie. Dès lors, l'analyse de discours s'éloigne également de celle de la langue. Dans *L'Archéologie du savoir*, Foucault (1969), prenant appui sur une littérature anglophone à l'époque plus abondante à propos d'une telle perspective, donnait une caractéristique pertinente à l'analyse de discours : elle ne vise pas la langue – du moins pas entièrement – mais son fonctionnement. Analyse de la langue et analyse de discours se situent dès lors à des niveaux différents, quand bien même certaines synergies entre les deux engendrent des recherches tout à fait pertinentes. À ce titre, de Saussure (1995) souligne bien qu'une analyse de la langue ne porte que sur la langue et qu'elle doit être dédouanée des autres éléments de langage. Ainsi, d'après lui, il n'y a pas besoin de disposer de contexte pour étudier une langue morte, au contraire.

Dans la suite de ce développement, il est essentiel de rendre compte de la diversité des approches de l'analyse de discours. Pour commencer, il convient d'aborder les discussions qui entourent l'appellation même d'« analyse de discours ». En effet, comme il a été souligné par Angermuller *et al.* (2014), l'analyse de discours est utilisée en français pour évoquer plus largement ce que les anglophones qualifient de *Discourse Studies*, qui englobent à la fois la *Discourse Theory* et la *Discourse Analysis*. Alors que la première renvoie à des études prenant en compte le pouvoir, le savoir et/ou la subjectivité, la seconde se penche davantage sur la langue, le contexte et la pratique (Angermuller *et al.*, 2014).

Bien sûr, de telles délimitations sont poreuses et des ponts sont régulièrement (et de plus en plus) établis entre ces courants. Pour autant, par exemple, aborder un objet discursif à partir d'une perspective post-structuraliste (comme Laclau & Mouffe, 1985 ou Butler, 1990) n'est pas la même chose qu'entreprendre le même exercice en reposant sur une approche interactionniste (par exemple, Gumperz, 1971 ou Sacks, 1992). Ancrages théoriques,

---

<sup>8</sup> Dans le chapitre 3, nous verrons que nous privilégions la notion d'articulation.

matériaux analysés, ou même desseins et appétences du chercheur (Delmas, 2012) ; autant de facteurs qui, ensemble, aboutissent à une problématique et méthodologie inspirées par l'analyse de discours. En ce sens, bien loin de l'application d'un outil, l'analyse de discours est un processus et une démarche complexes qui demandent une intégration dans la recherche dès ses prémices.

Enfin, soulignons que l'analyse de discours concerne le processus de construction de sens et de mise en fonctionnement de la langue. Elle interroge dès lors également les éventuels changements de sens en intégrant le contexte ou tout autre renvoi à des éléments non purement linguistiques, tout en ne masquant pas les stabilités de sens, quand bien même ces dernières peuvent, selon les courants, n'être considérées que comme temporaires. Par exemple, en associant le discours à une pratique d'articulation, Zienkowski (2017) invite à considérer son analyse comme une mise au jour d'un véritable agencement dépendant de nombreux autres facteurs que la langue.

#### b. La polémique

Maintenant que les contours du discours comme objet de recherche apparaissent avec plus de netteté, la suite de cet état de l'art porte sur l'élément déclencheur d'une critique publique : la polémique. Dans cette sous-section, la polémique est d'abord définie – notamment à partir de sa distinction avec la controverse – avant que ne soit mis en avant son intérêt pour cette recherche.

Phénomènes sociaux et objets scientifiques, la polémique et la controverse constituent des notions proches, au sens où elles renvoient toutes deux à des échanges discursifs constitués de désaccords. Pour autant, elles se distinguent, et choisir l'une plutôt que l'autre engendre des conséquences qu'il s'agit ici de mettre en lumière. Deux critères de distinction président cet exercice : la publicité et la conflictualité.

Commençons par interroger la portée publique de ces notions en puisant dans les travaux de Lemieux (2007), qui fait de la controverse un type particulier de conflit au sein duquel évoluent trois acteurs : deux parties liées par un différend dont l'action est mise en scène devant un public de pairs occupant la position de juge. Une des premières caractéristiques de la controverse réside dès lors en son relatif confinement, au sens où les acteurs principaux qui y sont impliqués sont des pairs, c'est-à-dire les personnes qui participent directement à la

controverse (Lemieux, 2007). Bien sûr, Lemieux (2007 : 199) souligne que les différentes parties peuvent facilement élargir le cercle des pairs, voire « solliciter des appuis parmi les profanes », mais, selon lui, la controverse s'entend davantage comme un procédé discursif mobilisé par des pairs et rendu public par la suite. La polémique, de son côté, s'inscrit dans une ampleur médiatique assez différente : alors que la controverse vise davantage des médias spécialisés (de pairs), la polémique trouve son terrain le plus propice au sein des médias de masse (Mauger-Parat & Peliz, 2013). La controverse et la polémique s'inscrivent donc de manière distincte dans l'espace public. En parallèle, l'implication d'un tiers au sein de cet espace n'est pas la même : constituant une sorte de juge en cas de controverse (Lemieux, 2007), c'est-à-dire une émanation d'un public particulier qui décide du bien-fondé des arguments, le tiers prend le trait de l'opinion publique en cas de polémique, et devra en déterminer le vainqueur (Yanoshevsky, 2003). L'idée qu'une polémique se conclut par un vainqueur n'est pas étrangère au second critère de distinction auquel nous avons décidé de faire appel, celui du degré de conflictualité.

Nous avons vu que la controverse prenait place dans un milieu de pairs, de personnes recherchant dès lors une sorte d'entente, ce qui n'est pas le cas de la polémique. En effet, alors que, durant une controverse, les parties discutent (en principe) de façon constructive, la visée de la polémique réside en la destruction et la décrédibilisation de l'adversaire (Mauger-Parat & Peliz, 2013). Kerbrat-Orecchioni (1980) évoque à ce titre la polémique comme une mise en scène d'acteurs combattant au sein d'une « guerre verbale de plume ». Nous remarquons dès lors que, si la finalité semble proche – convaincre un tiers – le mode d'expression et la virulence des propos entourant une controverse ou une polémique s'éloignent.

À travers ces deux mécanismes discursifs, il est donc question d'émettre arguments et contre-arguments dans la perspective de voir un tiers décider de l'issue des échanges. En cela, polémique et controverse constituent, selon nous, des moments privilégiés pour analyser la critique de manière générale : elles rendent plus facilement accessibles les positions et justifications des acteurs (Badouard, 2015) engagés soit dans un échange consensuel (pour la controverse) soit dans une guerre verbale (pour la polémique). Un autre aspect intéressant des polémiques et des controverses réside dans l'accès à ce type de moment discursif. Ainsi, les controverses (et les polémiques), entendues comme lieux d'« absence de faits considérés comme indiscutables » (Méadel, 2015 : 46), représentent des révélatrices « des modes



d'organisation du débat public en démocratie » et rendent compte des « modes de rationalité des acteurs » qui y participent (Badouard & Mabi, 2015 : 225). Autrement dit, à travers elles se pose en partie l'état du débat public et de l'espace public (en laissant les acteurs intervenir au sein d'une polémique ou d'une controverse publique, en les contraignant avec certains codes, etc.). En cela, les deux mécanismes peuvent être considérés comme des révélateurs démocratiques tout à fait pertinents pour notre recherche.

Pour autant, si l'intérêt heuristique des deux notions paraît évident, il convient de montrer que la présente recherche trouve dans la polémique davantage d'affinités. En effet, au niveau de la publicité, la critique qui nous intéresse se propage au sein de médias qui ne se cantonnent pas aux pairs comme dans le cas de la controverse. De plus, les journalistes et les politiques, bien qu'appartenant à des sphères relativement proches, ne peuvent être considérés comme faisant partie du même cercle de pairs. Il s'agit plutôt d'acteurs ayant des intérêts différents (mais parfois complémentaires) et pour lesquels le consensus ne semble pas, *a priori*, guider les discours. Enfin, le conflit qui entoure les échanges entre ces types d'acteur, s'il ne représente pas le liant de leur relation, ne saurait être escamoté et invite à privilégier une fois encore le concept de polémique à celui de controverse.

### c. L'espace public

La sous-section précédente a stipulé que les échanges entre journalistes et politiques se construisent et s'effectuent dans un lieu abstrait particulier : l'espace public. La présente sous-section a pour objectif de poser les contours de cet espace que Lefort (1981) qualifie d'expression d'opinions plurielles indispensable à la démocratie.

Évoquer – et invoquer – l'espace public dans une recherche appelle deux impératifs. Le premier implique de faire référence à Jürgen Habermas tandis que le second invite à rendre compte des discussions et débats que la théorie du penseur de l'École de Francfort a suscités. En effet, si nous partons du postulat que la réflexion habermassienne<sup>9</sup> sur l'espace public sous-tend une des théories fondatrices des sciences de l'information et de la communication (Lits, 2014), il nous faut à la fois reconcevoir cette pensée en tenant compte de ses limites mais aussi l'adapter à cette thèse. Nous sommes bien conscient des mutations diachroniques qui ont affecté l'espace public tout comme des flexions de sens et d'origine qu'il a connues. Nous

---

<sup>9</sup> Voir Habermas (1978 ; 1988 et 1992).

pensons notamment à son émergence (Briggs & Burke, 2010 ; Habermas, 1988), aux questions de privatisation de la vie publique – ou de publicisation de la vie privée – et aux phénomènes de déterritorialisation (Mongin, 2012) qu’il implique. Quatre étapes sont nécessaires pour mieux saisir la notion : un tour d’horizon de l’espace public tel qu’il a été imaginé par Habermas, les manières de repenser cet espace, sa composante communicationnelle et la pertinence de prendre en compte sa dimension (méta)discursive.

#### *i. L’espace public habermassien*

Dans un premier temps, situons, à la manière de Paquot (2009), l’espace public à partir de ses deux déclinaisons : au singulier et au pluriel. Alors que le pluriel renvoie aux espaces communs tels que les places ou les rues, le singulier fait écho à des « dispositifs », des « procédures » ou des « lieux tangibles » qui encouragent le débat public (Paquot, 2009). Afin de mieux comprendre ce « lieu » abstrait (et concret), il est fondamental de rappeler brièvement la représentation de l’espace public qu’avait Jürgen Habermas à l’époque de la publication de sa thèse. Pour cela, examinons d’abord le principe de publicité tel qu’il a été développé par Kant (1990) dans sa *Critique sur la faculté de juger*, concept sur lequel Habermas a assis une partie de sa réflexion. En interrogeant la manière dont les individus peuvent exercer cette faculté de juger, Kant (1990) inscrit la pensée de et dans la publicité à partir d’un acte individuel : celui de se représenter, pour guider une partie de sa pensée, ce que le public pourrait penser de telle ou telle chose ou situation. Émerge alors l’idée d’un espace où peut être pensé l’universel et qui prend en compte autrui. Comme nous allons le voir, le travail d’Habermas (1978) part de cette idée (assez monologique) pour arriver à une représentation dialogique grâce à la communication, entendue comme une discussion entre les individus qui guide la prétention à l’universalité d’une action et définit les principes considérés comme étant justes par et dans une société.

En effet, en décrivant l’évolution du rapport entre l’État monarchique absolu et la société bourgeoise émergente, Habermas (1978 : 38) pointe la nécessité pour la seconde de disposer d’un espace de discussion rendant possible « l’usage public du raisonnement ». L’espace public bourgeois est par conséquent constitué de discours et de réflexions guidés par l’intelligibilité mutuelle, l’argumentation et la raison au service de la bourgeoisie, conçue par l’auteur comme l’incarnation du contre-pouvoir (Habermas, 1978). La critique de l’État monarchique absolu et l’expression du contre-pouvoir s’effectuent à travers la presse, qui

cesse d'être uniquement au service de l'administration royale et devient un jalon essentiel de la publicité d'informations nécessaires au développement et au maintien de l'espace public (Habermas, 1978). Ainsi conceptualisé, l'espace public émerge des échanges et discussions d'une certaine catégorie de personnes guidées par la raison et la volonté de se constituer en contre-pouvoir légitime. Le prochain point montre en quoi une telle circonscription, qui demeure tout à fait pertinente pour comprendre un mécanisme émergent, gagne à être actualisée.

## *ii. Repenser l'espace public*

Nous allons d'abord montrer comment certains auteurs ont tenté de délimiter l'espace public alors que d'autres semblent plus circonspects face à ce genre d'exercice. Ces réflexions nous mènent à concevoir l'espace public comme pluriel et diversifié, ce qui permet (dans le point suivant) de réfléchir de manière plus spécifique aux rapports actuels que les médias et les journalistes entretiennent avec cet espace qu'ils ont aidé à façonner et dont ils assurent, de manière historique, la stabilité et la pérennité.

Depuis les travaux d'Habermas, la délimitation de l'espace public a fait l'objet de nombreux débats scientifiques. Mongin (2012), par exemple, part du principe que l'expression citoyenne qui émerge de l'espace public nécessite d'ajouter à la notion l'adjectif de politique (Mongin, 2012), mettant en avant un lieu de pouvoir et de contre-pouvoir. Les travaux de Miège (1995) prennent de la distance avec ce point de vue. Afin de s'extraire de cette vision quelque peu réductrice de l'espace public, il explique, après avoir montré en quoi Habermas lui-même ne cantonnait pas l'espace public au seul champ de la représentation politique, que cette vision est :

« le travers auquel n'échappent pas de nombreux travaux de politologues, ou de sociologues politiques, surtout de langue française, qui, trop exclusivement centrés autour de l'analyse des rapports entre dirigeants politiques, journalistes des grands médias audiovisuels et experts en marketing politique, en viennent de facto à réduire l'EP<sup>10</sup> au seul noyau dur de sa composante politique (Miège, 1995 : 50).

En vue de faire état de la complexité de l'espace public contemporain, Miège (1995) présente également une succession de quatre modèles de communication historiques qui

---

<sup>10</sup> Pour « espace public ».

l'ont façonné : la presse d'opinion, la presse commerciale de masse, les médias audiovisuels de masse et les relations publiques généralisées (Miège, 1995a). Pour l'auteur, il est possible d'associer ces modèles à des étapes historiques, même si leur intrication invite plutôt à les considérer comme des couches successives, la première venant enrichir la deuxième, la deuxième enrichir la troisième, etc. Nous partageons cette vision tant les caractéristiques des différents modèles sont, aujourd'hui encore, constitutives (à des degrés divers) de l'espace public. Or, Miège (1995a) dénonce la conception scientifique de l'espace public contemporain, qui s'établit directement et presque exclusivement à partir du premier modèle, libéral, et qui fut mobilisé par la sphère bourgeoise du XVIII<sup>e</sup> siècle en tant que levier de l'action politique et du contre-pouvoir (on retrouve ici son opposition à cette conception de l'espace public politique). Pourtant, argumente-t-il, la régulation et la délimitation actuelles de cet espace ne se limitent pas à la pratique, voire aux techniques, de la communication politique. Il soutient que la pénétration de la sphère privée par l'espace public élargit la notion à des considérations qui n'englobent pas exclusivement les aspects politiques (Miège, 1995a). Par ailleurs, de la privatisation de l'espace public résulte une prise en compte accrue des aspirations individuelles, ou de l'« objectivation de soi » comme le souligne Beaud (1986). Est notamment pointée ici l'autonomie engendrée par ce phénomène déjà présent dans les années 1980 et 1990 lorsque Miège et Beaud rédigent leurs travaux.

Afin de mieux saisir les récentes inflexions de l'espace public, nous désirons exposer la théorie des relations publiques généralisées, que nous avons déjà mentionnée *supra* et développée par Miège (1995a) et de la Haye (1984). Ce modèle est formé de deux caractéristiques principales. La première est une généralisation de l'utilisation des moyens de communication au-delà des administrations et des pouvoirs publics, englobant les entreprises et les autres organismes de la société civile (Miège, 1995b). La seconde réside dans l'aspect moins polémique des échanges qu'il engendre (Miège, 1995b). Plus précisément, le modèle se forme à partir de trois dimensions : la volonté des acteurs de recourir à des techniques permettant de gérer les relations publiques ; le développement des outils techniques qui peuvent moduler l'espace public ; l'incidence des médias audiovisuels sur les modèles précédents (Miège, 1997 repris par George, 1999). Le modèle vient compléter – sans les remplacer – les précédents et conduit Miège à exposer les évolutions de l'espace public. Malgré ses mutations, l'espace public est toujours perçu comme propice aux échanges d'arguments et un lieu d'émergence et de construction des opinions (Miège, 1997). En ce sens,

et même si Miège n'aborde pas directement ce point, nous estimons que les variations qui le traversent n'enlèvent rien à son indispensabilité au processus délibératif nécessaire à la démocratie contemporaine. D'autant plus que l'espace public n'est plus cantonné à la presse d'opinion des bourgeois du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais s'élargit à des acteurs très divers qui tendent, certes, à le fragmenter, mais le rendent davantage inclusif (Miège, 1997).

Dès lors, l'auteur offre davantage qu'une simple fresque historique des modèles de communication : il imagine un espace public différent selon les contextes géographique, socio-politique ou encore culturel (Miège, 1995a). En cela, il tend à rejeter l'idée d'un espace public singulier et universel et privilégie sa complexité, son caractère non pérenne et son accessibilité. Il est donc possible de se représenter un espace public fluctuant, caractérisé par la continuité dans le temps (ne se cantonnant pas aux grands rendez-vous médiatiques) et l'espace (s'insérant différemment au sein des États, des différentes sphères, etc.). En liant les modulations de l'espace public, non seulement à son histoire, mais aussi au caractère omniprésent de la communication (qui s'immisce dans les sphères privée, professionnelle, sociale, etc.), Miège (1995a) permet de réfléchir à une inscription de l'expression publique de la citoyenneté dans plusieurs « espaces ».

Il est vrai que la représentation d'un espace public unifié et résultant de la volonté des citoyens de s'unir pour le « bien public » semble obsolète et tend à laisser la place à une mosaïque d'espaces publics de différentes tailles, qui se chevauchent et sont interconnectés (Keane, 1995). Susen (2011) part de la thèse d'Habermas et montre en quoi cette dernière peine à expliquer le développement de ces différents espaces. Pour lui, le modèle habermassien correspond à celui de l'élite de l'époque – les bourgeois du XVIII<sup>e</sup> siècle – et ne prend dès lors en compte qu'une catégorie de personnes situées en haut de l'échelle sociale (Susen, 2011). Or, l'espace public actuel est de plus en plus composé de relations de pouvoir et de contre-pouvoir émanant de la société dans son ensemble, y compris des classes sociales qui ne font pas partie de l'« élite » (Susen, 2011).

Contre l'approche universaliste de l'espace public proposée par Habermas, qu'il juge réductrice tant sur le plan conceptuel qu'empirique, Susen (2011) insiste sur la nécessité de prendre en compte la multiplicité d'espaces publics simultanés et parfois compétitifs. En mobilisant la stratification sociale des sociétés contemporaines, il explique en quoi des groupes sociaux occupant parfois des positions subordonnées comme les travailleurs, les minorités – qu'elles soient politiques, ethniques, sexuelles ou religieuses – etc., proposent des

espaces publics « alternatifs » (Susen, 2011). Rejoignant Habermas, il montre alors en quoi ces catégories d'acteur visent à produire des discours parallèles aux discours des classes dominantes (Susen, 2011). Plusieurs chercheurs ont interrogé la constitution et le développement de ces espaces parallèles, notamment en posant la question du rôle des médias dans ce processus. Par exemple, Simonin (1995) pointe, entre autres enjeux, le rôle des médias dans le développement d'espaces publics régionaux, traversés par des changements qui s'éloignent de ceux de l'État central. À ce titre, ce qui nous intéresse particulièrement est l'aspect nodal des médias (et des journalistes) dans l'organisation de ces espaces. Nous développons cet aspect ci-dessous.

### *iii. Communication, médias, journalistes et espace public*

À partir de ce qui vient d'être souligné, il paraît nécessaire de s'intéresser de façon plus spécifique à la communication et aux médias dans l'espace public. D'emblée, soulignons que la prépondérance de la communication dans l'espace public constitue un objet de recherche régulier (voir, notamment, Paillart, 1995). Mouchon (1995), par exemple, met l'accent sur l'enjeu crucial de la médiation du discours dans l'espace public, et pointe en l'occurrence la domination de la télévision. Bien sûr, le texte a été écrit il y a presque 30 ans et devrait être actualisé : la médiation actuelle ne peut être saisie sans prendre en compte Internet et les réseaux sociaux numériques. Pour autant, le raisonnement de l'auteur demeure pertinent, notamment lorsqu'il évoque un espace public qui favorise l'émergence d'une « démocratie d'opinion » (Mouchon, 1995). Toujours est-il que ce cadre réflexif pose la communication comme élément structurant de l'espace public, sans lequel il est difficile de concevoir cet espace d'échanges et de débats.

En reposant sur la théorie d'Habermas, notamment sur la question de la marchandisation de la culture (Habermas, 1978 & 1992), mais aussi sur l'actualisation qu'en fait Miège (1997), ainsi que sur le caractère instable de la démocratie comme peut le soutenir Mouffe (1994), George (1999) interroge la place et le rôle des médias et des journalistes dans l'espace public. Il distingue trois étapes, trois moments clés, qui relient les journalistes, leurs rôles et l'accès à l'information. De ces moments, il fait émerger autant de catégories de journalisme : le journalisme d'opinion, le journalisme d'information propre aux médias de masse et le « journalisme structuré par les pratiques de relations publiques » qu'il lie au modèle de « relations publiques généralisées » (George, 1999 : 9) de Miège. Afin de mettre en exergue

un « affaiblissement du rôle du journaliste au sein même de la structure qui l'emploie », il cite Charon qui souligne :

« Sans avoir totalement disparue, la conception civique d'une information constitutive de la démocratie, où les journalistes contribueraient à former des citoyens par le débat d'idées, la pédagogie des faits ou la révélation des enjeux essentiels, est désormais en recul, relativisée par d'autres conceptions » (Charon, 1993 : 313, cité par George 1999 : 9).

À partir de ce constat, il montre en quoi la marchandisation de la culture a pour corolaire une concurrence accrue chez les journalistes ainsi qu'une dépendance marquée vis-à-vis des professionnels de la communication qui leur « mâchent » le travail, d'une part, et une homogénéisation de l'information, d'autre part (George, 1999). La concurrence exacerbée oblige à se distinguer des autres et à fournir une information de plus en plus rapidement. Quant au caractère homogène de l'information, l'auteur le relie à la théorie de la « circulation circulaire de l'information » de Bourdieu (1997 : 22, cité par George, 1999 : 9) qui rend compte de l'interdépendance des médias, et notamment de l'emprise des chaînes de télévision sur l'agenda des autres médias. Bien sûr, cette domination devrait être aujourd'hui nuancée mais le point essentiel ici concernant l'espace public réside en une probable perte de contrôle, voire de (contre-)pouvoir et de légitimité des journalistes. En effet, l'arrivée de nombreux acteurs qui, non seulement prennent part au débat public mais en plus élargissent son champ d'expression, tend à affaiblir les journalistes dans leur capacité à définir l'espace public et à y prendre part. Charon (1993), déjà dans les années 1990, notait justement l'éclatement d'un espace public composé d'une multitude de « discours circulants » qui entraînent une diminution du rôle journalistique en son sein. De nos jours, le nombre d'acteurs médiatiques qui participent à la formation et à l'évolution de l'espace public croît tellement (Garcin-Marrou, 2018) qu'il est nécessaire d'interroger la place que prennent les journalistes professionnels dans cet espace.

À ce sujet, il nous paraît indispensable de s'arrêter quelques instants sur le rôle des réseaux sociaux numériques, et de la communication numérique dans son ensemble, dans la constitution actuelle de l'espace public. En effet, comme le souligne Wallace (2018), les médias numériques permettent aux citoyens ordinaires d'exprimer leur opinion et de participer à la circulation des discours publics, alors que les médias, les journalistes ou les autorités perdent la fonction exclusive de gardiens des et courtiers en informations. Certains

travaux comme ceux de Kaiser *et al.* (2020) ont mis en exergue le rôle de plateformes comme Twitter et Facebook dans l'accès au débat public et à la circulation des opinions d'acteurs généralement périphériques, c'est-à-dire qui ne disposaient pas, avant le développement de ces outils, de l'accès à l'espace public. Pour leur part, Rauchfleisch *et al.* (2021) interrogent les variations de l'espace public suisse sur Twitter durant la pandémie de COVID-19 et mettent en lumière l'intérêt d'aborder certains enjeux à travers la notion de crise. Un espace public en crise répond à des logiques et dynamiques singulières comme la présence accrue d'experts, une mise à l'agenda modifiée et la possibilité offerte à des acteurs périphériques d'investir les espaces d'échanges. En cela, les travaux de Rauchfleisch *et al.* (2021) font triplement écho à la présente recherche. D'abord, ils montrent que les réseaux sociaux numériques, en particulier Twitter, constituent une composante de l'espace public (dont la circonscription et le rôle restent pourtant incertains). En effet, il semble que ce dispositif, *a priori* technique, accompagne les prises de position et les opinions d'acteurs très différents et, à ce titre, doit être pris en compte pour comprendre la composition de l'espace public. Ensuite, la recherche met en parallèle espace public et territorialité (Rauchfleisch *et al.*, 2021), supposant dès lors que l'espace public se trouve délimité, malgré l'absence de frontière qui régule les réseaux sociaux numériques. Enfin, nous rapprochons volontiers la notion de crise à la notion de polémique qui demande une prise de position et un jugement publics de certains acteurs (voir *supra*).

Nous avons particulièrement insisté sur la diminution du rôle de médiation des journalistes au sein de l'espace public, alors qu'ils tendaient jusque-là à détenir une sorte de monopole des moyens de communication publique. Nous estimons qu'une réflexion similaire peut être faite vis-à-vis des politiques. En effet, l'éclatement et la diversification de l'espace public et des acteurs qui le portent pourrait engendrer un amoindrissement de l'influence des politiques. Ainsi, journalistes et politiques, présidant naguère la constitution de l'espace public, doivent désormais, et de plus en plus, composer avec d'autres types d'acteur qui investissent, créent et modulent un espace public en constante mutation. Partant de ce constat d'instabilité relative de l'espace public, nous souhaitons présenter dans le dernier point de cette sous-section une de ses constantes, à savoir sa composante discursive. En effet, la littérature souligne bien que l'espace public, qu'il soit pluriel ou non, qu'il se développe *via*



les médias ou à l'aide d'autres canaux, est parcouru et construit à travers le discours comme élément nodal de toute formation d'expression publique.

#### *iv. Un espace (méta)discursif*

Habermas (1978) lui-même soulignait l'importance de la communication et de la composante discursive de la formation de l'espace public. Ce dernier a en effet offert un lieu d'expression pour la classe bourgeoise ainsi que d'échanges avec le pouvoir royal. À ce propos, nous faisons nôtres les propos de Lits (2014) rappelant le caractère peu conflictuel de l'espace public habermassien, construit autour de la raison et de l'argumentation et, dès lors, parcouru d'échanges relativement apaisés. Notre recherche s'oriente plutôt vers l'acception d'un espace discursif dessiné davantage à partir de la persuasion et de la séduction, considérant tant les moments de cohésion et d'entente que les aspects conflictuels. Au-delà du duo formé par les journalistes et les politiques, nous pensons que l'espace public contemporain s'éloigne de la vision habermassienne sur ce point.

Toujours est-il que l'espace public est parcouru de discours d'échanges d'opinions. Pour autant, comme nous l'avons déjà brièvement évoqué, l'accès à cet espace n'est pas garanti à tous. L'enjeu qui émerge de ce constat est donc le suivant : si l'espace public est discursif, quels sont les acteurs qui s'y expriment et comment leurs discours s'y insèrent-ils ? En d'autres mots, quels sont les acteurs légitimes à s'exprimer dans un tel espace ? Ces questions renvoient aux règles de l'énonciation publique auxquelles se sont intéressées Malbois et Kaufmann (2015). Énoncer publiquement quelque chose ne peut se faire qu'à partir de règles et de codes qui préexistent à l'énonciation : déroger à ces règles (plus ou moins explicites) entraîne presque automatiquement une réprobation publique (Malbois & Kaufmann, 2015). En ce sens, la capacité à intervenir dans l'espace public passe par une maîtrise de certains codes qui octroie la légitimité nécessaire à une telle démarche. Ce point de vue est tout à fait discursif, voire métadiscursif. En effet, d'après les autrices, la règle de l'énonciation publique possède un « potentiel critique » : « elle permet d'interpeller les instances énonciatives qui ne la respectent pas et de les forcer, au nom du Public, à rendre des comptes sur l'orientation de leurs énoncés » (Malbois & Kaufmann, 2015 : 2). Les acteurs de l'espace public y interviennent donc en posant un (méta)discours critique, parfois réflexif (au sens où il met au et à jour ces codes). Nous allons préciser cette idée dans la prochaine sous-section consacrée à la critique publique.

Ces différentes réflexions sur l'espace public témoignent du caractère nébuleux de ce lieu imprécis. Le saisir est pour le moins délicat et nécessite de l'interroger au travers de nombreuses dimensions. Parmi elles, nous estimons qu'il est utile de revenir aux fondamentaux et de fixer une partie de la réflexion sur le caractère public de cet espace, qui peut s'entendre de deux manières complémentaires. La première renvoie à la publicité des paroles contenues dans cet espace : par nature, l'espace public est parcouru de discours qui sont (en principe) accessibles au et visibles par le plus grand nombre. La seconde fait référence au destinataire de toute parole publique : le public. En effet, les discours qui sont contenus dans cet espace visent un destinataire particulier (plus ou moins défini, qui renvoie tantôt à l'audience, tantôt aux citoyens, par exemple).

#### d. La critique publique

Le moteur réflexif de cette thèse réside dans une compréhension fine de la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques. Cette sous-section vise à faire émerger certaines considérations conceptuelles autour de la notion à ce stade de la recherche. Pour ce faire, nous commençons par circonscrire quelque peu la critique publique, avant de montrer l'utilité de la relier à la métadiscursivité.

Tout d'abord, notons qu'il est nécessaire de laisser de côté la notion moderne de jugement critique afin de porter l'attention sur la critique en tant que marqueur de crise, d'une part, et d'appui à la prise de décision, d'autre part. L'étymologie latine du vocable suggère que la critique (*criticus*) « marque une crise » (*Dictionnaire en ligne de l'Académie française, 9e édition*, s. d.). Adjectivée et accolée au mot « discours », la critique se veut alors révélatrice d'une crise entre des acteurs – ici les politiques et les journalistes – qui produisent un discours de réaction à cette crise. L'étymologie grecque, quant à elle, voit en la critique (*crinein*) un « choix », un moyen de départager ; la critique est alors conçue comme un savoir pratique mobilisé dans le but « d'éclairer » le citoyen dans ses choix (Danblon, 2012). Trouvant son origine dans l'agora antique et précisée par Aristote dans ses travaux sur la rhétorique, cette conception de la critique se fait le miroir d'une action de délibération pratiquée sur la place publique (Danblon, 2012). À partir de ces éléments, nous définissons, pour le moment, la critique comme une action délibérative entreprise dans l'espace public lors de la manifestation d'une crise, dont l'objectif réside dans la prise de décision. À cette définition,

nous greffons le postulat qu'en la critique se loge une tentative d'altération des rapports sociaux et politiques (Barthe *et al.*, 2013), ce qui offre la perspective d'enquêter sur ses effets sociaux.

Pour autant, l'objectif n'est pas de saisir tous les effets sociaux engendrés par la critique publique que s'adressent les deux types d'acteur. En effet, il s'agit bien de porter le regard sur les discours des journalistes et des politiques, et non d'interroger leurs impacts et conséquences sur tel ou tel autre acteur (public ou non). Pour appréhender plus justement la critique publique, nous proposons, en nous inspirant de Zienkowski (2018), de concevoir la critique publique comme un métadiscours permettant de réorganiser les discours qui entourent une situation. La critique publique consiste dès lors en une production métadiscursive qui reconfigure « quelque chose ». À ce stade, il n'est pas encore possible d'identifier ce « quelque chose », mais retenons que, comme nous l'avons souligné dans une recherche précédente, critiquer publiquement ne consiste pas uniquement à faire des reproches mais à s'emparer de réprobations pour fournir un métadiscours sur, par exemple, le journalisme, l'espace public, le contexte, etc. (Tant, 2021).

## 2. La critique publique en contexte institutionnel

La présente section entend prendre appui sur les enjeux discursifs présentés ci-dessus afin d'explorer la manière dont les journalistes et les politiques produisent un discours au sein (et à partir) de leur institution respective. Nous allons voir que les textes scientifiques contiennent majoritairement des références aux identités (professionnelles, notamment), alors que nous préférons une approche par l'institution. Pour autant, dans un souci d'honnêteté scientifique, il convient dans un premier temps de rendre compte de ces recherches, avant de montrer la pertinence de considérer le journalisme et la politique comme des institutions. Toujours est-il qu'il est nécessaire, pour comprendre les mécanismes de production des discours (critiques), de les replacer dans un certain contexte : les journalistes et les politiques ne produisent pas un discours *ex nihilo* mais bien en s'appuyant sur leur(s) identité(s) et le contexte discursif de leur activité. Toute tentative d'appréciation de la production d'un discours critique invite donc à s'interroger sur la légitimité à produire un « discours journalistique » ou un « discours politique ». En vue de satisfaire cette volonté de remise en perspective des productions discursives des journalistes et des politiques, la section se décline en trois parties : une exposition du processus d'élaboration des discours journalistiques, notamment à travers la construction des identités ; un exercice semblable pour les discours politiques ; une réflexion sur la production discursive en contexte institutionnel.

La première sous-section se penche sur les processus de structuration identitaire des journalistes. Nous entendons montrer que les journalistes, au-delà de leurs différences (lignes éditoriales, appartenance à des courants politiques, etc.), dispensent un discours à partir de référents communs. Cette base partagée sert d'étalon pour mesurer la légitimité à produire un discours journalistique.

Ensuite, nous proposons d'appréhender la construction des discours politiques selon un schéma similaire. Nous mettons en évidence dans cette sous-section que la capacité à produire un discours politique est débattue par les auteurs et invite, comme pour les journalistes, à réfléchir à la légitimité des acteurs. Ce point en particulier pose la question de l'accès à la politique et au processus démocratique.

Enfin, nous terminons cette section par une réflexion sur les discours institutionnels, la manière dont se construit l'autorité et le processus de légitimation qu'elle requiert. La sous-section prend également appui sur la composante réflexive des discours politiques et journalistiques et jette un œil sur les métadiscours au sujet des institutions.

#### a. Journalistes et journalisme : identités et discours

Cette sous-section vise à rendre compte des recherches qui ont abordé la notion polysémique d'identité professionnelle des journalistes. Des études en ce sens ont été menées au sein de disciplines variées telles que les sciences de l'information et de la communication (Ruellan, 2011 ; Le Cam, 2012), l'histoire (Van Den Dungen, 2003) ou encore la sociologie (Neveu, 2001). À partir de cette littérature, nous désirons interroger la capacité des journalistes, en tant que membres d'une profession, à produire un discours (éventuellement critique). Dans un premier temps, nous mettons au jour les enjeux historiques et contemporains d'une telle structuration identitaire, avant d'aborder la place du discours dans pareille construction.

##### i. *Nous, journalistes<sup>11</sup> : enjeux historiques et contemporains*

Dans la perspective d'appréhender la notion actuelle d'identité – ou identités – des journalistes, nous proposons d'observer les mutations se produisant dans ce milieu depuis les années 1980. En effet, cette période est caractérisée, comme nous le verrons, par une série d'évolutions au sein du monde journalistique qui font écho à – ou sont les prémices de – celles que l'on peut observer plus récemment. Nous montrons que l'affirmation d'une identité commune n'a rien d'évident tant la profession de journaliste se constitue de pratiques, de contextes et d'enjeux disparates.

Dès les années 1980<sup>12</sup>, s'opère chez les journalistes une série de réflexions autour de leur rapport à la communication. Son développement a en effet, dans un premier temps, permis de catégoriser les médias en deux : ceux qui ont tendance à l'inclure dans leurs pratiques, en particulier la télévision, et ceux qui tendent à la rejeter, comme la presse (Ruellan, 2011). Pour autant, le rejet initial de la communication par les journalistes de la presse a laissé la place à son intégration progressive dans la plupart des rédactions. En effet, les communicants de toutes les sphères (politiques et économiques notamment) deviennent des interlocuteurs indispensables aux journalistes (Ruellan, 2011) qui n'ont d'autre choix que de les inclure à leurs pratiques. Sans tomber dans un déterminisme technologique qui reliait les types de

---

<sup>11</sup> Nous reprenons ici l'expression déictique de Denis Ruellan (2011) afin de mettre en exergue l'enjeu historique entourant l'affirmation d'une identité commune aux journalistes.

<sup>12</sup> Ce découpage arbitraire du temps est évidemment à prendre pour ce qu'il est, c'est-à-dire un moyen de pointer certaines tendances et évolutions qui peuvent s'opérer tant en amont qu'en aval de la période indiquée.

média aux identités journalistiques, nous voyons apparaître un défi qui se pose encore de nos jours : la délicate harmonisation identitaire de pratiques professionnelles très diverses.

Lors de la décennie suivante, Champagne (1995) constate une sorte de synergie des sphères politique, économique et journalistique dans laquelle il voit une « double dépendance » de la dernière envers les deux autres. Le champ journalistique à l'époque est marqué par un contexte de crise de confiance du public<sup>13</sup> envers des journalistes qui « fixent les termes du débat politique et en sélectionnent les acteurs » (Ruellan, 2011 : 216). Cette défiance progressive s'explique notamment par l'essor de la télévision qui, en plaçant l'immédiat au cœur du traitement de l'information, transforme profondément l'ensemble des pratiques journalistiques (Champagne, 1995a). De la course à l'information et à la diffusion ont émergé des scandales dont l'affaire des charniers de Timișoara fut l'exemple le plus visible, mais loin d'être le seul (Ruellan, 2011). De façon concomitante à une telle défiance, Champagne (1995) voit poindre une certaine relativité de la liberté politique des journalistes qui subissent notamment des contraintes économiques émanant tant des publicitaires que du public (Champagne, 1995). Il en résulte une double concurrence : entre journalistes de médias différents et entre journalistes d'une même rédaction. Si la première s'explique facilement à partir d'un contexte de compétition économique qui pèse sur les entreprises de presse, la seconde se découvre par la montée en puissance des journalistes d'investigation et des reporters qui se méfient de journalistes politiques trop proches de leurs sources (Saitta, 2008). Dans ces conditions de concurrence exacerbée, il n'est pas évident de trouver un dénominateur identitaire commun qui unifierait une profession, par exemple autour de textes identitaires comme les chartes déontologiques (Champagne, 1995a).

La modernisation technique des années 2000, quant à elle, poursuit deux objectifs : un gain de rentabilité et, surtout, une volonté d'« ouvrir une porte de dialogue avec le lectorat » (Augey, 2003 : 76). De nombreuses recherches se sont développées en ce sens, interrogeant principalement l'incidence d'Internet sur le journalisme. Ces recherches ont notamment porté sur le développement de nouvelles pratiques des journalistes (Ringoot & Utard, 2005) ou sur la production de contenus amateurs qui, entrant en concurrence avec les contenus

---

<sup>13</sup> Conscient de la fragilité de la notion de public – ou publics –, nous la distinguons, à la manière de Ruellan (2011), de celle d'audience : si la seconde peut être assimilée à une foule passive, la première postule que les journalistes ont une image positive d'un public qu'ils prennent en compte, notamment dans leur questionnement déontologique.

journalistiques, viennent directement remettre en question leur identité (Tredan, 2007). Une concurrence qui peut être mise en parallèle avec un recentrage des préoccupations déontologiques, tournées désormais vers un public devenu lui aussi producteur de contenu (Ruellan, 2011). L'introduction de réflexions par rapport au public dans la conception déontologique et identitaire des journalistes aurait pu uniquement se traduire par une (encore plus grande) complexité identitaire, mais, selon Ruellan (2011), elle offre également la possibilité aux journalistes de se distinguer, de s'affirmer comme « experts » de l'information, en comparaison à des acteurs amateurs.

Un questionnement identitaire semblable se retrouve au cœur même de la spécificité des journalistes web et de leur éventuelle identité propre (Pélissier & Diouma Diallo, 2015). Le Cam (2012) leur attribue la transnationalité comme caractéristique identitaire principale qui rend homogène un journalisme constitué de polyvalence, d'immédiateté et d'un sens du travail collectif et hiérarchisé. Il s'observe également une réelle diversité d'adaptation aux différents dispositifs technologiques, notamment aux réseaux sociaux numériques (Pélissier & Diouma Diallo, 2015). L'utilisation de Twitter, par exemple, oscille de la veille informationnelle aux productions en direct, en passant par la recherche de sources et la promotion personnelle (Pélissier & Diouma Diallo, 2015). Dès lors, il est selon nous difficile de repérer une identité professionnelle commune au sein de pratiques – et de contraintes – qui diffèrent à ce point. En fin de compte, lorsque Pélissier (2002) évoque une « élasticité identitaire » afin de qualifier la capacité des journalistes à répondre à la succession de défis technologiques, il invite à s'interroger sur l'adaptabilité en tant qu'élément nodal de l'identité journalistique.

## *ii. La construction des identités journalistiques à travers le discours*

Ce point repose sur le constat d'« inconfort identitaire » des journalistes établi plus haut afin d'interroger leur capacité à produire un discours, et ce alors que l'activité journalistique est empreinte de représentations sociales fortes et stéréotypées (Grevisse, 2016). Nous commençons par faire appel à la sociologie des professions afin d'identifier les caractéristiques principales de la constitution (discursive) d'un groupe professionnel. Ensuite, nous expliquons que la structuration identitaire des journalistes est multiple, variante et réactive. En d'autres mots, elle peut être décrite comme floue.

La sociologie des professions offre un regard pertinent sur la formation, l'organisation, la dynamique et les évolutions des groupes professionnels. Elle interroge, par exemple, la montée de l'individualisation professionnelle ou les processus d'inclusion et d'exclusion du groupe (Dubar *et al.*, 1991). Nous faisons reposer la réflexion suivante sur les travaux d'Orianne (2015), mais aussi de Teubner (1996), qui font du langage au sein des professions une source de structuration. À partir de cette prémisse, il est utile de prendre en compte la communication réflexive qui permet à un groupe professionnel de s'auto-référencer, de dresser ses limites et de statuer sur la qualité de ses membres (Teubner, 1996). Le groupe professionnel est dès lors engendré par l'auto-description à travers un processus discursif de réitération (Teubner, 1996). En ce sens, Orianne (2015), sur la base du concept philosophique de « ritournelle » de Deleuze et Guattari (1980), détaille la capacité d'un groupe professionnel à se constituer. La ritournelle est un concept pertinent en ce qu'il fait référence à des indices de délimitation et de réitération qui sont autant de manières de circonscrire le territoire d'un groupe professionnel, et ce d'autant plus lorsque ce dernier se sent menacé (Orianne, 2015), par la critique, par exemple. En cela, la ritournelle correspond à un processus discursif visant à construire et reconstruire une identité de groupe de façon évolutive, en se positionnant vis-à-vis d'autres groupes, parfois mis en concurrence les uns avec les autres (Orianne, 2015). Ce mécanisme fait écho aux recherches qui portent spécifiquement sur la formation et la dynamique des identités des journalistes. Nous pensons particulièrement aux travaux sur les discours métajournalistiques et les métadiscours journalistiques (voir notamment Carlson, 2015 ; Ogbebor, 2020) ainsi que sur le métajournalisme (Rodrigues-Rouleau, 2022), sur lesquels il sera judicieux de revenir.

Chez les journalistes, la construction du collectif, selon Ruellan (2010), a pour origine un partage de « valeurs », de « visions » et de « modalités sociales » formant la morale d'un groupe qui, pensé dans son rapport à la société, permet aux journalistes d'exister en un « nous »<sup>14</sup>. Le Cam (2005) souligne en ce sens que le journaliste façonne son identité non seulement pour lui mais également en se positionnant par rapport à des acteurs extérieurs à son « groupe ». Dès lors, il cherche, d'une part, « à se maintenir au centre de la définition du journalisme et d'autre part, à survivre aux changements auxquels il est confronté » (Le Cam, 2005 : 10). Neveu (2001), s'appuyant sur les travaux de Charon (1993) qui mettent en lumière

---

<sup>14</sup> Au sens de Baszanger (1990), repris par Ruellan (2010 et 2011), c'est-à-dire un « nous » qui se constitue principalement par rapport aux autres.



le morcellement du journalisme du point de vue des fonctions journalistiques, des médias, des spécialités, des lieux et du temps de travail, imagine une identité professionnelle à la fois éclatée mais également réactive : elle se construit en réponse à la critique des intellectuels, des juges ou encore des politiques.

Ce processus appelle une réflexion sur la constitution des identités via un double positionnement, interne et externe au journalisme. Le Cam (2009), par exemple, place le discours produit par les journalistes comme élément structurant d'une identité qui est, certes, changeante, mais cohérente, construite par des continuités. L'identité se représente alors comme une somme de discours produits par les journalistes. D'autres chercheurs comme Pignard-Cheynel et Sebbah (2014) ont repris cette idée du discours journalistique en tant que récit constitutif de l'identité d'un personnage selon la conception de Ricœur (1990). Il s'agit de penser la dimension identitaire d'après un triptyque formé d'un récit du passé, d'une expérience du présent et d'une vision de l'avenir (Ricœur, 1985). En ce sens, l'identité est un récit formé d'une succession de discours et de contre-discours visant à se positionner par rapport à d'autres groupes sociaux.

La maîtrise du discours est alors essentielle en ce qu'elle sert tant l'autodétermination du groupe que sa légitimité d'existence (Carlson & Lewis, 2015). Dans sa leçon inaugurale au Collège de France, Foucault (1971 : 10) réfléchit aux procédures d'exclusion d'une société – que nous rétrécissons au groupe professionnel – et à la volonté sous-jacente d'avoir une production discursive « contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée ». Lorsqu'il affirme que s'emparer du discours revient à s'emparer de la lutte, Foucault (1971) permet, comme l'a montré Ruellan (2010), d'imaginer le groupe comme une instance de restriction, la seule qui est légitime à parler d'elle (Ruellan, 2010 : 20). Cette restriction passe par la raréfaction : « rareté de l'affirmation et non point générosité continue du sens, et non point monarchie du signifiant » (Foucault, 1971 : 72). C'est à partir de cette notion de raréfaction que Ruellan (2011) peut faire de la déontologie un processus qui raréfie le discours en vue d'asseoir un contrôle de l'espace journalistique : seuls les journalistes se sentent habilités à définir le journalisme. Les textes déontologiques, sans indiquer ce que sont et ce que doivent faire précisément les journalistes, expriment dès lors de façon générique comment se comporter face à d'autres entités qui prétendent définir le journalisme (Ruellan, 2010). Se pose alors la question de l'intention, de l'origine de ces discours structurants. Ruellan, en interrogeant la proposition durkheimienne qui veut que l'organisation sociale précède la morale (Terrenoire,

1991, mobilisé par Ruellan, 2010) apporte quelques éléments de réflexion utiles. D'après lui, c'est bien la morale, à travers la déontologie, qui permet d'« ordonner les relations des journalistes avec leur environnement que l'on peut réduire à quatre entités : leurs pairs, leurs éditeurs, leurs sources et leurs récepteurs » (Ruellan 2010 : 9). Autrement dit, la construction de l'identité journalistique doit être pensée comme un processus discursif initié par la morale – à tout le moins un sentiment de partage de valeurs communes – mais dont l'intention n'est en rien « moralisatrice... mais organisationnelle » (Ruellan, 2010 : 10). Ainsi, une morale constituée de discours précède une organisation qui elle-même forme le groupe des journalistes. Il reste cependant à comprendre pourquoi cette morale, cette déontologie, ne permet que difficilement à ce groupe de reposer sur une identité stable.

Pour ce faire, nous allons observer les constructions identitaires d'un groupe professionnel parmi les mieux institués, les médecins, et identifier les éléments structurants permettant de les différencier du groupe des journalistes. Chez les médecins, le serment d'Hippocrate a pour effet de stabiliser une identité créée par et pour les médecins *via* la confirmation par les pairs (Pougnnet & Pougnnet, 2018). Lors de la soutenance de la thèse d'exercice d'un étudiant, le jury a le rôle et le pouvoir de distinguer « le médecin du non-médecin », c'est-à-dire d'inclure l'impétrant dans le groupe des médecins (Pougnnet & Pougnnet, 2018 : 12). Cette sanction est donc, contrairement aux journalistes, purement interne au groupe. Elle s'accompagne d'une confiance qui, par exemple, se traduit par une demande d'avis à un confrère sur un diagnostic, une requête qui témoigne d'un partage de l'identité professionnelle (Pougnnet & Pougnnet, 2018). La mouvance identitaire repérée chez les journalistes n'existe donc pas chez les médecins, notamment car leur identité ne se définit pas par rapport à d'autres groupes sociaux, contrairement aux journalistes (voir *supra*). De plus, chez les journalistes, la carte de presse vient, d'une certaine manière, conférer à une personne le statut de journaliste, même si son rôle dans la construction identitaire est nettement moins prégnant. Prenons deux exemples.

En France, ce sont les conditions d'accès à la profession, comme le fait de ne pas pouvoir exercer une autre activité ou de devoir travailler dans une entreprise médiatique, qui sont évaluées, et non les pratiques journalistiques (Ruellan, 2005). Plus précisément, la Loi de 1935, qui encadre et attribue, à travers la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJ), le statut de journaliste professionnel, retient les critères suivants : il faut exercer le journalisme en tant qu'activité principale, être subordonné à une entreprise

médiatique et ne pas exercer un certain nombre d'autres activités (Ruellan, 2005). Pour autant, détenir la carte de presse n'est pas nécessairement synonyme d'un partage de valeurs et de déontologie. En effet, si les détenteurs de la carte de presse possèdent un « attribut symbolique » (Ruellan, 2010 : 87), ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble des journalistes, notamment des pigistes dont l'indépendance (relative) ne mène pas de façon systématique à l'obtention de la carte<sup>15</sup>.

Pareille réflexion est opérable en Belgique. Dans ce pays, c'est la Commission d'agrégation, constituée par la loi du 30 décembre 1963, qui attribue le statut de journaliste professionnel en se basant sur l'Arrêté royal d'application du 26 janvier 1965 (Le Cam & Tant, 2018), qui fut abrogé et remplacé par l'Arrêté royal du 16 octobre 1991. Les conditions d'accès et la latitude décisionnaire laissée à cette commission, dès sa création, tendent à montrer que la carte de presse, *a contrario* du serment d'Hippocrate, n'a pas de réelle performativité identitaire<sup>16</sup>, et ce quand bien même les discours identitaires ont été structurants dans la mise en place de cette commission (Le Cam & Tant, 2018). Par conséquent, si déontologie et identité se défont de la carte de presse et de tout autre document ou instance qui les organisent, les journalistes, contrairement aux médecins, n'ont semble-t-il pas la volonté de centraliser leur morale afin de la muer en une sorte de code contraignant. Ce que Lemieux (1992 : 29) nomme « l'exigence civique d'indépendance » se traduit par le désir de ne dépendre de personne d'autre, pas même d'un éventuel ordre des journalistes duquel émanerait une déontologie qui est de toute manière, aux dires des journalistes, insaisissable, mouvante et « se fait au jour le jour »<sup>17</sup>. De plus, la littérature souligne que d'autres types d'acteur tels que les politiques, les citoyens et les activistes prennent part à la construction de l'actualité (Le Cam & Domingo, 2015). Ahva et Wiard (2018) ont conceptualisé un modèle qui rend justement compte de participation des groupes sociaux externes au journalisme à la production même du contenu journalistique. Ces pratiques, qui brouillent les frontières du journalisme professionnel, montrent à quel point une définition du journalisme sous un angle identitaire n'a rien d'évident.

Face à cette hétérogénéité, nous pouvons tout de même concevoir une identité journalistique aux contours assez indéterminés, certes, mais qui se structure à travers une

---

<sup>15</sup> Voir, par exemple, Pilmis (2015) qui met notamment en lumière le hiatus entre la détention de la carte de presse et la pratique *de facto* du journalisme.

<sup>16</sup> Voir les travaux de Pougnet et Pougnet (2018) sur la fonction performative de ce serment.

<sup>17</sup> Selon une formule de Michèle Cotta, ancienne directrice de l'information à TF1, sur France Inter le 27 juin 1990 (Lemieux, 1992).

somme de discours et de contre-discours visant à organiser des pratiques, voire des activités différentes. Cabrolié (2009) illustre cette ambiguïté par les discours de légitimation des journalistes web, dont certains estiment faire un métier complètement différent des journalistes du « papier », tout en faisant partie du groupe des journalistes. Il est intéressant de constater que cette volonté de légitimation, qui traduit un besoin de reconnaissance par les pairs, ne pousse pas forcément les journalistes web à vouloir se confondre aux autres journalistes et à former une même profession.

Dès lors, se pose une double question : les journalistes exercent-ils une même profession ? Si ce n'est pas le cas, est-il malgré tout envisageable de dégager le processus de structuration du journalisme tel qu'évoqué *supra* ? Le travail de Volti (2011) sur les critères constitutifs d'une profession apporte des éléments de réponse. D'après lui, une profession émerge à partir de critères : le partage de connaissances spécialisées, de standards, d'un certain code éthique, ainsi qu'une formation spécifique, une relative autonomie et un rôle social (Volti, 2011). Wiard (2015) a montré que, si ces critères sont applicables au journalisme, leur opérationnalisation est délicate et invite à prendre en compte un contexte de sous-traitance (« *outsourcing* ») du travail journalistique à d'autres groupes. Ce constat met en exergue un processus de professionnalisation du journalisme incertain même si, sous certaines formes, il regroupe des personnes dont les activités convergent, cela incite à qualifier le journalisme non pas de « groupe professionnel »<sup>18</sup> mais de « groupe professionnalisant ». À ce stade de la recherche, nous désirons insister sur la construction identitaire en tant que processus heuristique, en ce qu'il pose la question de la capacité des journalistes à produire un discours commun à partir d'un tel flou identitaire, quand bien même ce dernier serait bénéfique. En effet, comme l'a avancé Ruellan (1993), ce flou est peut-être justement la meilleure stratégie pour réagir aux contextes, aux variations ainsi qu'aux pressions extérieures.

Les travaux sur la structuration identitaire des journalistes, qui représentent un champ de recherche très abondant, permettent de réfléchir à ce qui définit le journalisme. Pour autant, tout en mobilisant une partie des réflexions qu'ils portent (sur les discours identitaires, sur les enjeux de légitimité à produire un tel discours, etc.), nous désirons considérer le journalisme comme une institution. La seconde sous-section aborde et montre la pertinence d'un tel choix.

---

<sup>18</sup> Comme l'a fait Wiard (2015 : 12).

## b. Politiques et politique : identités et discours

La sous-section qui suit entend interroger la littérature sur la notion de politique et sur les acteurs qui l'incarnent. Que ce soit par l'émanation des attentes citoyennes, l'espace contrôlé par des élites, les pratiques traduisant les luttes sociales, etc., la politique s'entoure de représentations assez éclatées que cette sous-section tente de faire dialoguer dans l'objectif de comprendre les identités que les acteurs politiques peuvent revêtir. Nous commençons par exposer les différentes conceptions de la politique, avant de proposer une réflexion sur ses acteurs et les pratiques qu'ils mobilisent pour s'inscrire dans cette institution.

### i. *Politique ?*

D'ores et déjà, nous pouvons souligner la difficulté que représente la désignation des acteurs de la politique, tant la notion même de politique reflète des considérations très diverses (définitoires, conceptuelles, théoriques, voire paradigmatiques). Afin d'essayer de dessiner d'éventuelles identités politiques, il est donc nécessaire de s'entendre sur les représentations auxquelles renvoie la « politique » et, à travers elle, sur la manière dont les discours politiques émergent. En ce sens, la littérature comporte deux tendances : la première est inclusive et voit en la politique un champ accessible à toute une série d'acteurs dont les activités peuvent sembler plus ou moins éloignées de l'exercice de la politique ; la seconde est exclusive et tend à cantonner la politique à des domaines de réflexion et d'application bien précis avec des codes qui rejettent les acteurs non politiques (au sens institutionnel). En présentant ces deux inflexions ci-dessous, nous montrons en quoi des positions différentes permettent d'appréhender plusieurs enjeux théoriques et méthodologiques. Plus précisément, nous avons choisi de diriger cette partie de l'état de l'art avec l'objectif de fournir des éléments d'identification des acteurs qui produisent un discours politique.

La conception inclusive imagine la politique comme étant relativement facile d'accès pour un nombre important d'acteurs qui produisent des discours politiques tout en n'exerçant pas forcément un métier directement lié à la politique. Plusieurs analystes de discours vont dans ce sens alors qu'ils dirigent leurs recherches vers l'analyse des productions discursives politiques. Ainsi, Okulska et Cap (2010) entendent la politique comme n'importe quelle communication humaine dont la visée est de poursuivre des objectifs discursifs dans différentes situations et configurations sociales. Leur conception de la politique dépend donc

des objectifs discursifs des acteurs et pas de l'accès à certaines structures institutionnelles ou organisationnelles. Répondant à la même logique, Fairclough et Fairclough (2012 cités par Zienkowski, 2019 : 6) estiment que la politique « *is about making choices and decisions about what to do, what action to take in response to a situation* ». Autrement dit, la politique fait directement référence à la prise de décision et ses acteurs se caractérisent par la volonté d'agir dans une situation particulière.

Zienkowski (2019), alors qu'il pointe l'absence, au sein de l'analyse critique de discours (Fairclough, 1993 ; Wodak, 2009 ; van Dijk, 1993 ; Okulska & Cap, 2010), d'une réelle réflexion sur la manière dont la notion de politique est articulée par de nombreux acteurs, en propose une autour du concept de « *metapolitics* ». Plus précisément, il explique en quoi les projets métapolitiques représentent des programmes, des pratiques et des discours qui ont pour objectif de reconfigurer l'espace public (Zienkowski, 2019). La délimitation des frontières de la politique (comprenant la langue, la pratique, la subjectivité et le mode d'organisation) qu'il propose renvoie directement à des enjeux de légitimité (Zienkowski, 2019). Cette idée de processus réorganisant l'espace public offre à certains discours politiques la capacité de donner un sens au-delà de la thématique précise qu'ils portent (écologie, immigration, etc.). Un discours métapolitique (re)pense, (re)produit et (re)configure donc l'espace public. Pour Zienkowski (2019), en se basant sur les travaux de Palonen (2006), la métapolitique, au-delà de reconfigurer l'espace public, a pour objectif de redéfinir ce qui peut être considéré comme un mode de pratiques politiques légitimes et de « reconceptualiser » la relation entre « *politics* » (*la* politique) et « *the political* » (*le* politique).

Ainsi, à la manière de Mouffe (2005) et inspiré de la pensée post-fondationnaliste, Zienkowski distingue *le* politique de *la* politique. Si la dernière se caractérise par les activités quotidiennes liées à la politique comme le travail parlementaire, *le* politique est chargé d'un sens plus ontologique lié aux fondements même de la notion de politique (Mouffe, 2005). Les pratiques des acteurs politiques, qu'elles s'inscrivent dans l'une ou l'autre conception, ne renvoient donc pas aux mêmes intentions et ne se traduisent pas toujours par la volonté de reconfigurer l'espace public. Pourtant, le concept de métapolitique, en invitant à réfléchir à la « réarticulation » du lien entre *le* et *la* politique ainsi qu'à la légitimité du discours politique dans l'espace public, propose un éclairage sur les différents mouvements qui tentent de changer les représentations politiques « classiques ».

Ces structures « classiques », au sens institutionnel, exercent une influence, voire une contrainte, sur la participation politique, ce que la littérature ne manque pas de souligner. En ce sens, Wodak (2009) fait de la politique un mode d'action qui dépend énormément du contexte et des traditions politiques propres à chaque nation. Conscient de ces pressions, Bourdieu (1981) estime que la démocratie représentative empêche l'accès au champ politique à de nombreux acteurs (« agents »)<sup>19</sup>. En distinguant, à partir de leur capital politique, les professionnels de la politique (« les mandataires ») des citoyens (« les mandants »), il montre que la scène politique est une représentation de la lutte des classes et que les politiques, non seulement en sont les interprètes, mais, surtout, sont les seuls à pouvoir réellement y participer (Bourdieu, 1981). Cette vision permet de réfléchir à la place et à la légitimité des acteurs politiques ainsi qu'à l'exclusion symbolique de celles et ceux ne bénéficiant pas d'un capital politique suffisant. Un autre apport de Bourdieu (1981) réside dans la manière de mesurer ce poids politique à partir du crédit reçu, sous forme de capital symbolique, soit directement par les mandants, soit par les « organisations » qui investissent les politiques (autrement dit, les institutions). Les acteurs politiques sont dès lors liés à ces organisations que sont les partis politiques et doivent en respecter les règles.

Dès lors, la pensée bourdieusienne souligne l'importance qu'exercent les structures propres au champ sur les hommes et les femmes qui souhaitent faire de la politique : connaissance de certains concepts, maîtrise de la pratique politique, capacité à porter un discours politique, etc. (Bourdieu, 1981). Bien sûr, ce texte de Bourdieu a été écrit dans les années 1980 et il serait possible de l'actualiser en prenant en compte le fait que les partis ne disposent peut-être plus de la légitimité de naguère, que le capital politique s'acquière sans doute d'une manière différente de nos jours et que la démocratie représentative subit actuellement une série de critiques citoyennes qui brouillent ce hiatus entre mandants et mandataires<sup>20</sup>. Cependant, la réflexion qu'il contient, qui se penche sur l'exclusion de certains acteurs ne disposant pas d'un capital politique suffisant et qui met en exergue la structure contraignante, permet de circonscrire la politique et rend moins ardue l'identification de ses acteurs. En cela, le texte propose une représentation de la politique et de son accès qui entre

---

<sup>19</sup> Ce faisant, le sociologue conteste cette situation comme en atteste, par exemple, le soutien qu'il portera à la candidature de Coluche à l'élection présidentielle de 1981.

<sup>20</sup> Nous pensons, par exemple, au mouvement des Gilets jaunes, en France, notamment.

bien entendu directement en opposition avec la vision inclusive exposée *supra*, laquelle sous-tend un accès possible à l'espace politique hors des structures décrites par Bourdieu.

## *ii. Les politiques : acteurs de la politique*

Le point que nous développons ici vise à répondre à la question suivante : qui fait de la politique ? Cette réponse nous permettra, dans le reste de la recherche, d'identifier certains producteurs d'une critique publique. Avant tout, rappelons que, déjà en introduction de cette recherche, nous avons bien exposé le signifiant que nous mobilisons pour parler de tels acteurs : « les politiques », qui renvoient aux professionnels de la politique. En cela, nous évitons d'évoquer, d'une part, les « acteurs politiques », une notion qui regroupe à la fois ces professionnels (notamment ceux qui ont reçu un mandat), les citoyens ainsi que les autres groupes d'intérêt et, d'autre part, les « politiciens » et « politiciennes », des appellations fréquentes en français mais qui possèdent une connotation négative (Schiffino *et al.*, 2022). Pour autant, le choix d'évoquer des « politiques » doit être situé et mis en parallèle avec les enjeux du processus identitaire relié à la politique.

Commençons par souligner que les identités politiques traduisent un enjeu démocratique important en ce qu'elles désignent les personnes habilitées à faire de la politique. Cette habilitation est mouvante et dépend fortement du contexte politique – tant au niveau local que national, voire international – mais aussi social. Songeons aux travaux de Lacorne (1980) sur l'efficacité des partis politiques au regard de leur centralisation qui montrent une diversité réelle des professionnels de la politique. Ces recherches, qui distinguent certains mandataires, font notamment référence à la position sur l'échiquier politique, à la teneur des revendications de certaines compétences, aux liens entretenus avec le parti politique, etc. (Lacorne, 1980).

Les hommes et les femmes politiques possèdent donc des missions et incarnent des rôles pouvant être très différents, de l'élu à une assemblée nationale au mandataire local pour qui la politique ne représente qu'une (petite) partie de l'activité « professionnelle ». Pourtant, ces personnes ont toutes en commun de faire partie, dans une certaine mesure, de l'institution de la politique. Lorsque Bourdieu (1981 : 18) différencie le capital personnel, qui tend à se diluer dans la fonction et dans le parti, du « capital délégué d'autorité politique », il atteste d'une construction de capital à partir d'une structure qui dépasse l'individu. Ce capital est « limité et provisoire », contrôlé par le parti, seul véritable acteur qui a collecté un capital



symbolique « de *reconnaissance* et de *fidélités* » (Bourdieu, 1981 : 19). Il résulte de cette délégation de capital politique une forte dépendance à l'institution qui rend difficile l'expression d'une identité personnelle liée à un capital individuel :

« L'institution donne tout, à commencer par le pouvoir sur l'institution, à ceux qui ont tout donné à l'institution, mais parce qu'ils n'étaient rien en dehors de l'institution et sans l'institution et qu'ils ne peuvent renier l'institution sans se nier purement et simplement en se privant de tout ce qu'ils sont par et pour l'institution à laquelle ils doivent tout » (Bourdieu, 1981 : 19).

Il existe donc bien une tension entre la diversité des identités politiques, d'une part, et les contraintes collectives qui les influencent, d'autre part. L'homme ou la femme politique, désirant maintenir un certain contrôle sur son identité (ou, du moins, sur celle qu'il ou elle renvoie aux citoyens), doit dès lors prendre en compte ces deux aspects.

Dans un contexte institutionnel, un des enjeux réside alors dans la légitimité, construite à partir de l'institution et de son incarnation plus individuelle. À ce propos, Le Bart (2000), lorsqu'il distingue les identités propres aux individus de celles qui sont prescrites, montre en quoi la manière dont les personnalités politiques se nomment et sont nommées relève de la tactique, voire de la stratégie, en vue d'obtenir la reconnaissance publique, autrement dit la légitimité. Pour Le Bart (2000), la façon dont on se présente, dont on se nomme et dont on nomme l'adversaire, joue un rôle essentiel, ce qui renvoie aux travaux sur la présentation de soi et l'*ethos* discursif (Amossy, 1999 & 2010). Il n'est pas question, à ce stade, d'insister sur les opérations discursives qui construisent cette image de soi, mais simplement d'en souligner le caractère essentiel. De nombreux auteurs ont montré l'importance du discours dans la construction des identités. Ainsi, Amossy (1999 : 93), en faisant correspondre *ethos* et identité verbale – qu'elle soit individuelle ou collective – estime que le travail sur l'identité, surtout en politique, est « toujours lié à des questions de lutte pour la légitimité et à une tentative de se placer en position dominante ou de conquérir une forme de pouvoir ». Dans un processus discursif durant lequel l'image que l'on renvoie aux autres est modifiable et modifiée en permanence, il est impératif de prendre en compte l'*ethos* préalable, c'est-à-dire l'image prédiscursive sans laquelle l'image discursive ne peut exister. Il s'agit d'un exercice de présentation de soi dont l'élaboration et la portée n'ont de sens qu'en saisissant les aspects tant individuels que collectifs.

Ce point a permis de cibler les autres acteurs qui seront considérés dans cette recherche : les politiques. En d'autres mots, nous nous intéressons aux acteurs de la politique institutionnalisée, qui incarnent l'institution politique et sont, en théorie, légitimes à porter un discours politique. Nous verrons dans le reste de la recherche qu'ils sont loin d'être les seuls à pratiquer la politique et encore moins à proposer un discours sur la politique. Mais là réside justement un trait pertinent de la recherche : étant donné que les politiques ne sont pas les seuls à faire de la politique, il existe un enjeu poignant de légitimité (et de légitimation) qu'il nous faut prendre en compte dans la recherche.

Dans ces deux premières sous-sections, nous nous sommes reposé sur la notion d'identité (professionnelle). Sans lui enlever sa valeur heuristique, nous souhaitons lui préférer l'approche institutionnelle. Si le chapitre 2 justifie en détail ce choix, soulignons à ce stade que l'appréhension du phénomène de critique publique gagne à considérer la politique, mais aussi le journalisme, comme des institutions démocratiques, davantage que comme des groupes professionnels « parmi d'autres ». En effet, nous estimons que rares sont les groupes professionnels vers lesquels pointent autant de représentations et qui sont parcourus par tant de débats sur leur légitimité et sur leur capacité à poser un discours d'autorité, un aspect que développe la prochaine sous-section.

### c. Politique et journalisme : institutions et discours

Avant tout, précisons que notre circonscription de l'institution repose à la fois sur Mauss (1969) et sur Douglas (1999). Le premier, déjà cité plus haut, fait de l'institution un « ensemble d'actes ou d'idées tout institué que les individus trouvent devant eux et qui s'impose plus ou moins à eux » (Mauss, 1969 : 150). Le second estime qu'il s'agit de groupements sociaux légitimés (Douglas, 1999). Considérer la politique et le journalisme comme des institutions revient donc à reconnaître à la fois les règles auxquelles sont soumis les acteurs et à prendre en compte leur légitimité au sein de la société. C'est sans doute ce dernier point qui permet, plus qu'un autre, de distinguer l'approche par l'institution de celle par les identités professionnelles. Nous soutenons que la légitimité représente un enjeu essentiel pour les politiques et les journalistes, et donc pour les institutions auxquelles ils se réfèrent. L'appartenance à une institution, plus que le processus de construction d'une identité professionnelle, sous-tend un tel enjeu qui s'accompagne d'une certaine production

discursive. La section aborde dès lors deux points : le lien entre discours institutionnel, légitimité et discours d'autorité, d'une part, et les métadiscours qui portent sur les institutions, d'autre part.

#### *i. Discours institutionnel, légitimité et discours d'autorité*

Comme annoncé, nous incluons politiques et journalistes dans cette définition large de l'institution qui regroupe les personnes « reconnues », censées disposer d'un « savoir, une compétence, une position, une expérience, un savoir-faire qui *autorisent* leur parole » (Monte & Oger, 2015). Ce « discours d'autorité » (Amossy, 2022) fait appel à une argumentation basée sur la « force de l'évidence » qui mue la description subjective d'une situation en proposition indiscutable (Guilbert, 2015 : 86). Autrement dit, il existe une tendance chez les acteurs politiques et journalistiques à présenter leur discours comme évident et dessinant un cadre « naturel », au sens de Goffman (1986). Pour autant, afin de bénéficier de cette capacité à produire un discours qui fait autorité, les politiques et les journalistes doivent bénéficier d'une certaine légitimité (Amossy, 2022). Instable, ou « imparfaite » comme le souligne Rosanvallon (2008), l'autorité discursive nécessite donc un travail de légitimation pour être octroyée (et conservée).

En cela, les acteurs institutionnels se situent dans un processus de légitimation constant, qui les oblige à se conformer aux exigences des personnes qui la leur confèrent (Rosanvallon, 2008 ; Amossy, 2022). Nous donnons dès lors à l'autorité discursive et à la légitimité qui la porte une dimension relationnelle essentielle (voir Amossy, 2022). Si l'autorité discursive représente une capacité, à faire porter sa voix dans l'espace public, par exemple, elle n'est pas immuable et les acteurs institutionnels sont amenés à mettre en place des mécanismes et des pratiques afin de ne pas perdre leur légitimité, ce qui rendrait caduque leur autorité.

#### *ii. Les discours méta-institutionnels*

Nous avons vu plus haut les possibilités qu'offre la prise en compte de la métadiscursivité dans le discours des acteurs. Dans cette réflexion sur les institutions, nous souhaitons mettre en avant le processus discursif qui consiste à porter un discours sur ces institutions. Nous touchons ici à la réflexivité des journalistes et des politiques qui font référence à leur institution, mais pas qu'à cette dernière, comme nous allons le montrer.

Pour appréhender les discours sur les institutions, faisons appel aux travaux de Carlson (2015, 2017) et d'Ogbebor (2020). Les deux auteurs s'intéressent aux métadiscours sur le journalisme mais leur mobilisation se révèle tout à fait pertinente pour la politique. Carlson (2015, 2017) a particulièrement mis en lumière l'intérêt d'étudier les discours métajournalistiques (*metajournalistic discourses*), qui renvoient à des discours sur le journalisme et produits par tout type d'acteur (journalistes, politiques, membres de groupes d'intérêt, citoyens, etc.). Il s'agit de discours qui explicitent les codes, les normes ou encore les valeurs du journalisme (Carlson, 2015, 2017). De son côté, Ogbebor (2020) distingue ces discours métajournalistiques des métadiscours journalistiques (*journalistic metadiscourses*), ces derniers étant uniquement le fruit de journalistes. Pour cette recherche, nous souhaitons appliquer les concepts des deux auteurs à la politique, et proposer de prendre en compte les discours métapolitiques (provenant de tous les acteurs) et les métadiscours politiques (provenant uniquement des hommes et des femmes politiques).

Dans cette recherche, nous utiliserons les termes de la façon suivante. Alors que les discours méta-institutionnels sous-tendent les codes liés à une institution en général (la politique ou le journalisme), les discours métajournalistiques et métapolitiques portent sur une de ces institutions en particulier. Tant les premiers que les seconds ne proviennent pas nécessairement des acteurs de l'institution : un journaliste qui souligne un aspect de l'institution politique produit à la fois un discours méta-institutionnel, de manière générale, et un discours métapolitique, en particulier. Les métadiscours journalistiques ou les métadiscours politiques, quant à eux, proposent une circonscription ou une explicitation de l'institution exclusivement par des acteurs internes à cette institution. Par exemple, une femme politique qui expose certains codes de la politique produit un métadiscours politique.

L'intérêt principal de ces métadiscours est qu'ils rendent accessibles les manières dont les acteurs institutionnels conçoivent leurs institutions alors qu'ils participent à ce processus continu de légitimation. De plus, Rodrigues-Rouleau (2022) a également montré que le métajournalisme, qu'il entend comme une production qui émane des journalistes sur leur institution, participe au maintien de l'autorité du journalisme.

À travers cette section, nous avons mis en lumière l'intérêt d'appréhender le journalisme et la politique, ainsi que la critique que s'adressent leurs acteurs respectifs, à partir de l'institution. Les enjeux d'identité, de règles et de normes, et les discours publics qu'ils

peuvent sous-tendre, seront, dans la suite de la recherche, interrogés à partir de cet angle. Par ailleurs, la littérature met particulièrement l'accent sur le processus de légitimation institutionnelle dont nous reconnaissons toute la prégnance pour un travail sur la critique publique.

### 3. La critique publique et les représentations liées au journalisme et à la politique

Des deux précédentes sections a émergé la volonté de placer les discours politiques et journalistiques dans un contexte institutionnel. Pour autant, le discours critique s'inscrit dans un contexte<sup>21</sup> qui dépasse le cadre des institutions et se trouve alimenté par certaines représentations sociales. Nous allons le voir, les principales représentations qui gravitent autour de la politique et du journalisme s'élaborent à partir de leur rôle dans la société, notamment leur rôle démocratique. À son tour, le rôle est mobilisé pour pointer les lacunes et le dévoiement de certaines pratiques politiques et journalistiques. Le principe défendu ici est le suivant : pour mieux cerner la critique publique que se renvoient journalistes et politiques, nous estimons qu'il est nécessaire de mettre au jour les représentations de ces acteurs publics et de leurs pratiques.

La présente section est dès lors construite autour de deux objectifs : rendre compte des représentations liées au rôle démocratique des journalistes et des politiques, d'une part, et montrer qu'une non-satisfaction de certaines attentes liées à ces représentations peut engendrer des critiques négatives à l'égard des journalistes et des politiques, d'autre part. Trois sous-sections sont élaborées : une exposition des représentations liées aux rôles des journalistes et à la critique qui les vise, un développement similaire pour les politiques et une mise au jour des représentations portant sur le couple formé par les deux types d'acteur.

#### a. Représentations autour de l'exercice du journalisme : de l'identification des rôles aux reproches

Le flou entourant les identités professionnelles des journalistes, tel qu'il a été repéré plus haut dans ce chapitre, encourage à interroger les divergences de représentation du rôle des journalistes dans la société ainsi que les valeurs qu'ils véhiculent. Sans nécessairement aborder cette partie sous l'angle fonctionnaliste, nous ne pouvons occulter que, historiquement, les journalistes ont endossé des rôles (rôle social, démocratique, etc.) et véhiculé des valeurs (objectivité, neutralité, exactitude, etc.). Tantôt revendiqués par les journalistes pour affirmer leur identité, tantôt mobilisés par d'autres groupes sociaux et tournés en reproches lorsque ces valeurs semblent faire défaut ou que les journalistes ne jouent plus le rôle escompté, les rôles et les valeurs liés au journalisme seront ici mis en

---

<sup>21</sup> Sur le contexte, voir la partie *ad hoc* du chapitre 2 consacré à la problématique et à la méthodologie.

perspective. Plus précisément, la littérature invite à faire du rôle démocratique des journalistes le point central de toute considération sur leur place dans la société. Ce premier point est développé avant de laisser la place à des éléments d'explication quant à la perte de légitimité des journalistes, notamment au regard de ce rôle démocratique. Nous mobilisons à cet effet la notion de participation qui, au regard de la situation actuelle de méfiance envers les journalistes, représente un outil réflexif tout à fait prégnant pour appréhender les reproches qui visent ces derniers.

#### *i. Rôle démocratique des journalistes*

Commençons par se faire l'écho des travaux qui ont mis en lumière la participation des journalistes à l'instauration de la démocratie (Wolton, 1991). En ce sens, Champagne (1995 : 219), partageant le constat que l'activité journalistique est « reconnue comme une véritable institution d'utilité publique nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie », voit en l'appui étatique à la presse (à travers des aides économiques) une garantie de la liberté d'expression contre l'emprise du pouvoir politique. Par rôle, nous entendons dès lors la place qu'occupent les journalistes dans une société démocratique. À ce sujet, Rieffel (2001) évoque un « acteur civique au sein des sociétés » alors que Touboul (2010) souligne l'importance du rôle social des journalistes. Avant de poursuivre sur le rôle démocratique des journalistes, éclaircissons quelque peu la notion de rôle journalistique qui est très fortement liée à celle de valeur.

À partir d'un travail de conceptualisation de la relation entre les médias et la société, McQuail (2006) estime que le journalisme performe, de manière continue, des rôles particuliers. Par rôle, l'auteur entend un mélange de tâches et d'objectifs qui sont reconnus socialement et possèdent une récurrence avérée, d'une part, et se caractérisent par une pérennité ainsi qu'une stabilité, d'autre part (McQuail, 2006). Il est intéressant de noter que McQuail (2006) insiste sur la place occupée par l'institution – ici, les médias de masse – qui régule et dirige les pratiques journalistiques à travers des normes émergeant d'un système de valeurs. En d'autres mots, il érige les valeurs en dispositifs (institutionnels) qui structurent les rôles journalistiques. Ainsi, quatre rôles sont distingués par l'auteur : un rôle de surveillance, un rôle de facilitateur, un rôle de collaborateur et un rôle critique (McQuail, 2006). Ces quatre rôles s'entremêlent pour faire des journalistes des informateurs (rôle de surveillance) qui, aidant la démocratie (rôle de facilitateur), s'associent – ou collaborent – avec la société et les

autres institutions (rôle de collaborateur) en vue de mettre à l'épreuve l'autorité (rôle critique) (McQuail, 2006). Bien sûr, si l'auteur met au jour ces rôles, il a bien conscience des débats qui traversent à ce sujet tant le monde universitaire que le monde journalistique. Il distingue ainsi une série de conflits inhérents à la mise en perspective des valeurs, des rôles et des représentations des journalistes : être neutre ou participer à la vie de la cité ; mobiliser uniquement les faits ou les interpréter ; jouer un rôle de « *gatekeeper* » ou défendre des intérêts particuliers ; suivre une vision idéale (ou idéaliste) du journalisme ou servir l'entreprise médiatique ; avoir un objectif non lucratif ou suivre des critères de rentabilité (McQuail, 2006). L'auteur montre bien que se positionner par rapport à ces conflits renvoie à des représentations bien différentes du journalisme. Pour autant, il estime que la forme la plus « normative<sup>22</sup> » du journalisme « *tend[s] to favor participation, advocacy, commentary and ideal, non-profit goals over the imperatives of the media organization embedded in the larger media industry and market* » (McQuail, 2006 : 51).

Selon cette vision, la participation des journalistes à la vie démocratique ne fait aucun doute : les médias constituent de véritables caisses de résonance pour les acteurs non médiatiques (McQuail, 2006). À travers une telle représentation de la participation, les médias ressemblent énormément à un *forum-agora* au sens de Le Bohec (2000b), c'est-à-dire à un espace qui permet la prise de décision, affirmant en ce sens le rôle prégnant des journalistes dans les démocraties contemporaines (au sein de l'espace public également). Dès lors, ces derniers sont des acteurs de la société qui peuvent tout à fait répondre à des intérêts particuliers. Autrement dit, les journalistes agissent comme membres de groupes d'intérêt pour lesquels l'attachement et la loyauté l'emportent sur la volonté de rendre compte objectivement d'une réalité unique (McQuail, 2006). L'auteur confirme donc sa vision normative et mouvante du journalisme qu'il oppose à la stabilité de l'objectivité. Ainsi, les quatre rôles qu'il épingle (facilitateur, collaborateur, critique et de surveillance) tendent à inscrire les journalistes au cœur de l'espace public, que l'auteur imagine à la fois conflictuel, traversé par des acteurs divers, et indispensable aux sociétés démocratiques (McQuail, 2006). À propos de l'espace public, Ahva et Wiard (2018) reconnaissent sa nécessité aux débats et à la vie démocratiques, une position que soutient Carpentier (2011), pour qui la participation à cet espace permet d'être reconnu comme un des acteurs de la société.

---

<sup>22</sup> Au sens d'idéal externe aux pratiques et aux actions journalistiques à opposer au journalisme qui rend compte de la réalité de manière objective (McQuail, 2006).



Le rôle démocratique des journalistes apparaît donc comme central et porteur de nombreuses représentations. Selon les auteurs et les courants de pensée, ce rôle particulier prend diverses formes et revêt plusieurs signifiants. Pour autant, que les auteurs évoquent la fonction de *watchdog* (Curran, 1991) ou de « Quatrième pouvoir » (Derville, 2017), leurs travaux rappellent, comme nous l'avons vu, le soutien indispensable de la presse à l'instauration et au maintien des démocraties contemporaines (Wolton, 1991). En effet, nous souhaitons insister ici sur le rôle historique qu'eurent les médias – et à travers eux, les journalistes – dans l'émergence et la consolidation du sentiment démocratique en « fournissant des informations, des analyses, des forums de débat et une culture démocratique partagée » (Dahlgren, 2009, pp. 2-3). Ce sentiment d'avoir joué – et de toujours jouer – un rôle démocratique important est d'ailleurs très largement partagé par les journalistes, qui tendent à se percevoir comme des consciences de l'opinion publique (Ruellan, 1997).

Bien entendu, la nature de la mission symbolique ainsi confiée socialement aux médias, et plus particulièrement aux journalistes, dépend du sens insufflé à la démocratie elle-même (Le Bohec, 2000a). À partir d'une mise en parallèle des diverses formes de la démocratie avec les différents rôles démocratiques, Le Bohec (2000a) met justement en exergue les rapports entre journalistes et politiques (qu'il nomme édiles). L'exercice fait émerger les idéaux-types relatifs à la démocratie, aux rôles journalistiques et aux rapports entre les deux types d'acteur. Ces idéaux-types, que nous avons décidé de ne pas décliner ici, montrent que le rôle démocratique des journalistes ne peut s'appréhender correctement qu'en tenant compte d'une certaine diversité. Surtout, la typologie proposée, ainsi que la mise en perspective à travers le journalisme local établie par Le Bohec (2000), fait une fois de plus ressortir un lien entre les rôles journalistiques et l'espace public en ce que la presse se doit de répondre au principe de publicité guidé par la « *res publica* ». En d'autres mots, la participation journalistique à la chose publique est non seulement une réalité mais aussi un véritable impératif démocratique. En cela, Le Bohec (2000) montre bien que les journalistes n'exercent pas ce rôle de façon passive comme de simples « relais » d'une information entre émetteur et récepteur mais s'inscrivent plutôt dans un champ social de manière relativement autonome et participative.

Le rôle démocratique des journalistes canalise de nombreuses attentes quant aux missions et aux fonctions qu'ils doivent remplir. En tant qu'intermédiaires représentant les citoyens

(Cornu, 1997) et leur donnant en partie accès à l'espace public, les journalistes possèdent une légitimité de principe. Or, une telle légitimité est loin d'être assurée, ce que nous expliquons dans le prochain point.

## *ii. Perte de légitimité démocratique par la non-participation au journalisme*

Comme nous l'avons vu, les journalistes se placent – et sont placés – au cœur de la vie démocratique, tant comme intermédiaires qui rendent possible l'expression citoyenne que comme acteurs participant à la vie publique et politique (à travers l'espace public). Pour autant, cette position, qui pourrait être considérée comme acquise, mérite d'être nuancée. Dans les prochaines lignes, nous rendons compte d'une remise en question de la place des journalistes au sein des sociétés, notamment de leur rôle démocratique. Ce phénomène trouve son assise dans des discours qui revendiquent une sorte de désillusion vis-à-vis du journalisme (Matheson, 2004). Il convient donc de relever les enjeux de légitimité du journalisme, auquel une partie de la population n'arrive pas – ou plus – à s'identifier. Pour ce faire, nous croisons la notion de légitimité avec celle de participation, une injonction de plus en plus présente et qui constitue un défi pour les journalistes.

Nous l'avons expliqué, la légitimité accordée aux journalistes trouve ses racines, au moins en partie, dans le rapport qu'ils entretiennent avec le public. Les journalistes jouent ainsi un rôle démocratique de « représentants » des citoyens et citoyennes (Cornu, 1997). Dès lors, l'identification du public aux médias et aux journalistes est indispensable à la légitimité, au risque d'engendrer son érosion (Esquenazi, 1999). Cette dernière, liée à un défaut d'identification, s'appréhende encore plus justement, selon nous, à travers une autre notion : la participation. À ce titre, le renvoi aux travaux de Cornu (1997) et Esquenazi (1999), qui datent de la fin du siècle dernier, si pertinents soient-ils devant le caractère contemporain des enjeux pointés par les auteurs, nécessitent une actualisation. En effet, alors que la représentativité demeure un enjeu essentiel, elle semble de plus en plus se conjuguer avec la non-participation citoyenne au journalisme.

Débutons par souligner qu'une partie significative des reproches adressés aux journalistes a pour prémisse une divergence de représentations du monde : certains acteurs (des politiques, mais aussi des citoyens) ne valident pas la manière dont les journalistes construisent ces représentations. Ce reproche s'accompagne bien souvent d'un autre qui vise l'accès très limité au processus de production de ces représentations par les journalistes.

Heikkilä et Kunelius (1998), en proposant une espèce de cartographie de la participation journalistique sur laquelle nous reviendrons ci-après, ont conceptualisé ce dernier reproche, ainsi que d'autres, et les ont catégorisés en trois composantes : l'accès, le dialogue et la délibération.

La première, l'accès, concerne les sources d'information qui font partie intégrante du travail journalistique ; elle correspond donc à l'accès *des* journalistes à leurs sources. Les auteurs mettent en exergue l'importance symbolique et démocratique du travail d'investigation des journalistes qui agissent « pour le public », notamment lorsqu'il est question de partager des informations détenues par l'« *establishment* » (Heikkilä & Kunelius, 1998 : 72). Le rôle démocratique ici reconnu consiste à mettre au jour des informations cachées ou détenues par une élite. La perte de légitimité des journalistes viendrait donc d'un dévoiement de ce rôle, par exemple s'ils se contentent de relayer le discours de l'exécutif ou si les informations qu'ils dévoilent ne sont pas utiles aux citoyens. De plus, la question de l'accès se décline également en accès *au* journalisme pour les non-professionnels de la communication. En privilégiant les élites dans leurs productions, les journalistes restreignent l'accès des citoyens à leurs activités, ce qui a pour effet de ne pas toujours proposer une répartition juste de la « publicité » (« *publicness* ») des différents groupes sociaux. Dans cette perspective, l'accès au journalisme est garanti aux seuls groupes sociaux qui donnent eux-mêmes accès à leur activité aux journalistes, selon un procédé de donnant-donnant qui tend à exclure les personnes minorisées (Heikkilä & Kunelius, 1998), ce qui fait l'objet de nombreux reproches.

L'aspect dialogique conceptualisé par Heikkilä et Kunelius (1998) se distribue en deux dimensions : le dialogue au sein de la pratique journalistique et le dialogue entre les journalistes et l'audience (et le public). D'abord, les journalistes ont tendance à estimer que la notion de dialogue s'applique avant tout à l'espace de discussion qu'ils créent. En ce sens, les journalistes ont pour mission de rendre accessible l'espace public à une variété de points de vue (Heikkilä & Kunelius, 1998). Or, selon les auteurs, la représentation d'opinions différentes au sein de cet espace se fait *via* une polarisation qui a pour corolaire des dialogues conflictuels entre deux camps (Heikkilä & Kunelius, 1998). Autrement dit, les citoyens ne se retrouvent pas forcément dans les propos des acteurs sélectionnés par les journalistes (Heikkilä & Kunelius, 1998). Ce constat est renforcé par un sentiment, de la part d'une partie du public, de ne pas pouvoir interagir suffisamment avec les journalistes, en tout cas pas de la

manière espérée (Heikkilä & Kunelius, 1998). À ce sujet, il est possible de distinguer deux approches. La première, classique, puise dans les travaux de Bakhtine (1984a & b, cité par Heikkilä & Kunelius, 1998) qui situent le versant dialogique d'une conversation presque exclusivement dans l'acte de lecture, et donc l'interprétation. L'autre, pragmatique, part du principe que le journalisme doit entamer une discussion avec le public (Dewey, 1927, cité par Heikkilä & Kunelius, 1998). Émerge de cette distinction un moyen de différencier une audience plus passive d'un public qui « agit » et tend à coconstruire le sens des informations, autrement dit, qui participe à la production journalistique.

Enfin, la délibération constitue le berceau des discussions et des opinions publiques d'acteurs non médiatiques. Cependant, Heikkilä et Kunelius (1998) estiment que l'acception « restreinte » (« *narrow* ») de la délibération prive les productions journalistiques de tout aspect idéationnel en ce qu'elles se cantonnent à la reproduction du réel. *A contrario*, il est possible de reposer sur une définition « élargie<sup>23</sup> » (« *deep* ») de la délibération, qui intègre davantage la composante publique du journalisme, orientée vers la résolution de problèmes (Heikkilä & Kunelius, 1998). Les journalistes jouent dès lors un rôle citoyen plus actif.

En réalité, ce modèle accès-dialogue-délibération relie la participation des acteurs non médiatiques (audience, public, citoyens...) au journalisme à une certaine forme de légitimité journalistique. En cela, ce type d'acteur dispose d'un outil de mesure de la participation qui lui permet de remettre en question cette légitimité. Ahva, Heikkilä et Kunelius (2011) ont confirmé la pertinence actuelle de ce modèle, écrit à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, en montrant que les trois composantes guident toujours la participation au journalisme, même à l'ère numérique, et permettent de produire un discours critique sur le journalisme (en se basant sur le degré de participation).

La participation en tant qu'outil d'évaluation du journalisme a fait l'objet de nombreuses recherches (Carpentier, 2011 ; Ahva & Wiard, 2018 ; Wiard, 2022) dont le point nodal se situe dans la description, la délimitation et la catégorisation de la participation. Invoquer la participation permet, entre autres, de « discuter et d'apprécier les évolutions médiatiques contemporaines », notamment en ce qu'elle rend compte du rapport que les médias entretiennent avec d'autres « sphères sociétales » (Carpentier, 2016 : 46). Carpentier (2016) distingue la participation, synonyme de codécision, de l'accès et de l'interaction. L'auteur

---

<sup>23</sup> Pour la traduction, voir Wiard (2022).

estime qu'une participation à l'activité journalistique n'est possible qu'à la condition d'un partage équilibré du pouvoir décisionnel entre groupes sociaux (Carpentier, 2016). Carpentier (2016) qualifie ce type de participation de « maximaliste », qu'il oppose à celle dite « minimaliste » qui se contente d'incorporer et d'instrumentaliser les activités des non-professionnels. Alors que le modèle minimaliste cantonne la participation démocratique à la représentativité, le modèle maximaliste estime que la représentativité seule n'est pas synonyme de participation démocratique :

« Le modèle maximaliste, par contre, se représente la démocratie comme une combinaison plus équilibrée de représentation et de participation où il est tenté d'accroître au maximum la participation. Le politique y est vu comme faisant partie du social, ce qui autorise une application large de la participation à de nombreux secteurs de la société (y compris les médias), tant à des niveaux micro que macro, que par rapport à la diversité sociétale. » (Carpentier, 2016 : 57).

Bien qu'heuristique et utile à une réflexion sur la remise en question de la légitimité démocratique des journalistes, la notion de participation proposée par Carpentier n'est pas partagée par tous les auteurs. Ahva et Wiard (2018) se basent sur le modèle de Heikkilä et Kunelius (1998) ainsi que sur celui de Ahva (2017) pour proposer un modèle d'analyse de la participation citoyenne aux organisations d'information locale. Leur modèle considère la participation comme un « *continuum* » (Wiard, 2022), c'est-à-dire une série d'étapes incarnées par l'accès, le dialogue et la délibération (Ahva & Wiard, 2018). Plus précisément, les auteurs croisent ces trois étapes avec trois domaines ouverts à la participation définis par Ahva (2017) : la communauté de pratiques, la production de contenus et les questions d'intérêt public (autrement dit, l'espace public). À l'inverse de Carpentier (2016), les auteurs estiment donc que la participation traverse toutes les étapes et tous les domaines précités. Ainsi, la question de l'accès des citoyens au journalisme se pose triplement : au sujet de la communauté de pratiques (accès à une organisation qui produit des contenus d'actualité), des contenus (accès à la production journalistique) et des problèmes publics (accès aux débats situés dans l'espace public) (Ahva & Wiard, 2018). Le dialogue avec les producteurs d'informations s'opère quant à lui au niveau des relations réciproques que l'organisation productrice peut établir avec les citoyens, ce qui peut également inspirer le contenu et influencer la constitution d'un problème au sein de l'espace public (Ahva & Wiard, 2018). Enfin, la délibération – qui est la véritable participation selon Carpentier – peut s'effectuer au sein de la communauté (en participant aux décisions liées aux projets de l'organisation), lors

de la production (les citoyens décident alors des contenus) et dans l'espace public (lorsqu'il est décidé de soulever tel ou tel problème public).

La non-participation (ou, du moins, une faible participation des citoyens) au journalisme représente donc un élément central des reproches adressés au journalisme et à ses acteurs, tout comme une source de perte de légitimité. Mis en parallèle avec un climat de méfiance envers l'institution, ce phénomène témoigne d'une distanciation entre les acteurs qui maîtrisent les codes médiatiques (les journalistes) et les autres (les citoyens).

Dans son ensemble, la sous-section a montré que rôles et reproches sont reliés aux représentations relatives au journalisme. La production d'un discours critique s'inscrit dans ce contexte que les journalistes, selon nous, ne peuvent pas escamoter. La prochaine section entend interroger les rôles des politiques et la manière dont les représentations qui les entourent peuvent, comme pour les journalistes, générer reproches et perte de légitimité.

#### b. Représentations autour de l'exercice de la politique : de l'identification des rôles aux reproches

Comme les journalistes, les hommes et les femmes politiques inscrivent leurs pratiques dans un imaginaire social préexistant. Les débats autour de leurs rôles et de leur place dans la société sont nombreux et engendrent des reproches provenant de champs fort différents (intellectuel, social au sens large, politique aussi, etc.). Cette sous-section entend, dans un premier temps, témoigner des échanges portant sur les rôles des politiques à partir de la notion de rôle démocratique, déjà utilisée pour les journalistes. Ensuite, nous montrons que, à l'instar des journalistes, les politiques connaissent une certaine perte de légitimité.

##### i. *Rôle démocratique des politiques*

Comme pour les journalistes, la littérature invite, afin de saisir la place qu'occupent les politiques dans la société, à s'emparer de leur rôle démocratique. Ce rôle, dont les contours peuvent sembler relativement flous, fait référence à un contrat de confiance entre une personne dépositaire d'une certaine autorité et les citoyens qui lui reconnaissent, mais aussi

lui confèrent, cette autorité, notamment à travers les élections<sup>24</sup> (Bourricaud, 1961). Nous parlons ici de la représentativité qui est, d'après nous, au fondement du caractère démocratique de l'exercice de la politique. En effet, nous rejoignons Bourricaud (1961) qui soutient que la confiance politique naît de l'identification à une personne et à un projet politiques : le représentant politique doit être capable d'incarner les attentes d'un groupe social et de les traduire dans ses pratiques politiques. Le rôle démocratique des hommes et des femmes politiques se conçoit dès lors comme un triple lien entre le peuple, les personnes qui le représentent et l'institution politique. En ce sens, comme le souligne Azkin (1960), les politiques disposent d'une autorité conférée par leur institution uniquement en raison de sa reconnaissance par le peuple. L'auteur montre que cette autorité n'a de sens que si la représentativité est adoptée par le peuple et que ce dernier, notamment à travers l'élection, a participé à la désignation de l'homme ou de la femme politique dans son rôle démocratique (Azkin, 1960).

Le rôle des politiques se conçoit dès lors comme étant, presque par nature, démocratique en ce que les acteurs professionnels de la politique sont indissociables de la démocratie elle-même. En effet, si l'on se base sur les travaux de Cammack (2019) relatifs à la *demokratia*, la notion de *demos* – de peuple, donc – renvoie, dans l'Athènes antique, non pas à un autogouvernement du peuple mais à une association entre ce dernier et l'élite politique. Lors de l'avènement de la démocratie, l'assemblée de citoyens devient seule détentrice du *kratos* – du pouvoir décisionnel – mais l'élite politique demeure un rouage essentiel à la démocratie. Nous comprenons en ce sens le rôle démocratique des politiques comme faisant partie intégrante de la réalisation de la démocratie, du moins dans son acception actuelle de démocratie représentative (avec plus ou moins d'intégration de délibération et de participation populaire selon les pays). En cela, la littérature rend compte d'un rôle politique démocratique lié à la représentativité : les acteurs politiques représentent les citoyens et citoyennes en vue d'exercer un certain pouvoir qui, en démocratie, appartient en réalité au peuple. Pour autant, comme nous allons le voir (et comme les précédentes lignes peuvent déjà le suggérer), ce rôle ne peut pas être considéré comme un acquis intouchable. Les reproches qui visent les politiques se construisent en effet principalement à partir d'une non-

---

<sup>24</sup> Pour les professionnels de la politique élus du moins.

reconnaissance de ce rôle démocratique, autrement dit d'une rupture entre le peuple et l'élite politique.

*ii. Perte de légitimité démocratique par la non-représentativité des politiques*

La littérature montre que, outre les pratiques illégales, comme des conflits d'intérêt ou des acceptations d'avantage, la perte d'identification constitue la source principale de méfiance envers les professionnels de la politique. Nous basons notre propos sur une possible « crise de la démocratie représentative », évoquée, par exemple, par Papadopoulos (2013), qui se développe depuis les années 1960. Ce phénomène témoigne de la difficulté des hommes et des femmes politiques à représenter des citoyens et, surtout, des groupes d'intérêt de plus en plus multiples et singuliers (Touraine, 1989). Une autre façon d'évoquer cette crise consiste à aborder la tension entre une « élite » politique incarnant l'abstrait institutionnel et des citoyens formant le peuple ancrés dans la « réalité contingente » (Worms, 2005 : 108). En cela, la légitimité qui, naguère, était accordée à l'élite abstraite, semble à présent lui être soustraite, au bénéfice des citoyens et des citoyennes. Reposant sur une conception habermassienne de la vie politique (et de l'espace public), une telle vision sous-tend dès lors un (re)déplacement de la légitimité politique, la faisant passer des professionnels de la politique aux citoyens libres, égaux et à la capacité décisionnelle légitime (Habermas, 1981).

Une telle perte de légitimité fait écho aux travaux sur la démocratie délibérative. Cette dernière tend à se placer en opposition à la démocratie représentative, proposant une confrontation et une mise en dialogue presque systématiques des opinions et enjeux politiques (Elstub *et al.*, 2016). De manière similaire, la participation citoyenne à la démocratie constitue une demande récurrente et prend appui sur la crise de la démocratie représentative. Devant une telle demande de participation, de nombreuses initiatives institutionnelles voient le jour pour intégrer davantage les individus au processus politique. Pourtant, ces initiatives sont loin de satisfaire les individus et les groupes sociaux visés. Dufrasne (2017), à partir d'une recherche portant, entre autres, sur les initiatives citoyennes européennes (ICE), rend compte de la déception qu'engendrent de telles émanations institutionnelles. En effet, soulignant notamment la rigidité des institutions, l'autrice montre à quel point le mécanisme proposé stimule autant qu'il déçoit :

« Les participants doivent gérer une tension entre, d'une part, un intense désenchantement vis-à-vis de l'Europe, de la fonction démocratique et de la



participation qui est proposée, et, d'autre part, une forme d'adhésion à l'Europe que suppose un tel engagement, accompagné d'espoirs et d'un certain idéalisme concernant la participation citoyenne. C'est effectivement en se saisissant de l'ICE qu'ils montrent leur foi en l'Europe, en un combat pour que l'Europe soit meilleure. Ce qui est extrêmement paradoxal mais tout à fait intéressant, c'est la coexistence de cette vision de ce que devraient être l'ICE et l'Europe avec une déception extrême vis-à-vis de ce qu'elles sont réellement. » (Dufrasne, 2017 : 66).

Ce passage est intéressant pour au moins trois raisons. D'abord, il met en lumière une absence d'adhésion à un mécanisme institutionnel désirant intégrer les citoyens à la politique européenne. Ensuite, Dufrasne (2017) met bien en exergue la tension entre un désenchantement lié à l'exercice politique, d'une part, et une adhésion à l'Europe, d'autre part. Cette tension est, selon nous, à rapprocher de la distinction entre une méfiance vis-à-vis d'une institution et une méfiance similaire vis-à-vis des personnes et des acteurs qui l'incarnent. Enfin, le paradoxe pointé par l'autrice dans la dernière phrase de l'extrait laisse entrevoir un métadiscours qui porte sur l'institution politique et vise à en dessiner les contours.

Ce genre de dispositif d'intégration se multiplie, notamment sous l'appellation de « mini-publics », autrement dit de petites assemblées, composées de citoyens tirés au sort, qui sont invitées à échanger sur un sujet d'intérêt public (Grönlund et al., 2014). La littérature se montre mitigée quant aux objectifs démocratiques de ces tentatives d'intégrer des citoyens à la prise de décision. Certains auteurs y voient la volonté de démocratiser l'action publique (Landemore, 2020) alors que d'autres les considèrent avant tout comme des stratégies politiques (Pateman, 2012). En parallèle de ces initiatives institutionnelles se développent des procédés similaires mais citoyens, « non pour adhérer à un projet associatif global longuement mûri et débattu et dont la réalisation s'inscrit elle-même dans la longue durée, mais pour mener une action spécifique, concrète, au résultat précisément circonscrit dans l'espace et dans le temps » (Worms, 2005 : 117). Autrement dit, des citoyens s'organisent et s'unissent de manière sporadique pour exercer la politique.

Le rejet actuel, par certains citoyens, de la forme institutionnelle de la politique remet directement en question l'autorité de ses acteurs. Schapper (2014) nomme cette tendance l'« ultradémocratie » ou la démocratie « radicale ». Nous voyons ici un paradoxe que met en lumière la littérature : d'un côté, l'intégration à la politique représente tant une demande citoyenne qu'un mécanisme mis en place institutionnellement alors que, de l'autre, les

personnes semblent agir de plus en plus en tant qu'individus et non comme citoyens (voir Schapper, 2014). En d'autres mots, les critiques qui visent les hommes et les femmes politiques comportent une tension entre une volonté d'intégrer la politique et son exercice, d'une part, et le désintérêt individuel, caractérisé par l'immédiateté et le sentiment d'indépendance vis-à-vis des normes, d'autre part. C'est dans un tel contexte que les politiques produisent des critiques, auto-adressées ou visant les journalistes.

Les deux sous-sections ont mis en avant le caractère indispensable du lien qui doit unir les acteurs publics au peuple, faute de quoi l'exercice démocratique n'est pas légitime. Par ailleurs nous avons montré que représentations et reproches semblent indissociables pour saisir au mieux les enjeux qui entourent les deux institutions. De la même manière, nous estimons qu'il est nécessaire de prendre en compte le même mécanisme d'oscillation entre représentations et reproches qui ont pour objet le « couple politico-médiatique ». C'est ce que développe la prochaine sous-section.

#### c. Le « couple politico-médiatique » : entre rôle démocratique et propagande

La dernière sous-section part des réflexions avancées en amont pour s'intéresser aux représentations qui portent sur la notion de « couple politico-médiatique ». Plus précisément, il est proposé une mise en relief des représentations faisant de l'intrication des pratiques politiques et journalistiques leur objet central. Partons d'un constat : la littérature cultive l'ambiguïté quant à l'influence des uns sur les autres. Par exemple, les journalistes sont présentés tantôt comme de véritables acteurs de la pratique politique, modifiant cette dernière au gré de leurs positionnements éditoriaux, tantôt comme étant presque assujettis aux contraintes que les politiques, pourtant exogènes à leur institution, font peser sur eux. Pour nous, l'objectif est de montrer que les représentations qui relient les deux types d'acteur vont de l'entente cordiale à un sentiment de collusion, ce qui soulève des enjeux qu'il est utile de mettre en lumière pour cette recherche.

Commençons par souligner que les auteurs s'accordent sur un point : les journalistes et les politiques exercent, ensemble, une influence sur les institutions et la démocratie. Ainsi, Cayrol (1997) place la relation entre ces types d'acteur au centre de la vie démocratique, au sens où elle participe au changement de ses règles. L'auteur pointe six changements concernant la démocratie et opérés par les médias dans leur relation avec les politiques : la personnalisation

du pouvoir, le phénomène d'*agenda-setting*, le déplacement du lieu de la politique, la structuration de l'environnement politique des citoyens, la modification des modes de discours et l'influence sur les comportements politiques, voire électoraux (Cayrol, 1997). Ces changements, nés de l'intrication entre les mondes politique et médiatique, peuvent expliquer une série de crispations qui traduisent un sentiment négatif vis-à-vis d'une telle influence sur la démocratie (Cayrol, 1997). La communication politique est alors associée défavorablement au journalisme ; certains auteurs, comme nous allons le voir, estiment qu'une telle relation dévoie en partie la démocratie.

Ce rapport entre journalisme et politique, et notamment entre information journalistique et communication politique, représente un objet de recherche ayant inspiré plusieurs auteurs notoires qui tendent à leur soustraire une partie significative de leur rôle démocratique. Nous avons décidé d'exposer à ce titre les idées de Bourdieu (1996), d'une part, et de Chomsky et Herman (2008), d'autre part. Nous avons conscience que ces visions constituent l'objet de nombreuses critiques pointant leurs limites<sup>25</sup>. Pour autant, nous soutenons que les enjeux et les représentations qu'elles véhiculent demeurent tout à fait pertinents et actuels.

La critique bourdieusienne des médias et de leur lien avec le monde politique se construit autour de l'idée de champ et d'influence entre les champs. Ainsi, le champ journalistique renvoie à un « espace social structuré, un champ de forces » que l'auteur caractérise comme suit : « Il y a des dominants et des dominés, des rapports constants, permanents, d'inégalité qui s'exercent à l'intérieur de cet espace – qui est aussi un champ de luttes pour transformer ou conserver ce champ de forces » (Bourdieu, 1996 : 46). L'aspect stratégique est clairement mis en avant : le positionnement dans le champ (c'est-à-dire comme dominant ou dominé, central ou périphérique) détermine la stratégie à adopter pour maintenir ou modifier cette position. La concurrence entre agents qui naît de ce besoin stratégique est économique, certes, mais également symbolique, même si Bourdieu (1996) lui-même reconnaît qu'il est moins facile de mesurer ce dernier aspect. Les dominants du champ journalistique sont les agents les mieux placés pour moduler cet espace selon leurs intérêts. Pour autant, l'auteur estime que l'autonomie, même des dominants, est toute relative. En effet – et là réside l'intérêt du concept de champ – il n'est pas question de concevoir le champ journalistique

---

<sup>25</sup> Nous pensons notamment à un article de Lemieux (1999) qui, se basant, entre autres, sur les travaux de Boltanski et Thévenot (1991), estime nécessaire un dépassement de la critique bourdieusienne des médias à partir de règles pragmatiques, autrement dit non arbitraires.

séparé des autres champs (économique, politique, culturel, etc.). Il est davantage question de dépendance et d'interdépendance, d'autant plus pour le champ journalistique qui formerait un champ relativement autonome. Effectivement, les différentes structures (politiques, médiatiques, sociales, etc.) s'influencent mutuellement et contraignent les journalistes à agir en fonction d'éléments externes à leur champ et à leurs pratiques (Bourdieu, 1996). Malgré tout, le champ journalistique possède un avantage sur les autres : il détiendrait le monopole sur leurs moyens de diffusion (Bourdieu, 1996). D'un point de vue démocratique, un tel monopole ne va pas sans interpeler l'auteur :

« On voit comment à travers les médias agissant comme instrument d'information mobilisatrice, une forme perverse de la démocratie directe peut se mettre en place qui fait disparaître la distance à l'égard de l'urgence, de la pression des passions collectives, pas nécessairement démocratiques, qui est normalement assurée par la logique relativement autonome du champ politique » (Bourdieu, 1996 : 74).

Dès lors, l'autonomie partielle du journalisme s'effectue au détriment de celle des autres champs. De plus, les journalistes, individuellement, dépendent de la situation de concentration de la presse, de la position au sein du champ journalistique de l'organe pour lequel ils travaillent mais aussi de l'autonomie de la production de l'information (Bourdieu, 1996). Bourdieu (1996) illustre cette assertion à partir des débats télévisés, censés donner la parole à la plupart des agents d'une situation, mais que l'auteur qualifie de faux débats. En effet, si la diversité se trouve visible sur le plateau, le dispositif journalistique exerce une censure qui se décline en plusieurs niveaux. Pour commencer, le présentateur ne se contente pas de donner la parole aux différents agents mais impose le sujet et la problématique de l'émission, autrement dit il impose les règles du jeu (Bourdieu, 1996). Ensuite, l'auteur insiste sur le fait que la diversité de personnes sur un plateau n'est pas synonyme d'égalité de parole. Il argumente son propos en expliquant que les journalistes et les politiques, en tant que familiers de la communication médiatique, sont davantage armés que les autres (Bourdieu, 1996). L'égalité médiatique devrait donc s'établir à travers une inégalité de traitement en offrant une aide (du temps ou un encadrement) aux non-professionnels de la communication (Bourdieu, 1996). Enfin, le troisième élément de censure mettant en cause le rôle démocratique des journalistes tient dans le scénario même de ces émissions pour lesquelles toutes les étapes ont déjà été fixées en amont (Bourdieu, 1996).

Ces trois éléments font partie de ce que Bourdieu (1996) nomme la censure invisible qui prend la forme d'une censure politique (choix du sujet, conditions de communication, limitation du temps de parole, etc.) et économique (loi du marché, grands groupes propriétaires des médias, etc.). L'invisibilité de la censure implique des « mécanismes anonymes » qui font du journalisme, en particulier la télévision, un « formidable instrument de maintien de l'ordre symbolique » (Bourdieu, 1996 : 14). Selon l'auteur, les informations présentes dans les médias sont cadencées par un ordre, une structure et des contraintes qui écartent les informations nécessaires aux citoyens pour exercer leurs droits démocratiques (Bourdieu, 1996).

Datant de la fin du siècle dernier, la réflexion de Bourdieu peut paraître datée, notamment car elle ne prend pas en compte l'évolution des outils de communication, et plus spécifiquement les réseaux sociaux numériques. Elle fait pourtant état d'une représentation des rapports entre politiques et journalistes que nous estimons tout à fait actuelle : les champs politique et journalistique, dans leur rapport à la société et à leur place démocratique, sont entrelacés et il est difficile de les dissocier. De la même manière, les critiques que porte Bourdieu, même si elles interpellent quant à leur justesse et leur manque d'objectivité (voir Lemieux, 1999), résonnent dans la critique négative appliquée aux médias de nos jours et, à ce titre, doivent être gardées à l'esprit<sup>26</sup>.

Un raisonnement assez similaire peut être établi à propos des travaux sur la propagande médiatique qui érigent la relation entre journalistes et politiques en mécanisme non démocratique au service d'acteurs manipulant les citoyens. Les premiers véritables questionnements autour du lien entre médias et propagande remontent à l'entre-deux-guerres lorsque la psychologie sociale s'empare de la question à travers l'ouvrage de Tchakhotine (1992), *Le Viol des foules par la propagande politique*, largement inspiré par les travaux de Le Bon (1895). Le point de vue de l'auteur est que les médias sont des acteurs de la propagande qui suivent une logique très pavlovienne et behavioriste faisant de la foule (on reconnaît l'influence de Le Bon), manipulée par les médias, un récepteur passif vis-à-vis de la propagande (Tchakhotine, 1992). Cette vision a inspiré pas mal d'auteurs pour qui l'expression de « seringue hypodermique » résume le paradigme des effets puissants des médias envers

---

<sup>26</sup> Les lignes précédentes font écho à un article consacré au *Média*, un média alternatif français qui se construit à partir d'une critique du journalisme traditionnel et dont les discours entrent en diapason avec les positions de Bourdieu (voir Tant, 2021).

une population passive (Derville, 2017). Nous n'insisterons pas sur cette position tant elle a été remise en question, notamment par Katz et Lazarsfeld (1955) qui ont proposé une théorie opposée dite des effets limités. Pour autant, nous gageons que cette représentation des effets directs des médias persiste (ou ressurgit) chez certains acteurs qui y voient un motif de méfiance envers les journalistes, mais aussi les politiques.

De leur côté, Chomsky et Herman (2008) proposent une perspective selon laquelle les médias exercent un rôle non démocratique passif. Plus précisément, ils mettent en avant le caractère incomplet de leur rôle critique, c'est-à-dire de leur capacité à se constituer en contre-pouvoir, car ils sont contraints tant par l'argent que par le pouvoir politique (Chomsky & Herman, 2008). Le modèle de la propagande médiatique qu'ils proposent montre en quoi l'information est filtrée à travers cinq composantes que nous résumons comme suit : l'aspect lucratif, le poids de la publicité, le nombre limité de sources d'information, les moyens de pression et la « religion nationale et mécanisme de contrôle » (Chomsky & Herman, 2008 : 26). En résumé, les auteurs estiment que les médias sont les porte-parole des élites gouvernementales et entrepreneuriales (Chomsky & Herman, 2008). Surtout, la théorie qu'ils avancent fait des médias des acteurs passifs d'une propagande. À ce titre, contrairement à Cayrol (1997), Chomsky et Herman (2008) estiment que les médias ne contraignent pas, mais subissent des pressions économiques et politiques les empêchant de jouer un véritable rôle démocratique de contre-pouvoir.

Synthétisons la pensée des auteurs. Le premier filtre, l'orientation lucrative des médias, sous-tend que la production d'informations est biaisée par la recherche de profit, qui engendre une interdépendance forte avec les multinationales, les banques et le gouvernement (Chomsky & Herman, 2008). La publicité agit comme deuxième filtre en ce qu'elle subventionne des médias qui tentent d'affaiblir leurs concurrents en monopolisant les ressources qu'elle lui procure (Chomsky & Herman, 2008). La contrainte publicitaire s'exprime jusque dans la modulation du public : « l'objectif des médias est d'attirer le public non pour lui-même mais pour son pouvoir d'achat, ce qui veut dire que « la taille et la « qualité » de l'audience est [sic] donc un enjeu crucial » (Chomsky & Herman, 2008 : 50). La transmission d'une propagande médiatique se retrouve également dans le choix des sources d'information. En effet, les médias ont besoin de disposer de sources stables sur lesquelles ils peuvent rapidement compter, en particulier les sources gouvernementales et politiques (Chomsky & Herman, 2008). À ces sources officielles s'ajoutent les sources privées et les experts qui les

incarnent (Chomsky & Herman, 2008). Les moyens de pression constituent le quatrième filtre qui stipule que les acteurs non médiatiques précités contrôlent, de façon directe ou indirecte, les informations médiatiques (Chomsky & Herman, 2008). Le dernier filtre, qui fait référence au principe de religion nationale, montre que les médias sont influencés par une idéologie externe à leur activité. La première édition du texte de Chomsky et Herman (2008), datant de 1988, l'illustration de ce filtre se base sur l'idéologie anticomuniste, ce qui nécessiterait bien entendu une mise à jour importante. Le modèle de propagande ainsi présenté sert des élites dominantes qui utilisent des médias dont l'autonomie est clairement remise en question, ce qui entraîne une fragilisation de leur rôle démocratique.

Par cette sous-section, nous tenions à accorder une place aux réflexions portant sur le lien entre la démocratie et son exercice, d'une part, et sur la relation étroite entre politiques et journalistes, d'autre part. Il n'a pas été question de faire du « couple politico-médiatique » un tout uniforme qui agit avec un objectif commun. À ce sujet, nous avons pourtant fait état de représentations et de reproches visant l'élitisme supposé des deux types d'acteur. Une accusation qui s'accompagne souvent d'un déni de leur rôle démocratique. Insistons donc sur le fait que les travaux ici mis en exergue font écho à la résurgence d'une critique négative portant sur les pratiques d'une élite politico-médiatique. Ce groupe, auquel il est possible d'associer d'autres types d'acteur comme les acteurs économiques ou scientifiques, confisquerait la démocratie (voir, par exemple, De Cleen, 2019).

La section proposait de relier rôles et reproches pour mieux saisir la place des journalistes et des politiques dans la démocratie. Bien qu'essentielle, cette dernière est discutée, débattue et critiquée par nombre d'acteurs. Il ressort de la littérature que la légitimité des journalistes et des politiques est fragile et régulièrement remise en question, en particulier leur rôle démocratique. Les institutions qu'ils incarnent subissent une crise due à la méfiance qui doit, selon nous, être mise en relation avec le développement actuel de mécanismes d'exercice de la démocratie alternatifs ou parallèles.

#### 4. La critique publique dans une relation d'interdépendance et de tensions

À ce stade de la recherche, nous n'avons pas encore suffisamment consacré d'espace au fonctionnement et à la dynamique de la relation entre acteurs démocratiques, au sein de laquelle se développe la critique publique. Les rapports que les journalistes entretiennent avec les politiques sont chargés d'ambiguïtés et les recherches qui évoquent ce lien particulier font ressortir un entremêlement d'interdépendance et de tensions. Cette section entend relayer ces travaux à partir de l'angle suivant : les deux types d'acteur semblent avoir construit, au fil de leur histoire, une relation qui voit émerger à la fois des demandes (de visibilité, d'interviews, etc.) et des réprobations (rupture du lien de confiance, pratiques contraires à certaines représentations, etc.). La section se développe à partir de trois éléments : l'interdépendance, les tensions et la relation ternaire.

Dans un premier temps, nous explorons la relation à travers l'interdépendance, ce qui met en lumière les liens étroits entre les deux types d'acteur. S'ils ne peuvent pas être confondus, ils exercent très souvent leur activité en parallèle et selon des objectifs relativement convergents, ou du moins compatibles.

La deuxième sous-section prend la première à revers et pointe les tensions entre politiques et journalistes, ce qui peut expliquer l'émergence d'une critique des uns vis-à-vis des autres (en tout cas dans ses aspects négatifs). Il s'agit donc de compléter les éléments d'interdépendance repérés au préalable pour montrer que l'étroitesse de la relation n'empêche en rien la conflictualité.

La dernière sous-section fait état de la composante ternaire de la relation entre journalistes et politiques qui contient, presque par essence, la présence d'un ou de plusieurs tiers. En effet, nous allons voir que, si la relation est portée par ses acteurs, elle est construite également par et pour d'autres types d'acteur comme les citoyens, le public, les Québécois ou les Français, etc.

##### a. Une relation basée tant sur l'interdépendance...

Un des aspects les plus interrogés par la littérature réside en la dépendance des journalistes vis-à-vis des politiques en tant que sources d'information. En effet, les politiques représentent bien souvent le point d'origine de l'information liée à la politique. Sigal (1973) épingle cette dépendance historique directe des journalistes face à une source incontournable, notamment lorsqu'il souligne la sous-représentation manifeste des initiatives journalistiques par rapport



aux conférences et autres communiqués de presse. Les journalistes dépendent donc des initiatives politiques pour récolter et diffuser des informations.

Pour autant, cet état de dépendance *a priori* passif et manifeste des journalistes vis-à-vis de leurs sources est à nuancer car ils mettent malgré tout en place certains (ré)équilibrages (Legavre, 2011). D'abord, ces journalistes, qui peuvent subir des pressions, voire des manipulations, essaient en parallèle d'exercer un réel poids par leur recherche d'informations (Charaudeau, 2011). Ensuite, ils possèdent un outil, l'écriture journalistique, qui les éloigne de la restitution pure de la parole politique, ce qui représente un enjeu essentiel d'indépendance. Neveu (1993 : 8), par exemple, fait état de la volonté de s'extraire de cette « dépendance variable à l'égard des sources », notamment grâce à la mobilisation de formes d'expression particulières. Ces stratégies, qui n'ont pour autre objectif que de dépasser le statut de « courtier » en informations brutes (Cornu, 1998), s'expriment à travers différents genres journalistiques auxquels Neveu (1993) associe une autonomie éditoriale croissante. En premier lieu, la brève est caractérisée par un effacement presque total lors duquel le journaliste refoule « toute subjectivité visible » (Neveu, 1993 : 16). Selon Neveu (1993), le lien de dépendance à la source serait ici très marqué et se traduirait par une utilisation de tournures impersonnelles, mobilisées afin de rendre compte de faits. Toujours d'après, Neveu (1993), cette neutralité et cette objectivité (apparentes, du moins) semblent également constituer le moteur des tribunes, sorte de « tribut » accordé par les journalistes qui remplissent leur fonction démocratique d'accessibilité de la publicité discursive. L'entretien, quant à lui, a pour objectif d'astreindre l'interlocuteur à sortir, au moins en partie, d'un discours préconstruit (Neveu, 1993). Permettant un degré d'autonomie plus élevé, le papier d'« analyse stratégique » offre de son côté une réflexion qui va au-delà du constat et permet au journaliste de se muer en expert ; il s'agit dans ce cas d'expliquer, de mettre en perspective à travers un discours davantage normatif (Neveu, 1993). Enfin, l'éditorial octroie un droit d'expression offert à des journalistes qui s'autorisent l'abandon partiel de certaines considérations et précautions (Neveu, 1993). Saitta (2008) opère une autre classification et distingue trois formes textuelles mobilisées par les journalistes afin de se distancier de leurs sources politiques : le décryptage de la communication politique, les anecdotes et le récit politique. Elle insiste particulièrement sur ce dernier qui représente l'outil de prédilection de la désacralisation des personnalités politiques et dans lequel est mobilisé un registre tant ironique qu'empathique, oscillant entre fascination et répulsion (Saitta, 2008). Ces recherches

illustrent bien le rapport tendu entre les deux types d'acteur et la volonté des journalistes de s'éloigner, au moins symboliquement, d'un univers politique qui semble à la fois les attirer et les repousser.

Les politiques, de leur côté, ont naturellement besoin de passer par les médias pour diffuser leurs idées et faire circuler leurs discours au sein de l'espace public. Legavre (2014 : 25) estime d'ailleurs que leur communication est « tout entière tendue vers les journalistes ». Quant à Perloff (2017 : 8), il pose – de façon évidente, certes – la question suivante : « Pouvez-vous réfléchir à une figure politique – candidat, élu ou président – que vous avez vu ou à qui vous avez parlé en personne ? ». Le journaliste constitue dès lors, pour le politique, un canal de communication indispensable. Cela dit, c'est bien leur association qui est à la base des démocraties contemporaines, comme le souligne Wolton (1991 : 207) : « dans l'histoire de la démocratie, le couple journaliste-homme politique est inséparable tant l'affirmation lente et difficile des hommes politiques à travers leur lutte pour le suffrage universel et la démocratie s'est faite avec l'appui direct de la presse ».

Ce lien étroit renvoie justement aux recherches portant sur l'association entre les acteurs, formée tant par la coopération que par la concurrence. Ainsi, la théorie des « associés-rivaux », notamment développée par Legavre (2011), fait état d'une relation de pouvoir entre journalistes et communicants au sein de laquelle le conflit n'inhibe en rien la coopération. Cette interdépendance est basée sur la contrainte et prend racine dans l'obligation de négocier avec un autre acteur dont il est difficile de se défaire (Bourricaud, 1961, mobilisé par Legavre, 2011). Elle est caractérisée par la volonté commune de « bonne entente » : malgré des tensions et des intérêts qui diffèrent, il est possible d'observer une convergence d'attentes conduisant à un désir de relation « stabilisée » (Legavre, 2011). Le concept de « filtre » est intéressant car il montre que les communicants et les journalistes filtrent leur propre travail de façon consciente et consentante : les premiers souhaitent obtenir ou maintenir une bonne image d'eux dans les médias, alors que les seconds doivent entretenir des relations qui leur ouvrent les portes du monde politique (Legavre, 2011).

De son côté, Charron (1994) aborde l'état d'interdépendance entre les journalistes et les politiques à partir de la notion de négociation. L'auteur, qui analyse cette relation au Québec, montre que les deux types d'acteur construisent des rapports relativement apaisés grâce à un processus de négociation continu. Ainsi, pour Charron (1994 : 338-339), dans la relation entre ces acteurs publics :

« La coercition est peu compatible avec l'approche générale qu'adoptent les politiciens dans leur négociation avec la presse. Dans une négociation, les acteurs ont recours au pouvoir de récompense (sanctions positives) plutôt qu'au pouvoir de coercition (sanctions négatives) ».

D'avantage que Legavre (2011), Charron (1994) conçoit la relation entre journalistes et politiques comme un processus de négociation, caractérisé par un certain calme et dans lequel sont privilégiées les sanctions positives et non les tensions et la rivalité. À ce stade, nous nous gardons bien de privilégier l'une ou l'autre vision de la relation. Il s'agit plutôt de prendre en compte, dans la réflexion théorique qui précède l'analyse, des manières complémentaires de se représenter la relation entre politiques et journalistes.

Si cette dernière semble se caractériser par un fort degré d'interdépendance et qu'un semblant d'équilibre se dessine entre les acteurs, il est possible de repérer des sources de tension qui tendent à le perturber. C'est l'exercice qui est entrepris dans la prochaine sous-section.

#### b. ... que sur les tensions et reproches

Au-delà d'une nécessité d'association, les deux types d'acteur se confrontent régulièrement dans l'espace public<sup>27</sup>. Deux principaux rapports conflictuels se retrouvent dans la littérature : les tensions liées à une rupture de confiance entre les acteurs, lors de moments bien identifiés, d'une part, et des reproches (ou critiques que nous qualifions de « négatives ») plus généraux sur le rôle des acteurs dans l'espace public, d'autre part.

Une des explications concernant les tensions qui caractérisent parfois la relation entre journalistes et politiques provient de la rupture d'un contrat dont les termes sont plus ou moins explicites. La réflexion qui suit propose dès lors de partir du concept de contrat de communication, développé, entre autres, par Charaudeau (1994 ; 2011). D'après l'auteur, toute situation de communication comprend des contraintes qui s'établissent par :

« un jeu de régulation des pratiques sociales qu'instaurent les individus qui essayent de vivre en communauté et par les discours de représentation qu'ils produisent pour justifier ces mêmes pratiques afin de les fonder en valeur. Ainsi se construisent les conventions et les normes des comportements langagiers sans

---

<sup>27</sup> Et dans la sphère privée également, même si cet aspect, pour des raisons évidentes, n'est pas abordé dans cette recherche.

lesquelles ne pourrait s'établir la communication humaine. » (Charaudeau, 2011 : 49).

Pour l'auteur, une relation langagière nécessite à la fois de tenir compte de la situation de communication, mais également de l'intention de tous les acteurs qui doivent partager un « accord préalable sur ce que sont les données de ce cadre de référence » (Charaudeau, 2011 : 50). Autrement dit, les journalistes et les politiques doivent s'entendre sur le cadre de leur relation et de leurs échanges et une rupture du contrat passé entre eux peut être à l'origine de certaines tensions plus ou moins récurrentes. Nous pouvons épingler ici plusieurs d'entre elles, sans viser pour autant l'exhaustivité.

D'abord, il peut exister un décalage entre la valeur symbolique que les journalistes accordent à leur accès privilégié à la parole politique et la réalité de la communication des politiques, qui ne leur réservent plus forcément la primeur (voir, notamment, Bastin, 2002). En ce sens, Dakhli (2017), dans une recherche visant à analyser la communication de responsables politiques sur Twitter, met en lumière le fait que les politiques mobilisent régulièrement les réseaux sociaux numériques pour communiquer, au détriment des journalistes. Ce phénomène est d'autant plus marquant que les journalistes, très présents sur ce type de réseau social, y surveillent constamment les politiques (Dakhli, 2017).

Un autre type de tension réside dans le (non-)respect du *off*, c'est-à-dire la demande, plus ou moins explicite, d'un politique à un journaliste de ne pas divulguer une information. Le procédé est ancien et essentiel à la bonne relation et association des journalistes et des politiques (Legavre, 1992). Cet outil permet aux partenaires discursifs de stabiliser des « attentes réciproques » (Schelling, 1986 : 105, cité par Legavre, 1992 : 136) tout comme leur relation. Mais le caractère flou des règles qui entourent ce *off* engendre facilement des tensions, notamment lorsque les acteurs ne se sont pas entendus sur son respect ou sa portée. À ce titre, Legavre (1992) souligne que, la plupart du temps, ces éléments contractuels sont à l'appréciation des journalistes et qu'une mauvaise interprétation de leur part entraîne une rupture du contrat de confiance. Une telle confiance est basée sur le don au sens de Mauss (2007), c'est-à-dire un système d'interactions comportant trois obligations : donner, recevoir et rendre. Ce système repose, selon nous, sur le même principe que le contrat de communication qui nécessite confiance et reconnaissance partagée d'une situation.

Terminons ce tour d'horizon des déclencheurs potentiels de tensions entre journalistes et politiques par une évocation de la privatisation de la politique. Cette expression renvoie à un

processus, déjà pointé par Habermas (1988), que Neveu (2003 : 185) décrit de la manière suivante :

« Les professionnels de la politique ont désormais la possibilité, peut-être le devoir, de faire état dans l'espace public de dimensions privées (familiales, affectives, esthétiques...) de leur être et de leurs comportements, la possibilité d'y apparaître dans d'autres postures que celles des rôles politiques les plus amoncelés et institutionnalisés ».

Si, effectivement, ce phénomène n'est pas récent, Neveu (2003) estime qu'il tend à s'amplifier depuis les années 1980. Il peut prendre trois formes. La première correspond à des registres biographiques et autobiographiques ; la deuxième à des modes d'intervention à la télévision durant lesquels les politiques mobilisent et valorisent des ressources qui ne sont traditionnellement pas associées à la politique (comme l'expression conversationnelle ou le ton plus « chaleureux ») ; la troisième à des mises en scène de l'ordinaire de la vie privée. Ici aussi, il existe un accord tacite entre acteurs qui voient en ce mécanisme de privatisation un certain nombre d'avantages, à condition que soit respecté le contrat qui les lie. Autrement dit, il est nécessaire que lesdits acteurs comprennent bien les codes de la privatisation, ce qui n'est pas toujours le cas. Ainsi, Neveu (2003 : 202) prend l'exemple d'une anecdote liée au comportement d'un Premier ministre français :

« On citera le cas d'un Premier ministre universitaire se résolvant en 1988 sous la pression de ses supporters à jouer aux boules lors d'une présidentielle en Corse... pour perdre tout le profit médiatique de l'opération en déclarant « On m'a dit de faire le con, alors je fais le con ! »... propos qui sera la base des reprises journalistiques. »

La liste de tensions présentée dans ces lignes est volontairement courte et incomplète. Nous aurions ainsi pu ajouter la manière de rendre compte d'une situation politique à partir de registres inattendus (Neveu, 1993) ; les codes imposés par les journalistes lors d'émissions politiques et jugés trop stricts (Desterbecq, 2005) ; la critique des actions politiques, valorisée par les journalistes, qui tend à agacer les intéressés (Charron, 1994) ; la non-concordance des temps politique et médiatique (Mazeaud, 2014) ; sans parler de la fonction de l'*agenda-setting* des médias (Broustau, 2018 ; Charron, 1995). Effectivement, ces quelques évocations ont le mérite de souligner l'enjeu crucial de la relation : elle nécessite le respect du contrat qui lie les acteurs.

Au-delà de ces tensions, il est également possible de mettre au jour des reproches plus généraux, sans doute plus macro aussi. Ils témoignent d'une conflictualité entre les types d'acteur basée sur des visions différentes de leurs rôles, de leurs institutions, etc. Par exemple, lorsqu'il analyse la relation entre les journalistes et les politiques, Legavre (2011) rend compte de leur volonté respective d'imposer une « vision de l'histoire » qui repose pourtant sur des intérêts, si pas opposés, au moins contrastés. Broustau (2018), dans un travail sur les représentations médiatiques, distingue deux types d'argumentation provenant des journalistes : celle liée à une idéologie interne, qui entoure une affaire particulière, et celle liée à une idéologie externe, en tant que critique sociale dépassant la situation. Même si la recherche de Broustau (2018) n'évoque pas la relation entre journalistes et politiques, elle montre que la médiatisation d'un fait sous-tend une critique sociale plus générale. En d'autres mots, d'un moment de tension bien spécifique, le non-respect du *off*, par exemple, peut émerger un reproche plus général sur le rapport des journalistes aux politiques ou sur leur manière de reporter des faits.

Une illustration de ce type de reproche général se loge dans la différenciation entre l'information et la communication. Nous faisons référence à la forte distinction opérée par les deux types d'acteur entre ces notions, et principalement par les journalistes pour qui l'éloignement des pratiques communicationnelles semble représenter un enjeu d'« exercice de la citoyenneté au sein d'une société démocratique » (Leteinturier, 2014 : 50). À ce sujet, Miège (1995 : 60) propose l'analyse suivante :

« Cette opposition entre les deux notions se fonde surtout sur des considérations de caractère technique, les techniques de la communication étant supposées entraîner une distorsion, voire une dé-naturation des œuvres de l'esprit que seraient les produits informationnels. Or, l'information et la communication ont leurs destins liés depuis les sociétés de l'Antiquité ; s'il est vrai que les changements intervenant dans les supports de la communication ont toujours abouti à une modification essentielle du contenu et de la forme des informations conçues puis diffusées, les changements contemporains ne peuvent être réduits au passage d'une ère technique à une autre : tout aussi décisifs sont des enjeux stratégiques comme l'industrialisation croissante de l'information, la concentration multi-média, le rôle stratégique renforcé de l'information ou l'implantation résolue d'un maillage de réseaux de communication. Dans ce contexte, la communication, plus que jamais, prolonge l'information ; et dans des situations de plus en plus fréquentes, les deux notions ne sauraient maintenant être dissociées. »

Si nous rejoignons l'analyse proposée par l'auteur, nous estimons que la différence entre information et communication se construit bien au-delà des considérations de caractère technique. En effet, Leteinturier (2014) montre que la revendication d'une telle distinction s'ancre davantage dans des oppositions professionnelles qui sous-tendent des enjeux de rôles sociaux et, pour les journalistes, d'indépendance et d'autonomie. L'autrice fait apparaître trois sources d'opposition entre les deux notions que les acteurs tendent à mobiliser. La première est historique et repose sur la distinction entre l'information journalistique, d'une part, et « les autres dispositifs à vocation promotionnelle, en particulier la publicité et la communication politique et institutionnelle naissante » ; la deuxième est liée aux modèles économiques, celui des journalistes, basé sur l'achat et la publicité, et celui des autres professionnels à visée commerciale ; la dernière se construit autour des tensions entre journalistes et sources, institutionnelles, principalement, accentuées par une professionnalisation des services de communication (Leteinturier 2014 : 51).

La relation entre journalistes et politiques est donc marquée par le conflit et l'interdépendance et nécessite une entente quant aux termes d'un contrat de communication partagé. Pour autant, nous soutenons que ladite relation ne se comprend parfaitement qu'à partir de l'intégration d'un tiers à la réflexion. La sous-section suivante se penche sur cet aspect essentiel.

### c. Une relation ternaire

Protéiforme, le tiers incarne la figure du public à qui s'adresse une grande partie des discours politiques et journalistiques. Les travaux de Malbois et Kaufmann (2015) représentent une base solide pour saisir l'importance de ce tiers. En effet, les autrices le mettent en lien avec l'espace public, devant être compris comme un espace « de la communication, tout à la fois organisée et organisante, qui vise à constituer et à maintenir un être collectif souverain : le Public » (Malbois & Kaufmann, 2015 : 1). Ainsi, les discours de ces deux types d'acteur s'orientent vers un public qui participe, directement ou indirectement, à la mise en place et à la continuité de cet espace abstrait sur lequel reposent les discours, les échanges et les débats publics.

Pour les acteurs publics, la difficulté réside dans une mobilisation *ad hoc* du tiers qui, comme nous l'avons vu, exprime régulièrement sa méfiance envers les institutions. Sa prise

en compte dans les discours fait dès lors écho à un enjeu de renouveau du débat démocratique (Neveu, 2001). En ce sens, de plus en plus, les énonciations publiques « doivent se réclamer, en arrière-fond, d'un Public de citoyens » (Malbois & Kaufmann, 2015 : 2). Nous relions cet extrait à ce qui a été épinglé *supra* à propos de la représentativité politique et de la participation au journalisme : il semble exister un hiatus entre la manière dont les journalistes et les politiques mobilisent le public et les attentes de ce dernier. Il existe donc un enjeu à la fois discursif et démocratique au sujet de l'évocation et de l'invocation d'une figure qui est la seule à être démocratiquement légitime (Rosanvallon, 1993).

La littérature a mis au jour une relation entre les journalistes et les politiques qui peut sembler ambiguë : s'y entremêlent rivalité et association, conflit et calme, tension et interdépendance. Pour autant, cette relation est étroite et ses acteurs participent volontiers à son maintien. De plus, c'est dans et à partir d'elle que se construit la critique publique qu'ils s'adressent. Ce type de critique possède donc une dimension relationnelle qu'il convient de garder en mémoire pour le reste de la recherche.



## Conclusion du chapitre : apports de la littérature et zones d'ombre restantes

L'état de l'art offre un socle pour asseoir le reste de la recherche, notamment la problématique et la méthodologie qui sont proposées dans le chapitre suivant. Dans cette conclusion, nous revenons sur les apports principaux de la littérature avant de montrer, pour chacun d'eux, qu'il existe encore des zones d'ombre qu'il conviendra d'éclaircir.

Le premier apport est directement relatif à la notion de critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques, que nous appréhendons désormais comme un métadiscours spécifique au sein d'une relation entre acteurs publics. En effet, l'état de l'art a développé les enjeux du journalisme et de la politique, mais aussi de la relation entre les deux, d'où émane la critique publique. Nous savons désormais que cette relation oscille entre moments de calme et de tension, et que les acteurs sont reliés par l'interdépendance. Pour autant, le rôle de la critique publique dans cet engrenage relationnel demeure assez flou. Autrement dit, la littérature ne permet pas de comprendre avec acuité une telle critique, élaborée par ces deux types d'acteur en particulier.

Un autre apport concerne la notion de polémique, qui semble reliée à la critique publique et portée par une composante conflictuelle. Or, nous avons vu que la relation entre les journalistes et les politiques ne sous-tend pas que le conflit et les tensions. Dès lors, l'articulation entre la polémique et la critique publique peut être approfondie à partir d'une vision moins agonistique des rapports sociaux. À ce titre, nous gageons qu'aborder ces deux notions et leur articulation par la métadiscursivité apportera des pistes de réflexion utiles.

Le troisième apport sur lequel nous souhaitons revenir repose sur la notion d'espace public, théâtre discursif de la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques. Si la littérature pointe de manière fine sa complexité et son abstraction, il est pour le moment difficile de concevoir la façon dont s'y opère une critique publique. En est-elle constitutive ? S'agit-il d'une résultante de l'espace public dont s'emparent les journalistes et les politiques ? Comment les deux types d'acteur interviennent-ils concrètement dans l'espace public lors de polémiques, lorsqu'ils s'adressent mutuellement une critique publique ? Notre recherche n'apporte pas nécessairement de réponses définitives à ces questions, posées çà et là, mais s'en inspire largement.

Enfin, le dernier apport consiste à considérer le journalisme et la politique en tant qu'institutions démocratiques. Ce point de vue n'est pas si courant, surtout dans les études sur le journalisme. Pourtant, il permet de concevoir les deux institutions comme des acteurs

de la démocratie, porteuses de représentations, de règles et de contraintes. Des institutions qui génèrent, à travers leurs acteurs, des discours d'autorité qui ont été légitimés par les citoyens ; un raisonnement qu'il convient de nuancer compte tenu du contexte de méfiance que nous avons évoqué. Pour autant, s'il est pertinent de concevoir le journalisme et la politique comme des institutions, de nombreuses zones d'ombre persistent : répercussions d'une telle perspective sur la pratique des acteurs, rôle démocratique, place de la relation entre les acteurs dans un rapport entre institutions, etc. Enfin, nous nous demandons quelle place occupe la critique publique dans ce processus de légitimation qui semble nécessaire pour relier les citoyens à la démocratie.

Nous l'avons déjà souligné, le reste de la recherche n'a pas vocation à répondre à toutes les interrogations que nous avons formulées ci-dessus. Nous les concevons plutôt comme des balises menant, pour la plupart, vers la problématique développée dans le chapitre suivant. De plus, elles constituent des pistes pertinentes pour le dernier chapitre, consacré à des réflexions transversales relatives à des éléments de corpus et à des aspects théoriques.

## Chapitre 2 – Problématique et méthodologie

Ce chapitre a pour ambition d’asseoir la recherche sur un socle à la fois théorique et méthodologique. D’une certaine manière, il représente l’ADN de la thèse, l’angle scientifique avec lequel nous proposons d’aborder la critique publique que s’adressent les journalistes et les politiques. Pour présenter cet angle, il est nécessaire de passer par plusieurs étapes qui, en schématisant, partent de l’abstraction pour s’ancrer de plus en plus dans le concret et dans des réflexions opérationnelles. Dans un premier temps, nous développons les questions et objectifs de la recherche en expliquant le cheminement qui les a présidés. Ensuite, nous présentons le cadre théorique, autrement dit la perspective ainsi que les outils théoriques nécessaires au développement analytique. La troisième section de ce chapitre porte sur les axes de recherche qui rendent possible une déclinaison de la critique publique en dimensions métadiscursives. La quatrième section expose la problématique de manière synthétique, cette dernière étant constituée des étapes précédentes. Nous détaillons ensuite la méthodologie permettant d’interroger la critique publique qui se joue entre journalistes et politiques sous l’angle de l’articulation de la démocratie. Le chapitre se termine par une exposition schématique du modèle d’analyse qui est appliqué dans les quatre chapitres analytiques.

### 1. Questions et objectifs de recherche

L’état de l’art a fait émerger plusieurs réflexions et enjeux structuraux pour la suite de la recherche : la relation d’interdépendance qui s’inscrit au sein d’un espace public protéiforme et fragmenté, la critique comme procédé métadiscursif développé à travers ce même espace et portée par la polémique, les représentations fortes liées aux institutions du journalisme et de la politique, ou encore le rôle démocratique exercé par les journalistes et les politiques. Dans les prochaines lignes, nous exposons le cheminement scientifique qui a conduit à la formulation des questions de recherche et des objectifs principaux de ce travail.

La littérature scientifique aborde généralement la relation entre les journalistes et les politiques à partir d’un état d’oscillation entre moments de tension et de calme, d’une part, et d’interdépendance systémique, d’autre part. Tout en reconnaissant la pertinence et la justesse d’une telle analyse, nous lui opposons deux limites. D’abord, les tensions, comme l’interdépendance, tendent à faire reposer la relation sur une certaine conflictualité composée

d'objectifs, de pratiques ou encore de représentations divergentes ; ce qui implique un rapport de force presque permanent. Nous souhaitons dépasser cette vision agonistique de la relation tout en rejetant, bien entendu, celle du copinage ou de la collusion. Ensuite, les recherches ont tendance à décrypter la relation à partir d'objets et d'enjeux principalement politiques et journalistiques. Il est ainsi question de comprendre les enjeux du non-respect du *off*, la place des sources politiques dans les pratiques journalistiques, etc. Or, nous estimons que la relation entre ces acteurs gagne à être appréhendée au prisme de la métadiscursivité, autrement dit à partir des discours qui ne portent pas uniquement sur ladite relation (voir *infra*). En effet, les travaux repérés dans l'état de l'art contiennent de nombreuses références à la participation des journalistes et des politiques à des enjeux qui dépassent le cadre de leur relation. Démocratiques, publics, institutionnels, etc., ces enjeux invitent à saisir la critique publique non pas uniquement comme une manière de représenter une relation d'acteur à acteur, mais comme un moyen d'articuler<sup>28</sup> publiquement « autre chose ». Encore vague à ce stade, cette « autre chose », qui est fortement liée à la métadiscursivité présentée dans l'état de l'art, mérite d'être précisée. Pour ce faire, nous puisons dans la littérature la notion de rôle démocratique des journalistes et des politiques qui, d'après nous, centralise la plupart des enjeux de ces deux institutions. Que l'on évoque la légitimité, la représentativité, les pratiques des acteurs ou même leur relation, la démocratie et le rôle que jouent les journalistes et les politiques en son sein constituent un point de convergence évident. Dans l'introduction de la thèse, nous avons mis en avant des enjeux liés aux contextes journalistique et politique, à la relation entre les acteurs, à la publicité de la critique, aux institutions et à la démocratie. La revue de la littérature conforte la pertinence de se saisir de l'enjeu démocratique en particulier, en tant qu'agrégateur des autres. Nous souhaitons dès lors appréhender la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques à partir de l'enjeu démocratique comme une « autre chose » articulée dans (et à partir de) leur relation. De cette réflexion émergent deux questions de recherche :

- Comment la composante métadiscursive de la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques s'exprime-t-elle lors d'une polémique ?

---

<sup>28</sup> Nous revenons dans quelques lignes sur la notion d'articulation.

- En quoi la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques sous-tend-elle des articulations de la démocratie, de son état et de son exercice ?

Pour s'assurer de la bonne compréhension de ces questions, il est nécessaire de spécifier trois notions centrales : démocratie, critique publique et articulation. Commençons par la démocratie qui, malgré son utilisation régulière dans le débat public, n'est en rien évidente à circonscrire et pose une série de limites qu'il convient de rapidement souligner. Nous faisons reposer la notion sur les travaux de Cammack (2019), qui puise sa réflexion à la source de la *dēmokratia* en tant que rassemblement de personnes poursuivant un objectif commun. Ainsi, ce « gouvernement par le peuple » semble avoir pour fondations une définition assez claire : il s'agit d'une assemblée de citoyens, autrement dit un peuple réuni qui détient le pouvoir décisionnel d'une nation, sans distinction entre les riches et les pauvres, entre les chefs et les subordonnés ou encore entre la masse et les élites (Cammack, 2019). Pourtant, cette clarté définitoire, qui renvoie à un exercice de la démocratie entièrement partagé par tous les citoyens, ne correspond pas à la réalité des démocraties contemporaines.

Pour le reste de la recherche, il est dès lors indispensable de garder à l'esprit deux éléments. Le premier concerne la composition de l'assemblée du peuple, qui est censée gommer la distinction entre gouvernants et gouvernés puisque tous les citoyens possèdent les deux statuts (Cammack, 2019). Dans les démocraties contemporaines, le pouvoir, notamment le pouvoir décisionnel (Cammack, 2019), est donc réparti entre tous les citoyens, et les hommes et femmes politiques ne jouent, en principe, qu'un rôle de représentation du peuple. Le second élément est incarné par l'adéquation de représentativité entre les citoyens et les personnes qui portent leurs voix au sein de l'assemblée. De manière schématique, deux visions s'opposent. D'un côté, la théorie de l'indépendance, soutenue, entre autres, par Edmund Burke, implique que le représentant, doté de plus de connaissances et de compétences, voire de sagesse, que les citoyens (Mansbridge, 2011), soit dévoué et non soumis au peuple (Pitkin, 1967). De l'autre côté, une vision, d'inspiration rousseauiste, estime au contraire que le représentant ne possède qu'un mandat d'exécution de la volonté du peuple (Pitkin, 1967). Autrement dit, « les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être ses représentants, ils ne sont que ses commissaires ; ils ne peuvent rien conclure définitivement » (Rousseau, 1966 : 134).

Notre recherche repose dès lors sur un constat : il existe différentes visions de la démocratie et de la représentativité démocratique. Les journalistes et les politiques, à travers la critique publique, participent à donner un sens à la démocratie. Les journalistes, s'ils ne possèdent pas un mandat bien défini comme c'est le cas pour les politiques, s'inscrivent pleinement dans la démocratie à travers leur rôle démocratique. D'après nous, en tant que « chiens de garde » de la démocratie (Curran, 1991) exerçant un « Quatrième pouvoir » (Derville, 2017), ils rencontrent des enjeux et défis similaires à ceux des politiques, en particulier concernant la représentativité des citoyens.

La deuxième notion qu'il est nécessaire d'aborder dans cette présentation des objectifs et des questions de recherche est la critique publique. L'état de l'art a pris le soin de la définir à partir d'une réflexion sur la critique et sur sa composante publique. Dans les prochaines lignes, il s'agit donc de revenir sur quelques éléments de clarification de la notion et d'en présenter notre acception. La critique publique renvoie à un procédé discursif qui, certes, vise à altérer les rapports sociaux et politiques (Barthe *et al.*, 2013), mais possède surtout une forte composante métadiscursive (voir, par exemple, Zienkowski, 2018). Dans une recherche précédente, nous avons d'ailleurs montré que cette critique (re)définit des relations, des professions comme le journalisme, etc. (Tant, 2021). Notre interprétation de la critique publique ne la cantonne dès lors pas à un échange conflictuel entre des individus ou des acteurs, mais l'érige en un outil discursif caractérisé avant tout par un fort potentiel métadiscursif. Par ailleurs, sa composante publique renvoie invariablement à l'espace public, un concept qui gagne davantage à être balisé que véritablement défini. Soulignons donc que nous reconnaissons à l'espace public certains traits caractéristiques : sa fragmentation, conséquence d'une mise en circulation de positions et d'idées multiples (Susen, 2011), un affaiblissement du rôle des journalistes et des politiques en son sein (Wallace, 2018) et son socle communicationnel puisqu'il prend part à un système de relations publiques généralisées (Miège, 1995a ; de la Haye, 1984).

La dernière notion, l'articulation, se retrouve dans la seconde question de recherche mais doit être considérée comme un élément central de lecture et un outil compréhensif des discours publics. Conscient que cette notion se trouve aisément associée à la *Discourse Theory*, surtout dans le monde anglophone des études de discours, nous souhaitons préciser notre manière de l'appréhender et en quoi elle est utile pour la suite. En résumé, la notion prend racine dans les travaux poststructuralistes de Laclau et Mouffe (1985), qui proposent

de concevoir l'articulation comme une mise en relation d'éléments discursifs – des idées, par exemple – en vue de leur donner un certain sens (Laclau & Mouffe, 1985). Ainsi, comme le souligne Zienkowski (2017), qui s'appuie notamment sur les deux auteurs précités, certaines notions abstraites, comme la liberté ou la démocratie, nécessitent d'être articulées par les acteurs pour recevoir un sens provisoire. Les sens d'un même signifiant peuvent donc fortement varier, voire diverger, à travers des mises en relation différentes. Dans cette recherche, nous nous éloignons de l'approche poststructuraliste (voir le cadre théorique) mais reconnaissons en l'articulation un concept tout à fait pertinent. Pour plus de clarté à l'égard du lecteur, nous circonscrivons dès lors l'articulation à partir de sa situation entre construction et description : les discours des politiques et des journalistes participent en partie à la description du monde et en partie à sa construction. Ainsi, nous postulons que ces deux types d'acteur, durant une polémique, décrivent la démocratie, l'espace public, le contexte, etc., tout en prenant parfois part à la construction de ces signifiants. Par exemple, un homme ou une femme politique qui décrirait l'état de l'espace public ne se contente pas, selon nous, de le représenter mais, en tant qu'acteur de cet espace, participe à sa construction (et à son évolution).

Ces précisions définitoires étant établies, reprenons les deux questions de recherche pour les expliquer brièvement. La première est posée comme suit : comment la composante métadiscursive de la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques s'exprime-t-elle lors d'une polémique ? Cette question a pour objectif de mettre au jour et d'analyser les métadiscours qu'engendre une polémique. Il s'agit d'interroger la manière dont les journalistes et les politiques mobilisent la critique publique qu'ils s'adressent pour faire référence à cette « autre chose » que nous évoquions plus haut.

La seconde question est formulée de la manière suivante : en quoi la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques sous-tend-elle des articulations de la démocratie, de son état et de son exercice ? Il s'agit de s'appuyer sur la composante métadiscursive de la critique publique pour rendre accessibles des articulations, c'est-à-dire des représentations, parfois des constructions, de la démocratie. Plus précisément, nous entendons comprendre comment les acteurs lui donnent un ou des sens, et comment ils en présentent l'état et la manière dont elle est exercée dans un territoire spécifique. Par ailleurs, précisons, dès à présent, que l'atteinte de cet objectif passe également par une analyse des articulations qui portent sur d'autres notions que la démocratie (espace public, légitimité, représentativité,

etc.), chacune étant constamment reliée à d'autres. Cette question a pour objectif de relier trois types d'acteur (les politiques, les journalistes, mais également le peuple) à un système d'organisation politique et sociale (la démocratie).

À travers ces questions, nous souhaitons faire de la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques une porte d'entrée vers la compréhension de la démocratie. Elles permettent de porter un regard sur le journalisme et la politique en tant qu'institutions au service de la démocratie et des citoyens, dans un contexte où le rôle démocratique de ces types d'acteur n'apparaît pas si évident au premier regard. La section consacrée à la problématique enrichit ces questions de réflexion théorique dans une visée de concrétisation progressive.



## 2. Cadre théorique : une approche socio-pragmatique du discours et de son analyse

Cette section vise à proposer un triple positionnement : paradigmatique, théorique et conceptuel. En effet, avant de développer un modèle d'analyse et une méthodologie *ad hoc*, il convient de déterminer et d'expliquer la démarche et l'approche choisies. Pour atteindre cet objectif de clarté théorique, nous procédons en deux temps. Tout d'abord, nous exposons notre position paradigmatique, autrement dit l'approche socio-pragmatique, en tant que structure théorique de la thèse. Il s'agit d'effectuer un travail de ciblage face à la myriade de concepts, de théories et d'approches qui ont été plus ou moins explicitement présentés dans l'état de l'art. Nous prenons donc parti au regard d'une série de débats et de questionnements scientifiques, un exercice nécessaire à la suite de ce chapitre. Dans un second temps, nous précisons ce positionnement à l'aide de concepts et théories que nous rapprochons de la socio-pragmatique et dont le cadrage est tout aussi indispensable à la suite de la recherche.

### a. L'approche socio-pragmatique

Afin d'aborder les questions de recherche, nous nous inscrivons dans un cadre paradigmatique qui intègre tant la complexité et la pluralité des acteurs et de leurs discours que ce qui les rend possibles. Autrement dit, la recherche entend porter un regard tant sur les discours que sur leurs conditions d'existence, incarnées par les structures sociales et institutionnelles qui influencent les pratiques des acteurs. C'est pourquoi la recherche s'inscrit dans une approche de l'analyse de discours de type socio-pragmatique, faisant écho à la qualification proposée par Angermuller *et al.* (2014).

Les prochaines lignes visent donc à expliquer et justifier en quoi l'approche socio-pragmatique représente un levier théorique adapté pour analyser la critique publique telle qu'elle est formulée au sein de la relation entre les journalistes et les politiques. Pour autant, l'exercice n'a rien d'une sinécure au sens où l'approche socio-pragmatique de l'analyse de discours ne renvoie pas forcément à un cadre imperméable et clairement défini. S'y référer nécessite dès lors de préciser une série de considérations qui permettent d'en dessiner les contours, aussi flous puissent-ils paraître de prime abord. Commençons par exposer les deux composantes de cette approche : l'aspect social et l'aspect pragmatique. Alors que la recherche analyse des interactions entre acteurs, nous reconnaissons comme essentielles les composantes collective, sociale et institutionnelle de ces échanges, qui ne renvoient pas uniquement à des productions subjectives. Parallèlement, une prise en compte du discours

d'un point de vue pragmatique invite à le situer dans une action, c'est-à-dire une pratique, de tel ou tel acteur qui en définit en grande partie le sens.

Ainsi, la perspective socio-pragmatique « *overlaps with socially-oriented fields (...) which focus on the way situational contexts engender norms which speakers engage in or exploit for pragmatic purposes* » (Angermuller *et al.*, 2014 : 259). Selon l'approche que nous en avons, les normes se trouvent à la fois dans le système de signes (la langue) tout comme dans le contexte de production du discours, incarné notamment par les institutions sociales (Angermuller *et al.*, 2014). En d'autres mots, le discours constitue autant qu'il est constitué de(s) normes et de(s) règles plus ou moins contraignantes qu'il s'agit, sinon de dégager, au moins de prendre en compte. En ce sens, nous considérons que les discours critiques que s'adressent les journalistes et les politiques reposent en partie sur des conditions qui leur préexistent. Dans cette thèse, la démarche socio-pragmatique se traduit donc par la considération suivante : les structures sociales préexistent à la critique publique, tandis que cette dernière participe à leur représentation et construction, autrement dit à leur articulation. En d'autres mots, il existe un cadre pluriel qui rend possible tel ou tel discours : « *Such forms of framing are linguistic and cognitive, to be sure, but also eminently social and cultural* » (Gumperz, 1992 : 51, cité par Blommaert, 2005 : 41). Cette approche invite à concevoir le discours d'une certaine manière :

« *Discourse is what transforms our environment into a socially and culturally meaningful one. But this kind of meaning-construction does not develop in vacuo, it does so under rather strict conditions that are both linguistic (never call a mountain a 'bird' or a 'car') and sociocultural (there are criteria for calling something 'beautiful' or 'problematic').* » (Blommaert, 2005 : 4).

Aborder un discours à partir d'une perspective socio-pragmatique, telle que nous la proposons, invite dès lors à prendre en compte tant les conditions de production du discours que le discours lui-même.

Pour autant, c'est bien à partir du discours des acteurs que cette mécanique socio-pragmatique s'opère. Il est dès lors indispensable d'orienter la recherche à partir des pratiques (discursives) des acteurs. Ce faisant, nous reprenons volontiers les thèses développées et soutenues par Barthe *et al.* (2013 : 186) qui portent sur la nécessité, pour mener une recherche en sociologie pragmatique, de « prendre au sérieux » les discours des acteurs. De manière générale, la sociologie pragmatique place ces pratiques au cœur de la

recherche en ce qu'elles viennent guider tant les réflexions théoriques que l'opérationnalisation empirique. Critiques, justifications, intérêts ou encore jugements sont autant de procédés – que l'on qualifiera, pour cette recherche, de discursifs – qui nourrissent la recherche d'un point de vue pragmatique, comme l'avancent Barthe *et al.* (2013). Pour autant, ce point de vue s'accompagne d'une mise en perspective de l'expression des acteurs :

« « Prendre au sérieux » le travail mené par les acteurs pour rendre raison de leurs pratiques et justifier leurs conduites, ne signifie donc pas qu'il faille se contenter d'enregistrer des points de vue ou de les traduire dans un vocable savant. Pas davantage, ne s'agit-il de considérer que les acteurs ont raison de dire ce qu'ils disent : l'objet est de considérer qu'ils ont des raisons de le dire – des raisons liées aux contradictions réelles de leurs pratiques<sup>29</sup>. De même, ne s'agit-il pas de considérer que ce que disent les acteurs décrit adéquatement ce qu'ils font : l'objet est de considérer que ce qu'ils disent doit faire pleinement partie de la description de ce qu'ils font – leurs pratiques discursives étant dotées d'une forme d'efficacité, inégale selon les individus et les situations. » (Barthe *et al.*, 2013).

Il s'agit donc, comme il a été souligné, de « prendre au sérieux » le discours des acteurs avec l'attention et la prudence que cette expression demande ; cette précaution opère comme un indice d'équilibre qui tend à caractériser l'approche que nous suivons.

La description de l'approche socio-pragmatique de l'analyse de discours met donc au jour la volonté de mener une recherche à partir des discours des acteurs tout en tenant compte du cadre social dans lequel ils s'inscrivent. Afin de parfaire une telle circonscription, nous avons estimé utile de l'enrichir grâce à l'identification et à l'explication d'une série de notions que nous lui associons et dont il est nécessaire de présenter l'intérêt heuristique en amont de la problématisation de la thèse.

## b. Quelques notions liées à la socio-pragmatique

### i. *Le contexte et ses mobilisations par les acteurs*

Ancrée dans la pragmatique au sens large, l'approche que nous proposons de suivre accorde énormément de place au contexte qui entoure une production discursive. En effet, comme le souligne Fortin (2007 : 111-112), la pragmatique « tente d'explicitier comment le langage s'exerce concrètement dans des contextes spécifiques, et comment ce

---

<sup>29</sup> Voir Callon et Rabeharisoa (1999), mobilisés par Barthe *et al.* (2013).

fonctionnement échappe en partie à la syntaxe et à la sémantique, mais comment il se manifeste pourtant en partie aussi à travers elles ». Mettre ainsi l'accent sur le contexte revient à prendre particulièrement en compte l'usage social de la langue, plus que la langue en tant que telle, quand bien même cette dernière est constitutive du discours. Intrinsèquement lié à l'analyse de discours qui a pour objet « l'intrication d'un mode d'énonciation et d'un lieu social déterminé » (Maingueneau, 1995 : 7), le contexte a fait l'objet de nombreuses publications que nous ne détaillerons pas dans cette partie. À la place, nous proposons d'expliquer la manière dont nous envisageons de le mobiliser dans la suite de ce travail. Cet exercice s'effectue en plusieurs étapes durant lesquelles nous montrons que le contexte est nécessaire à la compréhension d'un discours tout en rendant accessibles certaines formes d'articulation.

D'après notre conception de la perspective socio-pragmatique, le contexte participe à l'existence même du discours. Il incarne de manière abstraite les règles et les normes (institutionnelles, relationnelles, etc.) qui contraignent en grande partie le discours des acteurs. Pour autant, il est nécessaire d'établir une nuance : si, selon nous, le discours est contraint en partie par le contexte, il ne s'agit pas pour autant de voir dans l'approche socio-pragmatique telle que nous la concevons un déterminisme pré-discursif qui enlèverait aux acteurs la capacité à produire du sens au-delà du seul contexte. En tant que source de sens qui se trouve à la rencontre des « conditions extradiscursives et des réalisations intradiscursives » (Charaudeau, 2011 : 30), le discours est en partie structuré par le contexte, certes, mais les acteurs qui le portent possèdent également la capacité de l'articuler. Autrement dit, notre démarche ne vise ni à occulter le contexte, en estimant que le discours se construit uniquement en situation, ni à en faire le seul moteur des productions discursives, en retirant aux acteurs leur capacité à produire du sens dans leurs productions discursives. En cela, nous parlerons plutôt d'un contexte comme raison plutôt que comme cause de l'action.

Toujours est-il que nous reconnaissons au contexte une valeur particulière et estimons que sa prise en compte par les sciences du langage a été synonyme de changement épistémologique majeur (Rastier, 1998). Comme Rastier (1998) l'a montré, la prise en compte ou non du contexte permet, entre autres, de saisir de manière différenciée l'objet de la recherche : la signification se distingue ainsi du sens, la phrase de l'énoncé, et le texte du discours. Depuis plusieurs décennies, les choix portant sur le contexte semblent à ce titre marquer une certaine évolution :

« Les linguistes qui cherchaient à cerner les significations, les phrases et les structures textuelles, en viennent maintenant à faire le parcours inverse, vers les sens contextuels, les énoncés, et les « discours ». Ils n'en postulent pas moins l'existence de points de départ décontextualisés, artefacts des descriptions antérieures. » (Rastier, 1998 : 104).

Si Rastier se prononce sur des évolutions liées à la linguistique, nous élargissons ses réflexions aux sciences du langage dans leur ensemble qui invitent, sinon à prendre en compte le contexte, au moins à se positionner à son sujet.

Pour autant, la polysémie de ce concept (Achard-Bayle, 2006) engendre des difficultés, voire certaines limites, notamment en ce qu'il est souvent difficilement saisissable et donc opérationnel (voir Rastier, 1998 ou Neveu, 2000). En d'autres mots, annoncer que nous allons prendre en compte le contexte veut à la fois tout et ne rien dire. Essayons tout de même d'apporter quelques éléments d'éclaircissement. À la manière de Blommaert (2001), nous voyons l'intérêt heuristique de ne pas cantonner la prise en compte du contexte à un « simple outil » pour mieux comprendre un texte situé (même si cela est, bien entendu, nécessaire). Autrement dit, l'utilité du contexte réside moins dans ce qu'il peut dire d'un texte, et donc d'un discours d'un acteur, que dans ce qu'il peut dire d'une société, d'une relation, d'une institution, etc. Il permet ainsi d'appréhender le discours « *as a social object, the linguistic characteristics of which are conditioned and determined by circumstances that are far beyond the grasp of the speaker or user, but are social, political, cultural and historical* » (Blommaert, 2001 : 28).

En ce sens, la prise en compte du contexte que nous proposons ne se traduit pas uniquement par une mise au jour de tel ou tel contexte mais par une interrogation de l'articulation du contexte dans le discours des acteurs. Nous postulons donc de manière théorique, en reposant, entre autres, sur les travaux de Blommaert (2005), qu'un discours est un acte de communication qui renvoie à la structure sociale, c'est-à-dire à un contexte (et à des contextes). D'après l'auteur, ces actes de communication produisent un sens social qu'il qualifie d'« indexical » et qui renvoie aux « *interpretive leads between what is said and the social occasion in which it is being produced* » (Blommaert, 2005 : 11). L'indexicalité rend compte de la manière dont un mot, une phrase ou un discours s'ancre dans le social, y fait référence et se positionne par rapport à lui. Par exemple, s'adresser à une personne en la qualifiant de *Madame* ne renvoie pas au même statut social, à la même relation entre les acteurs ou à la même identité que lorsque ladite personne est qualifiée de *directrice* ou

*Mademoiselle*. Faisant écho à la dimension pragmatique de la perspective que nous proposons, l'indexicalité rend visible, à travers une série de marqueurs pragmatiques plus complexes, moins concrets et saisissables que les déictiques (pronoms, expressions temporelles et spatiales, etc.), l'ancrage du discours dans un certain contexte (Solin, 2011). Notons que l'indexicalité représente un des concepts centraux de l'ethnométhodologie (Quéré, 1987) et que nous prenons quelque distance vis-à-vis du caractère instable que cette dernière confère à des index entièrement dépendants du contexte pragmatique (Conein, 1984, mobilisé par Maunier, 2017). En cela, dans un souci de clarté, la suite de ce travail n'évoque pas explicitement l'indexicalité. Cette dernière doit être imaginée comme un guide à l'analyse et vient innover toute la partie analytique de la recherche.

À travers ces lignes, nous avons souhaité non pas fixer le sens que l'on pourrait donner au contexte, que ce soit dans un travail de circonscription théorique ou dans une utilisation plus opérationnelle, mais en montrer les possibilités. Car c'est bien dans l'articulation opérée par les acteurs que cette notion portera les fruits réflexifs qui nourriront la recherche.

## *ii. Contextualisation et entextualisation*

Dans une interaction engendrée par une polémique, le sens donné et l'interprétation d'un discours se construisent à partir d'une contextualisation. Ce processus, qui témoigne du caractère pluriel et protéiforme du contexte (des contextes, même), est à la fois délicat à cerner et omniprésent dans les discours :

*« Context is potentially everything and contextualization is potentially infinite. But, remarkably, in actual practice it appears to be to some extent predictable. People seem to have rather clear (though not necessarily accurate) ideas about how they have to make language fit into activities and how they have to create meaning out of this blending. » (Blommaert, 2005 : 40).*

Par contextualisation, nous entendons la manière avec laquelle un acteur produit un discours à partir d'un certain contexte, procédé qui participe à son interprétation et ne peut résider uniquement dans la langue. Complétons les propos de Gumperz (1992 : 51, cité par Blommaert, 2005 : 41) rapportés plus haut : *« Such forms of framing are linguistic and cognitive, to be sure, but also eminently social and cultural. They have a perduring, conventional, normative character: 'we can speak of systems of contextualization conventions*

*in terms of which individual cues are related.* »). Notons que la contextualisation est dès lors assez proche du concept de *frame* de Goffman (1986) :

« *Goffman, like Gumperz, assumed that people construct interpretive universes in which utterances are set and offered for interpretation, and Goffman added to this the idea of multiple frames operating at the same time – different potential sets of interpretive universes, between which the interlocutors can choose or shift footing* » (Blommaert, 2005 : 46).

En ce sens, la contextualisation est un processus discursif durant lequel un acteur mobilise un certain contexte en vue de favoriser l'interprétation (souhaitée) de son discours.

Cela dit, comme pour le contexte, repérer la contextualisation de manière opérationnelle n'a rien d'évident. Davantage repérables dans leur matérialité textuelle, la décontextualisation et la recontextualisation représentent des sous-dimensions de la contextualisation tout à fait pertinentes. Ces procédés métadiscursifs accompagnent un texte d'une série de propositions *à propos* de ce texte, le sortant ainsi de son contexte d'origine (Blommaert, 2005). Une telle réflexion s'approche de celle de Rastier (1998 : 104) qui, distinguant les « occurrences-sources » des « occurrences reprises », stipule que reprendre une occurrence revient à en changer le contexte. D'un point de vue pragmatique, Blommaert (2005) estime que, si un énoncé consiste en une action visant à se servir de la langue, qu'il appelle une « pragmatique » (« *pragmatics* »), il possède nécessairement une dimension métapragmatique qui réfère à la manière de se servir de cette langue. L'approche socio-pragmatique est en cela sensible à la façon dont les acteurs se saisissent de la langue pour décontextualiser et recontextualiser un énoncé, un discours. Un discours est ainsi produit à travers ce procédé métadiscursif (métapragmatique) que Blommaert (2005), prenant appui sur les travaux de Bauman et Briggs (1990) ainsi que sur ceux de Silverstein et Urban (1996), nomme l'entextualisation.

L'entextualisation offre une perspective de lecture sur la manière dont les acteurs se saisissent d'autres discours et de leur contexte en vue de les décontextualiser puis de les recontextualiser, produisant ainsi un nouveau discours chargé d'un nouveau contexte et donc, selon les auteurs, d'un nouveau sens (Blommaert, 2005 ; Silverstein & Urban, 1996). Ce procédé est tout à fait pertinent pour la recherche en tant qu'outil théorique permettant d'appréhender le contexte à partir d'un angle original qui rend accessible l'articulation du contexte. Cette manière d'aborder le contexte porte la marque de la métadiscursivité qui agit

comme une « *sort of 'preferred reading' for the discourse* » (Blommaert, 2005 : 47), pour reprendre une citation déjà mobilisée dans l'état de l'art. L'entextualisation témoigne donc d'une manière, non pas d'évoquer, mais d'invoquer le contexte dans un procédé métadiscursif visant à modifier un sens.

### iii. *Les genres de discours*

Comme il a été souligné à plusieurs reprises, la démarche que nous proposons accorde un intérêt particulier à la manière dont chaque discours s'inscrit dans quelque chose qui lui préexiste. En ce sens, le concept de genre de discours représente un autre point nodal de la socio-pragmatique, en ce qu'il renvoie à des critères situationnels qui sous-tendent toute communication (Angermuller *et al.*, 2014). Un genre de discours tend à stabiliser les rôles des acteurs ainsi que leurs relations durant le processus de communication, en particulier les genres liés à des institutions (Angermuller *et al.*, 2014).

Le concept de genre a été mobilisé par de nombreuses disciplines, telles que la linguistique, et de nombreux domaines de recherche comme les études littéraires ou la rhétorique (Solin, 2011), ce qui rend sa délimitation incertaine. Dans cette thèse, à la suite de Solin (2011 : 119), nous associons le genre à l'idée selon laquelle « ... *texts (and other cultural products) can be grouped into types or classes according to formal and/or functional similarities* ». Les genres représentent des conventions et des attentes qui sont variables et situées de manière sociale (Solin, 2011). Nous voyons en ce concept un outil permettant, entre autres, de rendre compte de la composante stable et sociale des discours qui sont, certes, produits par des individus – ou des groupes d'individus – mais répondent à des constantes qui précèdent toute prise de parole. À travers le genre, un discours s'inscrit dans un ordre complexe d'indexicalités – plus ou moins explicites et explicitées – appelant certaines attentes et expectatives (Blommaert, 2005). Ainsi, il est possible qu'une intervention d'un politique sur le plateau d'une émission d'une grande chaîne de télévision appelle des conventions qui diffèrent de celles applicables au journaliste prenant part au même moment d'échange. De la même manière, il est possible que le discours public appartienne à un genre discursif ou se voit plutôt décliner en discours politique, journalistique, etc., chacun demandant de suivre des conventions spécifiques. L'idée n'est absolument pas de tomber dans le déterminisme pré-discursif mais de reconnaître le genre comme précondition à tout acte de communication (Bakhtine, 1987).



#### iv. Institutions et métadiscours

Il est désormais évident que nous accordons une grande place à la structure qui s'impose aux discours, ce qui nous amène à appréhender la question de la subjectivité avec un certain recul. Tout discours s'inscrit dans un contexte social, un groupe social et/ou, pour ce qui nous intéresse particulièrement, une institution qui le précède. Nous entendons ici l'institution au sens de Mauss (1969 : 150), c'est-à-dire, pour rappel, un « ensemble d'actes ou d'idées tout institué que les individus trouvent devant eux et qui s'impose plus ou moins à eux ».

Autrement dit, s'il est tout à fait envisageable de prendre en compte et d'analyser les changements, les interactions, les conflits, etc., la perspective qui soutient cette recherche conduira à porter l'attention avant tout sur les processus stabilisant, instituant et normalisant ces éléments *a priori* instables. En ce sens, la communication, « envisagée alors comme un rituel social reposant sur des conventions de coopération » (Fortin, 2007 : 109), ne se construit pas uniquement à partir de tensions et de conflits mais bien à partir de négociations qui s'effectuent au regard de cadres pré-établis. Il ne s'agit dès lors ni de dépeindre une vision agonistique de la société et des rapports sociaux qui se construisent au sein de l'espace public, ni de développer une approche potestative faisant des relations de pouvoir le substrat de tout système social (Vibert, 2016). À l'instar, entre autres, des réflexions de Michon (2007) et de Vibert (2016 : 297) sur le tournant de la désinstitutionnalisation qu'ont pris de nombreuses recherches en sciences sociales, nous souhaitons éviter de faire de notre travail un engagement en faveur d'un monde « toujours plus singularisé, mouvant et pluriel » dont l'analyse s'effectuerait à travers une succession de discours à portée conflictuelle et dans lequel la stabilité serait une exception. Cela ne signifie pas que des jeux conflictuels, de pouvoir et de domination ne traversent pas le matériau de notre recherche, mais qu'ils ne constituent simplement pas, selon nous, les fondements des acteurs, des groupes, des sociétés et des relations. Certes, nous reconnaissons la liberté humaine qui s'exerce au-delà de tout déterminisme objectiviste (Dumont, 2004), mais, avant tout, nous désirons en connaître les « conditions d'apparition et d'existence, les limites et les expressions » (Vibert, 2016 : 298). De ce point de vue, nous posons la symétrie, *a priori*, de la relation entre journalistes et politiques, et de manière générale entre les acteurs sociaux, un postulat également proposé par Barthe *et al.* (2013).

Par ailleurs, au sein de cette configuration *a priori* symétrique des relations sociales, les acteurs, mais aussi leurs discours et interactions, sont ici étudiés au prisme de leur rapport

aux structures sous-tendant leurs pratiques. En cela, nous inscrivons notre démarche au sein des réflexions sur la pragmatique qui soulignent la pertinence de ne pas dissocier le « micro » du « macro » :

« Le niveau « micro » n'est pas envisagé dans son opposition avec le niveau « macro » mais au contraire comme le plan où, de situation en situation, le niveau « macro » lui-même est accompli, réalisé et objectivé à travers des pratiques, des dispositifs et des institutions, sans lesquels il pourrait certes être réputé exister mais ne serait plus en mesure, cependant, d'être rendu visible et descriptible » (Barthe *et al.*, 2013 : 178).

Le métadiscours des acteurs est dès lors à appréhender comme une pratique discursive produite au sein d'un environnement social et institutionnel dans lequel le « micro » se comporte comme l'expression du « macro », association indispensable à l'analyse que nous proposons.

D'aucuns verront l'approche socio-pragmatique comme un jeu d'équilibre entre plusieurs courants marqués par l'instabilité. À travers cette section, nous avons surtout désiré montrer que nous relions certaines notions et approches dans l'objectif d'aborder de la manière la plus pertinente possible les questions de recherche et, bien sûr, la critique publique. En effet, nous pensons que le discours d'acteurs publics comme les journalistes et les politiques gagne à s'appréhender à la fois comme une production qu'il faille « prendre au sérieux », tout en tenant compte du poids certain des institutions et des codes, des conditions ou encore des constantes qui pèsent sur les acteurs. La socio-pragmatique propose ainsi une approche du monde social et des relations qui s'effectuent en son sein, particulièrement les échanges publics, à partir d'un exercice d'articulation (entre les idées, les points de vue, les institutions, les acteurs, etc.), une notion définie dans la section précédente pour des besoins de clarté, mais que nous associons bien évidemment à cette perspective. Appliqué à la présente recherche, son principe pourrait être résumé comme suit : les journalistes et les politiques s'adressent une critique publique qui s'inscrit dans des conditions normalisées et préexistantes, tout en participant au processus générateur de règles à travers la métadiscursivité.

La position que nous défendons constitue l'angle avec lequel nous abordons les objectifs et la question de recherche. Elle permet de rendre plus précise notre appréhension de la critique à travers des axes de recherche que la prochaine section met au jour.

### 3. Axes de recherche : les dimensions métadiscursives de la critique publique

La section précédente a exposé et développé une série de balises théoriques pour mener la recherche. Nous avons clarifié les objectifs et les questions de recherche, tout comme la manière de les appréhender, à travers la socio-pragmatique qui invite à porter un regard particulier sur la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques durant une polémique. Afin de poursuivre le processus de problématisation, il reste à définir les grands axes à suivre pour répondre à nos questions et satisfaire à nos objectifs. À cet effet, nous reposons sur deux piliers. Le premier est théorique et vient d'être décrit plus haut. Le second, plus concret, s'est construit à partir d'une exploration du corpus de cette recherche (voir *infra*) ainsi que de corpus analogues<sup>30</sup>. Le principe étant de faire émerger, par itération, un modèle qui permet d'analyser la critique publique au regard des questions et objectifs de recherche fixés en amont. En effet, si la littérature scientifique aborde des notions et phénomènes pertinents pour cette recherche, comme la critique, l'espace public et l'interdépendance entre journalistes et politiques, elle ne fournit pas de socle méthodologique solide sur lequel asseoir un modèle analytique de la critique publique (ce que nous présentons dans la section 5 de ce chapitre). Nous avons donc choisi de décliner ce phénomène en croisant théorie et corpus pour créer un tel modèle. De cet exercice, il ressort cinq éléments métadiscursifs, c'est-à-dire cinq dimensions qui décomposent la critique publique que s'adressent journalistes et politiques lors d'une polémique : contextuelle, réprobatrice, relationnelle, publique et institutionnelle.

Nous estimons que ces dimensions, développées ci-dessous, rendent possible une appréhension de la critique publique en tenant compte de nos deux questions de recherche. D'une part, elles offrent un regard que nous estimons complet sur la déclinaison des métadiscours produits par les journalistes et les politiques lors d'une polémique et rendent dès lors accessible l'« autre chose » évoquée plus haut. D'autre part, nous allons voir que les références à la démocratie, à son état et à son exercice, se retrouvent dans ces dimensions

---

<sup>30</sup> Nous avons ainsi exploré plusieurs polémiques dans les pays et territoires analysés. Citons celle qui a visé François Fillon, ancien Premier ministre français qui, à la suite de révélations de journalistes sur un éventuel emploi fictif exercé par sa femme, obtient un résultat très faible à l'élection présidentielle de 2018 ; celle qui a concerné Mark Muller, en Suisse francophone, dont certaines pratiques telles qu'un soupçon de collusion et une participation à une altercation physique avec un barman d'une boîte de nuit entraînent la démission en février 2012 ; celle qui a concerné François Legault, Premier ministre du Québec, après qu'il a décidé de bloquer un journaliste anglophone sur Twitter ; celle du Samusocial de Bruxelles, du nom de cette association sans but lucratif dont l'importante rémunération des administrateurs a créé une polémique alimentée par plusieurs acteurs politiques et journalistiques.

qui en favorisent la lecture et la compréhension. Cet éventail de dimensions de la critique publique engagée au sein de la relation d'interdépendance entre journalistes et politiques a dès lors pour ambition de proposer des axes de recherche qui pourront se constituer en modèle d'analyse (voir la section méthodologique).

Dans cette section, les différentes dimensions du modèle d'analyse sont expliquées et justifiées grâce à ce qu'elles apportent respectivement à la recherche. Nous les détaillons dans l'ordre suivant : contextuelle, réprobatrice, relationnelle, publique et institutionnelle. Notons, avant d'aller plus loin, que les frontières entre ces dimensions ne sont pas imperméables. Il est tout à fait possible qu'un élément discursif se retrouve dans deux d'entre elles, ce modèle doit donc être vu comme un guide permettant une lecture de l'état et de l'exercice de la démocratie.

#### a. La dimension contextuelle

Comme souligné dans le cadre théorique proposé plus haut, le contexte occupe une place essentielle dans la conception que nous avons du discours et de son analyse. Qu'il soit utile à la compréhension d'une polémique en tant que théâtre de la critique publique reliant deux acteurs interdépendants, ou pour saisir la manière dont les acteurs l'évoquent et l'invoquent, il participe aux représentations et constructions de la démocratie. Il s'agit donc de montrer à travers cet axe que la critique publique possède une dimension métadiscursive contextuelle inhérente. Il est question, par exemple, de la mobilisation par les acteurs d'un contexte politique ou médiatique, ou encore d'une tentative de modification de ce contexte pour donner un nouveau sens. Interroger le contexte permet dès lors de comprendre comment les acteurs inscrivent une polémique dans un environnement qui préexiste à leur discours et à ladite polémique. Ce faisant, les acteurs effectuent un double travail de représentation et de construction d'un contexte social. En effet, représenter ce contexte en insistant sur des éléments de tension entre acteurs participe, par exemple, à la construction d'un contexte où le conflit social est très présent. Nous soutenons dès lors que l'exercice de contextualisation rend accessibles, au-delà de la polémique, des articulations qui peuvent renvoyer à un climat tendu, à une accumulation de scandales politiques, ou encore à un environnement apaisé qui ne semble pas propice à l'émergence d'une polémique spécifique. Illustrons notre propos par une polémique fictive qui émergerait à la suite d'accusations de corruption portée à l'encontre

d'un politique. À partir de cette faute potentielle, des discours peuvent mettre au jour d'anciennes pratiques semblables et montrer que leur récurrence participe à la méfiance envers les institutions ou, au contraire, évoquer la surprise et témoigner d'un contexte social moins tendu, moins conflictuel et peu favorable à une polémique de ce type.

#### b. La dimension réprobatrice

La dimension réprobatrice reconnaît pleinement la part conflictuelle de la critique publique, autrement dit son utilisation par les acteurs en vue de souligner les aspects négatifs de telle ou telle pratique sociale ou discursive. S'il est, selon nous, nécessaire de soustraire à la critique une vision trop négative et conflictuelle, elle s'inscrit malgré tout dans une démarche où le désaveu et les reproches sont mobilisés et explicités. Il pourrait être argué qu'interroger cette dimension éloigne de la composante métadiscursive de la critique publique. Pour autant, l'exercice est utile à la recherche, et ce pour deux raisons. D'abord, il soulève des transgressions, des fautes et des erreurs qui, en conséquence, dessinent le permissible et l'interdit. Articulés notamment à la démocratie, ces éléments définissent certains enjeux qui dépassent la polémique, dénonçant, par exemple, un défaut de représentativité ou un non-respect journalistique de la vérité. Ensuite, nous estimons que les reproches représentent des indices liés à d'autres dimensions de la critique publique, comme l'état de la relation entre les acteurs. Reprenons l'exemple du soupçon de corruption évoqué dans la dimension précédente. À partir d'une telle accusation, plusieurs types de reproche peuvent surgir, tels que la faute, qui peut être politique, morale, éthique, déontologique, etc. La manière dont les acteurs vont articuler cette faute, avec un cadre ou des pratiques jugés (non) démocratiques, par exemple, participe pleinement à la recherche.

#### c. La dimension relationnelle

À la source de cette thèse, la relation entre les journalistes et les politiques constitue un axe de recherche tout à fait pertinent. Dès l'état de l'art, nous avons en effet démontré l'intérêt d'appréhender la critique publique à travers une relation essentielle à la démocratie. Cette dimension interroge donc la critique publique sur ce qu'elle explicite de la relation entre ces acteurs possédant un rôle démocratique. Les métadiscours ainsi produits peuvent témoigner de cette relation en exposant et articulant les tensions et les accointances, mais aussi l'interdépendance qui unit les acteurs. Ainsi, la conception de leur relation, la manière

dont ils argumentent lors d'un débat public, et les références à un tiers, représentent des métadiscours qui ouvrent les coulisses de la pratique démocratique. Nous estimons à ce titre que la compréhension d'un état démocratique ne peut s'effectuer que difficilement sans appréhender et saisir la relation entre des acteurs si essentiels selon la littérature.

#### d. La dimension publique

Par essence, la critique publique et la polémique possèdent une composante publique que nous retrouvons en toute logique comme dimension d'analyse. À travers elle, il s'agit de rendre compte des métadiscours qui articulent la démocratie avec la publicité, au sens de ce qui est (rendu) public. Il est notamment question d'interroger l'espace public en tant que lieu d'exercice de la démocratie et théâtre d'expression de ses acteurs. En d'autres mots, cette dimension pose le regard sur l'état de ce qui est considéré comme public dans un territoire et qui se voit négocié, articulé, débattu ou encore contesté par les journalistes et les politiques. En cela, les métadiscours de cette dimension définissent et façonnent les contours de l'espace qui les accueille. Cette dimension de la recherche entend donc reposer sur ces articulations pour comprendre le lieu public d'exercice de la démocratie. Par exemple, nous pourrions retrouver des éléments de corpus qui soulignent la fragmentation de l'espace public, ou au contraire une certaine forme d'uniformité, d'autres qui définissent l'accessibilité de cet espace, d'autres encore qui établissent un lien entre les journalistes et les politiques, d'une part, et d'autres acteurs de l'espace public, d'autre part.

#### e. La dimension institutionnelle

La perspective suivie souligne le caractère essentiel de la prise en compte des institutions dans l'analyse de discours telle qu'elle a été conceptualisée. Les institutions qui nous intéressent jouent un rôle d'application, mais aussi de contrôle de la démocratie, que cette dimension entend exposer. Les discours qui portent sur ces institutions rendent compte de leur état, de leur évolution ou encore de la manière dont elles devraient être changées pour satisfaire ce rôle démocratique. Ainsi, un acteur qui soulignerait que la politique, pour être légitime aux yeux des citoyens, doit être transparente, donnerait un certain sens à la démocratie, ou du moins l'articulerait avec la notion de transparence. Dit autrement, la dimension institutionnelle plonge dans les discours qui définissent le journalisme et la

politique, en vue de comprendre, d'une part, le fonctionnement de ces institutions et, d'autre part, la manière dont elles (s')articulent (avec) la démocratie.

#### 4. Problématique

Les dimensions proposées ci-dessus forment, avec les questions et objectifs de recherche ainsi que le cadre théorique, la problématique de la thèse qu'il convient de synthétiser. Elle consiste à s'interroger, à partir d'une perspective socio-pragmatique, sur la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques en tant que processus d'articulations de la démocratie lors d'une polémique. Exposons, en trois points, cette proposition de recherche qui vise à problématiser le phénomène social de critique publique, en basant notre propos sur les sections précédentes de ce chapitre ainsi que sur le travail de Lemieux (2012).

D'un, nous considérons les journalistes et les politiques comme des acteurs publics au cœur de l'instauration et du maintien de la démocratie, engagés dans une relation d'interdépendance au sein de laquelle s'alternent calme et conflit. Or, il apparaît que les deux types d'acteur subissent, de manière plus ou moins récente, une perte de légitimité, et font l'objet de reproches de la part d'une partie importante des citoyens de pays et territoires démocratiques.

De deux, l'on pourrait donc s'attendre à ce que la relation entre ces acteurs connaisse une certaine inflexion pour accompagner ce contexte de méfiance et de crise de légitimité. Pourtant, devant le développement croissant de groupes d'intérêt et de médias alternatifs, politiques et journalistes, de prime abord en se basant tant sur la littérature scientifique que sur des éléments de corpus exploratoires, continuent de s'adresser une critique dont la conflictualité ne semble faire aucun doute.

De trois, la persistance de cette critique interpelle et invite à se demander s'il elle n'est pas porteuse d'autre chose que d'une conflictualité qui lui est, semble-t-il, inhérente. Par exemple, n'est-elle pas un moyen d'articuler plus qu'une relation ? N'est-ce pas une manière de représenter et construire la démocratie et ses institutions en contexte de méfiance ? Serait-elle un outil d'action pour endiguer une perte de légitimité qui apparaît parfois comme inexorable ? Nous voyons en ces questions les indices d'un besoin de problématiser ce phénomène au regard des enjeux qu'il porte.

Pour ce faire, nous reposons sur un cadre théorique et des axes de recherche qui l'inscrivent dans un contexte institutionnel et le considèrent dans ses dimensions métadiscursives. En effet, ces réflexions théoriques, nourries de l'étude exploratoire mentionnée *supra*, invitent à décomposer la critique publique en axes. Ainsi, nous allons étudier sa composante métadiscursive en explorant le contexte, les réprobations, la relation,



l'espace public et les institutions journalistique et politique. Pour autant, notre proposition de recherche ne consiste pas en une simple description des métadiscours suscités par la critique publique lors d'une polémique. Nous estimons qu'ils nous permettent surtout d'appréhender les articulations de la démocratie présentes dans les discours de deux de ses types d'acteur clefs au sein des quatre territoires analysés ; c'est-à-dire la France, la Suisse francophone, le Québec et la Belgique francophone (voir *infra* la sous-section consacrée à la territorialité). Chacun de ces pays et territoires est étudié grâce à une polémique qui rend accessibles ces articulations (voir section suivante).

Cela dit, une telle problématique demeure abstraite et nécessite une mise en concrétisation que la prochaine section entend mettre en place. Il s'agit d'y pointer et d'y développer les étapes indispensables à la mise en place d'un modèle d'analyse du phénomène social de critique publique.

## 5. Méthodologie

La première étape de l'élaboration d'un cadre servant à apporter des éléments de réponse aux questions de recherche consistait en la délimitation théorique de notre approche. C'est ce qui a été proposé dans les sections précédentes de ce chapitre. Il reste maintenant à ancrer le travail dans le concret, et donc à proposer une méthodologie *ad hoc* permettant d'opérationnaliser ce qui a été réalisé de manière plus abstraite en amont. En effet, il reste encore quelques zones d'ombre méthodologiques à cette recherche et nous entendons les éclaircir à travers trois sous-sections consacrées à la délimitation de la territorialité, au corpus et au modèle d'analyse.

### a. Délimitation de la territorialité

Comme il a été annoncé dès l'introduction de la recherche, nous analysons la critique publique au sein de plusieurs pays de la francophonie : la France, la Suisse francophone, le Québec et la Belgique francophone. Ce choix nécessite d'être justifié à plusieurs titres. Dans cette sous-section, il convient dès lors d'expliquer le cantonnement de la recherche à des pays de la Francophonie, la sélection de ces quatre pays et territoires et la visée non comparative de la recherche.

#### i. *Des territoires francophones*

Le choix de s'intéresser à des discours uniquement francophones se justifie par des questions pratiques d'accessibilité et de maîtrise de la langue, mais également par le fait qu'il rend possible une comparaison de corpus relativement analogues. En effet, si certaines catégories grammaticales telles que les noms ou les pronoms possèdent des caractéristiques aisément comparables dans des langues différentes, d'autres comme les temps employés ne le permettent pas ou plus difficilement (Gadet, 2010). Bien sûr, d'aucuns pourraient défendre que l'analyse de discours porte sur le sens et que la mise en relation de signifiants provenant de langues différentes ne représente pas d'obstacle majeur à la recherche. Ils auraient raison. Pour autant, nous pensons que l'exercice de recherche et d'écriture d'une thèse nécessite une parfaite cohérence, ce qui n'est pas toujours aisé. Nous avons donc décidé de favoriser des corpus différents, nous le verrons, mais proches au niveau de la langue pour rendre l'analyse et sa restitution plus cohérentes à nos yeux.

La recherche porte donc sur des territoires appartenant à la francophonie, un terrain qui est loin d'être uniforme, certes, mais qui constitue un ensemble plus ou moins cohérent unique au monde (Bonin *et al.*, 2017). Songeons aux travaux de Bonin *et al.* (2017) qui portent sur les éventuelles différences identitaires entre les journalistes francophones travaillant dans des pays où le français n'est pas majoritaire (Belgique, Suisse et Canada) et leurs collègues non francophones. Si les résultats tendent à nuancer le principe d'une « différence francophone », les auteurs invitent à poursuivre des recherches interrogeant les pratiques et les rôles journalistiques en francophonie (Bonin *et al.*, 2017). Un appel auquel nous répondons dans ce travail en proposant une recherche qui se situe à la jonction des institutions journalistique et politique dans ces pays et territoires. Cette recherche s'opère non pas en vue de repérer des divergences avec des pays non francophones, mais pour comprendre des mécanismes discursifs au sein d'une (petite) partie de la francophonie. Notons enfin que, de manière plus personnelle et intime, le choix de la francophonie s'explique aussi par un souci de porter notre regard de chercheur sur un ensemble de pays et territoires pour lesquels nous avons un attachement particulier.

## *ii. La France, la Suisse francophone, le Québec et la Belgique francophone*

À partir de la décision de mener la recherche en territoire francophone, nous avons sélectionné quatre pays et territoires<sup>31</sup> sur lesquels il est, selon nous, heuristique d'appliquer la recherche, et ce pour au moins trois raisons. D'abord, ces territoires partagent la démocratie comme système politique et sont dès lors constitués d'institutions relativement similaires, même si des nuances, voire des divergences, peuvent être décelées. En cela, leur organisation politique se distingue suffisamment pour y tester et y appliquer le modèle d'analyse, mais ne diverge pas complètement, ce qui offre au corpus une certaine cohérence dans la différence.

Pour exposer la deuxième raison, il est utile de rendre compte des coulisses de cette recherche. À ses débuts, nous avons imaginé un corpus constitué de deux territoires : la France et la Belgique francophone. En effet, nous soulignons à l'époque que la mise en regard

---

<sup>31</sup> Pour être précis, il s'agit d'un pays, la France, et de trois territoires : le canton de Genève, la province du Québec et la Communauté française de Belgique (nous considérons que cette dernière correspond à un territoire de langue française). Nous aurons l'occasion de revenir plus spécifiquement sur chacun d'entre eux dans les chapitres analytiques. Aussi, pour des raisons de facilité, nous tendons à employer le signifiant « territoires » pour parler de ce pays et de ces trois territoires.

de la France et de la Belgique offrait certaines pistes réflexives tout à fait pertinentes. La première, régie par une constitution qui attribue au président un pouvoir fort (Delwit, 2010), se caractérise par un exercice du pouvoir basé tantôt sur le collectif et le dialogue, lorsqu'il s'agit de légitimer un régime, tantôt sur l'inconditionnel, dans le cas de la présidence de Charles de Gaulle ou de Valéry Giscard d'Estaing par exemple (Ponthoreau, 2004). De son côté, la Belgique, où règne un « multipartisme extrême » (Delwit, 2010 : 349), est structurée par un régime « consociatif » dans lequel le consensus rythme la vie politique (Magnette & Pilet, 2010: 56). Nous trouvons intéressant d'analyser deux démocraties à la fois proches et éloignées dans leur structure et leur exercice politiques. Pourtant, à la faveur d'un séjour de recherche au Québec, nous avons estimé que cet autre pays fédéral, comme la Belgique, se distinguait des deux premiers territoires, tant au niveau politique que médiatique, et offrait des pistes d'analyse prometteuses. De plus, nos parcours scientifique et personnel nous ont amené à posséder une certaine connaissance des institutions politique et journalistique de ces trois territoires, ce qui, selon nous, facilite l'analyse. Pour autant, nous nous sommes rendu compte que cet avantage de la connaissance *a priori* pourrait desservir la recherche, notamment dans la perspective de proposer un modèle d'analyse applicable à des territoires que le chercheur ne connaît que peu. Nous avons donc décidé, pour montrer la pertinence du modèle, d'ajouter un territoire qui nous était somme toute étranger. En cela, la Suisse francophone semblait constituer un bon théâtre pour tester le caractère récursif du modèle. Cet État fédéral, à la fois au cœur mais en dehors de l'Union européenne, qui intègre les citoyens aux décisions politiques à travers la votation, semblait compléter de manière pertinente les trois autres territoires.

La dernière raison de cette quadruple sélection repose sur des recherches préexistantes qui ont, d'une part, souligné l'intérêt de porter un regard sur ces territoires et, d'autre part, mis en exergue les ponts (sociaux, politiques, médiatiques...) qui les relient. Citée plus haut, la recherche de Bonin *et al.* (2017) sur les identités et rôles des journalistes francophones en Suisse, en Belgique et au Canada part du constat que ces territoires partagent un paysage médiatique et journalistique commun, ce qui fait écho à notre souci de cohérence exposé plus haut. Caulier et Courtois (2012), de leur côté, font ressortir non seulement des caractéristiques linguistiques et politiques communes entre le Québec et la Wallonie (une région francophone de Belgique), mais également des liens sociaux, culturels et économiques très marqués entre la province et la région. Dans une même volonté de mise au jour de traits

communs, mais dans un travail qui s'éloigne du nôtre, Bourgueil *et al.* (2021) montrent que les quatre pays et territoires qui nous intéressent partagent des liens forts et des caractéristiques communes, jusque dans l'organisation des soins de santé primaires<sup>32</sup>. Retenons donc que les quatre pays et territoires entretiennent des liens étroits et mettent en place des structures internationales qui en témoignent. D'un point de vue journalistique, la Belgique, la Suisse et le Québec sont également marqués par une segmentation linguistique forte du marché (Esser, 2016, mobilisé par Bonin *et al.*, 2017), ce qui n'est pas le cas de la France. Un contraste qui permet de ne pas étudier uniquement des territoires pour lesquels le français constitue un enjeu identitaire (Demont-Heinrich, 2005).

La recherche vise donc à interroger quatre territoires reliés par la francophonie, aux caractéristiques politiques et médiatiques proches mais suffisamment contrastées pour tester le modèle d'analyse présenté *infra*. De fait, la Belgique et la Suisse francophones ainsi que le Québec partagent le fédéralisme et une minorité linguistique, alors que la France repose sur un État centralisé dans lequel le français est majoritaire. Géographiquement, la France jouxte la Belgique et la Suisse, mais seules les deux premières font partie de l'Union européenne. Dès lors, les liens entre les territoires sont étroits sans pour autant que ces derniers ne soient identiques et synonymes d'homogénéité, loin de là.

### *iii. Une approche du corpus croisée mais non comparative*

La recherche que nous proposons vise à comprendre la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques comme un métadiscours qui se décline en plusieurs dimensions. Elle ambitionne de comprendre, dans un territoire donné, l'articulation complexe de la démocratie à partir de ces dimensions. Dès lors, les objectifs et les questions de recherche ainsi que le modèle d'analyse mis en place invitent à s'éloigner d'une perspective comparative. Nous reconnaissons à cette dernière la capacité indéniable de mettre en parallèle des territoires, et donc des représentations et des pratiques. Elle fait émerger les convergences, les divergences et les nuances entre nations ou territoires et, en cela, a souvent confirmé sa pertinence. Pour autant, nous souhaitons proposer ici un modèle récursif de compréhension nationale ou territoriale de la critique publique, et non une analyse comparative au sens strict. Nous ne rejetons pas l'idée que ce modèle puisse, ailleurs et plus

---

<sup>32</sup> Voir le Groupe francophone de Soins primaires composé de la Belgique, du Canada, de la France et de la Suisse : <https://gfisp.org>.

tard, être mobilisé pour pareil dessein, mais ce n'est pas le nôtre dans cette recherche. Malgré tout, nous n'avons pas exclu une mise en contraste dosée en vue de rendre la lecture plus aisée, ou pour pointer des éléments saillants, propres à un territoire. Il est en effet utile de rappeler que, si nous divisons la partie analytique en quatre chapitres, pour chacun des territoires, la recherche doctorale que nous soutenons ici forme un ensemble indivisible. Nous nous autorisons dès lors quelques incursions comparatives à visée compréhensive, mais sans en faire un point nodal et structurant.

Bien sûr, notre propos aspire et invite également à porter le raisonnement en dehors et au-delà des territoires et des contextes nationaux pour proposer une montée en généralité. Cet exercice interviendra en fin de thèse, dans un chapitre réflexif transversal qui, à défaut d'offrir une comparaison, soulève et décortique les enjeux principaux qui traversent, entre autres, l'espace public, les institutions, les polémiques, la critique publique et, bien entendu, la démocratie. Des enjeux qui mettent au défi les journalistes et les politiques, mais aussi le journalisme et la politique.

#### b. Corpus

Lors de l'établissement du corpus, nous avons gardé en tête deux objectifs essentiels : l'adéquation et la complétude.

En premier lieu, nous désirions trouver des matériaux en adéquation avec les objectifs et les questions de recherche. Il s'agissait donc de repérer des polémiques qui rendent possible l'examen des dimensions de la critique publique résultant de la relation entre journalistes et politiques. Prenant appui sur le travail de Mayaffre (2003 : 3), nous estimons que le corpus de discours ne doit pas être un « donné disciplinaire » mais bien un « objet heuristique » avant tout. Autrement dit, le processus de sélection d'une polémique et de constitution du corpus, et ce pour chaque territoire, s'est basé sur la volonté de disposer d'un matériau heuristique, en meilleure adéquation possible avec la problématique.

En second lieu s'est posée la question de la complétude du corpus, toujours au regard de la problématique posée. Notre position à ce sujet se résume par cette assertion : la qualité heuristique vaut mieux que la quantité matérielle. En résulte le choix de reposer, dès le début, sur un corpus « partiel » et « ouvert », porteur d'un « imaginaire social », et éloigné d'une exhaustivité que peu d'analystes de discours prétendent atteindre (Charaudeau, 2009 : 42). Si nous présentons dans quelques lignes la procédure récurrente de sélection du corpus,

insistons sur deux principes : d'une part, le corpus n'est en rien exhaustif mais aspire à être complet par rapport à la problématique et, d'autre part, il a été « augmenté » au fur et à mesure de la recherche. Ce dernier principe est rendu possible par une mise en relation d'éléments de matériau discursif *via* l'interdiscursivité<sup>33</sup> (voir *infra*), qui permet donc de se « libérer du piège des corpus clos » (Garric & Longhi, 2013 : 66).

Bien sûr, malgré la volonté de reposer sur un matériau ouvert, nous avons systématisé la sélection du corpus pour chaque polémique afin d'avoir un matériau cohérent. Cette opération a été effectuée selon quatre étapes qui reposent sur des outils distincts mais complémentaires : l'utilisation de la plateforme Europresse, la sélection de contenus audiovisuels, la veille médiatique des comptes Twitter d'une série de politiques et journalistes, et la mobilisation de l'interdiscursivité. Détaillons ces étapes.

Europresse est une plateforme<sup>34</sup> qui rend disponibles, sur abonnement, de nombreux contenus médiatiques, européens principalement, et notamment des productions journalistiques, surtout en version papier. Non exhaustive, cette plateforme permet, grâce à un outil de recherche par mots clefs, d'accéder à un nombre considérable de contenus journalistiques susceptibles de constituer le corpus. Nous dévoilons dans chaque chapitre analytique la procédure précise de sélection du corpus, propre à chaque polémique, mais retenons qu'Europresse rend accessibles des centaines, voire des milliers, de productions journalistiques pour chacune. Très utile, donc, cet outil comporte tout de même trois limites. La première concerne les médias partenaires de la plateforme qui rendent disponibles leurs contenus. En effet, s'il est possible de retrouver des articles de journaux très variés comme *Le Monde*, *Libération*, *Le Temps*, *La Tribune de Genève*, *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Soir* ou encore *La Libre*, certains médias n'accordent pas, ou de manière plus réduite, un tel accès. La difficulté à repérer et à télécharger des contenus audiovisuels représente une autre limite, ce qui oblige à utiliser une autre méthode de récolte. La dernière limite réside dans le caractère journalistique des contenus accessibles. En effet, il est très difficile de faire émerger des contenus politiques à partir d'Europresse, du moins en tant que source primaire, c'est-à-dire n'ayant pas été traitée par des journalistes (nous y reviendrons).

---

<sup>33</sup> Dans l'élaboration d'un corpus, peut-être serait-il plus juste de parler d'intertextualité mais, pour une raison de clarté, nous utilisons le terme d'interdiscursivité.

<sup>34</sup> À laquelle il est possible d'accéder *via* l'URL suivante : <http://www.europresse.com/fr/>.

Pour enrichir les corpus de contenus audiovisuels, nous avons, pour chaque pays, déterminé les médias de radio et de télévision publics et privés existants ; les résultats en ont été très inégaux selon les territoires. En effet, la France, par exemple, comporte un nombre de médias de ce type particulièrement important, tant et si bien qu'en faire le décompte serait à la fois inutile et sans doute incomplet. Nous avons donc décidé, pour chaque territoire, de privilégier les médias publics nationaux, cantonaux, provinciaux ou régionaux, d'une part, et les médias privés mentionnés dans les discours par interdiscursivité, d'autre part (voir, dans les lignes qui suivent, le point sur l'interdiscursivité). Encore une fois, la sélection opérationnelle est décrite dans chacun des chapitres analytiques.

La troisième opération de constitution du corpus repose sur Twitter. Devant le nombre important de réseaux sociaux numériques, nous avons décidé de sélectionner Twitter pour trois raisons. La première est la facilité d'accès : le réseau, du moins pour les acteurs qui nous intéressent et leurs discours, est principalement public et ne nécessite pas de faire partie de groupes privés pour accéder aux contenus. De plus, le module de recherche avancée proposé par Twitter permet une sélection fine des contenus. La deuxième raison repose sur l'étude exploratoire évoquée *supra*, qui a mis en lumière une forte utilisation de Twitter par les hommes et les femmes politiques, et également par les journalistes (mais dans une moindre mesure). La dernière raison concerne une nouvelle fois l'interdiscursivité : de nombreux contenus journalistiques renvoient vers les contenus Twitter des politiques, ce qui invite à privilégier ce réseau social plutôt qu'un autre.

La dernière méthode de constitution du corpus tire parti de l'interdiscursivité, en d'autres mots les références à d'autres discours dans les discours récoltés. Elle permet non seulement de ne pas se retrouver face à un corpus clos, mais également d'inclure dans le corpus des discours qui n'ont pas été repérés par les autres méthodes de constitution. Particulièrement, certains discours des politiques sur les plateaux de télévision, à la radio et sur les réseaux sociaux numériques (Twitter) ont ainsi pu être intégrés au corpus. Concrètement, chaque fois qu'une référence à un discours ou à un autre texte était présente, nous les avons inclus au corpus.

Nous verrons dans les chapitres analytiques que le croisement de ces méthodes de récolte a permis d'obtenir, pour l'ensemble des polémiques, un corpus conséquent permettant de développer le modèle d'analyse présenté dans la sous-section suivante. Au début de chacun de ces chapitres, nous dévoilons le processus de constitution du corpus, incluant le nombre



de productions collecté à chacune des étapes. Par ailleurs, les annexes détaillent l'ensemble du corpus des quatre polémiques. Les tableaux qui s'y trouvent reprennent la date de publication de la production, son titre, le média dans lequel elle a été publiée, le type de média et, le cas échéant, l'*URL* de la source ou le numéro de page du journal.

### c. Modèle d'analyse de la critique publique

Le processus de concrétisation et d'opérationnalisation de la recherche se conclut dans cette dernière sous-section par une présentation du modèle d'analyse de la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques. Comme l'avance la problématique, le modèle proposé ambitionne d'interroger ce type de critique pour saisir les articulations métadiscursives, particulièrement celles qui, *in fine*, portent sur la démocratie. En suivant la perspective socio-pragmatique, nous proposons donc de relier les éléments du corpus aux dimensions métadiscursives décrites précédemment. Cet exercice est rendu possible par des points d'attention et des indicateurs qui orientent le regard dans la masse de textes et de discours du corpus (ou des corpus de chaque polémique). Les prochaines lignes développent et expliquent ces points d'attention et indicateurs. Le modèle d'analyse est ensuite proposé sous forme de tableau.

#### i. Points d'attention et indicateurs

Commençons par distinguer les deux notions. Les points d'attention doivent être compris comme des sous-dimensions, ou sous-axes, qui soustraient aux dimensions une partie de leur complexité. Les indicateurs, définis pour chaque point d'attention, permettent bien plus précisément de repérer les éléments discursifs nécessaires à la recherche, ils doivent donc être entendus comme des indices situés le plus proche possible du texte. Ces indicateurs ont été construits à partir de deux socles : le processus de problématisation, qui comprend l'état de l'art, et les études exploratoires que nous évoquons plus haut. À cette étape de la recherche, nous proposons dès lors une démarche en partie inductive, en ce qu'elle repose principalement sur les discours des acteurs mais également sur ces points d'attention et indicateurs qui guident la lecture et l'analyse de ces discours. Apportons une remarque importante : si les points d'attention visent à être mobilisés pour chaque polémique, en tant qu'éléments structurant les dimensions de la critique publique, les indicateurs viennent en

appui à la recherche, leur valeur contraignante est dès lors moindre et ils ne sont pas présents partout.

Concrètement, sur la base de ces points d'attention et de ces indicateurs, développés ci-dessous, les éléments textuels et discursifs ont été encodés dans le logiciel d'analyse qualitative Nvivo. Ces deux niveaux de codage permettent de mettre de l'ordre dans les nombreux codes générés par cette méthode (594 codes pour la première polémique sur la France, par exemple) ainsi que d'établir une structure lisible et (relativement) commune aux quatre chapitres analytiques.

### *Points d'attention et indicateurs de la dimension contextuelle*

Afin d'analyser la dimension contextuelle, nous proposons deux points d'attention structurant les discours des acteurs : les références au contexte social et le concept d'entextualisation. Le premier a pour objectif de comprendre la manière dont les acteurs évoquent et invoquent le contexte social, le représentent et l'articulent, en lien avec la démocratie. Il doit permettre de comprendre comment les acteurs publics qui nous intéressent représentent le contexte social préexistant à leurs discours, ce dernier pouvant être politique, journalistique ou plus général (institutionnel par exemple). Sa déclinaison est rendue possible par plusieurs indicateurs. Les voici :

- les références à la confiance, à la méfiance ou à la défiance des citoyens envers les institutions ;
- les références au caractère calme, apaisé, conflictuel ou tendu du contexte social ;
- les références à la stabilité ou à l'évolution du contexte social ;
- les références à la présence, à l'absence ou à la récurrence de polémiques antérieures plus ou moins proches de la polémique analysée.

Pour favoriser la clarté, nous avons décidé de regrouper, dans les analyses, les premiers indicateurs qui portent directement sur le contexte social et le dernier qui s'intéresse aux références à des polémiques antérieures ; celui-là vient en effet compléter les références directes au contexte social.

L'entextualisation, présentée dans le cadre théorique, permet quant à elle de saisir le processus de décontextualisation et de recontextualisation utilisé par les acteurs pour conférer un sens différent à des discours préalables. Ce mécanisme rend visible l'articulation

entre sens discursif et contexte. Fortement porteur d'interdiscursivité et de métadiscursivité, il permet de comprendre les liens établis entre les discours, c'est-à-dire entre les positions des acteurs. Nous déclinons ce point grâce aux indicateurs suivants :

- les références à des contradictions, à des oppositions, à de la cohérence ou à des similitudes ;
- les références à des interprétations et/ou à des articulations différentes d'un contexte ou d'un discours ;
- les références à des changements et à des évolutions de sens de certains discours ;
- les références à des modifications de la représentation de certains acteurs.

#### *Points d'attention et indicateurs de la dimension réprobatrice*

La dimension réprobatrice est matérialisée par les reproches, qu'ils soient adressés aux journalistes ou aux politiques et qu'ils proviennent des premiers ou des seconds. Les deux points d'attention présents dans le modèle d'analyse sont dès lors les reproches adressés aux journalistes, d'une part, et aux politiques, d'autre part. Ils invitent à bien distinguer les différents reproches, tant à partir des personnes qui les portent (journalistes ou politiques) que de leur objet et leur visée. Les indicateurs transversaux aux deux points d'attention sont les suivants :

- les références à la faute politique ou journalistique ;
- les références au respect de valeurs (vérité, transparence, etc.) ;
- les références au respect de codes (institutionnels, relationnels, etc.) ;
- les références à l'éthique, à la morale ou à la déontologie.

Afin d'en faciliter la lisibilité, la structure de cette dimension est la même pour chaque polémique : une analyse des reproches adressés aux politiques par les deux types d'acteur, suivie d'un exercice similaire pour ceux visant les journalistes. Notons que, selon l'objet de la polémique et dans un souci de clarté de la restitution, des inversions ont été opérées (il s'agit alors de présenter les reproches adressés aux journalistes avant ceux adressés aux politiques).

#### *Points d'attention et indicateurs de la dimension relationnelle*

Deux points d'attention constituent cette partie du modèle d'analyse : les échanges d'arguments et de contre-arguments, d'une part, et les explicitations de la relation, d'autre

part. Sans nous inscrire dans une perspective argumentative, nous reconnaissons aux échanges d'arguments et de contre-arguments une place cruciale dans la construction du discours public. Doury (2016), en se basant sur les travaux de de Romilly (1988) à propos des antilogies de Protagoras, fait correspondre la capacité à être un bon orateur public qui vise à « persuader » avec la maîtrise du discours et du contre-discours. Ainsi, les échanges d'arguments et de contre-arguments témoignent de la dynamique persuasive de la relation entre les acteurs, tout en favorisant, d'après nous, la compréhension de la polémique, de ses enjeux et de certaines articulations liées à la démocratie (au sens où il s'agit d'échanges d'arguments et de contre-arguments d'acteurs démocratiques qui alimentent le débat public). Il s'agit donc moins d'établir une liste exhaustive des arguments et contre-arguments en présence, mais de s'en servir pour rendre compte de cette dynamique. Par ailleurs, les arguments et contre-arguments étant fortement liés à une polémique, il est difficile d'établir à ce stade une liste d'indicateurs bien définis. Cette partie du modèle laisse donc volontairement une grande place à l'induction. Voici malgré tout quelques indicateurs que nous estimons pertinents :

- Source des (contre-)arguments (acteurs, documents, etc.) ;
- Objet des (contre-)arguments (acteurs, relations, pratiques, institutions, etc.) ;
- Visée des (contre-)arguments (soutenir, s'opposer, nuancer, décrier, etc.).

L'autre point d'attention de la dimension relationnelle vise à faire ressortir les métadiscours sur la relation entre journalistes et politiques en tant que telle, autrement dit les références à cette relation, à ses éventuelles évolutions, etc. Voici les indicateurs utiles à cet exercice :

- les références au caractère calme, apaisé, conflictuel ou tendu de la relation ;
- les références à l'étroitesse de la relation (confiance, complicité, amitié, etc.) ;
- les références au couple « politico-médiatique » ou « politico-journalistique » ;
- les références à un état éventuel d'évolution de la relation ;
- les références à l'interdépendance, aux tensions, etc. ;
- les références au pouvoir et au contre-pouvoir.

### *Points d'attention et indicateurs de la dimension publique*

Au sein de notre modèle, la dimension publique s'interroge à partir de trois points d'attention : les rapports des acteurs à la société, les références à un ou des tiers et les références à l'espace public. Le premier point d'attention s'intéresse aux discours qui situent les acteurs, mais aussi leur relation, dans la société qui les entoure. Nous partons en effet du principe qu'une polémique (un ensemble de discours publics, donc), qui est organisée et articulée par les journalistes et les politiques, gagne à être appréhendée à travers le rapport des acteurs à la société. Plus concrètement, voici les indicateurs de ce point d'attention :

- les références à la proximité ou à la distance avec la société (et/ou les citoyens) ;
- les références à la fracture entre une « élite » déconnectée et le « peuple » ;
- les références à la représentativité des acteurs publics.

Le deuxième point d'attention s'intéresse au caractère public de la critique que s'adressent les journalistes et les politiques à partir de son aspect ternaire. En effet, la relation entre les deux types d'acteur ne peut être appréhendée uniquement à travers la bilatéralité, nous proposons donc de le faire à partir d'un destinataire commun : les citoyens. De fait, qu'il s'agisse du peuple, du public ou des citoyens, un tiers se retrouve régulièrement évoqué et invoqué par les acteurs ; ce point d'attention vise à interroger les articulations qui le concernent. Pour ce faire, nous proposons les indicateurs suivants :

- les références au tiers comme juge d'une polémique ;
- les références au tiers comme décideur public ;
- les références au tiers comme acteur institutionnel, démocratique et acteur de l'espace public.

Le dernier point d'attention fait référence à l'espace public dont la difficile circonscription n'enlève rien à la pertinence de l'analyse des articulations qui le concernent. L'objectif est d'épingler et d'analyser les métadiscours qui représentent, articulent et construisent l'espace public. Notons l'emploi à dessein de ces trois notions qui, dans la perspective de dessiner un espace public territorial à l'aide des métadiscours des acteurs, semblent toutes pertinentes. Jusqu'à présent, nous avons mis en lumière un espace public qui ne se conçoit pas aisément, et l'élaboration des indicateurs de ce point d'attention fait écho à ce constat. En effet, il s'agit de trouver un équilibre entre une assise scientifique qui tend à définir *a priori* certains

contours de l'espace public, et un désir de le faire émerger de manière inductive à partir des discours des acteurs. Nous ne pouvons que rappeler que les indicateurs agissent comme des indices qui guident la recherche mais ne la constituent pas. Dans ce contexte, voici les indicateurs proposés :

- les références à la fragmentation de l'espace public, en ce compris les réseaux sociaux numériques ;
- les références aux composantes de l'espace public (politique, médiatique, etc.) ;
- les références au climat de l'espace public (calme, mouvementé, conflictuel, pacifique, etc.) ;
- les références aux débats et aux échanges publics ;
- les références à l'espace public comme outil (institutionnel, démocratique, etc.) ;
- les références aux rôles et aux missions des politiques et des journalistes dans l'espace public ;
- les références à la légitimité de et dans l'espace public.

#### *Points d'attention et indicateurs de la dimension institutionnelle*

Les traces matérielles de la dimension institutionnelle ont été repérées à partir de deux points d'attention : les discours méta-institutionnels et la complexité institutionnelle. Le premier est lui-même composé de ce que nous appelons des « strates », des niveaux de métadiscursivité sur les institutions, qu'il s'agisse de la politique ou du journalisme. Elles sont au nombre de trois. La première renvoie aux métadiscours sur les pratiques politiques ou journalistiques. Il s'agit de discours qui décrivent ce que les journalistes et les politiques ont fait durant la polémique, comme avoir utilisé telle source ou été dans tel média pour communiquer. La deuxième strate fait référence aux discours métajournalistiques ou métapolitiques qui doivent être compris comme des métadiscours qui articulent, respectivement, le journalisme ou la politique. Ces discours peuvent être produits par des acteurs exogènes ou endogènes à l'institution, pour ce dernier cas, suivant les travaux de Carlson (2015) et Ogbebor (2020), il s'agit alors de métadiscours journalistiques ou politiques. La dernière strate concerne les métadiscours qui évoquent les idéaux professionnels, suivant un schéma de type « le journalisme devrait être comme ça », par exemple. Voici les indicateurs de ces strates, réunies en discours méta-institutionnels, qui, vu la complexité institutionnelle (voir *infra*), ne sont pas exhaustifs :

- pour le journalisme, les références aux pratiques : informer, révéler, contrôler, réguler et autoréguler, prendre parti, fournir un traitement journalistique (im)partial, faire preuve d'éthique, de moralité ou de déontologie, etc. ;
- pour la politique, les références aux pratiques : communiquer, faire preuve de transparence, se justifier, esquiver, développer une stratégie, mettre sous pression, etc. ;
- les références aux discours métajournalistiques et métapolitiques : codes et normes, autonomie et hétéronomie des acteurs, missions et rôles, représentativité, valeurs, etc. ;
- les références à des idéaux journalistiques : neutralité, objectivité, participation, indépendance, etc.
- les références à des idéaux politiques : transparence, accessibilité, participation, représentativité, etc.

Le second point d'attention de cette dimension est la complexité institutionnelle. Il est question d'interroger les références à des institutions qui, sous une apparente stabilité et uniformité, se définissent aussi par les évolutions qui les portent. Ce point d'attention se subdivise en deux : les changements institutionnels et la polycentricité. Les changements institutionnels renvoient au fait que le journalisme et la politique changent au fil du temps, un phénomène qui est particulièrement intéressant pour la recherche. En effet, connaître les sources de ces changements permettrait de mieux comprendre les rouages des deux institutions démocratiques. La polycentricité, quant à elle, est un concept développé, entre autres, par Blommaert (2005 ; 2007), qui explique que les institutions sont constituées de plusieurs « centres » vers lesquels les acteurs – qui font partie ou non de l'institution – dirigent leurs actions, leurs discours et une certaine légitimité. Autrement dit, ce concept postule que *le* journalisme ou *la* politique n'existent pas vraiment en tant qu'ensembles homogènes, mais sont décomposés en centres décisionnels et de légitimité, comme les partis politiques ou les différents médias aux lignes éditoriales contrastées. À partir de ces éléments, nous pouvons dresser une liste de quelques indicateurs :

- les références à l'origine des changements : individuelle, collective, citoyenne, institutionnelle, etc. ;

- les références à la polycentricité du journalisme : lignes éditoriales, types de média, spécificités territoriales ;
- les références à la polycentricité de la politique : partis politiques, niveaux de pouvoir, personnalités, spécificités territoriales.

## *ii. Modèle d'analyse de la critique publique*

L'explication et le croisement des points d'attention et des indicateurs nous permettent de proposer, à la page suivante, un modèle d'analyse de la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques, en tant que mécanisme discursif d'articulation de la démocratie. La présentation visuelle de ce modèle vient clore ce chapitre consacré à la problématique et à la méthodologie de la thèse. Les quatre prochains chapitres le mobilisent dans l'objectif d'analyser les polémiques sélectionnées pour chacun des territoires.



# La critique publique

|                      |                            |                                   |                                                              |
|----------------------|----------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| La critique publique | Dimension contextuelle     | Références au contexte social     | Confiance, méfiance ou défiance envers les institutions      |
|                      |                            |                                   | Contexte social : calme, apaisé, conflictuel ou tendu        |
|                      |                            |                                   | Contexte social : stabilité ou évolution                     |
|                      |                            |                                   | Présence, absence, récurrence de polémiques antérieures      |
|                      |                            | Entextualisation                  | Contradictions, oppositions, cohérence ou similitudes        |
|                      |                            |                                   | Interprétations ou articulations différentes d'un contexte   |
|                      |                            |                                   | Changements et évolutions du sens de certains discours       |
|                      |                            |                                   | Modifications de la représentation de certains acteurs       |
|                      | Dimension réprobatrice     | Reproches aux journalistes        | Faute journalistique                                         |
|                      |                            |                                   | Respect de valeurs (vérité, objectivité...)                  |
|                      |                            |                                   | Respect de codes (institutionnels, relationnels...)          |
|                      |                            |                                   | Éthique, morale ou déontologie                               |
|                      |                            | Reproches aux politiques          | Faute politique                                              |
|                      |                            |                                   | Respect de valeurs (transparence, vérité...)                 |
|                      |                            |                                   | Respect de codes (institutionnels, relationnels...)          |
|                      |                            |                                   | Éthique, morale ou déontologie                               |
|                      | Dimension relationnelle    | Échanges de (contre-)arguments    | Source (contre-)arguments (acteurs, documents...)            |
|                      |                            |                                   | Objet des (contre-)arguments (relation, institutions...)     |
|                      |                            |                                   | Visée des (contre-)arguments (soutenir, s'opposer...)        |
|                      |                            | Explicitations de la relation     | État de la relation : calme, apaisé, conflictuel ou tendu    |
|                      |                            |                                   | Étroitesse de la relation (confiance, complicité, amitié...) |
|                      |                            |                                   | Couple « politico-médiatique », « politico-journalistique »  |
|                      |                            |                                   | Évolution de la relation                                     |
|                      |                            |                                   | Interdépendance, tensions                                    |
|                      |                            |                                   | Pouvoir, contre-pouvoir                                      |
|                      |                            |                                   |                                                              |
|                      | Dimension publique         | Rapports à la société             | Proximité ou distance avec la société                        |
|                      |                            |                                   | Fracture entre une « élite » déconnectée et le « peuple »    |
|                      |                            |                                   | Représentativité des acteurs publics                         |
|                      |                            | Références à un tiers             | Tiers comme juge d'une polémique                             |
|                      |                            |                                   | Tiers comme décideur public                                  |
|                      |                            |                                   | Tiers comme acteur institutionnel, démocratique et de l'EP   |
|                      |                            | Références à l'espace public (EP) | Fragmentation de l'espace public                             |
|                      |                            |                                   | Composantes de l'espace public (politique, médiatique...)    |
|                      |                            |                                   | Climat de l'espace public (calme, conflictuel...)            |
|                      |                            |                                   | Débats et échanges publics                                   |
|                      |                            |                                   | Espace public comme outil (institutionnel, démocratique...)  |
|                      |                            |                                   | Rôles, missions des politiques et des journalistes dans l'EP |
|                      |                            |                                   | Légitimité de et dans l'espace public                        |
|                      | Dimension institutionnelle | Discours méta-institutionnels     | Pratiques institutionnelles                                  |
|                      |                            |                                   | Journalisme (informer, révéler, contrôler...)                |
|                      |                            |                                   | Discours métajournalistiques et métapolitiques               |
|                      |                            |                                   | Politique (communiquer, justifier, stratégie...)             |
|                      |                            | Complexité institutionnelle       | Idéaux institutionnels                                       |
|                      |                            |                                   | Codes, autonomie, missions, rôles...                         |
|                      |                            |                                   | Neutralité, objectivité, indépendance...                     |
|                      |                            | Complexité institutionnelle       | Transparence, participation, représentativité...             |
|                      |                            |                                   | Origine du changement (individu, institution...)             |
|                      |                            |                                   | Polycentricité du journalisme (médias, édito...)             |
|                      |                            |                                   | Polycentricité de la politique (partis, niveaux...)          |

Tableau 1 - Modèle d'analyse de la critique publique

## Chapitre 3 – France : François de Rugy et l'utilisation de fonds publics

### 1. Introduction

#### a. Mise en contexte de la polémique

La première polémique analysée survient en France en juillet 2019<sup>35</sup>. Elle est déclenchée par plusieurs révélations journalistiques provenant en particulier de *Mediapart*<sup>36</sup>, un média d'information uniquement disponible sur Internet. Ces révélations concernent les pratiques politiques de François de Rugy, alors ministre de la Transition écologique et solidaire et ancien président de l'Assemblée nationale. La polémique s'ancre dans une série d'articles, de *Mediapart* et d'autres médias, qui dénoncent certaines de ces pratiques, en particulier des dépenses et des privilèges associés à ses fonctions. Comme nous le verrons, les révélations de *Mediapart* ont été énormément relayées dans la presse au sens large (dans les journaux en versions papier et numérique, à la radio et à la télévision, etc.).

La polémique commence le 10 juillet 2019 lorsque *Mediapart* publie un article intitulé « La vie de château sur fonds publics des époux de Rugy », dans lequel le journal affirme que François de Rugy et sa femme auraient organisé, lorsque le premier était président de l'Assemblée nationale, plusieurs dîners fastueux à caractère privé avec de l'argent public (*Mediapart*, Arfi, 2019). Ces dîners ont eu lieu à l'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale. L'intéressé, depuis devenu ministre, réagit rapidement aux révélations en affirmant que ces dîners étaient organisés dans le cadre de sa fonction de président de l'Assemblée nationale qui l'obligeait à rencontrer des « responsables d'entreprise, des responsables de la culture, des responsables de l'université » (*France Inter*, 2019).

Toujours le 10 juillet, en soirée, *Mediapart* publie un autre article épinglant l'occupation d'un logement social à Paris par Nicole Klein, la directrice de cabinet de François de Rugy au sein du ministère de la Transition écologique et solidaire (*Mediapart*, Hajdenberg & Rouget, 2019). Une deuxième révélation qui incite François de Rugy à exiger la démission de Nicole

---

<sup>35</sup> Les mises en contexte proposées dans les quatre chapitres analytiques ont été construites en reposant sur les discours des acteurs, autrement dit en grande majorité sur le corpus, avec pour objectif de faciliter la lecture.

<sup>36</sup> Dans tous les chapitres qui suivent, que ce soit dans l'analyse ou dans le référencement, nous avons appliqué l'italique aux noms de médias, qu'ils appartiennent à la presse ou à l'audiovisuel. Nous accompagnons ce choix de deux explications. D'une part, il offre cohérence et lisibilité, notamment aux lecteurs qui ne seraient pas familiers de certains contextes médiatiques nationaux. D'autre part, il permet de prendre de la distance avec la distinction traditionnelle établie entre la presse et les médias audiovisuels ; celle-là étant de plus en plus fragile, notamment à cause du développement exponentiel des médias en ligne.

Klein dès le lendemain. Cette décision est fortement remise en question dans un entretien accordé à *Ouest-France* le 12 juillet par l'ex-collaboratrice qui estime que « François de Rugy a voulu sauver sa tête en offrant la mienne » (*Ouest-France*, Wajdzik, 2019).

Le 11 juillet, *Mediapart* affirme que François de Rugy a fait rénover son logement de fonction de ministre, situé à l'hôtel de Roquelaure, pour un montant de 63 000 euros payé par le « contribuable » (*Mediapart*, Arfi & Turchi, 2019). Le journal, citant un peintre artisan dont l'entreprise n'a pas été retenue pour réaliser les travaux, déclare que les rénovations apportées au logement relèvent davantage du confort que de la nécessité (*Mediapart*, Arfi & Turchi, 2019). Dans une publication sur sa page Facebook, François de Rugy estime, au contraire, que les travaux étaient nécessaires et justifiés ; il s'appuie notamment sur plusieurs demandes de devis effectuées auprès de diverses entreprises (*Facebook*, de Rugy, 2019a). Par ailleurs, il défend que le coût, jugé élevé par les journalistes, s'explique par la nature du logement, un bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle (*Facebook*, de Rugy, 2019a).

Ce même 11 juillet, *Mediapart* soutient que François de Rugy, à la manière de son ex-directrice de cabinet, occupe en tant que locataire, depuis 2016, un logement à vocation sociale près de Nantes (*Mediapart*, Arfi, Hajdenberg, & Rouget, 2019). Le logement en question a été loué sur la base de la loi Scellier qui permettait à un propriétaire de bénéficier d'une réduction d'impôt de 18% à la double condition de louer à un prix inférieur à celui du marché et d'avoir pour locataire une personne ne dépassant pas un certain seuil de revenus, ce qui n'était pas le cas pour François de Rugy (*Mediapart*, Arfi, Hajdenberg, & Rouget, 2019). François de Rugy plaidera l'ignorance, notamment dans une publication sur sa page Facebook : il ne savait pas qu'il s'agissait d'une location basée sur un tel dispositif légal et encadré (*Facebook*, de Rugy, 2019b).

Le 12 juillet, François de Rugy réagit sur Twitter (*Twitter*, de Rugy, 2019d) à l'affirmation de *Mediapart* selon laquelle il n'aurait pas payé d'impôts sur le revenu en 2015 (*Mediapart*, Arfi, Hajdenberg, & Rouget, 2019). Ce même jour, d'autres médias font de nouvelles révélations, comme *Ouest-France* qui met au jour des dîners avec des lobbyistes auxquels aurait participé François de Rugy en tant que ministre de la Transition écologique et solidaire (*Ouest-France*, 2019).

Enfin, le 16 juillet, François de Rugy annonce sa démission sur sa page Facebook, estimant avoir fait l'objet d'« attaques » et d'un « lynchage médiatique » et affirmant avoir porté

plainte pénale en diffamation<sup>37</sup> (*Facebook*, de Rugy, 2019c). Sa démission intervient quelques heures avant une nouvelle révélation de *Mediapart* concernant l'utilisation, par François de Rugy, de son indemnité représentative de frais de mandat (IRFM) afin de payer une partie de ses cotisations au parti Europe Écologie Les Verts en 2013 et 2014 (*Mediapart*, Hajdenberg *et al.*, 2019).

Nous avons décidé d'inclure cette polémique dans la recherche pour des raisons à la fois heuristiques et opérationnelles. D'abord, comme nous le verrons, elle a provoqué de nombreuses réactions tant de la part des journalistes que des politiques, générant ainsi de riches productions (méta)discursives. Ensuite, la variété des reproches adressés à François de Rugy offre un regard assez complet sur la faute (politique et journalistique), et sur ce qui est permmissible au niveau institutionnel et démocratique en France. Enfin, la durée de la polémique (sept jours si l'on prend comme points de repère les premières révélations de *Mediapart* et la démission de François de Rugy) est relativement courte, ce qui permet de circonscrire aisément le corpus, même en sélectionnant des productions discursives intervenues après la démission.

#### b. Constitution du corpus

Pour rappel, la sélection du corpus s'opère *via* quatre outils et étapes : le recours à Europresse, la sélection de contenus audiovisuels, la veille médiatique des comptes Twitter de plusieurs politiques et journalistes, et la mobilisation de l'interdiscursivité (voir le chapitre 2).

Sur la période allant du 10 juillet 2019 (date des premières révélations de *Mediapart*) au 17 juillet 2019 (date du lendemain de l'annonce de la démission de François de Rugy), ce ne sont pas moins de 3 029 productions journalistiques qu'il a été possible de repérer sur Europresse en introduisant l'occurrence « de Rugy » dans le moteur de recherche avancée et en prenant en compte les sources originaires de France. Afin de réduire ce nombre important, peu propice à une analyse qualitative, chaque production a été parcourue en vue de ne sélectionner que celles qui possédaient une composante métadiscursive pertinente pour la recherche. Par exemple, nous avons retenu les articles qui évoquaient la relation entre les

---

<sup>37</sup> Une plainte qui aboutit le 2 avril 2021 à la relaxe de *Mediapart*, d'Edwy Plenel, le directeur de la publication, et de Fabrice Arfi, un des auteurs du seul article visé par la plainte de François de Rugy (*Le Figaro*, 2021).

politiques et les journalistes, ceux qui rendaient compte d'un métadiscours sur les pratiques journalistiques ou politiques, etc. Ce procédé a permis de réduire le nombre d'articles à **185**, auxquels nous avons décidé d'ajouter quelques articles produits après la prise de fonctions d'Élisabeth Borne, qui succède à François de Rugy au ministère de la Transition écologique et solidaire. Ainsi, du 18 juillet au 4 septembre 2019 (lendemain du dernier article de *Mediapart* sur la polémique), 8 118 articles ont été consignés. Ce nombre a été réduit à **19** par le même mécanisme de lecture et de sélection que pour les articles produits durant la polémique en tant que telle. Les principales sources de ce corpus sont *Libération*, *Le Figaro*, *Le Monde*, *Challenges*, *Le Huffpost*, *L'Obs*, *Ouest-France* et *L'Humanité*. Le corpus contient également la totalité des articles de *Mediapart* durant la polémique et jusqu'au 4 septembre 2019 (**18** articles). Autrement dit, le corpus de base contient **222** productions journalistiques écrites. Ces productions contiennent à la fois des discours de journalistes mais également, à partir de propos rapportés, ceux de politiques. Notons que ces derniers n'ont été mobilisés dans l'analyse que lorsqu'ils étaient présents dans plusieurs médias, dans un souci de fidélité aux discours des acteurs.

La deuxième étape participant à la constitution du corpus consiste en une sélection de contenus audiovisuels permettant de ne pas cantonner la sélection aux productions écrites. Pour ce corpus français, nous avons fait appel à trois types de contenu audiovisuel issus des deux principales chaînes de télévision générales (*France 2* et *TF1*), d'une chaîne d'information en continu (*BFMTV*) et de trois radios (*France Inter*, *France Info* et *RTL*). Ce choix n'a rien d'évident devant le nombre de contenus audiovisuels en France, comparativement aux autres territoires sélectionnés pour cette recherche (voir *infra*). Outre les deux principales chaînes de télévision publique (*France 2*) et privée (*TF1*), nous avons sélectionné la chaîne d'information en continu et les trois radios qui se retrouvaient le plus souvent citées dans les articles de presse. Ce faisant, le corpus a été enrichi par des discours produits du 10 au 17 juillet 2019 comme suit : dans les journaux télévisés du soir de *France 2* et *TF1* (**16** productions au total), dans les productions radiophoniques de *France Inter* (**15**), de *France Info* (**74**) et de *RTL* (**11** productions), ainsi que dans les émissions de *BFMTV* qui ont abordé cette polémique (**45** productions).

La mobilisation de Twitter a demandé un long processus de tri pour ne retenir que les discours les plus pertinents et prégnants parmi les nombreux que la polémique a suscités. Nous avons pris en considération les comptes Twitter des principaux politiques (chefs de parti,

élus à l'Assemblée nationale ou au Sénat, membres du gouvernement, etc.) et des journalistes des médias épinglés en amont grâce à Europresse. En tout, nous avons retenu **36 tweets** à partir de trois recherches avancées : « de Rugby », « @FdeRugy » et « #derugy ». Nous avons également ajouté **3** publications Facebook de François de Rugy qui ont été fortement reprises par plusieurs acteurs.

L'interdiscursivité a finalement permis de repérer des contenus journalistiques et politiques ne se retrouvant pas sur Europresse, dans les médias audiovisuels sélectionnés ou sur Twitter. Devant le nombre important de productions journalistiques, cette méthode est particulièrement essentielle pour repérer certains discours politiques, notamment diffusés sur des radios et des chaînes d'information en continu.

Le détail du matériau étudié pour cette première analyse se trouve en annexe 1, tandis que le tableau ci-dessous répertorie de manière schématique les différentes productions constitutives de ce corpus :

| Types de média                                   | Nombre de productions                  |
|--------------------------------------------------|----------------------------------------|
| Papier et web                                    | 185 (du 10 au 17 juillet 2019)         |
|                                                  | 19 (du 18 juillet au 4 septembre 2019) |
|                                                  | 18 (articles de <i>Mediapart</i> )     |
|                                                  | <b>Sous-total : 222</b>                |
| Audiovisuel                                      | 16 ( <i>France 2</i> et <i>TF1</i> )   |
|                                                  | 15 ( <i>France Inter</i> )             |
|                                                  | 74 ( <i>France Info</i> )              |
|                                                  | 11 ( <i>RTL</i> )                      |
|                                                  | 45 ( <i>BFMTV</i> )                    |
|                                                  | <b>Sous-total : 161</b>                |
| Réseaux sociaux numériques (Twitter et Facebook) | 36 (Twitter)                           |
|                                                  | 3 (Facebook)                           |
|                                                  | <b>Sous-total : 39</b>                 |
| <b>Total des productions</b>                     | <b>422</b>                             |

Tableau 2 - Corpus de la polémique française

À travers ces différentes opérations de constitution du corpus, nous estimons avoir sélectionné des textes représentatifs des discours en présence durant la polémique, comme en atteste un phénomène de saturation observé à la fin de l'analyse. En cela, cette dernière s'est reposée sur un corpus à la fois complet et ouvert, ce qui permet d'atteindre nos objectifs de constitution de corpus présentés dans le chapitre précédent.

## 2. La dimension contextuelle

Comme précisé dans la problématique, l'analyse du contexte – employons le singulier, même si la notion renvoie plutôt à une déclinaison plurielle – est nécessaire pour comprendre le phénomène discursif que constitue la critique publique. La présente dimension entend analyser la manière dont les acteurs ont mobilisé ce contexte dans un processus innervant toute la polémique. Pour satisfaire cet objectif, la section se décline en deux : les références au contexte social puis à l'entextualisation.

### a. Les références au contexte social

La polémique a donné naissance à de nombreuses références qui articulent le contexte social français. En reposant sur une application du modèle d'analyse, nous faisons émerger, dans cette sous-section, deux références contextuelles récurrentes : un climat de méfiance (voire de défiance) envers les politiques et, dans une moindre mesure, envers les journalistes ; des renvois réguliers à des polémiques antérieures qui appuient ce sentiment de méfiance. Nous montrons également, en troisième point, que l'accumulation des « affaires » pose un défi démocratique pour les acteurs institutionnels, notamment politiques.

#### i. *Un climat de méfiance envers les politiques (et les journalistes)*

Les différentes productions analysées, qui proviennent tant des journalistes que des politiques, ont fait ressortir un climat social caractérisé par les tensions et le conflit. En France, une telle conflictualité est liée à la méfiance, voire à la défiance, qu'une partie de la population française porte aux deux types d'acteur, particulièrement aux politiques. Ainsi, de nombreux acteurs (tant de la majorité que de l'opposition) craignent que la polémique renforce la « déconnexion des politiques » (*Libération*, Descous-Cesari, 2019). Ils reconnaissent, comme un ministre interviewé par *Le Monde*, que « le cumul des affaires a sapé la confiance des Français dans leurs hommes politiques » (*Le Monde*, Pietralunga, 2019a). La perte de confiance envers les élus, qui selon plusieurs médias comme *La Croix* se mue en une « défiance croissante » (*La Croix*, Alexandre & Bouniol, 2019), s'apparente à un socle auquel viennent s'ajouter les révélations autour des pratiques de François de Rugy. Le climat de méfiance qui entoure l'exercice de la démocratie en France est, dès lors, interpellant, et renvoie à une certaine conflictualité.



Pour mieux le saisir, nous choisissons de faire appel à la transparence politique comme source de tensions. Dans une interview accordée au journal *La Croix*, Matthieu Caron, directeur général de l'Observatoire de l'éthique publique articule la transparence (ou plutôt son absence) avec le « désenchantement politique » (*La Croix*, Alexandre & Bouniol, 2019). Une telle articulation rend visible un contexte social tendu où les pratiques politiques sont scrutées à partir d'une méfiance structurelle. Ce climat tend à provoquer plus de démissions liées à des révélations qu'auparavant : durant les deux premières années de la présidence d'Emmanuel Macron, sept ministres ont démissionné, contre cinq pour l'entièreté du quinquennat de François Hollande (*La Croix*, Alexandre & Bouniol, 2019). Les politiques ont conscience de ce contexte, tel Julien Bayou, porte-parole du parti Europe Écologie Les Verts (l'ancien parti de François de Rugy), qui publie le *tweet* suivant :

« Cette démission s'imposait. L'absence de transparence et le faste des réceptions abîment la confiance dans nos institutions. L'autre victime de cette situation c'est l'écologie : qui pour succéder [à] #derugy sur ce poste et cet enjeu si malmené par le gouvernement? » (*Twitter*, Bayou, 2019).

Cette citation rend compte d'un capital de confiance appartenant à François de Rugy qui s'émiette au fur et à mesure que surviennent les révélations, notamment celles qui sont liées à un manque de transparence. Au-delà de la situation de l'ancien ministre, nous souhaitons mettre en avant une méfiance plus systémique, voire essentialiste, liée au contexte français. Certains médias, comme *Valeurs actuelles*, font référence à ce système de méfiance généralisée : « La France est d'essence monarchique mais son peuple y est animé par une méfiance des puissants » (*Valeurs actuelles*, Benedetti, 2019). Dans ce climat, la pratique politique est scrutée et analysée (par les journalistes, mais également par les citoyens) à partir d'une démarche dont le moteur est précisément la méfiance envers les politiques. En cela, le manque de transparence dont aurait fait preuve François de Rugy est jugé inacceptable, notamment à cause d'un tel contexte.

La méfiance envers les médias et les journalistes, quant à elle, et contrairement à un sentiment pré-analytique assumé, a été moins souvent décelée dans le corpus. Pourtant, il semble que les journalistes subissent une suspicion similaire aux politiques dans la mesure où ils « suscitent la défiance de 50 % des Français » (*Le Télégramme*, Coudurier, 2019). Il est étonnant d'avoir retrouvé un nombre bien plus restreint de discours qui pointaient cette méfiance. Il est possible qu'un tel constat s'explique par l'objet même de la polémique, qui

fait état de révélations concernant des pratiques politiques et non journalistiques. Cela dit, il apparaît également que la méfiance qui vise les politiques et leurs pratiques tend à déteindre sur des journalistes faisant partie d'un même « système » ou d'une même « sphère » (voir *infra*).

## *ii. Des polémiques antérieures comme sources multiples de tension*

Désormais, nous savons que la méfiance envers les hommes et les femmes politiques caractérise une partie du climat social en France. Nous désirons affiner ce constat à travers l'analyse de polémiques qui ont eu lieu avant celle visant François de Rugy, et qui tendent à multiplier les sources de tension. Deux polémiques récentes ont ainsi attiré notre attention tant elles semblent avoir marqué les politiques et les journalistes, certes, mais également les citoyens : les « affaires Benalla » et le mouvement des Gilets jaunes. Ces polémiques sont non seulement évoquées, mais aussi invoquées par les acteurs pour montrer que le gouvernement et le président de la République accumulent les « affaires ».

### *Les « affaires Benalla »*

Pour rappel, les « affaires Benalla » portent le nom d'un collaborateur d'Emmanuel Macron dont le comportement a été épinglé à trois reprises dans la presse. La première fois en juillet 2018, lorsque le quotidien *Le Monde* révèle qu'Alexandre Benalla aurait, après avoir semble-t-il usurpé la fonction de policier alors qu'il était à l'époque chargé de la sécurité du président, violenté deux personnes lors d'une manifestation qui se tenait le 1<sup>er</sup> mai sur la place de la Contrescarpe à Paris (*Le Monde*, Chemin, 2018)<sup>38</sup>. Son nom revient ensuite en décembre de la même année dans un article de *Mediapart* qui annonce qu'il serait titulaire, depuis mai 2018, d'un passeport diplomatique malgré qu'il a été licencié par l'Élysée en juillet 2018 (*Mediapart*, Arfi & Rouget, 2018). La dernière révélation le mettant en cause intervient en janvier 2019, lorsque *Mediapart* affirme, entre autres, qu'il s'est retrouvé impliqué dans une affaire de contrat de sécurité avec un oligarque russe « soupçonné de lien avec la mafia » (*Mediapart*, Arfi, Rouget, & Turchi, 2019). Ces « affaires Benalla », pourtant assez éloignées sur le fond de ce qui a été reproché à François de Rugy, ont régulièrement été mobilisées par les journalistes

---

<sup>38</sup> Notons que d'autres médias comme *Libération* et *Mediapart* ont également publié des vidéos qui semblent confirmer les révélations du *Monde*.

et les politiques. Ces derniers s'en servent pour montrer que François de Rugy est loin d'être le premier visé par une polémique, et que d'autres avant lui ont participé à la perte de légitimité des politiques et des institutions (*Le Figaro*, Tabard, 2019). Au-delà de renvoyer vers un possible renforcement de la méfiance envers les politiques, les mobilisations des « affaires » entourant l'ancien collaborateur du président de la République par les acteurs mettent au jour deux enseignements utiles à la recherche.

Le premier résulte des réactions des membres de la majorité présidentielle, peu enclins à apporter un soutien franc à François de Rugy. Voici l'analyse qu'établit la plupart des médias : lors des « affaires Benalla », les membres de la majorité s'étaient peu exprimés, un silence reproché par les « électeurs » qui les rendaient complices de la protection présidentielle dont aurait bénéficié l'intéressé (*Les Échos*, Cornudet, 2019). Pour les acteurs, il n'est plus question d'être une nouvelle fois associés à une telle complicité durant la polémique visant François de Rugy. Les prises de position, et notamment celles qui expriment de la distance vis-à-vis de ce dernier, sont plus nombreuses et plus rapides, comme le souligne le journal *Les Échos* :

« Un an plus tard, le personnage du nouveau feuilleton n'a pas ce soufre, les faits reprochés sont bien moins graves, mais le traumatisme reste vivace. On ne les y reprendra pas deux fois. Dès les premières heures, des responsables de la majorité, et non des moindres, se sont affranchis de la « confiance » officielle accordée par l'exécutif à François de Rugy, émettant des doutes, soutenant du bout des lèvres. « Si les dîners sont strictement privés, il faut les rembourser », affirme jeudi matin Stanislas Guerini, le patron de LREM. « Si les invités sont des amis privés, il y aura un problème », poursuit Aurore Bergé, porte-parole du mouvement. » (*Les Échos*, Cornudet, 2019).

Dès le début de la polémique, des politiques comme Benjamin Griveaux, alors candidat de la République en marche à la mairie de Paris, prennent leurs distances avec François de Rugy. Sur *BFMTV*, le 11 juillet, au lendemain de la première révélation de *Mediapart*, il qualifie les montants impliqués dans les dîners de « choquants » (*BFMTV*, 2019a). Les réactions de ce genre se multiplient dans les médias jusqu'à la démission du ministre ; elles soulignent régulièrement le lien entre les deux affaires : pour l'opposition, il s'agit de rappeler que les révélations sur François de Rugy participent à la continuité des « affaires » sous la présidence d'Emmanuel Macron ; pour la majorité, l'enjeu est de montrer que des leçons ont été tirées.

Le second enseignement utile à la recherche repose sur la méfiance dont les médias et les journalistes font l'objet au sein de la majorité, ce qui se traduit par un climat d'« attaques contre la presse », pour reprendre le chapeau d'un article du *Monde* (*Le Monde*, Malingre,

2019). Le journal souligne ainsi que « comme l'année dernière en pleine affaire Benalla, lorsqu'il avait stigmatisé cette presse qui « ne cherche plus la vérité », le président s'en est une nouvelle fois pris aux médias. » (*Le Monde*, Malingre, 2019). Il ajoute que, le 15 juillet 2019, lors d'une visite officielle en Serbie, Emmanuel Macron a dénoncé « la République de la délation » que provoquent des révélations comme celles de *Mediapart* (*Le Monde*, Malingre, 2019). Selon nous, ces passages illustrent deux éléments contextuels essentiels. Le premier a trait à la question de la véracité du discours journalistique (Emmanuel Macron fait référence à une presse qui ne chercherait plus la vérité). Nous le verrons plus loin dans l'analyse, les références aux faits et à la vérité représentent un point nodal de la polémique. L'autre élément contextuel réside dans la distinction, opérée par certains politiques, entre l'investigation journalistique, qu'ils reconnaissent et soutiennent, et la délation, pratique intéressée qui s'inscrit, selon eux, en défaut de l'activité journalistique. Ainsi, la délation serait favorisée par la volonté de transparence à outrance et servirait de moteur à un « tribunal médiatique » que la dimension réprobatrice développe *infra*. François de Rugy, lors d'une intervention dans un journal télévisé de *France 2* du 23 juillet 2019, reprend cette distinction :

« J'ai toujours considéré qu'il y avait des questions de principe démocratique : oui au journalisme d'investigation, non au journalisme de diffamation. Parce que je vais vous dire une chose, la République de la délation, la République de la diffamation, ce n'est pas la République. Les Français, ils ne veulent pas de cette République. » (*France 2*, 2019).

Dès lors, il est selon nous utile, voire nécessaire, d'avoir à l'esprit cet élément de contexte utilisé par les acteurs pour comprendre que les discours – politiques ou journalistiques – s'inscrivent dans cette logique de distinction entre différentes visées journalistiques.

### *Les Gilets jaunes*

La seconde polémique antérieure développée dans cette sous-section réfère au mouvement des Gilets jaunes. Contrairement à la précédente polémique qui reposait sur une série de révélations et de moments bien identifiés, il est difficile de circonscrire ce mouvement en quelques lignes. Contentons-nous de mettre en exergue ses caractéristiques utiles au développement de l'analyse. D'abord, ce mouvement, qui trouve son origine à l'automne 2018 dans le rejet d'une hausse des prix du carburant, voit se conjuguer une utilisation forte des réseaux sociaux numériques, en particulier Facebook, ainsi qu'une mobilisation *in situ*

décentralisée et incarnée par le blocage de nombreux ronds-points (Boyer *et al.*, 2020). Il se caractérise ensuite par un rejet des « élites », autrement dit par une opposition marquée entre le « peuple » et les « privilégiés », que les médias – alternatifs et traditionnels – ont largement relayée (Grunberg, 2019 : 96). Enfin, si le mouvement s’inscrit dans l’action de manière très locale, il a bénéficié d’une couverture médiatique nationale importante (Boyer *et al.*, 2020). Au cours de la polémique qui nous intéresse, il a été érigé en élément contextuel essentiel de deux manières entremêlées, que ce soit par les journalistes ou les politiques : pour relever la faille qui sépare les Français et les Françaises des hommes et des femmes politiques, d’une part, et pour exprimer la crainte de voir les deux polémiques (celle entourant la gestion gouvernementale du mouvement des Gilets jaunes et celle visant François de Rugy) se nourrir mutuellement.

Durant la polémique impliquant François de Rugy, et dès la sortie des premières révélations de *Mediapart*, les médias ont rappelé que le mouvement des Gilets jaunes était, selon eux, encore bien présent dans les esprits, tant au sein de l’exécutif que chez les citoyens. Cette référence est utilisée comme preuve de la « fracture béante entre une partie de la population française et ses représentants politiques » (*Huffpost*, Clavel, 2019). En effet, malgré les mois écoulés entre l’étouffement progressif du mouvement et les révélations des pratiques de François de Rugy, une telle fracture ne s’est pas résorbée, et une nouvelle polémique pourrait agir comme « du sel sur les plaies laissées par la crise des Gilets jaunes » (*Le Parisien-Aujourd'hui en France*, Alimiet & Alimiet, 2019). Invoqué par les médias, le mouvement des Gilets jaunes dessine un cadre contextuel préexistant à la polémique et révélateur du climat social en France. En effet, les journalistes s’appuient régulièrement sur ce mouvement pour rendre compte d’un contexte social conflictuel, se traduisant par des tensions entre le « peuple » et les politiques. De plus, les médias et les journalistes sont loin d’être les seuls à établir un lien entre les deux polémiques et, surtout, à y voir une fracture entre politiques et citoyens. Ainsi, *L’Obs* relaie le sentiment de René Dosière, ancien député du Parti socialiste et président de l’Observatoire de l’éthique publique, qui pointe explicitement le « contexte de la crise des « gilets jaunes », qui a éclairé la misère d’une partie de la population et l’opposition exacerbée entre les élites et le peuple, sur fond de toute puissance des réseaux sociaux » (*L’Obs*, 2019). *Le Monde* rend également compte de ce sentiment, que partagent des membres de la République en marche, en insistant sur les conséquences qu’une nouvelle polémique pourrait avoir sur le mouvement :

« La polémique autour de ces dîners luxueux fait des vagues au sein même du parti présidentiel. Sous couvert d'anonymat, un cadre de La République en marche (LRM) déplore « l'effet dévastateur » des révélations de Mediapart dans l'opinion publique. « C'est scandaleux cette histoire. C'est précisément ce que nous ont reproché les "gilets jaunes" ! Cela risque d'accréditer l'idée que les ministres sont pleins aux as et se gavent en profitant de l'argent public. Symboliquement, c'est très lourd », juge ce responsable national de la formation macroniste, en ne cachant pas sa colère contre « une vraie connerie ». Jugeant que le ministre peut « difficilement rester » à son poste, cette source craint également que ce type de polémique redonne du carburant aux "gilets jaunes" : « C'est typiquement le genre d'histoire qui peut relancer une manif... », se désole-t-il. » (*Le Monde*, Lemarié & Rescan, 2019).

D'après nous, les acteurs se saisissent de la référence aux Gilets jaunes afin d'insister sur la gravité de l'objet des révélations de *Mediapart*, dans un contexte pour le moins tendu entre politiques et citoyens. Ces propos laissent apparaître la crainte d'une recrudescence du mouvement à partir d'un rejet symbolique des comportements politiques sur fond de contestation sociale.

#### *Un contexte d'accumulation d'« affaires »*

Mis en parallèle, les « affaires Benalla » et le mouvement des Gilets jaunes rendent compte d'un climat de rejet de certaines pratiques politiques et de fracture entre les politiques et les citoyens. S'il nous a semblé indispensable de faire référence à ces deux polémiques en les séparant dans l'analyse, il l'est tout autant, pour conclure cette sous-section, de montrer que leur cumul constitue en lui-même un élément de contexte saillant. Se succédant dans un délai assez court (entre l'été et l'automne 2018), ces deux polémiques ont non seulement été délicates à gérer politiquement par l'exécutif français, mais la manière dont elles se sont enchaînées semble avoir provoqué un sentiment d'accumulation d'« affaires » chez certains citoyens. Lorsque François de Rugy démissionne, cette récurrence est soulevée par plusieurs médias, comme *Le Monde* qui estime que « la décision de François de Rugy affaiblit une nouvelle fois l'exécutif, un an après l'affaire Benalla et alors que la crise des « gilets jaunes » couve encore » (*Le Monde*, Pietralunga, 2019). De plus, ces deux polémiques suivent une série de démissions ministérielles que la presse ne manque pas de rappeler :

« Après Richard Ferrand, François Bayrou, Marielle de Sarnez, Sylvie Goulard et Laura Flessel, le député de la Loire-Atlantique est le sixième ministre à démissionner après des révélations de la presse et des soupçons de malversations financières ou fiscales. De quoi ternir les promesses de campagne d'Emmanuel

Macron qui s'était engagé à changer les pratiques du pouvoir. » (*Le Monde*, Pietralunga, 2019).

Nous voyons que, dans pareil contexte d'accumulation des polémiques, les engagements du président se trouvent fragilisés et ses pratiques contraintes par des révélations qu'il ne maîtrise pas. Les journalistes soulignent dès lors le lien entre cette accumulation et les décisions prises par Emmanuel Macron et Édouard Philippe. À titre d'exemple, *Le Figaro* insiste, dans les deux extraits suivants, sur le caractère cumulatif de ces « affaires » ainsi que sur l'évolution qu'il engendre de la gestion de crise par l'exécutif :

« La société a été chauffée à blanc par la crise des « gilets jaunes », révélant une fracture béante entre les dirigeants et les dirigés, entre les « élites » et le « peuple » ; une fracture qu'il a cherché à résorber en organisant le grand débat national. Mais Macron en [est] conscient : la crise de défiance entre les politiques et les électeurs est profonde et durable. » (*Le Figaro*, Tabard, 2019).

Le journal établit à ce titre une différence entre l'été 2018, lors de l'« affaire Benalla », et l'été 2019, lors de la polémique entre François de Rugy et *Mediapart* :

« De ce point de vue, les leçons de l'affaire Benalla ont été retenues : tenir sans agir n'est plus compris par l'opinion. Il lui fallait aussi prendre en compte l'agacement, contenu mais perceptible, de sa majorité, laquelle n'avait pas envie de reprendre en pleine face l'exaspération des Français. Dans un climat où l'absolu de la transparence l'emporte sur l'exigence de résultats, Macron et Philippe ont peut-être circonscrit l'affaire Rugy. Mais ils se seraient bien passés d'entamer ce troisième été à nouveau sous le signe de la polémique. » (*Le Figaro*, Tabard, 2019).

L'extrait est intéressant à double titre. D'une part, il fait état d'un changement de pratiques du président : il est désormais question de prendre en compte l'opinion, qu'elle soit publique ou qu'elle appartienne à la majorité. D'autre part, il pointe la récurrence des polémiques qui semblent se succéder chaque été (le premier été du quinquennat étant également marqué par la démission d'autres ministres).

En France, le climat social dessiné par les discours des acteurs semble particulièrement marqué par la méfiance, les tensions et le conflit. Si la recherche n'interroge que les discours de deux types d'acteur public, nous estimons que la récurrence et la portée des discours mettant en exergue une telle conflictualité sociale représentent des indices solides de ce climat.

## b. Entextualisation

Comme précisé plus haut, l'entextualisation traduit un processus de décontextualisation et de recontextualisation (d'une partie) d'un discours, ou d'une pratique, afin de lui donner un nouveau sens. L'analyse a fait ressortir plusieurs manières saillantes d'utiliser ce processus, et nous estimons que la plus pertinente pour la recherche tient à la notion de légitimité. D'un côté, François de Rugy, et les personnes qui le soutiennent, tentent de reposer sur ses pratiques antérieures en vue de justifier celles ancrées dans la polémique. Dans ce cas, l'entextualisation semble servir à gagner de la légitimité en justifiant, par exemple, l'organisation de dîners fastueux ou l'absence d'une transparence totale. De l'autre, les contradictions de l'ancien ministre tendent, pour certains, à creuser son déficit de légitimité.

### i. La quête de légitimité de François de Rugy

En vue de justifier les pratiques qui lui sont reprochées, et de gagner en légitimité, François de Rugy a puisé dans ses pratiques précédentes. Dans les prochaines lignes, nous montrons dès lors que l'entextualisation permet de recontextualiser des pratiques dans un objectif de justification et de légitimation. Nous le faisons à partir de deux exemples, l'un porte sur l'organisation des dîners jugés fastueux, l'autre sur la notion de transparence.

Comme nous l'avons vu, le premier article publié par *Mediapart*, qui sert d'assise à la polémique, concerne des dîners organisés à l'hôtel de Lassay, la résidence du président de l'Assemblée nationale. Voici comment le journal les décrit :

« L'ancien président de l'Assemblée nationale et actuel ministre d'État, François de Rugy, et sa femme ont multiplié, entre 2017 et 2018, aux frais de la République, de somptueuses agapes entre amis dignes de grands dîners d'État, selon des documents, photos et témoignages obtenus par Mediapart. »  
(*Mediapart*, Arfi, 2019)

Dans l'article, *Mediapart* insiste longuement sur le « luxe » et la « volupté » de ces dîners : « verres en cristal, porcelaines, petites cuillères en or, chandeliers, vaisselles d'apparat, bouquets de fleurs composés pour l'occasion selon la couleur choisie par madame » (*Mediapart*, Arfi, 2019). Dans un contexte de méfiance envers les politiques, ce faste détonne et ne tend sans doute pas à réduire la distance entre les politiques et les citoyens. Dès lors, la légitimité de François de Rugy comme homme politique qui représente ces derniers peut clairement être remise en question. Pour justifier cette pratique dans un objectif de



légitimation, François de Rugy va la recontextualiser. Ainsi, il va faire part de son ignorance de la gastronomie raffinée, et notamment de sa non-connaissance œnologique, alors qu'il lui avait été reproché de boire de grands crus :

« Moi, je ne suis ni connaisseur ni amateur de grands crus. Grand bien en fasse à ceux dont c'est le cas. Je n'ai jamais acheté une bouteille de vin à plus de 30 euros de toute ma vie. » (BFMTV, 2019c).

Plus loin dans l'entretien, il revient sur les mets raffinés, apparemment consommés durant les repas, en particulier sur les homards qui ont pesé un poids symbolique lourd durant cette polémique (voir *infra*) :

« Moi, je n'aime pas ça, je n'en mange pas, j'ai une intolérance aux crustacés, aux fruits de mer. D'ailleurs, depuis, il y a un agent de l'Assemblée nationale qui, très gentiment, m'a envoyé une liste et m'a dit « on avait une liste avec toutes vos intolérances alimentaires et à la première ligne c'était les crustacés et les fruits de mer et votre femme également ». Et on fait croire que c'est moi qui demande qu'on serve des homards, enfin ! Je n'aime pas les huîtres, je ne prends pas de champagne. Alors, vous voyez ? Je déteste le caviar. Alors, vous voyez, les histoires qu'on raconte à partir d'une photo ? Le champagne, ça me donne mal à la tête donc je n'en prends pas. » (BFMTV, 2019c).

Du point de vue de l'entextualisation, ces extraits pointent la volonté de modifier le contexte posé par la presse afin d'en proposer un autre, celui d'un ministre qui n'est attiré ni par le luxe ni par l'opulence, et qui n'a pas choisi les repas proposés durant ces dîners. Sous la loupe de l'exercice démocratique, François de Rugy mobilise, selon nous, ce procédé pour réduire la distance que les révélations journalistiques ont pu instaurer entre lui et les citoyens. D'après lui, ses pratiques s'inscrivent dans une contrainte institutionnelle qui appelle un certain luxe puisqu'il s'agit de représenter la République :

« J'assume totalement qu'un président de l'Assemblée nationale, comme un ministre, rencontre, dans un cadre informel, le soir dans des dîners, plus des déjeuners le midi, parfois même des petits déjeuners, des responsables d'entreprise, des responsables de la culture, des responsables de l'université. » (France Inter, 2019).

Durant la même intervention sur *France Inter*, le jour de la publication du premier article de *Mediapart*, il ajoute :

« Ça faisait partie de mon travail de président de l'Assemblée nationale de rencontrer, de représenter d'ailleurs aussi l'Assemblée, d'expliquer ce que nous faisons à l'Assemblée, de défendre l'Assemblée nationale auprès de gens de la société civile, encore une fois du monde économique, du monde universitaire, des

médias également. C'est normal. Moi, je l'assume totalement. On reproche souvent aux hommes et aux femmes politiques d'être coupés, de n'être que dans leur monde politique, dans une forme de bulle politique. Eh bien, moi, j'ai toujours souhaité que l'Assemblée nationale soit ouverte. » (*France Inter*, 2019).

Comme les précédents, ces deux extraits expriment la volonté de donner un tout autre contexte que celui proposé par *Mediapart*, afin de justifier l'organisation de tels dîners. Il estime que ces derniers ne s'inscrivent pas dans un contexte de luxe et d'amitié, mais bien dans celui d'une relation de travail guidée par un désir d'ouverture de l'Assemblée nationale à des acteurs de la société civile.

L'autre exemple que nous souhaitons développer ici concerne la transparence, qui émerge comme objet de tension dès le premier article de *Mediapart*. Le média souligne en effet que l'organisation de ces dîners « apparaît en franche contradiction avec le combat mené depuis des années par François de Rugy pour la transparence et une meilleure gestion des deniers publics au Parlement » (*Mediapart*, Arfi, 2019). *Mediapart* émet donc l'idée selon laquelle l'ex-ministre n'a pas fait preuve de la transparence que requiert sa fonction, entourant ainsi ses révélations d'un contexte d'opacité que François de Rugy va tenter de modifier. Interviewé sur *BFMTV*, il déclare par exemple :

« Moi, j'ai toujours été pour la transparence, vous le savez, je suis souvent venu ici pour en parler. Je crois d'ailleurs que les transformations que j'ai enclenchées à l'Assemblée nationale, elles ont dérangé beaucoup d'habitudes, elles ont dérangé beaucoup de gens qui, aujourd'hui, se vengent. » (*BFMTV*, 2019c).

À partir des révélations de *Mediapart* qui, se basant sur des pratiques présentées comme opaques, remettent en cause son engagement pour la transparence, François de Rugy estime, au contraire, que sa position est légitimée par ses actions et son engagement passés. Une assertion qu'il reprend lors d'un échange avec le journaliste Jean-Jacques Bourdin :

« Jean-Jacques Bourdin : Bien, nous allons revenir aussi sur les dîners donnés lorsque vous étiez président de l'Assemblée nationale et sur les travaux effectués dans votre ministère.

François de Rugy : Moi, je fais preuve de transparence totale.

Jean-Jacques Bourdin : Bien.

François de Rugy : Et vous savez que ça ne date pas d'aujourd'hui. » (*BFMTV*, 2019c).

L'entextualisation repérée dans ces extraits et, plus généralement, dans une partie du discours de François de Rugy, peut se résumer comme suit : les pratiques de l'ancien ministre sont inscrites par *Mediapart* dans un contexte de non-respect de la transparence, alors même que François de Rugy a, par le passé, tenu un discours où il donnait une place prépondérante à ce principe ; de son côté, François de Rugy décontextualise les dîners et insiste sur une probité et un respect systématique de la transparence. Nous voyons ici une opposition claire entre l'articulation de la transparence proposée par *Mediapart* (mais également par d'autres médias) et celle effectuée par François de Rugy.

## *ii. Contradiction et déficit de légitimité*

Nous l'avons vu, lorsqu'il était président de l'Assemblée nationale (et même avant), François de Rugy semble avoir œuvré pour une transparence accrue de la vie politique. Parmi beaucoup d'autres, *L'Express* relève ainsi que « la révélation de ces pratiques est d'autant plus surprenante que l'homme n'a eu de cesse de placer sa carrière politique sous le signe de la transparence et de la sobriété dans la dépense des deniers publics. Et ce, bien avant d'accéder au perchoir de l'Assemblée » (*L'Express*, 2019c). Dans le même article, il est également stipulé que François de Rugy a été l'un des premiers députés, dès 2009, à publier ses revenus et à rendre accessible l'utilisation de sa réserve parlementaire (*L'Express*, 2019c). En outre, le corpus montre, tant du côté des discours des journalistes que de ceux des politiques, que l'ex-ministre, loin de se cantonner à la transparence, appliquait une sorte d'exemplarité et de moralité générales. *Le Huffpost* rappelle à ce titre que, lorsqu'il était président de l'Assemblée nationale, François de Rugy avait « poussé pour la suppression des frais de transports des députés, la suppression de la réserve parlementaire et un meilleur contrôle des frais de mandats » (*Huffpost*, Berthelier, 2019). Même Benjamin Griveaux, qui a rapidement estimé que les montants des dîners « choquent » (voir *supra*), reconnaît le travail de moralisation entrepris par François de Rugy :

« Il a objectivement baissé les frais de fonctionnement de la présidence de l'Assemblée nationale de l'ordre de 13%, sur les frais de fonctionnement de la présidence, et de 30% sur les déplacements. Donc, il a fait ce travail-là. » (*BFMTV*, 2019a).

Politiques et journalistes mobilisent dès lors les actions passées de François de Rugy pour mettre en exergue l'incohérence de son discours. *L'Humanité* résume en quelques mots le

sentiment présent chez un grand nombre de ces acteurs : « C'est un peu l'arroseur arrosé. Alors que François de Rugy se présentait comme le champion de la « moralisation », le voilà pris la main dans le pot de confiture. » (*L'Humanité*, Bouché, 2019). Le contexte d'exemplarité, porté par la morale et la transparence, laisse ainsi la place à un contexte d'incohérence qui semble amplifier la polémique. Il est possible de multiplier les exemples qui, bien entendu, trouvent un écho au sein de l'opposition :

« Une partie de l'opposition s'est emparée de l'affaire avec d'autant plus gourmandise qu'elle a très mal vécu, au début du quinquennat, que Rugy remette en cause le train de vie de l'Assemblée. Le président du groupe LR au Sénat, Bruno Retailleau, juge « scandaleux » ces dîners si leur caractère privé devait être démontré. « Nous en avons marre d'entendre des leçons de morale », a-t-il ajouté. » (*Le Point*, Pérou, 2019).

Nous l'avons vu, l'étude du processus d'entextualisation permet de saisir une autre manière de faire appel au contexte en produisant un nouveau discours. Il constitue une composante indispensable de la dimension contextuelle de la critique publique en ce qu'il rend accessibles des modifications de sens à partir du contexte. En cela, il est utile à la compréhension non seulement de la polémique, mais aussi de certains enjeux (transparence politique, cohérence des pratiques politiques, etc.).

Globalement, la dimension contextuelle a apporté deux enseignements. En premier lieu, le contexte est, comme nous venons de le dire, nécessaire à la bonne compréhension de la polémique. Ainsi, ont été pointées la méfiance envers les politiques, la liste des « affaires » qui s'accumulent depuis le début du premier quinquennat d'Emmanuel Macron ou encore un faste républicain ancré dans les fonctions et institutions politiques. Tant le contexte social que l'entextualisation ont fait état d'un environnement français tendu, conflictuel et propice à l'accroissement de certaines tensions. En second lieu, l'analyse montre que la critique publique ne surgit pas de nulle part, mais repose sur un contexte tendu qui favorise la perception de la faute en tant que telle, cette dernière pouvant donner naissance à une polémique. Les acteurs se saisissent de ce contexte et l'articulent pour construire en partie la critique publique.

### 3. La dimension réprobatrice

Cette section prend assise sur la composante négative de la critique publique et entend examiner la manière dont les acteurs se saisissent de la polémique pour exposer certains reproches saillants visant les pratiques journalistes et/ou politiques. Sa structure repose sur le modèle d'analyse : une première sous-section présente les reproches adressés aux politiques, en distinguant ceux qui proviennent des journalistes de ceux émis par les politiques ; une seconde rend compte des reproches adressés aux journalistes à partir d'une distinction similaire.

#### a. Les reproches adressés aux politiques

Comme expliqué précédemment, la polémique analysée dans ce chapitre a été initiée par *Mediapart* par le biais de révélations sur des dîners organisés par François de Rugy lorsqu'il était président de l'Assemblée nationale. Ces révélations, relayées par les autres médias, ont été suivies de nouvelles, provenant de *Mediapart*, mais également du *Canard enchaîné*, entre autres. Formant des strates successives, elles ont amené de nouveaux reproches à un rythme soutenu (presque quotidien, pendant plus d'une semaine). En parallèle, des acteurs politiques ont également réagi, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, dénonçant les manquements du ministre de l'époque ou de l'exécutif. Il ne s'agit pas, dans cette sous-section, de relever un à un ces reproches de manière chronologique, mais de rendre compte du climat tendu dans lequel ils s'inscrivent et qui est instauré par de nombreux acteurs. Cette étape est nécessaire pour comprendre la critique publique exercée en France et son articulation avec la démocratie. Il est question, dans un premier temps, d'analyser les reproches adressés par les journalistes et, dans un second temps, de traiter ceux provenant des politiques.

#### i. Par les journalistes

Sans grande surprise, l'analyse a montré que les reproches adressés aux politiques par les journalistes ont été nombreux et diversifiés, dénonçant certaines pratiques, relayant des déclarations, regrettant le silence de certains politiques, etc. Énumérer ces reproches nuirait probablement à la restitution de l'analyse. Dès lors, la structure proposée vise le double objectif de compréhension de la critique publique et de la polémique, d'une part, et de

l'articulation de la démocratie effectuée par les acteurs, d'autre part. Pour ce faire, il a été décidé de présenter les reproches à partir d'une logique de montée en généralité. Il s'agit de présenter d'abord ceux qui portent sur des pratiques concrètes, par exemple l'organisation de dîners luxueux ou la location d'un appartement à vocation sociale. Ensuite, nous portons le regard sur les reproches qui concernent davantage le fonctionnement plus global de la politique en France.

### *Des dépenses, du luxe et des privilèges*

Au cœur des révélations de *Mediapart*, dont l'article intitulé « La vie de château sur fonds publics des époux de Rugy » dévoile les dîners organisés par François de Rugy et sa femme, l'association entre le luxe et les privilèges des politiques constitue un des principaux reproches adressés par les journalistes. Appuyé par plusieurs photos qui accentuent son aspect symbolique, l'article évoque à la fois les dépenses, leur origine – à savoir l'argent public – et le caractère privé des dîners. À titre d'illustration, reprenons l'extrait suivant :

« L'ancien président de l'Assemblée nationale et actuel ministre d'État, François de Rugy, et sa femme ont multiplié, entre 2017 et 2018, aux frais de la République, de somptueuses agapes entre amis dignes de grands dîners d'État, selon des documents, photos et témoignages obtenus par Mediapart. » (*Mediapart*, Arfi, 2019) ».

Au niveau des coûts, l'article souligne, entre autres, le prix des bouteilles de vin servies à table – l'une coûterait, d'après *Mediapart*, au moins 500 euros – et les mets luxueux proposés, comme des « homards géants » (*Mediapart*, Arfi, 2019). Le sentiment de luxe ainsi présenté va être relayé par les autres médias qui, à la manière de *Mediapart*, insistent sur le fait que ce sont les contribuables, les Français et les Françaises, qui ont payé pour ces dépenses conséquentes. *Le Monde*, évoquant en titre les « luxueux dîners de François de Rugy aux frais de l'Assemblée nationale », reprend ainsi les informations de *Mediapart* pour décrire ces dépenses :

« Sur la table des salons de l'hôtel de Lassay, résidence de la présidence, ont été servis des homards géants, du champagne et des vins de la cave de l'Assemblée – du Château Cheval Blanc 2001 estimé à 550 euros la bouteille ou du Château d'Yquem 1999, estimé à 265 euros » (*Le Monde*, Lemarié & Rescan, 2019).

À ces coûts et ce luxe s'ajoute la composante privée des dîners auxquels ont pris part, d'après *Mediapart*, principalement des amis de François de Rugy et de sa femme, ce qui tend

à montrer qu'il s'agit d'une pratique n'ayant pas « de lien évident avec les fonctions d'alors de François de Rugy » (*Mediapart*, Arfi, 2019). Ce caractère amical amplifie les reproches adressés à François de Rugy par les médias, dont certains, comme *L'Est Républicain*, affirment l'« indécence », notamment dans un contexte de mouvement des Gilets jaunes : « D'évidence, il ne carburait pas à l'eau claire comme, à ce stade, le maillot jaune<sup>39</sup>. Mais il ne décapait pas le goitre de ses convives à la piquette aussi indigeste que les merguez de rond-point des gilets jaunes » (*L'Est Républicain*, Dusart, 2019). C'est une impression de privilèges accordés à certains politiques qui suscite un reproche nodal. En ce sens, le journal *Les Échos* rapporte les paroles de Jean-Daniel Lévy, directeur des études politiques chez Harris interactive, qui font écho à un contexte de rejet des privilèges :

« À chaque fois qu'il y a un élu qui donne le sentiment de profiter de la situation, cela exacerbe les tensions. Les Français sont intolérants à l'égard d'un statut considéré comme privilégié, alors qu'ils ont le sentiment que ceux qui leur demandent des efforts n'en font pas. » (*Les Échos*, Poussielgue, 2019).

L'image d'un François de Rugy privilégié est entretenue par deux autres révélations, l'une portant sur les frais de rénovation, d'un montant de 63 000 euros, de son appartement de fonction alors qu'il était ministre de la Transition écologique et solidaire (*Mediapart*, Arfi & Turchi, 2019), l'autre sur l'occupation d'un logement à vocation sociale en Loire-Atlantique (*Mediapart*, Arfi, Hajdenberg & Rouget, 2019).

Ce type de reproche, qui vise le coût, le luxe et le statut privilégié de François de Rugy, gagne à être mis en parallèle avec le climat de méfiance pointé en amont. L'ancien ministre est présenté comme étant déconnecté et vivant dans un luxe et des privilèges qui peuvent difficilement être reliés à la représentation démocratique, qui plus est dans un contexte où des Français ont manifesté pendant de nombreux mois contre le coût de la vie, à travers le mouvement des Gilets jaunes.

### *De l'éthique et de la morale*

L'articulation des pratiques de François de Rugy avec du luxe et des privilèges, qui intervient dès le début de la polémique, s'est progressivement muée en un questionnement sur le respect des règles éthiques et morales de la politique. En effet, plusieurs articles et rapports

---

<sup>39</sup> Une référence au Tour de France de cyclisme qui a eu lieu au moment de la polémique.

publics (voir *infra*) ont expliqué que les pratiques de François de Rugy ne semblaient pas illégales. Pour autant, la plupart des médias ont commenté ces nouvelles informations par une formule largement partagée : « légal, mais... ». *Valeurs actuelles* résume de la manière suivante ce reproche : « tout est légal dans les éléments reprochés au Ministre, mais rien ne passe » (*Valeurs actuelles*, Benedetti, 2019). De concert, les journalistes se saisissent de la polémique pour élargir leurs reproches qui, certes, restent ancrés dans les pratiques de François de Rugy, mais prennent appui sur d'autres enjeux :

« Du logement social aux déductions d'impôts, la légalité ne suffit pas ; elle renvoie le reflet d'accommodements qui irritent d'autant plus que le discours politique dominant consiste à exiger toujours plus d'efforts aux Français. L'opinion, « sphinx à tête d'âne » comme eut dit le tonitruant Léon Bloy, a soif de cohérence, à défaut d'être elle-même toujours cohérente. » (*Valeurs actuelles*, Benedetti, 2019).

*L'Humanité* estime d'ailleurs que l'enjeu de la légalité est dépassé :

« « Je n'ai rien fait qui soit en dehors des clous ! » assène le ministre de la Transition écologique et solidaire. Mais le débat n'est déjà plus de savoir ce qui est légal ou pas. Les dîners mondains du couple seront peut-être raccords avec quelque 400 000 euros de frais de bouche accordés au président de l'Assemblée nationale. 400 000 euros tout de même ! Mais l'étalage de l'opulence, du faste, du luxe, le mépris d'une caste qui affiche ses privilèges et dépense un « pognon de dingue » alors que le pays s'enfoncé dans une pauvreté durable ne passent plus. Légal, certes, mais immoral et injuste. » (*L'Humanité*, Masson, 2019).

Étant donné que « le cas Rugy relève davantage de la morale que de la loi » (*Le Monde*, 2019), les reproches portent sur des règles éthiques (et morales) que François de Rugy n'aurait pas respectées. Si les discours méta-institutionnels sur les règles et les codes ne sont pas traités ici – ils le sont dans la dimension institutionnelle de ce chapitre –, faisons tout de même remonter du corpus un sentiment de transgression à partir de l'accusation de faute, comme le fait *Le Point* : « Une faute morale ? Sans nul doute. Idée simple : quand on est au pouvoir, il y a des choses dont on doit se dire « ça ne se fait pas » » (*Le Point*, Schneider, 2019). L'éthique et la morale présentées dans les médias ne reposent pas sur des règles bien définies, mais leur non-respect renvoie presque systématiquement à l'idée de choquer ou heurter, en particulier les Français et les Françaises. Lors de l'intervention de François de Rugy au journal télévisé de *France 2* le 23 juillet – après sa démission, donc – le journaliste Julian Bugier souligne :

« Au-delà des règles, au-delà de la légalité, une question éthique a beaucoup été posée dans cette affaire. Vous comprenez que ces images de homards, ces



images de vins millésimés qui coûtent très cher, ont pu choquer les Français. Est-ce qu'on peut, François de Rugy, continuer à avoir un grand train de vie quand on est ministre alors qu'on demande des efforts aux Français ? » (*France 2*, 2019).

L'éthique et la morale n'ont donc de sens que si elles sont associées aux citoyens et non à des lois et à des règles clairement établies qui auraient été respectées. Cette idée est largement partagée par les journalistes, qui invitent au changement, à l'instar de ceux de *Libération* qui citent Éric Alt, président d'Anticor, une association de lutte contre la corruption en politique, dont les propos font appel à la « démocratie moderne » impliquant plus de « mesures », notamment liées à la sobriété (*L'Express*, 2019).

Nous voyons en cette invitation à la morale et à l'éthique une injonction à la modification de pratiques politiques qui ne sont pas ou plus en phase avec la démocratie. D'autant que, comme nous l'avons entraperçu dans la section précédente, la récurrence de pratiques contraires à l'éthique, à la morale, ou, plus largement, à la démocratie, est pointée par les journalistes. *La Voix du Nord*, en proclamant « et encore un élu pris la main dans le pot de confiture », rend compte de cette constatation (*La Voix du Nord*, Dussart, 2019). Tout comme le long extrait du *Monde* suivant :

« Lors de sa campagne présidentielle de 2012, François Hollande avait vanté une « République exemplaire » ; il avait vu son mandat entaché par des manquements, plus ou moins graves, de ses ministres. Avant lui, Nicolas Sarkozy avait défendu une « démocratie irréprochable » ; il est aujourd'hui lui-même empêtré dans des scandales politico-financiers dont la justice est saisie.

Leur successeur a fait usage du même langage. Lors de sa campagne électorale, en 2017, Emmanuel Macron avait prévenu que « le principal danger pour la démocratie [était] la persistance de manquements à la probité parmi des responsables politiques, dont le comportement est indigne de la charge de représentant du peuple ». Une fois élu, promettait-il, les responsables politiques allaient devoir « rendre des comptes sur leur entourage et sur la manière dont ils utilisent l'argent public ».

Symboliquement, les deux premières lois adoptées sous son quinquennat furent dites de « moralisation de la vie politique ». Pourtant, le mandat d'Emmanuel Macron n'a pas été davantage épargné que ceux de ses prédécesseurs à l'Elysée. Des premières affaires impliquant ses alliés du MoDem, dès l'été 2017, à la démission du haut-commissaire aux retraites Jean-Paul Delevoye, le 16 décembre, voici un résumé des principaux scandales qui ont ébranlé la « République exemplaire » version Macron. » (*Le Monde*, Baruch & Vaudano, 2019).

En résumé, au-delà des reproches qui visent des pratiques particulières, les journalistes tendent à monter en généralité en dirigeant ces reproches vers des aspects moraux. Ainsi, ils épinglent tout un contexte politique marqué par la succession d'« affaires » s'éloignant de l'exercice démocratique d'un type d'acteur qui, pourtant, doit être exemplaire.

## *ii. Par les politiques*

Si les journalistes ont reproché aux politiques certaines pratiques, les politiques eux-mêmes – de la majorité et de l'opposition – ont saisi la polémique pour condamner et désavouer des collègues et leurs pratiques, selon un schéma assez proche. Ainsi, des reproches liés aux coûts et au luxe ont émergé du corpus, tout comme ceux portant sur un manque de cohérence et sur des fautes morales et éthiques. Ces deux premiers points sont complétés par un troisième : la crainte d'une perte de légitimité, provoquée par François de Rugy, qui menacerait toute l'institution.

### *Coûts et luxe*

Cristallisant une partie des reproches adressés à François de Rugy, les montants révélés par les médias ont trouvé un écho chez les politiques. Réagissant à chaud, au lendemain des révélations de *Mediapart*, Benjamin Griveaux, que nous avons déjà cité *supra*, reconnaît que les montants peuvent « choquer », notamment le prix des bouteilles de vin (*BFMTV*, 2019a). Toujours au sein de la majorité, Marlène Schiappa, secrétaire d'État de l'époque chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, reconnaît, sur le plateau de LCI, « comprendre l'émotion et l'indignation » suscitées par les dîners de l'ancien président de l'Assemblée nationale (*Libération*, Durupt, 2019). Elle précise son propos en affirmant que, quand elle reçoit des invités pour le travail, elle fait servir « de l'eau en carafe » et « des plats simples » (*Libération*, Durupt, 2019). Pour autant, il est intéressant de constater que la question de l'encadrement des dépenses est moins amenée par les discours politiques. En fait, ce sont davantage les contradictions de François de Rugy qui font réagir les politiques, plus que les dépenses en tant que telles, qui peuvent être perçues comme étant inhérentes à la représentation et à la fonction. Autre aspect notable, les politiques n'ont pas reproché à François de Rugy de faire partie d'une classe privilégiée, ce qui s'explique aisément par l'appartenance à la même institution.

### *Morale et éthique : une combinaison de pratiques*

Comme les journalistes, les politiques, peu importe leur place sur l'échiquier, ont relevé les questions morales et éthiques déclenchées par les différentes étapes de la polémique. À ce titre, le corpus montre que, si les pratiques seules peuvent constituer un objet de reproche, c'est davantage leur combinaison qui suscite les tensions entre politiques. *Libération* rapporte par exemple les propos d'un député de la majorité qui juge l'histoire « navrante » :

« Je ne l'aurais pas fait. La soirée qui coûte 5 000 balles pour inviter ses potes pose une vraie question de déontologie personnelle même s'il ne faut pas mélanger les comportements personnels et la question du prestige de la République française. » (*Libération*, Descous-Cesari, 2019).

L'extrait rend compte de deux éléments qui ont déjà été évoqués : le coût et le caractère amical des dîners. Ce passage, comme d'autres, atteste que c'est bel et bien la combinaison des deux – coût et caractère privé – qui engendre ces problèmes éthiques et moraux. Comme nous l'avons déjà souligné, les dépenses en elles-mêmes peuvent être justifiées par la fonction de président de l'Assemblée nationale. Et il va sans dire que le caractère amical, quant à lui, ne poserait aucun souci à la condition que l'ex-ministre eut payé lui-même les repas. Mais conjuguées et replacées dans le contexte de méfiance envers l'institution politique, ces pratiques constituent des fautes morales et éthiques que pointent les collègues de François de Rugy. On en revient à la formule largement utilisée par les médias que nous avons qualifiée de « pas illégal, mais... ». Un autre élu de la République en marche exprime ouvertement cette idée dans l'extrait suivant d'un article paru dans *Le Parisien-Aujourd'hui en France* :

« On est encore sous le choc de l'affaire Benalla et, plus près de nous, de la crise des Gilets jaunes, soupire un élu LREM. On a été élu pour retisser un lien de confiance entre les Français et les politiques et voilà que cette affaire éclate. Ce n'est peut-être pas illégal. Mais moralement et politiquement, Rugy aurait dû faire attention. Ce n'est pas un perdreau de l'année ! » (*Le Parisien-Aujourd'hui en France*, Alimi, 2019)

Les reproches croisent ici ceux des journalistes qui, mettant rapidement de côté le caractère légal ou non des pratiques, avancent une rupture des codes moraux et éthiques.

### *La crainte d'une perte de légitimité politique généralisée*

Dès les premiers jours de la polémique, les élus ont mis en parallèle les révélations de *Mediapart* avec le sentiment de certains électeurs, « sensibles aux signes extérieurs de

richesse », selon une députée de la majorité, d'être de plus en plus déconnectés des politiques (*Libération*, Descous-Cesari, 2019). Les politiques, y compris ceux de la majorité, admettent que ce sentiment de déconnexion existe. Ainsi, un autre député de la majorité s'exprime :

« « Franchement, cela craint ! Le problème, c'est la force des images. Cela renvoie une image détestable. Même si cela peut se justifier, l'image des homards et des grands crus, c'est dévastateur après la séquence des « gilets jaunes ». » » (*L'Obs*, 2019b).

L'image « détestable » renvoyée aux Français provoque un malaise chez la plupart des politiques, sans doute encore plus du côté de la majorité qui, après les Gilets jaunes et les « affaires Benalla », craint de subir indirectement une perte de confiance et de légitimité. Certains, cette fois plus nombreux dans l'opposition, estiment d'ailleurs que l'ancien ministre a perdu la légitimité d'exercer l'autorité que sa fonction requiert. Interviewée par Jean-Jacques Bourdin, Delphine Batho, présidente de Génération Écologie et ancienne ministre de l'Écologie, demande d'ailleurs sa démission :

« Jean-Jacques Bourdin : Vous demandez la démission de François de Rugy. Pourquoi ?

Delphine Batho : Parce que c'est le bon sens après les révélations de *Mediapart*. Il y a une ligne rouge en fait qui est la séparation entre les responsabilités publiques et la vie privée. Et n'importe qui, en France, qui utiliserait les moyens de son travail pour faire des soirées privées aurait des problèmes. Et un ministre, dans l'exercice de ses fonctions, il doit être en situation d'autorité, particulièrement...

Jean-Jacques Bourdin : Il était président de l'Assemblée nationale à l'époque, hein.

Delphine Batho : À l'époque, il était président de l'Assemblée nationale, aujourd'hui, il est ministre. Un ministre, et particulièrement un ministre de l'Écologie, pour gagner un certain nombre d'arbitrages face à un certain nombre de *lobbys*, doit être en situation d'autorité. Et l'autorité de l'État des ministres, elle est notamment dans leur moralité. C'est la raison pour laquelle la situation dans laquelle il est est intenable et il ne peut pas rester membre du gouvernement. » (*BFMTV*, 2019b).

Dans cet extrait, Delphine Batho insiste sur l'autorité nécessaire à la fonction de ministre, particulièrement à celle de ministre de l'Écologie, qui implique d'arbitrer et de prendre des décisions quand de nombreux *lobbys* exercent des pressions.

Au-delà de cette perte d'autorité, l'opposition craint d'être affectée du « discrédit » jeté sur « l'ensemble de l'institution qui n'y est pour rien », selon les mots d'Annie Genevard, vice-présidente des Républicains à l'Assemblée nationale (*L'Express*, Véronique, 2019). Une crainte largement partagée par de nombreux élus de la majorité. Ainsi en témoigne le passage d'un article de *Libération* daté du 10 juillet, c'est-à-dire du jour des révélations concernant les dîners : « selon cette élue, navrée par l'affaire et peu pressée de voler au secours du ministre, « ça remet une pièce dans la machine de l'antiparlementarisme et ça alimente les critiques sur la déconnexion des politiques ». » (*Libération*, Descous-Cesari, 2019).

Dans cette sous-section, nous avons observé une convergence des reproches provenant des politiques et des journalistes. Qu'elles visent les pratiques ou soulèvent des aspects moraux, les réprobations ont en commun une mobilisation continue du contexte et la référence à des éléments antérieurs à la polémique. Par ailleurs, malgré quelques divergences peu nombreuses liées aux lignes éditoriales dont nous parlerons plus bas, l'analyse a montré que les médias et les journalistes ont produit un discours relativement homogène à ce sujet<sup>40</sup>. Quant aux discours politiques, ils sont souvent influencés par l'appartenance ou non à la majorité.

#### b. Les reproches adressés aux journalistes

Comme les politiques, et bien qu'ils ne soient pas directement visés par la polémique, les journalistes ont été la cible de reproches. D'abord concentrés sur *Mediapart*, ces derniers vont être élargis aux autres médias et aux journalistes. Contrairement à la sous-section précédente, mais pour faciliter la restitution de l'analyse, il a été décidé de présenter dans un premier temps les griefs émanant des politiques et, dans un second, ceux provenant des journalistes.

##### i. Par les politiques

Si, au début de la polémique, les réprobations envers les journalistes émanent essentiellement de François de Rugy et sont surtout dirigées vers *Mediapart*, le reste des médias et des journalistes a également été visé par les politiques au fur et à mesure que les révélations se sont enchaînées. Trois objets de reproche ont émergé du corpus : erreurs

---

<sup>40</sup> Ce qui ne préfigure en aucun cas une homogénéité de l'institution.

factuelles ; choix journalistiques comme la hiérarchisation des informations ou la mise en récit qui s'apparente pour certains à une chasse à l'homme ou à un lynchage médiatique ; le « tribunal médiatique » donnant le sentiment d'être en présence d'un journalisme orienté.

### *Le non-respect des faits*

Des reproches basés sur un non-respect des faits ont très vite été adressés aux journalistes, en particulier à *Mediapart*, essentiellement par François de Rugy, mais aussi par Emmanuel Macron. Dans une publication sur son compte Facebook, datée du 10 juillet 2019, le premier affirme, « avec force », que « face aux attaques qui me sont faites, je n'aurai qu'une seule défense : les faits présentés en toute transparence. Le reste n'est qu'insinuations alimentées par une source anonyme et malveillante » (*Facebook*, de Rugy, 2019a). Une défense sous forme d'attaque envers *Mediapart* largement utilisée par François de Rugy qui va partager une série de publications sur Twitter tout au long de la polémique. S'appuyant sur plusieurs sources comme *France Info* (*Twitter*, de Rugy, 2019e), *Le Parisien-Aujourd'hui en France* (*Twitter*, de Rugy, 2019f) ou *Le Canard enchaîné* (*Twitter*, de Rugy, 2019g), qui semblent le dédouaner en partie de plusieurs accusations, il propose d'effectuer un « retour aux faits » pour contrer ce qu'il présente comme des erreurs factuelles de *Mediapart*. D'autres de ses publications, sur Twitter et sur Facebook, ainsi que des interventions dans les médias, y compris plusieurs jours après sa démission, suivront ce même principe de s'en tenir aux faits. Tel est le cas lorsqu'il pointe, sur *BFMTV*, que les nombreux articles le concernant ont été publiés « dans tous les sites internet de la presse, la presse papier, la radio, la télévision... Tout cela a été repris des milliers de fois, répété à l'envi, alors que cela n'était pas fondé sur les faits. » (*BFMTV*, Bulant, 2019).

Quant à Emmanuel Macron, dont les rapports tendus avec la presse ont déjà été relevés, il insiste tout autant sur l'importance des faits qui ne doivent en aucun cas être confondus avec des révélations. Ainsi, lors d'un déplacement en Serbie en pleine polémique, il déclare : « Je ne prends pas de décisions sur base de révélations, mais de faits, sinon ça devient la République de la délation » (*Le Monde*, Pietralunga, 2019a).

### *Des choix journalistiques remis en cause : entre hiérarchisation et chasse à l'homme*

Nombre de politiques ont également affirmé que les journalistes avaient commis des erreurs de jugement. Au premier chef de ces accusations se trouve la manière dont les médias

ont hiérarchisé les informations et les révélations autour de François de Rugy. Certains, comme le député Jean-Charles Laronneur de La République en marche, estiment qu'il y a « des sujets d'actualité plus urgents à traiter », constat que partagent, selon lui, les électeurs de sa circonscription (*Le Parisien-Aujourd'hui en France*, Moreau & Lagrange, 2019). Ce discours fait directement référence à des citoyens qui ne se reconnaîtraient plus dans la manière dont les journalistes traitent les informations. Une telle affirmation remet directement en cause la légitimité des journalistes à effectuer un travail de traitement pourtant inhérent à leur profession et à la démocratie. En outre, d'après René Dosière, ancien député du Parti socialiste déjà cité plus haut, « le traitement de cette affaire ne devrait pas occulter les efforts accomplis en matière de moralisation de la vie politique, et je considère pour cette raison que cette histoire a été mal traitée médiatiquement » (*L'Obs*, 2019c). Autrement dit, les journalistes s'éloigneraient de leur rôle démocratique en ne fournissant pas aux citoyens un traitement informationnel pertinent, un discours souvent repéré dans le corpus.

Un autre reproche au sujet de la manière de traiter la polémique réside dans ce qu'un député, cité par *Le Parisien-Aujourd'hui en France*, nomme le « feuilleton bien orchestré ». François de Rugy reprendra cette formule, estimant que les journalistes ont tendance à « feuilletonn[er] leurs révélations » (*BFMTV*, Bulant, 2019). Les révélations presque quotidiennes des journalistes ont conduit certains, dont François de Rugy, à évoquer une « chasse à l'homme » ou un « lynchage médiatique ». L'expression de « chasse à l'homme » a largement été utilisée par les membres de la majorité, et surtout par les ministres. L'un d'entre eux réagit en ce sens après la démission de François de Rugy : « on a l'impression d'être dans une chasse à l'homme, c'est à vous dégoûter d'être ministre » (*Le Monde*, Rescan, 2019). De son côté, François de Rugy insiste particulièrement sur le lynchage médiatique dont il a été la cible, en atteste l'extrait suivant d'une publication sur Facebook annonçant sa démission : « les attaques et le lynchage médiatique dont ma famille fait l'objet me conduisent aujourd'hui à prendre le recul nécessaire - ce que chacun comprendra » (*Facebook*, de Rugy, 2019c). L'opposition, quant à elle, n'a pas vraiment produit de discours de ce type, mettant plutôt l'accent sur la crainte de voir proliférer les « tribunaux médiatiques » dont il est question dans le point suivant.

### *Des journalistes orientés orchestrant un « tribunal médiatique »*

Si les reproches envers les médias et les journalistes abordés aux points précédents proviennent essentiellement de François de Rugy, du président Emmanuel Macron et de la majorité, ceux que nous allons aborder ici trouvent leur source chez la plupart des politiques, indépendamment de leur parti. Ils gravitent autour de l'idée, amplement partagée au sein de la classe politique, selon laquelle s'est tenu durant la polémique un procès parallèle. Ce « tribunal médiatique », tenu par *Mediapart* et soutenu par les autres médias, serait caractéristique d'un journalisme orienté dont l'instrument privilégié est la transparence totale de la politique.

La référence au « tribunal médiatique » a été établie par le député d'opposition Philippe Gosselin, des Républicains, dans un communiqué repris par de nombreux médias dont voici un extrait :

« Je n'ai pas envie de crier avec les loups, ni défendre outre mesure Rugy qui a été plus que maladroit, inconsideré. Mais qu'au-delà de Rugy, se pose quand même la question du tribunal Médiatique : on le fait démissionner sur des allégations, des affirmations. C'est la porte ouverte à toute[s] les dérives ! » (*Le Monde*, Rescan, 2019b).

François de Rugy s'empare également de cette référence au pouvoir judiciaire :

« Jean-Jacques Bourdin : François de Rugy, j'ai des questions précises. Moi, je ne suis ni juge ni procureur, hein, vous le savez. Mais j'ai des questions précises à poser.

François de Rugy : J'ai l'impression que certains de vos confrères confondent un peu les rôles parce que, moi, je vous le dis aussi, sur *Mediapart*, il va falloir un moment qu'on dise les choses. » (*BFMTV*, 2019c).

La position de juge et de procureur qu'adopteraient les médias agit comme un contre-pouvoir, ce qui représente une source de tension autant que d'angoisse pour les politiques :

« « On est depuis quelque temps la cible d'une certaine presse qui veut casser le monde politique », déplorait mercredi sur l'antenne de Public Sénat, la sénatrice (LR) du Val-d'Oise, Jacqueline Eustache-Brinio, allant jusqu'à affirmer que certains journaux sont « à la limite du KGB et la Stasi ». « Je n'aime pas ces délations médiatiques », la rejoignait sur la même chaîne sa collègue (LR) des Yvelines, Sophie Primas, mardi. « Je trouve ça terrible pour la démocratie. On n'est pas dans une république donnée aux médias où M. Plenel [Edwy Plenel, le cofondateur de Mediapart] décide qui est bien ou qui n'est pas bien. » » (*Le Monde*, Rescan, 2019b).



Est pointé dans ces témoignages ce que François de Rugy nomme le « journalisme de démolition » (*France 2*, 2019), une idée qu'il associe aux « coupeurs de tête » qui soutiennent un projet politique particulier (*BFMTV*, 2019c). *Le Monde* se fait par ailleurs l'écho de l'« agacement » que procurent les révélations de *Mediapart* à une série de parlementaires « de tout bord » ; l'irritation provient essentiellement de la capacité auto-attribuée à départager ce qui est « bien » de ce qui ne l'est pas en politique (*Le Monde*, Rescan, 2019b).

## ii. Par les journalistes

Considérant la diversité des lignes éditoriales et des positionnements politiques des médias en France, nous nous attendions à observer une certaine disparité de positions parmi les journalistes. Or, le corpus contient en réalité peu de tensions entre eux. Certes, nous allons voir que certains ont adressé des reproches à *Mediapart*, sur le fond des révélations (un peu) et sur leur forme (davantage), mais ils étaient bien moins nombreux que ceux qui visent les politiques (voir *supra*).

Le premier reproche a trait aux faits. Il s'agit pour certains de dénoncer la « fausseté des révélations » de *Mediapart*, comme Franz-Olivier Giesbert, journaliste au *Point*, un des seuls à avoir écrit un article dénonçant les pratiques de *Mediapart*, qu'il intitule « Le ridicule ne tue pas, la preuve par *Mediapart* » (*Le Point*, Giesbert, 2019). Dans cet article, il reproche à *Mediapart* de mentir consciemment :

« Mediapart ment quand il feint de croire que l'on buvait des bouteilles de vin qui avaient coûté 500 euros au contribuable, dans les réceptions que donnait le futur ministre, alors président de l'Assemblée nationale. Elles avaient été achetées dix ou vingt fois moins cher des années auparavant avant d'être mises à vieillir dans les caves de l'hôtel de Lassay. » (*Le Point*, Giesbert, 2019).

Les informations et les extraits nous manquent pour creuser cet aspect, mais notons tout de même qu'il sous-tend l'enjeu essentiel de respect des faits, qui touche au rôle démocratique des journalistes en ce qu'il interroge leur capacité à fournir une information valable aux citoyens.

Le second reproche renvoie – timidement – au lynchage médiatique dont François de Rugy aurait été victime, comme dans cet extrait d'un article du *Figaro* qui, subtilement, estime qu'il est préférable de trouver un juste équilibre « entre lynchage et impunité » :

« La distinction entre sphère publique et sphère privée est un impératif, mais la confidentialité des rencontres fait aussi partie intégrante de la responsabilité

d'une personnalité politique ; ce qui interroge sur les sommations à rendre publiques les listes de participants à une rencontre ou à un repas. Le travail de vérification demandé par Édouard Philippe à l'issue de son entretien avec son ministre d'État semble correspondre à un juste équilibre. Entre la garantie de l'impunité et la facilité du lynchage, Matignon a imposé le préalable de la vérification et le souci de la justice. » (*Le Figaro*, Tabard, 2019).

Le « lynchage » est donc mis en opposition avec l'impunité, le journal estimant que la rapidité et le nombre des révélations ont sans doute constitué une certaine dérive, mais qui n'est pas explicitement décrite comme telle. Dans ce passage, nous épinglons également, non pas directement un reproche, mais une espèce de mise en garde contre une trop grande transparence demandée aux politiques.

Le dernier élément, que l'on peut rapprocher du processus visant à « feuilletonner » la polémique, est soulevé une nouvelle fois par un journaliste du *Point* qui dénonce les « affaires à rebondissement orchestrées par la presse » (*Le Point*, Quiriny, 2019). Cela dit, ce reproche est loin d'être partagé par les autres journalistes puisque d'aucuns y voient plutôt simplement de « nouveaux rebondissements » (*Les Échos*, Poussielgue, 2019a) qui font partie de la pratique journalistique. Malgré ces quelques mentions, constatons que peu de reproches envers les journalistes ont été produits de façon interne à la profession. Nous n'avons pas réussi à trouver d'explication dans le corpus et ne pouvons dès lors qu'établir deux suppositions : la polémique concerne la faute d'un homme politique et non celle commise par un média ou un journaliste ; la profession tend à faire preuve d'une certaine solidarité, d'autant plus lorsqu'elle subit des attaques venant des politiques.

La dimension réprobatrice, en plus d'être en elle-même pertinente, a montré tout son intérêt pour la suite de l'analyse : elle a interrogé un élément faisant partie intégrante de la critique publique, à savoir des reproches exposés publiquement ; elle a défini les contours de la crispation entre journalistes et politiques, posant ainsi les bases de la dimension relationnelle ; elle a laissé entrevoir des indices d'éléments de contraintes qui pèsent sur les acteurs, ouvrant ainsi la porte aux aspects institutionnels de la critique publique ; elle a enfin confirmé la pertinence de saisir le contexte en amont.

#### 4. La dimension relationnelle

La dimension relationnelle de la critique publique se penche sur la manière dont les acteurs interagissent et articulent leur relation caractérisée par l'interdépendance. En reposant sur le modèle d'analyse, nous proposons, dans cette section, de porter notre regard sur cette relation à partir de deux points d'attention : un examen des échanges d'arguments et de contre-arguments, d'une part, et de l'explicitation des codes et du statut de la relation, d'autre part.

##### a. Échanges d'arguments et de contre-arguments

Considérer la façon dont les acteurs se renvoient des arguments et des contre-arguments permet de saisir une dynamique relationnelle, autrement dit la manière dont les journalistes et les politiques échangent de manière publique. Durant une polémique, cette pratique est souvent basée sur les tensions et le désaccord, même si nous invitons à ne pas la cantonner à une composante conflictuelle. Parmi une série de divergences qui ont engendré des échanges d'arguments et de contre-arguments, nous en avons sélectionné deux : le respect des règles et le soutien politique envers François de Rugy.

##### i. Le respect des règles

Depuis les premières révélations de *Mediapart* concernant l'organisation de dîners lorsqu'il était président de l'Assemblée nationale, jusqu'à celles qui pointent la location d'un appartement à vocation sociale, François de Rugy maintient une ligne de défense consistant à se retrancher derrière le respect des règles. De leur côté, les journalistes vont tantôt aller dans son sens, tantôt émettre certaines réserves. Afin d'illustrer les échanges d'arguments et de contre-arguments sur ce respect des règles, nous avons retenu deux moments qui ont favorisé ce type d'échanges : l'organisation des dîners fastueux et la location de l'appartement à vocation sociale.

##### *L'organisation des dîners*

Alors que *Mediapart* l'accuse d'avoir tenu, avec sa femme, des dîners luxueux privés grâce à des fonds publics (*Mediapart*, Arfi, 2019), François de Rugy explique qu'il a respecté les règles fixant l'organisation de tels dîners. Pour consolider ce contre-argument, il s'appuie sur

deux rapports qui proviennent, pour l'un, de l'Assemblée nationale et, pour l'autre, du gouvernement. Il explique ainsi dans le journal de 20h de *France 2* du 23 juillet :

« Aujourd'hui, les rapports qui ont été publiés par le secrétariat général du gouvernement, qui a confié cette mission à une haute fonctionnaire contrôleur générale des armées ; ou le rapport de l'Assemblée nationale confié au secrétaire général de la présidence – quelqu'un qui a été nommé avant que je sois président de l'Assemblée nationale et qui est resté en poste après. Eh bien, tout cela me blanchit. » (*France 2*, 2019).

François de Rugy affirme n'avoir commis aucune faute : il a agi en tant que président de l'Assemblée nationale en respectant les règles de l'institution. Bien que les arguments de *Mediapart* étaient soutenus, entre autres, par des photos qui semblaient pointer le luxe et le caractère amical des dîners, ces rapports lui permettraient de se sentir « blanchi » :

« C'est dit noir sur blanc dans le rapport : tout a été fait dans les règles, selon les usages de l'Assemblée nationale. Tous les dîners sur lesquels *Mediapart* m'avait attaqué sont des dîners qui étaient dans le cadre de mes fonctions de président de l'Assemblée nationale. Et personne ne conteste plus aujourd'hui que le président de l'Assemblée nationale, comme d'autres personnalités de l'État, puisse rencontrer, lors de dîners, des personnes avec qui ils ont ou ils vont travaill[er]. » (*France 2*, 2019).

Une position que réfute *Mediapart* dont la contre-argumentation se construit sur la base de la véracité. Dans un article daté du 3 septembre 2019 – après la polémique, donc – le journal maintient que les règles n'ont pas été suivies par le ministre, notamment au sujet du caractère privé et amical des dîners. Il remet ainsi en cause l'impartialité des rapports invoqués par François de Rugy :

« C'est tout simplement faux. Bien que très complaisant parce que réalisé par son ancien subordonné, le rapport de l'Assemblée a tout de même épinglé trois des douze dîners mis en cause : le repas de Noël de 2017, la soirée de la Saint-Valentin 2018, et un troisième dîner sans « thème de discussion ». En cause, d'après le rapport : le « caractère familial ou amical » de ces dîners et leur coût « excessif » ; François de Rugy s'est d'ailleurs engagé à les rembourser... » (*Mediapart*, Arfi, Hajdenberg, Rouget & Turchi, 2019).

L'impartialité des rédacteurs des rapports constitue un thème central des échanges d'arguments et de contre-arguments, notamment pour l'exécutif qui se porte garant, comme le relaie *Le Monde* :

« L'entourage du premier ministre a aussi récusé tout procès visant « la partialité possible de cette enquête administrative » en affirmant que « la mission d'organisation des services du premier ministre », qui a conduit l'inspection sous

l'autorité de Mme Aubard, « est un corps composé de fonctionnaires rigoureux » » (*Le Monde*, 2019b).

La mobilisation de ces rapports par les autres médias va plutôt dans le sens de François de Rugy, tout en soulevant, comme *Mediapart*, le caractère interpellant de trois dîners. *Le Monde*, citant ces rapports, évoque ainsi « un repas de Noël pour des proches du président de l'Assemblée » dont « le menu festif dérogeait au niveau habituel des prestations d'un dîner de famille à l'hôtel de Lassay » ; un repas de Saint-Valentin, dont *Mediapart* avait diffusé des photos et pour lequel « le niveau des prestations est manifestement excessif par rapport à la pratique courante des repas privés » ; et un troisième, accueillant quatre invités « sans thème de discussion particulier » (*Le Monde*, Rescan, 2019c). Cet exemple souligne, d'une part, le caractère crucial du respect des règles qui constitue un enjeu de légitimité et, d'autre part, le fait que François de Rugy met tout en œuvre pour démontrer qu'il n'a pas commis de faute.

### *Le logement à vocation sociale*

À propos du logement à vocation sociale, *Mediapart* apporte des arguments à ses révélations grâce à des normes juridiques, comme en atteste ce passage de l'article mettant en cause François de Rugy :

« L'appartement, un T2 de 48 m<sup>2</sup>, a été acheté dans le cadre du dispositif d'investissement locatif Scellier social (dit « intermédiaire »), qui ouvrait droit, avant sa suppression, à une réduction d'impôt de 18 % sur les logements loués à des prix inférieurs au marché. Ce dispositif d'aide prévoit que les loyers soient plafonnés pour des locataires répondant à des critères stricts, notamment en matière de revenus modestes. » (*Mediapart*, Arfi, Hajdenberg *et al.*, 2019).

François de Rugy, afin de contrer cet argument juridique, mobilise un respect des règles, du moins telles qu'elles lui ont été transmises :

« Mais j'ai fourni – je pourrais vous montrer les *emails* – non seulement mes déclarations d'impôts comme on me le demandait, mais mes trois derniers bulletins de salaire. N'importe qui, qui cherche à louer un logement, sait qu'on lui demande ses trois derniers bulletins de salaire. Et je vais même dire, on m'a demandé une attestation employeur et j'ai dit « je suis député à l'Assemblée nationale donc je ne peux pas avoir une attestation employeur ». Et on m'a dit « oui, mais c'est un peu gênant, il faut une attestation employeur ». Et j'ai dit « eh bien regardez, sur le site internet de l'Assemblée nationale – j'ai fait des captures d'écran – je suis député depuis 2007, j'ai été réélu en 2012 », et j'ai même ajouté que je comptais me représenter en 2017. J'ai précisé dans un *email* à cet agent

immobilier « je suis vice-président de l'Assemblée nationale, vous pouvez aller vérifier ». » (BFMTV, 2019c).

Plaidant l'ignorance, il tente de montrer qu'il a fait ce qu'il pouvait à l'époque pour respecter les règles, mettant en avant des courriels comme preuve de sa bonne foi. Au-delà de ces échanges entre François de Rugy et *Mediapart*, le respect ou non des règles représente un enjeu essentiel pour les autres médias. *Ouest-France*, après avoir interrogé un responsable d'une agence immobilière, estime pour sa part que François de Rugy a parfaitement respecté les règles, notamment la loi Scellier :

« Celui qui à l'époque était député et venait de se séparer de la mère de ses enfants, a répondu à une petite annonce. « Ses revenus (ceux déclarés en 2014) correspondaient au plafond, et de loin ! On était même quasiment à la moitié. (ndlr : 48 000 € pour un plafond dans ce secteur qui est plafonné à 78 000 €). Il a visité l'appartement, il a rempli son dossier, puis il a signé un bail privé, classique. Fin de l'histoire. » Oui, mais alors pourquoi sa situation n'a pas été réévaluée par la suite, avec l'augmentation de ses revenus ? Tout simplement parce que la loi n'oblige pas à le faire. On ne vérifie les revenus qu'au moment du bail. Jamais après. » (*Ouest-France*, Wajdzik & Chretien, 2019).

Nombreux sont les médias comme *Ouest-France* qui ont tenté d'apporter des éléments de réponse à la question suivante : François de Rugy a-t-il respecté la loi comme il le prétend ? À ce titre, *L'Obs* publie un long article dans lequel il passe en revue sept questions que soulève l'article de *Mediapart*. Sur le respect de la loi, il conclut : « François de Rugy a-t-il commis une faute ? Sur le plan juridique, non, il n'a pas commis de faute. » (*L'Obs*, 2019c). Comme c'est le cas pour d'autres médias et journalistes, la composante juridique de la faute est évacuée pour laisser la place à des règles morales et éthiques.

Les différents extraits témoignent d'échanges gravitant autour du respect des règles et des preuves qui peuvent en attester. Les arguments portent donc, en principe du moins<sup>41</sup>, sur des codes établis, à savoir les règles de l'Assemblée et la loi.

## ii. *Un soutien du chef de l'État et du Premier ministre*

Alors que de nombreux journalistes pointent la solitude dont souffrirait François de Rugy, qui ne bénéficierait que d'un soutien relatif de la majorité, du Premier ministre et du président de la République, l'intéressé a plusieurs fois affirmé qu'il disposait au contraire de leur appui.

---

<sup>41</sup> Nous verrons dans la dimension institutionnelle qu'une telle assertion est loin de se vérifier tout le temps.

Prenons cet article de *Libération* intitulé « Les soutiens de Rugy se dissolvent dans le champagne » qui affirme que « ce n'est pas encore le lâchage général, mais on est très loin d'un soutien sans faille », et arguant également que si François de Rugy « se prévaut toujours du soutien d'Emmanuel Macron, sa position apparaît fragilisée » (*Libération*, Bretton & Bienvenu, 2019). De son côté, *BFMTV* évoque une tribune de soutien à François de Rugy qui aurait recueilli moins de 40 signatures auprès des députés de la majorité, alors que cette dernière se compose de plus de 300 personnes (*BFMTV*, Soulié & Audigane, 2019).

Face à ces affirmations, François de Rugy rétorque qu'au contraire il peut compter sur un soutien fort du Premier ministre et du président de la République :

« Jean-Jacques Bourdin : Est-ce que le président de la République vous a appelé et vous a dit « je vous soutiens » »

François de Rugy : Oui.

Jean-Jacques Bourdin : Oui ?

François de Rugy : Oui, il me l'a redit et au Conseil des ministres mercredi.

Jean-Jacques Bourdin : Je vous soutiens ?

François de Rugy : Oui. Il m'a dit « ne lâche pas ».

Jean-Jacques Bourdin : Clairement ?

François de Rugy : Oui. Et il l'a dit mercredi au Conseil des ministres. Je ne redirai pas ses mots exacts...

Jean-Jacques Bourdin : Non mais oui...

François de Rugy : ... car je n'ai pas vocation à dire tous les échanges privés que nous avons.

Jean-Jacques Bourdin : Bien.

François de Rugy : Et le Premier ministre de la même façon. » (*BFMTV*, 2019c).

Dans un journal de *France 2* du 23 juillet 2019, il réaffirme bénéficier de ce soutien ainsi que de celui de la plupart des membres de la majorité :

« Alors, je peux vous dire deux choses. D'abord, le président de la République me l'a dit à moi, personnellement, à plusieurs reprises et par ailleurs il s'est exprimé publiquement à plusieurs reprises pour dire justement son soutien, le fait qu'il voulait qu'on s'en tienne aux faits, comme je le souhaite. Le Premier ministre

également. Et, par ailleurs, je n'ai jamais reçu autant de messages de soutien de députés de la majorité, car j'ai fait primer l'intérêt collectif du président de la République, du gouvernement... » (*France 2*, 2019).

En se disant soutenu, François de Rugy tente de contrer le discours de la plupart des journalistes qui fait état de la solitude politique d'un homme relativement « austère » (*Libération*, Laïreche, 2019). En effet, si des journalistes relaient les propos de la porte-parole du gouvernement de l'époque, Sibeth Ndiaye, qui a très tôt affirmé qu'il « conserve bien évidemment la confiance du président de la République et du premier ministre » (*Le Monde*, 2019a), les mêmes tendent à relativiser tout aussi rapidement cette déclaration. Plus précisément, en s'appuyant sur les propos de certains politiques, les journalistes mettent en avant une certaine indifférence. Parmi d'autres, citons *Libération* dans lequel on peut lire :

« Au bout du fil, les blagues défilent mais la chute de Rugy ne fait pas rêver. Une sorte de distance, voire d'indifférence. Personne ne se soucie vraiment de son futur. A l'image de la députée de la Somme Barbara Pompili, qui accompagne politiquement le ministre depuis des années. Dans les couloirs du Palais Bourbon, elle prend ses distances avec une forme de neutralité et règle un peu ses comptes : « Je crois qu'il était sincère dans ses explications. On parle de dîner entre amis, je suis son amie et je n'ai jamais été invitée, donc ça veut bien dire quelque chose. ». » (*Libération*, Laïreche, 2019).

D'après nous, les arguments et contre-arguments qui abordent le soutien accordé (ou non) à François de Rugy renvoient derechef au processus de légitimation : François de Rugy mobilise cette confiance et ce soutien en vue de justifier ses pratiques et, surtout, de légitimer sa position ; les médias remettent en cause une partie de cette légitimité en relativisant ce soutien et en présentant François de Rugy comme un homme politique isolé ; les autres politiques prennent leur distance, estimant probablement que, devant l'accumulation des révélations, le soutien dont il a ou aurait bénéficié allait sans doute s'éroder.

Nous aurions pu évoquer de nombreux autres exemples d'échanges d'arguments et de contre-arguments, comme ceux qui portent sur la transparence ou sur les coûts des dîners. À la place de l'exhaustivité, nous avons préféré insister sur les deux types d'échanges les plus prégnants, ceux qui apportent le plus d'enseignements à la recherche. Le respect des règles et la confiance en politique représentent en effet des enjeux démocratiques essentiels. Le premier car il constitue une base commune de la pratique politique institutionnalisée, la



seconde car elle renvoie à une nécessité politique française (sans la confiance du président et/ou du Premier ministre, il n'est pas possible d'être ministre<sup>42</sup>).

#### b. Expliciter la relation

L'objectif de cette sous-section est d'analyser la manière dont les acteurs exposent les codes, les règles ainsi que le statut de la relation qui les unit. Nous allons voir que ce type de métadiscours est mobilisé tantôt pour souligner les bénéfices de la relation, tantôt pour en souligner les limites. Deux explicitations principales ont été retrouvées dans le corpus. La première, qui se penche sur l'articulation de la relation avec les notions de pouvoir et de contre-pouvoir, fait référence à sa composante conflictuelle. La seconde expose l'interdépendance des acteurs qui témoigne d'intérêts, sinon communs, au moins en partie conciliables.

##### i. *Une relation de pouvoir et de contre-pouvoir*

Les précédentes sections ont fait ressortir du corpus certains nœuds de tension et de conflit (désaccords sur les faits, remise en cause du traitement journalistique, accusation de faute politique dans un climat de méfiance envers les institutions, etc.). La plupart des reproches qui mettent en relation les acteurs se cristallise autour d'un certain rapport de force entre pouvoir et contre-pouvoir. Bien que nous rejetions une vision purement potestative des relations sociales<sup>43</sup>, la polémique française a mis en évidence une forte tension entre le pouvoir, représenté par François de Rugy (mais aussi d'autres politiques), et le contre-pouvoir, représenté par les journalistes, et notamment par *Mediapart*. Le développement qui suit détaille dans un premier temps le contre-pouvoir des journalistes, avant de mettre au jour les caractéristiques du pouvoir politique tel qu'il a été explicité durant la polémique.

#### *Le contre-pouvoir des journalistes : mettre la pression*

Durant la polémique, la notion de contre-pouvoir a particulièrement été articulée avec la « mise sous pression » des hommes et femmes politiques. Pour les journalistes, il s'agit avant tout de surveiller ces derniers et leurs pratiques. Dans une tribune accordée au *Figaro*,

---

<sup>42</sup> Hors période de cohabitation, du moins.

<sup>43</sup> Au sens de Vibert (2016) : l'auteur prend ses distances avec le principe de voir en les relations sociales une lutte de pouvoir continue.

l'historien Loris Chavanette retrace ce qui semble être une fonction ancrée dans la République française :

« La presse est, depuis ses débuts, un contre-pouvoir à l'autorité suprême, et c'est pourquoi le texte de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est surmonté d'un œil scrutateur : quiconque abuse du pouvoir et pratique l'arbitraire est condamné à répondre de ses crimes devant les tribunaux. La presse est donc dans son bon droit quand elle accuse. » (*Le Figaro*, Chavanette, 2019).

La relation entre les politiques et les journalistes est donc caractérisée par cet état de surveillance et de vérification des pratiques politiques. Un rôle qui influe sur la relation et pose parfois quelques questions de principe, y compris pour les médias et les journalistes. *Le Monde*, par exemple, émet quelques réserves au sujet du travail d'investigation de *Mediapart*, en s'appuyant sur le discours d'un juriste :

« Mais au fond, en agissant ainsi, la presse ne répond-elle pas simplement à la demande de corrida de ses lecteurs et de ses auditeurs ? Surveiller et punir François de Rugy et consorts : n'est-ce pas le vœu d'une majorité de nos concitoyens ? Nous sommes entrés dans une société de l'incivisme, les élus n'étant plus considérés et les citoyens étant de plus en plus désengagés ; dans une société de l'individualisme, où les individus se détournent de la politique au prétexte qu'elle ne leur apporte plus rien à titre personnel ; dans une société de la culture de l'instantanéité, où nous ne prenons plus le temps de penser le complexe ; dans une société du désenchantement, convaincus que nous payons chèrement le train de vie d'élus qui ne peuvent même plus changer le monde. » (*Le Monde*, Caron, 2019).

Cet extrait met en exergue deux aspects relationnels primordiaux. Le premier renvoie à la surveillance, et donc au contre-pouvoir, tandis que le second mentionne l'inclusion des citoyens dans la relation entre journalistes et politiques, à travers l'invocation de la figure du « lecteur » et de l'« auditeur ». En d'autres mots, la pression journalistique est également, voire avant tout, une pression populaire. Elle est ainsi légitimée par les journalistes qui expliquent l'exercer au nom des citoyens, il est alors question de « pression médiatique et populaire » (*Le Monde*, Pietralunga & Lemarié, 2019) ou de « pression médiatique et sociale » qui « l'emporte sur toute considération » (*La Croix*, Alexandre & Bouniol, 2019). Le contrôle des politiques, et donc l'exercice du contre-pouvoir, ne sont donc pas uniquement du fait des journalistes mais consistent en un contrôle « citoyen » (*Mediapart*, Hajdenberg, 2019), et donc démocratique et légitime. La notion de contre-pouvoir journalistique en France doit dès lors être appréhendée à partir de sa composante populaire et citoyenne.

### *Le pouvoir face au contre-pouvoir : résister*

Ce point se concentre sur la manière dont les politiques ont « résisté à » ou « combattu » cette pression afin de mettre en évidence qu'ils participent toujours à l'exercice du pouvoir. En cela, François de Rugy a mis en place une série d'outils pour montrer qu'il opposait au contre-pouvoir journalistique un pouvoir politique légitime. Ainsi, il adopte une position assez conflictuelle qui lui permet de montrer sa combativité. L'extrait suivant d'un article de *L'Obs* en rend compte :

« Devant « l'Obs », qu'il recevait dans son bureau, le ministre lançait, bravache : « Je ne vais pas démissionner pour une photo ! Je ne vais pas me débattre indéfiniment, je vais me battre ! » A cet instant, l'écolo austère, si lisse qu'il en désespère parfois jusqu'à ses amis, débordait d'une colère froide. Il promettait d'engager un « combat à mort » contre Mediapart, le site qui a fait connaître ses fastueux dîners à l'hôtel de Lassay du temps où il était président de l'Assemblée nationale, bien conscient cependant que les révélations ne s'arrêteraient pas là. « Ils ne me lâcheront pas, disait-il, ils ont un but, militant : que ceux qui gouvernent tombent. Mais je ne veux pas laisser leurs mensonges triompher. » » (*L'Obs*, Thierry & Monnier, 2019).

Si la première partie de la citation atteste de l'esprit combatif de François de Rugy, la seconde exprime bien l'idée d'un pouvoir – « ceux qui gouvernent » – qui subirait une pression à laquelle il faudrait résister. La distinction est clairement établie entre les acteurs qui détiennent le pouvoir, catégorie à laquelle appartient François de Rugy, et ceux qui veulent les voir « tomber ». En montrant sa résistance face à *Mediapart*, François de Rugy conforte le rôle de contre-pouvoir des journalistes en les positionnant de fait en tant qu'individus qui agissent sur les gouvernants. Les politiques ont dès lors la charge de résister à la pression de ce contre-pouvoir lorsqu'il n'est pas considéré comme légitime. C'est ce que semble faire Emmanuel Macron, dont l'attitude est décrite par un ministre cité par *Le Monde* : « Le président ne veut pas donner une victoire à Mediapart. Même symbolique » (*Le Monde*, Pietralunga & Lemarié, 2019). Un « combat » que François de Rugy est d'ailleurs prêt à poursuivre devant les tribunaux :

« Et, deuxièmement, oui, j'envisage de porter plainte pour dénonciation calomnieuse contre maintenant tous les articles – et ils ne sont pas toujours comme ça, je ne mets pas tous les journalistes dans le même sac et je sais pertinemment qu'il y en a qui font leur travail d'enquête. Mais, là, on a dépassé les bornes. » (*BFMTV*, 2019c).

Ce passage témoigne d'un rapport de force entre François de Rugy et certains journalistes qui « dépasseraient les bornes », une position qu'il n'est pas le seul à défendre. En ce sens, la relation entre pouvoir et contre-pouvoir se conçoit à partir de limites. Autrement dit, l'exercice du contre-pouvoir journalistique est reconnu par les politiques lorsqu'il ne dépasse pas les limites fixées par la relation, mais aussi par les rôles démocratiques de chacun. La légitimité du pouvoir et du contre-pouvoir n'est donc pas remise en question, mais doit respecter un contrat qui trouve ses termes tant dans la relation que dans les institutions.

## *ii. Une relation d'interdépendance*

La seconde caractéristique de la relation repose sur la réciprocité des pratiques, autrement dit sur l'interdépendance des acteurs, qui tend à diminuer quelque peu la conflictualité. En France, elle s'incarne matériellement dans la notion de « scène politico-médiatique » (*Le Figaro*, Benedetti, 2019a) sur laquelle évoluent journalistes et politiques qui la rendent possible. Pour tracer les contours de l'interdépendance des acteurs, commençons par faire état de sa matérialité, ce qui permet ensuite de pointer quelques caractéristiques d'une dépendance mutuelle.

La métaphore spatiale (espace, scène, sphère, etc.) rend bien compte de la relation entre deux types d'acteur qui se retrouvent régulièrement dans le même espace : en conférence de presse, sur un plateau de télévision, lors de la réalisation d'interviews, etc. Souvent, lors de la polémique, ces différents espaces ont été mentionnés ; l'exemple le plus édifiant est celui de la salle des Quatre-Colonnes à l'Assemblée nationale. En effet, au moment où les journalistes y attendent de nouvelles réactions politiques commentant la polémique, *Le Monde* évoque cet endroit particulier de l'Assemblée nationale : « Salle des Quatre-Colonnes, Assemblée nationale, mercredi 10 juillet. L'endroit où se croisent députés et journalistes est, par nature, le lieu des formules assassines et des coups d'éclat. » (*Le Monde*, Rescan, 2019b). Cette salle incarne le lieu emblématique où journalistes et politiques (du moins une partie d'entre eux) se rencontrent et d'où les réactions politiques sont transmises à la presse. Elle constitue donc un théâtre privilégié de l'expression de la relation d'interdépendance. Un autre passage d'un article du *Monde* laisse imaginer la manière dont journalistes et politiques s'y rejoignent pour poser et répondre à des questions :

« C'est dans la salle des Quatre-Colonnes, où journalistes et députés se rencontrent, que la démission a été commentée, sans outrance. Damien Abad,

député Les Républicains (LR), a salué une « décision sage qui était devenue inéluctable. C'était nécessaire pour éviter de jeter le discrédit sur l'ensemble de la représentation nationale et éviter de creuser le fossé entre les Français et les politiques. » (*Le Monde*, Rescan, 2019a).

À l'intérieur de cette salle, les politiques communiquent et les journalistes trouvent un matériau informatif. Nous avons donc choisi de l'évoquer en tant que manifestation concrète de l'espace politico-médiatique dans lequel s'inscrit la relation entre journalistes et politiques. Dans cet espace, l'interdépendance s'exprime plus qu'ailleurs ; les prochaines lignes exposent quelques-uns de ses traits.

Du côté politique, la plupart des réactions s'effectue à travers les médias traditionnels et est donc relayée grâce au travail journalistique. Ce relai passe par des articles ou prend corps sur les plateaux de télévision, sur des chaînes générales comme *France 2* (*France 2*, 2019) ou sur des chaînes d'information en continu, telles que *BFMTV*. Bien sûr, les médias traditionnels ne sont pas le seul vecteur de communication politique : les politiques mobilisent également les réseaux sociaux numériques. Par exemple, François de Rugy a régulièrement utilisé tant Facebook (voir, par exemple, *Facebook*, de Rugy, 2019a) que Twitter pour réagir aux révélations qui le visaient. L'utilisation des deux outils s'effectue en parallèle : l'ex-ministre réagit de façon brève sur Twitter – la limite de caractères le contraignant à produire un texte très court – et développe son propos sur Facebook. Pour autant, le canal privilégié demeure les médias traditionnels vers lesquels se tournent le plus souvent les politiques pour réagir à la polémique. Ce constat laisse deviner que, d'une certaine manière, les politiques acceptent le rôle des journalistes dans la transmission de la parole publique. Autrement dit, ils reconnaissent une partie de leur rôle démocratique, car c'est à travers les médias traditionnels qu'ils cherchent à communiquer en direction des citoyens.

De leur côté, les journalistes dépendent en grande partie de la parole politique, qui constitue une source indispensable à leur travail. Les exemples de recueil de cette parole durant la polémique sont presque innombrables et tous les citer n'aurait pas grand intérêt. À la place, nous avons sélectionné une illustration de l'état de dépendance des journalistes : le silence des politiques. En effet, lors d'une polémique de ce genre, nombre de productions journalistiques se basent sur les réactions de politiques, comme nous venons de le souligner. Lorsque les sources politiques se tarissent, les journalistes laissent apparaître un sentiment

d'attente, synonyme d'une certaine dépendance. Il est possible de la déceler dans l'extrait suivant d'un article du journal *Le Monde*, publié au début de la polémique :

« Toute la matinée, nombre de membres de cabinets ministériels ont également brillé par leur silence, dans l'attente des éléments de langage préparés par le couple exécutif. Un silence qui contraste avec l'effervescence provoquée au sein d'une majorité parfois très critique sur le ministre. » (*Le Monde*, Lemarié, Pietralunga & Rescan, 2019).

Ce silence compromet l'activité journalistique qui est tributaire de la parole politique. Un autre article du *Monde* conforte cette idée, cette fois-ci en relatant le climat qui règne dans la salle des Quatre-Colonnes :

« Ce jour-là, son sol à damiers demeure pourtant étonnamment calme pour un jour de révélation dans la presse. Un socialiste éconduit un journaliste qui veut l'interroger sur le premier article de Mediapart concernant François de Rugy, incipit d'une semaine de polémiques qui a abouti à la démission de ce dernier, mardi, du ministère de la Transition écologique et solidaire. « Vous trouverez bien quelqu'un d'autre pour le faire », rétorque cet élu pourtant rarement avare d'interventions médiatiques. Étrange pudeur politique sur les ennuis d'un ministre. » (*Le Monde*, Rescan, 2019b).

*Mediapart* évoque également le « silence de façade » du gouvernement, qu'il associe à un système d'impunité des dirigeants (*Mediapart*, Rouget & Salvi, 2019), ce qui tend, d'après nous, à conforter l'idée selon laquelle les journalistes n'apprécient guère l'absence de réactions politiques, indispensables à leur travail.

À travers cette sous-section, nous tenions à montrer que l'interdépendance des acteurs les invite, voire les contraint, à maintenir une stabilité relationnelle. Loin d'avoir décelé quelque connivence, l'analyse a fait ressortir une interdépendance qui semble être acceptée par les deux parties. L'exercice de la démocratie repose dès lors en partie sur un équilibre entre des acteurs interdépendants. En effet, partant du postulat que la communication politique et l'information journalistique sont nécessaires à la démocratie (voir le chapitre 1), nous constatons que les acteurs visent une sorte d'équilibre relationnel essentiel à cette dernière.

Dans son ensemble, la section a exposé l'interdépendance des pratiques politiques et journalistiques, qui s'inscrivent dans un espace d'échanges commun. Cette « sphère politico-journalistique » possède une composante conflictuelle certaine, tout en rendant possibles les

échanges apaisés d'arguments et de contre-arguments. Terminons par souligner que la relation, à travers le besoin récurrent de légitimité des acteurs, renvoie inexorablement à sa composante ternaire. En effet, les journalistes et les politiques sont engagés dans une relation au service d'un tiers, témoin en substance de cette relation à la fois si particulière et indispensable à la démocratie représentative.

## 5. La dimension publique

L'étude de cette dimension fournit deux apports à la recherche : elle fait ressortir certains enjeux publics de la France et montre en quoi la publicité est constitutive de la critique publique. Suivant le modèle d'analyse, elle comprend trois étapes. La première consiste à aborder des métadiscours qui articulent les journalistes et les politiques avec la société. La deuxième se penche sur la mobilisation du tiers comme ancrage discursif donnant un sens à la notion de publicité. La dernière s'empare des références à l'espace public, entendant ainsi rendre compte de la manière dont les politiques et les journalistes articulent cet espace abstrait à la composante démocratique.

### a. Le rapport des acteurs politiques à la société : une distance qui pose des limites à la démocratie

Dans cette sous-section, nous montrons que le rapport des politiques à la société soulève une série d'enjeux démocratiques. En effet, le corpus a mis au jour une très forte distance entre les politiques et les citoyens, un constat déjà effectué lors du déploiement de la dimension contextuelle. Les discours qui portent cette référence accusent les politiques d'être déconnectés, et appartenant à une « élite » éloignée du « peuple ». Après avoir détaillé les articulations liées à la déconnexion, puis celles qui témoignent du hiatus entre « élite » et « peuple », nous montrons en quoi une telle situation met au défi la démocratie représentative telle qu'elle est exercée en France.

Selon de nombreux politiques et journalistes, la polémique symbolise la déconnexion de François de Rugy à la réalité sociale qui l'entoure. Voici comment *La Voix du Nord* articule le couple de Rugy avec cette réalité : « son épouse parle même d'une manière de « rester connecté avec la vie réelle », preuve qu'elle en est au contraire totalement déconnectée » (*La Voix du Nord*, Dussart, 2019). La déconnexion est ici probablement accentuée par l'évocation de la femme de François de Rugy, qui tend à faire des époux un couple profitant de dîners luxueux, bien loin de la réalité, notamment économique, des Français et Françaises. Pour nombre d'acteurs, cette polémique n'est pas un phénomène isolé mais constitue un exemple parmi d'autres de déconnexion des politiques à la société et à la réalité. *Libération* estime à ce titre que la polémique fait partie de la liste des « affaires symboliques de la déconnexion des hommes de pouvoir » (*Libération*, Descous-Cesari, 2019b). Les politiques partagent ce



constat d'éloignement, comme le député Les Républicains Damien Abad (opposition), qui, réagissant sur La Chaîne parlementaire et cité par *Challenges*, déclare :

« Ce qui est important pour nous, ce n'est pas de couper des têtes, c'est de ne pas jeter le discrédit sur l'ensemble des parlementaires, sur l'ensemble des élus. Le fossé est suffisamment grand aujourd'hui entre les Français et les élus pour ne pas en rajouter. » (*Challenges*, 2019).

Si certains politiques ont apparemment conscience du « fossé » qui les sépare d'une partie des citoyens, des médias comme *Les Échos* soulignent plutôt leur ignorance :

« Le moraliste joue sur du velours. Les Français, et partant les lecteurs, n'en peuvent plus d'un État au grand train, et de responsables qui semblent ne pas en avoir conscience. Le grand débat de cet hiver a même montré sur ce sujet une rare collusion entre Français aux fins de mois difficiles et Français qui s'en sortent bien. » (*Les Échos*, Cornudet, 2019a).

Autrement dit, les politiques seraient à ce point déconnectés qu'ils ne s'en rendraient pas compte, ce qui permet aux journalistes de distinguer une « élite » qui s'éloignerait de plus en plus du « peuple ». Ainsi, juste avant la démission de François de Rugy, *L'Humanité* affirme que :

« Les élites sont aujourd'hui à ce point déconnectées de la réalité qu'elles ne comprennent même pas qu'on puisse s'indigner devant le spectacle de leur vie de château. Il ne faut pas s'en réjouir, tant les populismes savent se nourrir du ressentiment. » (*L'Humanité*, Masson, 2019).

Certains journalistes estiment par ailleurs que le mouvement des Gilets jaunes, qui a « mis en évidence la fracture béante entre une partie de la population française et ses représentants politiques. » (*Huffpost*, Clavel, 2019), a accentué la distance qui sépare les politiques des citoyens. Un extrait du *Figaro*, déjà cité dans la dimension contextuelle afin d'illustrer l'effet cumulatif des polémiques, fait état d'une telle polarisation :

« La société a été chauffée à blanc par la crise des «gilets jaunes», révélant une fracture béante entre les dirigeants et les dirigés, entre les « élites » et le « peuple » ; une fracture qu'il a cherché à résorber en organisant le grand débat national. Mais Macron est en conscience: la crise de défiance entre les politiques et les électeurs est profonde et durable. » (*Le Figaro*, Tabard, 2019).

Les politiques, quant à eux, ne revendiquent pas l'appartenance à une élite disjointe du peuple, même si certains, tels que Bruno Retailleau des Républicains (opposition), reconnaissent que « la révolte des « gilets jaunes » c'est une révolte aussi contre les privilèges

des Français qui travaillent et n'arrivent pas à boucler leurs fins de mois, donc il faut faire extrêmement attention » (*Le Figaro*, Lepelletier, 2019).

La polémique survient donc à un moment où la distance est d'autant plus grande entre une partie de la population et les politiques, ce qui provoque une crainte. Par exemple, *Libération* fait appel à l'historien Christian Delporte, qui estime que « ce nouvel imbroglio politico-privé va nourrir le ressentiment des Français à l'égard de l'exécutif et des élus » (*Libération*, Bouchet-Petersen, 2019). Une impression que le journal complète par l'affirmation suivante :

« Ils n'ont rien retenu du sentiment général des Français : tous les ans, l'enquête du Cevipof est de plus en plus désastreuse et ce nouveau feuilleton ne va rien n'arranger. Il faut quand même avoir à l'esprit que seuls 9% des Français font confiance à leurs représentants politiques, 9% ! » (*Libération*, Bouchet-Petersen, 2019).

Il ressort donc du corpus l'image d'un peuple qui remet en question le lien qui l'unit aux hommes et aux femmes politiques. Ce point a déjà été abordé à maintes reprises dans l'analyse et ne demande pas de développement ou une succession d'exemples supplémentaires. Insistons sur le fait que la méfiance de la société civile permet de situer certains acteurs dans un rapport très conflictuel et distant vis-à-vis de cette dernière.

La distance grandissante qui semble séparer ainsi les politiques de la société pose, selon nous, un défi démocratique important pour les acteurs politiques français – mais aussi journalistiques. En effet, il n'est pas certain que la triple articulation des politiques avec la distance, la méfiance citoyenne et l'appartenance à une élite déconnectée constitue un socle suffisamment stable pour l'exercice de la démocratie représentative. Dans cette situation, les acteurs publics tendent à perdre de la légitimité, de même que leur capacité à porter des discours représentatifs. L'idée ici n'est pas de juger la pratique de la démocratie en France, mais de souligner qu'elle connaît une série de défis cruciaux liés à la représentativité.

#### b. La référence au tiers comme enjeu d'intégration et de participation à l'espace public

Les discours des acteurs contiennent énormément de références au tiers. Elles renvoient tantôt au « contribuable », qui aurait payé les travaux de l'ancien ministre (*Mediapart*, Arfi & Turchi, 2019), tantôt à l'« opinion publique », qui ne supporterait plus certaines pratiques politiques (*L'Humanité*, Soucheyre, 2019). Cette sous-section a pour ambition de mettre au

jour les articulations du tiers dans les discours politiques et journalistiques. L'objectif est donc d'interroger la place qu'occupe ce tiers dans une polémique, mais aussi dans l'espace public et, de manière plus générale, dans les discours publics en France. En croisant les discours des deux types d'acteur, il ressort que le tiers représente un élément constitutif de l'espace public. Pourtant, les discours montrent également qu'il ne semble pas (ou plus) se reconnaître dans cet espace, en grande partie construit par les discours politiques et journalistiques. Plus précisément, il apparaît que le tiers déploie une stratégie d'occupation et de contournement de l'espace public, ce qui oblige les journalistes et les politiques à mettre en place des mécanismes de réintégration<sup>44</sup>. Ce faisant, ils tentent de réduire le développement d'espaces publics parallèles qui les excluraient et ne reconnaîtraient pas la légitimité de leur rôle démocratique.

Pour comprendre un tel enjeu d'intégration et de participation à l'espace public, commençons par insister une nouvelle fois sur la méfiance des citoyens vis-à-vis des politiques et le rejet qu'ils manifestent envers certaines de leurs pratiques. *L'Express*, qui repose sur l'analyse de Jean Garrigues, « historien spécialiste de la vie politique française », évoque le rejet des politiques de cette manière :

« L'intransigeance des Français à l'égard des dîners de François de Rugy -, et la célérité de la réponse politique un an après l'affaire Benalla- est d'autant plus forte qu'ils s'inscrivent dans une longue liste d'affaires similaires survenues ces dernières années (les cigares de Christian Blanc, l'appartement d'Hervé Gaymard, les souliers d'Aquilino Morelle, l'affaire Thévenoud) » (*L'Express*, Véronique, 2019).

Une « société française » qui n'accepterait plus les excès – réels ou supposés – de ses représentants renforce le constat dressé plus haut qui met en avant la fracture entre politiques et citoyens. Le sénateur d'Europe Écologie Les Verts Bernard Jomier explique, au sujet de l'utilisation potentiellement douteuse de l'indemnité représentative de frais de mandat (IRFM) de François de Rugy, que « l'IRFM qui induisait des comportements légaux mais inqualifiables, c'est du passé [...]. Mais nous restons en décalage avec les attentes de l'opinion publique. » (*Le Figaro*, de Ravinel, 2019). Nous retrouvons ici le sentiment de décalage avec une partie de la population. La prise en compte de ce contexte est indispensable à la compréhension de la place du tiers dans l'espace et les discours publics : la distance entre

---

<sup>44</sup> Les acteurs semblent d'ailleurs partir du principe qu'il y a eu, dans un passé plus ou moins proche, de l'intégration.

les « élites » et le « peuple » renvoie à un sentiment d'homogénéité et d'unicité d'un espace public où le tiers ne trouve sans doute pas ou plus sa place. Plus précisément, il semble que les acteurs privilégiés de l'espace public – journalistes et politiques – connaissent un défaut de représentativité qui remet en cause leur capacité à construire l'espace public. Le mouvement des Gilets jaunes illustre ce décalage entre l'espace public, constitué de politiques, de journalistes et d'autres acteurs associés à l'« élite », et les citoyens qui investissent et bloquent des ronds-points. Cette occupation matérielle et conflictuelle démontre une expression marquante de la volonté de réintégration d'un espace public dont certains se sentent exclus.

Dans un tel contexte, journalistes et politiques mettent en œuvre des stratégies visant à éviter ce qui pourrait s'apparenter à une ségrégation de l'espace public. Illustrons nos propos pour les deux types d'acteur. À la suite du mouvement des Gilets jaunes, Emmanuel Macron a lancé un dispositif, le Grand débat national, qui consistait à échanger avec des citoyens exprimant parfois un sentiment d'exclusion des débats publics (*Le Figaro*, Tabard, 2019). Une telle opération de « reconquête de l'opinion » (*Les Échos*, Poussielgue, 2019a) visait justement à « résorber » une « fracture » entre les « élites » et le « peuple », ainsi que la défiance qui l'accompagne (*Le Figaro*, Tabard, 2019). Les journalistes, quant à eux, semblent multiplier les mécanismes d'intégration du public à leurs pratiques, répondant ainsi à une demande de plus en plus présente. Ainsi, Pascal Jalabert, rédacteur en chef au groupe EBRA (Est Bourgogne Rhône Alpes, un holding de journaux), estime, sur le plateau de *LCI*, qu'« aujourd'hui, les lecteurs nous demandent aussi ce qu'on appelle le *making off*, c'est-à-dire que, quand on obtient une interview, une information, ils ont envie de savoir comment on l'a obtenue » (*France Info*, 2019). *Mediapart*, de son côté, affirme vouloir rendre le journalisme participatif. Le meilleur exemple réside dans le manifeste que le journal rend disponible sur son site internet :

« Droit de savoir et liberté de dire sont deux principes fondamentaux sans l'exercice desquels il n'est pas de démocratie vivante. Il n'y a pas de véritable participation à la vie de la cité de chacun·e d'entre nous sans droit de savoir tout ce qui est d'intérêt public, ni liberté de dire ce qu'on en pense, de débattre et de contester. En alliant un Journal indépendant à un Club participatif, *Mediapart* illustre résolument cette défense de l'idéal démocratique. » (*Mediapart*, s. d.).

*Mediapart* articule directement la participation à l'espace public avec la démocratie, et entend donner à son lectorat la possibilité d'intégrer et de constituer cet espace. Autrement

dit, l'espace public démocratique ne serait possible qu'à travers la participation du tiers, entendu principalement comme les citoyens.

La critique publique représente un bon objet pour déterminer le degré d'intégration des citoyens à l'espace public et à son processus de construction. À travers cette sous-section, nous tenions à insister sur l'enjeu démocratique que représente la participation du tiers à l'espace et aux discours publics. En France, les journalistes et les politiques mesurent la portée de cet enjeu, en articulant le tiers avec la participation à l'espace public pour souligner les limites actuelles d'une telle intégration. Il pourrait être opposé à la volonté d'intégrer les citoyens à l'espace public que la démocratie représentative, à travers les mandats, remplit ce rôle. Pourtant, nous voyons qu'en France, ce rôle et la légitimité des acteurs sont remis en question. Avec le développement de mouvements comme celui des Gilets jaunes et la récurrence de certaines polémiques proches de celle analysée dans ce chapitre, il est compréhensible que les citoyens puissent être tentés de constituer un espace public parallèle. La prochaine sous-section poursuit cette réflexion en tentant l'exercice de circonscription de l'espace public français et de ses enjeux démocratiques à partir des discours des acteurs.

### c. Les références à l'espace public

La présente sous-section entend reposer sur les deux précédentes pour dessiner les contours de l'espace public en France. Pour ce faire, nous avons fait le pari de n'aborder que deux aspects ayant émergé du corpus : la conflictualité de l'espace public, et sa composante médiatique et communicationnelle.

#### i. *Un espace public fragmenté et conflictuel qu'il faudrait apaiser*

Les précédents chapitres et sections ont été l'occasion de mettre en avant la conflictualité qui caractérise une partie des échanges publics en France. Les discours des acteurs nous invitent à considérer qu'elle caractérise également l'espace public. Dans les prochaines lignes, après avoir développé cet aspect prégnant de l'espace public, nous montrons que les acteurs aspirent à un environnement plus apaisé, sans doute plus apte à accueillir les débats publics.

Faire émerger du corpus l'articulation entre espace public et conflit est assez aisé, tant les références en ce sens sont nombreuses et proviennent à la fois des journalistes et des politiques. Par exemple, *L'Humanité* se fait l'écho d'un climat de « révolution », qui ne serait

pas sans rappeler celui qui a précédé la Révolution française, et dont il espère que l'« exaspération sociale » s'emparera (*L'Humanité*, Masson, 2019). L'espace qui contient les échanges publics se trouve donc traversé par de nombreux conflits et de vives tensions qui ne se limitent pas à la relation entre journalistes et politiques. Pour ces derniers, et notamment pour un « élu socialiste » cité par *Le Monde*, un tel climat est favorisé par les médias, dont les productions tendent à engendrer un « renforcement du sentiment du « tous pourris » » (*Le Monde*, Pietralunga, Lemarié & Rescan, 2019). À ce sujet, l'association établie par François de Rugy entre *Mediapart* et les Gilets jaunes, faisant du journal un soutien du mouvement, participe à la représentation d'un espace public dans lequel évolueraient, selon lui, des « coupeurs de tête » (*BFMTV*, 2019c). Guillaume Larrivé, député du parti Les Républicains, dénonce en ce sens « une espèce de tyrannie de la vertu » (*Le Point*, Schneider, 2019), ce qui renvoie une fois encore à un espace public où règnerait le conflit. Certains journalistes, notamment du journal *Le Point*, confirment ce sentiment en dénonçant une atmosphère propice à la « démocratisation du scandale » (*Le Point*, Quiriny, 2019). Nous pouvons en conclure que, si les acteurs ne s'entendent peut-être pas sur l'origine d'une telle conflictualité, leurs discours convergent pour en souligner la forte présence.

Pour autant, nous avons remarqué que les acteurs expriment la nécessité de bénéficier d'un environnement propice au débat, comme David Belliard d'Europe Écologie Les Verts qui, à l'annonce de la démission de François de Rugy, estime que « la démission de #derugy était devenue inévitable pour la sérénité du débat public » (*Twitter*, Belliard, 2019). Cette demande de sérénité se retrouve dans le discours d'autres acteurs, en particulier des politiques. On y décèle l'idée de « calmer la crise », qu'elle soit directement liée à la polémique (*Le Point*, Pérou, 2019) ou élargie à la méfiance envers les politiques qui, comme nous l'avons montré, souhaitent « reconquérir » l'opinion publique, ce qui devra passer par une réduction des tensions sociales (*Les Échos*, Poussielgue, 2019a). Dans ces discours, le désir d'apaisement est souvent articulé avec la notion d'exemplarité en tant qu'exigence politique sollicitée par les Français. En effet, alors qu'Emmanuel Macron promettait, au début de son quinquennat, une « République exemplaire » (*Libération*, Bouchet-Petersen, 2019), nombre de politiques (principalement de l'opposition, mais pas uniquement) estiment que l'apaisement public passera par un respect de cet engagement. Par exemple, Gabriel Serville, député du Groupe de la Gauche démocrate et républicaine (opposition) de Guyane, écrit le texte suivant sur Twitter :

« Dommage qu'il faille attendre des révélations de @Mediapart pour que le @gouvernementFR réalise que les Français exigent l'exemplarité jusqu'au plus haut de l'État. Assez du « faites ce que je dis, pas ce que je fais » ! #DeRugy » (Twitter, Serville, 2019).

En cela, les hommes et les femmes politiques semblent mesurer l'enjeu de faire reposer le discours et le débat publics sur un socle non pas entièrement pacifique, mais au moins apaisé.

## ii. *Un espace médiatique et communicationnel*

Après avoir insisté sur la composante conflictuelle de l'espace public français, nous estimons qu'il est nécessaire de porter le regard sur les codes médiatiques et communicationnels qui le sous-tendent. En effet, le corpus fait émerger un espace public qui résonne à travers les médias, qu'ils soient traditionnels ou alternatifs (en ce compris les réseaux sociaux numériques), ce que certains acteurs politiques voient comme un défi démocratique dont il est nécessaire de se saisir.

Dans le corpus, une trace de la composante communicationnelle de l'espace public réside dans l'expression d'« emballement médiatique », mobilisée par exemple par Jean-Baptiste Djebbari, député de la majorité (*Huffpost*, Clavel & Tremblay, 2019). Elle est intéressante car elle met au jour des contraintes qui pèsent sur les acteurs : ils doivent suivre cet emballement qui semble inhérent à l'espace public, qu'il provienne des médias traditionnels ou des médias alternatifs et des réseaux sociaux numériques. En plus d'être évoquée par les politiques, elle l'est par les journalistes, qui estiment que les « affaires peuvent parfois apparaître exagérément grossies par le prisme des médias, en particulier les chaînes d'information » (*Le Télégramme*, Coudurier, 2019).

L'utilisation régulière de cette expression permet de décrire un espace instable, au sens où les informations qui le parcourent fluctuent, se transforment, sont rapidement remplacées par d'autres, etc. Juste avant la démission de François de Rugy, *Valeurs actuelles* publiait un article qui décrit à la fois cet emballement et une certaine instabilité :

« Monsieur de Rugy est victime de notre époque. L'image y est, entre autres, le vecteur de toutes nos contradictions. Elle les fait éclater au grand jour, de manière virale et sans nuances. Elle échappe surtout à toute entreprise de maîtrise et de contrôle. Elle est enfin le marqueur de la fin d'une certaine com', celle qui prétend produire du récit mais qui se heurte, réseaux et info continue aidant, à des contre-récits qui viennent installer leur brouhaha dans un univers médiatique qui en raffole et s'en repaît. » (*Valeurs actuelles*, Benedetti, 2019).

Cet extrait met en lumière les codes communicationnels et médiatiques contraignants et évolutifs de l'espace public. Ils portent la marque de l'instabilité, ce que la plupart des acteurs semblent craindre. En effet, une telle caractéristique de l'espace public n'est que peu compatible avec un environnement d'échanges publics serein, une volonté formulée par certains acteurs politiques que nous avons mise en exergue *supra*. On y retrouve l'idée de tribunal médiatique, renforcée par les réseaux sociaux numériques.

De fait, les références aux réseaux sociaux numériques, notamment à Twitter, font partie intégrante des métadiscours sur l'espace public. Commençons par souligner une mise en parallèle régulière de ces réseaux avec le journalisme traditionnel, notamment pour y pointer un effet amplificateur. *Le Monde*, par exemple, évoque ce lien :

« Rapidement, les photos montrant Mme de Rugy poser devant une bouteille de Mouton Rothschild 2004 ou M. de Rugy devant une table de Saint-Valentin ornée de pétales de rose ont été abondamment relayées sur les réseaux sociaux » (*Le Monde*, Lemarié, Pietralunga & Rescan, 2019).

Le passage intervient au début des révélations sur l'organisation des dîners, dont les photos (de vins, de homards, etc.) avaient largement été partagées sur les réseaux sociaux numériques. Une amplification *via* ce canal qui, selon *L'Obs*, « a propulsé les homards et vins fins dégustés à l'hôtel de Lassay dans toutes les conversations » (*L'Obs*, Nora, 2019). En ce sens, les réseaux sociaux numériques semblent contribuer à la mise à l'agenda de l'espace public à partir des productions journalistiques selon le schéma suivant : une information – ici, une révélation – est générée par les journalistes qui voient leur production relayée rapidement à travers les réseaux sociaux numériques, ce qui en amplifie l'écho. L'emballlement médiatique évoqué plus haut s'en trouve alors accentué, comme tend à le confirmer *Libération* :

« La variété des sources et des canaux d'information qui se reprennent les uns les autres d'une part, et l'importance prise par les réseaux sociaux de l'autre, amplifient la moindre nouvelle dans des proportions inimaginables il y a quelques années » (*Libération*, Alix, 2019).

Une affirmation que ne contredit pas *Le Figaro* qui publie une tribune écrite par Arnaud Benedetti, professeur associé à l'université Paris-Sorbonne, dans laquelle il est possible de lire cette phrase :

« Au prisme de l'hypervisibilité triomphante, des images saisies à la volée, la viralité répétitive, les détournements moqueurs, la profusion du post et du tweet



ont décuplé la force déstabilisatrice de l'enquête journalistique » (*Le Figaro*, Benedetti, 2019).

Une partie de la diffusion journalistique repose dès lors sur ces réseaux sociaux numériques qui agissent comme un démultiplicateur d'impact, en décuplant les informations, les partages et les échanges au sein de l'espace public. Ce fonctionnement est également attesté par François de Rugy sur le plateau de *BFMTV* le 29 juillet 2019, lorsqu'il affirme :

« J'ai bien vu, article après article, des articles repris comme jamais, pas simplement sur les réseaux sociaux qui sont souvent d'une grande violence mais aussi dans tous les sites internet de la presse, la presse papier, la radio, la télévision... » (*BFMTV*, Bulant, 2019).

Cette citation met en lumière deux éléments : le rôle des journalistes dans la diffusion d'informations publiques et l'éventuelle singularité d'un espace propre aux réseaux sociaux numériques. Ce dernier point est très utile à notre recherche en ce qu'il tend à montrer que, si les journalistes et les politiques mobilisent les réseaux sociaux numériques, c'est pourtant avec la crainte de voir se développer un espace public singulier, répondant peut-être à des règles et à des codes différents de l'espace public qu'ils connaissent. Ce nouvel espace évoluerait donc en parallèle de l'espace public « traditionnel ». François de Rugy souligne, dans la citation précédente, la violence des réseaux sociaux numériques, sous-entendant qu'elle est probablement plus vive qu'ailleurs ; ce sentiment semble partagé par d'autres acteurs. L'historien Loris Chavanette, dont les propos sont relayés par *Le Figaro*, exprime une inquiétude vis-à-vis de cet espace public numérique dont les limites sont d'après lui évidentes :

« En entrant dans l'ère des réseaux sociaux, nous avons déjà perdu le sens de la mesure. Sans doute, nous ne sommes qu'au début de la République de la délation et de l'injure, au nom pourtant de la moralisation de la vie politique. La transparence recèle un fond aussi démocratique que totalitaire. De ce point de vue, le pire n'est pas toujours sûr. Comme le progrès d'ailleurs... » (*Le Figaro*, Chavanette, 2019).

Une des caractéristiques principales de cet espace, que craignent surtout les acteurs politiques, réside en son instabilité encore plus forte que l'espace public « traditionnel ». Dans l'article du *Figaro* déjà cité plus haut, Arnaud Benedetti, professeur associé à l'université Paris-Sorbonne, apporte le point de vue suivant :

« L'opinion lourde, à faible mobilité du passé et mass media a laissé la place à une nouvelle opinion, celle du numérique, vélocité, réactive, insaisissable, déjouant sur le terrain de l'expression publique les dispositifs communicants des spin doctors des politiques » (*Le Figaro*, Benedetti, 2019).

Tant les politiques que les journalistes se montrent très réservés vis-à-vis d'un espace qu'ils présentent souvent comme différent de l'espace public dans lequel ils évoluent traditionnellement et qu'ils participent à construire. Terminons par une citation du *Figaro*, dans lequel Arnaud Benedetti poursuit sa réflexion sur le sujet en affirmant que François de Rugy « est à son tour dévoré par cette révolution d'un nouvel espace public qui combine désintermédiation, expression directe, immédiateté » (*Le Figaro*, Benedetti, 2019). Nous soutenons par ailleurs que la construction, par les discours politiques et journalistiques, d'un espace public parallèle s'effectue principalement à partir de craintes, notamment celle de perdre de la légitimité démocratique. En effet, les discours des acteurs tendent à faire des réseaux sociaux numériques un espace conflictuel, où s'expriment tous les avis, y compris, voire surtout, la méfiance envers les élites. Nous pensons que le développement d'un espace dont les codes leur échapperaient représente un véritable défi pour les journalistes et les politiques. À ce titre, l'existence de cet espace public parallèle, auquel les journalistes et les politiques ne prendraient pas part, constitue un enjeu démocratique essentiel.

Concluons par un rappel de l'état de l'art, dans lequel nous avons insisté sur la fragmentation de l'espace public. Manifestement, le discours des acteurs tend à confirmer une telle vision. Pour autant, si le développement de mini espaces publics peut constituer une opportunité démocratique (au sens où ils permettent à des acteurs qui n'en avaient pas l'habitude d'accéder à la publicité), le cas français montre que cette multiplicité tend surtout à creuser l'écart entre les acteurs publics « traditionnels » et les citoyens. Ces derniers ont effectivement l'opportunité de multiplier les « lieux » d'échanges publics parallèles, comme les ronds-points ou les réseaux sociaux numériques.

Dans son ensemble, la section nous permet de soutenir qu'en France, l'accès à la publicité des discours représente un enjeu démocratique important pour des journalistes et des politiques en quête de légitimité. Il renvoie à la confiance (ou à son absence) accordée aux acteurs et à leur capacité à représenter ceux qui ne participent pas, ou peu, à l'espace public.

Le développement de réseaux communicationnels parallèles tend cependant à amoindrir le rôle de ces acteurs qui possédaient jusqu'il y a peu une sorte de monopole sur les discours publics. Leur rôle démocratique semble à ce titre particulièrement malmené par un phénomène de fragmentation de l'espace public, qui s'ancre dans une remise en cause de leur représentativité.

## 6. La dimension institutionnelle

Cette dernière section a pour objectif de repérer dans le corpus les métadiscours qui font référence aux institutions auxquelles appartiennent les journalistes et les politiques. Il s'agit de mettre au jour des discours qui y renvoient pour justifier, légitimer ou dénoncer des pratiques. C'est également dans ces discours que sont rendues accessibles les circonscriptions de ces deux institutions démocratiques, tout comme les explications de leur complexité. La première sous-dimension décompose les métadiscours portant directement sur les institutions, tandis que la seconde s'intéresse à la complexité institutionnelle.

### a. Les discours méta-institutionnels

Cette sous-section a pour ambition de détailler le processus métadiscursif qui consiste à articuler les institutions. Les différentes « affaires » qui ont visé François de Rugy ainsi que le traitement médiatique qui en a été fait ont engendré ce type de discours tendant à articuler les institutions et la démocratie avec d'autres notions en lien avec des valeurs, des règles morales ou encore des limites. Nous commençons par rendre compte des discours méta-institutionnels sur la politique, avant de faire de même pour le journalisme.

#### i. *Sur la politique*

La déclinaison de la polémique en plusieurs « affaires » a donné lieu à des métadiscours sur des considérations institutionnelles variées. La succession de révélations a de fait provoqué des réactions intégrant des définitions de la politique, mais aussi des rôles de ses acteurs et des défis contemporains auxquels ils doivent faire face. Suivant le modèle d'analyse, ces discours sont déclinés à partir de trois strates constitutives des discours méta-institutionnels (voir chapitre 2) : les métadiscours sur les pratiques, les discours métapolitiques et les métadiscours sur les idéaux institutionnels.

#### *Les pratiques politiques*

Innombrables, les pratiques politiques ne sont pas toutes reprises dans ce point. L'objectif est de dévoiler les sens qui ressortent des articulations les plus récurrentes et dont l'analyse se révèle la plus utile pour la recherche. Ce sens est tributaire du type d'acteur, car journalistes et politiques proposent des articulations assez différentes.

Les journalistes articulent les pratiques politiques essentiellement sur la base de la faute, notamment celle qui résulte de l'organisation abusive de dîners privés (*Mediapart*, Arfi, 2019) ou celle qui est imputée à la suite d'une location indue d'un appartement à vocation sociale (*Mediapart*, Arfi, Hajdenberg *et al.*, 2019). De leur côté, les politiques, notamment François de Rugy, mobilisent l'institution par le biais de deux références centrales afin d'articuler leurs pratiques : l'intérêt collectif et la responsabilité. L'idée de faute ayant été largement développée *supra*, concentrons-nous sur les deux références précitées, invoquées par les hommes et femmes politiques qui font preuve d'un désir de justification de leurs pratiques et font appel à un processus de légitimation, plusieurs fois évoqué dans la recherche. Après avoir démissionné, François de Rugy déclare ainsi :

« J'ai fait primer l'intérêt collectif sur mon intérêt personnel, le sens de l'État – vous savez, quand on est un responsable politique de haut niveau comme je l'étais au gouvernement, il faut savoir décider et trancher rapidement. Je l'ai fait, pour me défendre, pour protéger aussi les miens, ma famille, ma femme qui a été attaquée dans cette affaire d'une façon particulièrement nauséabonde. » (*France 2*, 2019).

L'acte de démission, comme d'autres, a semble-t-il été décidé à partir de l'intérêt « collectif », sorte de guide pour les pratiques politiques, qui leur conférerait un appui démocratique. Dans le corpus, une pratique politique, surtout si elle est remise en question, a tendance à être défendue par son auteur grâce à l'invocation de cet intérêt, ou de l'intérêt citoyen. Ce faisant, les politiques tiennent à montrer que leurs pratiques correspondent à l'institution et aux codes qu'elle définit. Il se trouve qu'une pratique est jugée *ad hoc* lorsqu'elle est responsable, c'est-à-dire quand elle a été prise au nom du collectif et non de l'intérêt personnel. Lors de la démission de François de Rugy, les membres de la majorité ont, de cette manière, présenté sa décision comme un acte de « responsabilité ». Un « proche du président de la République » évoque à ce titre « l'esprit de responsabilité » qui a guidé la décision, « afin de protéger le collectif » (*Le Figaro*, Lepelletier & Siraud, 2019).

D'autres pratiques font l'objet d'un métadiscours similaire, comme la transparence ou l'idée de « se défendre » contre des attaques qui mettent à mal la légitimité politique. En effet, François de Rugy a souvent accompagné le métadiscours sur ses pratiques d'une volonté affichée de se « défendre » face aux « attaques » de *Mediapart* : « c'est moi qui ai sollicité le fait qu'il y ait des rapports, car je voyais bien que ce n'était pas possible pour moi de m'expliquer, de me défendre » (*France 2*, 2019). Se défendre, faire preuve de transparence,

démissionner, etc., ces pratiques sont multiples mais reposent, pour la grande majorité, sur la responsabilité au nom du collectif et de l'intérêt citoyen dans ce qui nous semble constituer un exercice de légitimation de la part des politiques.

### *Les discours métapolitiques*

Dans le corpus, les discours métapolitiques portent essentiellement sur les règles liées à l'institution. Si certains acteurs en épinglent quelques-unes bien définies, comme celles qui régissent l'utilisation de l'indemnité représentative de frais de mandat (*Le Figaro*, de Ravinel, 2019), ou celles, plus abstraites, concernant l'éthique et la morale (*L'Express*, 2019), la plupart affirment qu'elles sont surtout caractérisées par l'indétermination. L'analyse qui suit repose dès lors sur un double constat, partagé par les journalistes et les politiques : les règles politiques sont contraignantes, mais relativement floues, ce qui a tendance à soustraire à l'institution une partie de sa légitimité démocratique.

Ce flou normatif se retrouve régulièrement dans le discours politique. Par exemple, François de Rugy déclare sur *BFMTV* :

« J'ai sans cesse demandé, justement, à ce qu'il y ait un certain nombre de règles. D'ailleurs, je me suis sans cesse battu à l'Assemblée nationale pour dire « quelles sont les règles ? » et, la plupart du temps, il n'y en a pas. Il y a des habitudes. » (*BFMTV*, 2019c).

Les journalistes vont dans le même sens. Ainsi, même s'ils estiment que François de Rugy a commis une faute, ils reconnaissent que les règles liées à l'institution politique sont floues. Par exemple, *L'Express*, évoquant une « zone grise », souligne que « le scandale autour des fastueux dîners organisés par François de Rugy met en lumière le manque de clarté des frais de représentation de certains élus » (*L'Express*, Véronique, 2019). Dans les discours, ce flou apparaît à la fois comme une opportunité de justifier des pratiques, qui, à défaut de règles précises, ne peuvent pas faire l'objet de reproches, et comme une limite à la démocratie. Détaillons cette tension entre opportunité et limite.

Afin de justifier leurs pratiques, les politiques articulent l'imprécision des règles avec la contrainte institutionnelle : la faute politique est une faute institutionnelle et non une faute liée à la pratique des acteurs. Prenons ce passage d'un article de *Libération* qui relaie un métadiscours partagé par de nombreux politiques :

« Un ex-questeur UMP accorde à Rugy des circonstances atténuantes : « On met à la disposition du président de l'Assemblée nationale une cave, une cuisine

et des chefs exceptionnels qui ont à cœur de lui faire des propositions de repas sensationnels. Ils sont là, à demeure. C'est une non-affaire. » Renvoyant aux habitudes fastueuses d'autres anciens présidents de l'Assemblée, beaucoup estiment qu'il s'agit autant d'une « affaire Lassay » que d'une « affaire Rugy ». » (*Libération*, Auffray, 2019).

La dernière phrase illustre bien le poids institutionnel : pour certains politiques, c'est l'institution, ici incarnée par l'hôtel de Lassay, la résidence du président de l'Assemblée nationale, qui devrait être visée par les reproches, et non François de Rugy qui en subit les contraintes. Les discours métapolitiques des journalistes font également référence à ces règles qu'ils associent à une tradition du faste et des privilèges préexistant aux pratiques de François de Rugy :

« Au-delà du cas François de Rugy, c'est d'ailleurs toute une tradition du faste républicain qui est désormais systématiquement la source de polémiques en tout genre. Du traitement réservé aux anciens présidents de la République jusqu'au renouvellement de la moquette et de la vaisselle de l'Élysée en passant par l'installation d'une piscine hors-sol au fort de Brégançon, les sommes déboursées par l'État pour assurer ou améliorer le confort des élus ne passent plus dans l'opinion publique. » (*Huffpost*, Clavel, 2019).

L'idée principale défendue par la plupart des acteurs est que, notamment sur l'organisation des dîners et les rénovations apportées à son appartement de fonction, François de Rugy a fait face à des règles floues mais contraignantes, dans le sens où il était obligé d'incarner le prestige de la République française. Benjamin Griveaux, membre de la majorité qui a émis quelques doutes quant au bien-fondé de certaines pratiques de François de Rugy, reconnaît ces contraintes :

« Il est normal, quand il y a des représentations publiques, quand on est président de l'Assemblée nationale, quand on est un responsable ministériel, quand on est président de la République ou Premier ministre, d'avoir le savoir-faire français en termes de gastronomie, en termes viticoles – je suis né dans une région, la Bourgogne, où on sait faire un peu de vin. » (*BFMTV*, 2019a).

Ce passage renvoie à une articulation régulièrement opérée par certains politiques de tous bords qui consiste à relier leurs pratiques à la représentation (ou l'incarnation) de la République. François de Rugy pointe notamment l'impossibilité, lorsque l'on représente une institution de la République, de proposer autre chose que des dîners fastueux, synonymes de savoir-faire et de gastronomie française. Il soutient sur *BFMTV* que de telles contraintes ne sont pas exclusives à l'Assemblée nationale : « Vous croyez que, quand il y a un dîner à la

mairie de Paris, vous avez des sandwiches au jambon ? » (BFMTV, 2019c). Autrement dit, les politiques ont le devoir de représenter la France, ce qui passerait par un certain prestige, voire un faste, tous deux assumés.

Cette position ne trouve pas d'écho chez tous les acteurs, d'aucuns y voyant plutôt un manquement ou une limite à l'exercice de la démocratie. Par exemple, *Le Figaro* propose un article sur la démission de François de Rugy, et notamment sur les questions qu'elle soulève quant à la transparence des pratiques des élus et ministres (*Le Figaro*, Jarrassé, 2019). Le journal prend appui sur les propos d'une ministre qui confirme l'opacité des règles de l'institution : « Il faut des clarifications (...). Un jour, j'ai invité mon fils à déjeuner au ministère. J'ai demandé qu'on me fasse la facture du repas. L'intendante était désemparée, car on ne lui avait jamais demandé cela. » (*Le Figaro*, Jarrassé, 2019). René Dosière, ancien député socialiste, affirme de son côté que « les dîners de la présidence de l'Assemblée nationale ne sont pas encadrés par des textes », alors même que recevoir des invités fait partie intégrante de la fonction de son président (*L'Express*, 2019b). Les journalistes mettent justement en avant le peu de règles régissant les dépenses du président de l'Assemblée nationale :

« Dans le rapport des comptes de l'Assemblée, établi chaque année par les trois députés questeurs (deux LREM, un LR), les dépenses de la présidence tiennent en trois lignes : frais de réception et frais de déplacement du président, frais de mission du cabinet. Synthétique... » (*Libération*, Equy, 2019).

En d'autres mots, et pour les deux types d'acteur, le fait qu'une partie des règles de l'institution se trouve à la discrétion des politiques constitue une limite institutionnelle et démocratique importante. À travers la polémique, c'est la « monarchie républicaine » que dénoncent les journalistes (*Libération*, Bouchet-Petersen, 2019) qui, en cela, posent certaines limites au caractère démocratique de l'institution politique. Au sein de cette « monarchie républicaine », les règles institutionnelles semblent en effet bénéficier davantage aux politiques qu'aux citoyens. Une telle expression n'a pas été trouvée dans les discours politiques, malgré une certaine convergence sur le fond, au sens où les politiques reconnaissent que leur institution repose sur un socle normatif désuet et discutable. Au cœur des discours métapolitiques réside donc la légitimité, que les acteurs octroient et retirent en fonction du bien-fondé des règles et/ou de leurs applications. En France, la politique comme institution s'articule donc avec deux idées : une absence de règles, et des contraintes aux fondements démocratiques douteux, voire illégitimes.



### *Les idéaux politiques*

S'il est possible d'associer à un type d'acteur une appétence particulière pour tel ou tel idéal, les métadiscours politiques et journalistiques sur cet objet semblent converger. Nous avons repéré trois idéaux qui émanent du corpus : des règles institutionnelles claires, de l'exemplarité et de la transparence.

Le premier idéal implique de rendre plus claires les règles de la politique. La plupart des journalistes pointe en effet « la nécessité de fixer des règles claires dans l'utilisation des moyens de l'État, notamment pour les ministres » (*Les Échos*, Poussielgue, 2019). Une clarté qui est favorisée par l'indépendance effective des mécanismes de contrôle des politiques et de leurs pratiques. Pour *Ouest-France*, par exemple, il s'agit de « dire précisément ce qui est acceptable en matière de dépenses, ce qui ne l'est plus, et organiser leur contrôle en dehors des seules déclarations des intéressés ou du jugement de leurs pairs » (*Ouest-France*, Vernay, 2019). Cet idéal institutionnel prolonge les réflexions entamées plus haut qui concernent l'absence apparente de règles claires propre à l'institution politique. Ce constat est partagé par les politiques, par exemple Guillaume Lacroix, président du Parti radical de gauche (opposition), qui publie sur Twitter la déclaration suivante :

« La #démission de #DeRugy est salubre après une polémique qui a ravivé une fois de plus la suspicion autour des représentants de la #République. Le #PRG redit qu'il est urgent d'adopter un statut de l' élu au cadre clair pour une #démocratie au coût et usages acceptés de tous. » (*Twitter*, Lacroix, 2019).

Politiques et journalistes émettent conjointement le vœu de clarification des règles institutionnelles de la politique, notamment en vue d'éviter les ambiguïtés mises au jour par la polémique. Ce désir est la plupart du temps articulé avec les citoyens et la démocratie (comme en témoigne la publication de Guillaume Lacroix ci-dessus) ; la clarté de ces règles étant en effet présentée comme bénéfique à tous les citoyens.

Un autre idéal institutionnel réside dans l'exemplarité : les discours politiques et journalistiques convergent vers cet impératif qui devrait guider les acteurs de l'institution et restaurer (ou instaurer) une confiance citoyenne. *Le Monde* épingle cette exigence en soulignant que les actes législatifs allant dans ce sens, qui se sont multipliés depuis une vingtaine d'années, ne suffisent pas :

« Depuis la fin des années 1990, les lois dites « de moralisation » se sont multipliées sans empêcher les dérives individuelles qui, lorsqu'elles se produisent, jettent l'opprobre sur l'ensemble du personnel politique et accroissent l'ampleur

de la défiance. Le seul antidote à cette suspicion tient en un mot : l'exemplarité. On en est, hélas, encore loin. » (*Le Monde*, 2019).

Le journal semble placer l'exemplarité dans les mains des individus qui, au-delà d'un cadre institutionnel normatif, tantôt la portent, tantôt s'en éloignent.

Du côté des politiques, l'exemplarité représente un incontournable, pour tous les courants, mais peut-être encore plus aux yeux de la majorité qui a construit une partie de son programme autour de ce principe. À titre d'illustration, rapportons les propos d'Aurore Bergé, porte-parole de la République en marche, tenus sur *France Info* et repris par le *Huffpost* : « Personne ne peut être dans le déni. Les images ont interpellé les Français. François de Rugy fait un choix digne et responsable. Nous avons été élus sur une exigence d'exemplarité. » (*Huffpost*, Le Clavel & Tremblay, 2019).

Le dernier idéal lié à l'institution politique s'ancre dans la transparence. Les journalistes insistent particulièrement sur cet idéal qui, d'après eux, a déjà été atteint par l'institution politique dans d'autres pays, scandinaves notamment, ainsi que le pointe *Mediapart* :

« Si la France n'est pas encore au niveau de la Suède en matière de transparence et de contrôle, l'affaire Rugy aura eu le mérite de pousser Matignon à clarifier les règles applicables aux ministres, pour leurs logements de fonction comme pour leurs frais de représentation ». (*Mediapart*, Philippin & Arfi, 2019).

Contrairement aux idéaux précédents, celui de transparence s'est nettement moins retrouvé dans les discours des politiques. Une explication éventuelle à ce constat réside dans le sentiment d'un respect de la transparence par les politiques. Ces derniers percevraient dès lors le manque de transparence comme un problème individuel et non institutionnel, alors que les journalistes estimerait que le degré de transparence nécessaire à la vie démocratique n'a pas encore été atteint par l'institution politique et par ses acteurs, et qu'il conviendrait donc de l'ériger en idéal.

À travers l'analyse des métadiscours sur les idéaux institutionnels, nous voyons émerger un aspect de la critique publique relatif aux représentations autour de l'institution idéale. Elle permet de mettre en relief les références à des pratiques et à des cadres institutionnels qui doivent, selon certains, évoluer. Grâce à son caractère prospectif, ce genre de métadiscours vient compléter ceux entourant toujours les pratiques et les institutions, mais qui s'ancrent davantage dans le présent.

Concluons l'analyse des discours méta-institutionnels sur la politique en soulignant l'interconnexion des trois strates proposées : les pratiques reposent sur les règles de l'institution que d'aucuns aimeraient voir évoluer, ils y associent donc des idéaux. Notons également que les métadiscours provenant des politiques témoignent particulièrement d'un besoin de légitimation ; un défi qu'ils rencontrent semble dès lors résider dans leur capacité à faire coïncider pratiques et règles institutionnelles avec des attentes citoyennes qui demeurent marquées par la méfiance et l'opposition.

## *ii. Sur le journalisme*

Les révélations successives des journalistes durant la polémique ont entraîné des métadiscours sur leur institution. Ces derniers interrogent l'aptitude des journalistes à jouer leur rôle démocratique dans un contexte de méfiance. Dans les discours du corpus, ce contexte semble moins les toucher directement que les politiques, mais tend malgré tout à remettre en question les contours de leur institution. Les prochaines lignes suivent également le modèle d'analyse en développant les trois strates qui forment le discours méta-institutionnel.

### *Les pratiques journalistiques*

Rendre compte des métadiscours sur les pratiques journalistiques nécessite, comme pour les pratiques politiques, de distinguer ceux produits par les journalistes, qui entendent se justifier, et ceux qui émanent des politiques, fortement liés aux reproches abordés dans la deuxième dimension. Commençons par ceux que portent les journalistes.

Le corpus a montré, comme nous venons de l'annoncer, que la justification guide les journalistes dans l'explicitation de leurs pratiques, mobilisant ainsi un processus de légitimation similaire à celui des politiques. Une illustration de ce procédé réside dans les révélations d'informations au public. Le principe est le suivant : durant la polémique, les journalistes ont mis au jour des informations utiles aux citoyens ; ce destinataire démocratique justifierait dès lors une telle pratique. Les discours de ce genre se construisent autour de signifiants et d'expressions comme « enquête de presse » (*Huffpost*, Clavel, 2019), « enquête » tout court (*Valeurs actuelles*, 2019), « découverte » (*Mediapart*, Hajdenberg & Rouget, 2019), ou encore « révélations », une idée régulièrement utilisée par *Mediapart*

(*Mediapart*, Hajdenberg, 2019). Souvent, les discours comportent une articulation de ces signifiants avec d'autres, ce qui semble avoir pour objectif de consolider un peu plus l'exercice de justification et de légitimation. Par exemple, l'utilisation régulière du registre de la preuve sous-entend que les informations journalistiques reposent, entre autres, sur des sources fiables. *L'Express* commente les révélations de *Mediapart* de cette manière : « Documents, photos et témoignages à l'appui, Mediapart publie ce mercredi une « enquête sur « la vie de château sur fonds publics des époux de Rugy » (*L'Express*, 2019a). Les sources en tant que preuves de l'authenticité et du bien-fondé des pratiques journalistiques se retrouvent d'ailleurs très souvent dans le corpus. En résumé, l'exercice d'explicitation de leurs pratiques sert le processus de légitimation des journalistes, qui s'inscrit dans un climat de méfiance institutionnelle et d'échanges parfois tendus avec les politiques.

De leur côté, les politiques portent un métadiscours sur les pratiques des journalistes qui semble avoir pour ambition de réduire partiellement cette légitimité. En effet, comme nous l'avons vu, ils vont parfois accuser les journalistes de « feuilletonner leurs révélations » (*BFMTV*, Bulant, 2019) ou encore d'« attaquer » les politiques, qui représentent pourtant les citoyens (*Facebook*, de Rugy, 2019c). Un élément intéressant se situe dans le contraste entre les métadiscours qui portent sur les pratiques et ceux qui portent sur l'institution du journalisme. En effet, les premiers, qui visent plus spécifiquement une personne ou un média, ont bien souvent été accompagnés par le reproche. Ainsi, le corpus n'a pas fait émerger d'attaque envers « la presse », mais plutôt envers des pratiques spécifiques de ses acteurs. D'ailleurs, François de Rugy lui-même affirme soutenir le journalisme, en tout cas le journalisme d'investigation, comme en atteste l'extrait d'une interview accordée au journal télévisé de *France 2* le 23 juillet 2019, dont les références institutionnelles sont également prégnantes pour la suite de l'analyse :

« Moi je crois aux vertus du journalisme d'investigation pour la démocratie, pour enquêter sur un sujet. On s'empare alors d'un sujet et ensuite on va recouper, on va interroger, on va demander à des responsables politiques comme je le suis de rendre des comptes et c'est normal. Mais on va s'en tenir à la réalité des faits. » (*France 2*, 2019).

Ce que François de Rugy et d'autres politiques n'acceptent donc pas, ce sont des pratiques journalistiques particulières qui ne correspondent pas à une certaine représentation institutionnelle ou idéalisée du journalisme. Là réside l'intérêt de différencier les discours

portant sur les pratiques, de ceux sur les institutions, et de ceux sur les idéaux. Ce constat est d'autant plus interpellant qu'il diffère de celui établi pour les pratiques politiques. En effet, nous avons vu que les journalistes dénoncent les pratiques de François de Rugy, certes, mais également les pratiques politiques de manière générale, dont certaines incarnent la « monarchie républicaine ».

### *Les discours métajournalistiques*

Durant la polémique, ce sont surtout les journalistes qui ont produit ces discours, qu'il convient dès lors d'appeler des métadiscours journalistiques (voir le chapitre 2 pour la distinction entre discours métajournalistiques, provenant tant des politiques que des journalistes, et métadiscours journalistiques). Afin de rendre l'analyse la plus claire possible, nous proposons dès lors de commencer par développer les quatre déclinaisons principales des métadiscours journalistiques retrouvés dans le corpus : révéler ce qui est caché, respecter les faits, avoir l'intérêt public pour guide et, face à la communication, proposer de l'information. Un cinquième élément analyse les discours métajournalistiques proposés par les politiques.

### *Révéler ce qui est caché et défendre la transparence*

La pratique consistant à révéler ce qui est caché s'est déjà retrouvée dans l'analyse et représente, en toute logique, un point nodal des métadiscours journalistiques. *Mediapart* souligne en ce sens que « le journalisme consiste précisément à rechercher des réalités cachées derrière les vérités acquises » (*Mediapart*, Salvi, 2019). Par cette assertion, il expose une caractéristique qui semble inhérente au journalisme. Les autres médias sont d'ailleurs du même avis. Pour *Libération*, par exemple, l'intérêt et le bien-fondé démocratique du journalisme repose sur cette idée : « il faut se réjouir de l'existence dans une démocratie comme la nôtre d'un journalisme capable d'effectuer cet indispensable travail d'investigation » (*Libération*, Quinio, 2019). Le travail d'investigation est ainsi articulé avec la démocratie, exacerbant la nécessité du rôle du journalisme dans son exercice.

Ce rôle est lui-même articulé avec l'opacité qui règnerait sur une partie de la politique (*Mediapart*, Hajdenberg, 2019), et qui nécessiterait et justifierait un travail de mise au jour de pratiques politiques indues dans un souci de transparence. À ce titre, le journalisme représente un garant démocratique qui dévoile des dysfonctionnements, notamment politiques (*Mediapart*, Hajdenberg, 2019). À partir d'un postulat pointant la défaillance du

contrôle des activités parlementaires, *Mediapart* affirme que « la presse se doit d’y exercer, plus que n’importe où, son rôle de vigie, d’enquêtrice » (*Mediapart*, Hajdenberg, 2019). Dans son rôle démocratique, le journalisme favorise donc la transparence publique de l’institution politique qui, nous l’avons vu, devrait évoluer dans cette direction, du moins en ce qui concerne certains acteurs.

### Respecter les faits

L’injonction à la transparence, portée par les révélations de la presse au sens large, introduit le deuxième impératif du journalisme : le respect des faits. Ainsi, *Mediapart* mobilise régulièrement l’articulation des faits avec la transparence et les révélations. Par exemple, alors qu’il est visé par les reproches de certains politiques, il affirme n’avoir rien fait d’autre que respecter les codes du journalisme : « nous n’avons fait que notre travail, qui consiste à publier des faits, lorsqu’ils sont établis et d’intérêt public » (*Mediapart*, Arfi *et al.*, 2019). Le respect des faits constitue, d’après les journalistes, un instrument visant à soutenir la « double exigence de transparence et d’exemplarité » qui vise les politiques (*Mediapart*, Rouget & Salvi, 2019b). En d’autres mots, c’est par cet impératif journalistique que peuvent être contrôlés d’autres impératifs, politiques cette fois. Sur ce point, *Mediapart* bénéficie du soutien des autres acteurs de l’institution qui, à la manière de *Libération*, estiment que « les mensonges dénoncés mécaniquement par les mis en cause se sont révélés être des faits, établis grâce à un travail d’enquête sérieux » (*Libération*, Quinio, 2019). Le respect des faits est donc associé à une certaine qualité du travail journalistique : dire la vérité revient à jouer le rôle démocratique de l’institution.

Pour jouer ce rôle de manière *ad hoc*, les journalistes s’appuient sur des sources qui, quand c’est possible, sont révélées. Ainsi, *Mediapart* cite régulièrement ses sources : articles de journaux comme *Le Parisien-Aujourd’hui en France* ou *Ouest France* (*Mediapart*, Deléan *et al.*, 2019), outil de vérification des faits « checknews » de *Libération* (*Mediapart*, Arfi *et al.*, 2019) ou rapports provenant d’organes politiques comme, par exemple, celui rédigé par le secrétariat général du gouvernement (*Mediapart*, Arfi *et al.*, 2019). Par cette transparence, les journalistes entendent consolider la justification de leur pratique par le respect des faits, un principe érigé en paradigme du journalisme. Pour autant, la transparence dont ils font preuve est articulée avec le respect de la confidentialité des sources. Toute remise en question de ce droit est immédiatement vue par les journalistes comme une menace envers leur

institution et la démocratie (*France Info*, 2019). Autrement dit, la transparence journalistique est valorisée par les journalistes, mais uniquement si elle est insufflée par eux et dans les limites déontologiques qu'elle implique.

### L'intérêt public pour guide

L'intérêt public en tant que guide du journalisme et de ses pratiques apparaît tôt dans la polémique. Son principe est de montrer que le journalisme doit servir les citoyens et qu'il est donc responsable devant eux. *The Conversation* identifie ce rapport entre le journalisme et les citoyens, comme le montre son adhésion aux propos de Bryan Muller, doctorant contractuel chargé d'enseignement en Histoire contemporaine à l'Université de Lorraine, repris par plusieurs médias comme *Le Point* :

« À travers ces quelques exemples, il est intéressant de noter que les scandales politiques sont souvent déclenchés par les journalistes. Autrement dit, parce que des journalistes sérieux mènent des enquêtes efficaces, ils peuvent mettre au jour des informations importantes pour les citoyennes et citoyens que nous sommes. Les affaires qui touchent la macronie sont toutes dues à des enquêtes journalistiques, comme ce fut bien souvent le cas par le passé. » (*The Conversation*, 2019).

Ce passage épingle non seulement la relation entre journalistes et citoyens, mais également la récurrence des révélations journalistiques. Le caractère presque systémique des révélations qui concernent les citoyens permet à certains d'affirmer que le journalisme est – et doit être – d'intérêt public. Par exemple, *Mediapart* stipule que le travail journalistique est « d'utilité publique » (*Mediapart*, Plenel, 2019), notamment car il permet de faire ressortir des pratiques politiques contraires à l'intérêt général. Le journalisme est donc, une fois de plus, articulé par les journalistes avec la démocratie : leurs révélations ont pour moteur la volonté d'« élever et d'améliorer la démocratie grâce aux prises de conscience » qu'elles provoquent (*Mediapart*, Plenel, 2019). Autrement dit, les révélations, le respect des faits ou encore la transparence sont des pratiques journalistiques légitimes car portées par l'intérêt citoyen.

### Face à la communication, l'information comme contre-pouvoir

Pour clore la mise au jour des métadiscours journalistiques, partons de la distinction effectuée par plusieurs médias entre l'information et la communication, la première étant la seule pouvant être associée au journalisme. Ce point central de l'explicitation des codes

journalistiques constitue une base solide à l'exercice de contre-pouvoir revendiqué par les journalistes.

La distinction entre l'information et la communication est établie par la plupart des médias, tantôt explicitement, tantôt de manière plus implicite. *Le Point* – qui, on le sait, a remis en cause certaines pratiques de *Mediapart* – souligne ainsi que « jugées somptuaires par Mediapart, les dépenses de François de Rugy continuent de susciter un débat qui mêle l'émotion et les faits, la communication et l'information » (*Le Point*, Schneider, 2019). Opposer ainsi les deux notions est crucial pour les journalistes qui ancrent leurs pratiques dans l'information ; en effet, les seules à être reconnues comme journalistiques étant celles qui respectent les contraintes informationnelles posées par l'institution.

Cette différenciation permet aux journalistes de se positionner en contre-pouvoir face aux hommes et femmes politiques qui mobilisent, quant à eux, la communication. En ce sens, *Libération*, à travers les propos de l'historien Patrick Eveno, atteste que *Mediapart* a joué son rôle de « contre-pouvoir et de vigie dans notre démocratie d'opinion » (*Libération*, Alix, 2019). Grâce à l'information, le journalisme peut ainsi contrer l'« offensive de com' » des politiques (*Mediapart*, Arfi *et al.*, 2019), voire la « propagande officielle » (*Mediapart*, Plenel, 2019). Il se constitue également en contre-pouvoir, par exemple, en débusquant les « éléments de langage<sup>45</sup> » qui seraient employés par les membres de la majorité (*Mediapart*, Rouget & Salvi, 2019b). Dans cette configuration, les journalistes, s'ils veulent faire partie de l'institution du journalisme, doivent produire des informations qui s'opposent presque par nature à la communication politique. D'ailleurs, à partir du moment où des journalistes ne suivent pas les règles de l'institution, certains médias, en particulier *Mediapart*, les accusent de répercuter la « propagande officielle » à travers un « bruit médiatique » non conforme au journalisme, ce qui « pourrait faire douter des fondamentaux de [leur] métier » (*Mediapart*, Plenel, 2019).

Grâce à la distinction ferme qu'il implique entre information et communication, le contre-pouvoir représente une synthèse pertinente des métadiscours journalistiques. Il permet sans doute de mieux saisir l'importance d'autres impératifs liés au journalisme comme le respect des faits ou la transparence. Dans une citation évoquée antérieurement, *Mediapart*,

---

<sup>45</sup> Les « éléments de langage » sont des expressions ou des figements associés par les journalistes, souvent de manière péjorative, aux discours des membres de la majorité. Les objectifs principaux de ces expressions seraient de légitimer une mesure du gouvernement et de justifier certaines pratiques politiques.



soutenant son utilité démocratique, estime ainsi que « les contre-pouvoirs étant faibles dans un lieu pourtant éminemment symbolique, le Parlement français, la presse se doit d’y exercer, plus que n’importe où, son rôle de vigie, d’enquêtrice » (*Mediapart*, Hajdenberg, 2019). Cette assertion pointe l’obligation d’incarner un contre-pouvoir essentiel en démocratie.

### Les discours métajournalistiques des politiques

Nous avons montré plus haut que, durant la polémique, le regard porté par les politiques sur le journalisme en tant qu’institution a été chargé de reproches. Au-delà des condamnations de certaines pratiques journalistiques, les politiques ont produit un discours métajournalistique dont la réprobation ne représente pas le seul moteur. Ce discours a principalement visé les règles du journalisme, et plus particulièrement l’absence relative de contrôles qui régulent cette institution. Selon François de Rugy, le journalisme, incarné durant cette polémique par *Mediapart*, bénéficie d’une certaine impunité :

« Vous avez déjà vu un article de *Mediapart*, par exemple sur le résultat d’un certain nombre de procès où tout ce qu’ils avaient raconté pendant des mois était infirmé par la justice ? Jamais. Il y a un problème d’impunité : est-ce qu’on peut raconter tout et n’importe quoi pour salir des gens, essayer de leur faire couper la tête, au moins symboliquement ? » (*BFMTV*, 2019c).

Le manque de contrôles ne vise pas seulement *Mediapart*, selon l’ancien ministre qui élargit son discours au journalisme dans son ensemble :

« Il n’y a pas à y avoir de l’impunité face au mensonge. Il y aurait donc un domaine où on pourrait dire tout et n’importe quoi. Si demain un voisin vous accuse de quelque chose, vous pourrez porter plainte pour dénonciation calomnieuse. » (*BFMTV*, 2019c).

En tant qu’acteurs d’une institution peu régulée, les journalistes bénéficieraient d’un régime spécial qui les dédouanerait, « indument » ajouterait François de Rugy, de l’obligation de rendre des comptes. D’autres politiques établissent un constat similaire. Par exemple, *Le Figaro* se fait l’écho du souhait de La France insoumise, parti d’opposition, de mettre en place un « Conseil de l’ordre des journalistes » (*Le Figaro*, Berdah, 2019). Les discours de ce genre soutiennent que les journalistes appartiennent à une catégorie à part de la population, et qu’ils ne répondent à ce titre pas aux mêmes règles que les politiques, et, surtout, que l’ensemble des citoyens.

### *Les idéaux journalistiques*

Une des principales observations concernant les métadiscours portant sur les idéaux journalistiques réside en l'absence d'un tel discours chez les journalistes eux-mêmes. En effet, seuls les politiques ont souligné deux idéaux principaux qui font écho à ce qui a été écrit précédemment : un journalisme qui respecte les faits et un journalisme régulé.

Nous avons déjà évoqué les propos de François de Rugy sur le non-respect des faits et de la vérité, ou encore ceux d'Emmanuel Macron qui pointaient le fait que le journalisme « ne cherche plus la vérité » (*Le Monde*, Pietralunga, 2019). Ce genre de métadiscours sous-tend la nécessité, selon certains politiques, de faire évoluer le journalisme vers un respect plus marqué des faits. De manière similaire, plusieurs d'entre eux réclament une régulation du journalisme (*Le Figaro*, Berdah, 2019), ce qui permettrait de lutter contre l'impunité de ses acteurs lorsque, par exemple, ils ne respecteraient pas les faits. À travers ces deux idéaux, il s'agit pour les politiques de distinguer deux types de journalisme. Le premier, le « journalisme d'investigation », est démocratique et son rôle est reconnu par les politiques, notamment par François de Rugy (*France 2*, 2019). Le second, le « journalisme de démolition », ne fait pas écho aux exigences démocratiques et devrait à ce titre disparaître (*France 2*, 2019). Les métadiscours des politiques qui portent sur les idéaux du journalisme témoignent donc d'une volonté toute relative de modifier les codes de cette institution. En effet, si les politiques n'hésitent pas à réagir de manière virulente aux pratiques journalistiques, qu'ils associent régulièrement à des attaques contre eux, ils semblent reconnaître le bien-fondé démocratique de l'institution.

Le journalisme comme institution semble donc marqué par son rôle démocratique. Alors que les journalistes s'en saisissent pour justifier leurs pratiques et produire un discours de légitimation, les politiques ne le remettent pas en cause. Pour autant, l'enjeu public se situe dans les articulations qu'en font les acteurs et les divergences qu'elles peuvent provoquer.

Nous estimons que la sous-section a permis de comprendre en grande partie la manière dont les métadiscours portant sur les institutions ont été produits durant la polémique. Elle confirme ainsi la pertinence de poser le regard sur la manière dont les acteurs articulent les institutions de manière générale et non seulement la leur. Nous avons également abordé le processus de légitimation qui accompagne les métadiscours institutionnels. Journalistes et

politiques le suivent pour justifier leurs pratiques qui s'inscrivent dans des institutions démocratiques. L'enjeu pour eux réside dans l'adéquation entre leurs propres articulations et celles des citoyens, dont le jugement éventuel plane toujours sur les discours des acteurs.

#### b. La complexité institutionnelle

En se fiant au modèle d'analyse, la complétude du développement de la dernière dimension passe par une interrogation de la complexité des institutions en France. De manière plus précise, l'objectif de cette sous-section est de faire état de deux mécanismes révélateurs de cette complexité. Le premier s'intéresse aux changements institutionnels, montrant ainsi que la stabilité et l'invariabilité d'une institution sont relatives. Le second, la polycentricité, soutient qu'une institution n'est pas parfaitement homogène et se construit à travers plusieurs centres légitimés.

##### i. *Les changements institutionnels*

D'un point de vue théorique et analytique, les changements institutionnels peuvent être abordés de manières très diverses, c'est pourquoi notre perspective invite à les repérer dans les discours des acteurs. Faisant écho au modèle d'analyse, le corpus a ainsi fait remonter deux possibilités de changement : par les acteurs de l'institution concernée et par ceux d'une autre institution.

##### *Les changements par les acteurs endogènes à l'institution*

Les discours faisant référence à des changements institutionnels mis en œuvre par des acteurs internes renvoient à des volontés et désirs individuels. L'exemple le plus marquant est celui des changements que François de Rugy a apportés à l'Assemblée nationale lorsqu'il en était le président, et qu'il revendique explicitement (BFMTV, 2019c). Une capacité de changement institutionnel que les journalistes et les politiques lui reconnaissent. *Libération*, par exemple, explique que les réformes touchant l'Assemblée nationale ont directement suivi l'élection de François de Rugy à sa présidence :

« C'est ainsi que François de Rugy, tout juste monté au perchoir, le 27 juin 2017, appelait à faire « pleinement entrer l'institution dans la règle commune ». Transparence en bandoulière, il a engagé une série de réformes à l'Assemblée nationale. » (*Libération*, Equy, 2019).

Le journal estime donc que l'institution politique a été quelque peu modifiée à partir de la volonté de François de Rugy. Dans la même idée, le corpus pointe les changements internes à l'institution politique comme émanant d'initiatives personnelles, portées par un individu, et acceptées par les autres acteurs de l'institution.

Même si nous n'avons pas pu appliquer une réflexion similaire au journalisme, faute d'éléments de corpus suffisants, nous pensons qu'il est possible d'entrevoir des changements dont l'initiative est également interne et personnifiée. En ce sens, le cas de *Mediapart*, à travers la figure d'Edwy Plenel, qui démontre une volonté de faire évoluer le journalisme (en intégrant davantage les citoyens, notamment), semble constituer un exemple parlant (voir *Mediapart*, s. d.).

### *Les changements par les acteurs exogènes à l'institution*

Au-delà des initiatives internes à l'institution, le corpus contient des références aux changements provoqués par des acteurs exogènes. Ainsi, les journalistes, d'après *Mediapart*, sont porteurs de changements au sein de l'institution politique. Le journal explique, par exemple, que :

« Nos révélations ont conduit en 2015 à une première toute petite réforme à l'Assemblée nationale : définition de ce que peuvent être des frais parlementaires, compte bancaire spécifique, interdiction d'utiliser l'IRFM pour acquérir un appartement ou même une permanence d'élus... » (*Mediapart*, Hajdenberg, 2019).

Les initiatives externes, pour se concrétiser, nécessitent une traduction par les acteurs de l'institution, qui choisissent (ou non) de s'en emparer et de les inscrire dans les règles institutionnelles. Par exemple, en pleine polémique, Édouard Philippe, le Premier ministre, a diffusé une circulaire sur l'exemplarité mentionnée par *Le Monde* :

« Interrogé par BFM-TV, Edwy Plenel, le président de Mediapart, s'est félicité que les informations de son journal – confirmées, dit-il, « au centime près » par ces enquêtes – aient « provoqué une circulaire du premier ministre, aujourd'hui même, sur l'exemplarité des membres du gouvernement ». » (*Le Monde*, 2019).

Il est difficile de saisir réellement la portée des changements initiés par des acteurs externes à l'institution. Cependant, nous y voyons un terreau propice à la réflexion sur les changements institutionnels, qui demeurent complexes, pas tout à fait transparents, et peu accessibles (notamment pour le chercheur).

## ii. La polycentricité

Le dernier élément du modèle d'analyse aborde le phénomène institutionnel de polycentricité. Pour rappel, il s'agit de considérer les institutions non pas comme étant composées d'un seul centre légitimé, mais de les imaginer plus décentralisées et hétérogènes. Nous proposons, pour rendre le propos plus clair, de distinguer la polycentricité qui concerne le journalisme, de celle qui concerne la politique.

### La polycentricité du journalisme

Devant la relative homogénéité des discours journalistiques, il a été difficile de faire ressortir une multitude de centres habilités à représenter cette institution. Pour autant, quelques indices laissent supposer que le journalisme est traversé par des influences diverses qui éclatent quelque peu sa légitimité. Ainsi, nous avons déjà épinglé la distinction entre le journalisme d'investigation, à la légitimité importante, et les autres formes de journalisme. D'autres acteurs pointent la différence entre les supports médiatiques, comme *Libération*, qui se base sur les propos de l'historien des médias Patrick Eveno :

« On remarque que ce sont toujours les mêmes qui sortent les informations, c'est-à-dire les grands médias écrits d'opinion et pas la télévision et la radio qui ont besoin de preuves sonores et visuelles plus difficiles à obtenir » (*Libération*, Alix, 2019).

Nous restons vigilent vis-à-vis de ce genre de discours qui tend à rendre plus légitimes certains médias ; un jugement que ne partagent peut-être pas tous les acteurs de l'institution, ni tous les citoyens qui sont les seuls à pouvoir donner démocratiquement cette légitimité.

Une autre trace du caractère multiple de l'institution journalistique se trouve dans le discours de François de Rugy qui distingue les journalistes traditionnels (presse, radio et télévision), soumis à des contrôles comme ceux du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), et les autres journalistes, travaillant notamment sur Internet (*Le Figaro*, Berdah, 2019). Ce faisant, il entend épingler directement *Mediapart*.

Cette analyse, courte en raison d'un manque de données, mérite sa place dans la recherche. Nous pensons en effet que la polycentricité représente un enjeu essentiel pour le journalisme à une époque où les réseaux sociaux numériques et les médias alternatifs redéfinissent ses frontières et, surtout, récoltent en partie la légitimité accordée par les citoyens aux acteurs informationnels.

### *La polycentricité de la politique*

Le caractère polycentrique de la politique s'exprime principalement autour de deux types de distinction. La première sépare les politiques selon leur fonction (ministre, député, président de l'Assemblée nationale, etc.), dont dépendent certains codes qu'ils doivent suivre. La seconde propose une déclinaison de l'institution à partir des partis politiques.

Le premier élément de distinction des politiques réside dans les différentes fonctions qu'ils peuvent exercer. Par exemple, concernant le devoir de transparence, il est possible de distinguer les députés, soumis à des règles claires, des ministres et du président de l'Assemblée nationale, dont les pratiques sont régulées par des codes pas toujours bien définis. En d'autres mots, au sein de l'institution politique, les acteurs sont contraints de manière inégale, selon qu'ils endossent telle ou telle fonction. À ce sujet, la figure qui suscite le plus d'interrogations quant à son indépendance vis-à-vis des autres acteurs est celle du président de l'Assemblée nationale. Ce dernier dispose en effet de règles – pas toujours claires, nous l'avons vu – qui lui sont propres, en étant en parallèle contraint, comme d'autres, par celles de la politique. À ce titre, *Le Point* recueille le témoignage d'un membre de l'Union des démocrates et indépendants (apportant un soutien relatif à la République en marche) qui estime que la fonction est capable, à travers le cadre qu'elle impose, de changer les pratiques politiques :

« Ruggy, ce n'est pas l'homme le plus funky de la terre. C'est tout juste s'il se met en maillot de bain sur la plage. Au perchoir, il a totalement changé de comportement. Il pérorait. Et ceux qui n'étaient pas de son rang protocolaire à l'Assemblée nationale en faisaient les frais. » (*Le Point*, Pérou, 2019).

L'assertion rappelle le caractère polycentrique de la politique, qui peut se décliner selon la soumission à la double contrainte institutionnelle et de fonction.

De la même manière, l'appartenance à un parti politique, au-delà des enjeux de fond qu'elle implique, est source de diversité. L'exemple le plus parlant durant cette polémique, et qui s'est déjà retrouvé dans l'analyse, renvoie au parti présidentiel, la République en marche. Cette appartenance permet de distinguer, au sein de l'institution politique, les contraintes exercées sur les acteurs qui appartiennent au parti au pouvoir, des autres qui visent les membres de l'opposition. Par exemple, les membres de la République en marche subissent une pression forte pour incarner le « nouveau monde » promis par le président de la République (voir, par exemple, *L'Humanité*, Soucheyre, 2019). Les membres de ce parti

doivent dès lors, plus que les autres, orienter leurs pratiques pour s'extraire d'un « ancien monde ». Les journalistes mobilisent régulièrement cette référence, notamment pour pointer l'ironie d'une polémique qui se construit autour des pratiques d'un ministre censé incarner ce « nouveau monde », mais auquel on reproche des pratiques révolues.

Comme les journalistes, les politiques appartiennent à une institution dont les contraintes sont plurielles. Selon nous, ce point permet de mieux saisir le flou des règles politiques qui a été épinglé *supra*. En effet, il n'est pas rare de voir un politique passer d'une fonction à une autre, ou de la majorité à l'opposition. Au sein d'une institution polycentrique, les règles ne sont ni uniformes ni définies pour tous les acteurs, c'est également le cas de la légitimité qui tend à être dispersée.

Cette section a montré que la critique publique représente une occasion pour les acteurs d'articuler les institutions avec certaines notions, reliées à des valeurs ou des impératifs, par exemple. Les sens qui en découlent ouvrent la voie à la compréhension d'une partie de la dynamique institutionnelle en France. Grâce à cette dimension, nous pouvons dresser le constat suivant : si les discours des acteurs s'entrecroisent, se rejoignent et, parfois, s'opposent, en aucun cas il n'est question de remettre en cause le rôle démocratique des deux institutions. Les politiques, y compris François de Rugy, reconnaissent une légitimité au journalisme en tant qu'institution nécessaire à la démocratie. Les journalistes, à travers leur rôle de contre-pouvoir, ne soustraient pas non plus à la politique sa participation à la démocratie. Peu importe le type d'acteur, les reproches visent davantage l'exercice institutionnel que l'institution en elle-même.

## 7. Conclusion du chapitre : une démocratie de débats et de conflits

Cette première analyse a montré qu'il est pertinent de s'intéresser au phénomène de critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques à partir de ses dimensions métadiscursives. La conclusion de ce chapitre repose sur trois réflexions intriquées, qui portent sur la méfiance, sur le conflit et sur la légitimité démocratique. Leur croisement permet en effet de dessiner les contours des articulations de la démocratie en France. Cet exercice apporte quelques éléments de réponse à nos questions de recherche. Pour rappel, la première d'entre elles est la suivante : comment la composante métadiscursive de la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques s'exprime-t-elle lors d'une polémique ? La seconde s'exprime comme suit : en quoi la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques sous-tend-elle certaines articulations de la démocratie, de son état et de son exercice ?

Les éléments de réponse à la première question, comme annoncé dans le chapitre 2, innervent toute l'analyse. À travers le déploiement des cinq dimensions, nous avons étudié les métadiscours qui ont ponctué la polémique concernant François de Rugy. Dans cette conclusion, insistons sur le tissage que forment ces dimensions : interconnectées, elles se nourrissent et, ensemble, permettent de saisir la critique publique telle qu'elle est portée en France par les journalistes et les politiques. Par exemple, le processus de légitimation opéré grâce à la métadiscursivité s'appréhende tant par le contexte de méfiance à l'égard des politiques, que par les contraintes institutionnelles des acteurs. De la même manière, l'articulation de l'espace public français, basée notamment sur la crainte de voir se développer un espace d'échanges publics parallèle à celui porté traditionnellement par les journalistes et les politiques, explique, par exemple, certaines réprobations ou le besoin de justification des pratiques institutionnelles.

Le développement de ces dimensions a, par ailleurs, rendu visibles des articulations de la démocratie. En France, la démocratie semble connaître un moment, sinon critique, au moins rempli d'enjeux, notamment pour ses acteurs publics institutionnels. La méfiance envers les politiques, et sans doute aussi envers les journalistes ainsi que, de manière plus générale, envers les institutions, invite les acteurs à développer des stratégies de légitimation. Nous estimons avoir montré que la critique publique qu'ils s'adressent, à travers ses dimensions métadiscursives, contribue – avec un effet que cette recherche n'entend pas mesurer – à ce processus.



L'analyse a également montré que, dans un contexte de méfiance, le débat public tend à s'organiser autour du conflit comme mode d'expression. Ainsi, les réprobations que s'adressent les journalistes et les politiques français sont nombreuses et d'aucuns souhaiteraient que les discours publics s'inscrivent dans un climat plus apaisé. Pour autant, le corpus ne met pas au jour une absence de dialogue qui serait due à ce caractère conflictuel. Au contraire, la richesse des échanges, pour une polémique si courte (voir, en comparaison, le chapitre analytique suivant), témoigne d'un dynamisme qui ne semble pas menacer la démocratie. De fait, il apparaît que cette dernière se construit également par le conflit et les tensions comme modes d'expression publique. Selon nous, le véritable enjeu de la démocratie en France réside davantage dans le sentiment structurel de déconnexion des « élites », que dans la manière dont sont organisés les échanges publics. Ainsi, plus interpellant, la composante démocratique de l'espace public français, auquel participent les journalistes et les politiques, semble incertaine, dans la mesure où leur représentativité est remise en question. Ces acteurs publics doivent dès lors faire face au développement d'un espace public parallèle, porté par les médias alternatifs et les réseaux sociaux numériques, qui remet en cause leur capacité, et surtout leur légitimité, à construire l'espace public démocratique français.

## Chapitre 4 – Suisse francophone : le voyage de Pierre Maudet à Abu Dhabi

### 1. Introduction

#### a. Mise en contexte de la polémique

L'analyse contenue dans ce chapitre se base sur une polémique qui a eu lieu en Suisse francophone. Sa structure s'inspire des cinq dimensions du modèle d'analyse qui forment les sections du chapitre, en plus de l'introduction et de la conclusion : contextuelle, réprobatrice, relationnelle, publique et institutionnelle. Chacune d'entre elles apporte des éléments analytiques sur la manière dont les journalistes et les politiques mobilisent une polémique pour faire référence, à travers des métadiscours, à la démocratie, à son état et à son exercice. Ce travail repose sur une conception de la démocratie qui relie les journalistes et les politiques au peuple, c'est-à-dire aux citoyens, qui possède la capacité à accorder une légitimité à un acteur public démocratique (voir chapitre 2).

La polémique que nous avons décidé de mobiliser s'est déroulée dans le canton de Genève, principalement de mai 2018 à janvier 2022. Elle concerne le conseiller d'État – autrement dit un membre du gouvernement cantonal élu par la population genevoise – Pierre Maudet, du Parti libéral-radical (PLR). Cette polémique a pour prémices un voyage privé que le conseiller d'État a effectué, en famille, à Abu Dhabi en novembre 2015. Dès 2016, *Radio Lac*, une radio d'information locale, interroge Pierre Maudet sur ce voyage sans qu'aucune révélation ne mène à ce stade à une polémique développée et relayée par la presse. Dans cette interview, il explique qu'il s'agissait d'un voyage privé payé par ses soins (*Radio Lac*, Leroy, 2018). La polémique qui nous intéresse naît, quelques années plus tard, d'un article de *La Tribune de Genève* qui stipule, le 11 mai 2018, que ce voyage à caractère *a priori* privé comporterait une composante officielle, et donc professionnelle (*La Tribune de Genève*, Roseli, 2018). De nombreuses « zones d'ombre » sont dès lors soulevées par les médias et journalistes de Suisse francophone<sup>46</sup> telles que le coût du voyage et l'identité des personnes qui l'ont payé, ou encore l'éventuel mélange des genres entre séjour privé et activités officielles (*Le Courrier*, Lecoultré, 2018). À la diffusion des premiers articles et reportages sur ce voyage, Pierre

---

<sup>46</sup> Et aussi de la presse non francophone, alémanique notamment, qui a également suivi et commenté la polémique mais dont les productions n'ont pas fait partie du corpus de recherche.

Maudet réagit, mais semble changer rapidement de version sur certains éléments du voyage, indiquant d'abord que la dépense était prévue à son « budget familial » (*Le Courrier*, Lecoultré, 2018), puis qu'une partie avait été en réalité payée par un tiers (*La Tribune de Genève*, Roselli, 2018a).

Il va ainsi proposer des scénarios différents pour décrire le voyage, ce qui engendre de la part des médias, mais aussi de la classe politique, de nombreux reproches, comme en atteste le passage suivant d'un article de *La Tribune de Genève* :

« Des stupéfiantes erreurs de communication de la première heure, nous sommes passés à un constat de fond accablant : accepter l'invitation pour plus de 20 000 fr. de « l'ami de son ami » relève au mieux de la faute grave, tant le contexte du voyage était explosif. Au pire, l'affaire aura de sérieuses conséquences sur le plan judiciaire et politique. » (*La Tribune de Genève*, Ruetschi, 2018).

En résumé, à ce stade de la polémique (en mai 2018), les politiques et les journalistes s'interrogent sur deux points. D'une part, l'origine et la nature du voyage : la version de Pierre Maudet affirmant qu'il s'agissait d'un voyage privé payé en partie par un tiers est très vite remise en question (*La Tribune de Genève*, Roselli, 2018a). D'autre part, il est question d'une éventuelle contrepartie à ce voyage, l'entreprise émiratie Dnata ayant obtenu une concession de service au sol à l'aéroport de Genève quelques mois après le voyage, ce qui amène certains acteurs politiques et journalistiques à se demander si Pierre Maudet n'est pas intervenu dans l'attribution de cette concession à la suite de son voyage (*Le Temps*, Lugon, 2022). Durant les semaines suivantes, de nouveaux éléments vont être révélés, par les journalistes, mais aussi par Pierre Maudet lui-même.

La polémique se déroulant sur un temps long, de 2018 à 2022<sup>47</sup>, nous avons choisi de n'insister ici que sur les moments clefs utiles à la compréhension de l'analyse qui suit. Retenons donc que pendant les deux mois d'été qui succèdent aux premiers articles, Pierre Maudet ne démissionne pas de son poste et est même désigné président du Conseil d'État genevois, c'est-à-dire chef du gouvernement cantonal, malgré des doutes au sujet de l'organisation, du déroulé du voyage et d'éventuelles contreparties octroyées aux Émirats arabes unis (*Le Courrier*, 2018). C'est à la fin de l'été qu'une recrudescence de la polémique a

---

<sup>47</sup> Notons qu'à l'heure d'écrire cette recherche, la polémique ne peut pas être considérée comme terminée, au sens où le recours du Ministère public auprès du Tribunal fédéral contestant l'acquittement en appel de Pierre Maudet a engendré, en novembre 2022, l'annulation de cet acquittement, Pierre Maudet devant être jugé une nouvelle fois (*Le Matin*, Felley, 2022).

lieu, tant d'un point de vue politique que médiatique. Le Ministère public demande en effet au Grand Conseil – le lieu d'exercice du pouvoir législatif de la République de Genève – la levée de l'immunité de Pierre Maudet, estimant que ce dernier a officiellement été invité à Abu Dhabi « par le cheik Mohamed Bin Zayed Al Nahyan, prince héritier de l'émirat, pour assister à un grand prix de formule 1 », alors que Pierre Maudet avait toujours affirmé qu'il s'agissait d'un voyage privé (*Le Courrier*, Armanios, 2018).

La volonté du Ministère public de poursuivre le magistrat pour acceptation d'un avantage engendre de nombreuses réactions journalistiques et politiques qui érigent le mensonge et les contradictions de Pierre Maudet en éléments nodaux de la polémique. Jean Batou, député d'Ensemble à gauche au Grand Conseil, réagit en ce sens dans le journal *Le Temps* : « Nous avons toujours été sceptiques face aux explications de Pierre Maudet qui n'a cessé de se contredire au fil du temps » (*Le Temps*, Revello & Lugon Zugravu, 2018). Le 5 septembre 2018, Pierre Maudet, qui s'est vu retirer par le Conseil d'État, qu'il préside pourtant toujours, une série de ses compétences ministérielles, et notamment ses relations avec le Ministère public qui enquête sur lui, reconnaît dans l'émission « Genève à chaud » avoir « caché une partie de la vérité », et admet que ce « n'est pas admissible » (*Léman bleu*, 2018). D'un point de vue politique, la suite de la polémique se construit autour des prérogatives de Pierre Maudet en tant que membre et président du Conseil d'État, d'aucuns désirant lui retirer d'autres compétences, voire le pousser à la démission (*La Tribune de Genève*, Moulin, 2018). Le 13 septembre, le Conseil d'État, dont fait toujours partie Pierre Maudet, décide de réorganiser une partie des compétences de ses membres : Pierre Maudet perd provisoirement la présidence – c'est Antonio Hodgers, des Verts, qui le remplace – ainsi que les compétences liées à la police et à l'aéroport de Genève, la démission ayant été écartée tant par Pierre Maudet que par les autres conseillers d'État (*Le Temps*, Mansour, 2018).

Ces quelques semaines constituent la période la plus intense de la polémique, même si, régulièrement, de nouveaux moments de crise peuvent être repérés. Nous avons décidé de n'en présenter (et retenir pour l'analyse) que trois postérieurs à ceux présentés précédemment : la décision du Conseil d'État de retirer à Pierre Maudet son département en octobre 2020 (et l'annonce de sa démission dans la foulée), sa condamnation en première instance en février 2021, et son acquittement en appel en janvier 2022. En premier lieu, donc, Pierre Maudet, soupçonné « d'importants manquements managériaux » dans un rapport intermédiaire demandé par le gouvernement cantonal, se voit retirer provisoirement la

charge de son département du Développement économique (*Le Courrier*, Musadak, 2018). Ainsi, s'il reste conseiller d'État, Pierre Maudet, exclu de son parti, le PLR, en juillet 2020 (*Le Courrier*, Kuhn, 2020), s'engage à ne plus avoir de relation avec les employés de son département avant la remise de la version finale dudit rapport (*Le Courrier*, Musadak, 2018). Il demeure donc ministre, mais sans compétences. Le jour suivant cette décision, le 29 octobre, il annonce sa volonté de démissionner de son poste, tout en expliquant vouloir s'en remettre au peuple, seule autorité qui, d'après lui, peut le sanctionner : « « Je remets mon mandat. Je démissionnerai au début de la semaine prochaine et je serai candidat à ma propre succession » » (*La Tribune de Genève*, Bretton, 2020). L'élection complémentaire pour déterminer qui lui succédera est prévue au printemps 2021 et sera concomitante de son procès.

Le 22 février 2021, Pierre Maudet est condamné par le tribunal de police pour acceptation d'un avantage ; il annonce, par l'intermédiaire de ses avocats, qu'il fera appel de la décision (*La Tribune de Genève*, Di Stefano, 2021). Il se maintient pour autant dans la course à sa propre succession comme conseiller d'État. L'élection se tient le 28 mars 2021 et voit Pierre Maudet arriver en deuxième position, un score inattendu d'après plusieurs observateurs puisqu'il se présentait en tant que candidat indépendant et avait été condamné quelques semaines plus tôt (*La Tribune de Genève*, Julliard, 2021).

Enfin, le 11 janvier 2022, Pierre Maudet est acquitté par la Chambre pénale d'appel et de révision de Genève qui estime que, en acceptant un voyage à Abu Dhabi payé par les Émirats arabes unis, il n'a commis aucune infraction pénale (*Le Courrier*, Armanios, 2022). La Chambre précise : bien que lui et son ex-chef de cabinet aient accepté un avantage indu de 50 000 francs (contre 100 à 150 francs de « cadeaux » autorisés pour un magistrat), ils ne l'ont pas fait dans la perspective d'une contrepartie octroyée à la famille princière (*Le Courrier*, Armanios, 2022).

Cette mise en contexte, comme nous l'avons déjà souligné, ne comprend pas tous les soubresauts de la polémique et vise plutôt une compréhension des éléments structurants qui se retrouveront dans les parties suivantes. Terminons cette introduction par le point d'attention suivant : si les différents rebondissements qui ont eu cours, presque inhérents à une polémique de ce genre et de cette durée, invitent à garder en tête la chronologie des faits, nous souhaitons rappeler que nous ne visons en rien un développement et une analyse diachronique de cet événement genevois. Autrement dit, l'évolution des situations, des

relations et des discours est prise en compte et soulignée dans les sections qui suivent, mais ne représente pas un point nodal de restitution et d'analyse.

Nous avons décidé de sélectionner cette polémique de Suisse francophone et d'y appliquer le modèle d'analyse pour plusieurs raisons. D'abord, le cas est assez similaire à la polémique visant François de Rugy, au sens où il s'agit d'une personne titulaire d'un mandat politique qui, à la suite d'une pratique contestée, choisit de démissionner. Nous avons donc ici un matériau semblable, auquel il est possible d'appliquer le questionnement posé dans la problématique en vue de tester la récursivité du modèle. De plus, comme pour la polémique visant François de Rugy, celle concernant les pratiques de Pierre Maudet a donné lieu à plusieurs points de tension entre journalistes et politiques, interrogeant de ce fait leurs rôles et leurs rapports à la démocratie. Pour autant, la polémique concernant Pierre Maudet diffère sur quelques aspects. D'abord, sa durée, comprenant ladite pratique politique contestée (2015), les révélations politiques et médiatiques (2018), la démission (2020), le premier procès (2021) et l'acquittement en appel (2022), est plus longue que celle concernant François de Rugy. Il était donc intéressant de tester le modèle d'analyse sur une polémique plus longue. Ensuite, si *La Tribune de Genève* met au jour, en mai 2018, le voyage à Abu Dhabi de Pierre Maudet, les médias et les journalistes n'ont pas véritablement joué un rôle consistant à révéler, article après article, de nouvelles informations. Le cas ne s'ancre dès lors pas – ou nettement moins – dans un travail d'investigation journalistique propre à certains médias comme, *Mediapart* dans la polémique précédente. En choisissant ce cas, nous avons voulu dépasser une des limites de la première polémique qui tendait parfois à mettre en avant un certain type de pratiques journalistiques que d'aucuns associeraient à un genre particulier et non représentatif de l'ensemble des journalistes.

#### b. Constitution du corpus

La sélection du corpus en Suisse francophone s'est fondée sur les quatre étapes exposées dans le chapitre sur la problématique et la méthodologie : le recours à Europresse, la sélection de contenus audiovisuels, la mobilisation de Twitter et l'interdiscursivité.

Sur Europresse, nous avons répertorié 2424 productions journalistiques du 11 mai 2018 (parution de l'article de *La Tribune de Genève*) au 13 janvier 2022 (surlendemain de l'acquittement de Pierre Maudet), à partir de l'occurrence « Maudet » introduite dans le moteur de recherche de la plateforme et en sélectionnant des sources suisses. Pour rendre

possible l'analyse qualitative, nous avons décidé de diviser la polémique en cinq moments qui correspondent aux cinq pics d'actualité évoqués dans la mise en contexte. Afin de garantir la complétude de ces différents sous-corpus, il a été décidé de prolonger de quelques jours les différents moments (une durée qui varie selon le degré de pertinence pour la recherche des productions), ce qui permet d'ajouter des articles écrits peu après la fin de chaque pic. Le premier d'entre eux correspond à la période du 11 mai au 27 mai 2018, c'est-à-dire du premier article de *La Tribune de Genève* à la désignation de Pierre Maudet comme président du Conseil d'État le 22 mai. Sur cette période, nous avons retenu **50** articles présents sur Europresse, sur un total de 119. Le deuxième s'étale du 30 août au 15 septembre 2018, ce qui correspond à la période s'étalant de l'expression de la volonté du Ministère public de poursuivre Pierre Maudet jusqu'à la désignation d'Antonio Hodgers à la présidence du Conseil d'État en remplacement de Pierre Maudet le 13 septembre. Nous avons sélectionné **60** articles sur les 164 présents sur Europresse. Le troisième débute à l'annonce de la suspension de Pierre Maudet de son département par le Conseil d'État, le 28 octobre 2020, et s'étend jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre de la même année, Pierre Maudet ayant annoncé sa démission le 29 octobre. Les **18** productions trouvées sur Europresse durant cette période ont toutes été intégrées au corpus. Le quatrième s'étend du début du procès de Pierre Maudet, le 15 février 2021, au lendemain de sa condamnation, le 23 février 2021. Sur les 38 productions engendrées pendant ce laps de temps, nous en avons retenu **23** pour l'analyse. Le dernier moment comprend trois jours, du 11 au 13 janvier 2022, le 11 janvier correspondant à l'acquittement de Pierre Maudet. Il nous a permis d'enrichir le corpus de **11** articles, sur les 30 retrouvés dans Europresse. À ce stade, le corpus comprend donc **162** productions journalistiques écrites, provenant principalement de quatre médias : *La Tribune de Genève*, *Le Temps*, *24 heures* et *Le Matin*.

La deuxième méthode de constitution du corpus invite à prendre en compte les médias audiovisuels. Pour la polémique du canton de Genève, nous avons pris en considération la Radio Télévision suisse (RTS) et la chaîne de télévision privée *Léman bleu*. La première a ajouté **51** productions au corpus et la seconde **20**. Ce choix s'ancre dans deux considérations : la volonté d'équilibrer la sélection entre médias publics et médias privés, comme expliqué dans le chapitre 2, d'une part, et la présence régulière de la chaîne *Léman bleu* dans les discours des acteurs, d'autre part.

Sur Twitter, la polémique a généré une grande activité, à laquelle ont participé des politiques, des journalistes et d'autres citoyens. Après avoir passé en revue les quelques centaines de *tweets* repérés grâce à une recherche avancée en utilisant « Maudet », « @pierremaudet » ou #maudet, **39 tweets** de politiques et de journalistes ont été ajoutés au corpus.

L'interdiscursivité, quant à elle, a permis de compléter la récolte de *tweets* tout en ajoutant un quotidien qui n'est pas présent sur Europresse, *Le Courrier*. Grâce à cette méthode, **43** articles ont ainsi été ajoutés au corpus, en prenant en compte le découpage temporel déjà mobilisé, pour un total de **205** productions en format papier et web. Comme nous l'avons mentionné, c'est notamment à travers l'interdiscursivité que nous avons décidé de prendre en considération la chaîne *Léman bleu*, régulièrement citée par d'autres médias.

Si l'annexe 2 répertorie chacune de ces sources constitutives du corpus, le tableau ci-dessous en résume la répartition :

| Types de média               | Nombre de productions                               |
|------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Papier et web                | 50 (du 11 mai au 27 mai 2018)                       |
|                              | 60 (du 30 août au 15 septembre 2018)                |
|                              | 18 (du 28 octobre au 1 <sup>er</sup> novembre 2020) |
|                              | 23 (du 15 au 23 février 2021)                       |
|                              | 11 (du 11 au 13 janvier 2022)                       |
|                              | 43 (articles du <i>Courrier</i> )                   |
|                              | <b>Sous-total : 205</b>                             |
| Audiovisuel                  | 51 ( <i>RTS</i> )                                   |
|                              | 20 ( <i>Léman bleu</i> )                            |
|                              | <b>Sous-total : 71</b>                              |
| Réseaux sociaux numériques   | 39 (Twitter)                                        |
|                              | <b>Sous-total : 39</b>                              |
| <b>Total des productions</b> | <b>315</b>                                          |

Tableau 3 - Corpus de la polémique suisse



Nous estimons que ce nombre de productions, qui contient tant des discours politiques que des discours journalistiques, permet d'appliquer le modèle d'analyse à une polémique survenue dans le canton de Genève. La plus grosse difficulté a été d'équilibrer un corpus qui s'est étalé dans le temps et qui a engendré un nombre de productions souvent inégal entre les pics de productions. Comme pour le chapitre précédent, la tendance à la saturation des données représente un indice solide de la pertinence de sélection du corpus telle qu'elle a été opérée.

## 2. La dimension contextuelle

Comme l'a montré l'analyse précédente, de nombreux acteurs politiques et journalistiques se saisissent d'une polémique pour référer à un contexte particulier, mais aussi pour décontextualiser et recontextualiser, en vue de satisfaire une certaine visée discursive. Lors de la polémique visant Pierre Maudet, ces différents procédés ont été observés, même si leur mobilisation et leurs objectifs, nous allons le voir, s'éloignent de ceux retrouvés lors de la polémique française. Deux points sont abordés : les références au contexte social du canton de Genève et l'entextualisation, ce processus qui décontextualise et recontextualise une situation, une pratique et/ou un discours.

### a. Les références au contexte social

Cet aspect de la dimension contextuelle a pour objectif de relever les références à un contexte social dans lequel s'inscrivent les pratiques politiques et journalistiques. Un tel exercice rend accessibles les articulations des acteurs vis-à-vis de ce qui précède la polémique. Analyser le contexte social peut aussi être très utile à la compréhension des réprobations visant ces pratiques, de la relation entre les acteurs ou encore de l'espace public. En suivant le modèle d'analyse, nous abordons deux points : les références au contexte social, qui semble bien moins tendu qu'en France, et à des polémiques antérieures, dont la faible récurrence dans les discours invite à relativiser quelque peu leurs conséquences, politiques notamment.

#### i. *Un contexte social peu tendu*

D'emblée, soulignons que le corpus n'a pas fait émerger un contexte particulièrement tendu caractérisé par les tensions et les conflits sociaux. Durant la polémique genevoise, de 2018 à 2022, le canton de Genève a, bien entendu, connu la pandémie de COVID-19, et des journalistes estiment que l'« affaire » Pierre Maudet participe à « accabler encore un peu plus la République en cette période de crise sanitaire » (*Le Temps*, Mansour, 2020), la population étant plongée dans un contexte économique difficile. Pour autant, aucun acteur n'articule spécifiquement des mouvements de contestation sociale avec les pratiques politiques de Pierre Maudet, alors que ces dernières auraient pu raviver ou amplifier les premiers. Nous le verrons, une certaine perte de confiance envers les pratiques politiques se retrouve dans les discours, mais de manière limitée. Le climat social ne semble pas être associé avec une

méfiance systémique envers les acteurs publics, qu'ils soient politiques ou journalistiques. Le seul élément trouvé dans le corpus qui met en avant un climat plus tendu réside dans les tensions internes à la politique durant la campagne électorale qui précède la polémique : « Après une campagne agitée où les attaques ont fusé contre les ministres sortants, Genève aspirait à un peu de sérénité pour empoigner les nouveaux défis de cette législature. On n'y est peut-être pas tout à fait. » (RTS, 2018b). Mais il ne s'agit pas là d'une référence à un contexte où les tensions sociales seraient régulièrement évoquées et, surtout, reliées à des pratiques politiques récurrentes.

Ce qui caractérise le début de la polémique est un contexte de nouvelle législature et d'une invitation, par les politiques et les journalistes, à mener à bien les projets utiles au canton (RTS, 2018a). La notion de renouveau est utilisée pour souligner que les Genevois et les Genevoises attendent des actions entreprises par les politiques. Bien sûr, ce constat ne présuppose en rien un climat social genevois parfaitement tranquille ; après tout, il n'est que le résultat des articulations politiques et journalistiques lors d'une seule polémique. Néanmoins, au regard de ce qui a été relevé en France, où les références à la méfiance envers le monde politique étaient régulières lors d'une polémique bien plus courte, nous gageons que les tensions sociales ne représentent pas un élément central et structural du contexte social genevois. En cela, l'exercice démocratique des politiques ne semble pas ou peu remis en question, y compris par le peuple, au sens où une mobilisation de la crise de représentation n'apparaît pas dans les discours politiques et journalistiques contrairement à ce qui a été analysé lors de la polémique française. Un résultat que tend à confirmer la nature des polémiques antérieures évoquées par les acteurs et que nous analysons dans le point suivant.

## *ii. Des polémiques antérieures à l'influence relative*

Reposer sur des polémiques qui précèdent afin, par exemple, d'en souligner les similitudes ou de pointer l'accumulation des « affaires », est un procédé régulièrement mobilisé dans les discours publics. Nous avons observé ce mécanisme discursif lors de la polémique concernant Pierre Maudet et nous estimons que la teneur de ces polémiques antérieures est assez révélatrice du contexte du canton. En effet, nous avons vu lors de l'analyse précédente que les acteurs publics français utilisaient des polémiques antérieures, comme celle des Gilets jaunes ou celle des « affaires Benalla », pour insister sur l'accumulation de ce genre de moments de tension que le peuple ne supporterait plus. À Genève, il est également question

de référer à des polémiques antérieures, mais un sentiment de « cumul d'affaires » n'a pas pu être décelé. Deux principales polémiques ont été mobilisées et concernent autant d'hommes politiques, Mark Muller et Pascal Broulis.

Le premier était conseiller d'État du canton de Genève, membre du PLR, le même parti que Pierre Maudet, lorsque plusieurs médias suisses remettent en cause certaines de ses pratiques politiques, mais aussi des actes plus personnels, de juin 2011 jusqu'à sa démission, en février 2012. À l'époque, trois révélations sont apportées par les médias : le loyer que payait Mark Muller, « largement inférieur au prix du marché », ce qui entraîne des réprobations politiques visant notamment l'iniquité de la situation au regard des prix des loyers dans le canton (*RTS*, 2011) ; une altercation physique avec un barman d'une boîte de nuit qui, si elle s'est réglée à l'amiable entre les deux protagonistes, n'a pas manqué d'engendrer de vives réactions politiques, d'aucuns estimant que le conseiller n'a pas agi en tenant compte de sa fonction politique (*La Tribune de Genève*, Bretton, 2012) ; un soupçon de collusion prenant ses racines dans la location par l'État genevois d'un immeuble, à un prix jugé très élevé par la plupart des acteurs politiques, alors que Mark Muller aurait des liens avec le promoteur du bâtiment (*Le Temps*, Moulin, 2012), une dernière révélation qui conduit à sa démission à la fin du mois de février 2012. Si tant les politiques que les journalistes estiment que les « deux affaires sont incomparables », la possible démission de Pierre Maudet permet de faire un parallèle entre les deux (*Le Temps*, Lugon Zugravu, 2018). Cette polémique antérieure est donc mobilisée pour montrer que, si le Conseil d'État et le Grand Conseil genevois ne peuvent pas démettre de ses fonctions un conseiller d'État (*Le Temps*, Benoit-Godet, 2018), ce dernier est invité à prendre ses responsabilités en démissionnant, comme l'a fait Mark Muller. Les acteurs font donc référence à cette polémique pour que Pierre Maudet s'en inspire, reconnaisse une faute et en tire les conséquences politiques.

La seconde polémique concerne Pascal Broulis, lui aussi membre du PLR et conseiller d'État du canton de Vaud. Comme souvent lors d'une polémique publique, plusieurs révélations ont vu le jour, venant constituer une « affaire politico-médiatique ». Pascal Broulis se voit dans un premier temps reprocher, en février 2018, une optimisation fiscale : l'intéressé semble principalement payer ses impôts dans la ville de son enfance, Sainte-Croix, au lieu de les payer à Lausanne, chef-lieu du canton de Vaud qu'il a pourtant présidé de 2007 à 2012 et où sa femme et son fils sont domiciliés (*Le Matin*, Citroni, 2018). Ensuite, il est soupçonné, en septembre 2018, d'acceptation d'un avantage, à savoir de voyages qu'il a effectués en Russie

et qui auraient été payés par un entrepreneur vaudois (*Le Temps*, ATS, 2018). Il ne sera pas inquiété par la justice pour cette dernière affaire, le procureur général ayant estimé, à la suite d'une investigation préliminaire, qu'il n'avait bénéficié d'aucun avantage incompatible avec sa charge (*Le Temps*, Roulet, 2018). Si la première révélation concerne une pratique antérieure au début de la polémique associée à Pierre Maudet, l'autre a lieu en concomitance. Dès lors, les journalistes, surtout, et, dans une moindre mesure, les politiques, vont aisément établir des liens entre les deux polémiques, même si elles comportent de grandes disparités. La référence aux pratiques de Pascal Broulis semble avoir pour objectif de souligner le manque de transparence, voire la dissimulation orchestrée par les deux hommes, comme le montre ce *tweet* de Pierre Ruetschi, journaliste à *La Tribune de Genève* :

« Pierre Maudet comme Pascal Broulis en Vaud a choisi la dissimulation plutôt que la transparence. Ils ont oublié la leçon magistrale donnée par Bill Clinton dans l'affaire Lewinsky. Comment P. Maudet s'est enfermé. Analyse. #Geneve » (*Twitter*, Ruetschi, 2018c).

Les journalistes pointent de nombreuses similitudes entre les deux polémiques, comme le fait d'appartenir au même parti, d'être soupçonné d'acceptation d'un avantage ou de réagir à la polémique de manière fort semblable. Le passage suivant provient d'un éditorial du *Temps* et résume bien ce dernier élément, basé sur le comportement des acteurs :

« Les deux hommes ont fini par se dire qu'il fallait intervenir publiquement pour que la page soit tournée mais sans répondre à tout, comme s'ils n'avaient lu que le premier chapitre de la méthode Assimil sur la communication de crise. Les deux affaires sont différentes, mais le parallèle de comportement est troublant. D'abord, on se fâche, outré d'avoir à s'expliquer. L'affaire est privée, messieurs dames, circulez, il n'y a rien à voir. Habité par le sentiment d'ingratitude, on souligne l'immensité de son engagement personnel et les sacrifices demandés à la famille, dont on se souvient soudain fort opportunément. Pascal Broulis travaille « souvent sept jours sur sept, commençant très tôt le matin, finissant très tard le soir ». Pierre Maudet, lui, a accepté le voyage parce qu'il a « relativement peu de loisirs ». » (*Le Matin*, Dayer, 2018).

La référence à la situation de Pascal Broulis tend dès lors à dessiner un contexte social (et politique) dans lequel ce genre d'« affaire » ne constitue pas une nouveauté. Pour autant, les journalistes, comme nous l'annoncions, ne l'articulent pas avec un dévoiement systémique des pratiques politiques. Il s'agit plutôt de montrer que des acteurs politiques semblables, avec un parcours pour le moins exemplaire (nous y reviendrons), adoptent des

comportements similaires lorsqu'ils sont confrontés à une crise, à savoir un manque apparent de maîtrise des situations de crise et des dissimulations qui n'ont pas leur place en démocratie.

#### b. Entextualisation

Le processus de décontextualisation et de recontextualisation a été utilisé par les acteurs politiques et journalistiques avec une logique assez similaire à la polémique précédemment analysée. Comme pour le chapitre 3, nous n'allons pas aborder ici tous les dispositifs d'entextualisation, mais allons en développer deux, représentatifs de la polémique : l'utilisation du contexte pour pointer un changement d'image et de comportement de Pierre Maudet, qui était, jusqu'à sa gestion de la polémique, perçu comme étant un « génie » de la politique, d'une part ; les contradictions et les hésitations de Pierre Maudet qui tendent à reconfigurer le discours politique de manière plus générale, notamment celui du Conseil d'État, d'autre part.

##### i. *Changement de l'image de Pierre Maudet : un « génie » qui « dégringole »*

Un des points saillants du processus d'entextualisation présents dans le corpus témoigne d'une mise en parallèle des qualités dont disposait Pierre Maudet avant la polémique avec son comportement durant sa « chute politique ». D'après nombre d'acteurs, le contraste entre l'homme politique dont les mérites étaient soulignés tant par les politiques que par les journalistes, et celui qui laisse apparaître des failles et des erreurs, semble troublant, comme en témoigne le passage suivant :

« Lui, le politicien brillant et intègre, l'officier intransigeant avec ses troupes, s'est fabriqué un alibi qui ressemble de plus en plus à un mirage dans le désert. Il y a un an, Pierre Maudet visait une place au Conseil fédéral. Devenu président de la Conférence des directeurs cantonaux de justice et police, chroniqueur dans le « Blick », le prodige genevois pouvait prétendre à un destin national. Il a pris le risque de tout perdre. Un choix stratégique insensé. » (24 heures, Monay, 2018).

L'entextualisation permet ici de montrer que cette polémique ne concerne pas n'importe quel homme politique, mais bien Pierre Maudet dont les journalistes soulignent souvent le « génie politique » (*La Tribune de Genève*, Ruetschi, 2018a). Les pratiques « intègres » de ce dernier sont dès lors réévaluées et un nouveau sens en émerge, celui qui en fait un homme politique perdant ses repères et n'aurait plus la capacité de mener certains combats politiques. Reposant sur cette base (non) capacitaire, un nouveau contexte voit le jour et

touche le Conseil d'État dans son entièreté, comme l'affirme *Le Temps* : « Alors que des réformes cruciales pour Genève se profilent, le Conseil d'État est affaibli » (*Le Temps*, Haeberli, 2018). Autrement dit, le contexte de nouvelle législature et de nouvel exécutif, que nous présentions plus haut, a mué en un contexte d'affaiblissement des politiques. Ce rapprochement entre les pratiques de Pierre Maudet et l'autorité du Conseil d'État se retrouve également dans les contradictions et hésitations développées ci-dessous.

## ii. *Le Conseil d'État et les contradictions et hésitations de Pierre Maudet*

Il s'agit, dans ces lignes, de mettre en exergue l'utilisation, principalement de la part des journalistes, des contradictions et des hésitations de Pierre Maudet afin de donner de nouveaux sens à son discours, tout comme au discours du Conseil d'État dans son ensemble. L'entextualisation à l'œuvre à ce sujet prend appui sur une promesse de renouveau, offerte par Pierre Maudet depuis le début de son engagement politique. Ainsi, en soulignant que Pierre Maudet, « qui se pique de représenter une nouvelle génération politique », « réagit comme l'ancienne, sous-estimant le ressenti public » (*Le Matin*, Dayer, 2018), les journalistes décontextualisent ses pratiques discursives et sociales, qui semblaient jusqu'alors guidées par un renouveau et une intégrité au service du peuple. Plus spécifiquement, ils insistent sur les hésitations et l'incohérence qui semblent désormais caractériser le discours de Pierre Maudet : « Plusieurs zones d'ombres [*sic*] subsistent quant au financement de ce luxueux séjour : les différentes versions données par le magistrat sont floues et contradictoires » (*Le Courrier*, Lecoultré, 2018). La notion de flou est intéressante en ce qu'elle va petit à petit également caractériser les hésitations et les attermoissements du Conseil d'État, comme si les pratiques de Pierre Maudet construisaient un nouveau contexte d'interprétation des discours d'autres acteurs politiques. Si nous développons cet aspect lorsque nous abordons la polycentricité institutionnelle, retenons ici l'idée selon laquelle le discours du Conseil d'État est désormais recontextualisé au regard des pratiques de Pierre Maudet. Les liens entre les pratiques des deux acteurs sont régulièrement pointés de la manière suivante :

« Mercredi, le gouvernement annonçait des mesures cosmétiques alors que Pierre Maudet venait de lui avouer s'être bien fait payer son luxueux voyage par la maison princière d'Abu Dhabi et d'avoir menti. Faute de prendre une distance claire avec ce collègue à la crédibilité réduite à néant, la confiance n'est plus seulement entamée envers ce Pinocchio, mais aussi envers le Conseil d'État. » (*Le Courrier*, Armanios, 2018c).

La recontextualisation mise en œuvre sort le discours du Conseil d'État de son contexte initial – l'expression du gouvernement cantonal disposant d'un discours d'autorité –, pour le remettre dans un contexte de confiance et de crédibilité diminuées à la suite des actions d'un de ses membres.

Les opérations d'entextualisation présentées ici ne sont pas exhaustives et proviennent souvent des journalistes. Pour autant, elles rendent accessible une autre partie du contexte social genevois basée, selon nous, sur la confiance et la crédibilité du discours : Pierre Maudet, l'homme politique brillant et intègre de naguère, voit son discours perdre du crédit au regard des pratiques qui lui sont reprochées. Ce nouveau contexte déteint sur le Conseil d'État dont la légitimité paraît amoindrie.

L'analyse de cette dimension met en relief quelques particularités du contexte social genevois dans lequel les discours politiques et journalistiques s'inscrivent. Gardons en tête, pour la suite de l'analyse, deux principaux enseignements. Le premier renvoie au calme apparent de ce contexte, ce qui pourrait se traduire par des manières d'échanger publiquement différentes de la France. Le second, à travers l'entextualisation, fait ressortir un enjeu de confiance et de crédibilité – auxquelles la légitimité peut aisément être associée – pour les acteurs publics, notamment politiques. L'exercice démocratique dans le canton de Genève s'inscrivait donc dans un contexte social relativement apaisé, mais qui ne constitue pas pour autant un blanc-seing accordé aux acteurs publics.



### 3. La dimension réprobatrice

Lors de la polémique, de multiples reproches ont été adressés aux pratiques politiques et journalistiques. L'objectif de la dimension réprobatrice est de les mettre au jour et de comprendre ce qui ne serait pas acceptable d'un point de vue institutionnel, relationnel, public, démocratique, etc. Pour que l'analyse de la dimension soit en adéquation avec la problématique, il s'agit de soulever de manière spécifique les reproches qui intègrent une composante démocratique, c'est-à-dire qui visent particulièrement le lien entre les acteurs publics et les citoyens qu'ils sont censés représenter. Dans un souci de clarté et d'identification des acteurs, ce travail de restitution et d'analyse se structure en deux sous-sections : les reproches adressés aux politiques par les journalistes, puis par les politiques, d'une part, et les reproches adressés aux journalistes par les politiques, puis les journalistes, d'autre part.

#### a. Les reproches visant les politiques et leurs pratiques

Les réprobations des pratiques politiques constitutives de la polémique ont fortement été tributaires de sa chronologie. En effet, suivant les révélations des journalistes, les reproches sont articulés de manière presque évolutive, comme construits par des couches successives. Comme nous l'avons annoncé en introduction du chapitre, nous ne tenons pas à dessiner une ligne du temps sur laquelle chacun de ces reproches se situerait, d'autant plus qu'ils sont nombreux et se construisent autour d'objets et d'enjeux très variés. À la place, nous allons exposer les plus saillants au regard de ce qu'ils peuvent apporter comme réflexions pertinentes à la problématique, en commençant par ceux qui ont émané des journalistes.

##### i. Par les journalistes

Au cours de la polémique, les journalistes font reposer leurs principaux reproches sur le voyage de Pierre Maudet à Abu Dhabi, évoquant un voyage « luxueux » (*Le Courrier*, Armanios, 2018b) dans un hôtel « aux suites décorées d'or et de marbre » (*La Tribune de Genève*, Roseli, 2018), ce qui n'est pas sans rappeler le chapitre précédent. Pour autant, l'objet principal de la réprobation émise par les journalistes se situe non pas dans le voyage et la « faute » qu'aurait commise Pierre Maudet en se rendant aux Émirats, mais dans les conséquences politiques et démocratiques d'un tel voyage. À ce titre, les reproches sont principalement reliés aux mensonges de Pierre Maudet, au risque d'influence du magistrat

par les Émirats et à son style, qui est présenté comme confus et peu clair. Lorsque s'ouvre le procès de Pierre Maudet en 2021, le journaliste de la RTS Fabiano Citroni utilise Twitter afin de renvoyer à l'une de ses analyses pour le téléjournal de 19h30, en accompagnant le lien par le commentaire suivant : « L'affaire Maudet: plus de deux ans de mensonges » (*Twitter*, Citroni, 2021). C'est bien le mensonge, divulgué après le voyage, qui représente un des reproches principaux. Avoir orchestré, pour reprendre une formule du *Temps*, un « gros bobard » (*Le Temps*, Mansour, 2018a), constitue un objet de reproche aux conséquences plus graves que le voyage à Abu Dhabi, d'autant que le mensonge en question a été adressé aux politiques, aux journalistes et, à travers les derniers, aux citoyens. Il convient en effet de porter l'attention sur la diversité des « victimes » du mensonge. Pour les journalistes, Pierre Maudet a menti à tout le monde : « à la presse, à la population, à son parti, au gouvernement et aux députés » (*Le Courrier*, Armanios, 2018b). À ce sujet, le fait de mentir à la presse ne serait pas acceptable étant donné son rôle démocratique essentiel, notamment dans la mise à disposition d'informations aux Genevois et Genevoises. S'appuyant sur le communiqué de presse du Ministère public signifiant sa volonté de poursuivre Pierre Maudet, *Le Temps* – mais il n'est pas le seul – propose en effet l'analyse suivante :

« En une page de communiqué, le Ministère public réduit à néant toutes les explications et versions successives données par le conseiller d'État et le fait passer pour un menteur qui a comploté avec ses comparses pour dissimuler la vérité à la justice (dans ses premières observations écrites) mais aussi à la commission de contrôle de gestion et à la population via ses interviews à la presse. » (*Le Temps*, Mansour, 2018a).

Un autre reproche, lié aux conséquences éventuelles du voyage, s'ancre dans le risque de voir la politique cantonale être influencée par les Émirats, à partir d'une logique de « retour d'ascenseur » (*La Tribune de Genève*, Roselli, 2018a). En acceptant le voyage, le magistrat est, selon les journalistes, devenu « vulnérable », et aurait pu être influencé lors de l'attribution des concessions de l'aéroport de Genève (*La Tribune de Genève*, Ruetschi, 2018b), un élément que nous avons évoqué dans la mise en contexte de ce chapitre. Cette réprobation sous-tend une remise en question de l'indépendance politique, comme le souligne *Le Courrier* grâce à une interview de Martin Hilti, directeur de l'ONG Transparency International Suisse : « Peut-il dès lors exercer sa fonction en toute indépendance ? Est-il sujet à des conflits d'intérêts ? Son intégrité est forcément remise en question. » (*Le Courrier*, Lecoultré, 2018b).

Le dernier reproche principal est, d'après nous, sans doute plus étonnant. Il porte en effet sur le style de Pierre Maudet, qui serait confus et peu clair. Nous avons décidé de l'aborder car il a régulièrement été relevé et articulé par les médias de toutes les lignes éditoriales. Les journalistes évoquent ainsi un discours « flou » (*Le Courrier*, Lecoultré, 2018a), des explications « confuses » (*La Tribune de Genève*, Roselli, 2018a) et « des explications qui posent autant de questions qu'elles n'amènent de réponses » (*Le Matin*, Dayer, 2018). On peut s'interroger sur l'objectif poursuivi par ce genre de reproches, même si, d'après nous, ils peuvent être reliés à la personnalité de Pierre Maudet qui, comme nous l'avons vu, a été présenté comme un homme politique « brillant ». Les journalistes associent alors les discours de Pierre Maudet à une non-maîtrise de la situation, ce qui, semble-t-il, constitue un motif de reproche.

## *ii. Par les politiques*

Il est d'entrée de jeu intéressant de souligner que les politiques ont adressé à Pierre Maudet des reproches assez similaires à ceux émis par les journalistes, axant leurs discours notamment sur le mensonge et le risque d'influence. Nous commençons par exposer ces deux points, avant de rendre compte de deux autres reproches liés à la confiance et aux risques que de telles pratiques font courir aux institutions.

Le mensonge est très tôt évoqué par des politiques comme Carole-Anne Kast, députée du Parti socialiste suisse et membre du Grand Conseil du canton de Genève, qui développe ce reproche dans *La Tribune de Genève* : « Il a menti sur toute la ligne, c'est inadmissible. Il n'a pas été imprudent, comme il a tenté de le faire croire. Sa communication a été montée de toutes pièces. Il n'est pas digne d'être conseiller d'État. » (*La Tribune de Genève*, Di Stefano & Bretton, 2018). Par ailleurs, cet extrait, comme d'autres, laisse entrevoir une obligation de vérité qui n'est pas sans intérêt pour la recherche. Le risque d'influence, quant à lui, se trouve également dans le corpus, la plupart des politiques demandant des preuves d'absence de « contrepartie » au voyage, comme Ana Roch, présidente du Mouvement citoyen genevois (RTS, 2018e).

En plus de ces deux réprobations identiques à celles des journalistes (le mensonge et le risque d'influence), les politiques complètent le discours journalistique et aident à saisir certains enjeux politiques propres au canton de Genève. En effet, il semble que les pratiques discursives et sociales de Pierre Maudet entraînent un déficit de confiance envers lui, certes,

mais également envers la politique en général. À la RTS, Bertrand Buchs, du Parti démocrate-chrétien, tient en ce sens les propos suivants :

« Ce qui est le pire c'est que maintenant, on va soupçonner tout. On va soupçonner tous les marchés publics qui ont été faits à Genève, les achats de terrains qui ont été faits à Genève. Et, ça, c'est terrible parce que si on se lance là-dedans, il n'y a plus aucune confiance en la politique, les gens ont raison de ne pas aller voter. C'est une catastrophe pour moi, cette histoire est une catastrophe, il faut remettre maintenant de la sérénité et, là, c'est Monsieur Maudet qui a la réponse. » (RTS, 2018f).

L'articulation des pratiques de Pierre Maudet avec le risque pour la politique en tant qu'institution revient très souvent dans le corpus. Nicolas Walder, du parti Les Verts, se fait l'écho de cette crainte lorsqu'il affirme, durant une émission spéciale de la chaîne de télévision *Léman bleu*, que Pierre Maudet « entraîne de fait les institutions et le canton dans cette chute » (*Léman bleu*, 2018c). D'après un nombre conséquent de politiques, l'immobilisme du Conseil d'État incarne un risque similaire pour les institutions genevoises. Ainsi, la polémique « empêche [le Conseil d'État] de gouverner », comme le soutient Jean-Luc Forni, chef de groupe du Parti démocrate-chrétien au Grand Conseil, qui ajoute : « on attend simplement qu'il prenne des mesures nécessaires pour qu'il puisse agir en toute bonne fonctionnalité » (*Léman bleu*, 2018c).

Durant la polémique, les reproches adressés aux politiques sont essentiellement dirigés vers Pierre Maudet, même si d'autres acteurs politiques ont été visés. À ce sujet, faisons remonter un trait caractéristique du canton de Genève : le reproche d'inaction montre que l'efficacité et le bon fonctionnement politiques représentent des aspects nodaux de l'institution. En effet, l'analyse de la dimension réprobatrice montre bien que les reproches principaux adressés à Pierre Maudet, ou à une partie de la classe politique, s'articulent tant par le biais de la faute (acceptation d'un avantage, dépenses onéreuses sur lesquelles nous ne nous sommes pas arrêté, etc.) que par celui des conséquences d'une telle faute sur l'institution politique. Il n'est pas possible d'inférer une idée globale du fonctionnement politique du canton de Genève à partir d'une seule polémique ; pour autant, il nous semble que la multitude de reproches qui concernent une mauvaise gestion renvoie à une vision assez managériale de la politique fortement partagée par les acteurs publics.

## b. Les reproches visant les journalistes et leurs pratiques

Tout comme celles des politiques, les pratiques des journalistes ont fait l'objet de reproches. Pour autant, il apparaît que, malgré la longueur de la polémique, de tels reproches ont été moins observés dans le corpus de recherche. Nous commençons par faire état de ceux émis par les politiques, plus nombreux, avant de nous tourner vers ceux provenant des journalistes eux-mêmes.

### i. Par les politiques

Les reproches adressés par les politiques aux journalistes s'articulent principalement autour de deux notions, en réalité assez complémentaires, qui ne sont pas sans rappeler la polémique française : la « chasse aux sorcières » et le « tribunal médiatique ». Pour certains, il s'agit de pointer l'« acharnement » dont aurait été victime Pierre Maudet et d'estimer que, en raison de ce qu'il a apporté au canton, ce dernier mérite un traitement plus équilibré. C'est l'idée que défend Claude Béglé, du Parti démocrate-chrétien, qui écrit sur Twitter : « Cette chasse aux sorcières est affligeante. Pierre Maudet a reconnu avoir commis une maladresse: c'est un homme honnête. Et c'est un vrai leader. Il peut apporter beaucoup à son Canton, à la Romandie et à la Suisse. » (*Twitter*, Béglé, 2018). Dans le même ordre d'idées, Alexandre de Senarclens, qui était à l'époque le président de la section genevoise du PLR, mobilise régulièrement (au début de la polémique du moins) l'expression de « tribunal médiatique » : « On ne juge pas quelqu'un dans les médias, il est essentiel que les institutions soient respectées, que chacun reste à sa place dans sa fonction » (*Le Temps*, Revello, 2018). Pierre Maudet lui-même utilise cette expression pour mettre en avant la nécessité de respecter les rôles institutionnels : « J'ai entendu s'ériger des tribunaux médiatiques ici, partisan là, l'affaire de la justice, c'est l'affaire de la justice » (*Léman bleu*, 2018). Notons au passage que le respect des institutions représente la clef de voûte du discours (méta-)institutionnel, ce que nous analysons dans la section idoine. Il est par ailleurs utile de retenir que ces reproches sont absents des discours d'hommes ou de femmes politiques de gauche. Selon nous, ils s'inscrivent sans doute dans une stratégie de défense de Pierre Maudet. Autre observation notable : une comparaison sommaire des reproches analysés dans ces lignes avec ceux adressés à certains journalistes lors de la polémique entourant François de Rugy met en lumière l'absence de reproche lié au (non-)respect des faits. Autrement dit, en aucun cas les politiques ne remettent en question la véracité des informations apportées par les

journalistes. Ce constat, qui doit être accompagné de prudence, bien sûr, est utile à la réflexion sur les rôles et les valeurs portés par les journalistes. Il est en effet étonnant de constater que, alors que le mensonge a rapidement été associé à Pierre Maudet, aucun politique, y compris l'intéressé, n'a reproché aux journalistes de n'avoir pas dit la vérité.

## *ii. Par les journalistes*

Très peu de reproches visant les pratiques journalistiques ont émané des acteurs de la profession. Nous avons tout de même relevé une accusation d'emballement médiatique qui semble s'éloigner d'une certaine vision du journalisme. Ainsi, un article du *Temps* estime que, durant la polémique, « la presse a lâché les chiens, on a cherché partout, on a trouvé beaucoup de faits répréhensibles et fabulé quelques autres, laissant l'impression que le voyage à Abu Dhabi n'était que la pointe de l'iceberg » (*Le Temps*, Lugon Zugravu, 2022). Même si ce genre de commentaires journalistiques est rare, il témoigne d'une certaine condamnation de la production intensive d'articles. Conséquemment, le rapport des journalistes aux faits a, pour certains, été de temps en temps brouillé. Il est en ce sens étonnant d'établir qu'une remise en question du caractère véridique du travail journalistique provient de certains journalistes et non de politiques.

La polémique n'a donc pas fait émerger énormément de reproches visant les journalistes et leurs pratiques. Nous avons tout de même remarqué que ces réprobations s'articulaient avec une certaine vision du journalisme et, ce qui est plus intéressant d'après nous, avec sa place dans la société et avec la relation établie entre le journalisme et la politique, entendue comme une autre institution nécessaire à la démocratie.

De manière générale, et en rapport avec ce qui vient d'être dit, la dimension réprobatrice montre que les journalistes et les politiques sont tenus de respecter les institutions (la leur et celle d'autres types d'acteur). Nous approfondissons cette réflexion dans la section consacrée à la dimension institutionnelle. Pour l'instant, gardons d'ores et déjà en tête la volonté apparente, tant des politiques que des journalistes, de conduire leurs pratiques non seulement au regard de leur institution, mais également de celle des autres, et ce dans un esprit assez collégial d'équilibre au sein de la République. Une volonté que nous relions au rôle de représentation des deux types d'acteur, qui doivent œuvrer pour le peuple au risque

de se voir reprocher une faute. En cela, nous estimons que la reconnaissance et le respect des rôles et des fonctions des deux institutions est primordiale et que la rivalité entre les acteurs n'est que peu marquée. La prochaine section revient particulièrement sur ce dernier élément.

#### 4. La dimension relationnelle

La section développée ci-dessous porte sur la relation entre les acteurs de la polémique. Nous choisissons de garder la structure initiale proposée par le modèle d'analyse, en commençant par montrer que la relation s'exerce notamment à partir d'échanges d'arguments et de contre-arguments, puis en se penchant sur les explicitations de la relation.

##### a. Échanges d'arguments et de contre-arguments

Pour des raisons pratiques, et devant le nombre imposant de discours croisés de journalistes et de politiques (portant par exemple sur le coût du voyage, les regrets de Pierre Maudet ou l'invocation de sa famille), nous avons dû limiter les échanges présentés dans cette sous-section. Notre choix s'est porté sur deux échanges d'arguments à la fois utiles à la compréhension de la polémique, de son déroulé, et de certains enjeux publics. Le premier se construit autour des positions des acteurs sur le soutien (politique) accordé ou non à Pierre Maudet. Le second concerne les points de vue des acteurs sur le risque d'influence, un élément central de la polémique.

##### i. *Du soutien dont bénéficie Pierre Maudet*

À lui seul, le soutien dont a ou aurait bénéficié Pierre Maudet tout au long de la polémique constitue un enjeu politique, mais aussi démocratique, en ce qu'il est lié au capital de confiance et à la légitimité du magistrat. Les journalistes et les politiques ont régulièrement pris position sur la capacité de Pierre Maudet à être soutenu par ses pairs, et donc à continuer d'endosser ses fonctions au sein du Conseil d'État.

Évolutif pendant la polémique, le soutien politique – ou son absence – a pris plusieurs formes, chaque fois reprises, analysées et débattues par les deux types d'acteur. Aux premiers jours des révélations, les politiques semblent soutenir Pierre Maudet, ce que les journalistes confirment en lui reconnaissant un « soutien clair », notamment des membres du Conseil d'État (*Le Temps*, Lugon Zugravu, 2018a). L'argument mobilisé par les politiques à ce moment, et relayé par les journalistes, repose sur la légitimité qui a été accordée à Pierre Maudet par les citoyens. Pourtant, révélations après révélations, les journalistes vont pointer un étiolement progressif de ce soutien politique, en mobilisant notamment les réprobations pointées dans la dimension précédente. À partir de septembre 2018, seul le PLR continue de



défendre Pierre Maudet. Alexandre de Senarclens, le président de la section genevoise du PLR, consolide ce soutien « attentif, sans concession, mais un soutien malgré tout » (RTS, 2018j) par un argument juridique : « la justice doit pouvoir avancer, Pierre Maudet être entendu et faire valoir son innocence » (Le Temps, Revello, 2018). Son soutien est donc conditionnel, mais révélateur de la place prépondérante de Pierre Maudet au sein du parti, qui ne l'exclura qu'en juillet 2020, plus de deux ans après les premières révélations (Le Courrier, Kuhn, 2020).

Terminons par souligner que Pierre Maudet mobilise l'absence de soutien dont il souffrirait pour montrer qu'elle n'est qu'apparente, ou plutôt qu'elle n'est que politique. En effet, alors qu'il se retrouve politiquement isolé, il utilise cet état pour affirmer qu'il est en réalité soutenu par le peuple genevois, autrement dit l'appui le plus important d'un point de vue démocratique. Voici l'extrait d'une interview, accordée à la RTS, qui en témoigne :

« Journaliste : Ce soir, vous êtes un homme seul, vous n'avez plus le soutien de votre parti, plus le soutien du Conseil d'État mais vous vous présentez à votre réélection. Pourquoi s'accrocher à ce point ?

Pierre Maudet : Vous savez, j'ai le sentiment d'être un homme isolé mais isolé dans le microcosme politique mais ce n'est pas encore le microcosme politique qui décide, c'est précisément ma réaction à la décision surprenante – pour ne pas dire davantage – du Conseil d'État d'hier, très choquante en réalité, de trahir la volonté populaire qui m'avait élu en 2018. Moi, je suis en contact avec la population, avec des entrepreneurs, avec des employés, des gens qui souffrent dans les contextes extraordinairement compliqués qu'on traverse aujourd'hui. » (RTS, 2020).

On le voit, le soutien constitue un élément central de l'argumentation politique et journalistique. Si sa présence est articulée avec la confiance et la légitimité, son absence peut être rapprochée d'une incapacité à mener des actions politiques. Surtout, il apparaît nécessaire à la collégialité, norme politique au fort pouvoir contraignant sur laquelle nous reviendrons amplement.

## *ii. Du risque d'influence*

Les conséquences potentielles du voyage de Pierre Maudet ont également provoqué des échanges d'arguments et de contre-arguments qui se cristallisent essentiellement autour d'un éventuel risque d'influence. Ce risque d'influence, réprouvé par les politiques et les journalistes (voir *supra*), et analysé à travers l'argumentation des acteurs, représente un angle pertinent de compréhension de la relation entre les journalistes et les politiques, mais aussi des enjeux liés à la faute qui entourent les pratiques politiques. La plupart des journalistes et

plusieurs politiques ont rapidement pointé un risque pour le canton, alors que d'autres (du parti de Pierre Maudet, mais pas uniquement) estiment au contraire qu'il est peu probable qu'un conseiller d'État puisse, d'une part, être influencé et, d'autre part, influencer seul une décision politique. Guy-Olivier Segond, un ancien conseiller d'État du PLR, soutient cette thèse en affirmant qu'« il existe très peu de cas dans lesquels un magistrat décide seul. La plupart des décisions importantes sont prises collégialement. » (*La Tribune de Genève*, Davaris, 2018). Interviewé par un journaliste de la RTS, Pierre Maudet tient également cette position :

« Journaliste : Est-ce que vous avez appuyé le dossier de Dnata pour qu'ils aient la concession ?

Pierre Maudet : En aucune façon. Et j'aurais été bien incapable de le faire dans la mesure où je n'intervenais pas dans l'attribution de cette concession. Il s'agit d'une procédure d'attribution qui est strictement encadrée par l'office national de l'Aviation civile. » (RTS, 2018f).

D'autres acteurs, politiques et journalistiques, estiment au contraire que la situation et l'attitude de Pierre Maudet, étant donné les acteurs rencontrés lors du voyage, font « planer le doute », comme le souligne François Bärtschi, du Mouvement citoyen genevois (*La Tribune de Genève*, Roselli, 2018b). Jean Batou, député Ensemble à gauche, va dans le même sens, estimant que la « volonté de rencontrer un officiel suisse, genevois » traduit peut-être le désir d'« arranger quelque chose » (RTS, 2018e).

Les arguments échangés reposent, selon nous, sur deux prémisses différentes. Pour les uns, Pierre Maudet, en tant que conseiller d'État, endosse la fonction qui est la sienne et ne veut, ni ne peut, intervenir et influencer seul des décisions politiques. Pour les autres, la nature du voyage et le discours de Pierre Maudet jettent un doute, que des arguments institutionnels ne peuvent effacer. Les journalistes exploitent principalement sur la seconde prémisse. Il est donc possible d'associer ces échanges d'arguments à une conception de la relation entre les deux types d'acteur. En effet, d'un côté, Pierre Maudet incarne l'institution politique, avec ses codes et ses contraintes, et, de l'autre, les journalistes confrontent ces normes, notamment à des faits.

Concluons l'analyse des échanges d'arguments et de contre-arguments par un constat : ces échanges s'amenuisent dès lors que les politiques et les journalistes s'accordent sur la culpabilité politique de Pierre Maudet. Ce mécanisme s'observe d'ailleurs assez rapidement,

bien avant le premier procès. Isolé politiquement, le magistrat doit s'adresser directement à la population genevoise à travers des canaux non institutionnels, un point sur lequel nous aurons l'occasion de revenir. En cela, la relation entre journalistes et politiques fait écho au principe politique de collégialité, au sens où les acteurs publics semblent agir de concert non seulement pour trouver une position commune, mais également pour faire disparaître les tensions initiales.

#### b. Expliciter la relation

La seconde composante de la dimension relationnelle concerne la manière dont les journalistes et les politiques définissent leur relation, ses enjeux, les tensions qu'elle renferme, mais aussi les moments d'entente et d'interdépendance qu'elle comporte. L'objectif est à la fois de faire ressortir ces aspects, mais aussi de les mobiliser en tant qu'outils d'analyse de certaines articulations de la démocratie dans le canton de Genève. Pour ce faire, nous explorons trois types de références relationnelles : l'interdépendance des acteurs, le respect des rôles et la complicité.

##### i. L'interdépendance des politiques et des journalistes du canton

L'interdépendance entre les journalistes et les politiques se laisse entr'apercevoir assez tôt dans la polémique et fait écho à la littérature *ad hoc* (voir l'état de l'art) : les journalistes ont besoin de la parole politique pour construire leurs productions et les discours politiques doivent passer par les médias, et donc par les journalistes, pour atteindre la population.

Commençons par les journalistes, qui ont un besoin impérieux d'informations, faute de quoi l'exercice de leur profession n'est pas possible, ou du moins compromis. Une telle difficulté s'observe dès septembre 2018, lorsque Pierre Maudet décide de restreindre sa parole aux journalistes en adoptant une stratégie de silence. De nombreux articles commentent ce silence, à la manière du *Courrier* : « sollicité par plusieurs journalistes couvrant la session du Grand Conseil, Pierre Maudet a refusé tout commentaire » (*Le Courrier*, Armanios, 2018a). Les journalistes ont même tendance à généraliser cette stratégie à tout le parti de Pierre Maudet, pour lequel « le mot d'ordre, c'est « No comment » » (*RTS*, 2018i). Lors du procès, en 2021, la nécessité d'obtenir des informations a également été manifeste. *Le Courrier* souligne, par exemple, qu'« on pouvait le constater à la horde de photographes et de journalistes venus accueillir les accusés ce lundi matin devant le Tribunal de police de

Genève: le canton du bout du lac a vécu l'ouverture du procès de l'année » (*Le Courrier*, Musadak, 2021). Durant le procès, ce besoin est pourtant insatisfait, alors que « Pierre Maudet n'a pas dit un mot aux journalistes en arrivant ce matin au tribunal » (*RTS*, 2021b). Les journalistes doivent dès lors se contenter du discours des avocats de Pierre Maudet, que nous n'abordons pas ici devant sa singularité par rapport au discours politique. Tandis que la stratégie du mutisme gagne une partie de la classe politique, les journalistes, qui doivent absolument produire des contenus, s'adressent plus volontiers à d'autres sources politiques, notamment à des membres de l'opposition. Ce choix journalistique, compréhensible, met quelque peu au défi la représentativité et l'équilibre des sources et des contenus. Cependant, il apparaît que la nécessité de produire un contenu sur une telle affaire prime sur cet équilibre.

Si les journalistes dépendent des informations émanant des politiques, ces derniers se trouvent également dans une situation de dépendance. Nous l'avons expliqué, Pierre Maudet garde souvent le silence et, indirectement, entrave l'activité journalistique. Pourtant, au début de la polémique, il repose principalement sur les journalistes pour atteindre les Genevois et Genevoises. Ainsi, lorsqu'il reconnaît, début septembre 2018 après l'annonce de la volonté du Ministère public de le poursuivre, avoir « caché une partie de la vérité » (*Léman bleu*, 2018b), il le fait dans un média tout à fait classique, *Léman bleu*. Pierre Maudet explique ce choix de s'exprimer : « C'est le temps de parler aux Genevois et aux Genevoises, donc de vous rejoindre sur *Léman bleu*, la télévision des Genevois et Genevoises » (*Léman bleu*, 2018b). Autrement dit, Pierre Maudet confère aux médias et aux journalistes la capacité d'atteindre le peuple, de lui fournir des informations capitales. Pour pouvoir être entendus, ses aveux doivent dès lors passer par les journalistes. Une autre illustration se trouve tout au début de la polémique lorsqu'il a choisi d'expliquer, à trois quotidiens genevois, qu'il avait été « sans doute imprudent » (*La Tribune de Genève*, Roselli, 2018d). De plus, devant son aptitude à jouer le jeu médiatique et à organiser un « véritable coup de poker médiatique » (*La Tribune de Genève*, Budry, 2018), les journalistes qualifient souvent l'intéressé de « grand communicateur », disposant d'un certain « talent avec les médias » (*Léman bleu*, 2018b).

Achevons ce point de l'analyse en soulignant que l'interdépendance qui relie les deux types d'acteur s'organise en en prenant en compte un troisième : le peuple. En effet, les explicitations de la relation intègrent très souvent ce tiers vers qui sont dirigés les pratiques respectives des acteurs publics.

## ii. Du respect des rôles, des objectifs et des moyens

Nous avons donc montré que, lors de la polémique, les journalistes et les politiques ont laissé apparaître l'interdépendance de leur relation. Pour autant, leurs rôles, ainsi que leurs objectifs et les moyens mis en œuvre pour les atteindre, diffèrent. Dans une interview donnée à *La Tribune de Genève*, Alexandre de Senarclens, président du PLR genevois, rend clairement compte de la volonté de séparer les rôles et les fonctions :

« « Mon avis est que, sur ce dossier, il y a un besoin de sérénité. Actuellement, tout le monde dit ce qui lui passe par la tête. Il faut plutôt faire baisser la tension et éviter le tribunal médiatique. Chacun doit rester à sa place, dans sa fonction et dans son rôle, que ce soient le Grand Conseil, le Conseil d'État, la presse et, bien entendu, la justice. » » (*La Tribune de Genève*, Budry, 2018a).

Les journalistes se montrent du même avis, comme Pascal Décaillet, de *Léman bleu*, qui explique à Pierre Maudet lors d'une interview qu'il n'est « pas juriste ni moraliste mais ce qui nous passionne tous les deux, chacun dans notre fonction, c'est la politique » (*Léman bleu*, 2018b). Ces disparités fonctionnelles se sont fait ressentir dans la notion de temps, régulièrement mobilisée par les politiques, qui distinguent le temps politique d'autres temps, en particulier du temps médiatique. Au cours de l'interview que nous venons de citer, sur *Léman bleu*, Pierre Maudet s'exprime en ce sens : « On nous a reproché, par exemple, d'avoir attendu pour parler. Mais un gouvernement, s'agissant de faits qui me sont reprochés qui remontent à trois ans, doit pouvoir s'autoriser 6 jours de réflexion. » (*Léman bleu*, 2018b). Invité par la *RTS*, Antonio Hodgers, président du Conseil d'État en remplacement de Pierre Maudet et membre du parti Les Verts, abonde dans ce sens :

« Un gouvernement doit prendre le temps de faire mûrir ses décisions. Il y a des actes juridiques de rédigés et, par conséquent, au-delà de l'aspect formel, il fallait aller au-delà de l'émotion que, finalement, cet aveu a provoquée, à l'égard de ses collègues, d'une part, et d'autre part, dans la soirée, à la population. » (*RTS*, 2018k).

Les politiques doivent donc justifier le fait de prendre du temps, ce qui ne s'accorde pas avec la pratique journalistique. Différentes, les temporalités des politiques et des journalistes s'ancrent, par ailleurs, dans une volonté commune d'action pour les citoyens. En cela, la tension sous-jacente entre les acteurs ne masque pas une certaine reconnaissance de l'inégalité de leur rythme institutionnel.

### iii. *Une complicité ancrée*

Le dernier point de cette sous-section fait état de l'étroitesse des rapports entre journalistes et politiques, qui reflètent une certaine complicité. Pour autant, il est essentiel de souligner qu'il ne s'agit pas de souscrire à l'hypothèse d'une complicité inconditionnelle ou d'une collusion entre les acteurs, mais simplement de mettre en évidence une relation très étroite, qui sous-tend des relations apaisées. Pascal Décaillet, s'adressant à Pierre Maudet en exposant la solitude politique du magistrat, s'exprime ainsi, une citation déjà mobilisée plus haut : « Je ne vous ai jamais parlé autrement que franchement depuis 20 ans que je vous connais et que j'ai plaisir à vous interviewer en radio au Forum et puis à *Léman bleu* à Genève à chaud depuis 13 ans » (*Léman bleu*, 2018b). Ce genre d'exemple est récurrent et témoigne d'une réelle complicité entre les acteurs, sans pour autant présager de collusion.

La bonne entente s'exprime également dans l'association entre acteurs, et notamment dans la manière d'échanger à propos de la polémique. Nicolas Walder, du parti Les Verts, réagissant à une nouvelle réorganisation du Conseil d'État, estime qu'« aujourd'hui, avec la lettre du Ministère public, le communiqué de presse, c'est clair qu'on se rend compte que d'autres que nous, les médias, trouvaient cette version pas crédible » (*Léman bleu*, 2018c). Par cette affirmation, il intègre les journalistes au processus d'échanges publics qui se créent autour de la polémique. Autrement dit, les politiques reconnaissent aux journalistes leur droit à participer au débat. Cette reconnaissance est fréquente et exprime, selon nous, une association régulière entre les acteurs.

Interdépendance, respect des rôles et complicité forment l'esquisse de la relation qu'entretiennent les journalistes et les politiques dans le canton de Genève. Les acteurs articulent principalement leur relation à partir de ces trois composantes, et leur mise en parallèle dessine une dynamique relationnelle nécessaire à la démocratie du canton.

En guise de conclusion à cette section, nous avançons que les échanges politico-médiatiques dans le canton de Genève s'articulent autour de la collégialité. Voici notre analyse : si les reproches entre acteurs existent, leur moteur principal réside dans un respect mutuel et institutionnel. En cela, les articulations de l'exercice de la démocratie ne semblent pas fortement diverger entre les types d'acteur. Il apparaît en effet que la représentation politique des citoyens et la mise en publicité de leur voix par les journalistes s'effectuent en

grande partie grâce à une relation basée sur cette collégialité qui respecte chacun des rôles institutionnels. La partie analytique consacrée aux références à un tiers, dans la prochaine section, détaille cet aspect. Pour autant, l'analyse de la polémique à travers la dimension relationnelle pointe déjà ce que nous qualifions de lien triptyque et démocratique entre les journalistes, les politiques et les citoyens.

## 5. La dimension publique

À travers la littérature scientifique, nous avons expliqué que les discussions et débats qui suivent et construisent une polémique s'effectuent de manière publique. Étudier la façon dont les acteurs inscrivent publiquement leur discours et explicitent ce caractère public rend accessibles certaines articulations de l'exercice démocratique. Pour ce faire, la présente section repose sur les trois points d'attention proposés dans le modèle d'analyse : le rapport des acteurs à la société, les références à un tiers et les références à l'espace public.

### a. Le rapport des acteurs à la société

Le rapport des acteurs politiques et journalistiques avec la société se caractérise, dans le canton de Genève, par la proximité. La distance sociale entre les politiques, mais également les journalistes, d'un côté, et le peuple, de l'autre, semble en effet assez réduite. Ainsi, Pierre Maudet souligne ce lien avec le peuple de la manière suivante :

« Vous savez, depuis que j'ai pris la fonction de président de Conseil d'État, avec mes six collègues, je dois me concentrer – et je le fais non seulement parce que c'est institutionnellement juste mais parce que je suis au contact avec les Genevois et les Genevoises et je vois, leurs préoccupations, c'est ça – sur le quotidien des Genevois, trouver des réponses au début de la législature qui vont nous guider pour les 5 ans à venir. » (*Léman bleu*, 2018a).

En aucun cas, les discours journalistiques n'ont tenté de nier la proximité de Pierre Maudet, et d'autres acteurs politiques, avec la population. Au contraire, le magistrat est présenté comme quelqu'un de proche du peuple qui a été élu « dès le premier tour » (*La Tribune de Genève*, Moulin, 2018). Pierre Maudet, et les politiques de manière générale, s'adressent aux citoyens sans en être apparemment déconnectés. Un indice indirect, mais pour le moins limpide, de ce constat réside dans l'absence de l'occurrence « élite » dans le corpus. En cela, nous n'avons pas décelé de séparation entre des « élites » et le « peuple ». Ailleurs, comme en France, ce genre d'évocation représente généralement la trace d'une fracture entre les citoyens et les acteurs publics institutionnels. Le corpus ne contient donc pas de telles références, ce qui ne préfigure pas l'inexistence, de manière effective, d'une rupture entre les acteurs institutionnels et le peuple, mais nous ne l'avons pas décelée dans les discours. Contentons-nous dès lors de souligner que, si elle existe, elle n'est pas érigée en enjeu démocratique, ni en outil discursif par les acteurs. Au-delà de ce constat, nous soutenons qu'une telle absence dans le discours des deux types d'acteur constitue un bon argument pour



soutenir que les politiques et les journalistes ne sont probablement pas très éloignés de la population du canton.

Nous associons les journalistes à cette proximité car plusieurs éléments du corpus vont dans ce sens. Pierre Maudet, par exemple, souligne lui-même le lien de proximité qu'ils entretiennent avec les « Genevois et Genevoises » (*Léman bleu*, 2018b). Le rapport des acteurs politiques et journalistiques à la société paraît dès lors assez distinct de celui dépeint dans la polémique précédente. Relevons, pour conclure, un détail qui se trouve indirectement dans le corpus d'analyse mais qui conforte l'impression de proximité. Les acteurs politiques revendiquent souvent, sur Twitter notamment, l'exercice d'un métier autre que celui d'homme ou de femme politique. Par exemple, Serge Dal Busco, conseiller d'État du canton de Genève, est également ingénieur (*Twitter*, Dal Busco, s. d.), Claude Béglé, conseiller national, se présente comme, entre autres, « Président SymbioSwiss, ex-Président La Poste, Exec vice-prés DHL, DPD, TNT, Ph.Morris, Nestlé, CICR, DDC » (*Twitter*, Béglé, s. d.), etc.

Concluons cette sous-section par insister sur un élément. Le fait que nous n'ayons pas repéré de discours qui établissent une déconnexion des acteurs publics vis-à-vis des citoyens sonne comme un indice d'un lien singulier entre peuple et institution qui se distingue de celui retrouvé en France. Ce constat se renforce dans la sous-section suivante qui interroge la place du tiers dans la critique publique, mais aussi, voire surtout, dans la démocratie du canton.

#### b. Les références à un tiers

Le tiers, à qui s'adressent principalement les discours politiques et journalistiques, constitue un acteur *a priori* passif, mais essentiel de la critique publique. Plutôt que de déclinier les formes que peut prendre ce tiers dans les discours des acteurs (Genevois et Genevoises, citoyens et citoyennes, peuple, etc.), nous allons voir en quoi il renvoie à des enjeux d'exercice et de représentation démocratiques. Du corpus, nous avons fait remonter deux constats : le peuple est constitué en acteur politique et considéré comme un juge citoyen.

##### i. Le peuple, un acteur public et politique

Les citoyens du canton de Genève, par le droit de vote et d'éligibilité, mais aussi de votation, exercent une influence notable sur l'espace public, en particulier sur sa composante politique. Si le constat vaut pour bon nombre de pays démocratiques, il est d'autant plus vrai

en Suisse en ce que la participation citoyenne y est très importante. La référence aux élections y est par exemple récurrente : les politiques assoient la légitimité de leur action à partir du fait même qu'ils sont élus. Ainsi, Bertrand Buchs, député du Parti démocrate-chrétien au Grand Conseil de Genève, affirme qu'« il faut laisser le Conseil d'État élu travailler » (*Le Matin*, Boissonas, 2018). Pierre Maudet, de son côté, entretient de manière discursive son lien de proximité avec le peuple en affirmant avoir « réussi une belle élection », ce qui signifie, d'après lui, que « la population [l]'a confirmé dans [s]on action » (*Le Temps*, Haeberli, 2018a). De plus, les politiques reconnaissent au peuple la capacité de peser sur la politique, voire de la modifier à travers les élections. C'est ce qu'estime Thomas Wenger, chef du groupe socialiste au Grand Conseil, qui affirme que « les Genevois-e-s ont rééquilibré les forces au sein du Conseil d'État en élisant un second socialiste » (*La Tribune de Genève*, 2018). Les journalistes donnent également au peuple la prérogative de choisir les élus, et donc de peser sur le débat public, en insistant sur l'élection comme outil de sélection des politiques, mais aussi comme aliénateur de légitimité. Prenons l'exemple de Pierre Maudet que les Genevois « ont élu au premier tour au Conseil d'État » (*Le Matin*, Muhieddine, 2018), une articulation entre l'élu et le peuple qui attribue au premier une légitimité reconnue.

Pour autant, la légitimité accordée aux politiques par les électeurs genevois n'est pas immuable et il convient, en tant qu'acteur politique, de satisfaire les attentes citoyennes tout au long de leur mandat, au risque de perdre cette légitimité. Cette observation est, une fois encore, applicable à d'autres démocraties. Le canton de Genève se distingue pourtant d'autres pays et territoires, car le peuple semble connaître une certaine intégration à la décision politique. En effet, Pierre Vanek, député au Grand Conseil du canton de Genève et membre du parti SolidaritéS, exprime sur *Léman bleu* l'inclusion du peuple à la vie politique :

« S'il y a une volonté populaire et civique, un sursaut civique relativement unanime en disant « M. Maudet, vous devez partir », je crois qu'il aura la décence de le faire, je crois pas qu'il va se cacher derrière son petit doigt institutionnel. Nous avons, collectivement – et j'englobe tout le monde là-dedans – les moyens de lui demander de partir. » (*Léman bleu*, 2018c).

Dans le canton, l'exercice démocratique des journalistes et des politiques s'effectue donc avec l'appui du peuple, qui peut donner et retirer de la légitimité, certes, mais qui participe également au processus politique. Bien sûr, il s'agit ici d'articulations, voire de représentations, et nous ne doutons pas que la capacité décisionnelle des Genevois et

Genevoises n'est pas aussi prégnante et effective que certains politiques le laissent entendre. Pour autant, nous gageons que cette intégration discursive ne peut être que l'indice sérieux d'une association du peuple à la chose publique. Un autre exemple de l'influence des citoyens est d'ailleurs abordé au point suivant, qui analyse la manière dont ils sont constitués en juges publics.

## *ii. Des citoyens-juges*

En tant que discussion publique durant laquelle les acteurs qui prennent part aux débats invitent un tiers à trancher et à désigner un vainqueur, une polémique demande à certaines personnes d'endosser un rôle temporaire de juge. Cette forme de contribution s'observe souvent dans le canton de Genève au sein duquel, nous le savons désormais, le peuple est fortement associé à la vie politique. En effet, de manière régulière et continue, les citoyens de Genève sont invités à juger politiquement (et socialement) une série de pratiques politiques, notamment celles qui sont articulées par les journalistes et les politiques avec la faute. En tant qu'acteur démocratique, le peuple représente l'arbitre légitime des discussions politiques dont la sentence est la plus importante publiquement. Sa sentence semble au moins aussi forte, politiquement, que les tribunaux, comme l'avance Pierre Maudet lorsqu'il s'est vu retirer son département et alors que la date de son procès est imminente :

« Je dérange, on me met de côté, j'ai été dépouillé de mes prérogatives. Je ne veux pas me lancer dans une bataille judiciaire. Ce n'est pas aux tribunaux de trancher. Seul le peuple peut décider. Je demande au peuple de me renouveler sa confiance. » (*Le Courrier*, Pasteur, 2020).

Cet appel aux citoyens en tant que juges démocratiques n'est pas exclusivement lancé par Pierre Maudet. Anne Emery-Torracinta, conseillère d'État sortante et membre du Parti socialiste, témoigne de ce phénomène à partir de sa propre histoire. Arrivée en cinquième position au premier tour des élections pour le Conseil d'État, après avoir participé à « une campagne faite d'attaques en série », elle s'exprime à la RTS en ces mots :

« Après des questions de journalistes du style "Allez-vous démissionner ? Allez-vous renoncer à vous présenter ? Est-ce que vous y croyez encore ?". Ben je crois que les citoyennes et les citoyens n'ont pas été dupes, ils ont jugé sur le bilan. » (RTS, 2018a).

Les journalistes reconnaissent cette habilitation populaire à juger les pratiques politiques et à accorder aux hommes et femmes politiques la confiance et la légitimité publiques. À

travers son jugement, le peuple exerce donc lui aussi un rôle démocratique, au même titre que les politiques et les journalistes. *La Tribune de Genève* s'en fait l'écho :

« Et parce qu'un jugement ne doit pas déterminer un choix électoral. Que Pierre Maudet soit acquitté ou non, le peuple devra se prononcer sur une question bien plus large: compte tenu de ce que l'on sait des huit candidates et candidats, en qui avons-nous confiance pour renforcer le Conseil d'État et sortir Genève de la crise? Chacune et chacun devra se poser cette question avant de voter. Si le procès peut jouer un rôle dans l'appréciation finale, il ne doit pas la dicter. En démocratie, il n'y a qu'un seul juge: le peuple. » (*La Tribune de Genève*, Julliard, 2021a).

Les citoyens sont donc régulièrement cités et mobilisés dans le débat public grâce à leur faculté de juger. Le peuple constitue un acteur politique de premier plan, ce qui invite à le prendre en compte pour comprendre l'état du débat et de l'espace publics du canton, ce que nous entreprenons dans la sous-section suivante.

### c. Les références à l'espace public

Sans proposer une définition nette de l'espace public genevois, le développement qui suit rend compte des articulations de cet espace, en insistant sur les enjeux démocratiques qu'une telle opération discursive sous-tend. Avant de proposer la structure de cette section, notons d'emblée que l'analyse du corpus a rapidement mis au jour un élément qui n'est pas sans intérêt pour la recherche : les références à l'espace public sont portées par l'association entre espace public et la politique. Nous commençons donc par développer cet aspect avant de mettre en lumière la place de choix qu'occupent également les journalistes et le peuple au sein d'un espace très politique.

#### i. La prépondérance de l'espace public politique

Le canton de Genève, qui invite ses citoyens et citoyennes à participer activement à la vie politique, se caractérise en toute logique par un espace public au sein duquel la politique tient un rôle prédominant. Pour être précis, lorsqu'un métadiscours définit, circonscrit ou caractérise un espace d'échanges publics, il renvoie presque essentiellement à la politique, à laquelle sont intégrés d'autres acteurs que les professionnels de cette activité. Deux articulations principales, que d'aucuns opposent généralement volontiers, ont été repérées : les tensions et la nécessité d'un espace public politique serein.

Si le consensus<sup>48</sup> et le dialogue tiennent une place de choix à Genève, ils ne dédouanent pas le canton de son lot de tensions et de conflits discursifs, qui peuvent mener à des phases de « turbulences politiques » (*Le Temps*, Mansour, 2018b). Alexandre de Senarclens, président du PLR genevois en 2018, réagissant au début de la polémique sur les attaques subies par Pierre Maudet, estime ainsi que « la politique est violente » (*La Tribune de Genève*, Budry, 2018a). Il semble en effet que l'espace politique genevois comporte des « attaques politiciennes », pour reprendre les mots de Pierre Maudet (*Léman bleu*, 2018a), ce qui nuance certainement l'image collégiale associée au canton. Les journalistes confirment cet état de tensions régulières, accentuées par la polémique, comme le souligne une journaliste de la RTS :

« Alors, cette affaire, elle l'affaiblit mais elle pèse aussi sur le début de cette nouvelle législature. Après une campagne agitée où les attaques ont fusé contre les ministres sortants, Genève aspirait à un peu de sérénité pour empoigner les nouveaux défis de cette législature. On n'y est peut-être pas tout à fait. ». (*RTS*, 2018c).

Lorsque Pierre Maudet est dépossédé de son département, il évoque même une « exécution politique cousue de fil blanc » (*24 heures*, Bretton, 2020a), une impression que Natacha Buffet-Desfayes, députée PLR au Grand Conseil, confirme au *Temps* :

« Je n'en reviens pas, réagit Natacha Buffet-Desfayes, députée. À la conférence de presse du Conseil d'Etat, il y avait une forme d'acharnement, de règlement de comptes dans cette mise en scène à six contre un. J'ai trouvé la méthode violente et abusive. » (*Le Temps*, Lugon Zugravu, 2020).

La conflictualité présente au sein de l'espace public politique est donc bien réelle et se voit ranimée à chaque révélation et soubresaut liés à la polémique. Dans cette configuration, les références au besoin d'un espace public (politique) calme où règne la collégialité sont légion. L'espace public politique est donc articulé avec le calme, le conflit et, peut-être surtout, le besoin d'apaisement lorsque le second prend le pas sur le premier. *Le Temps*, par exemple, évoque en ces mots l'absence de sérénité du début de la nouvelle législature : « les mots consensus et apaisement faisaient leur réapparition dans le dictionnaire politique genevois » (*Le Temps*, Lugon Zugravu, 2018a). Bertrand Buchs, membre du Parti démocrate-chrétien, dresse le même constat : « On est en train de vouloir repartir de très bon pied sur une nouvelle

---

<sup>48</sup> Le consensus est souvent mobilisé dans la polémique et ne renvoie pas au même sens que celui que lui donnent les acteurs publics belges, comme le montre le dernier chapitre analytique de cette recherche.

législature, avec une nouvelle harmonie » (RTS, 2018d). L'idée que nous défendons est la suivante : si la collégialité comme principe représente le mode de fonctionnement de la politique suisse, y compris à Genève, il ne sous-tend pas pour autant un espace public politique harmonieux exempt de conflit. L'espace public se construit également autour de tensions mais qui doivent, pour le bien de la République, laisser la place, le plus possible, à la collégialité qui régit la politique. Pierre Maudet, au moment d'annoncer la formation du nouveau gouvernement, rend compte de cela : « La répartition reflète un souci de cohérence et d'équilibre correspondant aux résultats des élections du 15 avril [pour le Grand Conseil]. Elle traduit la volonté d'une vie politique apaisée et fédérée par le consensus. » (*Le Courrier*, 2018).

La collégialité apparaît, au fur et à mesure de l'analyse, comme une obligation, une manière d'investir – ou de construire – l'espace public politique à partir de l'institution politique genevoise (voir *infra*). En d'autres mots, les acteurs politiques, malgré les tensions et la conflictualité, se plient et/ou aspirent à un espace politique consensuel qui représente un mode de fonctionnement indispensable à la démocratie genevoise. *Le Courrier* témoigne de ce phénomène :

« Mais ce n'est pas ce ministre affaibli que le Conseil d'État élu a désigné mardi à la présidence du collège. Ses collègues ont offert ce poste hautement honorifique au brillant politicien, élu dès le premier tour le 15 avril. Alors que l'exécutif entend placer la législature qui s'ouvre sous le signe du consensus et de la cohésion, il n'a pas souhaité s'aliéner M. Maudet et son parti. » (*Le Courrier*, Armanios, 2018a).

Le Conseil d'État – et les membres des partis qui le composent – se voit, d'une certaine manière, contraint de désigner Pierre Maudet comme président, au nom de la collégialité et de la cohésion indispensables à la pratique politique en démocratie. Nous imaginons donc une triple articulation entre espace public politique, collégialité et respect de l'institution politique, et donc de la démocratie. D'autant que ce respect passe, en Suisse francophone, par une grande intégration des autres acteurs à la vie politique, comme nous le montrons ci-dessous.

## *ii. Politiques, journalistes, citoyens et espace public politique*

Ce point s'intéresse à une triple articulation de l'espace public avec les politiques, les journalistes et les citoyens. Autrement dit, nous soutenons que cet espace est politique,

journalistique et populaire, au sens où il intègre, et est constitué par, ces trois types d'acteur. En guise d'appui, prenons l'interview accordée au *Courrier* par le politologue Oscar Mazzoleni de l'Université de Lausanne, qui établit une triple association entre Pierre Maudet, son score électoral et sa « popularité médiatique » (*Le Courrier*, Pasteur, 2018). Échanges, discussions et débats publics se construisent et s'articulent à partir de ces trois types d'acteur qui forment l'espace public. Replongeons-nous dans le passage suivant, déjà cité, qui voit Pierre Maudet s'adresser aux Genevoises et aux Genevois pour leur annoncer qu'il a « caché une partie de la vérité » :

« Et puis le temps de la personne, du conseiller d'État qui est en cause, c'est le temps de parler aux Genevois et aux Genevoises, donc de vous rejoindre sur *Léman bleu*, la télévision des Genevois et Genevoises pour leur dire, finalement, ce qui m'anime toujours, leur dire de vive voix et leur dire que je publierai dans les minutes qui viennent une lettre ouverte qui leur est adressée ». (*Léman bleu*, 2018b).

L'ambition n'était pas ici d'interroger la participation réelle des citoyens et citoyennes au processus politique (votations, élections, etc.), mais bien de montrer que, dans les discours, les trois types d'acteur sont mobilisés et tendent à constituer et construire l'espace public (politique).

L'analyse de la dimension publique a mis au jour une publicité de la vie du canton très dépendante des acteurs qui participent à la démocratie. Nous estimons qu'elle permet en ce sens de comprendre les mécanismes publics mis en œuvre à Genève et d'esquisser un espace public dont le cœur, voire le moteur est politique. Nous avons également vu que la destinée de cet espace, si important pour la démocratie, n'est pas présidée uniquement par les professionnels de la politique : l'intégration d'autres acteurs, en particulier des journalistes et des citoyens, y est très forte. Il n'y a donc pas de réelle séparation – ou alors nettement moins marquée que dans d'autres pays et territoires – entre de potentiels espaces publics différents. Notons à ce sujet que les références aux réseaux sociaux numériques sont très peu nombreuses, à part Pierre Maudet qui les mobilise lorsqu'il décide de ne plus parler aux journalistes (*RTS*, 2021a). Ce constat témoigne d'une certaine solidité du trio formé par les politiques, les journalistes et les citoyens. Enfin, notons également que les conflits, que notre analyse ne vise certainement pas à gommer, s'observent entre acteurs, particulièrement entre politiques. L'espace public dans le canton de Genève est singulier, non pas grâce à son calme

en toutes circonstances, mais par le besoin impérieux de collégialité et d'harmonie exprimé par les acteurs. Cette injonction s'explique en grande partie par la volonté de gérer politiquement le territoire et de préserver les institutions démocratiques.



## 6. La dimension institutionnelle

La dernière dimension explore le fonctionnement des institutions politique et journalistique à travers trois sous-sections. Nous commençons par rendre compte des contraintes institutionnelles qui pèsent (ou non) sur les acteurs. L'objectif est de faire ressortir les particularités du fonctionnement institutionnel en faisant particulièrement attention aux articulations de l'exercice démocratique. Ensuite, nous montrons, comme pour les autres polémiques analysées, en quoi la complexité institutionnelle dans ce territoire s'exprime à travers les changements et la polycentricité. Enfin, la troisième sous-section se fait l'écho d'une caractéristique du modèle suisse : la volonté de préserver le système institutionnel (le singulier est employé à dessein).

### a. Les discours méta-institutionnels

À partir du modèle d'analyse, nous sondons les métadiscours qui portent sur les institutions et qui les articulent au moyen des strates présentées plus haut : les références aux pratiques, les références aux institutions et les références aux idéaux institutionnels. Rappelons que les trois strates se nourrissent mutuellement : c'est à partir des pratiques que l'on opère une (re)définition de l'institution et l'état d'exercice de cette dernière donne lieu, parfois, à des envies de changement, que portent les idéaux. Les trois strates se font dès lors écho, mais se distinguent malgré tout dans leur visée discursive. Il s'agit dès lors d'interroger les métadiscours institutionnels à partir de ces composantes, en commençant par la politique.

#### i. *Sur la politique*

L'institution politique, nous avons eu l'occasion de le souligner, occupe une place privilégiée dans le canton de Genève. En aucun cas il ne s'agit ici de lui donner la préséance envers les autres, certainement pas envers le journalisme, dont la recherche a mis en exergue l'importance dans la constitution et les articulations de l'espace public genevois. Simplement, nous lui reconnaissons une haute valeur métadiscursive, ce dont témoigne la quantité importante de ce type de discours qui l'ont pour objet dans le corpus. En cela, l'analyse que nous proposons, sur les pratiques, sur les institutions et sur les idéaux, s'empare des enjeux institutionnels marquants pour la politique genevoise, mais aussi pour la démocratie.

### *Les pratiques politiques*

Durant la polémique, les références aux pratiques politiques ont été chargées tant de positivité que de négativité. Dans la mesure où les principales réprobations qui s'appuient sur une référence à des pratiques (flou des explications, mensonges, faute, etc.) ont été développées dans la dimension *ad hoc*, nous allons nous concentrer sur deux références qui éclairent le fonctionnement de la politique en Suisse francophone : se soumettre à des contrôles et l'action collégiale.

Les métadiscours sur le contrôle de la politique, présents de manière équilibrée chez les politiques et chez les journalistes, décrivent un procédé dont le bien-fondé est reconnu par les acteurs. Pierre Maudet, par exemple, explique à maintes reprises qu'une partie de ses pratiques politiques consiste à se soumettre aux mécanismes de contrôle de son institution : « J'ai révélé à la commission ce qu'elle devait savoir et j'ai répondu aux questions » (RTS, 2018h). Les journalistes, dans leur ensemble, tiennent un discours très proche, au sens où ils décrivent régulièrement la manière dont Pierre Maudet se plie à certains contrôles, notamment en commission de Contrôle et de Gestion du Grand Conseil ou en se défendant devant le Ministère public (*Le Courrier*, Lecoultré, 2018a). Il ressort donc de l'analyse que le contrôle guide une partie des pratiques politiques et les mandataires s'y prêtent sans les remettre en question. Il semble qu'une telle acceptation n'est pas sans lien avec l'objectif largement partagé de préservation des institutions, ou, comme l'affirme Pierre Maudet, de maintenir la « ligne institutionnelle » (*Léman bleu*, 2018c). Il est par ailleurs intéressant de constater que, contrairement au cas français, les journalistes ne remettent pas en cause la probité de ces contrôles.

Les pratiques liées à la politique genevoise se caractérisent également par la collégialité. Il arrive souvent à Pierre Maudet de parler de ses pratiques politiques en « nous », en les associant aux « 6 autres membres » du Conseil d'État, notamment pour défendre une décision politique (*Léman bleu*, 2018b). La pratique même de gouverner doit, selon lui, s'effectuer de concert « avec les partis, avec le Grand Conseil » (*Léman bleu*, 2018b). Les autres politiques partagent cette vision, tel Antonio Hodgers qui, lorsqu'il présente les nouvelles mesures organisationnelles de redistribution de certaines prérogatives ministérielles, explique que : « Ces décisions ont été prises après des débats importants qui ont permis à chaque membre du Conseil de peser, de sous-peser les différentes options qui étaient sur la table, mais, *in fine*, ces options étaient prises à l'unanimité » (*Léman bleu*, 2018c). Les pratiques politiques sont

donc guidées par le principe de collégialité. Bien sûr, le fait de devoir discuter, négocier et trouver un accord n'est pas une pratique endémique à la Suisse ou au canton de Genève. Pour autant, sa centralité en politique, lui semble propre :

« Le Conseil d'État avait annoncé en début de législature vouloir avoir une législature consensuelle, que les décisions devaient être prises à l'unanimité. On imagine que pour ce genre de décision, ça a dû prendre du temps, c'est peut-être pour ça aussi qu'il y a eu autant de réunions. » (*Léman bleu*, 2018c).

À Genève, les pratiques politiques se font donc de concert, même si la conflictualité et les tensions nuanceraient une vision idéalisée, qui reposerait sur une entente parfaite entre les acteurs. Pour autant, ce point témoigne de mécanismes faisant de l'entente un mode de fonctionnement politique que nous relions à une certaine conception de la démocratie et de sa pratique.

### *Les discours métapolitiques*

Dans le corpus, les articulations qui dessinent les contours de ce qu'est **la** politique, en tant qu'institution, ont gravité autour de trois propriétés dictées par l'institution : l'incarnation de la fonction, le respect des règles et la responsabilité. Ces discours métapolitiques offrent une vue sur la manière dont l'institution s'inscrit dans la dynamique démocratique du canton.

La première de ces articulations se construit par l'incarnation de la fonction politique. Le principe est le suivant : un politique doit se plier aux règles qui incombent à la fonction qu'il incarne. C'est « la symbolique de la fonction », qu'évoque, par exemple, Bertrand Buchs, du Parti démocrate-chrétien (*Le Matin Dimanche*, Culet, 2018). De son côté, Nicolas Walder, membre du parti Les Verts, estime que « Pierre Maudet n'est en position ni de présider l'exécutif ni de diriger le Département de la sécurité », autrement dit qu'il n'est plus capable d'incarner sa fonction. Une telle incapacité se retrouve également dans les productions journalistiques qui estiment que Pierre Maudet n'est plus en position d'« assumer son mandat politique dans ces circonstances » (*Le Temps*, Mansour, 2018a). Dit autrement, les acteurs soutiennent que les politiques ne sont que les dépositaires d'une fonction institutionnelle qui les précède. De plus, pour bien saisir cette incarnation, il convient de la relier à la représentativité : la fonction politique se construit pour le peuple qui lui donne une assise démocratique. Par exemple, au sommet de sa popularité, après les élections en 2018, Pierre

Maudet incarne de manière *ad hoc* la fonction de président du Conseil d'État. La fonction politique est donc institutionnelle mais, avant tout, citoyenne.

Les métadiscours politiques ont également pris les règles institutionnelles pour objet, en présentant notamment leur caractère contraignant. L'analyse de la polémique a mis au jour deux types de règles : les règles légales, qui seraient relativement claires et précises, et les règles de l'éthique politique<sup>49</sup>, qui, malgré leur caractère central pour l'institution, possèderaient des contours moins nets et identifiables par les acteurs. Nous allons voir qu'il semble exister un processus récurrent de substitution des règles légales au profit de ces règles éthiques moins définies. Les premières ont rapidement été invoquées par les journalistes – et quelques politiques – pour mener leur « enquête ». Il est ainsi possible de lire dans *La Tribune de Genève*, qui se demande si l'accusation d'acceptation d'un avantage est fondée, l'explication suivante :

« L'article 322 decies du Code pénal précise qu'un avantage n'est pas indu s'il est autorisé par le règlement de service ou s'il est convenu par contrat. À la Confédération, un cadeau n'est pas indu si sa valeur avoisine les 100 francs. Un avantage peut également être accepté s'il est conforme aux usages sociaux. » (*La Tribune de Genève, Davaris*, 2018b).

Cette clarté contraste avec les règles liées à l'éthique politique auxquelles les acteurs font appel lorsque les règles légales ne suffisent pas à encadrer une pratique. Par exemple, les règles qui encadrent l'acceptation d'un avantage ne s'appliquent que dans le cadre public : « Ce cas met en lumière le risque, pour un conseiller d'État, d'accepter un cadeau dans le cadre, estimé, de sa sphère privée. En l'espèce, les règles ne semblent pas suffisamment claires. » (*La Tribune de Genève*, Roselli, 2018c). Les exemples de ce type peuvent être multipliés, les journalistes pointant régulièrement le flou qui entoure la manière de se comporter lorsque l'on fait de la politique et qu'il n'est pas possible de se raccrocher à des règles légales. Les politiques proposent un point de vue semblable et insistent sur l'incomplétude ou l'inadéquation des règles au regard d'une situation spécifique. Il est alors question de les modifier, par exemple pour mettre en place un mécanisme de destitution d'un membre du Conseil d'État, comme le proposent plusieurs personnes dont Nicolas Walder, du

---

<sup>49</sup> Nous parlerions plus volontiers de morale, voire de déontologie tant cette idée semble partagée par les professionnels de la politique, mais c'est le vocable « éthique » qui se trouve privilégié dans le corpus, ce qui s'explique peut-être par le fait que la polémique se construit principalement autour d'un acteur et de ses pratiques.

parti Les Verts : « On a un grand problème de constitution avec le fait qu'on ne peut pas démettre un conseiller d'État. Je suis maire de Carouge, le Conseil d'État peut me démettre de mes fonctions. » (*Léman bleu*, 2018c). Pour les deux types d'acteur, l'inadéquation partielle des règles n'enlève en rien à la faute sa gravité. Enfreindre une règle associée à « l'éthique politique » peut ainsi mener à une véritable crise politique : « Pierre Maudet, loin de la simple imprudence qu'il a concédée, a bien commis une véritable faute éthique, assaisonnée de demivérités, qui a déclenché une crise politique et ouvert la porte à la suspicion » (*Le Courrier*, Armanios, 2018a). On retrouve la position, déjà présente dans l'analyse précédente, selon laquelle le flou des règles politiques n'empêche pas leur respect.

Enfin, l'institution politique demande à ses acteurs une responsabilité indispensable à la légitimité populaire à laquelle ils peuvent, voire ils doivent, prétendre. Les politiques mesurent le poids symbolique de cette responsabilité, qu'ils articulent régulièrement. Par exemple, Pierre Maudet tient ces propos après avoir été désigné président du Conseil d'État, au début de la polémique : « Quand on a une responsabilité, elle s'accroît encore avec l'honneur que me font mes collègues, on a un surcroît de responsabilité » (*RTS*, 2018h). La responsabilité implique des pratiques en adéquation avec l'institution et pour sauvegarder la légitimité institutionnelle accordée par les citoyens. Être responsable consiste dès lors à assumer ses actions, quitte à se retirer de la politique, pour le bien des institutions et du peuple. Voici les propos de Thomas Wenger, chef du groupe socialiste au Grand Conseil :

« Pour réussir cette législature, le gouvernement doit prendre la mesure de la grave crise institutionnelle dans laquelle la mise en prévention de M. Maudet a placé nos institutions. Son premier défi sera de prendre ses responsabilités afin de restaurer la confiance. Les Genevois-e-s attendent des décisions et des solutions. Nous le leur devons. » (*La Tribune de Genève*, 2018).

Dans un sens proche que celui donné par Thomas Wenger, Jean Batou, député d'Ensemble à gauche au Grand Conseil, articule également la politique à la responsabilité collective : « Ceux qui s'opposeront à ce que toute la lumière soit faite sur cette affaire en porteront la responsabilité » (*Le Temps*, Revello, 2018a). Une telle mise en relation revient plusieurs fois et rappelle que l'exercice de la politique à Genève doit respecter la collégialité, qui va manifestement de pair avec le principe de responsabilité commune. L'analyse du corpus montre donc que l'institution politique contraint ses acteurs à être responsables pour le bien de l'institution, voire des institutions en général.

Nous pensons que ce point a permis de mettre en lumière les articulations de la politique en tant qu'institution contraignante, qui produit des règles et des normes que ses acteurs sont censés respecter. Une obligation qui n'est en rien évidente lorsque ces règles manquent de limpidité. Pour autant, malgré ce flou normatif de la politique, qui d'ailleurs existe ailleurs (en France, comme nous l'avons vu), la politique du canton de Genève se construit à partir de la collégialité comme principe fédérateur. En effet, au-delà du respect de certaines valeurs liées à l'éthique et/ou la déontologie politique (probité, rejet de tout avantage, transparence, etc.), il convient de faire preuve de collégialité, principe garant du fonctionnement démocratique de l'institution. L'éventuelle faute politique se situe dès lors tant dans le non-respect de valeurs, que dans l'éloignement de ce principe de collégialité.

### *Les idéaux politiques*

Décrire des pratiques et référer aux contraintes de l'institution politique, et en pointer les limites, entraînent parfois un désir de modification qui s'incarne dans des idéaux. À partir du corpus, nous en avons fait ressortir deux : le besoin d'un encadrement plus net de la politique et une institution fonctionnant dans un climat apaisé. Ces points prennent évidemment appui sur ce que nous avons épinglé en amont et, d'une certaine manière, indiquent ce qui pourrait être amélioré au sein de l'institution politique du canton.

Nous évoquons le manque de clarté de quelques règles institutionnelles de la politique ainsi que leur incomplétude dans le point précédent. En toute logique, des politiques, mais aussi des journalistes, estiment que l'institution politique devrait être caractérisée par des règles qui encadrent davantage leurs pratiques. Par exemple, Alberto Velasco, du parti socialiste, estime que les voyages des élus « devraient être mieux encadrés » (*La Tribune de Genève*, Roselli, 2018b). Marc Fuhrmann, député et président cantonal de l'Union des démocrates-chrétiens, souhaite qu'une « réglementation plus stricte concernant les voyages et les dons » soit mise en place pour les membres du Conseil d'État (*Le Temps*, Mansour, 2018a). Le PLR, parti de Pierre Maudet, apporte de la nuance à cette position. Son président genevois, Alexandre de Senarclens, estime que « légiférer n'est pas toujours la bonne réponse » (*Le Temps*, Mansour, 2018a), un commentaire à bien entendu mettre en perspective avec le fait que les pratiques jugées dévoyées durant la polémique sont attribuées à un des membres du parti. Parallèlement à cet idéal de normativité, des discours visant un

plus grand contrôle institutionnel se retrouvent dans le corpus. Prenons le seul exemple illustratif de Jean Batou, d'Ensemble à Gauche, qui, aux premières heures de la polémique, a formulé une question écrite urgente<sup>50</sup> visant à comprendre les sources du financement du voyage de Pierre Maudet. Le député souhaite qu'un magistrat soupçonné d'acceptation d'un avantage fasse automatiquement l'objet d'une « investigation du Parquet » (*La Tribune de Genève*, Roselli, 2018b).

L'autre idéal pertinent à exposer pour la recherche réside dans le climat institutionnel que d'aucuns, davantage les journalistes, aimeraient plus apaisé. Nous avons déjà abordé ce besoin, à travers la volonté des politiques de reposer sur un climat propice à la collégialité. Sur Twitter, David Haeberli, journaliste au *Temps*, s'en fait l'écho : « L'affaire #Maudet est en train de démontrer la difficulté de faire de la politique de manière apaisée dans le canton de #Genève » (*Twitter*, Haeberli, 2018e). L'idéal n'est souvent proposé qu'implicitement, mais la récurrence de ces appels constitue un faisceau d'indices allant dans le sens d'une telle demande. *La Tribune de Genève*, notamment, avance que la bonne gestion des dossiers politiques demande de la collégialité et de l'apaisement qui ne caractérisent pas toujours l'institution politique genevoise : « Il est temps que les relations entre le Grand Conseil et le Conseil d'État s'apaisent » (*La Tribune de Genève*, 2018).

Analysées en parallèle, les références aux trois strates des métadiscours qui portent sur l'institution politique mettent en lumière, une nouvelle fois, la collégialité. Au cœur du fonctionnement politique genevois, ce principe contraint en partie les acteurs de l'institution politique. Bien entendu, elle peut être contournée, et l'obligation de la suivre n'est pas toujours si flagrante, mais ne pas la respecter est contraire aux codes institutionnels. Nous terminons par faire état d'une observation en lien avec le point suivant : les discours métapolitiques sont bien plus nombreux que les discours métajournalistiques. Voici l'analyse que nous faisons de ce constat : à Genève, les citoyens, en ce compris les journalistes et même les politiques, possèdent un haut degré d'intégration à la politique, ce qui implique une prise de position forte sur cette institution et donc de nombreuses articulations la visant.

---

<sup>50</sup> Mécanisme qui permet à un député d'interpeller le Conseil d'État.

## ii. *Sur le journalisme*

Les discours métajournalistiques ont été moins souvent repérés dans le corpus. Particulièrement, l'absence de références solides à l'idéal journalistique invite à ne pas développer ce point dans la recherche. Pour autant, les métadiscours sur les pratiques et l'institution permettent d'apporter des éléments de réflexion tout à fait utiles à la compréhension de cette institution et du processus d'articulation qui la relie à la démocratie et à son exercice.

### *Les pratiques journalistiques*

Durant la polémique, les journalistes, et, dans une moindre mesure les politiques, ont mis en exergue un certain nombre de pratiques liées au journalisme. Nous proposons d'en développer deux, celles qui les articulent au processus de révélation et celles qui témoignent d'une capacité à exercer une pression (sur les politiques, notamment).

Comme il a été question dans le chapitre analytique précédent, les révélations font partie de l'activité journalistique – en tout cas, à partir d'une certaine représentation du journalisme et de son rôle. D'ailleurs, le premier article du corpus, publié par *La Tribune de Genève* et intitulé « L'intrigant voyage de Pierre Maudet à Abu Dhabi » (*La Tribune De Genève*, Roselli, 2018a), s'apparente à une pratique journalistique caractérisée par la révélation au sens où le journal révèle des informations au public. Les journalistes ont donc mobilisé ce terme et ses déclinaisons pour qualifier certaines de leurs pratiques. Le même journal, un jour après l'article précité, tient le discours suivant : « À la suite de nos révélations, hier, sur son intrigant voyage aux Émirats arabes unis en novembre 2015, Radio Lac a dévoilé une série de contradictions dans ses explications » (*La Tribune de Genève*, Roselli, 2018b). Les politiques valorisent également la révélation en l'articulant avec leurs propres pratiques, comme Carole Anne Kast, membre du Parti socialiste :

« Mais peu importe depuis quand, ça veut dire qu'on le demandait déjà, finalement, avant les aveux, avant le communiqué de presse du ministère public, parce que, pour nous, la suspicion suite aux révélations par la presse, elle était suffisante pour prendre ces mesures et elles devaient, par principe de précaution, diriger la décision du Conseil d'État. » (*Léman bleu*, 2018c).

Une autre pratique mobilisée dans les discours est la pression journalistique. Par exemple, *Le Matin* rappelle que c'est à travers la presse que le Conseil d'État et le Grand Conseil ont appris l'existence d'une procédure visant Pierre Maudet leur demandant de (ré)agir à la



polémique naissante (*Le Matin*, Faas, 2018). Il est inutile de multiplier dans ces lignes ce type de références mais prenons le temps d'analyser la position du *Temps* qui commente les mesures organisationnelles du Conseil d'État en septembre 2018 : « La communication du jour avait pour but d'éteindre l'incendie médiatique » (*Le Temps*, Haeberli, 2018c). Cette phrase, qui n'est pas isolée au sein du corpus, tend à accorder à la pression médiatique et journalistiques une forte capacité contraignante pour d'autres pratiques institutionnelles.

Concluons ce point par souligner derechef l'intrication des pratiques des acteurs. Les journalistes et les politiques les inscrivent dans leur institution respective, certes, mais ne peuvent faire abstraction des autres. Au niveau des pratiques journalistiques, un tel phénomène se traduit par l'influence du journalisme sur la politique (en faisant pression et en révélant des informations). Un constat sur les pratiques que viennent confirmer les discours méta-institutionnels présentés dans le point qui suit.

### *Les discours métajournalistiques*

L'analyse des discours métajournalistiques durant la polémique invite à dresser un double constat. Premièrement, ces discours tendent à ériger la pratique d'enquête journalistique – ou d'investigation – en valeur institutionnelle. En effet, nous allons voir que le journalisme se définit en grande partie par la nécessité de réaliser un travail constant d'enquête dont les conclusions sont rendues publiques. Secondement, le journalisme, si l'on en croit les discours des acteurs, n'est en aucun cas isolé, cantonné dans ses valeurs et ses pratiques. En ce sens, nous avons remarqué une propension discursive à articuler le journalisme à d'autres institutions, notamment la justice, mais aussi la politique. Il ne s'agit pas ici de nier l'importance de valeurs et de missions journalistiques comme l'indépendance ou le rôle de contre-pouvoir, mais d'insister sur un processus complexe d'intégration de cette institution à la vie institutionnelle genevoise et à la démocratie.

Commençons donc notre propos par souligner le parallèle régulièrement établi entre l'enquête du Ministère public (et, dans une moindre mesure, de la Commission de contrôle de gestion) et l'enquête journalistique. Ce rapprochement des deux institutions n'est pas propre à la Suisse, mais la singularité helvétique réside sans doute dans la reconnaissance politique du bien-fondé démocratique de l'enquête journalistique. Bertrand Buchs, président du Parti démocrate-chrétien, tient des propos assez édifiants :

« C'est à la presse et à la justice de faire son travail maintenant. Je crois qu'on a posé les questions, il a répondu, on a eu des interrogations, maintenant, les choses ont été posées sur la table et maintenant la suite lui appartient, elle appartient à la justice et elle appartient à la presse. » (RTS, 2018g).

Le journalisme se trouve donc associé au processus institutionnel d'enquête qui vise un acteur de la politique en la personne de Pierre Maudet. Durant la polémique, la contribution des journalistes à l'enquête judiciaire n'est en rien chargée de négativité. Au contraire, journalistes et politiques soulignent l'utilité d'une synergie des deux types d'enquête. Ainsi, il est par exemple rappelé par *Le Courrier* que le rapport du Ministère public sur le voyage de Pierre Maudet « se fondait essentiellement sur des informations transmises à la police par un journaliste » (*Le Courrier*, Pasteur, 2018a). Le journalisme contribue donc à enquêter sur les pratiques politiques sans que cela n'engendre de réprobation, au contraire. Prenons l'exemple de Mauro Poggia, conseiller d'État, qui reconnaît le bien-fondé de l'enquête journalistique, comme en témoigne cet extrait d'une interview sur *Léman bleu* en septembre 2018 :

« Journaliste : Vous pensez que, aujourd'hui, vous avez pris les mesures nécessaires pour que ça se stabilise, ça s'apaise, qu'il n'y aura plus de pression ?

Mauro Poggia : Seul l'avenir nous le dira, ce sont aussi les médias qui jouent un rôle indéniable et qu'il faut reconnaître comme légitime dans ce domaine. » (*Léman bleu*, 2018c).

En articulant l'enquête journalistique et la légitimité, Mauro Poggia précise deux choses : d'une part, il reconnaît au journalisme son implication dans le travail de la justice et, d'autre part, il rappelle que l'enjeu de légitimité est crucial. Le travail d'enquête rend compte de l'intégration du journalisme à d'autres institutions. Pour autant, pour que cette intégration soit légitime, elle doit s'asseoir démocratiquement et être reconnue par les citoyens. Il semble que cette assise citoyenne lui soit créditée en ce qu'elle est revendiquée par les journalistes et en aucun cas remise en question par les politiques. Alexis Favre, de la RTS, exprime dans *Le Temps* ce type d'ancrage qui justifie la fonction même du journalisme au sein de la société :

« Au moment où les futurologues de la chose médiatique chantent l'avènement du social et du réseau, le triomphe du capillaire et de l'horizontal, un homme politique pris la main dans le pot de confiture mise, pour se tirer d'affaire, sur un média pour ce qu'il représente, pour ce qu'il incarne dans notre univers mental. En faisant le choix stratégique de Léman Bleu, la chaîne des Genevois, Pierre Maudet nous rappelle que la fonction sociale de chacun de nos médias échappe aux médias eux-mêmes. Et donc, leur survivra. » (*Le Temps*, Favre, 2018).

L'extrait souligne la place institutionnelle du journalisme ainsi que sa légitimité populaire. Pour les deux types d'acteur, il semble que le journalisme ait pour objectif institutionnel non seulement de relier le peuple aux mandataires mais de participer aux institutions démocratiques comme la politique. En cela, l'analyse du corpus montre une nouvelle fois que le canton de Genève se caractérise par une valorisation de ses institutions, véritables moteurs démocratiques.

Nous avons fait le choix de décrire l'institution journalistique à partir de deux points d'ancrage, l'enquête et l'intégration institutionnelle. Nous jugeons que ce choix fait état de la façon dont les acteurs – politiques et journalistiques – articulent principalement cette institution. Il permet aussi de réfléchir plus largement à la place du journalisme dans la démocratie genevoise. En effet, la reconnaissance d'une légitimité à enquêter, notamment sur un homme politique, montre la prégnance du journalisme dans les institutions démocratiques du canton.

#### *b. Complexité institutionnelle à Genève*

Dans les prochaines lignes, nous partons de la complexité institutionnelle, dont certains indices ont été relevés dans la sous-section précédente, pour développer deux points d'attention du modèle d'analyse : les changements institutionnels et la polycentricité. L'objectif est de rendre compte de nuances apportées aux représentations des institutions, principalement en ce qui concerne les contraintes et l'homogénéité. En effet, si notre approche et les éléments du corpus mettent en avant la prégnance des institutions, il est essentiel, selon nous, de s'écarter d'une thèse qui ferait des institutions politique et journalistique des mécanismes surplombants et uniformes.

##### *i. Les changements institutionnels*

Le premier élément qui témoigne de cette complexité réside dans les changements (ou les tentatives de changement) qui visent les institutions. Trois sources éventuelles de changements ont été repérées durant la polémique et font échos aux indicateurs du modèle d'analyse. Il s'agit des individus, au sens d'un acteur propre à une institution, du peuple et des moments de crise, comme les polémiques.

Alors que les acteurs sont, en règle générale, contraints par leur institution, il leur arrive de la modifier, d'en changer les codes, ou de porter un discours allant dans ce sens. Nous avons remarqué ce procédé durant la polémique visant François de Rugy, qui avait lui-même initié certains changements institutionnels lorsqu'il était président de l'Assemblée nationale, notamment sur la transparence politique. En Suisse francophone, ce type de changement a également été observé. Prenons l'exemple de la relation entre le journalisme et la politique, et plus précisément entre les journalistes et Pierre Maudet. La personnalité du magistrat a suscité énormément de productions de la part des journalistes, beaucoup soulignant son « génie politique » (voir *supra*). Avant la polémique, il semble que les journalistes le présentaient sous un angle très positif et la relation entre les acteurs se caractérisait, semble-t-il, par une grande complicité. Or, comme le souligne le magazine *Bilan*, un travail journalistique individuel va modifier ce rapport, tout comme certaines pratiques journalistiques :

« La presse a longtemps renvoyé du Genevois, l'image d'un Intouchable. Le magistrat y avait sa cour, ses flatteurs, ses obligés. Tous les superlatifs ne suffisaient pas à qualifier son action. S'est-il laissé griser ? Seules quelques voix échappées de la caste, celles de Raphaël Leroy ou de Sophie Roselli, ont permis de déterrer des faits qu'il aurait bien voulu cacher. Sans préjuger de la suite, les révélations des enquêteurs éclairent d'un jour nouveau la personnalité de Pierre Maudet. » (*Bilan*, Jean, 2018).

Les deux journalistes en question ont donc, d'une certaine manière, provoqué un changement de certains codes relationnels liés à l'institution journalistique. Ce constat amène à concevoir le changement non pas uniquement comme une volonté de l'institution, mais comme un désir individuel de membres qui la composent.

Par ailleurs, les discours politiques et journalistiques ont reconnu au peuple la capacité de changer certains mécanismes institutionnels, ou du moins certaines pratiques politiques. En effet, nous avons expliqué que la collégialité, malgré les nuances que nous lui avons apportées, guide la politique du canton. Or, il apparaît que dans la législature qui précède la polémique, ce principe, pourtant au cœur de l'institution politique, était amoindri. *Le Temps* se saisit de cette situation pour la mettre en contraste avec celle qui résulte de l'après-élection, en mai 2018 : « Depuis le 15 avril, date où les Genevois ont décidé de rééquilibrer le parlement cantonal, les élus n'ont plus que les mots « consensus » et « compromis » à la bouche » (*Le Temps*, Haeberli, 2018a). Le journaliste du quotidien concède ici aux Genevois et

Genevoises la capacité de modifier sinon l'institution – nous ne disposons pas d'assez d'éléments pour l'affirmer – au moins les pratiques de ses acteurs à travers une modification des membres qui composent l'institution.

Enfin, le dernier moteur de changement possible dans le canton de Genève est la polémique elle-même. Ce moment de crise qui insuffle, presque dans l'instant présent, des désirs de changement institutionnel chez les politiques, notamment en réaction à une faute commise par l'un d'entre eux. Notons que nous ne mettons en exergue ici que les discours qui annoncent de potentiels changements, sans pour autant analyser si ces changements ont été opérés. Ainsi, lorsque débute la polémique, des hommes et des femmes politiques déposent des projets de loi pour modifier les règles institutionnelles. Le parti Ensemble à gauche, propose en ce sens deux projets de loi « qui visent à suspendre de ses fonctions un membre du gouvernement placé sous enquête. » (*Le Temps*, Lugon Zugravu, 2018c). De son côté, Pierre Vanek, du même parti, entend également modifier les règles pour que, lors de leur prestation de serment, « les conseillers d'État jurent qu'ils n'accepteront aucun don ou avantage en raison de leur fonction » (*La Tribune de Genève*, E.BY, 2018).

Rendre compte des changements ou des tentatives de changements apporte une réflexion principale sur les institutions politique et journalistique genevoises : le changement dans le canton de Genève est présent, certes, mais n'est pas associé à un souhait profond, que ce soit chez les politiques ou les journalistes (et ce malgré les éléments d'articulation d'idéaux politiques repérés plus haut). Nous n'avons pas pu faire émerger d'explication mais souhaitons faire part d'une intuition : les codes des institutions sont reconnus et partagés, y compris par des acteurs qui n'en font pas partie ; le désir de changement s'éclipse donc pour laisser la place à une volonté de respecter des règles institutionnelles déjà présentes. En d'autres mots, les journalistes et les politiques articulent peu les institutions avec la nécessité de changement, ou du moins, cette articulation n'est pas aussi visible qu'en France.

## *ii. La polycentricité*

La polycentricité constitue un autre témoin de la complexité institutionnelle. Pour rappel, ce mécanisme discursif renvoie aux multiples centres de légitimité des institutions. Deux éléments ont été repérés en ce sens : les partis politiques et les spécificités du canton de Genève par rapport aux autres cantons suisses.

Le premier élément de cette partie de l'analyse s'intéresse aux manières différentes de concevoir la politique, et donc d'en définir les contours institutionnels, selon le parti politique. Plusieurs traces de ces différences ont déjà été pointées dans ce chapitre et nous reprenons l'exemple des révélations liées au voyage de Pierre Maudet, qui a eu lieu tout au début de la polémique. Alors que les « élus de droite tente d'éteindre l'incendie », la plupart des politiques de gauche exigent des actions, notamment de la part du Conseil d'État (*Le Courrier*, Lecoultre, 2018b). Une telle position renvoie à la ligne politique des partis, qui témoigne de différences conceptuelles de la politique, pas nécessairement incompatibles, mais contrastées. Alors que le Conseil d'État décide de retirer à Pierre Maudet une partie de ses prérogatives en septembre 2018, la présidente du PLR suisse, Petra Gössi, explique, dans une déclaration sur Twitter :

« Tout d'abord, je suis déçue par le conseiller d'état Pierre Maudet. Plus précisément, je suis convaincue que toute personne à l'esprit libéral est toujours attachée à la vérité surtout si elle a une fonction d'exemplarité à travers sa fonction politique. Ces dernières années, nous avons investi beaucoup de travail et d'énergie pour montrer que nous sommes un parti populaire dans lequel nos élus défendent la Suisse et sa population et non leurs propres intérêts. » (*Twitter*, Gössi, 2018).

Chaque parti se représente et applique les codes liés à la politiques à partir de son étiquette politique : libérale, socialiste, écologiste, etc. Pourtant, tous ces acteurs revendiquent tout autant de faire de *la* politique, au sens institutionnel. Cette dernière se trouve donc parfois déclinée au regard d'une appartenance à telles valeurs propres à tels partis.

La seconde manifestation de la polycentricité réside dans la singularité du canton de Genève, régulièrement mise en avant par les journalistes et les politiques. La confédération helvétique attribuant de nombreuses compétences aux cantons, il est somme toute logique de retrouver cet aspect de polycentricité. Souvent, les acteurs ironisent sur le fait que la politique à Genève est exercée de manière singulière, comme le montre un éditorial de *La Tribune de Genève* : « Un conseiller d'État en exercice sur le banc des accusés, de surcroît en pleine campagne électorale... On ne s'étonnera pas, après cela, que nos compatriotes helvétiques trouvent les mœurs politiques du bout du lac légèrement exotiques. » (*La Tribune de Genève*, Julliard, 2021a). Les derniers mots attestent d'une culture politique différente à Genève, elle-même renvoyant potentiellement à des articulations différenciées de l'institution. Un exemple proche est donné par Yves Nidegger, conseiller national (c'est-à-dire

député fédéral) de l'Union démocratique du centre : « Ça fait longtemps que les Suisses nous regardent sans rien y comprendre et que je passe un quart-temps de mon activité de parlementaire à répondre aux questions perplexes de mes collègues sur la dernière genevoiserie » (RTS, 2021c). Si ces déclarations restent très vagues sur les spécificités concrètes du canton de Genève, certains journalistes proposent de mettre en avant un de ces traits. *Le Temps* évoque ainsi un « climat politique du bout du lac, plus volcanique que ses voisins » (*Le Temps*, Lugon Zugravu, 2022), sans que cela ne sous-tende véritablement des codes différents. Pour autant, il ressort du corpus un constat de spécificité du canton de Genève, au sein duquel les acteurs politiques répondraient à des codes différents.

La présente sous-section avait pour objectif de mettre en relief la complexité des institutions, dans leur conception et dans leur exercice. Une certaine liberté est accordée aux acteurs qui ne se contentent pas d'une application des normes, mais articulent l'institution. Cette dernière est diverse et peut se décliner en différents pôles normatifs. Les discours qui font état de cette complexité s'accompagnent aussi d'une volonté très marquée de préserver ces institutions au fonctionnement propre au canton de Genève, ce que nous voyons dans la dernière partie de cette section.

### c. La préservation des institutions

Le point développé ci-dessous vient quelque peu synthétiser ce qui a été vu précédemment en faisant de la préservation des institutions un véritable pilier de la démocratie genevoise. Commençons par asseoir notre propos sur une déclaration d'Alexandre de Senarclens qui, en évoquant « le Grand Conseil, le Conseil d'État, la justice et la presse » affirme que « nous avons des institutions solides pour gérer cette affaire, laissons-les travailler » (*La Tribune de Genève*, Budry, 2018a). Le président genevois du PLR réagissait au communiqué de presse du Ministère public mettant en cause Pierre Maudet, en insistant sur la capacité des institutions du canton à gérer les crises. Et il est vrai que, face à la polémique, et les tensions et réprobations qu'elle engendre, la plupart des acteurs politiques, et mêmes journalistiques, font appel à ce respect des institutions pour pouvoir surmonter ladite crise. Il s'agit, comme le soutient le vice-président du PLR, de « défendre les institutions » (RTS, 2018j).

Les membres du PLR, parti de Pierre Maudet, sont loin d'être les seuls à tenir un tel discours. Jean-Luc Forni, député du Centre au Grand Conseil, met en avant la nécessité de

préserver le travail institutionnel : « Le Grand Conseil va faire son travail, le Conseil d'État a pris une première série de mesures, ce qu'on attend du Conseil d'État c'est qu'il gouverne et qu'il gouverne de manière unie et forte » (*Léman bleu*, 2018c).

Le corpus donne le sentiment qu'une des plus grandes craintes partagées par les politiques, mais aussi les journalistes, réside dans le déséquilibre institutionnel qu'une crise pourrait provoquer, menaçant alors la République genevoise. Nous soutenons que les parties précédentes de cette section étayaient cette impression. En effet, que l'on fasse reposer la réflexion sur les intrications et intégrations institutionnelles, le respect de la fonction ou encore la volonté de respecter le travail de chaque acteur, il existe une volonté manifeste et partagée de préserver un mode de fonctionnement institutionnel. Essentiellement basé sur la collégialité et le dialogue (parfois difficile) entre les acteurs, ce dernier permet de distinguer en partie les institutions genevoises de celles d'un autre pays (voire d'un autre canton).

L'application de la dimension institutionnelle du modèle d'analyse permet donc de faire état des mécanismes non seulement institutionnels, mais aussi démocratiques de la République de Genève. Il est vrai que tant les journalistes que les politiques articulent les citoyens aux discours de soutien aux institutions : elles doivent être préservées pour que le système démocratique, qui est défini par le peuple, perdure.



## 7. Conclusion du chapitre : une démocratie collégiale

Une fois n'est pas coutume, citons dans ce chapitre analytique un texte législatif, celui de la constitution de la République et du canton de Genève qui, dans son article 105 consacré à la collégialité et la présidence, fait état des principes suivants :

« 1 Le Conseil d'État est une autorité collégiale.

2 Il nomme chaque année parmi ses membres sa présidente ou son président et sa vice-présidente ou son vice-président.

3 Ces mandats ne sont pas renouvelables l'année suivante. La présidente ou le président sortant n'est pas éligible à la vice-présidence l'année suivante. »  
(*Constitution de la République et canton de Genève*, 2021).

Inscrit dans la constitution, le principe de collégialité s'exprime fortement dans les discours politiques et journalistiques et nous tenions à en faire le point nodal de la conclusion de ce chapitre. L'expression de la collégialité et les articulations de la démocratie qu'elle implique apportent quelques éléments de réponses aux questions de recherche. Ainsi, la déclinaison des différentes dimensions a permis de répondre de manière transversale à la première question de recherche (« comment la composante métadiscursive de la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques s'exprime-t-elle lors d'une polémique ? »). Dans le canton de Genève, l'analyse expose des traits caractéristiques du fonctionnement journalistique et politique, tout comme des enjeux et défis auxquels font face ces acteurs publics. Par exemple, nous avons insisté sur une forte injonction à la défense des institutions ou encore sur la définition de la faute et la manière dont s'organisent les échanges au sein de l'espace public. L'analyse de la critique publique rend donc accessibles des articulations qui dessinent les contours du fonctionnement de la politique et du journalisme. Elle permet également d'explicitier leur relation, mais également le contexte propre au canton. Reprenons à présent la seconde question de recherche, « en quoi la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques sous-tend-elle certaines articulations de la démocratie, de son état et de son exercice ? ». Cette question va servir de balise menant à la compréhension de l'articulation de la démocratie dans ce territoire. Pour ce faire, nous abordons les points suivants : la collégialité comme fonctionnement de la politique, le respect des institutions et la légitimité populaire.

Dans le canton de Genève, nous l'avons vu, l'exercice de la politique est collégial, même si cette particularité n'exclut en rien les tensions et la conflictualité, comme en attestent les rapports de Pierre Maudet avec ses collègues, mais aussi avec les journalistes. Malgré ces

moments caractérisés par les reproches, c'est bien la collégialité qui guide les pratiques, politiques, bien sûr, mais aussi journalistiques, au sens où chacun et chacune s'accorde sur la nécessité de ce principe pour la démocratie genevoise. Les politiques, en prenant des décisions à l'unanimité ou en privilégiant le dialogue et les échanges, construisent leurs pratiques à partir de ce principe. La collégialité se doit dès lors d'être respectée, au risque de s'écarter de la conception partagée de l'exercice de la démocratie dans le canton. Les journalistes, de leur côté, se portent garants de ce principe et en soulignent les manquements.

Nous soutenons également que les institutions, en particulier leur respect, représentent des fondamentaux de l'exercice démocratique du canton de Genève. Ici encore, nous estimons que la collégialité représente un outil de compréhension. Nous soutenons en effet que les institutions reposent sur la collégialité, qui s'exprime à travers une grande intégration des différents acteurs, d'une part, et l'entente entre les institutions, d'autre part. La première, l'intégration, rend quelque peu poreuses les frontières institutionnelles, notamment celles de la politique à laquelle participe de nombreux acteurs exogènes à l'institution. Un des exemples les plus révélateurs de cette intégration se trouve dans le système de votation, mais le discours de présentation de soi des acteurs politiques, qui mettent, comme nous l'avons vu, régulièrement en avant dans leur discours une autre activité (avocat, pharmacien, etc.), en constitue un également. En effet, ce double exercice d'activité témoigne d'un accès du peuple à l'institution politique. De son côté, l'entente entre les institutions se trouve encore davantage marquée par la collégialité. Nous avons qu'elles comportent des moments de tension où le conflit s'exprime, mais n'est pas valorisé. Au contraire, il est souvent perçu comme une menace envers le bon fonctionnement de la République qui doit pouvoir compter sur des institutions où les rôles démocratiques complémentaires sont reconnus et respectés.

En tant que moteur de la collégialité, la légitimité populaire vient clore cette présentation des articulations principales de la démocratie genevoises. En effet, l'analyse a montré que le peuple est constamment invoqué par les acteurs, autrement dit mobilisé dans leurs discours lors d'un processus de légitimation indispensable à la démocratie. L'exposition et l'analyse de cette mécanique permet de comprendre le fonctionnement et l'état des institutions, de l'espace public ou même des relations entre les journalistes et les politiques. L'exercice de la démocratie n'a de sens qu'avec l'appui du peuple, lui seul capable d'octroyer une légitimité au regard de la capacité des acteurs publics à le représenter. Ainsi, si Pierre Maudet reste longtemps au gouvernement, c'est non seulement parce que les règles politiques en vigueur

empêchent la destitution d'un conseiller d'État, mais aussi, voire surtout, car les acteurs, journalistes et politiques, estiment qu'il bénéficie du soutien des citoyens. Si ce constat est valable pour la plupart des démocraties contemporaines, la Suisse francophone se distingue par un besoin impérieux de faire coïncider légitimité et collégialité citoyennes. Notre raisonnement est le suivant : une collégialité limitée à des acteurs politiques pourrait être qualifiée de pratique servant des intérêts particuliers au profit d'une coterie ; pour être légitime, la collégialité doit donc pouvoir s'appuyer sur un soutien populaire en montrant régulièrement qu'elle est au service des citoyens.

En conclusion, dans le canton de Genève, les articulations de la démocratie, de son état et de son exercice, s'effectuent en grande partie par et pour la collégialité. L'ensemble des mécanismes démocratiques – du moins ceux que l'on peut relier à la politique et au journalisme – repose sur ce principe fédérateur et démocratique. Ce dernier guide les échanges publics et institutionnels qui, à travers la critique publique, participent à son maintien.

## Chapitre 5 – Québec : le passage en politique de Martine Biron, journaliste à *Radio-Canada*

### 1. Introduction

#### a. Mise en contexte de la polémique

Le troisième chapitre analytique de la thèse porte sur la province canadienne francophone du Québec<sup>51</sup>. Comme pour les chapitres précédents, il s'agit d'appliquer le modèle d'analyse à une polémique survenue dans ce territoire en vue de saisir les mécanismes métadiscursifs opérés par les journalistes et les politiques. Cette application du modèle permet également de rendre compte d'articulations de la démocratie, de son état et de son exercice. Le chapitre se décline de la même manière que précédemment, à partir des cinq dimensions du modèle d'analyse : contextuelle, réprobatrice, relationnelle, publique et institutionnelle. Ensemble, elles rendent compréhensibles certains mécanismes : la relation entre les journalistes et les politiques, l'inscription de cette dernière dans la démocratie, la construction de l'espace public, etc.

Comme terrain d'analyse, nous avons sélectionné le « saut<sup>52</sup> » en politique de Martine Biron. Cette ancienne journaliste et analyste politique à *Radio-Canada*, le média public francophone du pays, s'est portée candidate pour la Coalition Avenir Québec (CAQ), le parti au pouvoir au niveau provincial, aux élections générales de 2022 (*Radio-Canada*, Labbé, 2022). Le 3 août 2022, de nombreux médias annoncent en effet que Martine Biron devient la candidate de la CAQ dans la circonscription de Chutes-de-la-Chaudière, située sur la rive sud du Saint-Laurent, proche de la ville de Québec et constituant une partie de la ville de Lévis. Le 10 août, une conférence de presse, à laquelle participent l'intéressée ainsi que François Legault, Premier ministre du Québec, confirme cet engagement politique de l'ancienne journaliste (*Le Devoir*, Porter, 2022). Ce passage du journalisme à la politique, semble-t-il assez fréquent au Québec (voir *infra*), a suscité de vives réactions, tant de la part des journalistes que des politiques de l'opposition. La polémique qui naît s'appuie sur trois principales

---

<sup>51</sup> Nous remercions chaleureusement François Demers, Gilles Gauthier et Jean Charron, professeurs à l'Université Laval, qui ont pris du temps pour discuter tantôt de l'amorce, tantôt des conclusions de ce chapitre. Merci également à Fábio Henrique Pereira qui, en plus d'avoir pris part à certaines discussions de fond, a également contribué à l'organisation de ces échanges.

<sup>52</sup> Nous reprenons ici l'expression de « saut en politique » largement utilisée par les médias et certains politiques pour renvoyer à un passage du journalisme à la politique (voir, par exemple, *Radio-Canada*, Labbé, 2022 ou *La Presse*, Boisvert, 2022).

crispations, que nous détaillons et enrichissons dans la section consacrée à la dimension réprobatrice, mais qu'il est utile de mentionner ici de manière succincte. D'abord, il apparaît que les passages du journalisme à la politique sont fréquents au Québec, une récurrence qui constitue une source de frustration, voire de colère, notamment chez les journalistes (98.5FM, 2022a). À cette récurrence s'ajoute le statut de Martine Biron, journaliste reconnue au sein d'une institution publique, ce qui accentue le sentiment de malaise engendré par sa candidature (98.5FM, 2022b). Ensuite, le laps de temps entre le passage d'une activité à l'autre a été jugé très court par de nombreux acteurs (*La Presse*, Boisvert, 2022). Contactée par la CAQ en juillet 2022, pour la seconde fois durant cette même année, elle annonce début août à son employeur qu'elle se lance dans la politique (*Le Journal de Montréal*, Bellerose, 2022). Enfin, alors que les élections générales, auxquelles elle participe désormais, ont lieu en octobre 2022, elle a recueilli, les mois précédents, de nombreuses confidences d'acteurs politiques alors qu'elle était encore journaliste. Il s'agit notamment de propos « *off the record* » pour l'aider à comprendre des éléments de contexte ou des stratégies politiques qui seront mises en place durant la campagne (*La Presse*, Boisvert, 2022). Devenue candidate, elle pourrait partager ces informations avec ses nouveaux collègues politiques de la CAQ, ce qui pourrait avantager le parti dans la campagne. Terminons par noter que, le 3 octobre 2022, Martine Biron est élue députée de sa circonscription et, plus tard, nommée ministre des Relations internationales (*Le Devoir*, Robillard, 2022), de la Francophonie ainsi que ministre responsable de la condition féminine (*Le Devoir*, Lacroix-Couture, 2022).

Cette polémique est assez différente des deux précédentes. En premier lieu, car les principaux reproches qui en émergent ne visent pas directement des pratiques politiques mais celles d'une ancienne journaliste. Par ce choix, nous entendions montrer que le modèle d'analyse s'applique également à ce genre de cas. En deuxième lieu, la nature du matériau récolté s'éloigne quelque peu de celui des deux autres polémiques, et ce sur deux aspects. Quantitativement, d'abord, la polémique née de la candidature de Martine Biron a généré moins de productions politiques et journalistiques, même si nous soutenons que le matériau sélectionné constitue un corpus suffisamment solide pour l'intégrer à une recherche sur la critique publique. Selon nous, ce constat s'explique en grande partie par la durée de la polémique ainsi que par son objet, à savoir une pratique qui concerne *a priori* moins directement le public et les citoyens (les politiques et les journalistes en parlent dès lors moins), d'une part, et tout simplement par le nombre de médias québécois, notamment

moins important que celui des médias français, d'autre part. Ensuite, les discours récoltés concernent particulièrement la relation entre les journalistes et les politiques, explicitant en particulier la proximité de leurs liens qui facilite le passage d'une institution à une autre très rapidement. Alors qu'il pourrait s'agir d'une éventuelle limite à la recherche, nous y voyons plutôt l'opportunité de saisir de manière fine les dynamiques relationnelles mises en place par les deux types d'acteur dans l'espace public québécois. La troisième et dernière différence avec les deux premières polémiques se situe dans la nature de la « faute » qu'elle aurait commise. En effet, alors que François de Rugy et Pierre Maudet ont vu leur pratique faire l'objet d'enquêtes (de type parlementaire, gouvernemental ou judiciaire), il n'a jamais été question de poursuivre Martine Biron à la suite de son passage du journalisme à la politique. Ce point est important car il pourrait expliquer une série de constats et conclusions apportés par l'analyse.

Malgré les quelques limites esquissées ci-dessus, nous estimons que le choix de cette polémique demeure pertinent. En effet, son analyse rend d'autant plus visibles les rouages de la relation entre les deux types d'acteur, particulièrement les tensions qui les relient, mais aussi l'étroitesse de leurs rapports professionnels, et parfois personnels. Nous montrons dans ce chapitre que ce lien témoigne aussi d'un certain rapport aux citoyens, ce qui fait également émerger des articulations de la démocratie, de son état et de son exercice au Québec. Par ailleurs, du cas spécifique du passage du journalisme à la politique, il est possible d'atteindre des métadiscours sur les institutions, leurs spécificités et la manière dont elles s'articulent dans la province. Enfin, la polémique se révèle propice à une définition circonstanciée de l'espace public québécois, que les journalistes et les politiques aident à constituer à travers leurs discours. En résumé, dès la constitution du corpus (voir ci-dessous), il est apparu que la polémique a mis au jour des métadiscours tout à fait pertinents pour cette recherche, générés à partir d'une pratique (le passage du journalisme à la politique) qui représente un trait caractéristique québécois.

#### b. Constitution du corpus

La constitution du corpus de la polémique québécoise a été plus aisée que celle du chapitre précédent. Comme pour la polémique en France, la période est assez courte, du 3 août 2022 (Martine Biron annonce sa candidature) au 10 août 2022 (officialisation de sa candidature lors d'une conférence de presse). Pour décider de la date de clôture du corpus, nous avons regardé

sur Europresse le nombre de productions engendrées, et la date du 23 août correspond à un fléchissement du nombre de productions. À partir de cette date, les discours portent presque exclusivement sur la candidature de Martine Biron, et principalement sur les idées qu'elle défend, et non sur son passage en politique et sur les enjeux démocratiques qu'il soulève. Nous avons également décidé de prendre en compte les 3 et 4 octobre de la même année, la première date correspondant aux élections provinciales lors desquelles s'est présentée Martine Biron.

Avant de poursuivre, rappelons les quatre méthodes de constitution du corpus : une première sélection à partir de la plateforme Europresse, un enrichissement audiovisuel équilibré, notamment entre les médias privés et publics, la sélection de *tweets* pertinents pour la recherche et l'utilisation de l'interdiscursivité pour compléter le corpus.

Du 3 au 23 août 2022, nous avons repéré 168 productions sur Europresse grâce à l'occurrence « Biron », introduite dans le moteur de recherche de la plateforme, et en sélectionnant le Québec comme lieu d'origine. Nous avons décidé d'en conserver **52**, celles qui étaient en lien avec les objectifs et les questions de recherche. Les 3 et 4 octobre 2022, 47 articles ont été trouvés sur Europresse. Nous n'en avons retenu que **4** qui permettent de comprendre les résultats des élections. Ce chiffre, peu élevé, s'explique par l'intérêt limité pour la recherche des articles en question. Dès lors, Europresse a permis de récolter **56** productions. Les principales sources journalistiques ainsi incorporées au corpus proviennent des médias suivants : *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal*, *Le Soleil*, *Radio-Canada*, *98.5FM* et *FM93*.

À ces textes écrits ont été ajoutés des productions venant de médias audiovisuels<sup>53</sup>, cités dans les articles. En radio, nous avons pris en compte **6** émissions de *98.5FM*, **2** de *FM93* et **1** émission de *QUB Radio*. Au niveau télévisuel, nous avons également sélectionné **4** émissions de *TVA Nouvelles* et **1** émission de *Radio-Canada*, cette dernière étant associée à un média du service public.

Sur Twitter, nous avons repéré les *tweets* qui contenaient soit « Martine Biron » soit « @M\_Biron », autrement dit le compte de Martine Biron. Parmi les centaines de *tweets* ainsi repérés, **26** ont été retenus.

---

<sup>53</sup> Les productions de certains médias, comme *98.5FM*, *FM93* ou encore *Radio-Canada* appartiennent tantôt à la catégorie papier et Web, lorsque ce sont des articles, tantôt à la catégorie audiovisuel lorsqu'il s'agit d'émissions de radio ou de télévision.

Enfin, l'interdiscursivité a été utile pour faire émerger les contenus audiovisuels et quelques articles produits par *Radio-Canada* pendant la polémique, mais également en amont quand Martine Biron était encore journaliste (2). Le tableau qui suit expose la répartition du corpus tel que nous venons de l'exposer tandis que l'annexe 3 détaille chacune des productions :

| Types de média               | Nombre de productions                |
|------------------------------|--------------------------------------|
| Papier et web                | 52 (du 3 au 10 août 2022)            |
|                              | 4 (du 3 au 4 octobre 2022)           |
|                              | 2 (articles de <i>Radio-Canada</i> ) |
|                              | <b>Sous-total : 58</b>               |
| Audiovisuel                  | 6 (98.5FM)                           |
|                              | 2 (FM93)                             |
|                              | 1 (QUB Radio)                        |
|                              | 4 (TVA Nouvelles)                    |
|                              | 1 ( <i>Radio-Canada</i> )            |
|                              | <b>Sous-total : 14</b>               |
| Réseaux sociaux numériques   | 26 (Twitter)                         |
|                              | <b>Sous-total : 26</b>               |
| <b>Total des productions</b> | <b>98</b>                            |

Tableau 4 - Corpus de la polémique québécoise

Nous estimons que ce corpus permet d'appliquer le modèle d'analyse à une critique exercée publiquement au Québec. Nous pouvons en effet compter sur un nombre conséquent de productions variées et équilibrées, ce qu'un phénomène de saturation observé à la fin de l'analyse a confirmé, même si le matériau est moins conséquent que celui des deux précédentes polémiques.



## 2. La dimension contextuelle

Essentielle à la compréhension d'une partie significative des conditions d'existence d'une polémique, la dimension contextuelle repose, comme pour les deux premiers chapitres analytiques, sur deux types de référence métadiscursive : l'invocation d'un contexte social entourant la polémique et l'entextualisation, qui se manifeste en décontextualisant et recontextualisant un discours pour en modifier le sens et créer ainsi un nouveau discours. Le passage en politique de Martine Biron a généré ce type de productions discursives qui expose les particularités du contexte social québécois, en tout cas tel qu'il est articulé par les journalistes et les politiques.

### a. Les références au contexte social

Nous dessinons le contexte social québécois à l'aune de deux sortes de référence présentées dans le modèle d'analyse. La première renvoie au contexte lui-même, qui semble marqué par une méfiance citoyenne relative envers les institutions, causée en partie par les années de crise sanitaire. La seconde puise dans les polémiques analogues et antérieures à celle qui vise les pratiques de Martine Biron. L'analyse de la dimension contextuelle offre donc une vision du climat social et du contexte qui entoure – et explique en partie – l'édification des pratiques de Martine Biron en polémique.

#### i. *Un contexte social sensible*

Le contexte social québécois, dépeint par les journalistes et les politiques, apparaît comme stable et sans conflit social tangible, contrairement à celui de la France qui semble particulièrement marquée par un antagonisme structurel entre le peuple et les élites. Pour autant, le corpus contient un nombre important de références à un climat social que nous qualifions de sensible. La méfiance, voire la défiance envers les institutions se retrouve donc dans les discours des politiques et des journalistes, les deux prêtant à la crise sanitaire un pouvoir d'accentuation de ce phénomène. S'adressant à Martine Biron, un journaliste de *Radio-Canada* lui pose la question suivante : « Vous ne croyez pas que ça alimente le cynisme envers la profession de journalisme qui a été exacerbé ces dernières années, notamment en raison de la COVID ? » (*Radio-Canada*, 2022c). Il semble en effet que les journalistes, et le journalisme, constituent des objets de réprobations, une situation qui explique la difficile

acceptation par ses confrères du « saut » en politique de Martine Biron. Si les prémices de ce « cynisme » envers les journalistes sont évoquées dans le corpus de manière parcellaire, détaillons-en tout de même deux principales, intimement reliées.

La première repose sur une critique vive des pratiques journalistiques exposée par la pandémie. Philippe Cantin, journaliste à 98.5FM, témoigne de ce climat peu favorable :

« Je regarde un peu la profession journalistique. Vous le savez, Mme Biron, aussi bien que tous les autres journalistes, c'est difficile d'être journaliste au Québec aujourd'hui et c'est encore plus vrai depuis la pandémie, il y a beaucoup, beaucoup de cynisme à l'heure actuelle sur le travail des journalistes de la part d'une partie de la population. » (98.5FM, 2022b).

Le « cynisme » semble donc faire partie du contexte social qui entoure les pratiques journalistiques et le passage en politique de Martine Biron. Ce constat représente un élément contextuel important en ce qu'il rend plus facilement compréhensible une partie des métadiscours présentés dans les autres dimensions, comme ceux visant les réprobations adressées à Martine Biron ou encore les références à l'espace public. De nombreux journalistes font état de ce climat de confiance diminuée tels que Myriam Ségal, ancienne animatrice de radio et chroniqueuse pour plusieurs médias :

« Parce que la profession de journaliste est déjà une profession qui n'est pas très considérée. On est déjà soupçonnés d'avoir des partis pris, on est déjà sous la loupe. Et puis, là, elle, elle est chroniqueuse parlementaire, cheffe du bureau parlementaire de *Radio-Canada* à Québec, elle est analyste. Puis elle passe du poste d'analyste à la « Tribune parlementaire » à Québec à « je fais partie de votre gang, dorénavant », d'un coup sec. » (FM93, 2022a).

La polémique survient donc alors qu'une partie de la population estime que les journalistes ont des pratiques orientées et prennent parti. Une impression qui s'accompagne d'une autre : les liens étroits entre les journalistes et les politiques peuvent, aux yeux d'une partie de la population, s'apparenter à de la camaraderie, voire de la collusion (même si ce dernier mot ne se retrouve pas dans le corpus). La polémique, survenue après l'annonce de la candidature de Martine Biron, s'ancre donc dans un climat de méfiance envers un « système » auquel participeraient les journalistes. *Le Soleil* prend appui sur l'annonce de sa candidature pour épingler une série de problèmes qu'une telle décision pose : « Ceux-ci concernent d'abord et avant tout le journalisme. Celui-ci traverse des moments difficiles. Il est déjà soupçonné par bien des gens de faire partie d'un système bien huilé. Chaque mouvement du genre ajoute à la suspicion de certains. » (*Le Soleil*, Salvét, 2022).

La méfiance qui touche les journalistes doit donc être élargie à d'autres acteurs qui participent à ce « système », en particulier les politiques. De fait, le passage du journalisme à la politique est concomitant d'un phénomène similaire – que nous détaillons dans la dimension relationnelle – de migration de certains politiques au journalisme (*Le Soleil*, 2022). Les discours des acteurs témoignent donc d'un sentiment plus général de participation à une sorte de système politico-journalistique remis en question par une partie de la population.

Notons, pour terminer, que la polémique s'inscrit également dans un contexte électoral. Si les évocations de ce contexte sont récurrentes, elles ne font pas état d'un climat particulier qui serait propre au Québec, bien entendu. Pour autant, il est utile de garder cette donnée en tête pour le reste de l'analyse. Les élections sont d'ailleurs marquées par d'autres candidatures provenant d'anciens journalistes qui tendent à participer à la création et à l'entretien d'un contexte social sensible (voir *infra*).

## *ii. Des polémiques antérieures qui attestent de la récurrence du « saut » en politique*

La sensibilité du contexte social québécois permet d'expliquer en partie les réactions, parfois vives, suscitées par le « saut » en politique de Martine Biron. D'autant plus que le passage d'une institution à une autre représente une tendance dont la récurrence semble accentuer la méfiance envers les deux types d'acteur, entraînant comme nous l'avons dit des soupçons de collusion. En cela, les autres polémiques évoquées – et mobilisées pour contextualiser ou réprouver le saut en politique de Martine Biron – concernent exclusivement ce phénomène. La plus citée vise Bernard Drainville, ancien animateur de radio qui se présente également pour la CAQ dans la circonscription de Lévis (*La Presse*, Larin, 2022). Commençons par détailler ce cas, avant de faire état d'éléments de corpus pointant la récurrence du « saut » en politique au Québec.

En 2007, Bernard Drainville, alors journaliste à *Radio-Canada*, se porte candidat pour le Parti québécois aux élections générales et est élu député à l'Assemblée nationale du Québec jusqu'en 2016 (*Radio-Canada*, 2022). Il quitte alors la politique pour revenir au journalisme en devenant animateur de radio, d'abord pour *FM93*, avant de rejoindre *98.5FM* pour laquelle il travaille de 2017 à juin 2022. Il annonce alors être à nouveau candidat aux élections générales, mais pour la CAQ cette fois (*Radio-Canada*, 2022). Ce va-et-vient entre journalisme et politique n'est pas sans soulever des interrogations et engendrer de nombreuses

réprobations. Martine Biron, encore journaliste à *Radio-Canada*, soulignait, en juin 2022, les « failles » de la CAQ qui se trouvait « exposée par l’annonce de la candidature de Bernard Drainville » (*Le Devoir*, Cloutier, 2022). D’autres, comme Myriam Ségal, soulignent le problème déontologique posé en 2007 :

« C’est la même chose pour Bernard Drainville à l’époque quand il a été recruté par le PQ. Il a fait une entrevue avec André Boisclair, qui était chef du PQ à l’époque, ça en dit long sur le jugement... En tout cas, il a fait cette entrevue et, une semaine après, il était candidat pour le PQ. Il y a quelque chose d’indécent dans ce genre de transfuge. » (*FM93*, 2022a).

Alain Saulnier, ancien directeur de l’information à *Radio-Canada*, exprime le même point de vue sur *98.5FM* :

« Mais oui, c’est choquant parce que, d’abord, ce n’est pas la première fois. Votre collègue Drainville avait fait la même chose avec le PQ, il avait même fait une entrevue avec André Boisclair, je pense le vendredi et, le mardi qui suivait, il annonçait son passage au PQ. » (*98.5FM*, 2022a).

Des réprobations sont également portées par les discours de politiques, principalement par les membres de l’opposition qui met en avant le lien particulier que la CAQ entretiendrait avec les médias et les journalistes. Mario Fortier, candidat aux élections de 2022 du Parti conservateur du Québec dans Chutes-de-la-Chaudière, la même circonscription que Martine Biron, a d’ailleurs forgé l’image de sa candidature en opposition à celle qu’il présente comme une « amie des médias » (*Le Soleil*, Pelletier, 2022). Ce point doit être pris en compte pour comprendre une série de métadiscours, notamment ceux visant les réprobations adressées à Martine Biron, mais aussi à d’autres acteurs. Il est vrai que, comme le souligne *Radio-Canada*, les candidatures de ce genre sont nombreuses à la CAQ :

« Martine Biron devient la cinquième personne issue des médias à être recrutée par la CAQ en vue des prochaines élections provinciales, après Bernard Drainville dans Lévis, Pascale Déry dans Repentigny, Caroline St-Hilaire dans Sherbrooke et Kariane Bourassa dans Charlevoix-Côte-de-Beaupré. » (*Radio-Canada*, Camirand, 2022).

L’annonce de sa candidature intervient donc dans un contexte pré-électoral marqué par de nombreux engagements politiques d’anciens journalistes. Pour l’intéressée, un autre élément de contexte doit être pris en compte : le tabou qui entoure les propositions récurrentes que

reçoivent les journalistes de partis politiques lors de chaque élection (un point que nous aurons l'occasion de détailler plus loin dans l'analyse).

Le contexte social au Québec se caractérise donc en partie par une méfiance des citoyens envers les journalistes et les politiques, moins tangible qu'en France, certes, mais présente. À ce sujet, une rapide comparaison avec la Suisse francophone est bénéfique et révèle des contextes contrastés : le canton de Genève se caractérise par un climat plus apaisé – ou, du moins, un climat où l'apaisement se trouve presque établi en injonction institutionnelle. Ce n'est pas le cas au Québec, ce qui invite à réfléchir à la place qu'occupent journalistes et politiques dans la société et, surtout, à leur légitimité à exercer un rôle démocratique. Il est pourtant essentiel de souligner que les discours des acteurs ne laissent pas transparaître de réel déficit de légitimité accordée à ces acteurs publics. Pareil constat nous pousse à adopter le point de vue suivant : la méfiance envers les journalistes et, dans une moindre mesure (à partir des discours portés à notre connaissance), des politiques, constitue un élément de contexte important de la polémique, mais ne semble pas symptomatique d'une crise de la démocratie représentative soutenue par une grande partie de la population de la province. Selon nous, les journalistes et les politiques participent, comme dans d'autres territoires, à un processus de légitimation régulier, mais qui ne constitue pas, d'après les discours analysés, un enjeu démocratique nourri par une méfiance systémique, porteuse d'une conflictualité sociale forte.

#### b. Entextualisation

Dès l'annonce de sa candidature, Martine Biron a vu ses discours d'ancienne journaliste être repris tant par les politiques que les journalistes pour en changer le sens par entextualisation. Cette sous-section détaille ce procédé à partir de deux points saillants intriqués : les contradictions et incohérences attribuées à Martine Biron, et la manière dont des contextes professionnels différents peuvent être mobilisés pour changer le sens d'une déclaration. Dans le cas de Martine Biron, l'analyse de l'entextualisation permet de souligner que les discours de la désormais candidate de la CAQ évoluent dans un contexte différent. Un constat qui montre que la politique et le journalisme, malgré leur proximité, ne sauraient être confondus.

i. *Contradictions et incohérences de Martine Biron*

L'enjeu qui illustre le mieux l'entextualisation durant la polémique concerne le « troisième lien » entre les villes de Québec et Lévis, autrement dit un projet alternatif aux deux ponts qui relient actuellement les deux villes situées de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent. Dans sa forme la plus aboutie pendant la campagne électorale de 2022, le projet, soutenu par la CAQ, se concrétiserait par un tunnel reliant Québec à Lévis (*Radio-Canada*, Duchesne, 2022). Les journalistes et les politiques vont rapidement mobiliser les discours de Martine Biron qui, sur *Radio-Canada* et alors qu'elle était encore journaliste, montrait un certain scepticisme quant à ce projet (*La Presse*, Lecavalier, 2022). Dans le dernier article qu'elle a écrit pour *Radio-Canada*, en juin 2022, dans lequel elle dressait un bilan de l'action gouvernementale sous la législature qui s'achève, elle établissait l'analyse suivante sur le « troisième lien » :

« D'abord, c'est une promesse électorale de François Legault de faire ce 3e lien. Le gouvernement y croit et le gouvernement va aller de l'avant avec ce projet qu'il a, il faut le dire, passablement remanié. Quand il l'a présenté, il y avait quelques lacunes, c'est-à-dire qu'on a plus ou moins présenté des études qui justifient l'achalandage ou les besoins pour le tunnel. Je vous dirais que pour le tramway, il y a plus ou moins de critique mais, pour le tunnel, on se demande si ce n'est pas un projet qui est rétrograde. C'est sorti finalement plutôt comme un projet électoraliste. M. Legault, qui veut consolider son fief à Québec et dans la grande région de Québec, mais aussi le début des travaux qui débutent en 2027, bien après le prochain mandat, à un coût absolument exceptionnel. M. Legault doit défendre son projet. » (*Radio-Canada*, Biron, 2022).

Le discours contenu dans ce passage a souvent été repris par les journalistes et les politiques durant la polémique, principalement pour montrer que Martine Biron change d'avis et manque de cohérence. Précisément, cet article sur le « troisième lien », naguère présenté et reconnu par divers acteurs politiques et journalistiques comme une analyse fine de la politique québécoise, est recontextualisée pour créer un nouveau contexte, celui d'une Martine Biron incohérente dans ses propos et prises de position. Ce nouveau contexte s'accompagne d'une perte de légitimité que lui retirent journalistes et politiques au nom de l'incohérence. La plupart des discours de Martine Biron sont ainsi scrutés pour en déceler les éventuelles contradictions et pour souligner la différence de contexte entre les productions journalistiques et les productions politiques. Ce point, qui découle de ce que nous venons de montrer, est développé ci-dessous.

ii. *Du (con)texte journalistique au (con)texte politique*

Les productions discursives des journalistes et des politiques s'inscrivent donc dans des contextes qui se distinguent, même si des similarités peuvent être repérées. L'entextualisation illustre bien ces différences en montrant qu'un acteur pose avant tout un discours dans le contexte de son institution. Reprenons le projet de « troisième lien » autoroutier entre Québec et Lévis. Philippe Cantin, journaliste à *98.5FM*, fait état d'un contexte politique presque contraignant, au sens où Martine Biron, désormais candidate pour la CAQ, doit modifier ou préciser ses propos pour rétablir de la cohérence avec le discours de son désormais parti :

« Là, il faut que vous changiez d'opinion sur un dossier important dans la campagne électorale, le dossier du « troisième lien ». Vous avez eu des mots très durs à l'endroit du « troisième lien » et, là, aujourd'hui, vous êtes rendue pour, si je comprends bien. » (*98.5FM*, 2022b).

Ce passage souligne la nécessité de se plier au contexte qui précède toute prise de parole publique : « C'est une circonscription où l'enjeu du 3e lien est très important. Elle doit maintenant défendre le projet, après avoir souligné ses lacunes plus d'une fois. » (*Radio-Canada*, Prince, 2022). De nombreuses références similaires renvoient d'après nous à deux notions proches, mais distinctes : le contexte et le texte. Martine Biron, en passant du journalisme à la politique, s'exprime désormais à partir d'autres référents rassemblés autour d'un contexte qui la précède. Ce contexte est multiple et divers, certes, mais essentiellement politique. Ses discours passés et futurs sont analysés, commentés et jugés au regard de ce nouveau contexte. Ce constat invite à réfléchir à la nature, ou du moins aux règles et aux normes, des textes politiques qui se différencient des textes journalistiques. Martine Biron est invitée, par son parti mais également par les journalistes, à élaborer de nouveaux types de textes et de discours en accord avec un contexte politique particulier. Ce constat met en exergue des attentes contrastées visant des acteurs qui appartiennent à des institutions qui se distinguent également.

La candidature de Martine Biron aux élections analysée à partir de la dimension contextuelle indique à quel point les discours des acteurs s'ancrent dans un contexte qu'il est nécessaire de prendre en compte pour saisir les mécanismes discursifs mis en œuvre durant une polémique. La poursuite de cette analyse à partir des autres dimensions nécessite donc

de garder en tête trois éléments : la sensibilité du contexte social québécois, la fréquente mobilisation des discours et des pratiques journalistiques de Martine Biron et le poids des contextes institutionnels. Ces éléments se révèlent utiles à la compréhension des prochaines sections tout en permettant de souligner que les discours politiques et journalistiques réfèrent au contexte autant qu'ils participent à son élaboration. Par ailleurs, l'exposition du contexte québécois entourant les pratiques des journalistes et des politiques souligne un exercice démocratique fortement ancré dans un contexte sensible qui invite à participer à un exercice de légitimation régulier.



### 3. La dimension réprobatrice

Les reproches adressés à Martine Biron s'inscrivent pleinement dans ce qui a été souligné dans la section précédente. Devenue une candidate politique, Martine Biron doit faire face à des réprobations visant principalement son passage du journalisme à la politique ; il lui est surtout reproché de changer d'institution dans un laps de temps très court. Pour autant, la polémique a généré d'autres reproches et cette section entend s'en faire l'écho. Elle commence par exposer et analyser ceux visant les journalistes et leurs pratiques, avant de réaliser un travail similaire pour les politiques.

#### a. Les reproches visant les journalistes et leurs pratiques

Les reproches que nous analysons dans cette sous-section visent principalement Martine Biron, et plus particulièrement le passage de l'activité journalistique à l'activité politique. Deux sources de reproches sont, comme pour les précédents chapitres, à distinguer : ceux provenant des politiques et ceux qui émanent des journalistes.

##### i. *Par les politiques*

Les reproches que les hommes et les femmes politiques adressent aux journalistes, et surtout à Martine Biron, ne visent pas tant sa décision de faire de la politique que la manière dont s'est déroulé son engagement et le contexte qui l'a entouré. Deux principaux reproches sont ressortis du corpus : ceux qui visent l'éthique journalistique de Martine Biron et sa relation avec les politiques lorsqu'elle était journaliste, d'une part, et ceux qui interrogent plus largement les conséquences de ce passage en politique, d'autre part.

Les réprobations des politiques concernent avant tout l'éthique professionnelle de Martine Biron, remettant notamment en question son indépendance dans les semaines et les mois qui ont précédé l'annonce de sa candidature. Sur Twitter, Gaétan Barrette, député du Parti libéral québécois, s'adresse à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) en posant la question suivante : « J'ai bien apprécié et la personne et le travail de Martine Biron qui fait le saut à la CAQ. À la FPJQ, portée sur la morale et l'éthique, vous en pensez quoi ? » (*Twitter*, Barrette, 2022). L'accusation de manque d'éthique, de morale ou de déontologie intervient à de nombreuses reprises dans les discours politiques. Il s'agit principalement de dénoncer le fait que les politiques sont sujets à des règles et des codes déontologiques alors

que, au contraire, les journalistes en seraient dédouanés. *La Presse* relaie les propos du même Gaétan Barrette qui précise sa position :

« La Commissaire à l'éthique et à la déontologie me dit que je n'ai pas le droit de siéger sur le conseil d'administration d'une clinique médicale (sans rémunération) après ma carrière politique. OK. Mais vous autres, les journalistes, avez-vous un Code de déontologie ? Vous faites la morale à tout le monde, mais c'est quoi les règles sur le passage du journalisme à la politique ? » (*La Presse*, Boisvert, 2022).

Il ressort le sentiment d'être sans cesse critiqué par des journalistes qui ne disposeraient pas des mêmes contraintes déontologiques. Cette position se matérialise, en ce qui concerne Martine Biron, dans une pratique bien précise : le (non-)respect du *off the record* (ou, tout simplement du *off*), une expression qui renvoie à des discussions informelles et confidentielles entre politiques et journalistes pour que ces derniers puissent mieux comprendre un enjeu ou un contexte autour d'une déclaration ou d'une stratégie politique ; le journaliste s'engage alors à ne pas rendre publique une telle information. Le respect du *off* est une pratique au cœur de la relation de confiance entre les journalistes et leurs interviewés. Plusieurs politiques soupçonnent donc Martine Biron de mobiliser des confidences effectuées en *off*, peu de temps avant l'annonce de sa candidature, à des fins politiques. Par exemple, un porte-parole du Parti québécois exprime la crainte de lui avoir confié des informations sensibles et précise : « Écoutez, je discutais encore récemment avec elle de stratégies *off the record* » (98.5FM, 2022a). Un double soupçon pèse donc sur Martine Biron : avant l'annonce de sa candidature, elle n'aurait pas été indépendante lorsqu'elle recevait les confidences de politiques ; après, elle pourrait mobiliser ces dernières pour servir la stratégie de la CAQ.

L'autre principal reproche qui lui est adressé concerne la rapidité de son passage du journalisme à la politique, jugé trop rapide par certains. À ce titre, une partie des politiques craint que cette rapidité pourrait renforcer l'image d'un « système politico-médiatique », au sein duquel il est facile de passer d'une activité à une autre. La cheffe du Parti libéral du Québec, Dominique Anglade, interrogée par Yasmine Abdelfadel de *QUB Radio*, exprime à ce titre le sentiment suivant :

« Ça ne m'inquiète pas mais je pense que c'est ce genre de choses qui rendent la population plus sceptique par rapport aux politiques, aux journalistes également, et je pense que ce sont des sujets qui devraient être abordés. Il faut se dire ce que serait la bonne manière de faire les choses en matière journalistique. » (*TVA Nouvelles*, Lemire, 2022).

Les politiques craignent que les citoyens voient dans le cas de Martine Biron un indice de collusion entre les acteurs des deux institutions, qui pourraient aisément (et sans transition) passer de l'une à l'autre, tant leurs fonctions seraient proches. D'un point de vue démocratique, le risque serait que le peuple retire une partie de légitimité à des politiques et des journalistes dont les pratiques viseraient des intérêts particuliers, ceux d'une classe « politico-journalistique ».

## *ii. Par les journalistes*

Les reproches internes à la profession ont été très nombreux, plusieurs journalistes n'acceptant que difficilement le « saut » en politique de Martine Biron, comme Philippe Cantin, de *98.5FM*, qui évoque une « claque au visage de la profession » (*98.5FM*, 2022a). Les reproches principaux se cristallisent autour de questionnements similaires à ceux repérés dans les discours politiques, même s'ils renvoient davantage à des enjeux propres au journalisme. Tenant compte de cela, le point développé ci-dessous expose trois types de reproches : ceux liés aux questions éthiques, morales et déontologiques que soulève le passage de Martine Biron en politique, au minutage d'un tel « saut » et aux conséquences sur les représentations sociales et citoyennes du journalisme.

Comme les politiques, les journalistes n'ont pas manqué de pointer de possibles accrocs à l'éthique, la morale et la déontologie durant la polémique. Réagissant au fait que certains partis, comme le Parti québécois, se disent « choqués » de l'annonce de la candidature de Martine Biron, Alain Saulnier, ancien directeur de l'information à *Radio-Canada* fait la déclaration suivante :

« Oh, ils ont raison de l'être ! Moi, je pense que c'est normal qu'ils le soient parce que, effectivement, ils ont eu des discussions *off the record* comme on dit dans notre langage, avec la plupart des organisations. Surtout qu'on est à la veille d'une élection. Alors le travail d'un journaliste qui couvre la politique à Québec, c'est justement de bien préparer la campagne électorale, c'est-à-dire de tout savoir, d'obtenir tout ce qui est possible comme information pour bien se préparer. Et, ce faisant, les organisations politiques de tous les partis vont parfois ouvrir un peu plus leur jeu pour tenter d'établir un contact qui soit le plus solide possible avec la personne qui va couvrir leur campagne électorale dans les prochaines semaines. » (*98.5FM*, 2022a).

Le reproche soulevé ici, que partagent plusieurs autres journalistes, est le suivant : la déontologie journalistique demande de respecter le lien de confiance établi entre journalistes et politiques, le respect du *off* constituant un des principaux piliers de ce contrat de confiance. Par ailleurs, un aspect intéressant à ce sujet tient à la fonction de Martine Biron. Des journalistes comme Philippe Cantin estiment qu'elle n'était pas une « simple journaliste » :

« Vous étiez l'analyste politique de *Radio-Canada*. Vous étiez là pour mettre en perspective l'action du gouvernement. Vous n'étiez pas là simplement pour mettre votre micro sous le nez du ministre à sa sortie du Conseil des ministres, vous étiez là pour nous dire si l'action du gouvernement était bien ou mal pensée. Donc, c'était un rôle qui était encore plus important. » (98.5FM, 2022b).

Ce reproche est très important pour comprendre la colère de certains journalistes, car il soulève que Martine Biron occupait une place particulière au sein de la profession. Prenons une autre réaction, celle de *La Presse* qui comprend le « malaise » provoqué par sa candidature : « Surtout quand c'est un journaliste « en fonction ». Surtout quand c'est un journaliste politique. Surtout quand c'est un journaliste qui couvre les coulisses de ce pouvoir auquel il tente de se joindre. » (*La Presse*, Boisvert, 2022). Dans le corpus, Martine Biron est perçue comme une journaliste à part entière, qui disposait, avant son passage en politique, d'informations particulièrement sensibles et dont l'éventuelle divulgation contreviendrait aux règles déontologiques.

Le mélange des genres ainsi mis en exergue est à rapprocher du minutage de l'annonce de candidature, qui fut une source intense de reproches adressés à Martine Biron. La crispation provient d'une inconnue résumée par Alain Saulnier, déjà cité plus haut : « À quel moment elle a pu commencer à y réfléchir et à quel moment elle a pu avoir des approches ? » (98.5FM, 2022a). En insistant sur le délai très court entre les deux activités, cette question remet directement en cause l'objectivité et l'indépendance journalistique. Myriam Ségal estime à ce titre que « si tu penses à y aller, casse-toi de là car tu vas nuire... Prends au moins un congé sans solde qu'on ne puisse pas te reprocher d'avoir fait le bilan de la CAQ il y a un mois puis maintenant d'être candidate pour le parti dont tu as fait le bilan. » (FM93, 2022a). Cette improbation se retrouve souvent dans le corpus, d'autant qu'elle ne renvoie pas à une pratique isolée (voir *supra*), comme le rappelle *La Presse* : « Comme quand Bernard Drainville interviewe le chef péquiste André Boisclair le samedi et devient candidat de son parti la semaine suivante. Ou quand Pierre Duchesne passe d'analyste de la politique à l'Assemblée. » (*La Presse*, Boisvert, 2022).

Par accumulation, ces réprobations concernent aussi la confiance accordée au journalisme et à sa place dans la société. Nous l'avons déjà épinglé, à travers le contexte social et les reproches adressés aux journalistes par les politiques, la crainte de voir la candidature de Martine Biron accentuer la méfiance envers le journalisme se trouve fréquemment dans le corpus. Estimant que l'annonce de sa candidature pose une série de problèmes, *Le Soleil* fait état de cette appréhension :

« Ceux-ci [les problèmes soulevés par sa candidature] concernent d'abord et avant tout le journalisme. Celui-ci traverse des moments difficiles. Il est déjà soupçonné par bien des gens de faire partie d'un système bien huilé. Chaque mouvement du genre ajoute à la suspicion de certains. » (*Le Soleil*, Salvét, 2022).

Le reproche s'inscrit donc dans un contexte où les pratiques journalistiques semblent sans cesse évaluées par les citoyens, et le moindre faux pas servirait à nourrir le cynisme envers l'institution journalistique. Dernier élément à mettre en lumière, le manque de transparence dont Martine Biron aurait fait preuve. D'après Myriam Ségal, « quand un journaliste politique est approché par un parti politique et qu'il dit non, il doit le dire. Il faut le dire ! » (*FM93*, 2022b). Ne pas avoir exposé publiquement ses contacts avec la CAQ constitue, pour certains journalistes, une faute vis-à-vis du public.

Concluons cette sous-section en insistant sur la triple faute attribuée à Martine Biron. D'abord, elle est accusée d'avoir rompu une clause du contrat de confiance qui définit la relation entre journalistes et politiques. Ensuite, elle est soupçonnée d'avoir dérogé à une série de règles – plus ou moins explicites – liées au journalisme, notamment à l'indépendance et à l'objectivité. Enfin, et c'est l'un des éléments les plus utiles à la recherche, les conditions de sa candidature accentueraient la méfiance envers les institutions, surtout envers le journalisme. Même si les journalistes (et les politiques) québécois ne connaissent pas un climat de méfiance semblable à celui qui pèse sur les mêmes acteurs français, ils redoutent que ce genre de pratique provoque un rejet de la part des citoyens. Alors que le journalisme semble faire l'objet de reproches de plus en plus récurrents, le passage en politique de Martine Biron pourrait accentuer ce phénomène et participer à la remise en question progressive du rôle démocratique des journalistes.

## b. Les reproches visant les politiques et leurs pratiques

Même si elle ne concerne pas directement des pratiques politiques, la polémique a donné naissance à quelques reproches qui les prennent pour cibles. L'objectif de cette sous-section est d'expliquer en quoi ils sont révélateurs de dynamiques qui peuvent être à la fois propres au Québec, mais aussi proches de celles que l'on retrouve ailleurs. Nous commençons par faire état de ce type de reproches adressés par les journalistes et poursuivons avec ceux établis par les politiques.

### i. Par les journalistes

Les journalistes se sont emparés de la polémique pour réprover des pratiques politiques qui, d'après eux, soulèvent un certain nombre de questions. Le corpus contient à ce sujet trois principaux types de reproche : l'opportunisme dont ferait preuve une partie des candidats ; le grand nombre de candidats « parachutés », autrement dit de personnes qui n'habitent pas dans la circonscription qu'elles entendent remporter ; la déconnexion entre les politiques et leurs mandants. Ils renvoient tantôt à des pratiques concrètes, qu'il est possible d'épingler, tantôt à des considérations sans doute plus abstraites, qui interrogent davantage le fonctionnement des institutions ainsi que l'environnement politique québécois.

En choisissant de se présenter aux élections, Martine Biron a, d'après certains journalistes, saisi une opportunité qui se confond avec l'opportunisme. Elle n'est pas la seule, comme le souligne *Le Journal de Montréal* qui voit dans ce désir de se lancer en politique pour la CAQ, un parti « au sommet des sondages et qu[i] va gagner les doigts dans le nez », un manque de conviction certain (*Le Journal de Montréal*, Martineau, 2022). Le média, faisant référence à d'autres candidats récents, complète son propos en posant la question suivante : « Pensez-vous que ces convertis de la 23e heure, qui se pointent à la dernière minute alors que la course est gagnée d'avance, auraient décidé de sauter dans le train de la CAQ si celui-ci patageait tout en bas des intentions de vote ? » (*Le Journal de Montréal*, Martineau, 2022). Plusieurs autres médias mettent en avant cet opportunisme, qui n'est pas sans interroger quant à l'engagement politique de tels candidats. En effet, ces derniers se sont-ils lancés en politique pour un parti qui portait des convictions similaires aux leurs, ou parce qu'il était donné gagnant par tous les sondages (*Le Journal de Montréal*, Martineau, 2022) ? D'un point de vue démocratique, cette question interpelle alors que l'engagement politique et les convictions semblent faire partie des attentes citoyennes légitimes au Québec (et ailleurs, bien entendu).

Un autre reproche souvent retrouvé dans le corpus concerne les candidats « parachutés ». D'après les journalistes, ce phénomène fait référence à un réel enjeu démocratique de représentativité. En effet, il est permis de s'interroger sur la légitimité de tels candidats qui n'habitent pas l'endroit où leurs citoyens-électeurs résident. À ce sujet, la CAQ est particulièrement visée :

« La CAQ détient la palme du nombre de candidats parachutés. En officialisant sa candidature dans Chutes-de-la-Chaudière, hier, Martine Biron est devenue la 49e caquiste vivant à l'extérieur du comté qu'elle souhaite représenter. Mme Biron habite Québec et sera candidate sur la Rive-Sud de la capitale. Le parti précise toutefois que la mère de Mme Biron a habité la circonscription de Chutes-de-la-Chaudière pendant 30 ans, alors qu'elle y était directrice d'école. Son collègue Bernard Drainville, qui habite près de Québec et qui sera candidat dans Lévis, avait d'emblée reconnu qu'il connaissait « un peu » les gens de son comté, « mais pas assez », et il a promis d'y passer beaucoup de temps. Quant à Caroline St-Hilaire, qui habite à une cinquantaine de kilomètres de Sherbrooke, où elle se présente, elle met surtout de l'avant son « lien d'amour » avec la région estrienne. » (*Le Journal de Montréal*, Blais & Trottier, 2022).

*Le Journal de Montréal*, d'où est tiré l'extrait, montre d'ailleurs que, le 11 août 2022, 43% des candidats de la CAQ vivaient « à l'extérieur de leur comté », contre, par exemple, 33% pour Québec solidaire (*Le Journal de Montréal*, Blais & Trottier, 2022).

Ces pourcentages sont élevés, même dans le cas de Québec solidaire. ils interpellent donc plusieurs journalistes qui estiment qu'un tel phénomène témoigne d'une certaine déconnexion des politiques aux citoyens et à leurs préoccupations (*FM93*, 2022a). Les journalistes soutiennent à ce sujet que des partis comme la CAQ préfèrent investir des candidats « vedettes » (*Radio-Canada*, Prince, 2022) plutôt que des personnes qui connaissent la circonscription. L'exemple est révélateur au sud de Québec, où ce parti ne présente aucun candidat habitant la circonscription, ce qui fait réagir sur les ondes de *FM93* : « Les gens de Lévis, de la rive sud, il n'y a personne qui a un assez bon CV pour représenter les citoyens de la rive sud ? » (*FM93*, 2022a). D'aucuns s'interrogent alors sur la valeur accordée à la représentativité politique, autrement dit au lien qui relie les politiques aux citoyens, un élément fondamental de leur rôle démocratique. Ce reproche n'est pas sans rappeler le risque de voir s'accroître la méfiance envers les institutions, un point que nous avons déjà eu l'occasion d'aborder.

## ii. Par les politiques

Les reproches que les femmes et les hommes politiques ont adressés à certains acteurs de leur institution invitent à établir un premier constat : ils renvoient aux mêmes enjeux que ceux provenant des journalistes. Ainsi, les trois types de reproches qui ressortent du corpus visent l'opportunisme, les candidats parachutés et la déconnexion avec les citoyens. Ce constat incite à la prudence mais n'en est pas moins révélateur d'une convergence intéressante.

L'accusation d'opportunisme, qui vise notamment Martine Biron, fait référence à des enjeux de conviction et d'engagement politiques déjà repérés dans les discours des journalistes. Éric Duhaime, chef du Parti conservateur du Québec, exprime le point de vue suivant sur la candidature de Martine Biron : « Elle va prendre ses convictions et ses idées, et les laisser au vestiaire, par opportunisme, pour rentrer dans l'équipe de François Legault. Je vous prédis qu'elle va être une grande fan du troisième lien. » (*Radio-Canada*, 2022b). Marc Tanguay, du Parti libéral du Québec, partage ces propos :

« Martine Biron, il y a quelques mois, sur le 3e lien: « On se demande si ce n'est pas un projet rétrograde. Ça a sorti finalement comme un projet plutôt électoraliste. » Aujourd'hui caquiste, elle est pour! Quand l'ambition triomphe sur les convictions. » (*Twitter*, Tanguay, 2022b).

Ce sont exclusivement les discours politiques de l'opposition qui expriment ce manque de conviction et d'engagement, pourtant valorisés en politique. L'ambition et l'opportunisme dont ferait preuve une partie de la classe politique constitue dès lors une faute répréhensible aux yeux de certains.

De la même manière, les candidats « parachutés », envoyés dans des circonscriptions qu'ils ne connaissent pas, reçoivent un blâme similaire. Mario Fortier, candidat du Parti conservateur du Québec dans la même circonscription que Martine Biron, estime que cette dernière est « une amie des médias qui n'habite pas la circonscription [et] a été recrutée par la CAQ » (*Le Soleil*, Pelletier, 2022). Une position adoptée également par Éric Duhaime, du même parti, qui précise :

« On refait la même affaire ici dans Chutes-de-la-Chaudière. Mais on a une petite nouvelle pour la CAQ : quand les gens de la rive sud de Québec vont avoir une alternative entre des vedettes parachutées et des gens enracinés et dévoués à leur communauté, ils savent de quel bord ils vont voter le 3 octobre. C'est le monde d'ici qui va gagner et élire du monde d'ici ». (*TVA Nouvelles*, Côté, 2022).



Parachutés, les candidats comme Martine Biron sont décrits par de nombreux politiques comme des personnes déconnectées des préoccupations des citoyens. Renaud Poirier St-Pierre, directeur de cabinet de Québec solidaire exprime sa position sur Twitter en ces mots :

« Quiconque habite à Québec sait que ça prend un troisième lien nous dit Martine Biron. Donc le maire de Québec ne doit pas habiter à Québec. Le chef de l'opposition au conseil municipal non plus. #polqc. » (*Twitter*, Poirier St-Pierre, 2022).

Ce qui est condamné ici est une incompréhension des dossiers et des enjeux propres aux citoyens qui habitent la circonscription. Autrement dit, des politiques se voient retirer leur légitimité à représenter des citoyens avec lesquels ils n'ont pas de lien apparent. D'un point de vue démocratique, un tel reproche cible de nouveau la représentativité des hommes et des femmes politiques, assise essentielle de leur rôle démocratique.

Les reproches qui ont émergé lors de cette polémique invitent à réfléchir à la manière dont les acteurs distinguent l'acceptable de l'inacceptable ou la permission de la faute. Ils concernent des pratiques bien identifiables comme le non-respect du *off* ou le fait de proposer des candidats parachutés, mais réfèrent aussi à des manières plus abstraites de concevoir la politique et le journalisme, par exemple lorsqu'il s'agit d'exprimer la crainte de connaître une accentuation de la méfiance envers les deux institutions.

#### 4. La dimension relationnelle

Le passage de Martine Biron à la politique a constitué une source abondante de productions discursives qui réfèrent à la relation entre journalistes et politiques, la commentant, la définissant, la mettant en perspective, etc. Le modèle d'analyse propose d'interroger la dynamique de cette relation au moyen de deux points d'attention : la construction d'échanges d'arguments et de contre-arguments, afin de mieux cerner la manière dont les acteurs débattent dans l'espace public, d'une part, et les articulations de l'état de cette relation, d'autre part.

##### a. Échanges d'arguments et de contre-arguments

La décision de quitter sa carrière journalistique pour faire de la politique a valu à Martine Biron un certain nombre de réprobations (voir *supra*). Pour autant, nous allons voir que les échanges d'arguments et de contre-arguments tendent à faire état d'une relation peu conflictuelle, entre les journalistes et Martine Biron, mais, de manière générale, entre les journalistes et le reste de la classe politique. Deux échanges représentatifs ont été sélectionnés, ils portent sur le « troisième lien » et sur l'entente politique au sein de la CAQ.

##### i. Autour du « troisième lien »

Le projet de « troisième lien », parce qu'il constitue un objet de tension dans la campagne et que Martine Biron semble avoir pris des positions, sinon contradictoires, au moins évolutives, a engendré moult échanges entre journalistes et politiques (mais aussi entre journalistes et entre politiques). Dans la première section, nous avons montré que, par entextualisation, certains journalistes et politiques puisent dans les propos de Martine Biron, quand elle officiait encore à *Radio-Canada*, pour y pointer d'éventuelles contradictions (voir, par exemple, *La Presse*, Lecavalier, 2022). *Le Journal de Montréal* développe ces contradictions : « C'était au tour de Martine Biron d'être convertie au catéchisme du 3e lien. D'un projet « rétrograde » et « électoraliste », voilà maintenant qu'il est « nécessaire » et « populaire. » (*Le Journal de Montréal*, Léger, 2022).

De son côté, Martine Biron, devenue candidate et interrogée par les journalistes sur ces changements d'opinion à ce sujet, tient à montrer qu'elle n'a pas fait preuve d'incohérence : « Je n'ai jamais eu d'opinion sur le 3e lien... Il faut écouter la séquence et ne

pas juste lire les *tweets* (...) Là, je me mouille, oui, et toute personne qui vit à Québec réalise que les ponts sont vieillissants, que c'est compliqué l'entretien des ponts, que ce n'est pas réglé. » (98.5FM, 2022b). Elle prolonge son argumentation en affirmant que, selon elle, le projet comporte toujours des « lacunes », notamment car il manque des informations et un avis d'experts alors que des études qui analysent l'achalandage et le besoin d'un tunnel doivent encore être menées (FM93, 2022b). Elle précise :

« Je suis pour un « troisième lien » mais je suis consciente qu'il y a des questions qui sont sans réponse. Ça, j'en suis très consciente. J'en ai discuté avec M. Legault et on est conscients de ça. Il y a un bureau, un projet qui est en place et on va répondre aux questions. Je suis confiante que, rapidement, lors du prochain mandat, on va être capables de répondre à ces questions. Il y a nécessité d'un lien de remplacement. Le pont de Québec, ce n'est pas réglé. C'est un joyau, c'est le plus long pont à suspension au monde. Ça fait un an et demi que le gouvernement fédéral a mandaté un négociateur, ce n'est pas gagné. Le Pont Pierre Laporte... je vais citer mes anciens collègues de *Radio-Canada* : le suspendre, c'est un enjeu. Donc, les ponts sont vieillissants, ils ont besoin de travaux. On a besoin de s'assurer qu'on ait un lien de remplacement. » (FM93, 2022b).

À travers cette clarification, Martine Biron propose un discours qui est désormais celui d'une candidate pour un parti qui défend ce « troisième lien ». Elle tente donc de justifier l'opportunité d'un tel projet, tout en ne reniant pas ses prises de position de journaliste, qui, d'après elle, ne sont pas si éloignées. Sur ce point, les journalistes estiment qu'elle n'apparaît pas très à l'aise. Par exemple, Alexandre Tétreault, de FM93, affirme que c'est à ce sujet qu'elle a « le moins d'éloquence » en ajoutant « on dirait que tu n'entends pas la même candidate ! ». Un avis que partage Myriam Ségal : « Tu entends que ça patine ! C'est clair. Et ça me laisse à penser qu'elle disait vraiment ce qu'elle pensait quand elle parlait aux gens de Montréal à *Radio-Canada*. Pas besoin d'un détecteur de mensonges pour savoir qu'elle n'est pas à l'aise. » (FM93, 2022b). Pour autant, les échanges comportent, selon nous, une dose très limitée de conflictualité, surtout pour un sujet qui a provoqué des accusations de contradiction et d'incohérence. Ce premier exemple a donc tendance à attester d'un état de la relation entre les journalistes et les politiques peu marqué par les attaques.

## ii. De la bonne ou mauvaise ambiance à la CAQ

Le second exemple d'échanges d'arguments et de contre-arguments se base sur le dernier article de Martine Biron, publié en juin 2022, dans lequel elle faisait le bilan de l'action du

gouvernement, en repérant notamment ses « failles » (*Radio-Canada*, Biron, 2022). *Le Devoir* reprend son analyse en la commentant :

« Elle notait que le taux de satisfaction de la CAQ « rivalisait avec les scores soviétiques » et que François Legault avait « la quasi-certitude d'être réélu ». Elle était alors critique des « failles » du parti exposées par l'annonce de la candidature de Bernard Drainville, ainsi que de « l'arrogance » émanant du caucus. » (*Le Devoir*, Tanguay, 2022).

De son côté, Martine Biron oppose deux contre-arguments à ce discours. D'abord, elle mobilise son propre article pour montrer qu'elle était à l'époque critique envers la CAQ, ce qui montre, selon elle, une absence de collusion :

« Lorsqu'un journaliste lui a mentionné qu'elle avait donné dans une chronique récente la palme d'or de l'arrogance au caucus caquiste de Québec en parlant de la « grosse tête » de la ministre Geneviève Guilbault, elle a rétorqué qu'il s'agissait d'une démonstration qu'elle ne faisait pas « campagne dans le secret de sa pensée ». Elle a ensuite lancé des fleurs à M<sup>me</sup> Guilbault, une femme « brillante » qui représente l'avenir de la politique. » (*La Presse*, Lecavalier, 2022).

La dernière phrase illustre le second contre-argument qui a pour objectif de montrer aux journalistes – et probablement aux citoyens – que les relations au sein de la CAQ sont apaisées. Les journalistes opposent à cette déclaration le fait que les quelques ministres qu'elle avait critiqués dans son dernier article n'étaient pas présents lors de l'annonce officielle de sa candidature, alors que de nombreux caquistes étaient présents (*FM93*, 2022b). Un dernier contre-arguments de la CAQ à ce sujet indique qu'il y avait, en parallèle à cette annonce, une réunion ministérielle qui justifie l'absence de certains cadres du parti (*FM93*, 2022b). Ce deuxième exemple expose une fois encore des rapports relativement cordiaux entre journalistes et politiques.

Les échanges d'arguments et de contre-arguments ainsi repérés dans le corpus ne témoignent donc pas d'une grande conflictualité entre les acteurs, même lorsque Martine Biron devient politique. Si d'aucuns lui ont reproché, parfois de manière acerbe, son engagement rapide, les échanges restent courtois et visent surtout à comprendre ce « saut » en politique et son positionnement en tant que nouvelle femme politique. À ce niveau, le désaccord entre acteurs se manifeste par une négociation autour de (nouvelles) positions plutôt que par un affrontement discursif tangible. D'ailleurs, plusieurs journalistes soulignent la « rigueur » et l'« honnêteté » de Martine Biron (*Le Journal de Montréal*, Léger, 2022a),

estimant pour la plupart qu'« elle a toujours été d'une grande indépendance et d'une probité sans faille durant sa carrière de journaliste » (*Le Soleil*, 2022). La prochaine sous-section tend à confirmer le caractère apaisé de la relation entre les acteurs.

#### b. Expliciter la relation

Le corpus a révélé des références constantes et régulières à la relation entre les journalistes et les politiques. Un tel constat n'est pas surprenant. En effet, ces explicitations et articulations s'ancrent dans une polémique dont l'objet même fait référence au lien entre journalistes et politiques. Les productions sont dès lors nombreuses et renvoient à deux caractéristiques de ce type de relation, déjà évoquées dans cette thèse : l'interdépendance et l'étroitesse de la relation. Nous allons pourtant voir que l'environnement québécois propose une circonscription de ces deux notions qui diffère de celle retrouvée en France et en Suisse.

##### i. *Une interdépendance reconnue, marquée par la confiance mutuelle et la négociation*

Au Québec, il est possible d'observer une relation d'interdépendance fortement conditionnée à la confiance mutuelle. Si elle constitue un prérequis à ce type de relation dans d'autres démocraties, la confiance se retrouve fréquemment dans les discours des acteurs publics de la province. De plus, elle semble référer à un processus de négociation constant qui est explicité et exprimé publiquement, ce que nous détaillons ci-dessous.

Commençons par analyser les propos de Louis Lyonnais, directeur des communications du Parti québécois, qui évoque cette confiance mutuelle en réagissant à la candidature de Martine Biron : « On discutait encore en toute confiance de stratégie en “off” (hors micro). Je suppose que c'est possiblement la même chose pour d'autres partis d'opposition » (*Twitter*, Lyonnais, 2022). Échanger en toute confiance paraît essentiel en ce qu'elle rend possible l'expression de l'interdépendance des acteurs. Au Québec, ces derniers semblent très souvent y faire référence, dans une démarche de négociation dont les objets se distinguent (négociation d'informations, de visibilité médiatique, etc.), mais nécessitent une telle confiance.

La notion de négociation, pour faire référence à la confiance venant cadrer l'interdépendance de la relation, permet aussi d'insister sur le processus de maintien d'un tel besoin. Une discussion entre Philippe Cantin, de *98.5FM*, et Alain Saulnier, ancien directeur

de l'information à *Radio-Canada*, sur les conséquences du « saut » en politique de Martine Biron sur les relations entre journalistes et politiques exprime ce point de vue :

« Philippe Cantin : Est-ce que tu penses que ça va rendre les partis politiques plus prudents dans ce type de conversation avec les journalistes ?

Alain Saulnier : Oh, ça, je n'en suis pas sûr ! Parce que les partis politiques doivent établir des relations, je dirais, entre guillemets, de camaraderie avec les journalistes qui couvrent le parlement, que ça soit à Ottawa ou à Québec » (98.5FM, 2022a).

La dépendance des hommes et des femmes politiques aux journalistes les contraint donc à maintenir ce lien de confiance, notamment grâce à la négociation.

De leur côté, les journalistes doivent également pouvoir faire confiance aux politiques. Alain Laforest, correspondant parlementaire à Québec pour *TVA Nouvelles* propose l'analyse suivante :

« Marc Picard, c'est l'éminence grise, ce n'est pas moi qui le dis, c'est François Legault pour le désigné de la CAQ, un ancien député adéquiste qui a siégé comme indépendant et qui, finalement, a décidé de rallier la CAQ, qui était vice-président de l'Assemblée nationale. Il devait se représenter, je lui ai parlé à plusieurs reprises, ce n'était pas dans ses plans de se retirer mais il y a une situation et on comprend cette situation. Et là, on a fait une deuxième tentative. Et c'est Brigitte Legault, la directrice générale, qui a fait un nouvel appel. C'est ce qu'on nous dit. Est-ce que ça s'est fait réellement comme ça ? Je ne suis pas en mesure de nier ce que les gens me disent mais on me dit qu'il y a deux jours, François Legault a rencontré Martine Biron et, finalement, elle a demandé 24h pour se faire une tête et, finalement, accepter la proposition mercredi de la CAQ pour chausser les chaussures de ce parti et de tenter de conserver cette circonscription. » (*TVA Nouvelles*, Côte, 2022a).

À nos yeux, ce long extrait de l'intervention du journaliste de *TVA Nouvelles* est éclairant. Il montre que la construction des productions journalistiques, du moins une bonne partie d'entre elles, repose sur les informations octroyées par les politiques aux journalistes. C'est grâce à elles que les journalistes peuvent se faire l'écho de la parole politique auprès des citoyens, jouant ainsi leur rôle démocratique. Ici encore, la négociation est mise en avant : afin d'obtenir des informations et de pouvoir les communiquer, les acteurs négocient au sein de leur relation. L'interdépendance, appuyée par une forme de négociation, se retrouve également en France ou en Suisse, bien sûr, mais son expression diffère. Dans le cas de la France, par exemple, la négociation semble plus forcée et repose sur une conflictualité qui

tend à en faire un principe secondaire, au profit d'une certaine rivalité entre acteurs. En Suisse francophone, l'obligation de négocier n'apparaît pas de manière si marquée, les acteurs étant engagés dans un processus collégial qui gomme nombre de rapports de force. Contrairement au canton de Genève, la négociation entre journalistes et politiques au Québec semble obligatoire, mais sans reposer sur la rivalité et la conflictualité.

## *ii. Une relation étroite où s'exprime la distinction*

Le « lien naturel entre le milieu des médias et le milieu politique » (*Radio-Canada*, Camirand, 2022) semble particulièrement fort au Québec et se retrouve tout au long de la polémique. L'entente cordiale entre des acteurs interdépendants s'incarne par des discours qui mettent en avant les traits communs aux deux professions. Julien Renaud, membre du conseil d'administration de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec explique ainsi que « les caractéristiques de la fonction sont très semblables : la communication, le sens politique, le sens démocratique, le devoir public » (*Radio-Canada*, Camirand, 2022). L'étroitesse des liens entre le journalisme et la politique repose donc au Québec sur autre chose que sur la seule relation entre acteurs : les journalistes et les politiques poursuivent des objectifs communs au service de la démocratie. Nous soutenons que l'atteinte de ces objectifs nécessite le maintien d'une relation cordiale et la reconnaissance de la négociation comme principe relationnel.

Dans ce climat cordial, les contacts entre acteurs sont nombreux et fréquents. Loin d'être perçus comme des indices de collusion, ils représentent une nécessité :

« Et c'est normal, ça existe depuis toujours, de tout temps, les journalistes qui ont à couvrir les campagnes électorales ont des contacts avec tous les partis. On connaît bien *La Presse*, qui était toujours branchée avec tout le monde, et on était jaloux de ses scoops ! Mais ça va continuer, c'est le propre de la politique, des politiciens et politiciennes aussi d'établir des contacts avec les journalistes. » (*98.5FM*, 2022a).

L'absence de véritable distance séparant les journalistes les politiques se manifeste évidemment dans le « saut » en politique de Martine Biron et d'autres politiques. Nous n'allons pas revenir ici sur des exemples que nous avons déjà détaillés plus haut, mais il est important, pour comprendre la relation entre les deux types d'acteur, de prendre en compte ce passage fréquent du journalisme à la politique. Complétons ce que nous avons déjà expliqué à ce sujet par cet extrait d'un article du journal *Le Soleil* : « Une boucle s'est bouclée

depuis 10 ans. En effet, quelle est la tendance dans les médias ces dernières années ? Elle est à recruter... d'ex-politiciens pour commenter l'actualité politique. » (*Le Soleil*, Salvé, 2022). Plusieurs discours de ce genre se trouvent dans le corpus et laissent entrevoir une tendance à la mise en chronique (et l'éditorialisation) des contenus journalistiques. Ce phénomène récent conforte la représentation faisant du journalisme et de la politique des institutions proches, partageant des caractéristiques au moins convergentes.

Pour autant, ces mêmes acteurs insistent sur un point important : s'ils évoluent dans des univers très proches et construisent une relation amicale, il est essentiel de bien distinguer la politique du journalisme. Selon Julien Renaud, administrateur au conseil d'administration de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec déjà cité plus haut, « la fonction de journaliste doit être entièrement dissociée de celle du politicien. Il y a une incompatibilité totale entre les deux fonctions » (*Radio-Canada*, Camirand, 2022). D'ailleurs, le passage en politique de Martine Biron implique son retrait immédiat du journalisme : « Martine Biron a demandé à profiter d'un congé non rémunéré jusqu'au jour des élections. En cas de victoire, la journaliste devra bien entendu quitter son emploi. » (*Radio-Canada*, Labbé, 2022). Une incompatibilité que reconnaît volontiers l'intéressée, affirmant que, en cas d'élection, elle ne pourra pas conserver son poste à *Radio-Canada* tel qu'il était avant l'annonce de sa candidature (*Radio-Canada*, 2022c).

Terminons cette partie de l'analyse par insister sur le fait qu'il n'est pas question d'idéaliser la relation entre les journalistes et les politiques du Québec, pas plus que de lui retirer son caractère conflictuel. Nous avons vu que des tensions peuvent apparaître, notamment au sujet du (non-)respect du *off*. Nous soutenons pour autant qu'elles ne contrebalancent pas la bonne entente repérée dans le corpus. Parallèlement à ce qui vient d'être souligné, il semble utile de noter, sans apporter d'explications, que la CAQ fait l'objet de réprobations plus fréquentes de la part des médias et des journalistes.

Le regard porté sur la polémique au moyen de la dimension relationnelle a mis en exergue une série de caractéristiques de la relation entre journalistes et politiques. D'abord, par contraste avec la France notamment, le conflit entre les journalistes et les politiques est relativement peu présent. Que l'on évoque les échanges d'arguments ou les métadiscours qui portent directement sur la relation, les productions analysées montrent peu de tensions réelles, et ne font pas état d'un climat agonistique entre les acteurs. Au contraire, les échanges



reposent sur la confiance, qui joue un rôle essentiel, tout comme la négociation, qui guide la poursuite d'intérêts souvent convergents. Ensuite, l'interdépendance est très forte, favorisée par la négociation. Elle est non seulement reconnue par les acteurs, mais les productions discursives donnent le sentiment qu'elle est même assumée et mobilisée pour articuler et construire leur relation. Enfin, il nous semble que le besoin de se faire confiance, repéré grâce à la polémique, ne concerne pas que les deux types d'acteur. Il s'inscrit dans un rôle démocratique qui prend en compte les citoyens qui attribuent confiance et légitimité.

## 5. La dimension publique

La polémique a permis d'appréhender en détail l'environnement qui accueille une partie significative de la parole publique au Québec. Cette section entend interroger cette composante de la relation entre journalistes et politiques à partir de leur inscription dans un écosystème public, où leur interdépendance et le phénomène de négociation qui l'accompagne s'expriment fortement. Une observation qu'il est possible d'appliquer à d'autres pays, mais qui apparaît encore plus flagrante dans le cas du Québec. Pour exposer notre propos, nous mobilisons les trois points d'attention proposés par le modèle d'analyse : le rapport des acteurs à la société, les références à un tiers et les références à l'espace public.

### a. Le rapport des acteurs à la société : entre déconnexion et proximité

La dimension contextuelle a déjà mis en lumière le caractère sensible du climat social québécois, en pointant notamment la méfiance (relative et contenue) qui entoure les pratiques journalistiques. L'analyse des reproches adressés aux politiques, quant à elle, s'est fait l'écho d'une certaine déconnexion entre une partie de ces derniers et les citoyens. Pour autant, le corpus ne permet pas de dresser un constat similaire à celui de la situation française, qui témoigne d'une distance très marquée, presque systémique, entre les acteurs publics (surtout les politiques) et les citoyens. Le Québec se distingue également du canton de Genève, dans lequel s'observe une grande proximité entre les politiques et les citoyens. Dès lors, la polémique entourant la candidature de Martine Biron expose des rapports assez complexes, se situant entre déconnexion et proximité. Surtout, le besoin d'être proches des citoyens se retrouve régulièrement dans les discours.

Une série d'éléments présents dans le corpus montrent donc que, pour certains citoyens, les journalistes et les politiques seraient déconnectés de la société et fonctionneraient en vase clos (*FM93*, 2022a). Cette articulation se trouve dans plusieurs extraits du corpus. Pourtant, elle ne permet pas d'établir une totale déconnexion des deux institutions vis-à-vis de la société. En tout cas, alors que la proximité avec les Québécoises et Québécois constitue un réel enjeu, les discours ne font pas référence à une opposition entre une « élite » politique ou médiatique, voire politico-médiatique, et le « peuple ». De plus, des références à une certaine proximité entre les acteurs publics et les citoyens se trouvent dans le corpus, ce qui laisse apparaître un enjeu de légitimité. Ainsi, Martine Biron estime que le journalisme est lié aux

citoyens car il leur « donne la voix » (98.5FM, 2022c), autrement dit ses acteurs agissent comme un lien d'accès à l'espace public.

Plus spécifiquement à la politique, représentativité et légitimité constituent de véritables enjeux qui nécessitent une proximité avec les citoyens. Éric Duhaime, du Parti conservateur, estime qu'il est important que les députés soient proches des citoyens, en faisant partie de la « communauté » d'une circonscription (*Le Journal de Montréal*, Côté, 2022c). Un besoin qui est également exprimé par Alain Saulnier, ancien directeur de l'information à *Radio-Canada* :

« Il est important qu'on sache aussi que, quand on est journaliste, on apprend comment la société fonctionne. Or, c'est utile, quand on est un politique, de savoir comment la société fonctionne pour prendre les bonnes décisions. Tant mieux si les recrues sont les bonnes et qu'elles vont finir en tête de liste et qui laisseront des mémoires qui valent la peine d'être lus. » (98.5FM, 2022a).

Cet extrait exprime une nécessité, presque une injonction, à comprendre les attentes des citoyens, autrement dit à comprendre comment fonctionne la société. Dès lors, les journalistes, mais aussi les politiques, doivent être proches des personnes qui, comme eux, la constituent.

#### b. Les références à un tiers

Le second point d'attention qui anime la dimension publique s'intéresse à la manière dont le tiers (le public ou les citoyens, par exemple) est intégré aux discours publics et participe indirectement à leur élaboration. Les références au tiers fournissent un bon outil de compréhension de la mobilisation d'un acteur clef de la démocratie à travers la critique publique. Deux types de référence sont abordés dans cette sous-section : l'intégration du peuple dans l'espace public québécois, et le citoyen comme juge des pratiques ainsi que de la légitimité démocratique des politiques et des journalistes.

##### i. *Un peuple québécois à l'action mesurée dans l'espace public*

La figure du peuple se retrouve dans les discours politiques et journalistiques produits durant la polémique, mais dans une proportion moindre que lors des polémiques précédemment analysées. Il est possible que le choix de la polémique influence quelque peu les données à ce sujet. Toutefois, nous estimons qu'il est possible d'avancer une autre explication. Si le peuple est intégré à l'espace public, notamment en sa qualité de juge (voir le

point suivant), il ne semble pas posséder le degré d'action que l'on retrouve en France ou en Suisse francophone. En effet, en France, le peuple est constitué en acteur public à travers sa participation régulière à des mouvements de contestation de (mais aussi de soutien) à l'action publique, notamment politique. En Suisse, il est directement intégré à l'espace public politique, notamment à travers la capacité d'action réelle que constituent les votations. Au Québec, il est probable que le peu d'éléments rencontrés à ce sujet témoigne d'une action plus mesurée du peuple dans l'espace public. Bien sûr, il s'agit d'être très prudent avec cette information vu qu'elle émerge d'une absence de données, mais devant la quantité de productions tant médiatiques que journalistiques présentes dans le corpus, une telle absence, surtout lorsqu'elle est mise en contraste avec les cas français et genevois, mérite d'être prise en compte dans l'analyse. Malgré ce constat et ces explications, les représentations du peuple permettent d'insister dans cette analyse sur un pouvoir symbolique octroyé aux citoyens, celui de définir en partie ce qui est légitime au sein de l'espace public. Nous allons le voir dans le point suivant, le jugement du peuple est, comme pour d'autres territoires, essentiel en démocratie.

## *ii. Le citoyen-juge au Québec*

La figure du citoyen comme juge d'une polémique a déjà été décelée dans les chapitres précédents, ainsi que dans la partie *ad hoc* de l'état de l'art consacré à la polémique. Dans le cas de la candidature de Martine Biron aux élections, les citoyens sont invités à juger sur deux aspects : l'éthique de ses pratiques journalistiques et sa capacité à les représenter à l'Assemblée nationale du Québec.

Alors que le respect de l'éthique, de la morale et/ou de la déontologie a fait l'objet d'une analyse *supra*, cet enjeu public ressurgit lorsqu'il s'agit d'évoquer la compétence de jugement accordée aux Québécoises et Québécois. Si le corpus contient de nombreux échanges entre politiques et journalistes sur ces questions, il comporte également des références qui érigent le peuple en juge, seul acteur apte à trancher et départager. En d'autres mots, les acteurs débattent sur ce sujet mais ce sont, *in fine*, les citoyens qui possèdent la véritable légitimité démocratique de porter un jugement dessus. En s'adressant à Martine Biron, Philippe Cantin, journaliste à 98.5 FM, évoque cette capacité en ces mots :

« Vous dites que vous n'avez pas manqué d'éthique mais vous ne pensez pas que, quelque part, cette évaluation-là ne vous revient pas mais revient au public ? »

C'est un peu comme le conflit d'intérêts, souvent, des gens vont dire « je n'étais pas en conflit d'intérêts », mais si le public pense que cette personne-là est en conflit d'intérêts, ça commence à poser problème. Ce n'est pas un peu votre situation ? » (98.5FM, 2022b).

Du point de vue de l'exercice de la démocratie, cet extrait montre que la prérogative de décider ce qui relève de la faute est exclusivement possédée par le peuple. Dit autrement, les journalistes et les politiques reconnaissent que leurs pratiques sont dirigées vers le peuple et évaluées par ce dernier.

L'autre référence aux citoyens-juges concerne les élections. Les semaines de campagne, de débats et d'échanges entre candidats, et avec les journalistes, se concluent par le vote, et donc par le jugement citoyen. Dans le cas de Martine Biron, ce jugement porte à la fois sur sa capacité à représenter le peuple et sur le bien-fondé de son passage en politique. Voici ce qu'elle explique à *Radio-Canada* :

« Je pense qu'il faut faire campagne, aller à la rencontre des gens, des citoyens. C'est la première chose que je vais faire. Moi, j'avais une grande décision à prendre : est-ce que j'y allais ? La prochaine décision à prendre, ce sont les citoyens de Chutes-de-la-Chaudière qui devront la prendre, dire s'ils me veulent comme élue. Alors, mon rôle en ce moment, c'est d'aller à leur rencontre et de leur dire que ce que je veux, c'est un Québec plus fort. » (*Radio-Canada*, 2022c).

Nous retrouvons également dans ce passage le besoin d'être proche de citoyens qui accordent la légitimité démocratique aux hommes et aux femmes politiques. Notons que, comme nous l'avons vu, il convient également d'être proche des journalistes, dans un lien de confiance nécessaire aux deux institutions.

Au Québec, les références au tiers participent à la représentation que les politiques et les journalistes ont de l'espace public. En effet, s'il ne possède pas une capacité agissante aussi marquée qu'en France et dans le canton de Genève, le peuple québécois est malgré tout présent et, surtout, pris en compte dans les discours publics. Les métadiscours qui portent plus directement sur l'espace public viennent appuyer cette idée, mettant en avant la centralité de la communication, tournée avant tout vers les citoyens. C'est ce que nous détaillons dans la prochaine sous-section.

### c. Les références à l'espace public

Un des objectifs de l'analyse de la polémique à travers la dimension publique réside dans la compréhension de l'espace public québécois. Riches et récurrentes, les références de ce genre ont permis d'en dessiner les contours et de comprendre comment il était articulé par les acteurs. L'analyse du corpus fait ressortir deux traits caractéristiques du Québec : la composante communicationnelle de l'espace public et sa forte segmentation.

#### i. *Un espace public communicationnel*

Les discours politiques et journalistiques mettent en lumière un espace public qui est avant tout communicationnel. En effet, la polémique montre qu'un des enjeux principaux liés à l'espace public, y compris lorsqu'il est abordé à partir de l'angle politique, réside dans la maîtrise de la communication. Là où la Suisse francophone érige la politique en élément nodal de l'espace public, cet espace s'articule et se construit, au Québec, à travers la communication. Ainsi, en politique, l'intervention dans l'espace public s'effectue à partir d'une maîtrise de codes communicationnels et médiatiques. François Legault, Premier ministre québécois et membre de la CAQ, illustre ce point sur Twitter :

« Très fier de vous annoncer que la candidate de la #CAQ aux Chutes-de-la-Chaudière va être : Martine Biron! Dans les médias depuis plus de 30 ans, c'est une excellente communicatrice, une femme de tête et une femme de cœur! »  
(*Twitter*, Legault, 2022).

D'après nous, ce constat interroge l'accessibilité de l'espace public, dépendante de l'habileté communicationnelle des acteurs (politiques, mais également journalistes et citoyens). Bien sûr, l'espace public qui se construit dans les autres territoires concernés par cette recherche appelle également une maîtrise de certains codes communicationnels. Pour autant l'espace public québécois semble demander un plus grand investissement en ce sens afin de pouvoir se faire entendre dans l'espace public. Le rôle des médias et des journalistes apparaît dès lors essentiel pour que les idées et les opinions des citoyens puissent circuler.

Selon plusieurs journalistes et médias, la CAQ a compris cet enjeu communicationnel de l'espace public, en proposant de nombreux candidats qui connaissent les outils médiatiques et communicationnels. *Le Journal de Montréal*, par exemple, propose les statistiques suivantes :

« Sur les 122 candidats annoncés de la Coalition Avenir Québec, on compte 21 personnalités issues du milieu médiatique (chroniqueurs, journalistes, animateurs, relationnistes, communicateurs) dont quinze sont des femmes, selon notre analyse. Cela représente 17,2 % de ses candidats. » (*Le Journal de Montréal*, Blais & Trottier, 2022b).

Les journalistes qui ont écrit l'article complètent leur propos : « Bien évidemment, on s'intéresse à leur talent de communicateur, car la politique demande d'interagir avec des citoyens, avec des médias, à l'Assemblée nationale, etc. » (*Le Journal de Montréal*, Blais & Trottier, 2022b). *Le Soleil*, quant à lui, estime que « tous les partis politiques confondus sont continuellement en quête de candidats à la notoriété publique déjà établie » (*Le Soleil*, 2022).

L'espace public au Québec s'articule dès lors en grande partie à travers la communication et invite les acteurs qui souhaitent y participer à être capables d'en maîtriser les codes. Cet aspect de l'espace public québécois est doublement intéressant. D'abord, pour l'analyse de la polémique, car il expose une caractéristique qui n'est certes pas endémique au Québec, mais dont l'ampleur constitue un élément distinctif certain. Ensuite, il alimente opportunément une réflexion plus générale sur l'espace public, dont les principales caractéristiques (notamment ses composantes politique et communicationnel) font l'objet de nombreux débats scientifiques (voir *supra* l'état de l'art et *infra* le chapitre réflexif).

## ii. *Espace public fragmenté et intérêt citoyen*

Si l'espace public au Québec s'articule à travers la notion centrale de communication, qui semble l'unifier en partie, il ne peut être considéré comme étant parfaitement homogène. Nous soutenons en effet que, dans cet espace singulier, les fonctions des acteurs publics (journalistes, politiques, mais aussi certains acteurs de la société civile, même si ce dernier point n'entre pas dans le cadre de cette recherche) sont bien établies. La fragmentation (ou segmentation) de l'espace public est assez marquée, au sens où chaque acteur public agit en fonction d'un rôle particulier qu'il convient de respecter. En ce sens, les rôles démocratiques des politiques et des journalistes dans l'espace public sont différenciés, tout en étant valorisés par les acteurs. Lorsque Martine Biron, sur l'antenne de *98.5FM*, énonce que « quand on est journaliste on donne la voix aux citoyens, quand on est politicien, on la porte » (*98.5FM*, 2022b), elle exprime une position, partagée par de nombreux acteurs politiques et

journalistiques, qui distingue les deux fonctions au sein de l'espace public, tout en leur reconnaissant une légitimité qui se construit grâce à l'intérêt public.

En effet, plus haut dans ce chapitre, nous citons Julien Renaud, membre du conseil d'administration de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, qui évoque un « devoir public » des journalistes et des politiques à partir de leur rôle (*Radio-Canada*, Camirand, 2022). Si les discours méta-institutionnels sont abordés dans la prochaine section, il est propice, selon nous, de mentionner que l'action des acteurs vise l'intérêt public, ou l'intérêt citoyen. La fragmentation de l'espace public québécois ne se comprend dès lors totalement que si l'on prend en compte la conscience, la volonté et le devoir d'agir dans un espace public au sein duquel les politiques et les journalistes, chacun dans sa fonction, œuvrent pour le bien commun.

L'espace public québécois est construit comme un espace dont l'accessibilité ne représente pas la caractéristique principale, mais au sein duquel les acteurs privilégiés, les journalistes et les politiques, notamment, agissent pour les citoyens. En cela, le constat proposé *supra* sur la place des citoyens-juges se confirme et nous permet d'élaborer la réflexion suivante : d'un point de vue démocratique, les citoyens du Québec pèsent dans l'espace public sans y être parfaitement intégrés, les journalistes et les politiques devant jouer un rôle d'intermédiaires démocratiques constant et essentiel<sup>54</sup>. La dimension publique se manifeste par des discours qui soulignent la nécessité de la communication, que les politiques et les journalistes semblent être les seuls à parfaitement maîtriser, particulièrement les derniers.

---

<sup>54</sup> Une intuition confortée à la suite d'échanges avec des collègues de l'Université Laval en août 2022, même si des traces tangibles n'ont pu être décelées dans le corpus.



## 6. La dimension institutionnelle

Ayant pour objet le passage d'une institution à une autre, la polémique donne accès à des discours qui portent sur le journalisme et la politique ; ils en définissent les codes, les circonscrivent, expriment des attentes vis-à-vis de ces institutions et les articulent. Surtout, le « saut » en politique de Martine Biron met particulièrement au jour les enjeux démocratiques qui parcourent ces deux institutions. Comme pour les précédents chapitres, deux sous-sections sont présentées : les discours méta-institutionnels, d'une part, et la complexité institutionnelle au Québec, d'autre part.

### a. Les discours méta-institutionnels

Fortement présentes dans le corpus, les références aux institutions s'ancrent dans une polémique où l'explicitation des frontières entre le journalisme et la politique est très présente. Nous avons vu, notamment à travers les dimensions relationnelle et publique, l'intrication des rapports entre journalistes et politiques, autant que la volonté de se distinguer. En se basant sur ce dernier constat, la sous-section développée ici répertorie et analyse les singularités des deux institutions à partir des métadiscours les concernant, en commençant par le journalisme. Il s'agit de développer les trois strates des métadiscours qui portent sur les institutions, telles qu'elles ont été présentées dans le modèle d'analyse et mobilisées dans les chapitres analytiques précédents.

#### i. *Sur le journalisme*

La section précédente a montré qu'au Québec le journalisme (comme la politique) prend appui sur la communication et l'intérêt public qui représentent deux articulations de l'espace public qui peuvent également être appliquées à cette institution. Cela dit, les discours méta-institutionnels ont, durant la polémique, délimité et circonscrit bien d'autres aspects des pratiques, des codes et même des idéaux journalistiques. Ces trois déclinaisons des discours méta-institutionnels sont abordées, dans l'ordre, en gardant en tête la prégnance des deux articulations précitées.

### *Les pratiques journalistiques*

L'analyse de la polémique montre que les références aux pratiques des journalistes québécois peuvent être mises en parallèle à un curseur permettant de mesurer l'éthique, la morale et la déontologie des acteurs. Ce constat n'est pas si surprenant compte tenu de la polémique, qui interroge particulièrement l'éthique de Martine Biron et, en conséquence, la déontologie journalistique. Il ressort du corpus deux grandes catégories de pratiques : celles qui ont trait à l'activité de récolte d'informations et celles qui reconnaissent une prise de position journalistique.

La récolte d'informations représente une part essentielle de la pratique du journalisme, pas seulement au Québec, d'ailleurs. Les journalistes mobilisent cet aspect, peu présent dans les discours politiques, et expliquent en détail les coulisses de la récolte d'information. Ce constat, qui s'explique très probablement par la nature et le déroulé de la polémique, n'est pas sans intérêt : il montre le point de vue des journalistes sur une partie essentielle de leurs pratiques. *La Presse* détaille ainsi la façon dont elle a pu confirmer, dès le 3 août 2022, la candidature de Martine Biron :

« La Presse a été en mesure de confirmer cette information d'abord rapportée par Radio-Canada, mercredi, en fin d'après-midi, quelques heures seulement après que l'actuel député de cette circonscription de la rive sud de Québec, Marc Picard, eut annoncé qu'il ne solliciterait pas de nouveau mandat. » (*La Presse*, Larin, 2022).

Cet extrait est loin d'être isolé, et il est quelque peu étonnant de relever une telle transparence médiatique alors que la polémique ne demande *a priori* pas un tel niveau de confiance (il n'y a pas eu de réprobation sur les pratiques journalistiques à ce sujet). Nous pourrions induire qu'il s'agit là d'un trait propre au Québec qui serait, prudemment, relié à la centralité de la communication chez les acteurs publics. En effet, le corpus expose des mécanismes explicatifs de sélection de l'information, à travers le choix des sources, par exemple, qu'il est possible de relier à l'injonction communicationnelle pointée dans la section précédente. Un procédé discursif d'autant plus utilisé par Martine Biron qui, devant les reproches qui la visent, est contrainte de décrire et justifier ses pratiques journalistiques. Par exemple, lorsqu'elle est contrainte d'explicitier son rapport à la pratique du « *off the record* », elle explique : « Vous avez certainement vu comment je travaille, c'est-à-dire que, généralement, quand j'ai un élément d'information, je le corrobore, je le mets en contexte, je

fais d'autres entrevues et je publie » (98.5FM, 2022b). En cela, elle rend visible la manière dont elle construit les informations publiées à partir d'un croisement de sources. Encore une fois, une telle pratique n'a rien d'étrange en journalisme, bien au contraire, croiser les sources en constitue le b.a.-ba. Ce qui est plus surprenant au Québec est la tendance, chez les journalistes, à régulièrement expliquer et expliciter cet aspect de leur activité.

Le traitement de l'information, quant à lui, représente une pratique indispensable au journalisme – elle est d'ailleurs décrite à maintes reprises par les journalistes – mais s'accompagne de plus de reproches de la part des politiques. Ainsi, les journalistes reconnaissent qu'il faut traiter l'information et pas seulement la relayer. Philippe Cantin, journaliste à 98.5FM, rappelant le statut de Martine Biron, montre que la pratique journalistique s'accompagne d'une mise en perspective, voire d'un positionnement au sujet des actions politiques :

« Vous étiez l'analyste politique de *Radio-Canada*. Vous étiez là pour mettre en perspective l'action du gouvernement. Vous n'étiez pas là simplement pour mettre votre micro sous le nez du ministre à sa sortie du Conseil des ministres, vous étiez là pour nous dire si l'action du gouvernement était bien ou mal pensée. Donc, c'était un rôle qui était encore plus important. » (98.5FM, 2022b).

Loin de plaider pour la primauté de l'objectivité, les journalistes admettent un traitement des informations qui demande une prise de position, notamment vis-à-vis des pratiques politiques. Il est dès lors question de « poser des questions » et d'interroger l'action politique (FM93, 2022b). Une telle pratique, considérée comme essentielle d'après les discours journalistiques, est souvent perçue par les politiques comme relevant d'un jugement. Par exemple, Gaétan Barrette, membre du Parti libéral québécois, estime que ce traitement des informations politiques s'apparente à un jugement moral récurrent et que les journalistes tendent à « faire la morale à tout le monde », pour reprendre une partie de citation déjà mobilisée plus haut (*La Presse*, Boisvert, 2022).

Les références aux pratiques journalistiques semblent particulièrement dépendantes de l'objet de la polémique analysée. Malgré cette limite, il nous semble qu'il est possible d'avancer que les journalistes québécois tendent à régulièrement mettre à disposition du public les « coulisses » de leurs pratiques. Les discours des acteurs soulignent également une propension à admettre une part plus subjective du journalisme, des prises de position assumées que les politiques tendent à ériger en objets de reproche.

En choisissant de passer du journalisme à la politique, Martine Biron a provoqué des réactions, sous la forme de débats publics dont l'analyse dessine les contours de l'institution. Les journalistes eux-mêmes ont produit la majorité des métadiscours de ce genre. Nous pouvons avancer une explication à ce constat à partir de la volonté manifeste des hommes et des femmes politiques de bien différencier les deux institutions. En effet, nous avons repéré plus haut que les acteurs, qui reconnaissent pourtant les ponts qui relient le journalisme et la politique, distinguent très clairement les deux. En ne définissant pas – ou très peu – le journalisme, les politiques estiment que seuls les journalistes sont autorisés, c'est-à-dire légitimes, à le faire. La réflexion proposée se structure à partir des deux axes suivants : les règles du journalisme et l'information journalistique.

Comme il a déjà été relevé dans les autres chapitres, la clarté des règles institutionnelles n'est en rien évidente, et la situation au Québec semble faire écho à celle de la Suisse et de la France. La polémique met en relief deux types de règles : celles qui définissent le cadre professionnel du journalisme et celles qui touchent à la déontologie. Si les premières se caractérisent par une certaine clarté, au sens où elles sont la plupart du temps définies par un contrat entre un employeur et un employé, les contours des secondes paraissent plus incertains. En tant qu'employée de *Radio-Canada*, Martine Biron doit, par exemple, respecter les règles qui entourent le congé sans solde qu'elle a pris depuis l'annonce de sa candidature :

« Oui, j'ai pris un congé non rémunéré. Si je suis élue, je dois démissionner, contrairement à d'autres élus qui ont pu siéger 2, 4, 10 ou 20 ans à l'Assemblée nationale en gardant leur lien d'emploi, moi, je dois démissionner. Et c'est ce que je ferai pour me dédier entièrement à mes citoyens dans ma circonscription. » (98.5FM, 2022c).

D'autres règles de ce type ont été relevées dans le corpus, comme le fait qu'« à *Radio-Canada*, quand tu es un attaché politique et que tu veux commencer une carrière de journaliste à *Radio-Canada*, tu as deux ans de pénitence » (FM93, 2022b), c'est-à-dire qu'un politique doit attendre deux ans avant d'entamer une carrière dans ce média. Autrement dit, certaines règles institutionnelles sont établies par les employeurs et sont dès lors tributaires des spécificités de chaque entreprise (voir *infra* la sous-section consacrée à la polycentricité), qui, pourtant, reposent sur un socle déontologique commun. Et force est de constater que les

règles déontologiques sont bien moins précises et définies, du moins c'est ce qu'il ressort des discours du corpus.

L'état de l'art a relevé l'importance de la déontologie, qu'elle prenne part à la construction identitaire des journalistes, à la circonscription de l'institution, à l'articulation de cette dernière avec des notions comme la démocratie, etc. Il a également montré, tout comme les chapitres précédents, que le flou entoure une bonne partie des pratiques des acteurs lorsqu'elles réfèrent à la déontologie. *La Presse*, par exemple, reconnaît le manque de règles, estimant que, dans certains cas, il n'y en a tout simplement pas (*La Presse*, Boisvert, 2022). Par ailleurs, le même journal se fait l'écho d'une représentation partagée par d'autres médias et journalistes, s'appuyant sur une analyse de deux consultantes en éthique et en conformité. Ces dernières soulignent que l'éthique intervient dans des cas où les normes ne sont pas bien définies (*La Presse*, Chauvin & Gagnon, 2022). Autrement dit, le passage de Martine Biron en politique renvoie à une absence de règle déontologique à ce sujet, ce qui a contraint l'intéressée à reposer sur sa propre vision (éthique) de ce qu'il convenait de faire. Une réflexion tout à fait utile à la recherche en ce qu'elle articule le journalisme avec l'idée de flou déontologique.

L'autre aspect que nous souhaitons aborder ici concerne l'information journalistique, qui s'accompagne d'une maîtrise des codes de la communication. Relevée *supra*, la prépondérance de la communication dans les échanges publics marque également l'institution journalistique dans ses productions d'information. Les journalistes doivent en effet mobiliser ces codes qui leur permettent de construire l'espace public, théâtre de leurs productions. De plus, le corpus montre qu'il convient d'apporter une plus-value à la transmission de l'information, comme le souligne Myriam Ségal : « Un journaliste n'est certainement pas un être désincarné sans opinion. Mais un journaliste peut être à tout le moins honnête. Puis l'honnêteté c'est une totale transparence. » (*FM93*, 2022a). En d'autres mots, les journalistes doivent satisfaire une double attente institutionnelle : prendre position en restant honnête. Cette contrainte n'est pas sans rappeler les débats (scientifiques, mais aussi internes à l'institution) sur l'objectivité et la neutralité du journalisme. Selon nous, la polémique apporte à ce sujet un élément intéressant, à savoir la prise en compte des citoyens : les propos de Myriam Ségal sur l'honnêteté et la transparence gagnent à être lus à la lumière de leur visée citoyenne. Nous soutenons donc que, au Québec, l'information journalistique,

pour correspondre aux normes de l'institution, peut contenir une opinion si elle est au service (honnête) des citoyens.

### *Les idéaux journalistiques*

Sans grande surprise au regard de ce qui a été énoncé plus haut, les métadiscours qui portent sur les idéaux de l'institution du journalisme tournent exclusivement autour d'un désir de clarté de ses règles. Martine Biron elle-même reconnaît qu'il pourrait y avoir une réflexion institutionnelle sur le passage en politique des journalistes :

« Peut-être qu'on devrait ouvrir un débat, en discuter, voir si on ne peut pas avoir un code de déontologie, je ne sais pas quelle forme ça peut prendre. Je vous dirais que je suis ouverte car, comme je vous le dis, je suis à peu près certaine que je ne serai pas la dernière. Si on voyait un peu plus clair, ce serait une bonne chose. » (*Radio-Canada*, 2022c).

Ainsi, les journalistes avouent que l'institution manque de codes déontologiques à propos d'un tel passage à la politique. Il est important de pointer ici une différence entre les reproches personnels, qui visent l'éthique de Martine Biron, et les idéaux, qui s'inscrivent dans une approche déontologique – collective, donc – du journalisme. L'invocation de la déontologie comme outil visant à circonscrire une partie des pratiques journalistiques s'accompagne par ailleurs d'une nouvelle référence aux citoyens. *La Presse* établit ce lien que nous rattachons à une certaine vision de l'exercice démocratique :

« Après, ce serait peut-être à la profession d'esquisser enfin quelques principes sur l'avant- et l'après-saut en politique pour les journalistes. Histoire d'au moins tenter de rassurer le public, de lui dire que tout n'est pas acceptable en toutes circonstances, et qu'on distingue les simples sauts des triples sauts, les sauts avec ou sans perche, en hauteur ou en longueur... » (*La Presse*, Boisvert, 2022).

En effet, la circonscription du journalisme au Québec semble s'effectuer en prenant en compte les citoyens, au sens où les articulations du journalisme tendent à en dépendre sensiblement.

Les trois strates des métadiscours qui portent sur l'institution journalistique invitent à établir le constat suivant : le journalisme au Québec apparaît articulé avec le lien entre information et communication, les règles (déontologiques) et les citoyens. En effet, les références aux pratiques, à l'institution et aux idéaux exposent la volonté de diriger le

journalisme vers les citoyens, grâce à l'intrication entre information et communication et à la déontologie ou l'éthique. La distinction entre information et communication tend dès lors à être plus diffuse, sans que les deux ne se confondent pour autant. Illustrons ce point de vue par une rapide comparaison avec la France. Durant la polémique concernant François de Rugy, il a beaucoup été question de la vérité dans le journalisme. Pas au Québec. À la place, les journalistes revendiquent même des prises de position et d'engagement, à condition qu'elles soient dirigées vers les Québécois et les Québécoises.

## *ii. Sur la politique*

Présents en grand nombre, les discours réflexifs sur la politique découlant de la polémique offrent un regard clair sur cette institution au Québec, sur ses codes et ses limites, ainsi que sur la manière dont elle est exercée et articulée par ses acteurs. Comme ailleurs, la politique, composante essentielle de la démocratie, ne se comprend réellement que dans son rapport aux citoyens, en tant que détenteurs du pouvoir de légitimation (de ses pratiques, de ses acteurs, etc.). Dans ces lignes, nous exposons les éléments saillants qui permettent d'analyser ce lien grâce à deux des trois strates du métadiscours qui porte sur cette institution. En effet, le corpus n'a pas fait émerger d'idéaux politiques prégnants et nous avons décidé de ne pas en tenir compte dans l'analyse. Ce constat, nourri des réflexions apportées par les deux autres strates, permet malgré tout de compléter l'analyse.

### *Les pratiques politiques*

Durant la polémique, les articulations des pratiques politiques se sont principalement ancrées dans un contexte de campagne électorale, ce qui peut limiter la présente analyse. Pour autant, nous estimons que leur mise au jour concourt à la compréhension de l'institution en-dehors de ce type de contexte.

Commençons par aborder le recrutement des candidats. Loin d'être endémique au Québec, cette pratique, comme nous l'avons vu, s'accompagne d'une volonté de recruter des personnalités médiatiques qui maîtrisent une série de codes utiles pour faire campagne. Une fois encore, la communication apparaît comme un élément nodal qui peut influencer le choix des candidats. À titre d'exemple, *Le Soleil* estime que « tous les partis politiques aspirent à recruter des journalistes parmi leurs candidats, la politique se jouant avant tout sur un terrain de constante communication » (*Le Soleil*, 2022). Faire campagne – et, plus largement,

faire de la politique – est donc avant tout une pratique communicationnelle. Un besoin qui se traduit par des demandes constantes de recrutement de journalistes, comme l’explique Martine Biron à Philippe Cantin dans l’échange suivant :

« Philippe Cantin : Vous n’avez jamais été approchée par la CAQ avant la rencontre du mois de juillet que vous avez évoquée un peu plus tôt ?

Martine Biron : Philippe, j’ai été approchée par la Coalition avenir Québec, par le Parti libéral du Québec, par le Parti libéral du Canada, par le Parti conservateur du Canada... J’ai été approchée par plusieurs partis depuis une dizaine d’années. Chaque année électorale, j’ai une à deux propositions par parti politique. » (98.5FM, 2022b).

Les journalistes établissent de manière récurrente le lien entre la communication et les pratiques politiques, tant et si bien que, lorsqu’il s’agit de rendre compte de la manière dont la CAQ communique autour du « troisième lien », *Le Journal de Montréal* évoque un « *marketing* politique qu’on nous sert sur le projet » (*Le Journal de Montréal*, Léger, 2022b). Une observation similaire s’effectue à partir d’une discussion entre plusieurs journalistes de FM93 sur l’évolution du discours portant sur le « troisième lien » :

« Alexandre Tétreault : «Troisième lien », c’est brûlé, ça attire trop de mauvais, donnons-y une nouvelle *swing* avec une nouvelle application. Ce n’est plus du gras, ce sont des lipides !

Philip Rodrigue-Comeau : Certains analystes sous-entendent aussi que la CAQ est arrivée avec la seule solution, que le gouvernement travaille à l’envers : on propose un « troisième lien », faisons maintenant des études pour montrer pourquoi un « troisième lien ». Puis, ce n’est pas faux de dire que les deux ponts actuels ont de la misère mais ça ne faisait pas partie de l’argumentaire lors de la dernière campagne électorale. » (FM93, 2022b).

Lors d’une campagne électorale, les pratiques politiques au Québec semblent se construire à partir d’une visée communicationnelle, ou de *marketing* comme certains acteurs l’articulent.

### *Les discours métapolitiques*

Du corpus, nous retenons qu’au Québec l’institution politique se définit à partir de trois axes, qui s’intéressent à son accès, à la communication publique, et à un devoir de service public qui contraint les pratiques et les représentations des acteurs. Ce triple constat sur la mécanique institutionnelle peut être dressé pour d’autres pays et territoires, mais, malgré un



horizon partagé, nous allons voir que des particularités québécoises transparaissent du corpus, que l'analyse qui suit met en perspective.

Si le passage en politique de Martine Biron a montré que les règles du journalisme n'étaient pas toujours très claires (voir *supra*), il interroge également celles de la politique, notamment en ce qui concerne l'accès à l'institution. En d'autres mots, il pose la question suivante : qui peut faire de la politique au Québec ? Nous avons vu que les journalistes ont soulevé cette interrogation, comme *La Presse*, dont la position résume bien celle d'autres médias et journalistes : « C'est quoi, les règles ? La réponse, c'est qu'il n'y en a pas. Chacun est libre de se présenter en politique, et le peuple électeur réglera la question. » (*La Presse*, Boisvert, 2022). La polémique n'a pas permis d'analyser des discours qui évoqueraient d'autres règles, qu'elles soient définies ou floues, comme c'était le cas en France et dans le canton de Genève. Pourtant, nous estimons pouvoir établir l'inférence suivante : les règles politiques ne semblent pas faire l'objet d'un réel débat public institutionnalisé. En effet, les chapitres précédents ont montré qu'une polémique tend à mettre sur la table des échanges publics les règles institutionnelles, en les débattant, en les remettant en question, etc. Le fait que nous n'ayons pas relevé de tels discours pour la polémique québécoise nous amène, de façon mesurée, à estimer que les règles politiques ne constituent pas un véritable enjeu, nécessitant des prises de position pour les définir. Par exemple, l'extrait de l'article de *La Presse* ci-dessus laisse entendre que la création de règles pour se présenter aux élections n'est pas nécessaire.

Les discours des acteurs articulent également la politique avec la communication : elle constitue presque une obligation pour faire de la politique. *Le Soleil* avance à ce propos que « tous les partis rêvent de recruter des journalistes parmi leurs 125 candidats parce que la politique est avant tout une bataille permanente de communication » (*Le Soleil*, Salvat, 2022). *Le Journal de Montréal* décrit plus longuement la nécessité de savoir bien communiquer :

« La politique repose en effet tout d'abord sur l'art de communiquer. Objectif : convaincre des électeurs d'appuyer un parti, un chef, un programme, des idées, des valeurs, de contribuer financièrement, etc. Pensons seulement à la quantité faramineuse d'avocats qui, jusqu'à récemment, peuplaient les parlements. Le droit étant aussi l'art de « plaider » une cause. » (*Le Journal de Montréal*, Legault, 2022).

Le plaidoyer, associé dans cet extrait aux avocats, consolide la représentation d'une institution qui requiert la connaissance de la communication. Dans un espace public où la communication joue un rôle central, les politiques plaident et/ou négocient pour faire avancer

leurs idées et leurs opinions. D'une certaine manière, plaidoirie et négociation contraignent les pratiques des acteurs qui, pour faire de la politique, autrement dit pour incarner cette institution, ont intérêt à intégrer des codes communicationnels.

Pour autant, il serait selon nous incorrect d'imaginer que les hommes et les femmes politiques se trouvent totalement inféodés aux règles de la communication. En effet, ces règles apparaissent caduques si elles ne s'accompagnent pas d'une visée citoyenne, incarnée par la notion de service public. Prenons l'exemple de la présentation à la presse – et aux citoyens – de la candidature de Martine Biron par François Legault, qui a déjà exposé à maintes reprises les capacités communicationnelles de la nouvelle candidate. Lors de ce moment, il fait état de l'échange privé entre les deux protagonistes qui a mené à sa désignation en tant que candidate à l'élection ; il y explique que ce qui l'a particulièrement convaincu est la volonté de Martine Biron d'œuvrer pour le « service public » (*TVA Nouvelles*, Bellerose, 2022a). Incarner la politique s'accompagne dès lors d'un engagement clair auprès du public, donc auprès des citoyens. Martine Biron le souligne elle-même : « Faire de la politique, je l'ai toujours un peu envisagé mais je ne savais pas trop comment : travailler dans un cabinet, j'aurais pu faire autre chose, il y a plusieurs façons de contribuer au service public » (*98.5FM*, 2022c). Cet extrait montre que la politique se décline en plusieurs fonctions mais que toutes convergent vers le devoir de servir le public. Le lien avec les citoyens définit donc à la fois l'engagement et la pratique politiques. Au Québec, même si les citoyens ne participent pas directement à la vie politique, ils participent dès lors, de manière plutôt indirecte, à l'articulation de la politique.

En résumé, au Québec, la politique s'ancre dans une dynamique institutionnelle qui appelle un respect de certains codes. Nous soutenons qu'ils sont puisés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'institution. En effet, à l'intérieur car ils émanent des acteurs qui en reconnaissent le caractère normatif. À l'extérieur car ils peuvent être empruntés à d'autres champs ou institutions, nous pensons bien entendu à la maîtrise des codes médiatiques. Si la réflexion que nous proposons ici peut être appliquée à d'autres territoires, ce lien entre institution politique et communication (médiatique) est particulièrement présent dans la province.

Pour conclure ce point consacré à l'institution politique québécoise, nous souhaitons relier deux constats évoqués précédemment : celui de l'absence de référence à des idéaux

politiques dans le discours des acteurs, et celui de l'importance, en politique, des codes communicationnels d'intérêt public. Ces deux constats trouvent un point de convergence dans la notion de négociation, développée plus haut. La position que nous défendons s'incarne dans trois réflexions centrales. Premièrement, au Québec, la politique est en grande partie contrainte par les codes de la communication publique (et médiatique). Deuxièmement, la communication publique dépend elle-même de l'intérêt public, autrement dit des citoyens, dont la satisfaction des intérêts représente la visée de la politique. Dernièrement, l'institution politique résulte, en conséquence, d'une négociation implicite entre politiques et tiers<sup>55</sup>, ce qui construit en permanence l'institution. L'absence d'idéal politique dans le discours des acteurs s'explique dès lors par ce processus de négociation qui implique les Québécois, au sens où, s'ils ne participent pas à la politique institutionnalisée, ils tendent à contraindre les représentations et le processus d'articulation de la politique.

#### b. Complexité institutionnelle au Québec

Comme d'autres territoires, le Québec possède des institutions dont l'unicité et l'homogénéité se doivent d'être nuancées. En effet, décrire *la* politique ou *le* journalisme de manière fine invite à se saisir des deux points d'attention du modèle d'analyse : les changements institutionnels et la polycentricité. Cette sous-section se penche sur les métadiscours des acteurs qui témoignent de ces notions.

##### i. Les changements institutionnels

Une institution, si elle définit en grande partie les pratiques des acteurs par son pouvoir contraignant, connaît des changements et des évolutions complexes et souvent difficilement accessibles au chercheur. Nous proposons d'aborder cette complexité pour le journalisme et la politique à travers trois niveaux de changements inspirés par le modèle d'analyse et qu'il a été possible de repérer grâce au corpus : les changements apportés par les individus, par les institutions et par les polémiques.

Les individus, selon leur statut et leur place au sein d'une institution, possèdent dans certains cas l'autorité et la légitimité pour réaliser des changements. En politique, nous avons

---

<sup>55</sup> En ce compris les journalistes, en tant qu'intermédiaires démocratiques, c'est-à-dire des acteurs qui « donnent la parole aux citoyens », pour reprendre l'idée défendue par Martine Biron et d'autres (98.5FM, 2022b).

repéré dans le corpus la capacité que possèdent certaines personnalités, comme les chefs de parti, de faire évoluer des aspects de l'institution. L'exemple que nous souhaitons mettre en avant concerne Dominique Anglade, cheffe du Parti libéral du Québec, qui s'exprime sur l'accessibilité de la politique. En effet, elle explique que l'accessibilité en politique constitue un enjeu essentiel sur lequel elle a décidé d'agir :

« Je m'étais engagée à avoir davantage d'investitures ouvertes pour faire en sorte que les gens se mobilisent. Et quand les gens se mobilisent, quand les gens sentent qu'il y a de belles candidatures pour le Parti libéral au sein de ces circonscriptions, là, tu vois qu'il y a un *momentum* qui est créé. Quand on passe à 2000 [membres du PLQ] juste dans une circonscription, ça donne quand même le ton sur le terrain. » (TVA Nouvelles, Lemire, 2022).

Nous estimons que cet extrait est particulièrement intéressant pour la recherche pour deux raisons. D'abord, il montre que les acteurs peuvent faire évoluer individuellement une partie des mécanismes institutionnels. En effet, le changement provient de la cheffe du parti : c'est elle qui a décidé de modifier l'accès à l'investiture libérale (probablement avec l'appui d'autres membres). Ensuite, il n'est pas sans rappeler le processus de négociation propre au Québec : un citoyen peut devenir candidat libéral à travers un mécanisme d'échange et de négociation visant à déterminer le meilleur candidat. Le lien avec le peuple comme acteur démocratique, et potentiellement politique, est évident, et articule la politique québécoise avec la négociation.

Le deuxième niveau de changement réside dans l'institution elle-même, source d'évolution endogène. Une réflexion interne à la profession qui se trouve guidée par la déontologie, autrement dit une réflexion qui doit « engager » tous les acteurs du journalisme. C'est ce que précise Alain Saulnier, ancien directeur de l'information de *Radio-Canada* :

« Je pense que les médias doivent faire un examen de conscience là-dessus parce que les gens qui couvrent la politique, à Québec ou à Ottawa, il nous faut peut-être trouver des garde-fous, c'est-à-dire que, dès le moment où quelqu'un peut avoir une approche, même s'il n'a pas l'intention d'aller en politique, il faut qu'il me mentionne à son patron, que les patrons soient mis au courant de ces échanges-là, de toutes ces tentatives de séduction. Et les patrons devraient tous avoir un mode d'emploi, des garde-fous, on va appeler ça de cette manière-là, c'est-à-dire qu'il faut retirer directement la personne du secteur de la couverture parlementaire dès le moment où il y a eu un contact, quand bien même ce ne serait qu'une première approche. Et ça, ça veut dire que cet examen de conscience-là doit être fait, pas juste par *Radio-Canada* mais pas tous les médias. Ça me semble assez important. » (98.5FM, 2022a).

Ce niveau de changement est donc caractérisé par un engagement supposé de tous les acteurs du journalisme professionnel. Il permet aux journalistes une réflexivité qui accompagne leur processus identitaire (voir *supra* l'état de l'art de cette recherche).

Le dernier niveau de changement fait directement référence à la capacité de changement institutionnel d'une polémique. Il est particulièrement exprimé par Martine Biron, comme dans l'extrait suivant :

« J'ai entendu ce que plusieurs experts ont dit depuis la dernière semaine. Peut-être qu'on devrait ouvrir un débat, en discuter, voir si on ne peut pas avoir un code de déontologie, je ne sais pas quelle forme ça peut prendre. Je vous dirais que je suis ouverte car, comme je vous le dis, je suis à peu près certaine que je ne serai pas la dernière. Si on voyait un peu plus clair, ce serait une bonne chose. Mais quand même, ça va être un gros travail car c'est un sujet tabou entre journalistes. » (*Radio-Canada*, 2022c).

Le caractère « tabou » n'est *a priori* pas propice au changement, mais la publicisation du sujet, grâce à la polémique engendrée, invite les acteurs à engager le débat public. Par la force de sa valeur symbolique, la candidature de Martine Biron, qui représente en quelque sorte la « goutte d'eau » pour certains, participe au changement institutionnel du journalisme. Du moins, elle participe à une réflexion éventuelle à ce sujet et lance un processus d'articulation de l'institution.

Ces différents exemples ne sont en rien exhaustifs des changements opérés au sein des institutions québécoises. En les mobilisant, nous souhaitons montrer que les trois niveaux de changements ont été repérés dans le corpus et permettent d'affiner notre regard sur les institutions du Québec. Notons pour terminer que l'intégration du peuple dans certains changements institutionnels rejoint l'idée de négociation, au sens où les citoyens participent à la démocratie grâce à la communication publique qui leur est presque entièrement destinée. Les changements doivent dès lors être « négociés » (indirectement) avec les citoyens, pour qu'ils correspondent à leurs attentes.

## *ii. La polycentricité*

La polycentricité représente un bon outil pour faire état du processus d'articulation institutionnelle d'un territoire. Grâce à elle, il est en effet possible d'interroger les institutions, productrices de discours d'autorité, en s'éloignant d'une vision uniforme et homogène.

L'analyse de ce phénomène permet donc de repérer différents centres de légitimité institutionnelle, portés par une pluralité d'acteurs qui pose un regard réflexif sur l'institution.

En journalisme, la polycentricité se repère avant tout dans les différentes lignes éditoriales des médias québécois, ainsi que dans le statut des personnes qui incarnent l'institution. D'abord, les médias québécois, comme dans tous les territoires analysés, possèdent des lignes éditoriales qui influencent la manière de pratiquer le journalisme. *Le Devoir* estime à ce titre que tous les politiques « savent pertinemment très bien que les quotidiens locaux, nationaux ou étrangers adoptent une ligne éditoriale qui les distingue ! » (*Le Devoir*, Beaumont, 2022). La reconnaissance des spécificités éditoriales représente un indice de représentativité du journalisme, au sens où elle garantit une certaine diversité des points de vue exprimés publiquement. Ensuite, le statut et la fonction de la personne qui incarne l'institution tendent à influencer la manière de pratiquer le journalisme, d'en respecter les codes et de le représenter. Reprenons comme exemple l'interpellation que lance Philippe Cantin, journaliste à 98.5FM, à Martine Biron au sujet de son engagement politique :

« Qu'est-ce que ça envoie comme message à la population ? Car vous dites, les journalistes en général. Mais, vous, vous étiez plus, Mme Biron, qu'une simple journaliste. Vous étiez l'analyste politique de *Radio-Canada*. Vous étiez là pour mettre en perspective l'action du gouvernement. Vous n'étiez pas là simplement pour mettre votre micro sous le nez du ministre à sa sortie du Conseil des ministres, vous étiez là pour nous dire si l'action du gouvernement était bien ou mal pensée. Donc, c'était un rôle qui était encore plus important. » (98.5FM, 2022b).

En insistant sur le statut de Martine Biron, Philippe Cantin atteste d'un contraste de pratique, de responsabilité, voire de légitimité parmi les journalistes. Les journalistes sont contraints par l'institution, certes, mais peuvent l'être différemment selon le statut et, en conséquence, selon la place occupée dans l'espace public. Cette observation vaut particulièrement pour le Québec où la maîtrise des codes communicationnels – principalement médiatiques – constitue un enjeu essentiel.

En politique, les deux indices d'une polycentricité institutionnelle reposent, d'une part, sur les partis politiques et, d'autre part, sur les spécificités du Québec en tant que province du Canada. En premier lieu, les caractéristiques propres à un parti peuvent se traduire par des visions différentes de la manière de pratiquer la politique ou de la représenter. Un journaliste du *Journal de Montréal* écrit ces quelques lignes concernant la CAQ : « Comme je l'ai écrit il y a quelques mois, j'avais demandé à mon collègue de QUB Philippe-Vincent Foisy c'était quoi,

la CAQ, selon lui. « La CAQ, c'est le pouvoir », m'a-t-il répondu. Tout est là. » (*Le Journal de Montréal*, Martineau, 2022). Ainsi, il est possible de distinguer les partis selon des caractéristiques parfois propres. Bien sûr, dans le cas de l'extrait ci-dessus, les autres partis doivent très certainement aussi rechercher le « pouvoir », mais la représentation, partagée par d'autres journalistes, d'un parti dont une des principales singularités réside en cette recherche – et peut-être cette incarnation – du pouvoir permet de distinguer la coalition d'autres formations. Un autre exemple, au sujet du Parti libéral du Québec, cette fois, concerne les propos de Dominique Anglade, cheffe du parti, qui, nous l'avons vu, montre que le parti propose davantage de candidatures ouvertes (*TVA Nouvelles*, Lemire, 2022). Une pratique qui tranche avec celle de la CAQ qui tend à recruter et nommer de nombreuses « vedettes médiatiques » (*Le Journal de Montréal*, Blais & Trottier, 2022b).

En second lieu, nous avons repéré quelques discours qui rappellent que le Québec est une province d'un État fédéral, même si leur prégnance est nettement moindre que dans le cas de la Suisse francophone. Ces références reposent principalement sur la fierté de faire partie de cette province spécifique et/ou sur la nécessité de rivaliser avec les autres. Ainsi, Martine Biron exprime la volonté de travailler pour le Québec : « Alors, mon rôle en ce moment, c'est d'aller à leur rencontre et de leur dire que ce que je veux, c'est un Québec plus fort », des propos qu'elle complète par un « je suis une fière Québécoise au sein du Canada » (*Radio-Canada*, 2022c). De manière encore plus locale, la politique peut comporter des singularités au sein même de la province. Par exemple, de nombreux journalistes se sont emparés de l'enjeu électoral du « troisième lien », sur lequel s'est positionnée Martine Biron, pour montrer qu'il a mué en un enjeu politique et identitaire, insistant sur un possible « mépris envers Québec » de la part d'acteurs extérieurs à la ville, politiques ou non (*Le Journal de Montréal*, Léger, 2022b).

Au Québec, la complexité institutionnelle s'exprime d'une manière assez proche de celle des autres pays et territoires analysés jusqu'à présent. Les différentes visions partisans et la volonté de singulariser le Québec vis-à-vis des autres provinces incarnent la complexité de la politique. Du côté du journalisme, la subjectivité des personnes et les différentes lignes éditoriales procèdent d'une logique similaire. Terminons par souligner que l'analyse de la complexité institutionnelle ne semble pas renvoyer à un phénomène oppositionnel. En effet, là où la complexité peut faire écho à des tensions pour déterminer qui est l'acteur, ou le type

d'acteur, légitime, le Québec semble être dédouané de ce genre de conflictualité. À ce propos, concluons par souligner que la polycentricité fournit aussi des indices d'une légitimité répartie entre différents centres institutionnels, et que peu d'éléments du corpus ne laissent entrevoir son éclatement, notamment au profit d'acteurs parallèles aux institutions.

Dans son ensemble, la section a démontré l'importance de la communication dans l'exercice institutionnel, que ce soit en politique ou en journalisme. Cette communication publique, orientée vers l'intérêt des citoyens, s'incarne particulièrement à travers la négociation. Cette dernière s'opère au sein même des institutions, mais aussi, indirectement, entre les acteurs publics et les citoyens. La visée communicationnelle des deux institutions donne une importance cruciale aux citoyens qui, contrairement à d'autres territoires comme la Suisse, ne sont pas directement impliqués dans les décisions, mais influencent sans aucun doute les pratiques des journalistes et des politiques. Leurs discours portent donc la marque de la démocratie, au sens où, peut-être plus qu'ailleurs, ils ont le devoir d'intégrer les citoyens à l'exercice de la communication publique.



## 7. Conclusion du chapitre : une démocratie communicationnelle et négociée

La polémique qui a servi de socle à l'analyse rend accessibles des représentations de la démocratie et de son exercice propres au Québec. Pour souligner la singularité de la province, nous puisons dans la notion de négociation, qui a soutenu une bonne partie de l'analyse. En effet, associée à la communication publique, elle permet de saisir le fonctionnement de la critique publique au Québec et de relier cette dernière à des articulations de la démocratie et de son exercice. La conclusion apportée à ce chapitre repose dès lors sur l'articulation entre négociation, communication publique et mobilisation d'un tiers. Elle aborde les deux points suivants : l'espace communicationnel québécois et la négociation publique comme outil démocratique. Le développement de ces deux axes de réflexion a pour objectif d'apporter des éléments de réponse aux questions de recherche qui, rappelons-le, sont les suivantes :

- Comment la composante métadiscursive de la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques s'exprime-t-elle lors d'une polémique ?
- En quoi la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques sous-tend-elle certaines articulations de la démocratie, de son état et de son exercice ?

En premier lieu, nous désirons insister sur la communication publique au Québec, qui organise les échanges publics – dont la critique – et conditionne une partie des relations entre acteurs, ainsi que du fonctionnement des institutions de la province. La nécessité de maîtriser les codes liés à la communication pour pouvoir porter un discours dans l'espace public a pour conséquence de cantonner une partie significative de la parole publique à des acteurs bien particuliers, à savoir les journalistes et les politiques. Des acteurs dont le rôle démocratique, y compris celui de mise à l'agenda des intérêts citoyens, semble particulièrement important. En effet, contrairement à la France, où la mobilisation sociale est très forte, et le canton de Genève, qui intègre les citoyens à l'espace public (politique), le Québec semble réserver l'espace public à une certaine partie de la population. Ces acteurs spécifiques doivent dès lors s'assurer, pour conserver une légitimité octroyée par les citoyens, de leur représentativité. Autrement dit, il s'agit, pour les journalistes et les politiques, de satisfaire certaines attentes des citoyens qu'ils représentent, et de donner ou de porter leur voix. En effet, la représentativité des personnes qui n'ont pas (ou difficilement) accès à l'espace public constitue un enjeu important pour qui souhaite voir son rôle démocratique reconnu et légitimé. Lorsque Martine Biron affirme que « quand on est journaliste on donne la voix aux

citoyens, quand on est politicien, on la porte » (98.5FM, 2022b), elle souligne cette triple relation entre les Québécois, les journalistes et les politiques.

Le second point de cette conclusion se trouve dans la notion de négociation, qui accompagne une bonne partie des pratiques des acteurs et rappelle l'importance de la communication publique. Il montre en effet qu'au Québec, le discours public tend à se caractériser par des échanges négociés selon des intérêts parfois divergents, certes, mais pas incompatibles. Ces échanges s'effectuent à la fois entre acteurs de la même institution et entre des acteurs d'institutions différentes. Ici encore, une comparaison rapide entre le Québec et les territoires analysés précédemment est utile. En France, nous avons vu que la conflictualité caractérise une bonne partie des relations au sein de l'espace public, tandis que ces dernières se trouvent guidées par la collégialité dans le canton de Genève. Au Québec, la conflictualité n'est pas aussi marquée, du moins elle ne s'exprime pas de manière si explicite. Pour autant, les mécanismes entourant les échanges publics ne s'inscrivent pas dans une même logique que la collégialité suisse. Entre les deux, la négociation semble la plus appropriée pour qualifier la manière dont ces échanges publics s'effectuent dans la province. D'un point de vue démocratique, ce constat est très intéressant. Il témoigne en effet d'une volonté de marquer les désaccords tout en reconnaissant la légitimité des autres acteurs publics. Par ailleurs, la négociation, telle qu'elle a pu être repérée dans le corpus, renvoie à l'absence de véritable intégration des citoyens à l'espace public communicationnel québécois. En effet, si la négociation observée relie principalement les politiques aux journalistes, le tiers, qui n'a que peu d'accès directs à l'espace public, est intégré de manière passive au processus de négociation entre acteurs. En résumé, la démocratie au Québec repose sur trois piliers : la communication publique, la négociation publique et l'intégration passive du peuple aux processus communicationnels et négociés.

## Chapitre 6 – La Belgique francophone et la rupture du cordon sanitaire par Georges-Louis Bouchez

### 1. Introduction

#### a. Mise en contexte de la polémique

La dernière polémique analysée a pour territoire la Belgique francophone et un objet qui lui est propre : le cordon sanitaire. La visée du cordon sanitaire est de « lutter contre le racisme, l'antisémitisme, la discrimination et la xénophobie » *via* un double mécanisme d'exclusion : le cordon sanitaire politique et le cordon sanitaire médiatique (*La Libre*, Tassin, 2022). *La Libre* rappelle cette distinction qu'il convient d'avoir en tête avant de plonger dans la polémique qui nous intéresse :

« [Le cordon sanitaire] prend une forme purement politique du côté flamand du pays, à savoir le refus de former une alliance avec un parti d'extrême droite – dont le programme véhicule ce genre d'idées non égalitaires et discriminatoires. Côté francophone, par contre, ce cordon sanitaire politique se double d'un cordon sanitaire médiatique. Les médias d'informations refusant de donner la parole directement aux représentants d'un parti d'extrême droite. Les journalistes peuvent citer des propos tenus par ces personnes, mais sans leur donner la possibilité de le dire en direct dans le cadre d'une interview ou d'un débat. » (*La Libre*, Tassin, 2022).

Mis en place dans les années 1990, le cordon sanitaire, qu'il soit politique ou médiatique, a donc pour objectif d'isoler les formations et les idées contraires à certaines valeurs démocratiques, un aspect essentiel sur lequel viendront se cristalliser une partie des discours engendrés par la polémique. Historiquement, donc, le cordon sanitaire s'exprime d'abord à partir de sa composante politique, et ce dans la partie néerlandophone de la Belgique. En effet, en 1989, lors des élections communales, le parti d'extrême droite Vlaams Blok (aujourd'hui Vlaams Belang) réalise une percée électorale importante dans plusieurs villes comme Gand ou Anvers, ce qui donne à Jos Geysels, député et secrétaire national du parti écologiste Agalev, l'idée « d'exclure le parti d'extrême droite de toute participation au pouvoir » (*Les Cahiers hebdomadaires du CRISP*, Biard, 2021 : 54). Si l'initiative est appuyée par une série d'acteurs et partis politiques, la tentative de la traduire dans un accord écrit et respecté par les autres partis flamands échoue. L'élément déclencheur d'un tel accord, qui inspirera la partie francophone du pays, réside dans les élections législatives fédérales de

1991, à l'issue desquelles le même Vlaams Blok obtient un score significatif et augmente considérablement son nombre de sièges au parlement (de 2 à 12 sièges). Le jour du scrutin, le 24 novembre 1991, est à ce titre surnommé « Dimanche noir » par les autres partis et médias nationaux, impulsant alors la volonté de dresser un cordon sanitaire pour empêcher la progression de ce parti et des idées jugées antidémocratiques qu'il défend (*Les Cahiers hebdomadaires du CRISP*, Biard, 2021). Le 19 novembre 1992, le Conseil flamand (l'équivalent actuel du Parlement flamand) adopte une résolution condamnant le programme du Vlaams Blok, qui visait notamment à « résoudre le problème des étrangers », et, en 1993, les partis flamands s'engagent à respecter le cordon sanitaire politique (*Les Cahiers hebdomadaires du CRISP*, Biard, 2021). Cet engagement s'accompagne de l'adoption par plusieurs partis (notamment le Socialistische Partij (SP, aujourd'hui Vooruit), le Christelijke Volkspartij (CVP, aujourd'hui Christen-Democratisch en Vlaams – CD&V) et le Vlaamse Liberalen en Democraten (VLD, aujourd'hui Open Vlaamse Liberalen en Democraten – Open vld)) de « directives prohibant tout accord entre leurs mandataires et des représentants de l'extrême droite » (*Les Cahiers hebdomadaires du CRISP*, Biard, 2021 : 55).

En Belgique francophone, la mise en place du cordon sanitaire politique suit celle qui a eu lieu en Flandre. Ainsi, une « Charte de la démocratie » est signée le 8 mai 1993 par quatre partis : le Parti socialiste (PS), le Parti social-chrétien (PSC, aujourd'hui Les Engagés), le Parti réformateur libéral (PRL, aujourd'hui Mouvement réformateur – MR) et le Front démocratique des francophones (FDF, aujourd'hui Défi). Ces partis s'engagent à refuser toute association avec les partis ou formations politiques « qui manifestement portent des idéologies ou des propositions susceptibles d'attenter aux principes démocratiques qui fondent notre système politique » (*Les Cahiers hebdomadaires du CRISP*, Biard, 2021 : 76). Voici l'analyse de Biard (2021 : 77) au sujet de l'adoption plus tardive d'un tel mécanisme dans la partie francophone du pays :

« Si un cordon sanitaire politique n'est instauré en Belgique francophone qu'en 1993, soit plus tard qu'en Belgique néerlandophone, cela tient essentiellement au fait que l'extrême droite n'effectue sa percée électorale dans le sud du pays que plus modestement et plus tardivement que dans le nord, qu'elle y est moins structurée et organisée et qu'elle y est moins visible ».

Nous verrons que la distinction d'application du cordon sanitaire – politique et médiatique – entre les parties francophone et néerlandophone du pays a son importance. Toujours du côté francophone, trois dates participent à consolider le cordon sanitaire politique : le 8 mai

1998, la charte est actualisée et signée par un cinquième parti, Écolo<sup>56</sup> ; le 1<sup>er</sup> avril 1999, un « Code de bonne conduite » en 17 points est signé par les présidents des quatre principaux partis francophones (Philippe Busquin pour le PS, Philippe Maystadt pour le PSC, Louis Michel pour la Fédération PRL FDF MCC et Isabelle Durant pour Écolo) ; le 8 mai 2002, la charte connaît sa dernière actualisation et est signée par quatre présidents de partis (Elio Di Rupo pour le PS, Daniel Ducarme pour le Mouvement réformateur, Jacques Bauduin pour Écolo et Joëlle Milquet pour le PSC) (*Les Cahiers hebdomadaires du CRISP*, Biard, 2021). Au moment de la polémique analysée dans ce chapitre, la charte ainsi que le code de bonne conduite constituent les référents politiques du cordon sanitaire mis en place en Belgique francophone.

Au niveau médiatique, les prémices du cordon sanitaire se situent au lendemain du « Dimanche noir » évoqué plus haut, autrement dit après que le parti d'extrême droite Vlaams Blok a réalisé une percée au parlement fédéral le 24 novembre 1991. Dès le mois de décembre, du côté francophone, l'administrateur général et le conseil d'administration de la Radio-télévision belge de la Communauté française (*RTBF*) décident de « refuser l'accès aux débats et aux émissions en direct aux représentants de partis qui n'acceptent pas et ne respectent pas les principes de base de la démocratie tels que consacrés dans la Convention européenne des droits de l'homme » (*Les Cahiers hebdomadaires du CRISP*, Biard, 2021a : 7). Plusieurs actions en justice, qu'il n'est pas nécessaire de détailler ici, vont tenter d'invalidier l'adoption et, surtout, la mise en œuvre de ce cordon sanitaire médiatique de la *RTBF*. Retenons qu'un arrêt du Conseil d'État du 9 juin 1999 valide le choix de la *RTBF* en reconnaissant qu'elle a le droit de :

« refuser à des partis politiques qui ne respectent pas les principes et les règles de la démocratie d'accéder à ses tribunes électorales, mais aussi qu'elle a le droit, sur la base d'une analyse du programme, des tracts et des publications d'un parti demandeur, d'estimer que ledit parti ne respecte pas les principes et les règles de la démocratie et, en conséquence, de lui refuser l'accès à son antenne » (Conseil d'État, Arrêt n° 80.787, 9 juin 1999, cité par Biard, 2021a : 8).

Ce mécanisme d'autorégulation interne au média public audiovisuel va progressivement être adopté par d'autres médias, de l'audiovisuel privé (avec la Radio Télévision Luxembourg – *RTL*) à la presse. Sans exposer ce processus, qui a pris plusieurs années, retenons que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (*CSA*) joue un rôle essentiel dans l'entérinement du cordon

---

<sup>56</sup> Ou, selon une appellation plus officielle, ECOLO. Dans le reste de la thèse, nous privilégions la forme plus communément utilisée, par les politiques et les journalistes, d'Écolo.

sanitaire médiatique en Belgique francophone. En effet, le règlement du 22 novembre 2011 du collège d'avis du CSA, relatif aux programmes de radio et de télévision en période électorale, demeure, encore de nos jours, « le principal texte fondant le cordon sanitaire médiatique » en ce qu'il a été approuvé par le gouvernement de la Communauté française le 23 mars 2012, ce qui lui confère donc un caractère obligatoire pour les médias (*Les Cahiers hebdomadaires du CRISP*, Biard, 2021a : 13). Enfin, la recommandation du Conseil de déontologie journalistique (CDJ) du 16 novembre 2011, modifiée le 16 janvier 2019, vient appuyer les règles mises en place par le CSA. Voici en effet le quatrième principe de cette recommandation :

« Les rédactions sont invitées à ne pas donner d'accès direct à l'expression des candidats, listes, partis, mouvements... qu'elles identifient comme liberticides ou antidémocratiques, ou dont elles constatent que leur programme ou leur discours entre en contradiction avec les lois réprimant le racisme, le sexisme, la discrimination ou le négationnisme, et à soumettre cette expression à un traitement journalistique. » (Conseil de déontologie journalistique, 2019 : 5).

Les expressions « ne pas donner d'accès direct » et « soumettre à un traitement journalistique » sont cruciales, au sens où elles mettent en lumière le fondement de cette recommandation : pour les médias, il s'agit de ne pas accepter de diffuser, que ce soit en direct ou non, dans les médias audiovisuels ou dans la presse, des propos antidémocratiques sans les accompagner d'un traitement et d'une analyse journalistiques.

Avant de décrire la polémique de ce chapitre, pointons deux éléments clefs pour la suite. D'abord, il est important de distinguer les deux cordons sanitaires : le cordon politique renvoie au refus des hommes et des femmes politiques, tant francophones que néerlandophones, de s'associer politiquement à l'extrême droite ; le cordon médiatique, qui est une initiative des médias francophones et n'engage dès lors que ces médias et leurs journalistes, définit un cadre médiatique qui exclut les propos jugés antidémocratiques. Ensuite, nous l'avons souligné, il existe des différences importantes entre la Flandre et la partie francophone du pays dans la conception et l'application du principe même d'un cordon sanitaire. La plus importante se situe dans l'absence de mise en place de cordon sanitaire médiatique en Flandre. Autrement dit, les médias flamands invitent, par exemple, les représentants de partis jugés antidémocratiques par les médias francophones pour débattre avec les représentants d'autres partis.

Il est temps à présent de décrire la polémique qui s'articule autour du respect du cordon sanitaire<sup>57</sup> mis en place en Belgique francophone. Elle concerne une accusation de rupture du cordon sanitaire par Georges-Louis Bouchez, le président du Mouvement réformateur (MR), un parti francophone qui participe aux gouvernements fédéral, wallon et de la Communauté française de Belgique. Ce parti est également signataire de la « Charte de la démocratie » et du « Code de bonne conduite » évoqués *supra*. Le 21 avril 2022, Georges-Louis Bouchez a débattu une demi-heure sur la Vlaamse Radio- en Televisieomroeporganisatie (VRT, la chaîne de télévision publique flamande) avec Tom Van Grieken, président du Vlaams Belang, ex-Vlaams Blok, autrement dit un parti d'extrême droite (*Le Soir*, Demonty, 2022a). Posons un élément de contexte politique important : depuis mai 2019, le Vlaams Belang possède 23 sièges sur 124 au sein du Parlement flamand et 18 sur 150 sièges à la Chambre des représentants (*Le Soir*, 2019). Il s'agit donc d'un parti important, tant en Flandre, où il arrive en deuxième place au nombre de sièges, qu'au niveau national, où il est en troisième position (*Le Soir*, 2019).

Dans ce contexte, la participation de Georges-Louis Bouchez engendre de vives réactions, provenant des autres partis politiques francophones, mais aussi des médias francophones. Plusieurs reproches sont adressés au président du MR (risque de banalisation des idées d'extrême droite, volonté de faire parler de lui, etc.) qui se cristallisent autour de l'accusation de « rupture du cordon sanitaire » (*Le Soir*, Demonty, 2022a). De son côté, l'intéressé affirme vouloir « combattre et déconstruire le discours des populistes » en respectant les règles de l'espace médiatique flamand, qui n'interdit pas les débats avec l'extrême droite, tout en remettant en cause le fait que le Parti du travail de Belgique (PTB), à l'extrême gauche sur l'échiquier politique, n'est pas concerné par des mesures d'exclusion (*La Meuse*, Scagliola, 2022). Assez rapidement, le 8 mai 2022, le débat public qui suit l'intervention de Georges-Louis Bouchez donne lieu à une actualisation de la « Charte de la démocratie ». La charte amendée réaffirme le principe d'instaurer un cordon sanitaire autour des idées antidémocratiques, ce qui se traduit par un refus de participer à tout débat avec un acteur

---

<sup>57</sup> Dans les lignes qui précèdent, nous avons bien mis en lumière la nécessité de distinguer le cordon sanitaire politique du cordon sanitaire médiatique. Dans le reste du chapitre, l'expression « cordon sanitaire » (au singulier, donc) fait référence au principe général d'exclusion tel qu'il a été décrit plus haut, qu'il soit politique ou médiatique. Toute référence précise à l'un ou à l'autre des cordons s'accompagne du qualificatif *ad hoc* (politique ou médiatique).

politique qui véhicule ce genre d'idée, y compris sur les réseaux sociaux numériques (*Le Soir*, Coppi, 2022).

Le choix de cette polémique se justifie par deux principaux arguments. D'une part, elle renvoie à un mécanisme politique et médiatique spécifique à la Belgique francophone (si l'on prend en compte le double cordon). En effet, une telle application du principe de rejet de certains partis jugés non démocratiques, soutenue par des engagements écrits, est unique. Ce principe va bien plus loin que d'autres initiatives telles que le « front républicain » français ou le cordon sanitaire en Suède dont l'efficacité peut légitimement être remise en question (voir, notamment, les élections suédoises de septembre 2022, même si la tendance s'observe depuis plus longtemps). D'autre part, la polémique soulève de nombreux enjeux qui traversent cette recherche : rôle démocratique des journalistes et des politiques, représentativité des citoyens, constitution et évolution de l'espace public en Belgique, relations entre des acteurs qui affirment porter des valeurs démocratiques communes, mais dont l'interprétation de ces dernières paraît parfois contrastée, etc. Comme pour les autres chapitres analytiques, la structure du chapitre se fonde grâce aux cinq dimensions métadiscursives de la critique publique : contextuelle, réprobatrice, relationnelle, publique et institutionnelle.

#### b. Constitution du corpus

La période retenue pour la constitution du corpus s'étend du 20 avril 2022, jour du débat entre Georges-Louis Bouchez et Tom Van Grieken, au 6 mai 2022, au lendemain d'un accord sur le contenu de la nouvelle « Charte de la démocratie ». La formation du corpus repose sur les quatre étapes présentées dans le chapitre 2 : l'utilisation de la plateforme Europresse, l'ajout de productions audiovisuelles, la mobilisation de *tweets* provenant de journalistes et de politiques et la prise en compte de l'interdiscursivité.

Pendant la période 284 articles ont été trouvés sur Europresse en introduisant l'occurrence « Bouchez » dans le moteur de recherche et en sélectionnant la Belgique comme lieu de provenance des contenus. Après une sélection des productions les plus pertinentes au regard de la problématique de cette recherche, **71** articles en versions papier et web ont été retenus. Le corpus repose sur des articles provenant de médias qui couvrent l'ensemble du territoire comme *Le Soir* ou *La Libre*, mais aussi de médias régionaux, comme *L'Avenir* ou *La Capitale*. Ainsi, les médias les plus représentés sont *L'Avenir*, *La Capitale*, *La Dernière Heure*, *La Libre*,



*La Meuse* et *Le Soir*. Le matériau audiovisuel a respecté l'équilibre entre radio et télévision, d'une part, et entre médias privés et publics, d'autre part. Nous avons ainsi récolté **3** productions audiovisuelles du groupe *RTL* (radio et télévision), **5** de la *RTBF* (quatre de *La Première* et une de *La Une*), et **2** émissions de la chaîne d'information en continu *LN24*. Le corpus contient également **28 tweets** de journalistes et de politiques qui ont commenté la polémique. L'intertextualité, quant à elle, a permis d'ajouter des textes audiovisuels, mais aussi des *tweets* car, comme nous allons le voir, Twitter a été utilisé de manière récurrente par certains acteurs. L'analyse de ce chapitre repose donc sur un corpus dont le tableau suivant résume la provenance tandis que l'annexe 4 en détaille chaque production :

| Types de média               | Nombre de productions  |
|------------------------------|------------------------|
| Papier et web                | 71                     |
|                              | <b>Sous-total : 71</b> |
| Audiovisuel                  | 3 ( <i>RTL</i> )       |
|                              | 5 ( <i>RTBF</i> )      |
|                              | 2 ( <i>LN24</i> )      |
|                              | <b>Sous-total : 10</b> |
| Réseaux sociaux numériques   | 28 (Twitter)           |
|                              | <b>Sous-total : 28</b> |
| <b>Total des productions</b> | <b>109</b>             |

Tableau 5 - Corpus de la polémique belge

Ce corpus, composé de discours politiques et journalistiques, semble respecter les critères de complétude et d'ouverture tels que nous les avons exposés en amont. Il fournit dès lors un socle solide pour appliquer le modèle d'analyse à la dernière polémique.

## 2. La dimension contextuelle

La dimension contextuelle du modèle d'analyse invite à se pencher sur l'environnement dans lequel s'inscrit le discours des acteurs de la polémique. Outre le fait qu'elle offre des ancrages pour comprendre de façon plus fine la polémique analysée, elle permet de mettre au jour un contexte propre à un territoire, ainsi que les enjeux, notamment démocratiques, qu'il sous-tend. La section repose sur deux points d'attention structurants : le contexte social et la manière dont les acteurs le mobilisent discursivement, d'une part, et l'entextualisation, qui fait référence au processus de décontextualiser et de recontextualiser un discours pour lui donner un sens nouveau, d'autre part.

### a. Les références au contexte social

Afin de saisir le contexte social qui accueille la prise de parole de Georges-Louis Bouchez et la manière dont les acteurs le mobilisent, nous abordons deux aspects. D'abord, nous nous penchons sur les discours qui dessinent les contours de l'environnement social belge francophone tel qu'il est représenté par les acteurs. Ensuite, nous faisons référence aux polémiques antérieures à la rupture du cordon sanitaire par Georges-Louis Bouchez, dont l'analyse permet d'affiner les contours de ce contexte. Pour les besoins de la recherche, l'exercice est guidé par la volonté de mettre au jour les articulations de la démocratie.

#### i. *Un contexte social fragilisé, entre méfiance et montée des extrêmes*

Les accusations de rupture du cordon sanitaire portées à l'encontre de Georges-Louis Bouchez, mais également la réaction de l'intéressé et de certains membres de son parti, exposent un contexte social belge francophone que nous estimons fragilisé, et ce pour deux raisons principales. D'abord, les discours des acteurs soulignent une certaine méfiance envers les institutions, que nous mettons volontiers en parallèle avec une montée des extrêmes, qu'ils soient de gauche ou de droite. Ensuite, ce contexte est fragilisé car il se trouve dans une tendance évolutive dont les acteurs soulignent parfois le caractère presque inexorable, à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire. Autrement dit, si les discours ne font pas émerger de conflictualité systémique, ils soulignent la gravité du contexte social, comme si la Belgique francophone était à un tournant politique, médiatique, social et démocratique. Décryptons ce double phénomène.

Le manque de confiance envers les élites, et notamment les hommes et les femmes politiques, est représenté dans le discours des deux types d'acteur. Sans qu'elle ne soit reliée à une conflictualité sociale forte, la méfiance d'une partie de la population est perceptible, comme le souligne Herman de Croo de l'Open Vlaamse Liberalen en Democraten (Open vld) (LN24, 2022a). Au niveau politique, les acteurs se sentent obligés d'apporter des réponses à une crise de confiance qui semble se creuser. Ainsi, Luc Bogaert, du parti Écolo, estime qu'une telle situation exige un effort politique, notamment auprès des jeunes pour les « réconcilier avec la démocratie » (*L'Avenir*, B. W., 2022). Un constat similaire est dressé par les journalistes qui pensent que la polémique s'inscrit dans un climat social caractérisé par une perte de confiance en la politique. *La Gazette*, qui tente de comprendre le développement des idées extrêmes et des partis qui les portent, propose l'analyse suivante :

« Le sujet est d'importance et la menace extrémiste ne doit pas être sous-estimée. Jamais. En Belgique comme en France ou en Italie, en Wallonie comme en Flandre. Les extrêmes gonflent-ils parce qu'on débat avec eux ou qu'on ne débat pas ? Parce que les médias leur donnent la parole ou ne la leur donnent pas ? Une certitude : ils prospèrent lorsque les politiques abandonnent une partie des citoyens à leurs angoisses, à leur désespoir et à leur amertume. C'était vrai au XX<sup>e</sup> siècle, ça l'est encore aujourd'hui. » (*La Gazette*, Swysen, 2022).

Cette position est partagée par nombre d'acteurs journalistiques, comme *La Libre* qui, dans un éditorial, transforme le sentiment de méfiance politique d'une part grandissante de la population en terreau favorisant la croissance d'idées antidémocratiques : « L'absence de réponses politiques à la hauteur du malêtre (...) pousse une importante partie de la population à se jeter dans les bras des extrêmes » (*La Libre*, de Meeûs, 2022).

Du point de vue des francophones de Belgique, cette partie du pays se trouve désormais entourée par la montée de l'extrême droite. Julien Bal, de LN24, rappelle ainsi que le Vlaams Belang progresse à Anvers ainsi que dans toute la Flandre (LN24, 2022a). D'ailleurs, pour certains, le scénario d'une négociation de ce parti avec d'autres, notamment la Nieuw-Vlaamse Alliantie (NV-A), pour arriver au pouvoir semble de plus en plus réaliste (LN24, 2022a). Par ailleurs, Denis Ducarme, membre du MR, le même parti que Georges-Louis Bouchez, estime que l'absence d'extrême droite en Belgique francophone ne doit pas masquer que le PTB, parti d'extrême gauche, y est de plus en plus présent et pourrait arriver au pouvoir avec l'appui du Parti socialiste (*La Dernière Heure*, Pinto Ferreira Dos Santos, 2022). Au-delà des frontières belges, *La Meuse* souligne la croissance des idées extrêmes partout

dans le monde : en France avec le Rassemblement national, au Royaume-Uni avec le Brexit et certains partis qui l'ont soutenu, aux États-Unis avec Trump, etc. (*La Meuse*, Scagliola, 2022b). Daniel Soudant, du parti Démocrate fédéraliste indépendant (DéFI), complète cette vision en faisant référence à deux pays européens, la Pologne et la Hongrie, qui connaissent une forte progression de l'extrême droite, et ce depuis des années (*L'Avenir*, B. W., 2022). Ce climat, qui se traduit par des résultats électoraux au bénéfice de l'extrême-droite dans plusieurs pays entourant la Belgique, doit être mis en parallèle avec le développement des discours extrêmes sur les réseaux sociaux numériques, qui entretient la crise de confiance envers les institutions (*La Libre*, de Meeûs, 2022).

Que l'on se penche sur les discours politiques ou journalistiques, les acteurs dessinent les contours d'une Belgique francophone entourée de territoires où les extrêmes progressent. Le débat auquel a participé Georges-Louis Bouchez s'inscrit dans ce contexte social de méfiance envers les élites et de circulation d'idées antidémocratiques. Un autre aspect intéressant réside dans le sentiment, tant chez les politiques que les journalistes, que la Belgique francophone se situe à un tournant et que le rôle de ces acteurs est essentiel dans ce combat contre les extrêmes, ce que nous voyons plus bas dans ce chapitre. Pour le moment, revenons sur quelques polémiques antérieures qui attestent d'un possible basculement social et démocratique.

## *ii. Polémiques antérieures et point de bascule pour la Belgique francophone*

Le corpus a fait remonter une série de polémiques antérieures à celle visant Georges-Louis Bouchez et qui témoignent du point de bascule vécu par la Belgique francophone. En effet, si les objets de ces polémiques antérieures divergent, elles se rejoignent sur la notion de changement, que ce dernier touche au contexte politique ou médiatique, voire social ou démocratique. Nous développons donc ce point à partir de deux types de polémique. D'abord, il s'agit de puiser dans celles qui concernent une rupture du cordon sanitaire politique, et plus particulièrement une participation à des débats avec l'extrême droite qui rappellent fortement celui auquel a participé le président du MR en 2022. Ensuite, nous portons notre regard sur les nombreuses références à Georges-Louis Bouchez comme acteur et instigateur récurrent de polémiques. Elles tendent à faire de lui un personnage qui brise certains codes et participe dès lors à un renouveau des pratiques politiques et communicationnelles.

L'envie de débattre avec l'extrême droite a déjà saisi quelques acteurs politiques de Belgique francophone, et ce avant l'échange entre Georges-Louis Bouchez et Tom Van Grieken. Arrêtons-nous sur deux débats de ce genre repérés à plusieurs reprises dans le corpus. Le premier s'est déroulé en 1994, autrement dit dans une période où, du côté francophone, les deux cordons sanitaires se mettaient doucement, voire timidement en place. Observons par ailleurs que si, justement, une des polémiques régulièrement citées par les acteurs en 2022 remonte à 1994, c'est que la rupture de ce cordon est probablement exceptionnelle. En 1994, donc, Gérard Deprez, membre du PSC, avait alors débattu sur *RTL* avec Daniel Feret, du Front national. Sur Twitter, Bertrand Henne, journaliste à la *RTBF*<sup>58</sup>, rappelle ce moment :

« Signalons que ce n'est pas tout à fait une première, Gérard Deprez, alors au PSC avait débattu en 1994 avec le FN de Daniel Feret sur RTL, mais c'était en 94 (avant 1999), et le cordon sanitaire était plus limité » (*Twitter*, Henne, 2022).

Bertrand Henne précise que le débat a eu lieu avant la signature par certains partis francophones du « Code de bonne conduite » en 1999. Il souligne ainsi que, à l'époque, les règles concernant ce cordon étaient sans doute moins ancrées et en voie de structuration. *La Libre*, de son côté, mobilise le politologue de l'Université libre de Bruxelles Pascal Delwit pour contextualiser ce débat polémique :

« Deprez s'inscrivait dans une logique pédagogique et de déconstruction du discours du FN. Néanmoins, il s'est vite aperçu que la logique du débat, même de cette façon, n'empêchait pas le FN de dérouler son discours. » (*La Libre*, Tassin, 2022b).

Nous verrons que la déconstruction du discours d'extrême droite – et, plus généralement, des extrêmes – constitue un élément central en tant que réponse apportée par Georges-Louis Bouchez aux reproches qui lui ont été adressés. Avant d'analyser cet aspect dans la dimension relationnelle, évoquons la seconde polémique, temporellement plus proche de l'intervention du président du MR sur l'antenne de la *VRT*. Elle a pour cadre un débat organisé en 2019 et opposant le président du PTB, Peter Martens, à Tom Van Grieken. Voici l'analyse qu'en fait sur Twitter Bertrand Henne, déjà cité ci-dessus :

---

<sup>58</sup> Dans un souci de clarté et d'accessibilité, nous avons décidé de regrouper dans le référencement les médias appartenant à un même groupe. Ainsi, des émissions de *La Première* ou de *Bel RTL* seront référencées en rapport avec respectivement la *RTBF* et *RTL*.

« Il y a eu aussi plus récemment le cas du président du PTB, Peter Mertens qui a débattu avec le même Tom Van Grieken. Le PTB a expliqué lui aussi que le cordon sanitaire médiatique n'empêchait pas ce débat. Mais le PTB étant un parti étant national, donc aussi francophone, cela a suscité la controverse. (Ndlr le PTB n'a pas signé ce fameux code de bonne conduite de 1999). » (*Twitter*, Henne, 2022).

L'explication apportée par le PTB est la suivante : en tant que parti national<sup>59</sup>, il est contraint de participer aux débats publics organisés dans l'espace flamand. Point ici l'enjeu de différenciation entre l'espace public flamand et l'espace public francophone, ce qui témoigne d'une certaine fragmentation du concept habermassien. Nous remarquons également un enjeu démocratique au sens où de la délimitation de l'espace public et de l'exclusion de certaines personnes dépend une certaine conception de ce qu'est ou doit être la démocratie représentative et en quoi peut-elle être éventuellement limitée.

Les autres références à des polémiques antérieures visent Georges-Louis Bouchez en tant que générateur récurrent de polémiques. Nous constatons en effet que les journalistes, comme les politiques, représentent le président du MR comme un adepte de la polémique à des fins de communication politique. S'interrogeant sur l'initiative de débattre avec l'extrême droite, *Le Soir* estime, par exemple, que « le moins que l'on puisse écrire est que le dernier coup médiatique du président du MR fait son petit effet, polémique plutôt, comme il aime à en susciter » (*Le Soir*, Dubuisson, 2022). Georges-Louis Bouchez est ainsi dépeint comme un homme politique qui mobilise la polémique avec un objectif communicationnel, « un œil vers les "Tendances Twitter", l'autre vers le 16<sup>60</sup> », selon *La Dernière Heure* (*La Dernière Heure*, Carantonis, 2022).

Cette tendance à se servir de la polémique provoque le rejet de nombreux politiques. François de Smet, de Défi, commentant le choix de débattre avec l'extrême droite, dresse le constat suivant :

« Et c'est dans la lignée d'autres événements. Lorsqu'on loue la cohérence des idées d'Éric Zemmour, lorsqu'on va dans un cercle nationaliste... » (*RTL*, 2022a).

---

<sup>59</sup> En Belgique, les partis politiques, pour la plupart, sont organisés selon la communauté linguistique. Ainsi, le Parti socialiste, francophone, possède un homologue néerlandophone, appelé Voruit, le Mouvement réformateur est relié à l'Open vld, etc.

<sup>60</sup> Le « 16 » fait référence au 16, rue de la Loi, où se situe le cabinet du Premier ministre de Belgique.

Même du côté du propre parti de Georges-Louis Bouchez, le MR, son attitude soulève des interrogations quant à la forme. *La Meuse* rapporte en ce sens les discours de certains membres du parti :

« Comme nous le confirment plusieurs pointures, le message était limpide : il y a eu une mise au point très claire, il ne peut plus y avoir de tels épisodes. D'autant que ce n'est pas le premier fait d'arme du Montois. Habitué des polémiques, il a cependant plusieurs fois été secoué au sein de son propre parti. » (*La Meuse*, Grosjean, 2022).

Le corpus laisse donc apparaître un sentiment de rupture des codes, du contrat qui lie les hommes et les femmes politiques. En multipliant les polémiques, Georges-Louis Bouchez semble enfreindre les règles de la communication politique mise en place en Belgique francophone, voire de celles qui s'appliquent dans l'espace public. Paul Magnette, président du Parti socialiste, dénonce cette forme de communication à laquelle les autres partis, notamment alliés aux MR dans certains niveaux de pouvoir, ne sont pas habitués :

« Combien de fois faudra-t-il encore subir des provocations, des dérapages, des agressions (de M. Bouchez) ? Le dossier s'alourdit de mois en mois. Il est important qu'un partenaire au gouvernement wallon, au gouvernement fédéral, soit correct à tous égards et respecte les engagements fondamentaux » (*L'Avenir*, 2022).

L'idée d'un contrat de communication régulièrement enfreint par Georges-Louis Bouchez est très présente dans les discours des acteurs politiques et journalistiques. Elle témoigne d'une volonté de dénoncer cette pratique qui est synonyme d'une évolution de la communication politique rejetée par beaucoup.

Au-delà des polémiques précédentes, le contexte social en Belgique francophone apparaît fragilisé et se situe à un point de bascule. La crainte de connaître un développement des idées extrêmes mais aussi de voir les polémiques et la conflictualité rythmer la communication politique et médiatique, est palpable. Le contexte évolutif est par ailleurs propice à une production de sens très variée, ce que décrit et analyse la sous-section suivante.

#### b. Entextualisation

La pratique discursive visant à décontextualiser et recontextualiser le discours d'un acteur en vue de lui donner un nouveau sens, à partir d'un contexte différent, se retrouve à de nombreuses reprises dans le corpus. Ce mécanisme offre un regard sur la mobilisation du

contexte et, dans le cas de la polémique qui nous intéresse, met particulièrement au jour les évolutions de ce contexte – ou de ces contextes – et des représentations qu’en ont les acteurs. En vue de saisir plus finement les enjeux contextuels de la polémique, nous avons choisi de revenir sur deux références qui pointent des contradictions : celles de Georges-Louis Bouchez et celles que l’intéressé, et certains membres du MR, associent à d’autres partis, mais aussi aux médias et aux journalistes.

*i. Les changements de sens apportés aux discours de Georges-Louis Bouchez*

Plusieurs journalistes et politiques ont mobilisé la participation de Georges-Louis Bouchez à un débat avec Tom Van Grieken pour mettre en lumière les contradictions apparentes au sein des prises de position du premier vis-à-vis de l’extrême droite. La principale source de contradiction du président du MR concerne le débat de 2019 entre Peter Mertens et Tom Van Grieken que nous évoquions plus haut. Le 5 juin 2019, à la suite de ce débat, Georges-Louis Bouchez avait publié le *tweet* suivant :

« Les patrons du @ptbbelgique et du @vlbelang se trouvent des points communs contre l’establishment sans que cela ne pose problème du côté francophone. Les extrêmes s’attirent mais le cordon sanitaire est non négociable pour le @MR\_officiel. » (*Twitter*, Bouchez, 2019a).

Le positionnement de Georges-Louis Bouchez, qui estimait, trois ans avant son propre débat avec la même personne du Vlaams Belang, que le cordon sanitaire était non négociable, est constamment mobilisé par de nombreux acteurs. Par exemple, Rajae Maouane, coprésidente d’Écolo reprend les propos du Président du MR et lui adresse la question suivante sur Twitter : « Le cordon sanitaire n'est plus non négociable ? » (*Twitter*, Maouane, 2022a). Du côté journalistique, Bertrand Henne propose une analyse faisant écho aux propos de la présidente d’Écolo :

« Comme disait Pierre Desproges : "J’essaie de ne pas vivre en contradiction avec les idées que je ne défends pas". Ou le président du MR se contredit, ou c’est simple : il ne défend plus le cordon sanitaire tel que défini en 1999 par son parti. » (*Twitter*, Henne, 2022).

D’après nous, ces prises de position soulignent à nouveau le point de bascule que nous évoquions plus haut. En effet, en acceptant de débattre, alors qu’il avait auparavant réprouvé cet exercice, Georges-Louis Bouchez semble s’inscrire dans un nouveau contexte, celui d’une



montée grandissante des extrêmes qu'il estime devoir « combattre » par le débat et les arguments (*Twitter*, Bouchez, 2022a). Cet exemple d'entextualisation illustre un changement de stratégie communicationnelle du président du MR qui peut être mis en parallèle avec la montée des idées et des partis qu'il juge antidémocratiques. D'un côté, lui se défend d'être contradictoire et estime modifier son approche en prétextant vouloir préserver une « Belgique forte », en luttant contre les extrêmes (*La Libre*, Chardon, 2022). De l'autre côté, certains politiques et journalistes estiment que ce changement d'attitude n'est pas bénéfique à la démocratie.

## *ii. Les changements de sens apportés aux discours des partis et des médias*

Si des discours ont pointé des contradictions dans les prises de position de Georges-Louis Bouchez, ce dernier a mobilisé le même mécanisme d'entextualisation pour exposer deux contradictions.

La première est établie grâce à un parallèle entre le débat auquel il a participé et celui qui, en France, a vu s'affronter Emmanuel Macron et Marine Le Pen à peu près au même moment. Voici les propos qu'il avance, rapportés par *LN24* :

« Des commentateurs nous ont fait des tonnes et des tonnes autour du débat Le Pen-Macorn. Donc, les francophones peuvent voir, à plusieurs centaines de milliers de personnes, Marine Le Pen diffuser son programme, ça ne pose de problème à personne. » (*LN24*, 2022a).

Georges-Louis Bouchez reprend les analyses et les commentaires qui ont accompagné le débat entre les deux candidats à l'élection présidentielle pour montrer une incohérence de traitement entre les deux débats. Il souligne à ce titre que les Belges sont déjà en contact avec des idées extrêmes et qu'il insère son propre débat dans ce nouveau contexte, qui appelle un changement d'attitude des politiques et des journalistes. Autrement dit, en soulignant l'incohérence de certains acteurs, il montre qu'il s'inscrit, lui, dans une évolution qui invite les acteurs politiques à débattre avec l'extrême droite. Ce faisant, il tend à confirmer le sentiment de tournant que connaît la Belgique francophone au moment du débat. Un avis que partage Isolde Van den Eynde, journaliste à *Het Laatste Nieuws* :

« Je trouve ce débat [autour de l'échange entre Georges-Louis Bouchez et Tom Van Grieken] quand même un peu hypocrite parce que j'ai quand même pas mal de copains francophones en Belgique et ils me disent qu'ils regardent souvent les chaînes françaises et, pendant toute la semaine, il y avait le débat entre le Pen et

Macron. Alors, les idées ont été diffusées, les gens ont regardé ces idées, ils ont vu le débat. En plus, je crois qu'il y a des Belges qui peuvent aussi regarder la *VRT*, ils ont vu le débat entre Georges-Louis Bouchez et Tom Van Grieken. » (*RTL*, 2022a).

Ainsi, le choix de Georges-Louis Bouchez est présenté tantôt comme une volonté de faire de la communication politique et, surtout, faire parler de soi (voir *supra*), tantôt comme une pratique qui s'inscrit dans un contexte où le débat avec l'extrême droite est devenu courant, voire nécessaire.

L'autre contradiction porte sur le débat opposant Peter Mertens, du PTB, à Tom Van Grieken en 2019. Georges-Louis mobilise cet échange de la manière suivante :

« Le PTB a débattu avec le Vlaams Belang. À l'époque, j'ai retrouvé des articles du *Soir*, puisque *Le Soir* me fait aujourd'hui une grande leçon de démocratie. Il nous explique que les experts estiment que c'est risqué de débattre avec l'extrême droite, mais que ça peut avoir des vertus. Et, aujourd'hui... on change totalement d'orientation. » (*LN24*, 2022a).

Les discours des acteurs sont donc (re)placés dans un contexte de réponses démocratiques contrastées face à la montée des extrêmes. Selon nous, ils attestent d'un processus de légitimation, et de justification de prises de position, quant à la façon la plus adéquate de réagir face à ce phénomène.

L'entextualisation vient donc conforter sinon la fragilité du contexte social, au moins le moment de changement que connaît la Belgique francophone. Face à la montée des extrêmes, les discours des acteurs s'inscrivent dans un double contexte de montée des idées antidémocratiques, et ce malgré l'absence de parti d'extrême droite.

La dimension contextuelle a donc mis en lumière le tournant que vit la Belgique francophone au moment de la polémique. En participant à ce débat, Georges-Louis Bouchez entend relever les défis démocratiques que pose la montée des extrêmes, qui épargnait jusqu'alors cette partie du pays. Les autres partis, mais aussi de nombreux médias, saisissent le contexte social pour montrer que le président du MR vient le perturber, proposant de nouveaux codes communicationnels peu propices au calme et à la sérénité des échanges publics (voir également *infra*). Dans leur ensemble, les politiques et les journalistes articulent le contexte social avec le changement et la fragilité, ce qui les invite, voire les oblige, non

seulement à prendre position, mais également à jouer pleinement leur rôle démocratique, une mission dont les interprétations et la réalisation tendent à diverger malgré un objectif commun.

### 3. La dimension réprobatrice

Les reproches adressés aux acteurs durant la polémique ont pris racine dans le contexte de fragilité et d'évolution que connaît la Belgique francophone. L'analyse de ces reproches rend accessibles des manières singulières de répondre aux éventuelles menaces qui pèsent sur la démocratie dans cette partie du pays, et plus largement au sein de la Belgique. Prenant appui sur le modèle d'analyse, nous commençons par décortiquer les reproches visant les politiques et leurs pratiques, avant de reproduire le même exercice pour les journalistes.

#### a. Les reproches visant les politiques et leurs pratiques

Les reproches qui ont visé les politiques à la suite de l'échange entre Georges-Louis Bouchez et Tom Van Grieken ont principalement été adressés au premier. Du corpus, il est possible de faire remonter des reproches assez similaires provenant des journalistes et des hommes et femmes politiques. À travers leur analyse, nous allons voir que les objets de crispation tournent essentiellement autour de la propagation des idées extrêmes et de la manière de les contenir, d'une part, et autour de la notion de faute politique, d'autre part. Dans un premier temps, nous mettons en lumière les reproches adressés par les journalistes et, dans un second temps, ceux provenant des politiques.

##### i. Par les journalistes

De multiples reproches adressés par les journalistes aux politiques et à leurs pratiques ont été décelés dans le corpus, la plupart visant explicitement Georges-Louis Bouchez. Exposons trois des principaux : le risque de banaliser les idées d'extrême droite, la faute politique ainsi que le non-respect des codes, et la volonté d'avoir agi pour s'exposer publiquement.

Premièrement, le risque de banalisation de l'extrême droite est pris très au sérieux par les journalistes. Cette crainte fait écho au contexte de montée des extrêmes présenté dans la dimension précédente. Mobilisant ce qu'il juge comme « des anathèmes, des caricatures et des mensonges » proposés par l'extrême droite « depuis trente ans sur les plateaux télé flamands », *Moustique* estime que ces discours, « à force d'être matraqués librement (sans cordon médiatique), sont devenus des vérités pour une (bonne) partie de la Flandre » (*Moustique*, Peiffer, 2022). De nombreux journalistes estiment que la participation à un débat avec l'extrême droite revient à « jouer avec le feu », comme le souligne le journaliste Rik Van

Cauwelaert sur *LN24* en établissant un parallèle avec la mise en visibilité de Jean-Marie Le Pen en France, puis en Belgique :

« Déjà, à l'époque, en France, grâce à Mitterrand, Le Pen avait eu accès aux médias, déjà en 1982. C'était un homme spectacle, il ne faut pas l'oublier. Je me rappelle, il a été ici à Schaarbeek, invité par Roger Nols, député libéral, personne ne l'a exclu. Et c'était le grand spectacle ici, au bassin Neptune, j'y étais (...). Ils ont tous joué avec le feu. » (*LN24*, 2022a).

C'est donc avec circonspection que les journalistes accueillent la volonté de Georges-Louis Bouchez de débattre avec Tom Van Grieken pour contrer ses arguments et défendre la démocratie. En échangeant publiquement avec le président du *Vlaams Belang*, il participe plutôt d'après eux à l'exposition des idées d'un parti dont l'assise démocratique est clairement remise en question.

Deuxièmement, la polémique et les reproches qui en découlent se structurent fortement à partir de la notion de faute. Les journalistes reprochent en effet à Georges-Louis Bouchez d'avoir commis une faute politique. Garants du respect de la composante médiatique du cordon sanitaire, les journalistes estiment qu'aller débattre avec l'extrême droite revient à le briser. Sur *La Première*, une chaîne de radio de la *RTBF*, François Heureux évoque ainsi la « profonde remise en cause du cordon sanitaire » (*RTBF*, 2022a) tandis que *Moustique* partage sa surprise quant à une telle rupture du cordon : « Le cordon sanitaire repose sur un accord qu'on pensait bétonné côté francophone. Georges-Louis Bouchez, en allant débattre avec le *Vlaams Belang*, l'a rompu » (*Moustique*, Ernens, 2022). En affirmant que « ce débat sur la VRT constitue bien une faute et une rupture du cordon », *La Dernière Heure* se fait l'écho des discours journalistiques qui associent la participation à ce débat à une faute politique (*La Dernière Heure*, Carantonis, 2022). Si la dimension institutionnelle aborde plus en détail les codes et les règles liés à la politique, soulignons ici que la faute renvoie nécessairement à des règles que Georges-Louis Bouchez n'aurait pas suivies. De plus, alors que les discours journalistiques s'accordent sur une rupture des codes liés au cordons sanitaire, nombreux sont également ceux qui évoquent une rupture des codes politiques. Pareil constat n'est pas sans rapport avec la section précédente au sujet de la mise en polémique du débat public par Georges-Louis Bouchez. Ainsi, les journalistes reprochent au président du MR de briser certains codes politiques et de s'« isoler » dans ce type de démarche (*La Libre*, Chardon, 2022).

Troisièmement, un nombre conséquent de journalistes considèrent que cette manière de pratiquer la communication trouve son fondement dans la volonté d'exister dans l'espace public, autrement dit, de faire parler de soi. Par exemple, *Le Soir* affirme que « Bouchez brise le cordon sanitaire pour un coup de pub » (*Le Soir*, Demonty, 2022a), une position s'éloignant fortement de celle défendue par l'intéressé qui met en avant sa volonté de « combattre » les extrêmes par le débat. Illustrons plus longuement ce reproche par un échange entre François Heureux et Bertrand Henne, journaliste à *La Première* :

« François Heureux : Mais que cherche le président du MR en débattant avec l'extrême droite ?

Bertrand Henne : À l'évidence, qu'on parle de lui. Il est dans une stratégie de l'omniprésence, dans le coup d'éclat médiatique. Et on sait que, depuis tout jeune – et il l'a dit, il ne s'en cache pas – il vise le 16, rue de la Loi. Et pour ça, il faut être présent en Flandre ». (*RTBF*, 2022a).

Plus tard durant la polémique, le même Bertrand Henne revient sur la stratégie communicationnelle de Georges-Louis Bouchez et ses conséquences pour la politique. À ce titre, il décrit : « un espace politique saturé par Georges Louis Bouchez » qui semble déplaire de plus en plus aux autres partis politiques (*RTBF*, 2022d). Pour les journalistes, Georges-Louis Bouchez adopte une stratégie communicationnelle à contre-courant, qui tend à l'isoler et dont l'efficacité est remise en question :

« Une démarche aussi individualiste et non concertée sur un sujet aussi sensible relève d'une légèreté que le président d'un grand parti ne devrait s'offrir s'il veut continuer à prétendre qu'il lutte avec la dernière des vigueurs contre les idées d'extrême droite en Belgique francophone », (*Le Soir*, Demonty, 2022a).

L'utilité d'une telle démarche n'est donc pas assurée et les journalistes s'interrogent quant à la capacité de Georges-Louis Bouchez à satisfaire ses objectifs de lutte contre les extrêmes, notamment l'extrême droite. Mise en parallèle avec la multiplication des polémiques orchestrée par Georges-Louis Bouchez, la volonté d'être visible dans l'espace public constitue un des reproches principaux adressés par les journalistes. Au-delà de la stratégie du président du MR pour ancrer son discours dans l'espace public, il est raisonnable d'imaginer que la manière d'exercer la communication politique en Belgique francophone se situe, elle aussi, à un tournant. Nous allons voir dans le point suivant que les hommes et les femmes politiques, en grande partie, ne cachent pas leur surprise quant à cette manière de communiquer.

## *ii. Par les politiques*

En débattant avec Tom Van Grieken, Georges-Louis Bouchez s'est attiré de nombreux reproches formulés par ses pairs. Les objets qu'ils incarnent sont similaires à ceux des journalistes, même si des singularités se dessinent. Voici les deux principaux que nous allons analyser dans les lignes qui suivent : le risque de banaliser et, surtout, de légitimer les idées d'extrême droite, et la faute comme outil de communication qui brise en partie les règles de la politique. Par ailleurs, certains reproches émanent de Georges-Louis Bouchez, et des membres du MR, et visent les membres d'autres partis. Nous avons décidé de leur accorder une place à la fin de ce développement en mettant la focale sur la distinction entre action et inaction politiques face aux extrêmes.

Débutons ce point par le risque de banalisation de l'extrême droite qui s'accompagne, dans le discours des politiques, d'une crainte de voir les idées qu'elle véhicule devenir légitimes. Dans un échange avec le journaliste Fabrice Grosfilley sur *RTL*, Paul Magnette, président du Parti socialiste, explique quels sont, d'un point de vue démocratique, les risques de la banalisation des idées d'extrême droite :

« Fabrice Grosfilley : Mais, en France et en Flandre ces débats ont lieu tous les jours.

Paul Magnette : Mais voyez le résultat : les débats ont eu lieu, on a banalisé l'extrême droite (...). Voyez, en Flandre, on a banalisé l'extrême droite, eh bien ils sont le premier parti dans les sondages. En France, on a banalisé l'extrême droite, ils sont aussi au deuxième tour avec presque un Français sur deux... » (*RTL*, 2022c).

Une opinion qu'il complète sur Twitter :

« La lutte contre le racisme est une des raisons qui m'a fait adhérer au PS. Le racisme n'est pas une opinion mais un délit. Qui malheureusement se banalise. Il faut refuser de mettre en discussion les idées nauséabondes de l'extrême droite. Le cordon sanitaire est indispensable. » (*Twitter*, Magnette, 2022).

Sur Twitter également, Rajae Maouane, coprésidente d'Écolo, propose la démonstration suivante par rapport à la seule volonté d'échanger de manière structurelle avec l'extrême droite :

« Ça a marché en Flandre ? Non, il est en progression constante. En France ? Encore non, progression constante. En Wallonie - Bruxelles ? A ben tiens ils font des scores ridicules (...). Voilà quand on veut normaliser leur idée... » (*Twitter*, Maouane, 2022b).

Comme les journalistes, les politiques accueillent donc défavorablement la banalisation, autrement dit la « normalisation » des idées de l'extrême droite, pour reprendre les mots de la coprésidente d'Écolo. Échanger avec l'extrême droite revient à accepter que ses idées puissent se propager et qu'il soit possible d'en débattre.

Le risque décrit ci-dessus est renforcé par un autre : la légitimité qu'une exposition médiatique de l'extrême droite pourrait lui conférer. En effet, les acteurs distinguent la banalisation, qui est déjà source d'inquiétude, de la légitimation de ces idées. Paul Magnette évoque cet enjeu en insistant sur le rôle des médias et des journalistiques :

« Les médias ont quand même encore une fonction de légitimité : ça légitime car c'est vu à la télévision, à la radio. Les médias, ça donne une certaine légitimité. Et donc, ça aggrave le fait que ces idées se banalisent. (RTL, 2022c).

Paul Magnette souligne donc à la fois le rôle mais aussi la responsabilité des médias et des journalistes dans la lutte contre les idées extrêmes. Accorder à l'extrême droite l'accès aux médias reviendrait à légitimer ce discours.

Le deuxième type de reproche adressé à Georges-Louis Bouchez réside dans sa manière de briser les codes de la politique pour exister dans l'espace public. En cela, le reproche est similaire à celui adressé par les journalistes et vise la « faute politique » commise par le président du MR, comme l'estime Jean-Marc Nollet, coprésident d'Écolo (*La Libre*, Chardon, 2022b). Une position que soutient François de Smet, président de Défi, qui évoque : « une faute politique et morale que nous estimons grave. C'est une rupture du cordon sanitaire, une rupture de l'engagement vis-à-vis des autres partis, vis-à-vis du MR aussi, mais ça, à la rigueur, c'est leur problème. » (RTL, 2022a).

Selon plusieurs politiques, cette « faute politique » est aggravée par la volonté de Georges-Louis Bouchez de « faire parler de lui » ou, comme le formule Maxime Prévot, président des Engagé-es, « Georges-Louis Bouchez a débattu à la télé flamande pour flatter son ego car il vise à être premier ministre » (*L'Avenir*, B. Pi., 2022). Au-delà de la gravité exprimée par les politiques quant à l'objet de la polémique, il s'agit d'insister une nouvelle fois sur la capacité du président du MR à rompre les codes, c'est-à-dire à bousculer les habitudes de la communication politique.

Les derniers reproches présents dans le corpus concernent la tension entre action et inaction politiques. Pour schématiser, les politiques qui s'opposent au débat avec l'extrême droite blâment l'action de Georges-Louis Bouchez alors que ce dernier condamne leur



inaction. Réagissant à la condamnation presque unanime de son choix de débattre avec Tom Van Grieken, Georges-Louis Bouchez oppose un attentisme qui ne permet pas de combattre l'extrême droite : « Durant le débat, je pense avoir réussi à démontrer les incohérences du Belang. Moi, j'ose aller en Flandre pour lutter contre l'extrême droite tandis que d'autres restent dans leur fauteuil pour éviter de se salir les mains. » (*La Libre*, Chardon, 2022a). Ce passage est important car il atteste d'une volonté commune chez les politiques francophones de lutter contre les idées d'extrême droite, malgré des moyens mis en œuvre qui divergent. Par exemple, Rajae Maouane, d'Écolo, estime que « l'extrême-droite on ne débat pas avec, on la combat » (*Twitter*, Maouane, 2022b). Les reproches sont dès lors partagés entre action et inaction, entre désir de démonter les idées d'extrême droite et volonté de les garder en dehors de l'espace public. Dès lors, la « lutte » ou le « combat » politiques sont articulés de manières différentes par les acteurs, quand bien même tous auraient comme visée la défense de la démocratie.

Durant la polémique, les reproches adressés aux politiques témoignent d'une réelle crainte de voir les idées extrêmes s'immiscer dans le débat public. Les réprobations se cristallisent autour de la pertinence, voire de la légitimité des moyens politiques et communicationnels mis en œuvre afin de répondre à la montée de l'extrême droite, et, plus largement, la montée de tous les extrêmes.

#### b. Les reproches visant les journalistes et leurs pratiques

Moins nombreux, les reproches adressés aux journalistes proviennent essentiellement de Georges-Louis Bouchez et de certains membres de son parti. Autrement dit, la polémique n'a pas véritablement engendré de reproches internes à la profession. Il est possible que ce constat soit lié au choix de la polémique ou que les journalistes en Belgique francophone évoluent dans un contexte professionnel qui implique une conflictualité limitée entre les pairs. Toujours est-il que deux principales réprobations des pratiques journalistiques provenant d'hommes et de femmes politiques émergent du corpus : des soupçons de partialité des journalistes et une accusation de porter de l'attention surtout à la forme, au détriment du fond.

En premier lieu, Georges-Louis Bouchez reproche aux journalistes un traitement orienté, au sens où il estime que le traitement du débat a été partial, notamment en comparaison à

d'autres polémiques. Par exemple, il met en balance les commentaires qui ont accompagné son débat à ceux qui ont suivi la phrase suivante prononcée par Conner Rousseau, président de Vooruit (parti flamand de gauche se rapprochant du Parti socialiste) : « Quand je roule dans Molenbeek, moi non plus je ne me sens pas en Belgique » (VRT, Steffens, 2022). Conner Rousseau sous-entendait que, dans cette commune de Bruxelles, les habitants souffraient d'un problème d'intégration. Voici le commentaire du président du MR à ce sujet :

« J'ai été combattre les idées d'extrême droite et ai eu droit à un bashing qui dure avec communiqués et cris d'orfraie. D'autres reprennent les arguments de l'extrême droite et ont droit à un commentaire d'une demi-page dans @lesoir. Que c'est confortable d'être de gauche. #begov » (Twitter, Bouchez, 2022c).

Georges-Louis Bouchez reproche donc aux journalistes, en l'occurrence du *Soir*, d'avoir quelque peu minimisé les propos du président de Vooruit, par contraste avec les nombreux commentaires que son débat avec Tom Van Grieken a suscités.

Le second type de reproche se situe dans la forme du travail journalistique. En effet, Georges-Louis Bouchez estime que, au lieu d'analyser et de traiter le débat au regard de la montée des extrêmes ou à partir des arguments qu'il a opposés au président du Vlaams Belang, les journalistes ont mis la focale sur la forme, autrement dit sur le caractère polémique du débat. L'échange qui suit est représentatif de ce reproche. Il a lieu lors d'une émission de la RTBF entre Georges-Louis Bouchez et François de Brigode, à la suite d'une question de Nathalie Maleux, journaliste comme le second, sur la distinction entre partis d'extrême droite et partis d'extrême gauche :

« Georges-Louis Bouchez : Mais, Madame Maleux, déjà, je vois qu'on passe beaucoup de temps sur ces questions alors qu'on pourrait parler des problèmes de gens...

François de Brigode : Non, on a parlé des problèmes de gens pendant huit minutes !

Georges-Louis Bouchez : Oui, mais sur cet aspect, les droits fondamentaux sont un et indivisible. La liberté d'expression, par exemple, la liberté religieuse, le droit de propriété, c'est tout aussi important... Laissez-moi terminer, s'il vous plaît. » (RTBF, 2022c).

Le président du MR juge que les journalistes hiérarchisent les informations et les questions qu'ils posent de sorte qu'il ne puisse pas réagir sur le fond, ce que récuse François de Brigode, comme l'extrait le montre. Les propos de Georges-Louis Bouchez

témoignent d'un hiatus entre deux agendas différents : de son côté, il aimerait évoquer certains sujets, plus ou moins éloignés de la polémique, et, du côté des journalistes, son échange avec Tom Van Grieken mérite de consacrer du temps d'antenne pour comprendre ses intentions politiques. Remarquons que Georges-Louis Bouchez mobilise un tiers, « les gens », pour souligner que les journalistes, en l'interrogeant sur le débat, s'éloignent des « problèmes » qu'il est pourtant légitime d'aborder.

Les réprobations qui ont visé les journalistes durant la polémique sont donc nettement moins nombreuses que celles qui ont accompagné les pratiques politiques. Pour autant, leur analyse met en lumière la volonté de Georges-Louis Bouchez de présenter ces pratiques comme à la fois partiales et orientées, ce qui n'est pas sans intérêt pour la recherche. En effet, en procédant de cette manière, il remet en question une partie de la légitimité des journalistes à commenter ses propres pratiques, une logique repérée à plusieurs reprises dans les différents corpus de la thèse.

En ce sens, la dimension réprobatrice montre des appréhensions diverses de la montée des extrêmes et, surtout, des manières différentes d'y répondre. La totalité des discours politiques et journalistiques s'accorde pour lutter contre les idées antidémocratiques, mais à partir d'approches contrastées. Un constat qui permet une transition vers la dimension relationnelle. En effet, cette dernière met en exergue des rapports qui se construisent autour d'objectifs communs mais de moyens divergents pour les atteindre.

#### 4. La dimension relationnelle

Le contexte de montée des extrêmes invite les acteurs à s'unir pour réagir à ce risque pour la démocratie qu'ils défendent. Pourtant, cette convergence de principe ne masque pas la conflictualité des rapports entre journalistes et politiques. En faisant apparaître des interprétations tantôt convergentes tantôt divergentes quant au constat et aux solutions à mettre en œuvre, le corpus dessine une relation que nous qualifions de consensuelle. Nous estimons en effet que le consensus décrit fidèlement la relation entre les acteurs : les objectifs de maintien et de défense de la démocratie, visés par les journalistes et les politiques, s'accompagnent d'une dynamique relationnelle qui oscille entre problèmes et solutions. En cela, le consensus n'efface en rien la conflictualité, mais cette dernière ne représente pas le point nodal orchestrant les pratiques relationnelles. La présente sous-section repose donc sur cette idée pour développer les deux points d'attention du modèle d'analyse que sont les échanges d'arguments et de contre-arguments, et les explicitations de la relation.

##### a. Échanges d'arguments et de contre-arguments

Dans les deux sections précédentes, nous avons déjà mis en exergue la divergence des chemins empruntés par les acteurs à partir d'un constat pourtant très proche, la montée des extrêmes. Cette sous-section poursuit la volonté de saisir les différents points de vue des acteurs grâce à un angle relationnel, en portant spécifiquement le regard sur leur manière de débattre et d'échanger des arguments. Nous y abordons deux objets d'échanges d'arguments récurrents, porteurs d'articulations de la démocratie et de son exercice : celui qui renvoie au caractère efficace ou démodé du cordon sanitaire et celui qui témoigne de circonscriptions contrastées des extrêmes antidémocratiques.

##### i. *Un cordon sanitaire efficace ou démodé ?*

Durant la polémique, Georges-Louis Bouchez a défendu son choix de débattre avec Tom Van Grieken principalement à partir d'une remise en question de l'efficacité du cordon sanitaire pour lutter contre les extrêmes. Plus précisément, s'il ne remet pas en question le principe du cordon sanitaire, il s'interroge sur son efficacité actuelle. Invité par les journalistes de *RTL* à prendre position quant à l'intervention du président de son parti, Mathieu Michel, rend compte de ce point de vue :

« Rappelons que le cordon sanitaire est un outil mais l'essentiel est de constater qu'il n'empêche pas, aujourd'hui, la montée des extrémismes. Donc, effectivement, par rapport au contexte 2022, les idées se propagent. On doit pouvoir entendre qu'elles touchent une partie de la population... et avoir une classe politique et médiatique qui laisse le temps au débat et à la déconstruction des idées extrêmes. » (RTL, 2022a).

De nombreux politiques s'opposent à cette position. Répondant en partie à Mathieu Michel, François de Smet, de Défi, affirme à ce sujet que « la France comme la Flandre nous montre que, quand il n'y a pas de cordon sanitaire médiatique, vous avez des extrêmes très forts » (RTL, 2022a). Paul Magnette, du Parti socialiste, exprime une position similaire lors d'une interview accordée à Fabrice Grosfilley sur RTL :

« Fabrice Grosfilley : Le refus de débattre avec l'extrême droite, ça doit rester en Belgique francophone ?

Paul Magnette : Pour moi, c'est absolument nécessaire. C'est parce qu'on a établi, avec un large consensus, un front, et parce qu'on a établi ce cordon sanitaire il y a plus de 20 ans, qu'on a pu empêcher l'installation d'une extrême droite. » (RTL, 2022c).

Les politiques ne sont pas les seuls à vouloir réaffirmer la pertinence du cordon sanitaire. Les journalistes, principalement dans des éditoriaux, prennent en effet explicitement parti pour le maintien de ce dispositif, jugé indispensable et efficace. Par exemple, *La Dernière Heure* affirme que « des études indiquent [que le cordon sanitaire] a historiquement permis à la Belgique francophone de se prémunir de l'émergence d'un parti d'extrême droite fort chez nous » (*La Dernière Heure*, Carantonis, 2022). *La Meuse* dresse un constat très proche tout en reconnaissant qu'il n'est pas une panacée contre les idées d'extrême droite : « À défaut de freiner sa progression, le cordon sanitaire belge a évité que l'extrême droite ne soit associée à des majorités » (*La Meuse*, Scagliola, 2022b). Ce faisant, le journal tend à distinguer le cordon sanitaire politique, qui a permis d'éviter toute alliance pré ou postélectorale avec l'extrême droite, du cordon sanitaire médiatique, qui semble connaître plus de difficultés d'application.

À ces affirmations, Georges-Louis Bouchez rétorque que, s'il reconnaît que le cordon sanitaire a été, et continue d'être, utile, « on ne peut pas travailler en 2022 avec des textes qui ont plus de 20 ans à une époque où l'état du populisme et de l'extrémisme en Europe n'était pas du tout au même niveau » (RTL, 2022b).

Le cœur des échanges se situe dès lors dans l’actualisation du cordon sanitaire, et plusieurs journalistes reconnaissent, petit à petit, la vétusté des textes qui l’encadrent. *Le Soir* concède, par exemple, que « devant la quasi-absence d’extrême droite côté francophone, ces textes prenaient la poussière dans les centres d’études des partis » (*Le Soir*, Demonty, 2022b), sous-entendu qu’ils étaient peut-être de moins en moins pertinents au regard de certains enjeux contemporains. De nombreux journalistes estiment dès lors que, si le cordon sanitaire représente une nécessité démocratique pour éviter la propagation des idées extrêmes, les règles qui le fondent mériteraient sans doute d’être révisées pour correspondre davantage à la situation actuelle. Prenons l’exemple de *Moustique* qui prend position en ce sens : « Leur couper la parole contribue à victimiser les extrémistes qui de toute façon se répandent sur les réseaux sociaux. Et seul le débat permet de démonter les idées nauséabondes. » (*Moustique*, 2022). Sur cet aspect, les positions des acteurs (politiques et journalistes) finissent donc par relativement converger. Ce constat atteste d’une relation entre politiques et journalistes au sein de laquelle il s’agit autant de définir des points de tension, et d’organiser le débat en conséquence, que de montrer en quoi cette conflictualité peut être dépassée au nom d’intérêts communs. Autrement dit, les acteurs n’escamotent pas la conflictualité mais s’en servent comme marchepied pour trouver une solution. Nous voyons en cela une incarnation du principe de consensus appliqué en Belgique, qui semble également caractériser les relations entre acteurs publics. Nous allons voir dans le second exemple d’échanges d’arguments et de contre-arguments que cette logique semble récurrente, voire systémique.

## ii. Définitions contrastées des extrêmes qui menacent la démocratie

Le second objet d’échanges d’arguments et de contre-arguments que nous souhaitons mettre en avant concerne le ciblage et la circonscription des extrêmes. En effet, à plusieurs reprises dans ce travail nous avons montré que, historiquement, le cordon sanitaire visait à contenir les idées et les partis d’extrême droite. Isabelle Durant, signataire en 1999 du « Code de bonne conduite » pour Écolo, souhaite réaffirmer cette idée :

« C’est vrai que ce cordon n’avait pas pour but de lutter contre les extrémismes. Il avait pour but de lutter contre les idées d’extrême droite qui sont contraires à la Convention européenne des droits de l’Homme. » (*RTL*, 2022a).

Or, plusieurs politiques du MR estiment que l’extrême droite n’est pas la seule force politique qui menace la démocratie en Belgique francophone et que le cordon sanitaire doit

être élargi à l'extrême gauche, autrement dit au PTB. Le (non-)respect de la démocratie devient donc un des points centraux des échanges pour déterminer qui doit être exclu ou non du débat public. Ainsi, pour Georges-Louis Bouchez, « on condamne des partis d'extrême droite sur la base aussi de leur histoire, du fait qu'ils défendent une idéologie contraire à la démocratie. L'idéologie communiste est contraire à la démocratie » (LN24, 2022b). Denis Ducarme, du même parti politique, affirme que, « depuis 2016 », il considère « que l'extrême droite et l'extrême gauche sont comme la peste et le choléra » et demande donc d'exclure des débats « les bolcheviques du PTB dont le programme vise clairement à mettre à bas notre démocratie » (*La Dernière Heure*, Pinto Ferreira Dos Santos, 2022).

Cette prise de position visant à exclure le PTB va entraîner des réactions tant des politiques que des journalistes. La plupart d'entre eux soutiennent que l'extrême droite et l'extrême gauche ne peuvent pas être mises sur un pied d'égalité, notamment au sujet du respect ou non des valeurs démocratiques. Pour départager les partis et les idées extrêmes, nombreux sont ceux qui invoquent les positions racistes et xénophobes, comme Ahmed Laaouej, du Parti socialiste :

« Attention, parce qu'il y a une confusion qui s'est installée. Le cordon sanitaire, ça vise clairement les partis d'extrême droite, les partis fascistes, ceux qui sont dans la négation raciste et ceux, par ailleurs, qui clairement s'affichent comme étant racistes ou xénophobes, comme par exemple le Vlaams Belang (...). Le PTB a de vrais problèmes avec les droits humains. Ça, on le sait. D'un autre côté, le PTB n'est pas un parti raciste. Ça fait une différence avec le Vlaams Belang et ça circonscrit bien le périmètre du cordon sanitaire. » (LN24, 2022b).

La plupart des journalistes choisissent explicitement de ne pas associer le PTB à un projet qui menace la démocratie dans ses fondements, notamment car ce parti ne rejette pas certains citoyens (et des personnes qui n'en ont pas le statut) au travers de positions racistes et xénophobes. *La Libre* exprime cette volonté de distinguer les deux partis extrêmes :

« Ces dernières années, avec la montée en puissance du PTB, certains élus (surtout au MR) évoquent le fait qu'il faudrait aussi mettre en place un cordon sanitaire à l'égard du PTB. Cette interprétation des choses n'est pas juste puisqu'il ne s'applique qu'aux partis racistes, antisémites et xénophobes, ce que le PTB n'est pas. » (*La Libre*, Tassin, 2022a).

Pour les journalistes, le cordon sanitaire, émanant d'une volonté de préserver la démocratie en Belgique francophone, n'a pas pour vocation de rejeter le PTB, quand bien même ce dernier exprimerait des positions que les journalistes ne soutiennent pas. Par

exemple, Marc de Haan, président du conseil de Déontologie journalistique, exprime certaines réserves vis-à-vis du PTB, de ses idées et de ses prises de position, mais rejette son association au Vlaams Belang :

« Et donc, concernant le PTB, on ne peut pas dire actuellement que c'est le cas. On peut se poser des questions quant à l'histoire du communisme, qui n'est pas sans crime, ou certaines positions prises par rapport à des régimes autoritaires à l'étranger. Mais, très clairement, dans le débat politique en Fédération Wallonie-Bruxelles, je ne vois pas quel élément pourrait être saisi dans le programme ou le discours du PTB qui serait assimilable à ce risque-là. » (LN24, 2022a).

Les journalistes participent donc au débat public sur l'enjeu de l'exclusion éventuelle du PTB d'une partie de l'espace public. En ce sens, ils prennent également part à une réflexion sur la démocratie, son articulation et sa circonscription, au sens où de cet enjeu naissent certains critères de définition de ce qu'est un parti démocratique ainsi que ses valeurs inhérentes. Pour les journalistes, le respect de la démocratie passe par certaines valeurs qui s'opposent au racisme et à la xénophobie. Une position qui témoigne d'un souci de représentativité de tous les citoyens, voire des personnes qui ne possèdent pas ce statut.

En nous penchant sur la relation entre les acteurs, nous remarquons qu'elle semble portée par la volonté de résoudre un problème ou d'apporter des solutions pour faire face à une difficulté. Ce second objet d'échanges d'arguments et de contre-arguments réfère dès lors au caractère consensuel des relations publiques en Belgique francophone. En effet, le consensus semble émerger de la volonté de résoudre un problème public, ici la définition des partis démocratiques, auquel participent tant les politiques que les journalistes. Propres au cordon sanitaire, les deux types d'acteur possèdent une capacité décisionnelle, au sens où certains posent et appliquent les règles du cordon sanitaire politique tandis que les autres effectuent le même travail pour le cordon médiatique à travers l'autorégulation (LN24, 2022a). À la fin du débat, un consensus se dégage : les règles du cordon sanitaire politique n'évoluent pas et celles qui s'appliquent au cordon médiatique se voient élargies aux réseaux sociaux numériques (un point important pour le MR), mais pas au PTB (*Le Soir*, Coppi, 2022). Chaque acteur se retrouve donc dans la décision consensuelle qui a découlé du débat public sur un enjeu et un problème précis.



La sous-section montre que, en Belgique francophone, la conflictualité, née d'un objet et/ou d'un enjeu publics, laisse progressivement la place au consensus. Ce mécanisme ne supprime en rien les tensions qui peuvent exister entre acteurs, mais permet au moins de les surmonter, en partie du moins, au nom de la volonté commune d'agir pour la démocratie et les valeurs qu'elle sous-tend. Nous voyons donc émerger ici un mécanisme caractéristique de la Belgique, même si d'autres pays et territoires peuvent bien entendu le mobiliser de manière sporadique et moins structurée. Nous soutenons que le consensus ne guide pas uniquement les échanges d'arguments et de contre-arguments : il constitue une base commune qui sert de socle aux acteurs et à leur relation, mais également à la manière de concevoir leur institution (voir la section consacrée à la dimension institutionnelle).

#### b. Expliciter la relation : interdépendance, tensions et consensus

Renvoyant directement à un mécanisme institutionnel qui relie les journalistes et les politiques, la polémique a donné lieu à des métadiscours qui explicitent la relation que ces types d'acteur entretiennent. À partir de la volonté commune de défendre la démocratie, les journalistes et les politiques exposent et construisent une relation au sein de laquelle s'expriment tant l'interdépendance que les tensions. Ce constat rappelle bien évidemment d'autres dressés dans cette recherche. Pour autant, la Belgique francophone se singularise par le consensus en tant que moteur de la relation entre journalistes et politiques. Dans cette sous-section, nous analysons ces discours qui explicitent la relation à partir de l'équilibre entre tensions et interdépendance guidé par le consensus.

Les tensions entre les acteurs parsèment la polémique sans pour autant représenter un élément central de la relation. Nous avons vu que les journalistes prennent position quant à la nécessité de maintenir le cordon sanitaire et accompagnent cette conviction de reproches visant Georges-Louis Bouchez, alors que ce dernier leur reproche une certaine partialité (LN24, 2022a). Dans un article qui analyse les échanges entre Georges-Louis Bouchez et les journalistes de la RTBF François de Brigode et Nathalie Maleux pendant l'émission « Jeudi en prime » du 28 avril 2022, dont nous avons déjà cité un extrait (RTBF, 2022c), *La Libre* a dévoilé certaines des tensions les plus couramment retrouvées. Selon le journal, l'ambiance était particulièrement « tendue » entre les acteurs, un climat qui s'explique par le caractère polémique du choix de Georges-Louis Bouchez d'aller débattre avec l'extrême droite : « qui

dit sujets polémiques, dit échanges tendus » (*La Libre*, 2022). Voici la description de ces échanges et les commentaires qui les accompagnent :

« Vous avez quand même un parti d'extrême gauche qui est pointé à près de 20 % selon les dernières estimations, donc ne dites pas que tout va bien dans la démocratie wallonne », envoie Georges-Louis Bouchez au journaliste François De Brigode. Lequel répond « J'ai rien dit moi ! ». Coupé par une question de Nathalie Maleux, le président du MR s'est ensuite agacé : « Je vois qu'on passe beaucoup de temps sur ces questions plutôt que de parler des problèmes des gens ». « Non, on a parlé des problèmes des gens pendant 8 minutes », contredit alors le présentateur du JT de la RTBF, visiblement irrité. » (*La Libre*, 2022).

Ce genre de passage expose des tensions déjà retrouvées dans les chapitres précédents pour d'autres pays ou territoires. D'une part, Georges-Louis Bouchez est « irrité » de ne pas pouvoir s'exprimer pleinement comme il souhaite et, d'autre part, les journalistes, notamment François de Brigode, s'agacent des commentaires du président du MR sur la manière dont lui et sa collègue mènent – ou devraient mener – l'interview. En cela, ce passage illustre les tensions retrouvées lors de la polémique et qui peuvent être renvoyées à l'opposition entre information et communication, autrement dit à deux visions différentes de la parole publique. D'un côté, les journalistes s'ancrent dans l'information pour conduire leurs pratiques, reposant sur l'enquête, la volonté de transmettre des informations aux citoyens, même celles qui sont susceptibles de déplaire aux hommes et femmes politiques. De l'autre côté, les pratiques liées à la communication politique visent également les citoyens, comme le montre l'extrait ci-dessus, mais à partir d'objectifs et d'agendas différents.

L'interdépendance, de son côté, se manifeste à travers la distinction entre information et communication. D'un côté, les journalistes ont besoin d'informations politiques pour élaborer leurs productions. Ce besoin se fait par exemple ressentir dans un article de *L'Avenir* qui, faute d'éléments de réponse accordés par le MR, que le média a pourtant sollicité, manque de mise en perspective pour connaître le point de vue du parti et l'analyser en conséquence (*L'Avenir*, Jacqmin, 2022). De l'autre côté, les hommes et les femmes politiques reposent sur les médias et les journalistes pour communiquer, principalement vers les citoyens. Leurs prises de position quant au cordon sanitaire et au débat de Georges-Louis Bouchez s'effectuent en effet grâce au travail journalistique. Certes, les réseaux sociaux numériques leur permettent désormais de faire connaître leurs idées sans passer par les médias traditionnels, mais plusieurs d'entre eux reconnaissent la légitimité que ces derniers confèrent à leurs discours. Ainsi, Paul Magnette accorde aux journalistes et aux médias une fonction de légitimation, en

estimant qu'un discours devient « légitime car c'est vu à la télévision, à la radio », une citation déjà épinglée plus haut dans ce chapitre (RTL, 2022c). Cette idée est reprise par les journalistes, notamment *Le Soir* qui, en se basant sur l'analyse de Léonie de Jonge, chercheuse à l'Université de Groningue aux Pays-Bas, défend la position suivante :

« Les réseaux sociaux sont utilisés par ce type de partis pour contourner le cordon sanitaire et s'adresser directement aux citoyens. Mais les médias traditionnels ont quelque chose que les réseaux sociaux n'ont pas : ils légitiment. Donner une place dans un débat, c'est reconnaître la légitimité et ça, seuls les médias traditionnels peuvent le faire. » (*Le Soir*, Lamquin, 2022).

La légitimité apparaît centrale dans la relation entre les acteurs. En fait, selon nous, la relation en elle-même tend à être mobilisée par les acteurs pour légitimer leur discours grâce à un travail de coconstruction de la parole publique. Développons cette impression : en Belgique francophone, la légitimité publique ne vise pas uniquement des acteurs (ou des types d'acteur) spécifiques, mais porte également sur leur relation. Autrement dit, alors que dans certains territoires, comme au Québec, les acteurs mettent en avant leur distinction (sans pour autant nier une certaine proximité), les acteurs belges francophones s'associent volontiers dans le débat public. Ainsi, lorsque *Le Soir* précise que le cordon sanitaire « fait l'objet d'un consensus collectif et de longue date entre médias mais aussi entre partis démocratiques au nom de valeurs pour une fois supérieures aux intérêts partielles » (*Le Soir*, Demonty, 2022a), il ne cantonne pas la légitimité à un enjeu institutionnel singulier, autrement dit à la politique. Au contraire, il épingle, comme le font d'autres, la participation commune des journalistes et des politiques au débat public à partir du consensus, outil nécessaire pour trouver un accord politique, mais aussi, plus largement, un accord public.

En guise de conclusion de section, nous souhaitons puiser dans les chapitres précédents pour montrer la singularité de la Belgique francophone. En France, la relation entre les journalistes et les politiques se caractérise par un haut degré de conflictualité et de nombreux rapports de force. En Suisse francophone, elle s'inscrit dans une logique de collégialité qui tend à effacer la conflictualité. Au Québec, où la conflictualité est également très mesurée, la relation est basée sur une entente négociée, qui invite chaque acteur à respecter son rôle alors qu'une distance cordiale sépare les acteurs. En Belgique francophone, la conflictualité est présente, mais ne constitue pas le moteur de la relation comme c'est le cas en France.

Quand les acteurs la mobilisent, ils le font au nom d'un intérêt démocratique commun. Le consensus dans la relation renvoie donc à une manière pour les acteurs de s'associer, de coconstruire une parole publique légitimée (à leurs yeux tout du moins). En cela, la relation entre acteurs publics s'inscrit dans une volonté commune d'exister légitimement. En effet, dans un contexte de montée des extrêmes et d'utilisation des réseaux sociaux numériques, qui tendent à refondre les codes du débat public, les journalistes et les politiques portent leur relation avec le souci de défendre et de maintenir une démocratie ne pouvant fonctionner sans eux. Nous allons voir dans la section suivante qu'un regard sur l'espace public en Belgique francophone mène à une analyse très proche.

## 5. La dimension publique

Un regard porté sur les précédentes dimensions analysées fournit quelques indices de la composition de l'espace public en Belgique francophone. Épinglons, sans être exhaustif, l'absence d'extrême droite dans le débat public institutionnalisé, l'évolution des codes de la communication publique et la présence de plus en plus marquée des réseaux sociaux numériques. La section développée dans les prochaines lignes poursuit ces constatations en vue de dessiner les contours de ce lieu abstrait d'échanges publics. Pour ce faire, elle suit le modèle d'analyse et aborde, dans l'ordre, le rapport des acteurs à la société, les références à un tiers et les références à l'espace public.

### a. Le rapport des acteurs à la société : la représentativité comme nécessité démocratique

Pendant la polémique, les acteurs ont régulièrement relié le journalisme et la politique (mais aussi la relation entre les deux) à la société. La plupart du temps, ces références mettaient en avant la représentativité comme nécessité démocratique. Autrement dit, le lien qui unit les acteurs à la société est – ou devrait être – basé sur cette exigence. Selon nous, le cordon sanitaire met au défi ce principe, au sens où il tend à exclure une partie de la population, représentée notamment par le Vlaams Belang, en Flandre. Il pourrait également empêcher l'émergence d'autres partis en Belgique francophone. Nous allons dès lors développer ici l'enjeu de représentativité absolument essentiel à l'appréhension de l'espace public belge francophone. L'extrait le plus significatif du corpus à ce sujet est fourni par Julien Bal, de *LN24*, qui relie espace public et représentativité :

« On s'en souvient tous, à l'issue des élections en Belgique, les premiers mots de Filip Dewinter c'est « le cordon sanitaire doit exploser ». Et ce qui lui donnait l'assise pour le dire, c'est que le Vlaams Belang réalisait une grosse percée avec 20,4% des suffrages, devenant le deuxième parti flamand. Et, à ce titre, on se demande (...) si un parti qui représente autant de monde ne doit pas en bénéficier dans l'espace public. » (*LN24*, 2022a).

Pour les journalistes, la représentativité de l'espace public doit être garantie et respectée tant par eux que par les politiques. Une analyse similaire est dressée par Georges-Louis Bouchez :

« Le cordon sanitaire est efficace pour, justement, empêcher que de petits partis puissent émerger. Si demain je vais débattre avec un parti qui fait 2%, je lui

sers de marchepied. Mais le Vlaams Belang aujourd'hui est un des plus gros partis à la chambre, plus gros que le MR. » (*RTBF*, 2022c).

L'espace public se construit et s'articule en grande partie avec la représentativité comme élément nodal. Cette construction de l'espace public est effectuée par les journalistes et les politiques, même si, nous le savons et allons approfondir cet aspect, d'autres acteurs participent de plus en plus à ce processus. Il s'agit dès lors d'un enjeu démocratique pour les deux types d'acteur. Les politiques, en recevant un mandat de représentation des citoyens, doivent intégrer la diversité dans l'espace public afin d'agir pour le bien commun. Les journalistes, en se faisant l'écho de la parole des citoyens auprès des politiques, ont l'obligation de répondre à une exigence de représentativité similaire. Selon nous, les points de vue de Julien Bal et de Georges-Louis Bouchez, présentés au-dessus, expriment la crainte de se voir reprocher une déconnexion avec les citoyens, d'autant plus dans un contexte tel qu'il a été présenté plus haut. Dans le cas de la représentativité du Vlaams Belang, les citoyens sont en grande partie flamands, mais le risque demeure et les politiques, tout comme les journalistes, ont, semble-t-il, à cœur de ne pas subir des accusations d'isolement par rapport au reste de la population. La sous-section suivante étend cette réflexion sur la place du tiers dans l'espace public et sur la manière dont les journalistes et les politiques l'y intègrent.

#### b. La participation du tiers à l'espace public : juger, peser et contourner

Tout au long de la polémique, les acteurs ont évoqué, voire invoqué, un tiers qui participe à la construction de l'espace public. Ces références à un acteur qui n'est ni journaliste ni politique ont principalement porté sur sa participation à l'espace public (et à sa construction). Une participation qui est rendue possible par trois mécanismes. Le premier s'inscrit dans l'exercice de la démocratie représentative et s'incarne dans la figure du juge. Le deuxième est proche du premier mais ne prend pas en compte la capacité de sanction, simplement le fait d'être pris en compte dans le débat public et d'y peser. Le dernier témoigne de la volonté de contourner l'espace public, tel qu'il est investi et construit de manière institutionnelle par les journalistes et les politiques.

Dans l'espace public belge francophone, le tiers est associé en premier lieu au juge. Cette figure peut renvoyer à l'électeur comme à la personne qui tranche lors d'un débat public. Par exemple, Georges-Louis Bouchez établit l'enjeu de légitimité de son débat avec Tom Van

Grieken à partir de la figure du « Belge » qui possède (ou non) la sanction du vote dans le territoire qu'il occupe en Belgique (LN24, 2022b). Autrement dit, l'espace public belge francophone doit être mis en parallèle avec les citoyens qui votent dans cet espace (politique). Cette vision de l'espace public tend à cantonner la notion à une circonscription électorale, autrement dit à ses dimensions spatiale et politique. D'après Georges-Louis Bouchez, et celles et ceux qui défendent son intervention à la VRT, l'espace public semble donc constitué avant tout des personnes qui habitent dans cet espace et possèdent la qualité d'électeur. Ainsi, en Flandre, les électeurs ont voté massivement pour le Vlaams Belang et les échanges publics, dans ce territoire, doivent dès lors prendre en compte ce vote. Selon cette idée, le Belge participe donc à l'espace public au travers de la démocratie représentative à laquelle l'espace public fait miroir.

Le deuxième mécanisme d'intégration, la capacité de peser dans le débat public, se retrouve dans le discours de Sammy Mahdi, secrétaire d'État et membre du parti Christen-Democratisch en Vlaams (CD&V), qui évoque la participation indirecte des Belges aux débats publics :

« Jusqu'à présent, les six réformes de l'État ont été élaborées dans un entre-soi. Maintenant, on souhaite écouter le citoyen, assure le Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration. Même si c'est le monde politique qui tranchera et prendra les décisions finales, on fera attention à ce que veulent les Belges. » (*La Libre*, A. MA, 2022).

Plusieurs éléments du corpus font état d'une prise en compte de plus en plus forte des citoyens dans le débat public. Nous y voyons un mécanisme discursif qui vise à éviter un désintérêt des citoyens vis-à-vis des problèmes publics, et un sentiment de déconnexion entre eux et les hommes et les femmes politiques.

Ce délaissement potentiel entre en résonance avec le contournement de l'espace public mis en place par les journalistes et les politiques. En effet, ces derniers estiment, pour beaucoup, que le débat public ne s'organise plus uniquement grâce à eux, mais également grâce à d'autres acteurs. À ce titre, nous en reparlerons, les réseaux sociaux numériques incarnent au premier plan une manière de faire vivre un débat public hors des canaux « traditionnels ». Par leur accessibilité et leur utilisation citoyenne (*Le Soir*, Lamquin, 2022), ils participent non pas à la création d'un espace public parallèle, au sens où il n'y a pas deux espaces publics, mais à la fragmentation de l'espace public que nous abordons dans la prochaine sous-section. D'un point de vue plus théorique, ce point est essentiel pour nous : le

corpus ne montre en rien l'existence d'un espace public numérique en dehors de l'espace qui serait « traditionnel » (ou institutionnel), les deux contribuant à la construction de l'espace public. Cela dit, il convient de reconnaître que les règles et les codes des réseaux sociaux numériques diffèrent de ceux de l'espace public habermassien. Terminons par souligner que le phénomène de contournement de l'espace public est flou et difficilement descriptible. Il n'en demeure pas moins symptomatique d'une certaine tendance que nous souhaitons aborder dans cette sous-section, affirmant par-là l'enjeu démocratique qu'il sous-tend.

### c. Les références à l'espace public

Les différents éléments présentés dans les sous-sections précédentes ont déjà participé à dresser les contours de l'espace public. Dans les prochaines lignes, nous affinons ce dessin à partir de deux objectifs : continuer la description des représentations de l'espace public, d'une part, et pointer les enjeux qu'elles sous-tendent en Belgique francophone, d'autre part. Pour atteindre ces objectifs, nous avons choisi d'aborder trois axes, trois caractéristiques générales de l'espace public dans ce territoire. D'abord, nous revenons sur la fragmentation de l'espace public, déjà esquissée plus haut. Ensuite, nous montrons en quoi cet espace semble se trouver, comme le contexte social, à un tournant évolutif, ce qui pose certains défis, notamment celui de sa délimitation. Enfin, nous terminons par mobiliser les discours qui évoquent le caractère essentiel de l'espace public pour la démocratie belge.

#### i. *Un espace public fragmenté et polarisé*

Les discours sur la fragmentation de l'espace public innervent le corpus et convergent vers la crainte de voir un tel phénomène menacer en partie la démocratie. Ces références et ces craintes sont protéiformes et reposent sur plusieurs niveaux d'explicitation. D'abord, prenons les raisons qui, apparemment, ont poussé Georges-Louis Bouchez à débattre avec Tom Van Grieken. D'abord, le président du MR affirme sa volonté de contrer des idées extrêmes et d'éviter qu'elles se propagent de manière chaotique, sans contre-discours, comme c'est le cas sur les réseaux sociaux numériques, par exemple (voir *supra*). De plus, il estime, comme beaucoup d'autres, que la Flandre ne connaît pas le même degré d'application du cordon sanitaire et que la composante médiatique de ce dernier est inexistante dans cette partie du pays. L'espace public comporterait donc des différences entre la partie nord et la partie sud de la Belgique. De plus, tant les journalistes que les politiques partent du principe que l'espace



public ne peut pas – ou plus – être délimité par des frontières physiques. Ce constat est notamment établi à partir des nombreuses discussions nées en Belgique, que ce soit dans les médias traditionnels<sup>61</sup> ou sur Twitter, du débat sur l'élection présidentielle française opposant Emmanuel Macron et Marine Le Pen (*La Libre*, Chardon, 2022a). International, l'espace public est donc multiple, composé de « lieux » d'expression, qui se rejoignent, certes, mais qui répondent à des logiques et des codes différents. Les journalistes et les politiques semblent craindre cet état qui tend à remettre en question leur légitimité publique. Cette dernière ne relève plus uniquement de l'espace public institutionnalisé et coconstruit par les politiques et les journalistes, mais est répartie à travers de multiples espaces ou sous-espaces qui leur échappent. Par exemple, les idées d'extrême droite, présentes sur les réseaux sociaux numériques aussi bien que dans les propos d'acteurs institutionnels comme on le voit en Flandre ou en France, se construisent une légitimité à partir d'une intégration progressive de l'espace public en Belgique francophone (voir *Moustique*, Ernens, 2022). La multiplication des canaux d'expression publique fragilise donc la légitimité des journalistes et des politiques qui redoutent particulièrement l'accès direct, c'est-à-dire sans traitement (médiatique ou politique), à tous les propos et toutes les idées contraires à la démocratie (*Le Soir*, Demonty, 2022c).

D'après les discours des acteurs, une telle fragmentation engendre une polarisation du débat public, voire une violence qui rompt avec les codes de l'espace public (quand bien même ces derniers ne sont jamais clairement explicités). Cette violence s'exprime, pour les journalistes et les politiques, principalement sur les réseaux sociaux numériques. Par exemple, Louis Michel, du MR, estime sur *La Première* qu'il est « clair que les dérapages de réseaux sociaux, c'est quand même un danger gravissime pour la démocratie » (*RTBF*, 2022b). Dans un éditorial, *La Libre* complète ce sentiment vis-à-vis des réseaux sociaux numériques, tout en élargissant la crainte exprimée aux médias alternatifs, de plus en plus présents en Belgique francophone :

« Ces réseaux sociaux et autres médias alternatifs ont pris une ampleur considérable. Les discours haineux, dangereux et complotistes y ont libre cours et s'y répandent à longueur de journée, profitant souvent - mais de moins en moins - d'un anonymat malsain. Racisme, homophobie, islamisme radical, négationnisme, harcèlement, sexisme, tout y passe » (*La Libre*, de Meeûs, 2022).

---

<sup>61</sup> Par traditionnels, nous entendons ici les médias qui relève du journalisme de presse, de radio ou de télévision. Une position qui fait écho à celle des acteurs.

L'image que les journalistes, mais également les politiques, se forgent des médias non traditionnels est dès lors particulièrement négative, renvoyant à des lieux d'expression incontrôlés et incontrôlables qui menacent en partie le débat public démocratique. Pour autant, les acteurs ne restreignent pas la violence de l'espace public aux réseaux sociaux numériques. Pour eux, l'espace public est fragmenté – et rendu violent – par d'autres acteurs et modes d'expression du débat public. Ainsi, Julien Bal, journaliste à LN24 dresse un constat sur le débat public que beaucoup partagent, tant ses confrères que des politiques :

« On est aujourd'hui dans une dynamique de clashes à la télé, on le voit bien dans la version française. L'élection s'est un peu jouée dans le cadre de programmes comme Chez Baba, dans l'émission Touche pas à mon poste de Cyril Hanouna. » (LN24, 2022a).

Si la référence renvoie à un contexte français, rappelons que les acteurs estiment que l'espace public n'est que peu délimité par les frontières, et qu'une telle émission animée par Cyril Hanouna peut bien entendu être visionnée par des Belges francophones. L'espace public est donc représenté par les journalistes et les politiques comme fragmenté et violent, du moins en partie. Pour autant, nous souhaitons faire ici une remarque importante : nous pensons qu'il s'agit là d'un mélange de constatations et de craintes qui ne rejoignent qu'en partie l'état de l'espace public actuel. Certes, le processus de propagation des idées extrêmes et contraires à la démocratie s'opère bel et bien dans certaines « parties » de l'espace public, mais les discours des acteurs ne témoignent pas d'une violence généralisée. En cela, nous pensons qu'il convient plutôt de réfléchir à l'espace public belge francophone comme étant en pleine évolution, ce qui invite les acteurs à relever une série de défis que nous mettons en lumière dans le point suivant.

## *ii. Un espace public en évolution qu'il convient de normaliser*

En Belgique francophone, l'espace public connaît une dynamique évolutive, en écho au contexte social qui semble connaître des changements importants. Conscient que ce phénomène est généralisé et n'a rien d'endémique à ce territoire, nous allons montrer ci-dessous en quoi il est particulièrement utile de le prendre en compte pour comprendre la singularité de l'espace public.

L'évolution de l'espace public est un phénomène dont il est, de notre avis, difficile de rendre compte. Soit parce que l'on part du principe, tout à fait juste par ailleurs, qu'il a

toujours été évolutif et insister sur ce point surgit comme une lapalissade. Soit parce que les caractéristiques évolutives de l'espace public sont présentées par la matérialité, autrement dit par une évolution technique. Dans le point précédent, nous avons mis en exergue la fragmentation de l'espace public qui s'explique en partie, il est vrai, par le développement d'un outil technique, à savoir les réseaux sociaux numériques. Pour autant, nous avons aussi souligné que la violence de l'espace public ne peut être cantonnée à ces réseaux et qu'il convient désormais de tenir compte de « *clashes* » qui ont lieu dans certaines émissions de l'audiovisuel dit traditionnel, par exemple. Dès lors, l'évolution de l'espace public ne peut pas être restreinte à une dynamique technique et s'incarne, d'après nous, dans une manière différente d'envisager les échanges et les débats publics. Prenons l'exemple de Georges-Louis Bouchez qui, sur Twitter, explicite le besoin d'une nouvelle approche de la communication publique en affirmant qu'il faut « cesser avec les logorrhées formatées et bien pensantes » (*Twitter*, Bouchez, 2022b). D'après nous, couplée avec le développement technique, cette courte phrase illustre le nœud évolutif que connaît une partie des codes de l'espace public en Belgique francophone. Pour autant, si le besoin de changer des règles liées à l'espace public est partagé par de nombreux acteurs, peu d'entre eux rejoignent la vision du président du MR (voir *supra*).

Toujours est-il que le corpus témoigne d'une évolution de l'espace public qui nécessiterait de nouvelles règles, bien plus adaptées à la réalité contemporaine. La volonté de mettre en place de telles règles s'explique par la crainte, mise au jour au point précédent, de voir l'espace public devenir incontrôlable et violent. À ce titre, *La Libre* affirme qu'il est nécessaire de restreindre une partie de la liberté d'expression car, sur les réseaux sociaux numériques, notamment, « les filtres sont lents et peu efficaces, offrant un terrain de jeu idéal pour les populistes de tout poil pour fracturer nos démocraties » (*La Libre*, de Meeûs, 2022). François de Smet, président de Défi, rejoint et étaye cette idée :

« Dans une société démocratique, normalement, toutes les idées doivent pouvoir émerger. La Cour européenne nous dit qu'il faut tolérer les idées qui choquent, qui inquiètent et qui heurtent. Mais, notre société dit aussi que – et ce sont nos normes démocratiques – il y a un type d'idée qu'il faut combattre, le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme, la haine de l'autre. Et le problème c'est ça : le cordon sanitaire vise à refuser de normaliser les partis qui ont encore ces idées de haine au cœur de leur projet. Et c'est ça la faute de M. Bouchez, c'est d'avoir contribué à normaliser le discours d'un parti qui porte cela dans le champ politique. Et c'est ça l'erreur. » (*RTL*, 2022a).

L'extrait est révélateur du dilemme que traversent les politiques et les journalistes : l'espace public belge francophone, au nom de la liberté d'expression, doit-il être entièrement accessible, y compris aux idées extrêmes, ou certaines valeurs démocratiques permettent-elles de le restreindre et de lui appliquer des codes, des règles et, surtout, des limites ? De cette tension entre deux positions, les politiques vont aboutir à un consensus mis sur papier dans la nouvelle version de la « Charte de la démocratie » adoptée le 8 mai 2022. Dans ce document, « les partis francophones ont rappelé leur volonté de ne pas constituer de majorité avec l'extrême droite et de ne pas participer à des débats avec ses représentants, que ce soit dans les médias ou sur les réseaux sociaux. Y compris dans l'espace médiatique flamand. » (*La Libre*, Chardon, 2022c). En d'autres mots, devant l'évolution de l'espace public et la montée des extrêmes, il était nécessaire pour les hommes et les femmes politiques d'établir des codes. Ces derniers ont émergé par le consensus et la volonté de protéger la démocratie et les idées qu'elle sous-tend. Nous pensons que la pratique du consensus dépend du besoin de légitimité dans l'espace public mentionnée plus haut. En effet, la prise de position – et de décision – des partis francophones signataires de la nouvelle « Charte de la démocratie » apparaît comme une tentative de conserver une certaine maîtrise de l'espace public et de la légitimité qui s'y joue. Le dernier point de cette sous-section vient conforter cette impression en mettant en exergue les discours qui soulignent que l'espace public, malgré (ou grâce à) ses évolutions, demeure essentiel à la démocratie.

### *iii. Un espace public essentiel à la démocratie*

Parfois chargé de violence et difficilement maîtrisable, l'espace public est, pour autant, représenté dans les discours comme un élément central de la démocratie. En offrant, entre autres, un terrain pour les débats publics indispensables à toute démocratie, il semble valorisé dans les discours des acteurs. Précisément, sa construction s'effectue notamment à partir de la notion de débat, qui symbolise par excellence le processus démocratique d'échanges publics. Ainsi, *La Libre* estime que « tout sujet mérite débat, échanges de points de vue et contradictions » (*La Libre*, de Meeûs, 2022). En faisant de la nécessité d'opposer des arguments au discours de l'extrême droite sa motivation principale à la participation au débat avec Tom Van Grieken (*RTL*, 2022b), Georges-Louis Bouchez souligne l'intérêt du débat public dans une démocratie. Il devient dès lors indispensable de pouvoir compter sur un espace d'échanges aux codes partagés par chacun.

Pour mieux comprendre le lien entre espace public et démocratie, et terminer la tentative de circonscription du premier, nous désirons invoquer une nouvelle fois le consensus. Appliqué à l'espace public, il renvoie à une manière d'appréhender les échanges publics, reposant sur une conflictualité parfois bien visible tout comme sur la volonté de la dépasser afin de respecter la démocratie. L'extrait d'un article du *Soir* qui suit sur la nouvelle « Charte de la démocratie » constitue la meilleure illustration de cette idée, même si la notion de consensus n'y apparaît pas : « PS, Ecolo et Les Engagés prolongent le propos bien au-delà de la lutte contre l'extrême droite, pour ébaucher une vision sociétale commune de la coexistence entre les communautés » (*Le Soir*, Coppi, 2022a). Nous estimons que l'expression « coexistence entre les communautés » exprime assez justement le principe du consensus en Belgique francophone, qui s'opère dans l'espace public et que les acteurs entendent préserver. Il est en effet question de coexistence dans un espace public construit par les acteurs institutionnels – du moins par la plupart d'entre eux – comme un théâtre accueillant l'exercice démocratique, qu'il soit incarné par les politiques ou les journalistes.

Abstrait, fragmenté, évolutif, instable, et nécessitant des codes, tout en étant indispensable à la démocratie et à son exercice, l'espace public en Belgique francophone répond à des caractéristiques à la fois communes à d'autres territoires et singulières. Pour conclure cette sous-section, insistons sur quelques-uns de ses traits originaux. D'abord, il se situe à un moment sensible où la Belgique francophone, isolée quant à l'utilisation de mécanismes qui restreignent en partie l'expression publique au nom de la démocratie<sup>62</sup>, connaît une période de changements. Un phénomène qui n'a rien d'original mais qui, d'après nous, doit être interrogé au regard de la singularité du double cordon sanitaire. Ensuite, l'organisation des débats publics, et notamment politiques, répond à des codes dont le principal est le respect du consensus. Dans la dimension contextuelle, nous avons montré que Georges-Louis Bouchez, en multipliant les polémiques (d'après les autres acteurs en tout cas), rompt avec ce principe, ce qui constitue un motif de reproche important (sur ce dernier aspect, voir la dimension réprobatrice). Enfin, il est intéressant de remarquer que la démocratie se trouve au cœur des échanges publics durant la polémique. Bien sûr, l'objet même de la polémique la concerne directement et il est donc normal de la retrouver dans les

---

<sup>62</sup> Bien entendu, d'autres pays et territoires appliquent des mécanismes de restrictions de la parole publique. Nous soulignons ici la singularité de la Belgique francophone à partir du mécanisme unique de cordon sanitaire.

discours des acteurs. Mais insistons cependant sur la place qu'elle semble occuper dans l'espace public, en tant que préoccupation majeure des acteurs publics.

Pour terminer, tentons de reconstituer, par étape et en reposant sur ce qui vient d'être épinglé, une image aussi fidèle que possible de l'espace public en Belgique francophone. D'un, l'espace public doit être démocratique, et tant les politiques que les journalistes s'engagent à défendre cette caractéristique. De deux, le débat est indispensable à la démocratie et l'espace public est donc avant tout un théâtre d'échanges. De trois, ces échanges, pour pouvoir légitimement exister dans l'espace public, sont tenus de répondre à des valeurs démocratiques et, dès lors, ne pas contenir des propos racistes ou xénophobes, par exemple. De quatre, pour être démocratique, l'espace public doit dès lors proposer des échanges publics limités. Une telle logique, d'apparence contradictoire, est rendue possible en partie grâce à la notion de consensus : les acteurs, face à un problème, tentent de mettre sur pied une solution dont les apparentes contradictions ne constituent pas un obstacle majeur. En cela, l'espace public belge francophone se construit en miroir de valeurs, de concepts et de pratiques en grande partie liés à la politique et au journalisme, le défi étant qu'une partie de cet espace semble désormais s'éloigner de ces deux institutions.

## 6. La dimension institutionnelle

La dernière dimension du modèle d'analyse revient sur les références aux institutions. À partir des enjeux que sous-tend le cordon sanitaire (circonscription de l'espace public, gestion de la montée des extrêmes, rôle de la relation entre les journalistes et les politiques, etc.), les acteurs ont produit des représentations institutionnelles. Elles interviennent tantôt pour justifier des pratiques, tantôt pour en dénoncer, ou encore pour définir le journalisme et la politique. Ces références sont présentées et analysées selon le modèle d'analyse, en commençant par les discours méta-institutionnels puis en interrogeant la complexité institutionnelle de la Belgique francophone.

### a. Les discours méta-institutionnels

Nous l'avons désormais montré plusieurs fois dans cette recherche, une polémique entre journalistes et politiques engendre de nombreux discours sur les institutions. Ces références participent au double processus de représentation des institutions et de leur mise en rapport avec la démocratie. Le débat auquel a participé Georges-Louis Bouchez offre aux deux types d'acteur qui nous intéressent l'occasion de référer publiquement à ces institutions démocratiques. L'institution politique est la première à être ainsi présentée dans cette sous-section, suivie par le journalisme.

#### i. *Sur la politique*

Le choix de débattre avec l'extrême droite a fait émerger plusieurs questions et défis sur le rôle des politiques, leur place au sein de la démocratie, leur représentativité, etc., produisant de ce fait des discours sur cette institution. Ce point les décortique en mobilisant deux des strates des discours méta-institutionnels telles que définies dans le deuxième chapitre : les pratiques politiques et les discours métapolitiques.

#### *Les pratiques politiques*

Dans le corpus, les discours qui évoquent les pratiques politiques se structurent à partir de deux principaux types. Le premier relève de la tactique, voire de la stratégie politique ; le second correspond à la mise sous pression qu'exercent certains politiques.

En premier lieu, montrons que les acteurs, les journalistes essentiellement, relient une partie des pratiques politiques avec la tactique ou la stratégie. Un bon exemple se trouve dans les discussions que semblent tenir les présidents de partis, à la suite du débat de Georges-Louis Bouchez avec Tom Van Grieken. Elles ont pour objet une possible exclusion du MR de la coalition au pouvoir en Wallonie, qui est constituée de trois partis : le MR, le PS et Écolo. Bertrand Henne, sur *La Première*, évoque cette possibilité en insistant sur la composante stratégique d'une telle entreprise :

« Est-ce que le PS et Écolo cherchent à se débarrasser du MR au profit des Engagé-e-s ? Ça veut dire qu'ils laissent croire autour d'eux qu'ils sont prêts à le faire, oui. Il y a un côté poker menteur dans cette affaire. » (RTBF, 2022d).

D'après Bertrand Henne, rejoint par d'autres acteurs journalistiques, la pratique politique relève dès lors en partie de la stratégie, comme le laisse également profiler *La Libre* dans l'extrait suivant :

« Le CDH traînait une mauvaise réputation après que l'ancien président Benoît Lutgen avait fait chuter le gouvernement wallon, en 2017. À l'époque, la classique alliance "rouge-romaine" (PS-CDH) était tombée à cause du brusque remplacement des socialistes par les libéraux. » (*La Libre*, Chardon & Clevers, 2022).

Dans cet extrait, le journal fait référence à un épisode de la vie politique belge francophone, lorsque le CDH (devenu Les Engagé-e-s) a décidé de rompre la coalition qu'il formait depuis plusieurs années, voire décennies, avec le Parti socialiste au sein du gouvernement wallon, au profit du MR. Lors de la polémique visant Georges-Louis Bouchez, le MR a rapidement redouté de connaître un sort similaire et d'être exclu de l'exécutif wallon. Les journalistes présentent donc les pratiques politiques comme étant guidées par la stratégie. Cette prise de position s'explique d'autant plus en prenant en compte la multiplicité des niveaux de pouvoir et des partis politiques en Belgique, qui engendre de longues et récurrentes négociations.

Le second type de pratique s'apparente à une mise sous pression par les pairs. En effet, devant le choix de Georges-Louis Bouchez de débattre avec le président du Vlaams Belang, les autres partis francophones lui demandent des comptes (ainsi qu'à son parti). Comme le rapporte *L'Avenir*, « Les trois partis francophones demandent aux « instances habilitées du MR » de « clarifier » leur position « d'ici lundi midi », quant à l'engagement du Mouvement réformateur par rapport à une charte signée en 2002 » (*L'Avenir*, Jacqmin, 2022). Il s'agit là de



la description d'une pratique que les journalistes vont mobiliser à plusieurs reprises pour affirmer que le MR et son président sont non seulement ciblés par des reproches, mais également sommés de réagir. Ainsi, *Le Soir* évoque une « mise au pied du mur » du MR (*Le Soir*, Dubuisson, 2022) et une « mise sous pression de Georges-Louis Bouchez » (*Le Soir*, 2022). Le même journal constate que cette pratique porte en partie ses fruits : « Le MR, sous la pression des autres partis francophones, a fait marche arrière, s'en tenant au cordon sanitaire, en attendant de revoir le pacte de bonne conduite » (*Le Soir*, Vande Velde, 2022). Pratiquer la politique en Belgique francophone consiste dès lors à exercer une pression, ce qui apparaît parfois délicat dans ce territoire. En effet, nous avons expliqué, quelques lignes plus haut, que les différents niveaux de pouvoir et la multitude de partis politiques tendent à provoquer de longues et récurrentes négociations. Une telle situation rend la mise en pratique de la politique quelque peu ardue. Nous établissons, dans le cas de la mise sous pression, un constat assez proche, au sens où il est très difficile de cerner qui est allié de qui est adversaire : un parti peut très bien être dans l'opposition en Wallonie mais au pouvoir à Bruxelles, par exemple. De plus, les coalitions étant changeantes, comme nous l'avons vu avec l'initiative du CDH (devenu Les Engagé-e-s), l'adversaire d'hier peut devenir l'allié de demain, et *vice versa*.

L'analyse des pratiques politiques a permis de mettre au jour des spécificités belges qui ne se retrouvent pas, ou de manière moins présente, dans d'autres territoires. Nous avons en effet entr'aperçu que le système et l'environnement politiques ont tendance à complexifier les pratiques. Dans ce contexte, il n'est pas inopportun d'avancer que la circonscription de la politique, effectuée par les acteurs comme par le chercheur, s'accompagne de certaines difficultés. En gardant en tête la complexité caractéristique de la politique en Belgique francophone, nous tentons ci-dessous de réaliser cet exercice.

### *Les discours métapolitiques*

Lors d'une polémique puisant dans une éventuelle « faute politique » commise par un acteur, les références à la politique en tant qu'institution sont légion et riches d'enseignements. Du corpus, nous dégagons trois types d'impératifs, c'est-à-dire de contraintes qui tendent à définir la politique : l'engagement, qui se construit à partir de certaines valeurs, le consensus, comme mode d'expression, et la protection de la démocratie, en tant que mission centrale des hommes et des femmes politiques.

Le premier impératif appelle à faire preuve d'engagement, construit autour de certaines valeurs inhérentes à la politique. Autrement dit, les pratiques politiques se trouvent en partie contraintes par l'idée selon laquelle faire de la politique revient à s'engager à respecter certaines valeurs démocratiques et à combattre celles qui ne le seraient pas. Ce principe est surtout défendu par les politiques qui, selon nous, le mobilisent pour légitimer leurs pratiques. En effet, en faisant reposer une partie de ces dernières sur ces notions d'engagement et de combat, ils peuvent justifier tantôt la volonté de débattre avec l'extrême droite, tantôt d'y renoncer, au nom de ce même impératif d'engagement. Prenons l'exemple des prises de position politiques quant au bien-fondé de l'initiative de Georges-Louis Bouchez, consistant à débattre avec l'extrême droite. Pour l'intéressé, « il faut trouver le meilleur moyen de lutter contre les extrémismes de gauche comme de droite, le radicalisme religieux et le populisme en tout genre » (*Twitter*, Bouchez, 2022b). Mathieu Michel fait écho aux propos du président de son parti :

« Il y a eu un combat qui s'est posé pour combattre, justement, les idées extrémistes. On s'en rend compte, en Flandre ou en Wallonie, les extrémismes sont en train de ressurgir. Un électeur sur cinq en Flandre, pour l'extrémisme de droite, un électeur sur cinq en Wallonie, pour les extrémismes de gauche. Je pense qu'il est important de combattre les extrémismes. » (*RTL*, 2022a).

L'engagement se traduit dans les discours par les idées de lutte et de combat, notamment pour contrer les positions extrêmes. Les journalistes évoquent à ce sujet la volonté de Georges-Louis Bouchez d'« affronter le Vlaams Belang directement, sans détours. Un peu à la manière d'Emmanuel Macron face à Marine Le Pen, mercredi soir. » (*La Libre*, Chardon, 2022a). En d'autres mots, la politique nécessite de s'engager, parfois de manière conflictuelle, pour défendre des idées, des principes ou des valeurs. Raoul Hedebouw, président du PTB, reconnaît cette nécessité :

« Le combat antifasciste est le nôtre. Je serai à Breendonk dimanche, pour la commémoration de la victoire sur le nazisme. Mais je dis que, dans le même sens, comme parti national, nous allons à l'affrontement en Flandre, où nous voulons contrecarrer le Vlaams Belang. » (*Le Soir*, D.Cl., 2022).

La lutte n'est donc pas cantonnée à un parti mais mobilisée par les uns et les autres pour justifier des pratiques. Ainsi, alors que nous venons de voir que tant le MR que le PTB estiment qu'il est indispensable d'« affronter » le Vlaams Belang, au nom d'un certain engagement envers des idées démocratiques, les autres partis francophones (essentiellement le PS, Écolo,

Défi et Les Engagé-e-s) donnent un sens différent à cet engagement. Reprenons la position de Rajae Maouane, coprésidente d'Écolo, qui estime que « l'extrême-droite on ne débat pas avec, on la combat » (*Twitter*, Maouane, 2022b). Le sens donné à l'engagement et au combat est donc fortement contrasté : Écolo et les autres partis mènent une lutte engagée contre l'extrême droite, mais refusent de débattre avec elle, ce qui traduit une autre manière d'articuler la notion d'engagement. Pour justifier une telle pratique, ces partis invoquent également des valeurs démocratiques : « @GLBouchez a rompu le cordon sanitaire qui permet à la #Belgique francophone d'être préservée de l'extrême droite. Il insulte tous les libéraux attachés aux valeurs démocratiques. » (*Twitter*, Maouane, 2022c).

Le deuxième impératif politique se situe dans le consensus comme manière de mener les échanges et de prendre des décisions. Sur ce point, les discours convergent entre journalistes et politiques, les deux types d'acteur faisant régulièrement référence à cette contrainte de l'institution politique en Belgique francophone. Comme déjà évoqué, le consensus apparaît comme un mécanisme qui survient lorsqu'un problème ou un conflit entre les acteurs surgit. En d'autres mots, il s'agit d'une règle qui semble bien ancrée en Belgique, mobilisée de manière plus spécifique que la collégialité suisse. Par exemple, après son débat avec l'extrême droite et constatant les réactions des autres partis, Georges-Louis Bouchez annonce, à propos de la « Charte de la démocratie » et du « Code de bonne conduite » :

« On va retravailler ces textes, on va discuter, également avec les partis flamands (...). En Flandre, le cadre est celui-là. J'ai vu la polémique que ça a suscitée donc je dis « on appuie sur le bouton stop, on rediscute pour adapter et trouver la meilleure stratégie pour lutter contre les extrémismes ». Et si ce débat a permis cela, je suis d'autant plus ravi d'avoir pu mettre ce point en évidence. » (*RTL*, 2022b).

L'extrait illustre bien le passage d'une conflictualité, qui n'est en rien masquée, à une volonté de proposer une solution, un consensus, un processus que *La Libre* résume en ces mots : « après la polémique, l'apaisement » (*La Libre*, F.C. & A.C., 2022). Insistons sur ce point à l'aide de propos publiés par *Le Soir* :

« Un consensus semble en revanche plus réaliste autour de la question des réseaux sociaux. Le MR a pointé le fait que Thomas Dermine (PS) a publié sur ses réseaux sociaux des échanges qu'il a eus avec l'extrême droite à la Chambre (...). Pour le reste, tous qualifient les discussions de « courtoises » et estiment qu'il est réaliste d'arriver à un accord pour le 8 mai, jour de la commémoration de la victoire. » (*Le Soir*, Coppi & Demonty, 2022).

Ici encore, le consensus représente un moyen de dépasser la conflictualité pour « arriver à un accord ». La politique s'exerce donc à partir de ce mécanisme qui semble contraindre en partie les acteurs. En effet, repensons aux réactions suscitées par la rupture de certains codes de la communication politique par Georges-Louis Bouchez, utilisateur régulier de la polémique comme mode d'expression (du moins si l'on en croit les acteurs qui lui adressent ce reproche), mais qui a participé à la rédaction de la nouvelles charte, grâce au consensus.

Le dernier impératif de la politique repéré dans le corpus repose sur la nécessité de défendre la démocratie. L'objet de la polémique influence bien évidemment ce constat, mais il est suffisamment mobilisé dans les discours pour lui accorder une place dans cette recherche. Par ailleurs, le lien entre politique et démocratie n'a, *a priori*, rien d'original et se retrouve en filigrane de toute la recherche. Examinons dès lors comment ces deux notions sont articulées dans le discours des acteurs durant la polémique.

Avant tout, précisons que la démocratie n'est pas définie explicitement dans le corpus, mais associée à des mots comme « protéger », « défendre », « conserver », etc. Il convient donc de commencer par se replonger dans le contexte de montée des extrêmes tel qu'il a été décrit dans ce chapitre, et qui semble obliger les partis francophones à agir pour protéger une démocratie semble-t-il fragilisée. Le discours de Paul Magnette, président du PS vise à mettre en garde à ce sujet et insiste sur le rôle des hommes et des femmes politiques :

« Il faut être attentif car on est trop souvent confiant, on pense que la démocratie ne peut jamais s'effondrer, qu'elle est solide, qu'elle ne basculera jamais. Mais on voit beaucoup de pays qui ont basculé et qui, un moment donné, mettent en péril les libertés fondamentales. On doit rester d'une vigilance absolue. » (RTL, 2022c).

L'obligation de protéger la démocratie innervait le corpus, y compris dans les discours journalistiques. *La Meuse* détaille assez bien ce point de vue partagé par d'autres :

« À l'heure où les populistes gagnent terrain électoral et où le populisme progresse dangereusement dans la bataille des idées, les vrais défenseurs de notre démocratie doivent prendre de la hauteur et éviter de spéculer sur cette thématique pour gagner une poignée de voix. Ils doivent trouver des solutions nouvelles sans donner des alibis faciles et offrir aux extrémistes la posture de victime dont ils raffolent depuis toujours. » (*La Meuse*, Scagliola, 2022b).

Ce passage souligne le devoir de trouver des solutions et fait dès lors écho au consensus que nous évoquions plus haut. Il montre le passage d'un état de tension et de conflit à un

climat plus apaisé, propice à l'échange et au dialogue permettant de trouver des solutions, notamment à la montée des extrêmes et des populismes.

Appartenant à une logique similaire, la nouvelle version de la « Charte de la démocratie » se construit en grande partie autour de la volonté de protéger ce système politique. Voici un extrait de cette charte publié par *Le Soir* :

« Nous estimons que la cohabitation harmonieuse de toutes les personnes présentes sur le territoire national, quelles que soient leur origine, leurs croyances et leurs convictions, de toutes les communautés présentes sur le territoire national constitue une condition nécessaire à la réalisation d'une société pleinement démocratique. Aussi, nous appelons l'ensemble des autorités politiques, les pouvoirs publics, les détenteurs de l'autorité publique (...) à promouvoir le dialogue interculturel entre communautés et à prôner la tolérance et le respect mutuel des opinions, idéaux, cultures et croyances de chacun. » (*Le Soir*, Coppi, 2022a).

Ce passage souligne le désir, chez les signataires, d'affirmer la notion de représentativité, nécessaire à la politique. La protection de la démocratie consiste donc également à représenter et protéger une partie de la population et, en particulier, « les droits des plus humbles et des plus faibles », comme l'explique Herman De Croo de l'Open vld (*LN24*, 2022a). Dans le corpus, la politique et la démocratie sont donc régulièrement articulées et reliées entre elles, particulièrement grâce à la notion de représentation ou de représentativité. Notons que cette notion, qui s'apparente à une valeur politique, s'ancre jusque dans le système politique puisque l'assemblée des élus, au niveau fédéral, est nommée la chambre des représentants. Nous estimons que cette appellation, utilisée par d'autres pays, comme les États-Unis (*House of Representatives*), renvoie à un triptyque tout à fait pertinent en Belgique entre politique, démocratie et représentation. Ces trois notions s'entremêlent comme dans d'autres pays, mais avec le défi de représentativité pour la partie francophone du pays, étant donné la mise en place du cordon sanitaire.

L'institution politique en Belgique francophone se construit, et contraint, à partir de plusieurs notions imbriquées. Ainsi, engagement, consensus et protection de la démocratie, mais aussi représentativité et cohésion participent à sa circonscription, bien que probablement de manière incomplète. Bien sûr, le consensus ressort comme élément le plus distinctif du territoire par rapport à d'autres, mais il est d'après nous utile d'insister sur l'articulation de ces différentes notions qui, ensemble, participent à la représentation de

l'institution. Pour achever ce point, soulignons que le corpus n'a pas fait émerger de discours portant sur un idéal politique. Nous estimons que cette absence représente une limite mais n'entrave pour autant pas l'exercice de délimitation de la politique. Nous disposons de peu d'éléments pour l'expliquer et pouvons d'ores et déjà souligner qu'un constat similaire a été dressé pour le journalisme.

## *ii. Sur le journalisme*

Par sa remise en cause partielle du cordon sanitaire, Georges-Louis Bouchez a porté un discours sur un mécanisme politique, certes, mais également, comme nous l'avons vu, sur un dispositif médiatique et journalistique. Le corpus contient dès lors une série de discours, de tout type d'acteur, qui dessinent les contours du journalisme. Nous les présentons et analysons à partir des pratiques de ses acteurs et des discours métajournalistiques.

### *Les pratiques journalistiques*

Durant la polémique, peu de discours ont réellement mis au jour les pratiques journalistiques. Nous pensons que deux facteurs peuvent expliquer ce constat. D'une part, les tensions et la conflictualité, qui naissent de la polémique, sont essentiellement dirigées vers les politiques, ce qui selon nous tend à amoindrir les discours portant sur les pratiques journalistiques. D'autre part, la polémique a engendré des discours possédant un haut degré de réflexivité, ce qui entraîne davantage de discours métajournalistiques et, surtout, des métadiscours journalistiques (les seconds étant uniquement produits par les journalistes), plus que de discours sur les pratiques. En effet, les discours ont rapidement porté sur le débat, et donc les pratiques politiques, puis sur le rôle des deux institutions vis-à-vis du cordon sanitaire, montant donc en abstraction et en réflexivité. Pour autant, le corpus nous permet de mettre en évidence trois principales représentations des pratiques journalistiques.

D'abord, les journalistes pratiquent le dévoilement, ce que souligne *Le Soir*, qui annonce que « les formations politiques sont appelées à discuter d'un projet dévoilé dans Le Soir ce jeudi matin et écrit par le PS, Ecolo et les Engagés » (*Le Soir*, Demonty, 2022b). Plusieurs exemples de ce type montrent que les journalistes favorisent la mise au jour d'informations, ce que nous avons également décelé dans d'autres chapitres analytiques.

Ensuite, les journalistes posent régulièrement des questions aux politiques, ce qui constitue une pratique incontournable de l'institution. Les illustrations sont multiples et se retrouvent

aussi bien dans les interviews audiovisuelles que dans la presse. Par exemple, le journaliste du *Vif* Nicolas De Decker, sur le plateau de *RTL*, demande à Mathieu Michel de « clarifier un peu » (*RTL*, 2022a). Nous remarquons particulièrement la récurrence d'expressions comme « se questionner », « s'interroger » ou encore « se demander ». Au sujet du cordon sanitaire, *L'Avenir* estime que « ce qu'il faut se demander maintenant, c'est jusqu'où le garder et jusqu'à quel point faut-il le maintenir ? » (*L'Avenir*, Jacqmin, 2022a). Nous voyons en ces expressions une manière d'élargir le questionnement journalistique et d'inclure dans ces interrogations le public des médias. En effet, principal destinataire du discours journalistique, les citoyens, sont régulièrement invités à se poser des questions à travers la presse, au sens large.

Enfin, la dernière pratique mise en avant par le corpus concerne la prise de parole politique : les journalistes transmettent la parole politique. Bien sûr, la description de la pratique diffère assez fortement selon le type d'acteur. D'un côté, les politiques ont tendance à porter un regard réprobateur sur la manière dont les journalistes leur donnent la parole. Nous l'avons vu avec Georges-Louis Bouchez qui estime que les journalistes prennent parti. Il estime par ailleurs qu'ils n'ont pas le choix de donner la parole aux politiques, élus par le peuple :

« Je ne remets pas en cause le cordon sanitaire médiatique en Belgique francophone. Mais si, demain, on était confronté du côté francophone à un parti d'extrême droite qui fait 10 %, la situation sera intenable pour les journalistes qui finiront par lui donner la parole. Comme ils l'ont fait avec le PTB. » (*La Libre*, Chardon, 2022a).

De l'autre côté, les journalistes concèdent qu'ils donnent la parole aux politiques, mais avec une dose de critique nécessaire. La meilleure illustration à ce sujet réside dans le refus de céder cette parole à l'extrême droite sans traitement journalistique :

« Les médias d'informations refusant de donner la parole directement aux représentants d'un parti d'extrême droite. Les journalistes peuvent citer des propos tenus par ces personnes, mais sans leur donner la possibilité de le dire en direct dans le cadre d'une interview ou d'un débat. » (*La Libre*, Tassin, 2022a).

La pratique journalistique consistant à donner la parole aux hommes et aux femmes politiques engendre donc des visions contrastées qui ne sont pas sans lien avec la distinction entre information et communication, régulièrement soulignée dans cette recherche. Pourtant, si le rôle des journalistes dans la transmission des idées politiques engendre des avis divergents, il n'est en aucun cas remis en cause par les acteurs.

L'analyse des pratiques journalistiques durant la polémique permet non pas de mettre en lumière des spécificités belges francophones, mais de conforter certaines impressions plus générales, qu'elles soient liées à la distinction entre information et communication ou à la volonté de dévoiler, autrement dit révéler. Nous allons voir dans le point suivant que les discours métajournalistiques, quant à eux, rendent compte de certaines singularités du territoire.

### *Les discours métajournalistiques*

Les références au journalisme se sont construites à partir et autour de la composante médiatique du cordon sanitaire. Leur analyse permet de représenter en partie l'institution du journalisme telle qu'elle est construite par les acteurs. Ces derniers sont principalement des journalistes, les politiques n'ayant proposé que peu de discours métajournalistiques. L'exercice que nous proposons vise dès lors principalement à isoler les métadiscours journalistiques (voir chapitre 2). Pour ce faire, nous proposons de développer deux axes. Le premier fait écho à l'institution politique et renvoie à un rôle de défense de la démocratie. Le second aborde le journalisme à travers quatre composantes qui l'éloignent d'une vision purement réaliste : le filtre, le traitement, l'analyse et la prise de position.

Comme la politique, le journalisme est fortement relié à la démocratie, notamment avec son rôle et ses valeurs. Face au contexte de montée des extrêmes et d'évolution de l'espace public, les journalistes réaffirment la nécessité de préserver la démocratie, notamment en s'opposant explicitement à une série d'opinions. À la question de Marc de Haan, du conseil de Déontologie journalistique, « Est-ce que l'autoritarisme, l'extrémisme n'est pas une sorte d'ennemi naturel du journalisme ? », Julien Bal, journaliste à *LN24*, répond : « Je comprends bien et, pour ces raisons bien expliquées, la profession fera probablement, dans quelque temps, front commun » (*LN24*, 2022a). Le même Marc de Haan insiste sur la « responsabilité » des journalistes quant au maintien du cordon sanitaire dont il souligne la fragilité : « Il suffit d'un petit coup de ciseaux à un endroit particulier pour que le cordon s'évanouisse » (*LN24*, 2022a). Pour les journalistes, le cordon sanitaire médiatique se construit à partir de valeurs démocratiques et d'une envie d'écarter « des partis liberticides, des partis qui défendent des idées qui visent à détruire les libertés telles qu'elles sont conçues par la Convention européenne des droits de l'Homme » (*LN24*, 2022a). Si, en cela, le journalisme se rapproche



fortement de la politique, Marc de Haan insiste sur le respect de la séparation des deux institutions :

« Georges-Louis Bouchez ne pourrait pas violer le cordon sanitaire médiatique puisque, lui, relève du cordon sanitaire politique. C'est par rapport aux engagements de son parti envers les autres partis. Tandis que le cordon sanitaire médiatique, ce sont les médias qui en sont les garants, qui le décident, qui peuvent le changer le cas échéant, le faire évoluer. Mais, c'est ce qu'on appelle l'autorégulation, ce sont des décisions tellement importantes, qu'il est essentiel, dans un contexte démocratique, que ce soit les médias eux-mêmes qui le décident librement. Il ne peut pas être modifié par les politiques. À rebours, les politiques font ce qu'ils veulent, ce ne sont pas aux médias de dire aux politiques comment se comporter. » (LN24, 2022a).

Ainsi, le journalisme est autorégulé et se construit par et pour ses acteurs qui refusent toute intervention exogène. Reportée à la mission de défense de la démocratie, l'autorégulation sous-entend qu'il est possible de combattre les idées antidémocratiques par des mécanismes potentiellement différents de ceux mis en place par l'institution politique. Une incarnation de la séparation entre les institutions réside, bien entendu, dans le cordon sanitaire qui, comme le rappelle Marc de Haan, se divise en deux composantes, l'une politique, l'autre médiatique. Distincts, ces cordons sanitaires sont complémentaires au nom d'un même principe de défense de la démocratie, certes.

Le second axe de représentations du journalisme prend appui sur la manière de rendre compte des informations. En effet, en Belgique francophone le journalisme semble s'éloigner d'une vision purement réaliste ou positiviste parfois associée à l'institution. Pratiquer le journalisme consiste en ce sens à filtrer, traiter et analyser les informations, voire à prendre parti. La taille du corpus ne permet pas de clairement différencier ces trois niveaux mais nous proposons tout de même d'établir la mise en contraste suivante. D'abord, le cordon sanitaire met clairement en lumière les filtres médiatique et journalistique qui excluent, par principe et *a priori*, certaines idées. Un système de filtration que revendiquent les journalistes comme Fabrice Grosfilley de RTL :

« Je suis depuis longtemps un fervent défenseur du cordon sanitaire. Parce qu'il faut 15 secondes pour mentir en TV-radio, et 10 fois plus de temps pour démontrer que c'est un mensonge. Écarter les partis non démocratiques contribue à garder un minimum de qualité dans nos débats. » (Twitter de Fabrice Grosfilley, @grosfilley, 22 avril 2022).

Avant même un potentiel traitement journalistique, certaines idées et certains partis sont donc écartés du travail journalistique. Le traitement journalistique, lui, est fortement lié à la pratique de l'analyse. Tous les deux s'incarnent par des choix rédactionnels comme la hiérarchisation de l'information, le choix des sources, etc. Par exemple, durant la polémique, les journalistes ont décidé d'interroger tel ou tel politique. Ainsi, les membres du MR ont presque systématiquement été invités sur les plateaux de télévision ou interviewés dans la presse, ce qui n'a pas été le cas de ceux du PTB. Prenons une autre illustration à partir d'un commentaire de Marc de Haan, du conseil de Déontologie journalistique, qui explique que les journalistes ne peuvent pas donner un « accès direct aux partis d'extrême droite » :

« Mais un accès direct, ça veut dire qu'on ne va pas diffuser de manière brute, sans travailler, sans analyser, sans contextualiser des propos qui seraient tenus par des responsables d'extrême droite. Donc, c'est valable en audiovisuel mais aussi en presse écrite. Par exemple, on ne va pas donner de carte blanche à l'extrême droite, de tribune. Si on les interviewe, cette interviewe va être contextualisée, éventuellement contredite, expliquée. Donc, c'est cette idée de donner directement la parole sans qu'il y ait un travail journalistique qui est appliqué. » (LN24, 2022a).

À lui seul, cet extrait permet de saisir la construction du travail journalistique en Belgique francophone. Ce genre de métadiscours se retrouve également ailleurs dans le monde, la particularité de la Belgique francophone résidant sans doute dans l'explicitation et la revendication claires d'un traitement différencié selon les partis et les idées.

Enfin, les références aux prises de position n'ont pas été retrouvées telles quelles dans le corpus. Pour autant, pour être complet, nous estimions devoir les évoquer dans cette circonscription du journalisme tant elles apparaissent de façon évidente pendant la polémique. En effet, nous avons vu que les médias et les journalistes ont pris position, pour la grande majorité, pour le maintien du cordon sanitaire. Il a aussi été question d'une prise de position au sujet de Georges-Louis Bouchez, qui est représenté comme un adepte des polémiques. Enfin, l'éditorialisation, mobilisée par exemple par Bertrand Henne sur l'antenne de *La Première* (RTBF), parsème les contenus journalistiques de prises de position.

En Belgique francophone, le journalisme comme institution s'articule autour de concepts qui offrent une base commune à ses acteurs. Comme la politique, la défense de la démocratie contraint une bonne partie des pratiques des journalistes qui mettent en place des

mécanismes pour la préserver, comme le cordon sanitaire médiatique. Le journalisme s'inscrit donc pleinement dans un contexte de montée des extrêmes nécessitant une réaction appropriée. Par ailleurs, il a peu été question d'une remise en question, encore moins d'un changement des pratiques et de l'institution journalistiques. Ce constat est intéressant, voire étonnant lorsqu'il est mis en parallèle avec le contexte social évolutif et porteur de défis. À ce sujet, la sous-section suivante propose de compléter le tableau réalisé sur les institutions politique et journalistique en mettant en lumière leur complexité.

#### b. Complexité institutionnelle en Belgique francophone

Dans les sections et sous-sections précédentes, il a déjà été question, de manière sous-jacente, d'une complexité propre à la Belgique, que l'on fasse référence aux différents niveaux de pouvoir ou à un contexte évolutif qui témoigne d'un point de bascule. Les prochaines lignes visent à affiner cette impression en suivant le modèle d'analyse et en développant les changements et la polycentricité institutionnels.

##### i. Les changements institutionnels

Un des éléments centraux concernant toute réflexion sur les institutions est leur évolution, autrement dit les changements de leurs règles et de leurs codes. Nous allons voir si, durant la polémique, le changement institutionnel a été initié par les trois origines possibles que nous avons identifiées dans le modèle d'analyse : par les individus, par les institutions et par les polémiques. Des origines qui s'entremêlent et ne s'établissent pas sur des frontières strictes.

Le corpus n'a que peu mis en avant des changements institutionnels qui proviendraient d'individus. Il est tout de même possible de relever la capacité de Georges-Louis Bouchez à provoquer le débat public, repris par d'autres acteurs politiques et, *in fine*, source potentielle d'évolutions institutionnelles. Les références en ce sens sont proches de cet extrait d'un article du *Soir* : « Le moins que l'on puisse écrire est que le dernier coup médiatique du président du MR fait son petit effet, polémique plutôt, comme il aime à en susciter » (*Le Soir*, Dubuisson, 2022). Le journal épingle la capacité de mise à l'agenda de Georges-Louis Bouchez, même si aucun discours n'affirme qu'un individu seul est capable de modifier les règles d'une institution.

En cela, le changement apparaît surtout d'origine institutionnelle. Ainsi, après le débat entre les présidents du MR et du *Vlaams Belang*, « une mission a été confiée au chef de groupe

à la Chambre, Benoît Piedbœuf. Pour la mi-mai, il devra élaborer au nom du MR une proposition visant à actualiser la Charte de la démocratie et le Code de bonne conduite. » (*La Libre*, Chardon, 2022b). *Le Soir* décrypte à ce sujet les différentes étapes par lesquelles est passée la « Charte de la démocratie » en commençant par le débat entre Georges-Louis Bouchez et Tom Van Grieken :

« La controverse donnera lieu à une actualisation de la Charte de la démocratie, où il est question précisément du cordon sanitaire, signée par les présidents de partis au sud du pays le 8 mai 1993 (date anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, qui mit fin à la Seconde Guerre mondiale), alors que le Vlaams Blok avait percé au nord du pays, puis amendée le 8 mai 1998, à nouveau en 2002, lorsque Jean-Marie Le Pen se hissa au second tour de la présidentielle en France. » (*Le Soir*, Coppi, 2022a).

L'extrait met également en lumière la troisième origine possible de changement, à savoir la capacité des polémiques à mettre en marche le dispositif institutionnel et donc, indirectement, à modifier les règles. En invitant, voire en forçant les acteurs à prendre position sur un objet, les polémiques tendent à engendrer des propositions de changements qui peuvent être traduites au niveau institutionnel.

Les changements institutionnels en Belgique francophone semblent donc surtout portés par les institutions, ce qui n'empêche pas certains acteurs isolés, ou des polémiques, de les insuffler. Nous voyons en ce constat une nouvelle fois la trace du consensus : si individus et polémiques exposent des problèmes qui appellent un changement, il revient aux institutions et leurs acteurs, par consensus, de les porter et de veiller à ce que les évolutions institutionnelles soient représentatives de certaines attentes, citoyennes notamment.

## *ii. La polycentricité institutionnelle*

Le second révélateur de la complexité institutionnelle réside dans la polycentricité, une notion qui réfère à la multitude des centres décisionnels et légitimés d'une institution. Elle permet de prendre une certaine distance avec l'image d'une institution homogène et centralisée. En Belgique francophone, durant la polémique, les exemples de polycentricité portent sur deux principaux aspects : les partis politiques, d'une part, et les niveaux de pouvoir ainsi que la frontière linguistique, d'autre part.

Comme ailleurs, la polycentricité s'exprime d'abord au sein même des partis politiques, donnant naissance à des articulations de l'institution qui varient fortement selon les valeurs et les idées privilégiées. Ainsi, selon Mathieu Michel, « dans l'ADN des libéraux, il y a cette volonté de combattre partout où c'est possible, les extrémismes » (RTL, 2022a), tandis que François de Smet de Défi, souligne que son parti distingue les extrêmes en estimant, par exemple, que le PTB « est démagogue et populiste mais pas raciste et xénophobe. Il faut l'exclure du pouvoir mais c'est une grosse différence avec l'extrême droite. » (RTL, 2022a). Au-delà d'éventuelles querelles politiques que de telles prises de position engendrent, elles témoignent parfois de conceptions différentes de la politique. En effet, ces positions montrent que des notions comme la représentativité, l'extrémisme ou encore le combat politique ne sont pas uniformisées au sein de l'institution, mais construites par de multiples centres de légitimité.

Si la polycentricité des partis politiques se retrouve dans d'autres pays et territoires, le second élément de polycentricité semble particulièrement propre à la Belgique. En effet, l'analyse du corpus montre que les institutions de la Belgique francophone, mais, de manière générale, de la Belgique dans son ensemble, sont fortement marquées par les différents niveaux de pouvoir qui les incarnent. En parallèle, la frontière linguistique ajoute un facteur important de polycentricité connexe, qui touche tant le monde politique que journalistique. Voici notre principale constatation : les niveaux de pouvoir semblent répondre à des dynamiques différentes, c'est-à-dire des manières contrastées de pratiquer la politique, avec des prises de décision singulières. Prenons l'exemple des discussions entre le PS et Écolo ayant pour objet une éventuelle exclusion du MR du gouvernement wallon à la suite du débat entre Georges-Louis Bouchez et Tom Van Grieken. À ce sujet, voici l'analyse qu'en fait Bertrand Henne sur *La Première* :

« En plus d'un changement de partenaire, on évoque aussi un changement de casting qui permettrait au PS et à Écolo d'avancer sur leur agenda interne et relancer une dynamique alors que le fédéral risque de n'être qu'une litanie de blocages persistants. » (RTBF, 2022d).

Les niveaux de pouvoir en Belgique engendrent donc des dynamiques, voire des stratégies politiques propres. Pour comprendre l'institution politique, il est dès lors indispensable de tenir compte de la multiplicité des pouvoirs et des conceptions inégales de la politique qu'elle provoque. Cela se manifeste particulièrement à travers la différenciation linguistique,

fortement présente dans le corpus. L'exemple le plus flagrant, et qui fait l'objet de la polémique, est bien sûr le cordon sanitaire qui s'applique différemment en Flandre et dans la partie francophone de la Belgique. Ce mécanisme distinct est une parfaite illustration de la polycentricité belge, tant à propos de la politique que du journalisme. Une différenciation entre les communautés que *L'Avenir* résume par l'affirmation suivante : « Trente ans plus tard, le cordon sanitaire est un point de divergence non négligeable entre le nord et le sud du pays » (*L'Avenir*, Jacqmin, 2022a). Comme nous l'avons vu, Georges-Louis Bouchez repose sur ces divergences pour justifier sa présence sur un plateau flamand en vue de débattre avec un représentant de l'extrême droite :

« Je m'adapte aux règles dans l'espace où ces règles sont appliquées. En Flandre, cela fait des années que le VB y a tribune ouverte, je suis très présent dans les médias flamands et donc, à un moment donné, j'ai été invité, je le rappelle quand même, sur la chaîne publique flamande. Je n'ai pas été dans une arrière-salle de café pour mener ce débat. » (RTL, 2022b).

Ces façons différenciées de concevoir le rapport de la politique et du journalisme avec l'extrême droite attestent de représentations diverses au sujet des institutions, comme le souligne *Le Soir*, pour qui le cordon sanitaire est « très peu remis en question côté francophone », ce qui « suscite une grande incompréhension en Flandre » (*Le Soir*, Demonty, 2022a). Le journaliste Rik Van Cauwelaert tient un discours similaire en réagissant à la polémique de la manière suivante : « Je crois qu'en Flandre ce n'est pas vraiment une polémique. De nos jours, c'est tout à fait normal qu'un politicien d'un parti démocratique entre en débat avec l'extrême droite. » (LN24, 2022a). De telles visions tranchées interrogent quant à l'unicité d'un pays aux représentations institutionnelles parfois divergentes. Durant la polémique, *La Meuse* invoque ainsi le discours de Bart De Wever, président de la N-VA, qui distingue deux démocraties au sein de la Belgique :

« La prophétie de Bart De Wever est-elle en passe de se réaliser ? Le patron de la N-VA prétend depuis des années que la Belgique est un pays où cohabitent deux démocraties différentes. Une Flandre qui plébiscite les partis de centre droit, voire carrément de droite radicale, tandis que les partis de gauche continuent de dominer en Wallonie et à Bruxelles. » (*La Meuse*, Scagliola, 2022c).

Le quotidien reconnaît qu'il s'agit là d'une théorie qui « sert bien entendu les thèses nationalistes et séparatistes » de Bart de Wever (*La Meuse*, Scagliola, 2022c). Il estime pour

autant que le pays emprunte des chemins qui s'éloignent, et ce sur bien d'autres aspects, en particulier la manière de concevoir et de combattre les idées contraires à la démocratie :

« Cette spirale de la division est inscrite dans l'évolution fédérale du pays. Et si les partis ne trouvent pas des solutions pour jeter des ponts entre les deux communautés, le rêve ultime des nationalistes pourrait se concrétiser : deux démocraties dans deux pays différents... » (*La Meuse*, Scagliola, 2022c).

En effet, à partir d'un système fédéral où les représentations institutionnelles sont si disparates, voire divergentes, émergent une série de questionnements quant au sens donné à la démocratie. Cette dernière est-elle liée à des valeurs ou doit-elle avant tout se traduire par une juste représentativité de la société civile ? Quelle forme le rôle démocratique des journalistes et des politiques devrait-il prendre au sein d'institutions possédant un haut degré de polycentricité ?

Ces différentes questions offrent une transition vers la conclusion de cette section. Au sein des institutions, la démocratie semble constamment évoquée, invoquée, représentée, voire construite, tandis que sa défense constitue un point de convergence, et même un pont, entre la politique et le journalisme. Dans ce phénomène régulier d'articulation, le consensus apparaît comme étant central. La recherche a montré toute l'importance de cette pratique qui résonne comme un principe fondamental, et ce dans les différentes dimensions de la critique publique. Il invite en effet les acteurs à trouver des solutions, notamment pour contrer la montée des extrêmes. La conclusion du chapitre prolonge en partie cette réflexion, mettant en avant les caractéristiques de la critique publique en Belgique francophone en lien avec ces articulations de la démocratie et de son exercice.

## 7. Conclusion du chapitre : une démocratie consensuelle à défendre

La conclusion que nous développons ici repose sur un double socle : la défense de la démocratie et le consensus. Nous estimons en effet que cette assise permet de faire émerger les singularités de la Belgique francophone, et ainsi de répondre aux questions de recherche posées dans la problématique de la thèse : comment la composante métadiscursive de la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques s'exprime-t-elle lors d'une polémique ? ; En quoi la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques sous-tend-elle certaines articulations de la démocratie, de son état et de son exercice ?

L'objet de la polémique, un débat entre un président d'un parti démocratique avec le président d'un parti jugé non démocratique par les acteurs francophones, a bien entendu mis au jour des enjeux démocratiques actuels et cruciaux pour le territoire étudié. Listons en particulier la fragilité institutionnelle engendrée par une montée des extrêmes, l'obligation pour les politiques et les journalistes francophones d'y réagir, et la représentativité des citoyens. Dans ce contexte, et accompagné de ces enjeux, le cordon sanitaire constitue une manière de répondre à la montée de l'extrême droite. Il permet de limiter la présence ainsi que la portée de ses idées dans l'espace public belge francophone. Or, un double phénomène d'effacement des frontières de cet espace public et de son prolongement au-delà des canaux « traditionnels » d'expression, à travers les réseaux sociaux numériques, participe à la remise en question du cordon sanitaire tel qu'il a été pensé et mis en place depuis une trentaine d'années. Parallèlement, dans une démocratie représentative, il devient de plus en plus délicat de mettre de côté une série d'idées potentiellement portées par une partie de la population.

Prenant en compte ces éléments, nous avons été frappé par la place de la relation entre les journalistes et les politiques pour défendre la démocratie. Bien entendu, il n'est question ni de survaloriser ni d'enjoliver une relation qui comprend des tensions et de la conflictualité, et ne permet pas de répondre à tous les défis démocratiques qu'elle rencontre. Pour autant, une des particularités de la Belgique francophone réside dans cette relation, portée par des pratiques en grande partie guidées par une certaine cordialité et le consensus comme outil de gestion de la conflictualité. En cela, le « consensus à la belge » représente bien plus qu'une expression médiatique, politique et de sens commun. Il est un mode d'organisation institutionnel et relationnel qui guide une partie conséquente des pratiques politiques et



journalistiques lorsque surgissent des défis, notamment démocratiques, qui demandent une prise de décision.

Nous avons vu et souligné que la Belgique francophone se situe à un tournant, voire un point de rupture, qui oblige ses acteurs démocratiques à réagir. Or, pour le moment, la réponse politique et journalistique a consisté avant tout en une réaffirmation et une actualisation d'un mécanisme ancien, le principe du consensus. Bien sûr, à travers la nouvelle « Charte de la démocratie », quelques changements institutionnels ont été opérés. Pour autant, devant les évolutions contextuelles rapides que connaît le territoire, notamment au niveau de l'espace public, il est possible, sans véritablement prendre position sur le bien-fondé de ces mesures, d'en interroger l'adéquation avec les évolutions contextuelles récentes.

## Chapitre 7 – De la critique publique en démocratie. Réflexions transversales

### 1. Introduction : la transversalité par l’empirie et la théorie

Ce dernier chapitre vise à prolonger les analyses et réflexions présentes dans les quatre applications du modèle d’analyse de la critique publique. En effet, alors que les chapitres analytiques se cantonnent aux articulations spécifiques d’un pays ou d’un territoire, et subissent la contrainte d’un corpus propre à une polémique, nous désirons élaborer dans les prochaines lignes une réflexion transversale. L’objectif est de s’extraire du particulier pour monter en généralité et proposer des ponts entre les enseignements nodaux de l’analyse, mettant en avant les principaux apports macros de cette recherche. Dans cette optique, la critique publique que s’adressent les journalistes et les politiques n’est plus appréhendée au regard d’un territoire précis, mais comme un phénomène discursif porteur de sens et d’enjeux plus larges.

Ce chapitre repose sur deux piliers : l’empirie et la théorie. Le premier résonne avec le désir de garder un œil sur les discours des acteurs, en mobilisant des éléments du corpus analysés, tout en se permettant d’élargir à d’autres polémiques et d’autres discours publics retrouvés dans les territoires concernés par la recherche. Le second s’appuie sur des enseignements théoriques pour montrer en quoi la thèse apporte plus qu’une étude de corpus exemplaires. Insistons sur le fait que, comme il a été souligné, il ne s’agit pas de compléter les analyses particulières de chaque polémique, mais bien de proposer un travail réflexif qui prend du recul vis-à-vis de cas particuliers et situés.

À la croisée des mondes empirique et théorique, ce chapitre propose donc de partir d’une série de notions et/ou d’enjeux, voire de défis (institutionnels, relationnels, démocratiques, etc.), qui ont émergé des chapitres précédents, pour induire des réflexions transversales. La transversalité s’exprime au regard des polémiques, bien sûr, mais aussi des dimensions, au sens où les notions abordées tendent à défaire les frontières des axes de recherche et du modèle d’analyse.

La volonté de proposer un tel chapitre est triple. D’abord, nous avons à cœur de montrer que le modèle d’analyse permet non seulement de décortiquer la critique publique lors d’une polémique, pour comprendre une situation particulière, mais également de soulever des

enjeux et des défis qui dépassent un territoire. Ensuite, si l'approche socio-pragmatique que nous suivons ne s'inscrit pas dans un courant critique, nous souhaitons proposer un regard particulier, forgé par des années de recherche sur la critique publique, un phénomène central en démocratie. Enfin, nous désirions dépasser une certaine frustration analytique née de la nécessité de respecter, dans les quatre chapitres précédents, tant le corpus que la méthodologie.

Ce chapitre est composé de cinq sections, outre l'introduction et la conclusion. La première pose un regard transversal sur la relation entre journalistes et politiques. En croisant les nombreuses recherches qui portent sur cette relation d'interdépendance avec les résultats de nos analyses, nous y interrogeons notamment les tensions qu'elle engendre, ses composantes publique et démocratique, et l'étroitesse des liens entre les deux types d'acteur. La deuxième section revient sur la polémique en tant qu'élément déclencheur d'un débat public au sein d'une démocratie. Nous y abordons le déroulement d'une polémique, son caractère public, critique, politique et communicationnel. La troisième section ambitionne de décortiquer l'espace public. Délicate, la tâche consiste à apporter une contribution aux (nombreux) travaux qui se sont penchés sur cette notion, sans pour autant la définir totalement, et à mettre en parallèle résultats et théories pour soulever les enjeux et les défis qu'elle soulève. Fragmentation, conflictualité, accessibilité, visibilité des acteurs, etc., autant de concepts et d'enjeux que nous transformons en outils réflexifs pour appréhender l'espace public. Les institutions démocratiques sont au cœur de la quatrième section. Comme pour les autres points abordés dans ce chapitre, et peut-être même davantage, les enjeux que rencontrent les institutions et leurs acteurs se muent volontiers en véritables défis démocratiques. Selon nous, l'appellation de « défis démocratiques » n'a rien de galvaudée, tant elle s'ancre dans les craintes exprimées par de nombreux acteurs institutionnels : perte de confiance et de légitimité, accusation de non-représentativité, sentiment de rejet du pouvoir et du contre-pouvoir, etc. Le cas des journalistes et des politiques, à travers leur rôle démocratique et les missions qu'il sous-tend, semble particulièrement prégnant pour apporter des éléments réflexifs à ce contexte quelque peu tendu entre citoyens et institutions. La dernière section repose sur la critique publique, en tant que procédé métadiscursif d'articulations qui s'inscrit dans la démocratie, en particulier par la légitimation et par la construction de l'autorité discursive des acteurs. Elle vient apporter des éléments conclusifs tant au chapitre qu'à la thèse, en insistant sur l'intrication des notions et des enjeux mobilisés en amont.

## 2. Une relation publique spécifique

La première réflexion de ce chapitre invite à (re)plonger dans la relation entre les journalistes et les politiques. Nous l'avons vu, cette relation a déjà fait l'objet de nombreuses recherches avant la nôtre ; elles l'interrogent de manière particulière, par exemple sur un aspect spécifique d'une tension entre acteurs (Legavre, 1992 ; Bastin, 2002 ; Neveu, 2003 ; Dakhli, 2017) ou de façon plus générale (Charron, 1994 ; Le Bohec, 1997 ; Lemieux, 2000 ; Legavre, 2011). L'objectif de cette section consiste à inférer de l'empirie et de la littérature scientifique des réflexions transversales que nous estimons utiles à la compréhension de la relation entre ces deux acteurs publics de la démocratie. Afin de satisfaire cet objectif, nous abordons trois réflexions principales. La première aborde la relation à partir de l'interdépendance qui marque les pratiques des deux types d'acteur, mettant en exergue l'oscillation entre gestion des moments de tension et nécessité de reposer sur une relation calme. La deuxième porte sur la qualification de la relation qui, nous le décelons à présent, dépend fortement de certains contextes (institutionnels, politiques, médiatiques et journalistiques, sociaux, etc.). La dernière replace la relation entre journalistes et politiques dans leur appartenance à la démocratie, un constat qui peut être établi au-delà des frontières et des disparités entre les pays.

### a. Une relation d'interdépendance

Les chapitres analytiques, mais aussi l'état de l'art, ont insisté sur un point important : la compréhension de la relation entre journalistes et politiques s'effectue en grande partie grâce à une prise en compte de l'interdépendance qui les relie. Nombreuses sont les recherches qui ont souligné cet aspect ; la plupart ont été construites autour de l'idée de dépendance, comme le besoin de sources politiques (Saitta, 2008) ou celui de communiquer (Perloff, 2017). Il est vrai que les analyses que nous avons proposées confirment un état de dépendance très marqué. Prenons l'exemple de journalistes français qui se retrouvent en attente d'informations dans la salle des Quatre-Colonnes à l'Assemblée nationale, le lieu habituel d'échanges avec les politiques, en pleine polémique visant François de Rugy. Ce jour-là, face à des politiques frappés de mutisme (*Le Monde*, Rescan, 2019b), les journalistes sont entravés dans leur travail, et leurs productions perdent en richesse et en profondeur, ou ne peuvent tout simplement pas voir le jour. Du côté politique, le passage en politique de Martine Biron, au Québec, a bien mis en exergue la forte dépendance à l'égard des journalistes, qui

représentent des médiateurs indispensables à la transmission du discours politique (98.5FM, 2022a). Dans cette sous-section, nous allons prendre appui sur le caractère interdépendant de la relation entre les acteurs pour suivre deux axes. Le premier essaie de définir les enjeux d'une dépendance à un autre type d'acteur public, tandis que le second se demande si, dans un contexte d'évolutions techniques et de possibles changements de la communication publique, cette dépendance tend à s'étioler.

#### *i. Les enjeux d'une interdépendance publique*

Plusieurs enjeux parcourent la relation d'interdépendance entre les journalistes et les politiques. Nous choisissons d'en évoquer deux qui accompagnent une grande partie des discours publics : la gestion des conflits et le respect du contrat de communication.

Tant la littérature que les analyses ont montré que les tensions font partie de la relation entre les acteurs, provoquant des réactions parfois très différentes selon le pays ou le territoire. Ainsi, les politiques et les journalistes français connaissent des moments de tension plus accentués et récurrents, comparativement aux autres territoires analysés. Sortons de la comparaison pour développer cet enjeu relationnel important à nos yeux. Pour ce faire, nous faisons appel à la notion de contexte (largement mobilisée dans cette thèse), et renvoyons précisément aux travaux de van Dijk (2006) qui portent sur les « contextes politiques ». Ces derniers dessinent un cadre spécifique dans lequel s'inscrivent les discours politiques (van Dijk, 2006). Autrement dit, les acteurs dessinent des « modèles mentaux » qui permettent, grâce au discours, de vivre, d'interpréter et de représenter une situation politique au regard d'un contexte particulier (van Dijk, 2006). Si nous prenons des distances vis-à-vis de l'intégration de la notion d'idéologie au reste du travail de van Dijk, nous reconnaissons l'utilité de la notion de contextes politiques et l'appliquons doublement à la relation entre les deux types d'acteur. En effet, d'abord, nous estimons que les rapports entre journalistes et politiques sont si étroits, avec ou sans conflictualité marquée, qu'il préexiste à leurs discours un contexte relationnel spécifique. Ensuite, nous estimons que ce contexte ne peut être compris que s'il est relié à la fois au contexte politique et au contexte médiatique (ou journalistique). Nous imaginons donc que la relation entre les journalistes et les politiques dépend de trois types de contexte principaux : politique, journalistique et relationnel. Bien sûr, d'autres contextes (social, de manière plus large, économique, institutionnel, etc.) entrent en compte, mais nous avons été frappé par le parallèle qu'il est possible d'établir entre les

contexte politique et journalistique, d'un côté, et la manière d'échanger et de construire la relation, de l'autre. En particulier, les quatre pays et territoires analysés sont parcourus d'une symétrie saisissante entre le système politique et cette relation. Dans le canton de Genève, par exemple, la collégialité politique, inscrite dans la constitution, semble innervé la plupart des pratiques publiques et guider également la relation entre les journalistes et les politiques, peu marquée par le conflit ? Un constat qu'il n'est pas possible d'établir en France, pays caractérisé par un haut degré de conflictualité politique (Delwit, 2010). En Belgique francophone, le consensus, qui rythme les débats et les moments de tensions politiques (Delwit, 2010), influe également la relation entre journalistes et politiques, qui connaît une gestion des conflits assez similaire à celle de la politique. Nous soutenons dès lors que, dans ces démocraties, s'opère une intrication forte des systèmes politique et journalistique, vivant et évoluant de concert et selon certains contextes proches. En conséquence, les conflits et leur gestion sont contextuels, ce qui invite à faire preuve de prudence lors d'une comparaison entre territoires à ce sujet.

Le second enjeu de la relation entre journalistes et politiques concerne le respect du contrat de communication passé entre acteurs (Charaudeau, 1994). Fortement lié à ce qui vient d'être souligné, il est crucial pour la relation ; son non-respect entraînant en effet reproches et réprobations. Nous voyons deux principales particularités au contrat de communication entre les journalistes et les politiques : son caractère public et sa composante démocratique.

La première réside dans la publicité de la relation, qui expose également le contrat ainsi que la rupture des règles qui l'encadrent. Autrement dit, les acteurs concernés ne sont pas les seuls témoins de la bonne application des règles de leur propre contrat. Souvent, les contrats de communication publics possèdent des codes et des normes plus ou moins explicites et accessibles. À ce titre, même l'humour reposerait sur une série de règles, notamment légales, dont la transgression peut entraîner des sanctions, même si la violation normative est sujette à interprétation (Charaudeau, 2017). Dans le cas des journalistes et des politiques, si le contrat n'est pas encadré par des aspects légaux (pas directement du moins), il semble que les acteurs possèdent certaines attentes et sanctionnent toute atteinte aux règles du contrat. Parmi de nombreux exemples, nous avons choisi d'évoquer la décision de François Legault, Premier ministre du Québec, de bloquer un journaliste anglophone sur Twitter. Voici ce qu'Aaron Derfel, le journaliste en question, publie sur Twitter :

*« Just discovered Premier @francoislegault has blocked me on Twitter. Was it after I wrote my latest story on the lack of a comprehensive cancer plan during the #pandemic? Was it earlier I don't know. Glad Health @MinistreMcCann hasn't. #FreedomOfThePress. » (Twitter, Derfel, 2020).*

François Legault a estimé que le journaliste du quotidien *The Gazette* a proposé une couverture partisane de la gestion gouvernementale de la crise sanitaire, et l'a donc bloqué. À la suite de cette décision, les réactions politiques et journalistiques ont été nombreuses, accusant le Premier ministre d'avoir rompu le contrat de communication entre les acteurs publics. Nous avons choisi cet exemple pour montrer deux choses. D'une part, il existe bien des règles au contrat de communication entre journalistes et politiques, et un non-respect entraîne une sanction (ici, la réprobation d'autres acteurs publics, y compris des politiques). D'autre part, et contrairement à la plupart des autres contrats de communication, la rupture d'un accord entre journalistes et politiques est facilement rendue public. Aaron Derfel se plaint ainsi sur Twitter d'avoir été bloqué par François Legault.

Cette polémique atteste également de la seconde particularité de ce contrat que nous souhaitons mettre en avant, à savoir sa composante démocratique. En effet, en insistant sur la « liberté d'expression » (« #FreedomOfThePress »), Aaron Derfel témoigne d'un engagement démocratique dénié par François Legault. Le contrat de communication entre les deux types d'acteur se fonde également sur leur rôle démocratique, et est donc relié au respect de certaines valeurs (démocratiques). En d'autres mots, le contrat qui relie deux acteurs repose sur des fondements démocratiques et le rompre peut, dans certains cas, s'apparenter à une attaque envers la démocratie.

## *ii. Une interdépendance qui s'étiole ?*

Si la relation entre les acteurs se caractérise par une interdépendance forte et par un contrat de communication à respecter, certains indices dans les analyses laissent imaginer un éventuel étiolement de ce lien si particulier. Prenons, par exemple, Georges-Louis Bouchez qui, en Belgique francophone, mobilise énormément les réseaux sociaux numériques, et notamment Twitter, pour exercer sa communication. D'autres hommes et femmes politiques utilisent ce canal, comme Pierre Maudet en Suisse qui, prenant ses distances avec les journalistes, mène en 2021 une campagne sur Internet et dans des espaces publics : « il est partout sauf dans les médias traditionnels », selon la RTS (RTS, 2021a). Il est dès lors utile de

s'interroger sur ces pratiques, qui illustrent peut-être une tendance et semblent témoigner d'une modification de la communication politique, entraînant une diminution de la dépendance politique à l'égard des journalistes. Georges-Louis Bouchez et Pierre Maudet, en décidant de contourner les journalistes traditionnels, montrent peut-être un désir de « prendre la main » sur l'agenda médiatique. Ce faisant, ils déplacent les objets du débat public et de la polémique, et évacuent potentiellement les reproches qui leur sont adressés. Nous voyons dans cet exercice les indices d'un jeu de pouvoir et de contre-pouvoir dans l'espace public durant lequel chaque acteur tente de négocier sa dépendance vis-à-vis de l'autre. Prenons un dernier exemple. En France, durant la campagne présidentielle de 2022, les journalistes ont souligné le peu de présence d'Emmanuel Macron dans les médias, ce qui entretient, selon eux, la « logique de méfiance » que le chef de l'État met en place dans ses rapports aux journalistes (*20 Minutes*, Camus, 2022). Le président de la République souhaite ainsi réduire sa dépendance envers des journalistes avec lesquels, comme nous l'avons vu, il entretient une relation complexe. Croisons l'empirie et la théorie pour interroger le phénomène qu'incarnent ces exemples.

En 2010, Small (2010) soulignait que le recours à Twitter par les politiques canadiens, notamment les chefs de partis, se résumait à une transmission officielle d'informations, et ne s'inscrivait donc pas dans le projet de « démocratie du Web 2.0 ». Mercier (2015), quant à lui, note que la communication politique sur Twitter est très polémique, au sens de Kerbrat-Orecchioni (1980 : 10-11), c'est-à-dire qu'elle véhicule des discours empreints « d'agressivité, de véhémence et d'insultes ». En portant le regard sur la campagne municipale de 2014 en France, il met en lumière ce caractère polémique (Mercier, 2015), que nous avons également décelé dans certains discours, ceux de Georges-Louis Bouchez, par exemple. Pour autant, nous restons circonspect quant à l'utilisation généralisée en politique de ce moyen de communication. En effet, les travaux de Small (2010) et de Mercier (2015), mais aussi d'autres, exposent également les nombreuses limites de ce canal de communication (difficulté de débattre, absence de réelle plus-value, risque de dérapages polémistes, etc.), et nous estimons qu'il s'agit d'un frein à son utilisation généralisée, et surtout exclusive, par les acteurs politiques institutionnels. À titre d'exemple, en Belgique, nous avons vu que la plupart des hommes et des femmes politiques rejettent la manière dont Georges-Louis Bouchez enchaîne les polémiques, tentant au passage de modifier les codes de la communication politique. Au Québec, la maîtrise des codes médiatiques, voire journalistiques, paraît



tellement indispensable que le temps où les journalistes ne feront plus partie de la communication politique paraît lointain. Autrement dit, nous soutenons que les journalistes demeurent, à l'heure actuelle, nécessaires aux hommes et aux femmes politiques, et que leur relation semble immuable.

Cela dit, et pour être honnête, notre sentiment doit être lui-même nuancé, et ce pour deux raisons. La première est qu'il existe un risque d'effacement progressif de la distinction entre information et communication. En effet, si une telle différenciation continue d'être établie et revendiquée par les acteurs institutionnels, notamment les journalistes qui y voient un gage d'indépendance et d'autonomie (Leteinturier, 2014), il n'est pas incongru de s'interroger sur sa pérennité dans un contexte de relations publiques généralisées (Miège, 1995). Si la dernière référence, qui mobilise Miège, semble datée, posons le regard sur l'éditorial du numéro 107 de la revue *Quaderni*, qui porte sur l'information « sous algorithmes » :

« Dans le champ journalistique, la distinction forte entre journalisme et la communication craquelle sous l'assaut des algorithmes qui dictent les formats et conduisent quasiment à des formes de co-écriture des papiers. Le travail journalistique échappe ainsi à ses auteurs des deux côtés de la chaîne, en amont par la présence tutélaire des formats numériques et en aval par le partage sur les réseaux sociaux et les commentaires des internautes, qui tendent à s'autonomiser du medium originel de publication comme du réseau social où ils prennent place. » (Taïeb & Devars, 2022).

Les auteurs font état de l'effacement progressif d'une distinction qui semble de plus en plus difficile à assumer d'un point de vue théorique, ce que l'empirie tend à confirmer. Nous associons ce constat à la perte de vitesse du journalisme traditionnel et au développement du journalisme de communication. Ce dernier s'incarne à partir de plusieurs expressions qui varient selon les auteurs. Rieffel (2001), s'inspirant de l'expression anglaise « *driven-market journalism* » proposée par McManus (1994), suggère la notion de « journalisme de marché » pour renvoyer à ce phénomène professionnel. Cette évolution se caractérise par une forte dépendance aux marchés économiques, ce qui oblige à mettre en place des stratégies concurrentielles pour répondre aux impératifs économiques, à utiliser les nouveaux outils communicationnels, et à répondre aux attentes diversifiées du public (Rieffel, 2001). Concernant le rôle démocratique des journalistes, cette dernière obligation présentée par Rieffel (2001) résonne particulièrement dans notre recherche. Ces recherches montrent donc qu'il existe un éventuel effacement progressif de la distinction entre information et

communication, alors même que, comme nous venons de le rappeler, la plupart des journalistes continuent de la revendiquer (voir, par exemple, le discours de *Mediapart* à ce sujet).

La seconde raison de nuancer la vision d'une relation immuable entre journalistes et politiques réside dans la crainte de voir s'effacer certaines règles du contrat de la communication publique. Comme l'a souligné Julien Bal, journaliste à *LN24* en Belgique, « on est aujourd'hui dans une dynamique de clashes à la télé, on le voit bien dans la version française. L'élection s'est un peu jouée dans le cadre de programmes comme *Chez Baba*, dans l'émission *Touche pas à mon poste* de Cyril Hanouna. » (*LN24*, 2022a). Cette crainte fait écho à celle qui entoure le « brouhaha » ainsi que la « viralité » et l'« absence de nuance » des réseaux sociaux numériques (*Valeurs actuelles*, Benedetti, 2019). Si nous revenons plus loin dans ce chapitre sur le développement de ces derniers dans leur articulation avec l'espace public, arrêtons-nous quelques instants sur ce constat qui interpelle. La généralisation de l'utilisation de ces réseaux et du numérique pour s'informer (Rebillard & Smyrnaio, 2019) invite à réfléchir aux changements dans les pratiques informationnelles et communicationnelles qu'un tel phénomène d'infomédiation peut engendrer. Prenons de manière spécifique les dispositifs techniques algorithmiques qui filtrent et recommandent les informations. Des recherches ont montré que les utilisateurs des réseaux sociaux numériques, en particulier les jeunes, ont conscience de ces mécanismes de filtres et de recommandations, et mettent en place des stratégies de résistance (Wiard *et al.*, 2022). Nous nous demandons dès lors à quel point des acteurs politiques, comme Georges-Louis Bouchez, développent des stratégies de communication politique qui prennent en compte les algorithmes et la manière dont les informations sur les réseaux sociaux numériques sont filtrées et recommandées. Ainsi, Georges-Louis Bouchez estime peut-être que les informations plus polémiques auront plus de chance d'être « aimées » et partagées qu'un article produit grâce à un traitement journalistique traditionnel. Notons qu'il n'est pas incongru d'imaginer une stratégie similaire mise en place par les journalistes qui, comme les politiques, connaissent et comprennent en grande partie la circulation des informations en ligne.

#### b. Qualifier la relation

La deuxième sous-section tente l'exercice de qualification de la relation entre les deux types d'acteur. En réalité, il s'agit plus de repérer les enjeux liés à la dynamique de la relation et de

montrer que cette qualification est en grande partie contextuelle, plutôt que de la définir *a priori*. Commençons par un point théorique à partir de trois auteurs dont les visions se complètent et permettent une montée en généralité prégnante : Charron (1994), Legavre (2011) et Le Bohec (1997).

L'enjeu de la qualification réside en grande partie dans la place conceptuelle accordée au conflit et à sa gestion, un point abordé *supra*. Alors que Legavre (2011) met en avant la rivalité et la compétition – et donc le conflit – dans son concept d'« associés-rivaux », Charron (1994) fait état d'une relation peu conflictuelle entre les journalistes et les politiques, ou du moins l'auteur insiste sur la négociation comme outil qui tend à réduire les « sanctions négatives » appliquées à l'autre partie. Le premier auteur s'inscrit dans un contexte français, tandis que le second analyse la relation entre les journalistes et les politiques au Québec. Selon nous, cette différence contextuelle – à rapprocher des travaux de van Dijk (2006) – explique une lecture quelque peu contrastée de la dynamique de la relation. Ainsi, au Québec, elle se caractérise moins par la rivalité et la compétition publiques que par la négociation, qui accorde plus de place au respect des « règles du jeu » (Charron, 1994). Le respect de ces règles, que l'on peut aisément associer à un contrat de communication (Charaudeau, 1994), demande à chaque acteur de se cantonner à son activité, sans déborder sur celle d'un autre, comme le chapitre analytique *ad hoc* l'a montré. Nous estimons que la relation entre les journalistes et les politiques en Suisse et en Belgique francophones se rapproche de cet état de négociation permanente, même si son application diverge quelque peu, portée respectivement par la collégialité et le consensus. En France, la dynamique est autre et repose bien plus sur le modèle des « associés-rivaux » de Legavre (2011) : l'auteur reconnaît les moments d'association dans la relation, qui ressemblent à la négociation de Charron (1994), mais la rivalité renvoie bien à une lutte publique, une volonté d'imposer son point de vue. Il ne s'agit pourtant pas d'opposer les auteurs, nous voyons que des ponts existent entre les deux manières de concevoir la relation entre les journalistes et les politiques. Songeons à Hubé (2022) qui mobilise le modèle de Legavre pour saisir la relation historique entre journalistes et politiques en Allemagne, tout en insistant également sur la place prépondérante qu'y occupe la négociation. Dès lors, reposant sur les travaux de Le Bohec (1997), nous plaçons pour une approche spécifique de la relation, entendue comme un champ hétérogène qui dépend du pays, de la temporalité ou encore des organisations politique et médiatique. Ainsi, la montée en généralité que nous proposons invite plutôt à ne pas qualifier *a priori* une

dynamique qui dépend fortement de contextes et peut évoluer ponctuellement, lorsqu'émerge une polémique, par exemple. Dans tous les cas, face à l'évolution de la scène politique et info-communicationnelle qui tend à fragiliser certaines frontières (nous songeons, par exemple, à la montée des médias alternatifs et des groupes d'intérêt), il semble que les politiques et les journalistes traditionnels appellent à une lisibilité des rôles et des fonctions des acteurs publics, y compris de ceux qui n'appartiennent pas aux institutions qui nous intéressent.

### c. Démocratie, relation et légitimité

Cette sous-section entend démontrer qu'au-delà des rôles propres à chaque institution, les journalistes et les politiques tendent à développer, mais aussi à légitimer leur relation grâce un horizon démocratique commun. Ainsi, nous avons vu que les acteurs genevois évoquent (et invoquent) de manière récurrente, et en lui accordant une place privilégiée, le respect des institutions. Ce respect n'est pas cantonné à une des deux institutions ou aux deux institutions prises séparément, mais bien élargi à l'effort commun de deux acteurs publics qui s'entendent comme des garants de la démocratie. Souvenons-nous des propos de Bertrand Buchs, président du Parti démocrate-chrétien, qui estime que, au même titre que les politiques, la presse et la justice doivent « faire leur travail » pour comprendre ce qui s'est passé durant le voyage de Pierre Maudet à Abu Dhabi et apporter des réponses (RTS, 2018f). Les acteurs ont donc un rôle commun de défense des institutions et de la démocratie, une tâche qu'une de ces institutions ne peut pas accomplir seule. Durant la polémique sur la rupture du cordon sanitaire par Georges-Louis Bouchez, les journalistes et des politiques ont exprimé la volonté commune d'agir pour maintenir et préserver la démocratie. En réaffirmant les deux cordons sanitaires (politique et médiatique), et en mettant régulièrement en avant leur complémentarité, ils ont exprimé publiquement la nécessité de combattre ensemble les idées contraires à la démocratie. Faisons un petit détour par l'Allemagne pour approfondir la réflexion d'un point de vue conceptuel. Hubé (2022) a montré que le processus de pacification des échanges entre journalistes et politiques a accompagné la démocratisation du pays. Autrement dit, l'auteur confirme la pertinence de l'observation de l'état et de l'exercice de la démocratie par la relation entre deux de ses acteurs clefs. Il semble donc que, dans les pays démocratiques, la mise en place, ainsi que le maintien de la démocratie sont rendus possibles par un travail conjoint et continu des journalistes et des politiques (voir Wolton, 1991). Nous

invitons donc à concevoir ce double processus d'instauration et de préservation de la démocratie, non seulement comme un travail politique et journalistique, mais également comme une œuvre commune de leur relation.

Du point de vue des acteurs, nous voyons en ce recours à la démocratie et à sa défense un désir de légitimer une relation qui s'inscrit dans un climat de méfiance, voire de défiance à l'encontre d'un « couple politico-médiatique ». Garante et protectrice de la démocratie et de ses valeurs, la relation entre journalistes et politiques gagne donc à être abordée par le processus de légitimation engagé par ses acteurs, ce qui implique une affirmation métadiscursive de ce rôle si particulier. Dans un contexte de fragmentation de l'espace public et de méfiance envers les institutions, nous ne pouvons que constater la présence d'un défi démocratique qui invite à « faire société », et que les journalistes et les politiques, par leur rôle, sont appelés à relever ensemble.

### 3. La polémique en démocratie

Porte d'entrée menant aux analyses de cette recherche, la polémique naît grâce à un contexte dont les acteurs se saisissent. Autrement dit, sans la rencontre entre une situation et un climat particuliers, ainsi que la volonté de s'en emparer, il ne peut exister de polémique. Dans cette section, nous revenons dans un premier temps sur la notion même de polémique, et l'interrogeons au croisement de la théorie et de l'empirie afin d'en souligner quelques traits caractéristiques, mais aussi d'expliquer que ses frontières ne sont pas si nettes. Dans un second temps, nous articulons la notion avec celle de démocratie et de débat public, en vue de montrer que ce mécanisme social et discursif, s'il est porteur d'une conflictualité qui pourrait l'éloigner *a priori* des échanges démocratiques, en est pourtant constitutif.

#### a. La polémique et ses frontières

Les quatre polémiques mobilisées dans les chapitres analytiques permettent de tirer deux conclusions sur la forme de ce type d'échange public. D'une part, des traits caractéristiques communs peuvent être définis, comme le dynamisme et parfois la virulence de certains échanges, la formation de groupes qui se constituent en « nous » exclusif, la volonté apparente de sortir vainqueur, etc. D'autre part, il convient d'insister derechef sur l'importance du contexte de naissance et de vie d'une polémique, qui offre des variations selon le pays ou le territoire, selon la temporalité également.

Les travaux de Kerbrat-Orecchioni (1980) tentent de circonscrire le discours polémique en y associant en particulier la mobilisation d'un champ sémantique guerrier, la personnalisation de la cible ou encore l'appel au *pathos*. Ce cadre définit donc la polémique comme une situation discursive conflictuelle où le désaccord prédomine (Amossy, 2003). Le conflit lui semble donc inhérent et engage les acteurs qui y participent (Jacquin, 2011 ; Oger, 2012). Les quatre polémiques analysées tendent à confirmer en grande partie les travaux des auteurs référencés : le conflit est évident et parcourt chaque polémique, même s'il s'exprime différemment selon le territoire. Par ailleurs, la littérature distingue bien la polémique de la controverse : publicité des débats à travers de nombreux canaux médiatiques, volonté de distinguer les camps, injonction à prendre parti, élargissement du débat à d'autres acteurs que les pairs, etc. (voir Lemieux, 2007 ; Mauger-Parat & Peliz, 2013). Pour autant, l'analyse du corpus nous permet de faire quelques remarques théoriques venant nuancer et compléter certaines positions.

D'abord, la plupart des travaux sur la polémique ne prennent pas suffisamment en compte l'idée de faute pour la définir ou la circonscrire. Les quatre polémiques analysées naissent toute d'une faute (supposée ou avérée), qu'elle soit politique, journalistique, morale, voire qu'elle constitue une infraction. Ainsi, François de Rugy aurait dépensé injustement de l'argent public, Pierre Maudet risqué de se faire influencer en acceptant un avantage, Martine Biron enfreint les règles éthiques et déontologiques et Georges-Louis Bouchez, en rompant le cordon sanitaire, participé à la fragilisation de la démocratie. En dehors du corpus, d'autres polémiques dans les pays et territoires concernés surgissent également d'une accusation de faute. En France, les affaires politico-judiciaires, souvent révélées par des journalistes, sont légion et renvoient à une triple faute politique, éthique (ou morale) et, parfois, légale. Prenons comme premier exemple les « affaires » entourant l'ancien président de la République française, Nicolas Sarkozy, notamment celle qui entoure un éventuel financement de sa campagne électorale de 2007 par l'ancien chef d'État libyen Mouammar Kadhafi, une information révélée par *Mediapart* (*Mediapart*, Arfi & Laske, 2012). La polémique se construit autour de la faute, qui serait à la fois politique et, potentiellement, pénale. Quant à l'ancien Premier ministre, François Fillon, il est mis en cause en 2017 par le *Canard enchaîné* qui l'accuse d'avoir employé de manière fictive son épouse (*Le Canard enchaîné*, Barré et al., 2017). Là encore, la faute déclenche la polémique. Pour autant, il est nécessaire de montrer que la notion de faute dans une polémique ne fait pas uniquement référence à des règles légales et à des scandales politico-judiciaires. Les cas de Martine Biron et de Georges-Louis Bouchez l'illustrent très bien. Mais prenons un autre cas français pour insister sur cet élément important : le refus de Marine Le Pen, présidente du Rassemblement national, d'accorder aux journalistes de *Quotidien* l'accès à sa campagne électorale lors de l'élection présidentielle de 2022. Ici, il n'y a pas de révélations journalistiques, pas de soupçon de corruption ou d'acceptation d'un avantage. Pourtant, il y a polémique. Pourquoi ? Car Marine Le Pen, en refusant à des journalistes d'exercer leur travail, commet une triple faute : politique, relationnelle et démocratique. Voici la manière dont Christophe Castaner, alors président du groupe La République en marche, parti d'Emmanuel Macron, réagit sur Twitter : « Les leçons de liberté de la presse de @MLP\_officiel. Derrière le sourire affiché, le mépris total de la liberté d'expression. Plein soutien à @Qofficiel #StopLePen » (*Twitter*, Castaner, 2022). Ce refus de rendre sa campagne électorale accessible à certains journalistes est considérée comme une faute ; il déclenche donc une polémique qui oppose les personnes condamnant cette mise à

l'écart contraire à la liberté de la presse, d'une part, à celles qui estiment que la présidente du Rassemblement national est dans son droit de refuser l'accès à des acteurs qui ne seraient pas, d'après elle, « pleinement » journalistes. Notons au passage le discours métajournalistique de Marine Le Pen qui s'octroie le droit de définir qui est journaliste et qui ne l'est pas, ce qui n'a pas manqué de faire réagir les journalistes. Cet exemple illustre une nouvelle fois la pertinence de la notion de faute pour repérer et comprendre le déclenchement d'une polémique. De plus, partir de la faute permet, selon nous, de s'éloigner d'une vision faisant du conflit une composante inhérente de la communication publique. En effet, le débat public n'apparaît pas comme polémique par nature, même en France. Pour qu'il le devienne et que le conflit s'exprime, il doit y avoir une faute de commise, ou au moins un soupçon de faute.

Ensuite, et directement lié à ce qui vient d'être souligné, il est d'après nous capital de ne pas concevoir la polémique comme un procédé discursif uniquement porteur de conflictualité, mais d'y intégrer des moments d'apaisement, trop peu souvent pris en compte dans la littérature. Ce point est essentiel car il permet de comprendre qu'une polémique contient des périodes d'accord entre les parties, durant lesquelles le consensus, la négociation ou la collégialité sont possibles. Les quatre polémiques ont montré cela, mais insistons sur celle qui a visé Pierre Maudet dans le canton de Genève. Dans plusieurs de ses prises de parole publique pour présenter ses excuses aux Genevois et Genevoises et pour accepter les décisions collégiales du Conseil d'État, il ne vise pas à discréditer ses opposants ou les réduire au silence, au contraire. En d'autres mots, si nous reconnaissons que la polémique se forge en grande partie grâce au conflit, il est nécessaire de prendre en compte ses phases d'apaisement. Nous estimons en effet qu'elles sont essentielles à l'organisation du débat public et de la démocratie.

Enfin, la polémique s'ancre dans un contexte, et définir parfaitement ce genre *a priori* comporte des limites. En ce sens, nous estimons, à la manière de Jacquin (2011 : 1) qu'elle est située de manière socio-historique, ce qui explique le passage « de l'argumentatif au polémique et du débat à la polémique », autrement dit le passage du conflit à l'apaisement. La faute, révélatrice de ce qui est licite et de ce qui ne l'est pas, ainsi que le degré de conflictualité dépendent dès lors de contextes particuliers, comme le contexte social, historique, politique, médiatique, journalistique, etc. (Jacquin, 2011). Dès lors, il est possible de considérer les accusations visant François de Rugy en France ou les échanges sur l'utilité



démocratique du cordon sanitaire en Belgique, malgré un fort contraste quant à leur composante conflictuelle, comme des polémiques. Les différences tiennent alors aux contextes d'émergence et de déroulement de la polémique.

#### b. Polémique, conflit et démocratie

Malgré sa conflictualité certaine, la polémique n'en demeure pas moins un mécanisme discursif régulièrement mobilisé par les acteurs publics en démocratie. La présente sous-section tente de comprendre ce paradoxe apparent au moyen de deux pistes réflexives : les moments de crise comme articulation de la démocratie et le conflit comme outil démocratique.

La notion de moment de crise appelle une circonscription pour la suite du développement. En empruntant à l'histoire, qui se construit à partir de crises entendues comme des « *moments of accelerated change* » (Sewell, 1996 : 843), nous pouvons asseoir l'acception suivante : une polémique représente un moment de crise dans une démocratie qui tend à initier des prises de position (ou encore, des articulations) et des changements. Si la polémique constitue elle-même un moment de crise, il est selon nous pertinent de l'imaginer comme étant ponctuée de petits moments de crise, tels que de nouvelles révélations, des attaques spécifiques ou des ripostes, qui participent au dynamisme démocratique. Prenons l'exemple de la démission de François de Rugy, qui intervient le 16 juillet 2019 juste avant une nouvelle révélation de *Mediapart* visant l'utilisation de son indemnité représentative de frais de mandat (*Mediapart*, Hajdenberg *et al.*, 2019). Il s'agit là d'une « crise dans la crise » qui, par effet de récurrence, entraîne sa démission. Donc, le moment de crise, qu'il englobe la polémique ou s'apparente à une occurrence particulière, représente une espèce de déclencheur démocratique qui invite les acteurs publics à réagir, notamment en produisant des métadiscours. Reprenons l'exemple de Marine Le Pen qui a refusé la présence des journalistes de *Quotidien* pendant sa campagne électorale. Lors de la conférence de presse durant laquelle des journalistes l'interrogent sur cette décision, nous avons vu qu'elle posait un discours métajournalistique qui lui vaut des reproches de journalistes et de politiques (*BFMTV*, de Montalivet, 2022). L'un d'entre eux, journaliste à *Libération*, semble<sup>63</sup> exprimer un rejet de sa légitimité à définir ce qu'est le journalisme (*BFMTV*, de Montalivet, 2022). Il s'agit là d'un moment de crise que des acteurs,

---

<sup>63</sup> La qualité sonore étant très mauvaise, il est impossible d'utiliser un ton assertif sur ce point.

en l'occurrence les journalistes, saisissent pour porter eux-mêmes un discours métajournalistique (un métadiscours journalistique, en l'occurrence). De ce genre de moment de crise naissent des discours qui dépassent la simple conflictualité ; ils articulent des idées et des notions comme le journalisme, la politique, la démocratie, la relation ou l'espace public (voir les chapitres analytiques). Bien sûr, il ne s'agit pas de faire preuve d'utopisme vis-à-vis de ces moments de crise, qui peuvent parfois être très conflictuels et s'éloigner de la conception rationnelle que nous avons du débat public. Pour autant, nous estimons qu'ils sont nécessaires à la vitalité de la démocratie.

En lien avec ce qui vient d'être expliqué, terminons cette sous-section par revenir sur le conflit, inhérent à toute polémique. Il apparaît désormais évident que, à travers notre analyse et nos réflexions, nous portons un regard méfiant à son encontre en tant que disposition propice au débat public et aux échanges démocratiques. Pour autant, nous n'excluons pas complètement l'idée selon laquelle certaines tensions entre acteurs publics, et le conflit comme procédé discursif, pourraient être bénéfiques à la démocratie. Dans son ouvrage *On Liberty*, John Stuart Mill articulait, en 1859, vérité et conflit : « *But on every subject on which difference of opinion is possible, the truth depends on a balance to be struck between two sets of conflicting reasons* » (Mill, 2001 : 35). L'auteur évoque bien un équilibre (*balance*) entre des raisons contradictoires (*conflicting reasons*) qui exige une disposition d'esprit reconnaissant l'utilité d'un débat public constructif. Nous partageons sa position, tout en n'oubliant pas que cette disposition d'esprit dépend en partie des individus et en partie des contextes de la polémique. En conséquence, nous reconnaissons qu'en politique, le conflit est constitutif du débat public, voire nécessaire à son développement. Après tout, comme le soutient Gauthier (1995), qui prend appui sur les travaux de Wolton (1989), la communication politique est, presque par nature, polémique, c'est-à-dire qu'elle consiste en un lieu d'affrontements et de discours contradictoires. Il est possible d'envisager un élargissement de cette position à l'ensemble de la communication publique, qui est parcourue – peut-être même de plus en plus – par des polémiques, et donc par des discours contradictoires, des oppositions et du conflit. Ce dernier occupe donc une place importante dans le débat public qu'il ne serait pas bon d'escamoter. Pour autant, concluons cette sous-section par une distinction entre ce conflit, inséparable de la polémique ainsi que d'une grande partie de la communication publique, voire de la démocratie et de son exercice, d'une part, et l'état de conflictualité permanent qui, selon nous, n'est en rien profitable à cette même démocratie, d'autre part.

Les réflexions transversales sur la polémique avaient pour objectif de remettre en perspective de manières empirique et théorique ce procédé discursif au cœur de la thèse. Nous estimons avoir montré qu'un tel échange peut représenter une limite au débat public démocratique, notamment à cause de la conflictualité qu'elle est susceptible de porter. Pour autant, dans certaines circonstances, la polémique et le conflit qu'elle sous-tend permettent également de développer le débat, une pratique indispensable à la démocratie. D'après nous, les acteurs qui le font vivre ont dès lors intérêt à trouver un équilibre entre une vision agonistique et potestative des rapports sociaux et un rejet total du conflit, éventuel synonyme de platitude discursive et de stagnation institutionnelle.

#### 4. Espace public et démocratie

Les chapitres analytiques ont conforté l'idée selon laquelle le concept habermassien d'espace public est à la fois pertinent et d'une incroyable complexité. L'aborder dans ce chapitre transversal nécessite donc de faire des choix, tant les réflexions abondent à son sujet. Sans être exhaustif, nous songeons d'abord à la prise en compte du développement technique, qui modifie profondément une partie de cet espace désormais fragmenté où circule une multitude d'idées et de positions (Susen, 2011). Ensuite, il convient de considérer la remise en cause de la place des journalistes et des politiques en son sein, un contexte qui tend à leur faire perdre leur fonction exclusive de gardiens et de transmetteurs d'informations, tout comme leur légitimité (Wallace, 2018). Enfin, si l'on tente un renvoi direct à Habermas (1978), qui conceptualisait un espace public dialogique et basé sur la raison, force est de constater que l'empirie invite à actualiser une vision normative et située de plus en plus éloignée de la réalité contemporaine (Lits, 2014). Dans cette section, nous faisons le choix de n'aborder que les éléments les plus saillants qui font écho à la recherche, et que nous souhaitons voir portés dans une discussion transversale exposant certains enjeux actuels de l'espace public. Nous proposons donc trois réflexions : sur la notion d'espace, sur la notion de public et sur l'accessibilité ainsi que la construction de l'espace public démocratique.

##### a. De la notion d'espace

La première réflexion de cette section porte sur la composante spatiale de l'espace public. Pour s'y plonger, nous refaisons appel aux travaux de Paquot (2009) distinguant l'espace public singulier, en tant que possibilité abstraite du débat public, des espaces publics (au pluriel), qui réfèrent à des lieux concrets et communs comme des places, des marchés, des rues, etc. Une telle distinction favorise la dématérialisation de la notion habermassienne d'espace public (au singulier), ce qui pourrait sous-entendre que les espaces pluriels et communs ne constituent pas (ou plus) des lieux de débat public. De plus, la mise en abstraction de la notion d'espace public, quant à elle, tend à soustraire de l'espace public toute composante tangible : il serait partout, dématérialisé, presque inaccessible physiquement. Il est vrai que les polémiques analysées témoignent d'une forte abstraction des lieux d'échanges et de débats publics. Il est ainsi courant d'observer des échanges construits autour de jonctions de discours publics produits dans des espaces différents.

Pourtant, une des expressions de la composante démocratique de l'espace public se trouve dans les lieux tangibles et matériels, comme le soutiennent Ogien et Laugier (2014). Des mouvements comme les Printemps arabes, *Occupy Wall Street* ou encore les Gilets jaunes participent matériellement à créer et à faire vivre un espace public concret, levier de revendications et de demandes de changements (Ogien & Laugier, 2014). Sur cet aspect, Chelkoff et Thibaud (1992) montrent que l'espace public gagne à être appréhendé à travers le croisement des niveaux politique, social, architectural et urbanistique, autrement dit en partie à travers l'espace occupé par les acteurs. Et il est vrai que, durant les polémiques analysées dans cette recherche, des lieux d'expression ont été repérés. Nous songeons, par exemple, à la salle des Quatre-Colonnes à l'Assemblée nationale française, endroit symbolique où se croisent journalistes et politiques, ou la salle de conférence de presse où est annoncée la mise en retrait de Pierre Maudet au profit d'Antonio Hodggers. Hubé (2022) explique que ces moments de rencontre physique sont constitutifs de la relation entre les deux types d'acteur, voire du développement démocratique. Dans ces lieux se construit et se vit l'espace public, au sens où des acteurs y échangent et forment une partie du débat public, parfois simplement en se contentant de l'initier. Lussault (2001 : 149-150), proposant une réflexion sur les controverses spatiales (débats autour d'un permis de bâtir, de l'utilisation d'un espace commun, etc.), adopte le point de vue suivant :

« Toutes les controverses que j'étudie recèlent une substance spatiale importante : en effet, elles naissent d'un acte spatial qui fait problème et l'espace, ensuite, constitue l'objet-enjeu (idéal et matériel) qui fixe l'attention, cristallise les disputes (les interactions langagières), condense les représentations ».

Autrement dit, de l'espace matériel naît un débat public. En somme, la dimension spatiale de l'espace public semble toujours pertinente pour appréhender un pendant concret et matériel d'une notion abstraite. Dans le reste de ce développement, nous allons mettre en avant l'utilité conceptuelle de cette dimension spatiale, avant d'en mentionner quelques limites.

Conserver la dimension spatiale de l'espace public permet avant tout de concevoir plus aisément le phénomène de fragmentation qu'il connaît depuis plusieurs années (Miège, 1995, 1997). Un phénomène essentiel qui se manifeste particulièrement lors de polémiques, durant lesquelles les prises de paroles publiques se trouvent tant dans les médias traditionnels que les médias alternatifs, tant dans des conférences de presse de mandataires qu'à travers les

réseaux sociaux numériques. Surtout, les polémiques que nous avons analysées ont, à des degrés divers, mis en avant la préoccupation politique et journalistique au sujet de ce phénomène, synonyme de changements portés à la démocratie, voire de menace à l'encontre de son exercice. Ainsi, en France, mais aussi en Belgique, il existe une forte inquiétude générée par la possible formation d'un espace de débats et d'échanges publics parallèle, notamment sur les réseaux sociaux numériques. Elle renvoie au phénomène de plateformisation de l'espace public et aux impacts qu'il peut avoir sur les médias, la gouvernance et le service public (Sorice, 2020 ; De Blasio *et al.*, 2020 ; Stollfuß, 2021 ; J. van Dijk *et al.*, 2021). Bien sûr, notre recherche ne s'y est pas penchée directement, ce n'était pas l'objectif poursuivi. Cela dit, nous l'avons décelée dans les discours politiques et journalistiques, qui en soulignent les limites. La principale serait une division de l'espace public en plateformes numériques comme Twitter, ce qui représente pour les acteurs un obstacle à la constitution et la viabilité d'un espace public national ou territorial. Une crainte qui fait penser à la réflexion de De Blasio *et al.* (2020 : 2) :

*« In essence, the 'platformized' post public sphere adopts the discursive modalities of neoliberalism, it is based on economic, political, and cultural power asymmetries that tend to fragment the public sphere, making it a space for legitimizing the 'single thought' instead of a place symbolic of discussion and debate. »*

Conceptuellement, la représentation de l'espace public à partir de sa dimension spatiale permet de rendre compte du processus de plateformisation qu'il semble connaître, c'est-à-dire de penser à l'espace public comme à un « espace » étant lui-même constitué d'« espaces ». Pour autant, le risque de la régression à l'infini n'est pas loin, ce qui nous amène à aborder les limites de cette vision.

La première limite repose donc sur la délimitation territoriale de l'espace public. Deux difficultés apparaissent. La première est directement liée à la régression à l'infini que nous venons d'évoquer. Se représenter l'espace public comme étant composé de mini-espaces où seule compte l'expression individuelle interpelle en démocratie. Comment, en effet, envisager un espace public singulier, lieu de rencontres et de débats publics dans une visée intégrante ? Comment « faire société » dans un tel contexte ? La seconde difficulté semble s'opposer à la première, renvoyant à un espace public qui souffrirait d'inflation et qu'il serait difficile de contenir. L'opposition apparente entre les deux difficultés souligne surtout un paradoxe : d'un

côté, la délimitation spatiale permet d'assigner un espace public à un territoire (malgré les limites que cela comporte, l'on peut imaginer alors un espace public français ou québécois, par exemple), d'un autre côté, les critères de délimitation paraissent infinis. La polémique belge sur la rupture du cordon sanitaire par Georges-Louis Bouchez illustre cette limite : où s'arrête l'espace public dans lequel les politiques ont le droit de débattre ? En Communauté française ou Fédération Wallonie-Bruxelles ? En Flandre ? À partir des circonscriptions électorales ? Dans la même logique, la composante spatiale n'offre pas, selon nous, un cadre satisfaisant pour concevoir la transnationalisation de l'espace public (voir les travaux de Fraser, 2014), qu'il est difficile d'appréhender par la territorialité. Là encore, la polémique belge montre que l'espace public ne s'arrête pas à la frontière du pays et que le débat public s'organise autour d'enjeux transnationaux comme la montée de l'extrême droite en Europe.

La deuxième limite de la conceptualisation de l'espace public à partir de sa composante spatiale repose sur son éventuelle opposition au caractère abstrait de l'espace public, indispensable à la notion. À la fois continu et discontinu, l'espace public ne peut que difficilement être cantonné à sa délimitation territoriale. En cela, les travaux de Lussault (2001) distinguant le territoire – continu et contigu – du réseau – discontinu et connexe – trouvent un écho dans notre réflexion. En effet, alors que le territoire est limité, le réseau porte la marque de l'indécision de la frontière, et permet d'appréhender plus justement les formes de débat public qui se retrouvent, par exemple, sur les réseaux sociaux numériques. C'est principalement l'espace public abstrait et discontinu qui a été retrouvé dans le corpus et qui soulève une certaine crainte des acteurs, même si l'occupation des ronds-points par les Gilets jaunes représente un exemple frappant d'occupation redoutée d'un territoire. Le réseau comme outil de conceptualisation de l'espace public permet également d'intégrer de manière plus fine les relations sociales qui se déroulent dans l'espace public, notamment au regard des notions de public et d'audience (Patriarche & Dufrasne, 2014). Ainsi, le réseau « permet de cerner distinctement un mode d'action avec/par les médias qui consiste à mobiliser ces derniers comme des ressources pour la construction et la définition de relations sociales », ce qui participe à la construction de l'espace public (Patriarche & Dufrasne, 2014 : 211-212). Cette dernière remarque permet d'introduire les travaux de Berdoulay (1997) qui, à partir d'une approche discursive (principalement narrative), évoquent le « lieu » comme construction individuelle et collective permettant de dépasser le « territoire ». Ainsi, lorsque les acteurs de nos différents corpus présentent les réseaux sociaux numériques comme une

menace, ils construisent un lieu de conflictualité, de violence, voire de haine. Nous ajoutons que ce lieu n'est ni territoire (au sens où il est immatériel) ni pure abstraction (les discours existent bel et bien et participent à l'articulation de la réalité).

Évoquer la notion de lieu permet d'aboutir à la dernière limite d'une vision spatiale et territoriale de l'espace public. Elle concerne un espace public qui serait un « donné » déjà constitué, et que les acteurs n'auraient qu'à « occuper ». Une perspective d'analyse de discours invite à nuancer cette vision et à concevoir l'espace public comme étant en partie le produit d'une articulation et d'une mise en place, notamment grâce au discours. Ainsi, il est plus juste de comprendre l'espace public du canton de Genève par son articulation avec la collégialité et le calme du contexte social, plutôt qu'à travers les limites territoriales qui le distinguent des cantons limitrophes ou qui le situent au sein de la Suisse. Même si des particularités existent, elles ne sont pas uniquement données. Les acteurs publics prennent évidemment la parole dans un contexte géographique, mais articulent discursivement l'espace public, notamment grâce à la métadiscursivité comme nous avons tenté de le montrer dans nos analyses. Terminons par souligner qu'une inspiration discursive pousse à commenter la discontinuité que Lussault (2001) associe au réseau. Si elle atteste de l'abstraction nécessaire à l'espace public, elle gagne à être mise en parallèle avec la continuité des discours publics, que nous soutenons. En effet, l'interdiscursivité, qui semble innover l'espace public, invite à appréhender ce dernier par les discours continus qui le composent.

Nous concluons cette sous-section en résumant notre position. Nous plaçons pour que la dimension spatiale de l'espace public fasse partie intégrante de la conceptualisation de la notion, mais uniquement si elle laisse la place à une abstraction tout aussi nécessaire. Ensemble, ces deux versants mènent à la compréhension de mouvements et manifestations aussi différents que l'occupation de ronds-points par les Gilets jaunes et le développement des discours publics sur les réseaux sociaux numériques. En ce sens, plus loin dans ce chapitre, nous montrons que la notion de critique pourrait actualiser celle d'espace pour correspondre davantage aux enjeux contemporains.

#### b. De la notion de public

Après avoir décortiqué la composante spatiale de l'espace public, il est selon nous utile d'interroger l'adjectif qui accompagne ce concept, autrement dit son caractère public. Avant



tout, soulignons qu'il ne s'agit pas de le remettre en question, tant il en est constitutif. À la place, nous proposons de reposer sur nos analyses et des considérations théoriques pour approfondir l'idée de publicité, et soutenir qu'elle gagnerait à être accompagnée d'autres notions pour saisir l'espace public dans toute sa profondeur. En ce sens, nous organisons cette sous-section à partir de quatre traits caractéristiques de l'espace public émergeant des analyses : public, communicationnel, politique et critique. Nous ne visons en rien l'exhaustivité, l'espace public pourrait être décliné en bien d'autres traits, mais ceux que nous abordons dans les prochaines lignes ressortent particulièrement des discours des acteurs.

#### *i. Un espace public...*

Nous l'avons déjà souligné, affirmer que l'espace public est public sonne comme une lapalissade. Pour autant, nous désirons saisir cette caractéristique pour en faire ressortir quelques enjeux. Commençons par mobiliser la relation entre les journalistes et les politiques, point de départ de cette recherche, qui est constituée de deux faces. L'une est privée et les échanges qui en résultent le sont, la plupart du temps, également (pour le cas français, le travail de Lemieux (2000) fournit quelques éléments de compréhension utiles à ce titre) ; l'autre est public et ne se construit pas uniquement par des interactions bilatérales. La première repose sur la sphère privée – mais peut engendrer des conséquences publiques – tandis que la seconde, celle qui nous intéresse *a priori* davantage, renvoie à l'espace public. Cela dit, nous devons insister sur la porosité de la frontière entre les deux sphères, comme le soulignent Chelkoff et Thibaud (1992), qui exposent des degrés de porosité variables entre le privé et le public, ou Neveu (2003), qui, de manière plus spécifique à notre objet de recherche, analyse les conséquences de la privatisation de la vie politique. Il existe dans notre corpus plusieurs exemples d'une telle porosité évoquée par Chelkoff et Thibaud (1992). Prenons celui des dîners organisés par François de Rugy et sa femme dont le caractère public ou privé constitue l'enjeu d'une potentielle faute (*Mediapart*, Arfi, 2019) ; ou celui du voyage de Pierre Maudet dont le louvoiement entre le public et le privé lui a été particulièrement reproché (*Le Matin*, Dayer, 2018). Marquis (2022 : 203) a finement mis en lumière les limites de la différenciation entre le public et le privé : une telle distinction, qui est un « construit social », renverrait à un phénomène de « montée de l'individualisme » et d'un « affaiblissement du lien social ». Reposant, entre autres, sur le travail d'Ehrenberg (2010) qui appelle à passer d'une « sociologie individualiste » à une « sociologie de l'individualisme », l'auteur rejette

l'opposition entre « l'individu/le privé d'une part, et le social/l'institution/le public d'autre part » (Marquis, 2022 : 204). Au sein de nos différents corpus, l'espace public semble effectivement résulter en partie d'une construction, certes, mais il s'agit bien d'une construction sociale et non purement individuelle. En ce sens, la distinction entre les sphères privée et publique apparaît inadéquate, en tout cas pour appréhender un phénomène contemporain.

Cela dit, il existe une manifestation de cet espace qui est éminemment publique : les discours qui le traversent et participent à sa constitution. À ce sujet, insistons sur un élément : le caractère public de ces discours ne signifie pas que tous les individus possèdent la capacité à les produire. Il existe donc un enjeu démocratique d'accès et de construction de l'espace public (Girard, 2021) faisant partie intégrante d'une réflexion sur la publicité qui lui est associée. Cet aspect fait l'objet de la prochaine sous-section, contentons-nous donc de l'épingler ici, en gardant en tête que, pour que l'espace public soit véritablement public et, surtout démocratique, il doit pouvoir offrir aux citoyens un accès à la production de ce type de discours.

Terminons par souligner que la notion de publicité, telle que développée par Habermas (1978), réfère à l'idée de débat et d'échange (de contrôle, aussi) autour d'enjeux publics. La notion même de polémique est intimement liée à la publicité et les accusations de faute que nous avons repérées font directement référence au public (dans une acception large) : argent public, révélations publiques, etc. En d'autres mots, l'espace est public aussi par les objets mêmes des discussions qui le traversent.

## *ii. ... communicationnel...*

Le chapitre consacré au Québec a été l'occasion d'insister sur la composante communicationnelle de l'espace public. Dans la province, une personne est un acteur public lorsqu'elle bénéficie d'une existence médiatique indispensable, un besoin revendiqué par les partis, notamment par la CAQ (*Le Journal de Montréal*, Blais & Trottier, 2022b). Cette nécessité de maîtriser les codes médiatiques et communicationnels invite à s'intéresser à l'articulation entre espace public et communication. Sur cet aspect, la position de Garcin-Marrou (2018 : 143) rencontre la nôtre et peut être résumée par l'extrait qui suit :

« Il n'en reste pas moins que la saisie d'un espace public, dans sa dynamique, ne peut se faire que par l'étude de son cœur battant, communicationnel. Les sujets du politique ne le sont que parce qu'ils peuvent en saisir – à des degrés très divers – les enjeux. La paraphrase d'un mot de Simone de Beauvoir pourrait ainsi être « on ne naît pas citoyen.ne, on le devient », notamment par ses pratiques médiatiques, info-communicationnelles. »

Nos analyses confortent cette idée qui associe la communication à l'espace public, où règnent les échanges, les débats et les discours publics, ce qui n'est pas sans rappeler l'état de relations publiques généralisées imaginé par Miège (1995a) et de la Haye (1984). Nous concevons donc l'espace public comme le fruit, mais également le moteur de ces discussions omniprésentes qui permettent, comme le souligne Garcin-Marrou (2018), de devenir citoyen ou citoyenne.

Un autre exemple de la prépondérance de la communication réside dans les échanges d'arguments et de contre-arguments que s'adressent journalistes et politiques. Ils montrent que l'espace public se construit à partir de (la maîtrise des) discours publics, entendus ici comme des prises de position argumentées sur un objet de discussion qui a été rendu public. Ce type d'échange permet, par exemple, de s'entendre (ou non) sur le caractère fautif (ou non) de dîners organisés à l'Assemblée nationale par François de Rugy, sur ce qui constitue l'éthique et la déontologie journalistique dans le cas de Martine Biron ou encore sur les éventuelles limites à apporter au cordon sanitaire en Belgique. Dans tous les cas, les arguments et contre-arguments sont constitutifs des échanges qui forment l'espace public. En résumé, nous proposons de considérer l'espace public comme un lieu, ou un réseau, où s'entremêlent des discours (publics) formés par des concrétisations de la pratique communicationnelle.

### *iii. ... politique...*

L'analyse de la polémique suisse a permis de soutenir l'assertion suivante : l'espace public est politique. En cela, nous prenons quelque distance vis-à-vis de Miège (1995 : 50) qui invite à ne pas cantonner l'espace public « au seul noyau dur de sa composante politique ». Sur le principe, nous rejoignons l'auteur qui plaide pour une diversification des travaux sur l'espace public, qu'il faudrait sortir « des rapports entre dirigeants politiques, journalistes des grands médias audiovisuels » (Miège, 1995 : 50) – un vœux que cette thèse n'a manifestement pas exaucé. Selon nous, l'auteur vise juste lorsqu'il invite à ne pas restreindre l'espace public aux

discours de certains acteurs (privilégiés). Pour autant, nous estimons que l'espace public est politique, presque par essence et selon la conception habermassienne. Nos analyses mettent d'ailleurs en avant ce lien entre espaces public et politique, et nous estimons qu'il surgit de l'empirie même lorsque journalistes et politiques ne sont pas directement impliqués. Prenons l'exemple de la France, avec l'importance de certains mouvements sociaux, comme celui des Gilets jaunes ou celui porté par les manifestants qui expriment leur opposition à la réforme des retraites, au début de l'année 2023. Ces mouvements, parce qu'ils tentent d'occuper de manière spatiale l'espace public territorial tout en mobilisant les réseaux sociaux numériques, sont fondamentalement politiques dans leurs revendications et leurs actions.

Arrêtons-nous un instant sur les fondations mêmes du concept d'espace public. Selon Habermas (1978), l'espace public remplit une fonction politique essentielle. Les citoyens, guidés par la raison, s'approprient un espace de contre-pouvoir politique à l'État central, notamment à travers sa critique (Habermas, 1978). Cela dit, une telle vision de la composante politique de l'espace public tend à opposer institutions et citoyens, ce que d'aucuns pourraient être tentés de voir dans les différents discours analysés dans cette recherche (voir le contexte de méfiance et d'accusations de déconnexion adressées aux élites). À ce titre, Marquis (2022 : 194) voit dans la vision « normative » d'Habermas une dépendance de l'espace public à l'individu, qui y exercerait certaines compétences : « la capacité à raisonner, à débattre, à communiquer, l'intérêt pour la chose publique et la capacité de se décentrer, la capacité à se saisir d'information en vue d'aborder de façon critique le fonctionnement de l'État, etc. ». En nous basant sur les réflexions de l'auteur, nous plaçons pour que ces capacités soient constitutives de l'espace public, mais attribuées au collectif et non à l'individu. Par ailleurs, Marquis (2022 : 198) prend quelque peu à revers les travaux de Sennett (1979), qui invitent, selon le premier, à prendre en compte le « désinvestissement de la sphère du public et du politique par des personnes que seul meut et émeut le côté « privé » de leur existence ». Nous partageons le regard quelque peu sceptique de Marquis (2022) sur cette position de Sennett (1979) : nous n'estimons pas, au regard des discours analysés, que l'individu se désinvestit de l'espace public et du politique, au contraire. Selon nous, il participe socialement à la composante politique de l'espace public lorsqu'il émet un discours public, autrement dit lorsqu'il « fait société ».

Ce faisant, s'il existe un contre-pouvoir dans l'espace public, comme l'entend Habermas (1978), il s'exerce par le social, par les groupes sociaux, par les échanges et le dialogue, par le

tout et moins par la somme des parties. En France, les mouvements de contestation témoignent du caractère social de l'espace public, tout comme le fait l'intégration des citoyens genevois à la politique du canton. Si l'on restreint la réflexion aux acteurs publics qui nous intéressent, c'est à partir de leurs relations (endogènes et exogènes) que les journalistes et les politiques aident à construire l'espace public. Prenons un autre exemple : la création de médias alternatifs. Elle atteste d'une volonté d'exister dans l'espace public et d'y participer par le social, à travers des thématiques et des centres d'intérêt partagés par un groupe d'individus. En conséquence, nous plaçons pour une appréhension de la composante politique de l'espace public non par l'individu, mais par ses dimensions sociale et institutionnelle.

#### *iv. ... et critique*

Nous abordons la composante critique de l'espace public à travers la métadiscursivité. En effet, nous avons démontré que la critique publique ne se résume pas à une exposition de reproches, mais cristallise des articulations métadiscursives. C'est ce constat qui nous permet de soutenir que l'espace public est critique (et, au passage, que la critique comporte une dimension publique). Ainsi, l'espace public gagne, selon nous, à être appréhendé par les mécanismes critiques qui s'y opèrent, qui le représentent et qui le construisent. Les critiques sont comprises comme des articulations portant sur les institutions, les relations, le contexte, etc. Autrement dit, affirmer que l'espace public est critique revient à le concevoir comme un lieu continu de critiques, au sens métadiscursif. Il comprend ainsi à la fois les débats qui (re)définissent certaines frontières, le désir de peser sur le débat public, la volonté de « faire société », etc. En somme, il est traversé et construit par la critique tout en permettant à cette dernière de se diffuser. Du point de vue de l'exercice de la démocratie, considérer l'espace public comme critique est pertinent : il peut être conceptualisé à partir de son accès (au niveau de la publicité) autant qu'à partir de ce qu'il contient comme discours articulés publiquement.

L'articulation de l'espace public à la critique, en tant qu'outil démocratique, renvoie une nouvelle fois à un élément constitutif de la pensée d'Habermas : l'intérêt général. En effet, associé à la dimension politique de l'espace public (voir *supra*), l'intérêt général sous-tend une volonté des citoyens d'agir, et notamment d'influencer l'État (Habermas, 1987). Le désir d'œuvrer au nom de cet intérêt a souvent été repéré dans le corpus, en particulier par les quatre acteurs principaux des polémiques. Pierre Maudet souhaite préserver les institutions

pour les Genevois, François de Rugy a démissionné pour le collectif, Martine Biron veut porter la voix des citoyens et Georges-Louis souhaite échanger avec l'extrême droite car il juge que c'est de l'intérêt général de la combattre.

Selon nous, l'exposition de ce qui est d'intérêt général passe par la critique publique comme outil discursif souhaitant peser dans l'espace public. Bien sûr, une perspective habermassienne prendrait surtout en compte la critique comme exposition de l'intérêt général exprimé par des citoyens dissociés des institutions, voire opposés à certaines d'entre elles. Elle serait alors un outil d'expression d'un contre-pouvoir. Pour notre part, nous invitons à la concevoir comme une double expression du pouvoir et du contre-pouvoir qui œuvrent chacun pour l'intérêt général et la démocratie, ce qui, par ailleurs, n'empêche en rien les discours publics qui s'écarterent de ces objectifs de voir le jour.

#### c. Accéder à et construire l'espace public démocratique

Considérant la méfiance envers les institutions et le processus de fragmentation tels qu'évoqués plus haut, nous terminons ce regard sur l'espace public en l'associant à la démocratie, à son état et à son exercice. Pour cela, nous faisons appel à quatre notions : l'accessibilité, la visibilité, la représentativité et le « vivre ensemble ». Elles renvoient toutes à des enjeux interconnectés de légitimité démocratique de et dans l'espace public qui offrent une conclusion à cette partie de la réflexion transversale.

Commençons par mobiliser une nouvelle fois la composante spatiale de l'espace public. Selon nous, que cet espace soit considéré par sa continuité ou par sa discontinuité, les acteurs tendent à lui apposer des limites, au sens où ils définissent qui n'en fait pas partie et, dès lors, qui est associé à un étranger (Berger & Charles, 2014 ; Berger, 2018). Son accessibilité et, de manière concomitante, la visibilité des acteurs en son sein (nous y reviendrons), sont des enjeux démocratiques cruciaux, qui peuvent être mis en parallèle avec la participation à la démocratie (Berger, 2018). Cette réflexion, confortée par la littérature, trouve son origine dans les discours empiriques. En Suisse francophone, la participation politique des citoyens est effective, notamment à travers la votation. Elle se manifeste aussi dans les discours politiques et journalistiques qui renvoient régulièrement aux « Genevoises et genevois », par exemple. Cette référence ne se contente pas de citer ces acteurs, mais semble les intégrer à la collégialité suisse (voir *supra*). L'espace public se construit et se développe à partir d'une participation à la démocratie assez, voire très, différente de celle des autres pays et territoires.

En France, par exemple, la participation citoyenne à la vie démocratique institutionnelle est nettement moins grande ; elle se traduit par une accessibilité à l'espace public qui passe par une occupation presque spatiale et territoriale, à travers des mouvements sociaux.

Comme annoncé, l'accessibilité renvoie presque directement à l'idée de visibilité et pose la triple question suivante : qui a la possibilité d'être visible dans l'espace public, à quels sujets et selon quelles règles ? Sans répondre à ces questions, nous estimons, à la manière de Girard (2021), que, en démocratie, y compris sur les réseaux sociaux numériques, persiste une asymétrie d'accès et donc de visibilité publics. Thompson (1995) l'a bien saisi en associant la visibilité aux relations de pouvoir : l'exercice du pouvoir (mais aussi du contre-pouvoir) est, selon lui, une question de visibilité. Sampedro *et al.* (2021), de leur côté, ont montré que, pour un parti politique (Podemos, en l'occurrence), occuper une position politique centrale passe par la visibilité, en particulier à travers les réseaux sociaux numériques, mais aussi les programmes d'*infotainment*. En Belgique francophone, Georges-Louis Bouchez, à travers sa présence sur Twitter et sa propension à exister dans l'espace public et à « faire parler de lui » (*L'Avenir*, B. Pi., 2022) ou se « faire un coup de pub » (*Le Soir*, Demonty, 2022a), semble opter pour une stratégie allant dans ce sens. Dès lors, quel pourrait être le rôle des médias au sein de cette stratégie ? S'agit-il de l'accompagner dans une logique mercantile ou par désir de représentativité ? S'agit-il encore de la dénoncer, au risque de se priver de la parole d'un homme politique de premier plan, président d'un important parti francophone ? Notons à ce sujet la place importante des chefs de partis dans l'espace public belge francophone, qui confirme l'exigence de maîtriser certains codes et de déjà bénéficier d'un capital de visibilité pour exister au sein de l'espace public. En conséquence, la visibilité des acteurs dans l'espace public est, de plus en plus, à considérer dans toute réflexion sur l'articulation entre ce dernier et la démocratie.

En tant qu'enjeux démocratiques majeurs, l'accès et la visibilité gagnent à être accompagnés d'un troisième qui invite à réfléchir aux acteurs qui composent et construisent l'espace public. Au Québec, l'affirmation de Martine Biron stipulant que « quand on est journaliste on donne la voix aux citoyens, quand on est politicien, on la porte » (98.5FM, 2022b) illustre à ce titre un triple lien entre accessibilité, visibilité et représentativité. Cette dernière sonne en effet comme une injonction adressée aux acteurs publics : l'espace de discussions et d'échanges publics démocratiques doit être représentatif des citoyens.

Dans cette configuration, plusieurs questions liées à la démocratie émergent. Quel peut être le rôle politique et journalistique pour faire vivre le débat public s'il est cantonné à une série d'acteurs précis ? L'exercice de la politique est-il lié à la visibilité dans l'espace public ? Nous renvoyons ici au choix de la CAQ de proposer de nombreux candidats maîtrisant les codes des médias : comme le soutient François Legault, Martine Biron représente, selon lui, une bonne candidate car elle est, entre autres, une « excellente communicatrice » (*Twitter*, Legault, 2022). Vis-à-vis de l'exercice de la démocratie, le rapprochement entre la maîtrise des codes et la visibilité, d'une part, et la capacité à être une bonne politique, d'autre part, interroge ; il fait par ailleurs une nouvelle fois référence aux travaux de Miège (1995a) et de la Haye (1984) sur un état des relations publiques généralisées. D'après nous, une telle généralisation de la publicisation des rapports sociaux, accompagnée de la fragmentation de l'espace public, laisse songeur quant à la capacité des acteurs publics, notamment les politiques et les journalistes, à représenter les citoyens dans une perspective démocratique de « vivre ensemble » et de « faire société ». Pour conclure cette sous-section, reposons sur les propos de Garcin-Marrou (2018 : 141) :

« Dans ces processus de prise de parole et de constitution discursive de causes se jouent des luttes de signification qui ne sont plus seulement portées par les grands médias, dont l'éventail éditorial pouvait permettre la représentation homothétique d'un espace public national, unifié et unifiant. La production de l'information s'articule donc à l'activité d'instances énonciatives très hétérogènes, notamment dans leurs ressources symboliques et politiques, mais qui sont, du fait de leurs productions discursives, des acteurs constitutifs d'espaces publics fragmentaires, articulés ou opposés, et déterritorialisés. »

Malgré ce contexte, l'espace public, en tant que lieu d'échanges et de débats porté et construit par la politique, la communication et la critique, demeure essentiel en démocratie : il est une condition nécessaire à son exercice. Parcouru d'enjeux et de défis, de limites également, il représente un des fondements principaux de la *dēmokratia* (Cammack, 2019). Pour autant, la littérature, mais surtout l'empirie, nous invitent à faire preuve d'une certaine retenue quant au rapport contemporain de l'espace public à la démocratie. En particulier, nous revendiquons un scepticisme assumé au sujet du renouveau de l'exercice démocratique, notamment avec le développement du numérique (Hindman, 2009). Dans les différents corpus, les indices d'une rationalité comme point nodal des échanges publics, et sur laquelle repose le modèle d'Habermas (1978), n'ont pas été majoritaires. Un tel constat témoigne d'un



lien entre espace public et participation démocratique qui ne semble pas abouti, y compris en tenant compte des réseaux sociaux numériques, censés augmenter le nombre d'acteurs qui composent et construisent le premier.

## 5. Journalisme et politique comme institutions : moteurs et freins démocratiques

Cette section propose de replacer les acteurs qui nous ont intéressé pendant toute la recherche dans leurs institutions. Trois principales réflexions sont apportées. D'abord, nous revenons sur le journalisme et la politique, en tant qu'institutions comportant des références permanentes, tout en étant constamment redéfinies, ou du moins articulées par les acteurs (lors de polémiques, notamment). Ensuite, nous abordons les règles de ces deux institutions et tentons de les mettre en parallèle avec d'autres règles, que l'on pourrait qualifier de démocratiques. Enfin, nous terminons par interroger le concept de rôle démocratique des institutions. Cette dernière sous-section est l'occasion de revenir en particulier sur les acteurs qui les incarnent, mais également sur la place qu'occupe le tiers dans les démocraties représentatives.

### a. Le journalisme et la politique, singularité et pluralité

Nous commençons la réflexion transversale autour des institutions par porter un regard sur le journalisme et la politique dans leur singularité et leur pluralité. Un tel exercice représente un long processus, commencé dès la constitution de l'état de l'art de la thèse, voire dès les enjeux posés en introduction. Nous n'allons donc pas le résumer, mais s'y reposer pour faire ressortir deux apports des chapitres analytiques : sur les discours méta-institutionnels et sur la nécessité démocratique de disposer d'institutions à la fois stables et ouvertes aux changements.

#### i. *Réflexions sur les discours méta-institutionnels*

La métadiscursivité, au cœur de cette recherche, permet de proposer une réflexion heuristique sur le journalisme et la politique. D'une part, les discours méta-institutionnels rendent disponible une série de traits caractéristiques des deux institutions, qu'il s'agit de rappeler dans ces lignes. D'autre part, ce type de métadiscours renvoie à un enjeu de légitimité institutionnelle que nous jugeons crucial en démocratie, un élément traité de manière transversale ci-dessous. Commençons par revenir sur les circonscriptions du journalisme et les enjeux qu'elles portent avant de réaliser le même travail pour la politique.

### *Circonscrire le journalisme*

L'analyse des métadiscours journalistiques (provenant donc uniquement des journalistes) lors des différentes polémiques a mis en avant un équilibre entre permanences et changements (voir Le Cam & Ruellan, 2014, mais aussi Pereira *et al.*, 2018 qui prennent en compte les différents « mondes sociaux » qui participent à cette dynamique). L'analyse des polémiques a établi que les permanences correspondent, entre autres, à la nécessité de produire des informations (et non de la communication), d'agir comme un « filtre » (ce qui fait écho à la fonction de *gatekeeping* telle qu'elle est, par exemple, proposée par McQuail, 2006), de jouer un rôle social ou encore de proposer des enquêtes qui révèlent. En cela, notre recherche vient davantage confirmer les travaux présents dans la littérature plutôt que faire apparaître des tentatives nouvelles de redéfinir le journalisme. Par exemple, nous n'avons pas repéré de rôles ou de valeurs qui se distinguent de la typologie proposée par McQuail (2006), présentée dans l'état de l'art. Pour autant, la présente recherche permet d'insister sur un élément essentiel : l'engagement journalistique, qui puise dans le respect des faits et de la vérité, d'une part, et dans une posture plus critique, d'autre part. Détaillons ce principe grâce aux deux manifestations précitées.

C'est dans la polémique qui a visé François de Rugy que la question de la vérité a été la plus posée et mise en avant. Qu'il s'agisse de politiques, comme l'intéressé (*Facebook*, de Rugy, 2019a), ou de journalistes, comme ceux de *Mediapart* (*Mediapart*, Arfi *et al.*, 2019), les acteurs s'accordent : le journalisme doit respecter la vérité en donnant des faits. Une telle injonction rejoint les travaux de Gauthier (2004) qui fait de la vérité la « visée obligée du journalisme », sorte d'horizon à atteindre qui permet de singulariser ses acteurs. Cette obligation institutionnelle se heurte pour autant à un contexte de post-vérité et de multiplication des *fake news*, y compris par des hommes politiques institutionnalisés comme Donald Trump. Dans ce contexte, confiance et vérité tendent à se confondre. Selon Oustinoff (2021 : 35), « tout se passe aujourd'hui dans l'univers des fake news et des faits alternatifs comme si, au contraire, la confiance que l'on délègue aux autres était une condition nécessaire et suffisante de la vérité ». Dès lors, si la confiance bénéficie d'un tel statut dans l'établissement de la vérité, il convient de se demander comment les journalistes se positionnent face à ce phénomène. D'autant qu'ils ont plutôt tendance à faire face à une méfiance citoyenne et à une concurrence venant de diverses sources d'information publique (journalisme alternatif,

réseaux sociaux numériques, etc.). Leur rôle devrait-il se cantonner à un respect de la vérité qui n'est plus forcément gage de confiance et de légitimité ?

Pour comprendre le rapport des journalistes à la vérité, il est important de distinguer son respect de la neutralité, qui consiste à exposer des points de vue sans jamais prendre parti (Cornu, 1998). En Belgique, par exemple, les journalistes se sont montrés hostiles à une modification du cordon sanitaire, invoquant un rôle de défense de la démocratie et assumant de prendre position (LN24, 2022a). En France, *Mediapart* offre un métadiscours qui définit le journalisme comme devant absolument respecter les faits (*Mediapart*, Arfi et al., 2019). Malgré cela, *Mediapart* revendique, ainsi que le souligne Santos-Sainz (2015 : 141), une posture de « subjectivité critique » et valorise la figure d'un Albert Camus journaliste afin de plaider pour un retour à un « journalisme de combat ».

Ce journalisme répond à des attentes qui peuvent sembler paradoxales, situées entre demande de respect de la vérité et injonction à prendre parti. La distinction entre objectivité, subjectivité et neutralité apparaît de plus en plus incertaine dans les reproches qui sont adressés aux journalistes traditionnels, notamment par les médias alternatifs : le journalisme doit être neutre, objectif et indépendant, mais doit également prendre parti pour les citoyens (Tant, 2021). Plusieurs questions émergent de ce constat : à l'heure où l'information est gratuite et accessible facilement, quelle serait la plus-value du journalisme ? Attend-on de lui de l'analyse, de la contextualisation, etc., ou de l'opinion, du commentaire et de la prise de position ? Lorsqu'une polémique prend corps, quelle forme leur rôle d'intermédiaire de l'information devrait-il prendre ?

Lors de la crise sanitaire liée à la COVID-19, la prise de position de nombreux médias traditionnels en faveur de la vaccination, basée sur des faits, a engendré des critiques qui leur reprochaient une prise de position. Selon nous, la mise en transparence progressive de la frontière entre faits et opinions constitue un des défis majeurs pour le journalisme et ses acteurs. Prenons l'exemple des commentaires sur les réseaux sociaux numériques. Croissant (2022), travaillant sur le « faire public » de jeunes étudiants qui s'informent en ligne, a montré que le commentaire, s'il n'a pas véritablement de valeur informationnelle, permet aux individus de saisir l'importance d'une information. Sans confondre importance et légitimité d'une information, le public, qui lit les commentaires publiés sur les réseaux sociaux numériques, se construit « en tant que citoyen » en se situant « par rapport à des idées et celles des autres » (Croissant, 2022 : 137). Autrement dit, la construction citoyenne s'opère

tant par l'information que par l'opinion. Dès lors, le journalisme traditionnel est peut-être appelé à produire également ce type de contenu, en parallèle de l'information qui, presque par essence, lui confère sa légitimité (Croissant, 2022), même s'il convient, comme nous l'avons fait, de nuancer de plus en plus ce principe.

Dans ce contexte, et face à l'accroissement des médias alternatifs qui se structurent en partie grâce à une critique (la plupart du temps négative) des médias traditionnels (Tant, 2021), tout en proposant un discours qui tend à redéfinir les frontières du journalisme (Dupont & Bousquet, 2020), les journalistes essaient de (re)gagner en légitimité à travers la métadiscursivité. En effet, la visée des métadiscours journalistiques (Carlson, 2015 ; Ogbekor, 2020) semblent louvoyer entre la production d'informations (vraies), et une volonté de « refonder l'autorité journalistique » grâce à un « journalisme qui prend position » et qui se pose en « acteur à part entière de l'espace public » (Levêque & Ruellan, 2010 : 10, cités par Santos-Sainz, 2015 : 141). Face à la méfiance qui vise leur institution, il s'agit peut-être là d'un « retour aux sources » du journalisme critique, incarné par la figure d'Albert Camus (Santos-Sainz, 2015), qui permettrait aux journalistes d'accroître une légitimité qui peine à leur être accordée (voir *infra* la réflexion au sujet du processus de légitimation et du discours d'autorité).

### *Circonscrire la politique*

Reposons sur la réflexion qui vient d'être proposée pour aborder la politique, au sein de laquelle s'observe un phénomène métadiscursif proche, mais qui contient quelques éléments de contraste. En croisant les analyses, il est possible de faire remonter des caractéristiques politiques qui semblent transnationales, comme la nécessité de distinguer vie privée et vie professionnelle, de dire la vérité, mais aussi de faire preuve de transparence, de représentativité ou encore d'exemplarité. Ainsi, transparence et vérité sont très souvent articulées, comme dans la polémique suisse, durant laquelle il est demandé à Pierre Maudet de dire la vérité à travers la transparence de ses pratiques (*Le Courrier*, Armanios, 2018). Au Québec, il a beaucoup été reproché à Martine Biron, tant par les journalistes que les politiques, de ne pas avoir été transparente sur ses contacts avec la CAQ (*FM93*, 2022a). Bien sûr, à l'époque, elle était encore journaliste, mais au Québec aussi la transparence constitue une valeur politique qu'il est délicat de ne pas respecter.

Pour autant, à la différence du journalisme, certaines valeurs, qui se matérialisent par des injonctions de la part d'acteurs exogènes à l'institution, sont plus discutées et débattues, et l'on peut observer plus de réticence de la part des politiques à les intégrer à leur institution. Prenons justement l'exemple de la transparence qui peut, selon plusieurs politiques, conduire à la délation et au « tribunal médiatique » (*France 2*, 2019). François de Rugy estime à ce titre que « si on considère qu'un responsable politique ne peut rencontrer quelqu'un qu'officiellement, il y a tout un tas de choses qu'on ne pourra plus faire » (*BFMTV*, 2019c). Il existe donc une certaine réticence de la part d'acteurs politiques à faire preuve de transparence, une demande qui n'est pas vieille au regard d'autres comme l'exemplarité ou la moralité. Au début des années 2000, Bredin (2001 : 6-9) évoquait cet enjeu « à la mode » qui se confond parfois avec la limpidité et la vérité :

« Voici que semble venu, en quelques années, le règne de la transparence. Se sont multipliées les lois dites de transparence, ou de vérité, cette vérité dont la transparence ne serait que l'un des visages, exprimant les exigences d'une loi morale de plus en plus évidente : transparence des marchés boursiers et financiers, transparence des relations bancaires, transparence de la concurrence, transparence du financement des partis politiques, transparence de la publicité. « Il faut prévenir la corruption. » « Il faut moraliser l'économie », disent les motifs de plusieurs de ces lois, moraliser l'économie, moraliser la politique, moraliser la vie sociale. La vérité se déploie ainsi, à travers les lois, et s'il se peut à travers les mœurs, comme le fondement d'une « vraie » démocratie. »

En d'autres mots, la politique en tant qu'institution semble davantage visée par certaines exigences sociales qui agissent comme des injonctions au changement. Il apparaît à nos yeux que ces dernières sont acceptées par les hommes et les femmes politiques dans un même souci que les journalistes : la légitimité. Reprenons le discours de François de Rugy pour illustrer ce propos. Accusé de n'avoir pas été tout à fait transparent – par omission du moins – il invoque ses propres pratiques pour (re)gagner en légitimité :

« Moi, j'ai toujours été pour la transparence, vous le savez, je suis souvent venu ici pour en parler. Je crois d'ailleurs que les transformations que j'ai enclenchées à l'Assemblée nationale, elles ont dérangé beaucoup d'habitudes, elles ont dérangé beaucoup de gens qui, aujourd'hui, se vengent » (*BFMTV*, 12 juillet 2019).

Par ces propos, il répond à l'exigence de transparence dont doivent faire preuve les acteurs institutionnels de la politique. Concluons cette réflexion transversale sur les discours méta-

institutionnels par souligner qu'ils semblent correspondre à un double outil de circonscription de l'institution et, surtout, de légitimité.

## *ii. L'équilibre démocratique entre stabilité et changement*

Les différentes sections analytiques consacrées au changement institutionnel ont fait état de son caractère multiple et complexe. Il peut avoir pour origine des individus, comme François de Rugy lorsqu'il était président de l'Assemblée nationale et qu'il a mis en place des mesures pour favoriser la transparence politique des députés (*BFMTV*, 12 juillet 2019). Parfois, ce sont les institutions qui le portent directement, comme en Belgique francophone lorsqu'il a fallu modifier la « Charte de la démocratie » (*La Libre*, Chardon, 2022b). Également, la polémique elle-même peut initier une prise de conscience qui engendre une volonté – individuelle ou collective – de modifier les institutions. À la suite des révélations concernant le voyage de Pierre Maudet à Abu Dhabi, des projets de loi « qui visent à suspendre de ses fonctions un membre du gouvernement placé sous enquête » ont ainsi été déposés (*Le Temps*, Lugon Zugravu, 2018c). Enfin, et c'est un moteur de changement qui n'a pas été suffisamment développé dans les analyses faute d'éléments de corpus tangibles, le contexte peut être source et moteur de changement. À titre d'exemple, les institutions de Belgique francophone, qui est entourée par des territoires et des pays dans lesquels l'extrême droite gagne en popularité et connaît (comme ailleurs) un développement sur les réseaux sociaux numériques, doivent ajuster certaines de leurs normes, notamment celles liées au cordon sanitaire.

Le changement est donc inhérent aux institutions démocratiques malgré la diversité des facteurs qui le portent. De plus, d'aucuns auraient tort d'imaginer un changement de ce type intervenant de manière nette, survenant à la faveur d'un unique facteur, comme la prise de position du président de l'Assemblée nationale ou d'un parti politique. Nous soutenons, au contraire et en reposant sur les travaux de Tournay (2014), que le changement gagne à être appréhendé comme un processus qui s'opère dans la durée et non à un temps précis. Il ne surgit donc pas de rien et s'inscrit dans une dynamique tant individuelle que sociale ; il convient donc de l'examiner « comme un élément de relation entre la perception individuelle et les représentations produites collectivement » (Tournay, 2014 : 109).

Si les institutions évoluent, elles ont également intérêt à faire preuve d'une certaine pérennité. L'enjeu de la stabilité institutionnelle a fait l'objet de nombreuses réflexions et théories, en particulier de la part d'auteurs en philosophie politique tels que Rousseau (1966)

ou Rawls (2006) qui y voient une nécessité démocratique. Bourban (2021) propose à ce titre une lecture croisée des deux auteurs précités qui stipule que la stabilité institutionnelle de la politique constitue un horizon commun démocratique. Ainsi, en mettant au jour la filiation intellectuelle entre Rousseau et Rawls, il résume la pensée de ce dernier comme suit :

« Les citoyens d’une société gouvernée par des principes justes s’attachent à leurs institutions et souhaitent œuvrer au service de leur stabilité. Les institutions ont un impact profond sur la vision du monde des individus qui y sont soumis et les institutions promouvant l’égalité entre les citoyens alimentent leur désir d’égalité. » (Bourban, 2021 : 559).

La pensée rawlsienne à ce sujet repose sur la raison publique et la volonté générale comme moteurs du désir de stabilité institutionnelle (Bourban, 2021). En d’autres mots, la stabilité des institutions n’a de sens démocratique que si elle s’accompagne d’une reconnaissance citoyenne, et donc d’une légitimité. Rawls (1971) soutient particulièrement cette position dans son ouvrage *A Theory of Justice* en reliant, entre autres, les institutions, la stabilité et la légitimité.

Les polémiques que nous avons analysées mettent en exergue la volonté, manifestée par les acteurs publics, de reposer sur la stabilité institutionnelle. En Suisse francophone, les hommes et les femmes politiques ont montré une envie très vive de « défendre les institutions » (RTS, 2018i) et de préserver le mode de fonctionnement institutionnel. En Belgique francophone, les amendements apportés à la « Charte de la démocratie » ont été guidés par le désir de préserver des acquis et de rejeter les changements qui n’entreraient pas en résonance avec certaines valeurs démocratiques.

Pour faire écho à Rawls (1971), le désir de stabilité institutionnelle devrait dès lors reposer sur une légitimité citoyenne, ce qui, dans un contexte de méfiance tel qu’il a été évoqué à plusieurs reprises dans la recherche, pose un véritable défi. Pour cela, outre le besoin de (re)gagner la confiance, les acteurs publics ont intérêt à trouver un équilibre institutionnel entre le changement et la stabilité, gage selon nous d’une légitimité démocratique permettant de maintenir les fondements des institutions.

#### b. Règles institutionnelles, règles démocratiques ?

La section de ce chapitre transversal consacrée à la polémique a considéré la faute en tant qu’élément déclencheur d’un tel moment public. La même notion de faute, impliquant des règles, des normes et des codes, fait preuve d’une même pertinence pour saisir certains



enjeux institutionnels. Parmi les nombreux auteurs qui se sont penchés sur les règles institutionnelles, certains noms ressortent, comme Searle (1969), Rawls (1955) ou Descombes (2009), qui font de la règle constitutive un point nodal de l'institution. De son côté, Morin (2009) prend ses distances vis-à-vis de ce type règle, qu'il considère comme un « pari risqué » sur l'avenir d'une institution car elle ne peut que difficilement appréhender les changements, les malentendus et les désaccords qui impliquent les acteurs. Nous estimons qu'il n'est pas opportun dans cette réflexion transversale d'affirmer ou d'infirmer l'existence de ces règles particulières pour le journalisme et pour la politique, et d'éventuellement les décliner. À la place, nous proposons de nous saisir de la relation entre la règle et la faute pour expliquer en quoi elle fait écho à des préoccupations et enjeux démocratiques.

Lors des différentes polémiques analysées, les discours sur les règles ont à la fois souligné leur caractère central et le flou qui tend à les caractériser. Par exemple, journalistes et politiques reprochent à Pierre Maudet d'avoir accepté un voyage payé par un autre pays durant lequel il aurait représenté le canton de Genève ; tout en soulignant un flou normatif : « Ce cas met en lumière le risque, pour un conseiller d'État, d'accepter un cadeau dans le cadre, estimé, de sa sphère privée. En l'espèce, les règles ne semblent pas suffisamment claires. » (*La Tribune de Genève*, Roselli, 2018b). En journalisme, certaines recherches ont estimé que cette indétermination offre une flexibilité identitaire bienvenue qui permet à la profession de perdurer (Ruellan, 1993). En ce sens, durant la polémique au Québec, *La Presse* estime justement que l'« éthique journalistique » (personnelle, donc) intervient dans les cas où les normes ne sont pas bien définies (*La Presse*, Chauvin & Gagnon, 2022). Appuyons-nous sur les travaux de Boltanski (1983 : 8) qui, portant plus généralement sur les groupes sociaux, sont à ce titre éclairants : au lieu de faire reposer la continuité d'un groupe sur l'« agrégation du semblable » et une domination officielle, l'auteur invite à concevoir sa pérennité à partir de l'indéfinition et l'indétermination.

Cela dit, malgré un sentiment d'imprécision normative, le corpus fait clairement ressortir une constante référence à la transgression et à la faute, ce qui présuppose nécessairement l'existence de règles. À partir de ce constat, nous relions les règles institutionnelles aux règles démocratiques : les fautes repérées dans les discours sont articulées avec des notions qui font souvent écho à la démocratie et/ou à son exercice. Par exemple, les dîners organisés par François de Rugy, outre l'argent public éventuellement dépensé injustement, font référence à un défaut de transparence. La transparence représente une valeur, une règle politique, mais

également démocratique au sens où la démocratie implique une transparence qui garantit son fonctionnement (*L'Express*, 2019c). En Belgique, la volonté de ne pas échanger avec des partis d'extrême droite est portée par des valeurs liées au journalisme et à la politique, certes, mais également à la démocratie (*LN24*, 2022a). Au Québec, il a beaucoup été reproché à Martine Biron d'avoir enfreint des règles éthiques, également liées à la « transparence » et à l'« honnêteté » (*FM93*, 2022a). Sur ce dernier point, il est utile, dans cette réflexion consacrée aux règles institutionnelles, de montrer qu'elles sont puisées dans des considérations éthiques, déontologiques et morales, les trois niveaux étant souvent interconnectés, et parfois confondus par les acteurs. Nous voyons dans cette confusion apparente un autre indice d'imprécision des règles institutionnelles qui permet justement de renvoyer à des valeurs démocratiques : plutôt que de reposer sur l'institution, la faute devient démocratique et le reproche qu'elle génère, plus grave.

Notre contribution aux réflexions sur les règles institutionnelles ne prétend pas leur donner plus de clarté, mais invite à les relier à des enjeux, comme leur évolution et leur adaptabilité, qui résonnent avec la démocratie. Ainsi, leur correspondance avec les règles et les valeurs de cette dernière propose d'élargir les débats qui les entourent (comme celui sur les règles constitutives), en prenant en compte des facteurs de régulation qui leur sont *a priori* exogènes, mais qui, en réalité, participent à leur normativité.

### c. Rôle démocratique des institutions et de leurs acteurs : une question de légitimité ?

Le lien entre institutions et rôle démocratique a souvent été rappelé dans cette recherche, y compris dans les deux précédentes sections. L'objectif est ici de comprendre comment ce rôle se décline dans les discours des acteurs et porte un enjeu de légitimité qui constitue un défi.

La définition du rôle démocratique du journalisme et de la politique n'a rien d'évidente et repose souvent dans la littérature sur une conception abstraite. En politique, il tend à être entendu que ce rôle constitue un donné, quelque chose d'inhérent et qui renvoie presque par essence à la pratique politique : à travers la représentation du peuple, exercer la politique revient à jouer un rôle démocratique (voir, par exemple, Bourricaud, 1961). En journalisme, la littérature abonde sur le sujet (Wolton, 1991 ; Curran, 1991, 2011 ; Le Bohec, 2000 ; McQuail, 2006 ; Derville, 2017) et tend également à rendre naturel ce rôle, les journalistes étant

souvent présentés comme des garants et des protecteurs de la démocratie. Cette vision quelque peu essentialiste – qui pourtant demeure à nos yeux tout à fait pertinente – comprend deux limites. D’une part, elle tend à cantonner ce rôle si particulier à un niveau élevé d’abstraction : journalistes et politiques exerceraient leur rôle démocratique par principe, au-delà de certaines pratiques pouvant être jugées fautives. D’autre part, elle rend délicate la prise en compte d’éventuelles modifications de ce rôle qui, de toute manière et peu importe le contexte, est attribué. Tout en soutenant qu’il convient de garder à l’esprit que ces deux institutions exercent *a priori*, et de manière continue, un rôle démocratique, nous estimons qu’il est utile de le concevoir comme une articulation effectuée par les acteurs (publics ou non), fortement dépendante de contextes, voire de points de vue plus subjectifs. En cela, le rôle démocratique gagne à être conceptualisé à partir d’une intrication entre valeurs et pratiques, ce qui permet de comprendre les évolutions non pas du principe de ce rôle, mais de son application. En effet, les analyses ont montré que le rôle démocratique repose sur des valeurs comme la transparence, l’exemplarité, la vérité, etc., qui se traduisent dans les pratiques des acteurs. Autrement dit, nous soutenons que ces dernières s’entrecroisent et s’articulent pour converger vers un rôle démocratique abstrait.

Mise en parallèle avec la flexibilité qui caractérise leur institution (voir *supra*), la position que nous défendons permet d’expliquer en partie l’évolution des pratiques institutionnelles. Reliées à un rôle démocratique, elles sont modifiées pour correspondre à des attentes évolutives des citoyens dont la satisfaction conditionne la légitimité publique. Prenons deux exemples, l’un sur le développement par la *RTBF* en Belgique francophone d’un « journalisme constructif », l’autre sur la « modernisation de l’État » entamée par le gouvernement français. Les deux s’inscrivent dans un contexte de méfiance, plus ou moins marqué, envers les institutions, et témoignent d’un désir de regagner de la légitimité. Ainsi, face à ce qu’elle qualifie de « fatigue informationnelle », autrement dit un renoncement à l’information journalistique traditionnelle, la *RTBF* tente de réagir en proposant un « journalisme constructif » (*RTBF*, Merckx, 2022). Pour contrer la crise de confiance envers les médias et les journalistes traditionnels, il deviendrait en effet nécessaire de proposer ce type de « journalisme de solutions », davantage dirigé vers les citoyens (*RTBF*, Merckx, 2022). Il est intéressant de constater à ce sujet un rapprochement entre les pratiques journalistiques et politiques, au sens où ce type de « nouveau » journalisme se construit autour de propositions et de la volonté d’améliorer les choses, un peu comme le ferait un parti politique dans son

programme. Ainsi, face à la crise de confiance, le rôle démocratique des journalistes et des politiques semble de plus en plus devoir s'exprimer, dans les pratiques, par une reconnexion avec les citoyens. En France, le gouvernement a saisi l'importance, pour la démocratie, d'une demande citoyenne importante : faire preuve de plus de transparence en politique. Sur son site internet<sup>64</sup>, à travers une page consacrée à la « moralisation et la transparence de la vie publique », il la prône et met en avant les actions mises en œuvre en ce sens, en citant l'ex-président de la République François Hollande :

« La transparence ! Il ne s'agit pas d'exhiber, il ne s'agit pas de mettre en cause, il s'agit pour les Français d'être sûrs que ceux qui les gouvernent, ceux qu'ils ont élus, ceux qui sont responsables des deniers publics puissent, pendant la durée des mandats qui leur ont été confiés, ne pas connaître d'enrichissement. » (Gouvernement français, 2012).

L'objectif de la démarche est présenté sur la même page internet : il s'agit de « placer la France au rang des démocraties les plus avancées en matière de prévention des conflits d'intérêts et utiliser le principe de transparence au service de cet objectif afin de promouvoir une République exemplaire et de rénover la vie publique » (Gouvernement français, 2012). La transparence agit donc comme une valeur qui ne va pas modifier le rôle démocratique des politiques mais la manière dont ils l'exercent.

Cette réflexion permet de définir ce rôle, pour les deux institutions, à partir de l'adéquation entre valeurs démocratiques et pratiques des acteurs. Les premières sont mouvantes et s'ancrent dans un contexte qui accorde une place privilégiée aux citoyens. Nous invitons dès lors à appréhender ce mouvement d'évolution en tenant compte d'un enjeu essentiel : la correspondance entre représentativité et légitimité. Selon nous, cet enjeu appelle à « réconcilier » les citoyens – surtout les jeunes – avec la démocratie, comme l'appelle Luc Bogaert, du parti belge Écolo (*L'Avenir*, B. W., 2022). Nous estimons en effet que la légitimité accordée aux acteurs qui incarnent la démocratie, et la confiance qui l'accompagne, est de moins en moins dissociée de celle qui porte sur les institutions. En d'autres mots, la méfiance envers certains politiques et certains journalistes, d'une part, et envers les institutions démocratiques qu'ils représentent, d'autre part, tend à se confondre. Le risque est donc que les citoyens ne se sentent plus représentés, tant par les acteurs que par ce qu'ils incarnent. Un sondage organisé par la RTBF en Belgique permet de se rendre compte de l'ampleur de ce

---

<sup>64</sup> Auquel il est possible d'accéder à partir de l'adresse URL suivante : <https://www.gouvernement.fr>.

phénomène. Il stipule que moins d'un Belge sur cinq est satisfait du fonctionnement du système démocratique, qu'un tiers d'entre eux ne considère pas vivre dans une démocratie et que 37,4% des sondés estiment que « la société serait mieux gérée si le pouvoir était concentré dans les mains d'un seul leader » (*RTBF*, Touriel & Gadisseux, 2021).

Cette section a particulièrement fait ressortir le défi à la fois institutionnel et démocratique auquel font face les politiques et les journalistes. Insistons donc, pour conclure, sur un point essentiel : la « défense » des institutions concerne tant les politiques que les journalistes. En Belgique, par exemple, ces derniers tentent de protéger des acquis démocratiques à travers la mise en œuvre du cordon sanitaire médiatique. Dans le canton de Genève, ils participent à une collégialité qui a pour moteur le respect de ces institutions. Une autre manière d'aborder les rôles démocratiques respectifs des journalistes et des politiques réside dès lors dans une prise en compte d'un horizon commun de défense de la démocratie qui passe par une « réconciliation » entre les institutions (et leurs acteurs) et les citoyens.

## 6. Critique publique et démocratie

Les réflexions transversales s'achèvent par une contribution sur la notion de critique publique, objet même de la recherche. Dans cette dernière section, nous allons tenter de soutenir une position : la critique publique, en particulier celle que s'adressent les journalistes et les politiques, est inhérente à la démocratie et à son maintien. Pour ce faire, nous revenons sur le mécanisme en lui-même, porteur d'articulations métadiscursives, avant de le relier à la démocratie grâce aux notions de légitimité et d'autorité discursive.

### a. Critique publique et articulations métadiscursives

Dans une recherche précédente sur la critique d'un média alternatif français appelé *Le Média*, nous soutenions que la critique n'était pas qu'un vecteur de reproches, mais qu'elle portait également la marque de la métadiscursivité, ce qui se traduisait en l'occurrence par des métadiscours journalistiques (Tant, 2021). Les chapitres analytiques ont selon nous confirmé toute la pertinence de considérer ce phénomène comme étant métadiscursif : sans lui soustraire le conflit qui le constitue en partie, il s'agit de prendre en compte les articulations d'idées et de notions qui ne se cantonnent pas à une polémique (voir Blommaert, 2005). Il ne sert à rien d'établir une liste de tous les métadiscours développés dans les chapitres précédents à partir des cinq dimensions du modèle d'analyse. Elle serait longue et n'apporterait pas de plus-value réflexive à la thèse. À la place, puisons dans des exemples de discours publics récents, présents ou non dans nos corpus et, pour certains, qui ne sont pas forcément liés à des polémiques au sens où nous l'entendons, afin de conforter la pertinence d'aborder la critique publique par la métadiscursivité qu'elle contient.

Commençons par le match de football entre la Belgique et le Maroc lors de la coupe du Monde de 2022 qui a engendré une série d'émeutes à Bruxelles. François De Smet, président de Défi, a commenté un discours du MR, visant à prôner la tolérance zéro pour les casseurs, en associant le parti de Georges-Louis Bouchez au Vlaams Belang :

« Le MR, de temps en temps, alors que ce n'est pas la base de ce parti car c'est un parti libéral et démocratique, il est poussé par la tentation d'aller vers l'amalgame. Ça a été dit, le Vlaams belang – alors que ces partis n'ont rien à avoir l'un avec l'autre – a fait une campagne exactement du même style (...). Je trouve qu'ils font des pubs qui se ressemblent et je trouve ça un signal d'avertissement. Je sais que le MR est un grand parti démocratique tout à fait responsable mais il ne faut pas se laisser tenter par des réflexes populistes. Ça, ça vaut pour le PTB, pour le MR et pour les autres. » (LN24, 2022c).

Dans cet extrait, la métadiscursivité invite à ne pas se focaliser sur les reproches de François De Smet et à l'éventuelle composante conflictuelle de son discours. Sous des lunettes métadiscursives, nous apprenons ainsi qu'un parti politique démocratique doit être « responsable » et ne pas avoir de « réflexes populistes ». Au-delà de la réprobation, l'analyse d'une situation grâce à la critique publique, comme procédé d'articulations en lien avec la démocratie, permet donc de comprendre une partie de l'environnement politique institutionnel en Belgique francophone.

Toujours au sujet de la politique, en décembre 2022, la ministre québécoise de l'Immigration, Christine Fréchette, a réagi à une demande du Premier ministre du Canada, Justin Trudeau. Ce dernier préconisait au Québec d'accueillir 120 000 migrants par an, ce à quoi Christine Fréchette a répondu que « c'est au Québec, et au Québec seul, de déterminer ses seuils d'immigration » (*Le Devoir*, Richer, 2022). D'un point de vue métadiscursif, la ministre évoque la souveraineté du Québec et la capacité décisionnelle des Québécois et Québécoises, à travers leurs représentants politiques, de déterminer la politique migratoire de la province. Dès lors, en plus d'une composante négative, la critique qu'elle adresse à Justin Trudeau propose une articulation discursive qui explicite la politique québécoise, mais également la relation entre le Canada et une de ses provinces.

Terminons ces exemples avec un cas français qui a eu lieu durant la campagne pour l'élection présidentielle de 2022. Durant un exercice de vœux à la presse, le candidat Éric Zemmour tient un discours sur les journalistes. Voici ses propos que *Le Monde* a retranscrits :

« « J'étais l'un d'entre vous, a repris le candidat, mais j'étais différent aussi. Pour trois raisons : j'étais de droite ; ensuite, je parlais, j'écrivais le français, alors que votre langue maternelle est le politiquement correct ; enfin, j'étais populaire », alors que les journalistes seraient les hommes et les femmes « les plus détestés de France ». « Qui ne vous aime pas ? Le peuple, mes bons amis. Et il a raison de vous en vouloir. » » (*Le Monde*, Johannès, 2022).

Chargé de reproches, ce discours n'en est pas moins rempli de sens métajournalistique : Éric Zemmour s'associe aux journalistes (alors que *Le Monde*, dans le reste de l'article, le restreint à un rôle de candidat ou d'ancien chroniqueur) mais, en se distinguant, définit le journalisme comme étant de gauche, « politiquement correct » et détesté par le peuple. Ce métadiscours, dont l'origine n'est pas reliée à une polémique comme les cas que nous avons analysés, sous-tend une propension des acteurs publics à critiquer publiquement, peu importe le contexte.

Dès lors, nous soutenons que ce procédé fait partie intégrante des discours publics, et n'est pas forcément relié à une polémique, c'est-à-dire à une faute manifeste dont l'intensité rend l'analyse plus aisée. La critique publique est déclenchée par tout acteur (public) désirant intervenir lors d'une situation particulière et véhiculer un métadiscours porteur de certaines articulations plus générales, au sens où elles ne se restreignent pas à ladite situation. Pour affiner cette position, il convient de la compléter par l'intrication entre critique publique et démocratie ; c'est ce qui est réalisé dans la sous-section suivante.

#### b. La critique publique comme légitimation et construction de l'autorité démocratique

Comme pour la polémique, l'association entre critique publique et démocratie peut rendre circonspect au premier abord, d'autant plus si la composante conflictuelle de la première préside son acception. Pour autant, nous estimons au contraire (et espérons l'avoir démontré dans les pages qui précèdent) qu'elle constitue un mécanisme démocratique utile, voire nécessaire ; et ce pour deux raisons. D'abord, elle représente une occasion, pour des acteurs de la démocratie, de (re)définir des contextes, des reproches, des relations, l'espace public et des institutions ; des articulations qui portent la trace de la démocratie. Ensuite, elle participe à un processus de légitimation : à travers la métadiscursivité, les acteurs entendent, selon nous, reconstruire une légitimité, source d'autorité discursive toutes deux érodées par un contexte de méfiance. En cela, nous entendons la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques comme un procédé métadiscursif qui participe à la légitimation et à la construction de l'autorité discursive en démocratie. La dernière sous-section de ce chapitre vise à défendre cette position, qui puise dans la plupart des réflexions et analyses posées en amont.

Afin de relier la critique publique à la démocratie, en intégrant à la réflexion la légitimation et la construction de l'autorité discursive, nous pouvons compter sur une littérature abondante ; elle interroge ces deux concepts et leur intrication, tout comme leur différenciation (Charaudeau, 2005 ; Rosanvallon, 2008 ; Krieg-Planque, 2013 ; Monte & Oger, 2015 ; van Leeuwen, 2016 ; Oger, 2021 ; Amossy, 2022). En particulier, nous faisons reposer le propos étayé dans les lignes qui suivent sur le travail de distinction entre la légitimité et l'autorité politiques que propose Amossy (2022).

Commençons par poser le regard sur la légitimation, qui correspond au processus de réactivation de la « légitimité par mandatement » (Charaudeau, 2005) octroyée aux hommes



et aux femmes politiques. Cette « légitimité imparfaite » (Rosanvallon, 2008) demande un travail constant de mise en conformité, des règles et des pratiques, entre les personnes qui l’octroient (le peuple) et celles qui la reçoivent (les mandataires). Dans nos analyses, nous avons mis en avant ce processus, qui prend par ailleurs appui sur une crainte très forte exprimée par certains politiques, mais qui engage aussi les journalistes, de rupture entre les citoyens et les acteurs publics. En France, tant des membres de l’opposition que de la majorité redoutent le « discrédit » sur « l’ensemble de l’institution qui n’y est pour rien » que la polémique entourant les dîners organisés par François de Rugy pourrait engendrer, comme le souligne Annie Genevard, vice-présidente des Républicains à l’Assemblée nationale (*L’Express*, Véronique, 2019). Les discours des acteurs donnent l’impression que les politiques, et dans une moins mesure les journalistes, entreprennent une lutte constante de légitimation. En conséquence, chaque élément qui viendrait perturber cette entreprise représente une menace pour eux, pour les institutions et pour la démocratie. Surtout que, nous l’avons très régulièrement souligné, « la société se manifeste désormais sous les espèces d’une vaste déclinaison des conditions minoritaires » (Rosanvallon, 2008 : 14, cité par Amossy, 2022 : 4). Autrement dit, la légitimité des politiques (nous élargissons la réflexion aux journalistes) passe désormais « par sa capacité à prendre en compte les expressions plurielles du bien commun » (Amossy, 2022 : 4), ce qui implique une injonction à la « légitimité de proximité » (Rosanvallon, 2008). Faisons écho à ces travaux à partir de la situation au Québec. Tandis que, comme le prétend Martine Biron, les journalistes doivent être proches des citoyens en leur « donnant la voix » (98.5FM, 2022c), les hommes et les femmes politiques sont invités, par Éric Duhaime du Parti conservateur, par exemple, à faire partie de la « communauté » d’une circonscription (*Le Journal de Montréal*, Côté, 2022c). C’est de ce développement qu’émerge notre apport vis-à-vis de la notion de légitimation : alors qu’Amossy (2022 : 5) estime de manière pertinente que cette « dynamique discursive peut prendre la forme de la manifestation ostentatoire et du rappel, ou encore de la consolidation et du renforcement », nous l’associons à la critique publique et aux articulations qu’elle porte. Autrement dit, la légitimation est, selon nous, un procédé métadiscursif avant tout.

L’autorité, quant à elle, est l’incarnation d’un « pouvoir légitimé » (Angenot, 2013 : 8, cité par Amossy, 2022 : 7). Elle se comprend donc grâce à son lien avec la légitimité, comme l’explique Amossy (2022 : 7) :

« L'autorité s'adosse à la légitimité mais en constitue en quelque sorte une extension ; et la légitimité conduit à l'autorité comme capacité à se faire obéir volontairement, mais ne se confond pas avec elle. On sait d'expérience qu'un dirigeant peut être reconnu comme légitime sans pour autant qu'il parvienne à se faire écouter et obéir. »

La notion repose sur une relation de confiance, elle-même basée sur un rapport dissymétrique (Oger, 2013), qui attribue une légitimité et reconnaît la capacité d'un individu (d'un groupe ou d'une institution) à produire un discours d'autorité : « La confiance est purement relationnelle, elle est le fait de l'auditoire qui croit que le sujet de l'énonciation est fiable et qu'on peut lui faire crédit » (Amossy, 2022 : 8). En politique, la confiance – et la légitimité – permet dès lors à la « personne politique légitime dotée d'une autorité (...) d'en appeler à l'obéissance consentie des citoyens », tout en devant « fonder en crédibilité chacune de ses décisions et mesures, et de justifier le bien-fondé de sa ligne politique » (Amossy, 2022 : 8). Appliqué au journalisme, le concept conserve toute sa pertinence : si, pour Amossy (2022 : 9), le discours d'autorité se fonde sur l'*ethos* discursif d'un dirigeant, autrement dit son image qui « témoigne de ses capacités à mener les gouvernés à bon port », le même *ethos* d'un journaliste témoigne, selon nous, de ses capacités à informer correctement les citoyens.

Afin de démontrer ce lien entre *ethos* discursif, légitimité, discours d'autorité et démocratie, prenons deux exemples tirés de nos corpus : celui de Pierre Maudet en Suisse et celui de Martine Biron au Québec. Lorsqu'il s'est avéré que Pierre Maudet avait menti sur le caractère privé de son voyage à Abu Dhabi, de nombreux acteurs publics lui ont reproché, en plus du mensonge, d'avoir fait perdre de la légitimité au Conseil d'État. C'est le cas, par exemple, du *Courrier*, qui estime que les mesures prises par le gouvernement à la suite de cette révélation sont « cosmétiques » et que « la confiance n'est plus seulement entamée envers ce Pinocchio [Pierre Maudet], mais aussi envers le Conseil d'État » (*Le Courrier*, Armanios, 2018c). À travers cet article, le journal retire donc de l'autorité discursive non seulement à Pierre Maudet, mais à l'ensemble du gouvernement. En d'autres mots, leur *ethos* discursif perd de la légitimité pour produire un discours d'autorité. L'autre exemple nous conduit au Québec lorsque Martine Biron a annoncé sa candidature, ce qui a entraîné des commentaires de politiques et de journalistes soulignant un manque d'éthique journalistique

de sa part. Reprenons une citation de Philippe Cantin, journaliste à 98.5 FM, que nous avons déjà mobilisée dans le chapitre analytique *ad hoc* :

« Vous dites que vous n’avez pas manqué d’éthique mais vous ne pensez pas que, quelque part, cette évaluation-là ne vous revient pas mais revient au public ? C’est un peu comme le conflit d’intérêts, souvent, des gens vont dire « je n’étais pas en conflit d’intérêts », mais si le public pense que cette personne-là est en conflit d’intérêts, ça commence à poser problème. Ce n’est pas un peu votre situation ? » (98.5FM, 2022b).

Le journaliste illustre parfaitement l’intrication entre *ethos* discursif, légitimité, discours d’autorité et démocratie : d’après lui, Martine Biron ne possède pas la légitimité de trancher la question de son manque d’éthique, seuls les citoyens le peuvent. Il lui revient dès lors d’engager un processus de légitimation qui pourrait lui octroyer la capacité à porter un discours d’autorité, qu’elle semble avoir en partie perdue lors de son passage en politique. Dans son cas (et dans d’autres), le gain de légitimité s’effectue *via* la métadiscursivité. Prenons deux illustrations. D’abord, elle définit le journalisme et la politique lors qu’elle déclare « quand on est journaliste on donne la voix aux citoyens, quand on est politicien, on la porte » (98.5FM, 2022b). Ensuite, elle explique en détail ses pratiques journalistiques : « Vous avez certainement vu comment je travaille, c’est-à-dire que, généralement, quand j’ai un élément d’information, je le corrobore, je le mets en contexte, je fais d’autres entrevues et je publie » (98.5FM, 2022b). Voici l’analyse que nous faisons : aux reproches qui lui sont adressés, qui tendent à lui soustraire de la légitimité, Martine Biron répond par un métadiscours explicitant ses pratiques et visant à se (re)construire un *ethos* discursif capable de produire un discours d’autorité. En d’autres mots, elle produit une critique publique.

La capacité à produire un discours d’autorité dans l’espace public de manière légitime constitue un enjeu essentiel pour les journalistes et les politiques. Une question centrale résume ce défi institutionnel : qu’est-ce qui fait autorité aujourd’hui ? La crise sanitaire de COVID-19 a, par exemple, montré qu’il existe un débat autour de l’autorité du discours scientifique, que diffusent et commentent des politiques et des journalistes dont l’autorité est également sujette à débat. De manière parallèle, sans doute que les politiques et les journalistes conçoivent différemment ce qu’est l’autorité et comment obtenir la légitimité de la porter. Un Donald Trump n’aura probablement pas la même vision qu’un Emmanuel Macron ou qu’une Martine Biron, pas plus qu’un Georges-Louis Bouchez. L’autorité, et la légitimité qui la soutient, se trouvent donc au cœur d’un débat (public) permanent. Dans le

cas de la présidence de Donald Trump, nous estimons que l'autorité a souvent été confondue avec la popularité, accordant la légitimité nécessaire à la première à quelqu'un dont le discours semblait viser la seconde. Il n'est pas impossible de voir cette confusion gagner d'autres pays ou territoires, alors que le mécanisme de légitimation de l'autorité observée ailleurs que dans l'espace public « traditionnel » semble se construire de manière différente ; un commentaire qui ne vise pour autant pas à prendre position sur cette dynamique évolutive.

À nos yeux, la dernière section participe pleinement à la conclusion de ce chapitre réflexif. En effet, elle développe les caractéristiques de la critique publique qui font écho aux réflexions posées en amont dans les autres sections. Ainsi, la première d'entre elles a insisté sur le besoin crucial de légitimité des journalistes et des politiques, engagés dans une relation d'interdépendance porteuse de tensions et de laquelle surgit la critique publique. La deuxième a établi le conflit et le débat public d'une polémique comme composants utiles à la mise au jour d'enjeux démocratiques. La troisième s'est penchée sur l'espace public en tant que théâtre de la critique publique et le résultat de ce procédé métadiscursif. Enfin, la section précédente a rappelé que cette recherche porte sur une critique publique adressée par deux acteurs institutionnels particuliers, qui engagent un processus de légitimation nécessaire à la démocratie.

De ces différentes réflexions, et devant la méfiance qui accompagne les deux institutions, nous estimons que la critique publique participe à l'exercice de la démocratie. Les analyses ont montré la volonté des deux types d'acteur de défendre les institutions, tout comme la démocratie. Dans cette conclusion de section, nous plaçons pour une prise en compte de la critique publique dans l'outillage discursif des acteurs publics qui tentent de poursuivre un processus de légitimation que nous qualifions de démocratique. En cela, nous associons la critique publique à la notion de genre de discours faite de conventions et d'attentes variables qui sont situées socialement (Solin, 2011). Ainsi, la critique, y compris sa composante conflictuelle, se comprend comme un procédé discursif reconnu par les acteurs, et qui s'exerce à travers leur relation et un rôle démocratique en quête de renouveau.

## 7. Conclusion réflexive du chapitre

Dans la mesure où la conclusion de ce chapitre, d'une part, a été entamée à la fin de la section précédente et, d'autre part, précède la conclusion générale de la thèse, nous ne souhaitons pas nous appesantir dans ces lignes. Pour autant, il est utile à nos yeux d'aborder deux points : revenir sur la démarche et sur ce qu'elle a apporté, et en pointer les limites.

À travers ce chapitre, nous avons en tête de proposer des réflexions qui prennent une distance avec l'application du modèle d'analyse développé dans les chapitres analytiques. Nous estimons en effet qu'une thèse, outre la description fine d'un phénomène, a intérêt à apporter un regard particulier, une vision experte de ce phénomène, mais aussi d'autres qui lui sont connexes. En croisant la théorie et l'empirie, nous estimons avoir atteint cet objectif de partage de réflexions sur les notions principales abordées dans la recherche. À ce titre, nous estimons que l'apport de ce chapitre est double. D'un côté, il a permis de revenir de manière théorique sur certaines notions, en reposant sur des éléments de corpus à la fois endogènes et exogènes aux polémiques analysées. Nous estimons en cela avoir permis de préciser et/ou d'apporter un nouveau regard, par exemple, sur la relation entre les journalistes et les politiques, sur la polémique, sur l'espace public, sur le journalisme et la politique en tant qu'institutions dans leur rapport à la démocratie et, bien entendu, sur la critique publique. D'un autre côté, il a offert une montée en généralité qui, d'après nous, rend plus clairs et saillants les enjeux transnationaux de certains phénomènes sociaux. Ces derniers sont situés et doivent être appréhendés selon leur contexte, certes, mais nous estimons avoir montré qu'ils comportent des points de jonction évidents.

Cela dit, nous ne pourrions conclure cette section sans mettre en évidence trois limites à l'exercice : la non-exhaustivité des notions, le choix des auteurs invoqués et celui des éléments d'empirie. D'abord, pour construire ce chapitre, nous nous sommes reposé sur l'expertise acquise durant la recherche, et peut-être avons-nous oublié des notions, voire des phénomènes qu'il aurait été utile et intéressant d'aborder. Ensuite, il pourrait être reproché au choix des auteurs, et à la manière de les mobiliser pour appuyer nos réflexions, un certain impressionnisme, c'est-à-dire une manière fugitive de faire appel à leurs travaux. Nous répondons à cet éventuel reproche que la démarche de ce chapitre appelait justement ce mélange, parfois marqué par la fugacité, de théorie et d'empirie. Gageons cependant que l'exercice a bien porté les fruits qu'il promettait. Enfin, un reproche similaire au précédent pourrait être établi au sujet du choix des éléments empiriques. Répliquons qu'il ne s'agissait

en rien de refaire l'analyse ou d'en établir une nouvelle, qui reposerait sur une comparaison, pas plus que de prétendre à une homogénéisation des discours des acteurs qui ont été sollicités dans ce chapitre. Si ces reproches surviennent, espérons qu'ils nourrissent alors les réflexions transversales portées dans ce chapitre.

## Conclusion

La recherche que nous avons menée et soutenue avait pour objet un phénomène social, la critique publique à laquelle participent deux acteurs indispensables à la démocratie. L'objectif que nous nous étions fixé résidait dans la compréhension de ce phénomène social au sein de quatre pays et territoires francophones. L'ambition ainsi formulée a été soutenue par deux questions de recherche et un modèle d'analyse de la critique publique permettant sa déclinaison par les métadiscours qu'elle accueille et qui la construisent en partie. Avant de poursuivre, il convient de se remémorer les questions de recherche et de voir en quoi les chapitres analytiques et le chapitre réflexif y ont apporté des éléments de réponse.

Rappelons la première question de recherche : comment la composante métadiscursive de la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques s'exprime-t-elle lors d'une polémique ? Nous considérons que la quadruple application du modèle d'analyse a permis d'y répondre en grande partie. Nous avons ainsi montré que les métadiscours au sein de cette relation étroite se déclinent à travers les cinq dimensions du modèle d'analyse. Autrement dit, l'expression de la composante métadiscursive de la critique publique se forge à partir d'une intrication entre le contexte, les reproches, la relation, la publicité et les institutions. Les analyses ont dès lors mis en lumière un procédé discursif qui repose invariablement sur ces dimensions, laissant penser que la critique publique répond à un genre discursif reconnu et délimité. À ce sujet, nous ne pourrions pas suffisamment insister sur la nécessité de prendre en compte le contexte de production du discours critique qui module la métadiscursivité (et inversement). Ensemble, ces dimensions rendent accessible une lecture métadiscursive de la critique publique dans un territoire donné, et nous renvoyons aux chapitres *ad hoc* pour saisir de manière située comment s'exprime la critique publique lors d'une polémique particulière.

La seconde question de recherche, quant à elle, était formulée comme suit : en quoi la critique publique que s'adressent les journalistes et les politiques sous-tend-elle certaines articulations de la démocratie, de son état et de son exercice ? L'articulation de la critique publique avec la démocratie a très vite résonné dans l'analyse, tant les deux notions se font écho. En effet, portée par des acteurs démocratiques, et soulevant des enjeux qui le sont également, la critique publique semble, presque par essence, inhérente à la démocratie et à son exercice. En effet, la recherche expose des articulations produites par les journalistes et

les politiques qui permettent de saisir l'état et l'exercice de la démocratie. Là encore, les discours laissent entendre que le contexte possède la capacité d'influer sur ce type d'articulations, et ce malgré de potentielles invariabilités liées à la démocratie elle-même.

Cela dit, le dernier chapitre nous a justement conduit sur un chemin réflexif tentant de comprendre ce phénomène de manière plus générale, une dernière étape qui nous tenait particulièrement à cœur. En croisant la théorie et l'empirie, nous avons fait remonter des réflexions sur des notions inspirées par l'analyse. Si la distance avec les questions de recherche et le modèle d'analyse ont été de rigueur dans la conception de ce chapitre, il convient de garder à l'esprit que de telles réflexions n'auraient pas pu voir le jour sans ces précieux guides.

À présent, il est temps de conclure ce travail par une série de considérations que nous jugeons nécessaires. Les prochaines – et dernières – lignes développent donc les points suivants : les thèses, les apports, les limites et les ouvertures de la recherche.

## 1. Des thèses dans la thèse

Nous soutenons que l'exercice d'écriture d'une thèse ne consiste pas uniquement à défendre un point de vue sur un phénomène, mais s'effectue à travers une démarche. Cette dernière sous-tend l'entièreté de la recherche, de la constitution de l'objet à la mise en récit analytique, en passant par l'élaboration d'un cadre théorique et d'un modèle d'analyse *ad hoc*. Pour autant, notre connaissance et modeste maîtrise de certains aspects du phénomène analysés, et des enjeux qui l'entourent, invitent à défendre certaines positions. Le dernier chapitre de la thèse a entamé ce travail, puisant dans des ressources théoriques, empiriques et réflexives qui nécessitent de prendre parti. Quatre thèses sont brièvement défendues ici, partant du principe que les éléments de développement qui les accompagnent résident dans l'entièreté du manuscrit.

La première thèse concerne l'objet de la recherche : la critique publique, dont la composante démocratique ne fait, pour nous, plus aucun doute. En effet, portée par des acteurs de la démocratie qui font face à un contexte variable de méfiance institutionnelle de la part d'une partie de la population, elle rend possible un processus de légitimation indispensable à la démocratie représentative. Certes, sa mobilisation par les journalistes et les politiques, quel que soit le pays ou territoire, se drape parfois au mieux de maladresse, au pire d'intéressement. Pourtant, face au développement des alternatives aux groupes et acteurs institutionnels et institués, les articulations mises en place à travers la critique publique



constituent une réponse possible en vue de regagner une autorité démocratique légitime qui s'amenuise. En cela, il convient d'appréhender la critique publique comme une condition à, et une conséquence de, l'activité démocratique. Insistons sur le fait que cette dernière ne résulte pas uniquement de rapports de force, notamment entre un pouvoir et un contre-pouvoir, mais prend corps dans les institutions qui rendent possible l'incarnation de la démocratie ; à la condition que les acteurs publics soient représentatifs du peuple, dont les aspirations à porter une critique publique sont de plus en plus grandes et nombreuses.

La deuxième thèse érige le contexte<sup>65</sup> en élément nodal de la critique publique et, plus largement, des échanges publics. Nous défendons la position suivante : le contexte agit à la fois comme une condition et comme une résultante de tout discours. La recherche, en prenant appui à la fois sur la théorie et sur l'empirie, a ainsi mis clairement en évidence une articulation entre espace public, critique et contexte. Sans contexte, point de critique, au sens où l'acteur public qui la porte ne peut le faire que car un contexte préexiste, lui donnant des idées et des notions à articuler. Mais le discours ainsi produit devient lui-même un élément contextuel qui se retrouve dans l'espace public et porté par la critique publique.

La troisième thèse défend une intrication des institutions politique et journalistique. Autrement dit, au niveau institutionnel, nous estimons que l'interdépendance entre le journalisme et la politique se traduit par une influence réciproque que seule une approche prenant en compte les deux institutions est capable de saisir. L'illustration argumentative la plus solide réside dans la correspondance frappante entre des principes politiques (comme le consensus ou la collégialité) et une dynamique de la relation entre les acteurs. De manière schématique, il est possible d'affirmer qu'en France, par exemple, l'aspect conflictuel de la relation entre les journalistes et les politiques fait directement écho à celui des échanges entre politiques. En Belgique ou en Suisse francophone, le consensus et la collégialité guident à la fois la relation entre ces acteurs publics et les prises de décision politiques. Bien entendu, en aucun cas nous ne soutenons que les deux institutions n'en forment qu'une, mais simplement que leur influence réciproque rend difficile, voire impossible, l'observation de l'une sans porter le regard sur l'autre.

La dernière thèse stipule que les enjeux et les défis auxquels doivent faire face les politiques et les journalistes rencontrent ceux de la démocratie. En effet, la recherche en a mis en

---

<sup>65</sup> Conservons le singulier pour une meilleure clarté du propos, tout en n'oubliant pas le caractère pluriel de cette notion.

évidence une série d'entre eux auxquels font face les institutions et leurs acteurs, comme un contexte de méfiance, une demande citoyenne de représentativité ou encore un processus de légitimation inhérent à la critique publique. Il apparaît que les démocraties connaissent des enjeux et défis très similaires qui appellent des réactions provenant des mêmes acteurs. Dès lors, la compréhension du journalisme, de la politique et/ou de la démocratie gagne à s'appuyer sur ces enjeux et défis croisés en tant que socle sur lequel reposent des pratiques (exercice démocratique, articulations, métadiscours de manière générale, etc.).

## 2. Apports de la recherche

Dans les différents chapitres, ce travail de recherche a apporté, à son niveau, quelques pierres à l'édifice de la connaissance scientifique. Dans cette section, nous passons donc en revue les cinq apports et les contributions les plus saillants.

Le premier apport réside dans la compréhension de l'état et de l'exercice de la démocratie, tout comme des enjeux et défis qu'elle comporte, dans quatre pays et territoires francophones. Nous estimons en effet que les chapitres analytiques décrivent, de la manière la plus juste, fine et pertinente possible, le phénomène de critique publique, autrement dit d'articulations de la démocratie, avec une attention particulière portée sur les spécificités de chaque pays et territoire. Nous pouvons ainsi avancer que la France se caractérise par un exercice démocratique perturbé par une méfiance grandissante envers les deux institutions qui nous intéressent, particulièrement la politique, et que les échanges publics comportent une forte composante conflictuelle qui, en même temps, est source d'un certain dynamisme démocratique. En effet, le conflit n'empêche pour autant pas les échanges publics d'être riches et porteurs d'une forte métadiscursivité qui soutient en partie l'exercice de la démocratie. Nous avons également montré que la collégialité guide ce même exercice dans le canton de Genève, un principe qui est au cœur des échanges publics et se manifeste très bien dans la relation entre les journalistes et les politiques. Si la représentativité semble forte, au sens où les politiques s'identifient fortement aux citoyens (en exposant leur autre métier que celui d'homme ou femme politique sur les réseaux sociaux numériques, par exemple), le peuple joue un rôle politique essentiel, qui ne se retrouve pas dans les autres pays et territoires. Au Québec, les acteurs publics, qui maîtrisent les codes communicationnels et médiatiques de l'espace public, jouent un rôle démocratique indispensable pour que soient représentées les personnes qui n'y ont pas accès. Le choix de prendre la négociation comme

ancrage de l'exercice démocratique permet de montrer que les échanges publics connaissent un processus dialogique qui invite chaque acteur à respecter son rôle pour mieux servir la démocratie. Enfin, grâce au dernier chapitre analytique, nous avons expliqué que l'exercice de la démocratie en Belgique francophone s'articule avec le consensus, un principe politique qui peut également être appliqué à la relation entre journalistes et politiques, tout comme à la dynamique des échanges publics. De plus, nous proposons d'appréhender les enjeux démocratiques dans ce territoire à l'aune d'un contexte de basculement, qui invite politiques et journalistes à prendre des décisions quant à la manière d'échanger publiquement. Un des points communs principaux reliant les acteurs de ces pays et territoires réside dans la volonté partagée de défendre les institutions démocratiques, qui se manifeste différemment selon le contexte et la polémique.

Nous faisons du modèle d'analyse de la critique publique le deuxième apport principal de la thèse. Sa quadruple application dans les chapitres analytiques atteste de sa pertinence et de son utilité pour comprendre un tel phénomène, prenant part au cœur de la relation entre les journalistes et les politiques tout en constituant un fondement des échanges publics dans une démocratie. À travers ce modèle récursif, nous apportons dès lors un outil pour relier un procédé discursif régulièrement employé par ces deux acteurs de l'exercice de la démocratie à partir de la métadiscursivité. À ce titre, nous estimons proposer une nouvelle manière de poser le regard sur cette relation et les implications démocratiques qu'elle sous-tend.

Les études en journalisme et en communication politique peuvent également trouver un intérêt à la recherche. Le troisième apport de la thèse se situe donc dans un double enrichissement. Les chercheurs en journalisme trouveront une manière complémentaire d'aborder certains enjeux professionnels liés au rôle des journalistes, à la méfiance qu'ils rencontrent et à leur structuration identitaire, par exemple. Si cette dernière a constitué l'objet de recherche de nombreux travaux, nous estimons que l'approche que nous proposons, *via* l'institution, et particulièrement les discours métajournalistiques publics, les complète. Un regard similaire porté sur la communication politique permet d'extraire quelque peu certains de ses objets de recherche de leur champ habituel, qui tend à cantonner l'acte (méta)discursif à une situation (élections, gestion de crise, commentaire de décision, etc.).

Le quatrième apport intervient dans le chapitre transversal et réside dans les réflexions plus générales et théoriques qu'il porte, construites également grâce à l'empirie. La richesse du corpus, constitué de polémiques internationales aux objets et dynamiques contrastés, rend

possible une telle montée en généralité. Le développement de ce chapitre offre un regard neuf sur une série de notions et, peut-être surtout, sur les enjeux qu'elles représentent pour les journalistes et les politiques, autant que pour la démocratie. Comme nous l'avons exprimé, cette contribution était essentielle à nos yeux en ce qu'elle repose sur tout le travail investi dans la thèse. Nous estimons avoir mis à disposition des réflexions à la fois pertinentes et heuristiques dont la portée est, d'après nous, récurrente, en particulier sur la polémique, sur l'espace public, sur les institutions et, bien entendu, sur la critique publique.

Le dernier apport prend justement appui sur la circonscription de la critique publique établie plus haut dans cette conclusion, pour en faire un concept venant compléter, voire actualiser, celui d'espace public. D'emblée, il est important d'affirmer un certain attachement à l'espace public : il décrit de manière fine un processus d'émergence et de construction d'un espace démocratique essentiel que la thèse défendue ici ne vise en aucun cas à substituer. Simplement, nous estimons que, face aux enjeux contemporains qui traversent tant les démocraties que la communication publique (méfiance envers les institutions, fragmentation et accessibilité inconditionnelle de l'espace public, légitimité éclatée, etc.), le concept de critique publique offre des perspectives analytiques selon nous plus adéquates. D'abord, il permet non pas d'escamoter la dimension spatiale de l'espace public, qui conserve à nos yeux toute son utilité, mais d'en amoindrir l'importance. Ensuite, et en conséquence, il appréhende les discours publics non pas par lieu qui les accueille (et qu'ils participent à créer), mais par le procédé métadiscursif qu'ils développent. Ce faisant, nous suggérons, pour comprendre les échanges publics, de prendre en considération la critique en tant que déclinaison d'articulations démocratiques. Enfin, ce concept déplace l'enjeu de légitimité, essentiel en démocratie : contrairement à l'espace public, qui permet de déterminer les acteurs légitimes à intervenir publiquement, la critique publique permet de repérer les acteurs légitimes à articuler la démocratie et ses institutions.

### 3. Limites de la recherche

Malgré les apports que nous prétendons avoir mis à disposition, la recherche comporte quelques limites qu'il convient de souligner dans cette conclusion. Il ne s'agit pas de remettre ici en cause des choix (d'objet, de perspective et de méthodologie, par exemple), que nous assumons et que nous estimons motivés, mais de reconnaître que, pour certaines étapes, la recherche aurait pu connaître une inflexion bénéfique.

La première de ces limites renvoie au matériau de l'analyse, c'est-à-dire des discours publics. Durant la mise en place de la méthodologie, il n'a pas été envisagé de mener des entretiens avec les acteurs qui viendraient affiner, préciser et parfois nuancer, voire démentir les résultats. Si ce choix se justifie par l'objet de la recherche (la critique publique), d'aucuns pourraient y voir une limite aux analyses, un reproche qu'il convient d'accepter, tout en lui opposant des arguments liés à la démarche, la perspective et même la discipline de la recherche.

La deuxième limite fait écho au double choix des pays et territoires, et de la sélection d'une seule polémique pour chacun d'entre eux. La volonté de faire reposer l'analyse sur ces quatre membres spécifiques de la francophonie a été justifiée dans le chapitre 2. Pour autant, il constitue une limite dont nous avons conscience. De la même manière, il pourrait être argué que la mobilisation d'une unique polémique pour comprendre le fonctionnement de la critique publique dans un pays ou territoire vient limiter la recherche. Si la remarque est juste, nous estimons que la richesse des corpus singuliers permet de la nuancer, et nous estimons avoir eu à disposition un matériau suffisamment riche pour induire les conclusions analytiques que nous en tirons.

Par ailleurs, le choix de baser notre analyse sur des polémiques en restreint peut-être la portée. Il pourrait, par exemple, être reproché une sorte de personnification de l'analyse, au sens où les polémiques, en particulier celles que nous avons sélectionnées, ont tendance à engendrer des discours qui visent régulièrement la personne qui aurait commis une faute. De plus, une polémique représente un moment particulier de la communication publique, et cette dernière ne pourrait s'y restreindre. Il aurait été tout aussi heuristique de sélectionner des moments d'échanges métadiscursifs entre journalistes et politiques alors qu'aucune faute apparente n'y jouait un rôle moteur. Nous renvoyons ces reproches légitimes au chapitre réflexif qui a mis en avant la pertinence de mobiliser des polémiques pour analyser la critique publique.

La dernière limite a déjà fait l'objet d'une justification dans le deuxième chapitre et concerne le choix de ne pas avoir entrepris un exercice de comparaison systématique entre les pays et territoires. Nous reconnaissons volontiers qu'une comparaison aurait eu toute sa place dans une telle recherche. Ce n'est pour autant pas le chemin que nous avons choisi et nous l'assumons : la comparaison permet de mettre au jour des points saillants de jonction et de distanciation entre des cas différents, mais ajoute une dose de complexité à un modèle

d'analyse qui a été conçu en vue de comprendre un phénomène social contextualisé. Il n'empêche que l'absence de comparaison est un reproche juste qui peut être gardé en tête pour de futurs travaux.

#### 4. Ouvertures de la recherche

Le dernier élément de la conclusion propose quelques pistes d'ouverture pour d'éventuelles suites à accorder à la recherche. D'abord, la critique publique sur laquelle s'est posé notre regard ne concerne que deux types d'acteur publics particuliers. L'application du modèle d'analyse aux discours d'autres acteurs, comme certains groupes citoyens, compléterait la recherche en élargissant l'appréhension du phénomène de critique publique. Dans un contexte où de plus en plus d'acteurs non institutionnels développent des métadiscours dans l'espace public, un croisement d'articulations serait, selon nous, particulièrement intéressant. Ensuite, l'outil d'analyse proposé dans cette recherche interroge la critique publique dans des pays où la démocratie est installée, malgré les enjeux et défis liés à son exercice que nous avons relevés. Une telle recherche pourrait être menée dans des pays autoritaires pour saisir les éventuels mécanismes de démocratisation par le discours public, à partir d'une composante métadiscursive. Par ailleurs, les enjeux que nous avons repérés ou approfondis (représentativité, processus de légitimation, articulation des institutions et de la démocratie dans un contexte de méfiance, accessibilité de l'espace public, etc.) constituent un socle à de futures recherches en journalisme et en communication politique. Enfin, les cas sélectionnés partent tous de manquements et de fautes visant des pratiques de politiques (ou d'une ancienne journaliste), dans un souci de cohérence du corpus. Une recherche qui, par exemple, prendrait pour assise de « mauvaises » pratiques journalistiques (sensationnalisme, journalisme de clics, etc.), sans qu'elles ne déclenchent forcément de polémique, gagnerait à être menée.

À travers cette recherche, nous avons mis en exergue des éléments de compréhension d'un phénomène social que nous estimons révélateur d'un état de la démocratie. Nous avons également porté au regard les enjeux essentiels qui l'accompagnent, et que les journalistes et les politiques doivent prendre en compte dans leurs pratiques. Ces acteurs se trouvent face à un tournant démocratique majeur et la manière dont ils vont décliner les articulations de la

critique qu'ils (se) portent revêt un caractère nodal, notamment pour que la légitimité de leur rôle ne s'étiolle pas davantage.

## Glossaire

|                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Acteur public       | Individu à qui est octroyée la légitimité de produire une critique publique. Naguère institutionnel, cet acteur n'est désormais plus uniquement rattaché à une institution comme la politique ou le journalisme.                                                                                |
| Articulation        | Mise en relation d'éléments discursifs en vue de leur donner un sens. L'articulation se situe entre description et construction. Associée à la critique publique, elle participe au processus de légitimation des acteurs publics.                                                              |
| Autorité discursive | Pouvoir légitimé par la confiance qui reconnaît à un individu ou à un groupe la capacité d'appeler à l'obéissance consentie des citoyens.                                                                                                                                                       |
| Contexte            | Ensemble des conditions et contraintes sociales du discours, qu'un individu participe à articuler.                                                                                                                                                                                              |
| Critique publique   | Phénomène métadiscursif d'articulations, effectué lors d'un processus de légitimation démocratique, et constitué de cinq dimensions : contextuelle, réprobatrice, relationnelle, publique et institutionnelle. La critique publique est une condition à la démocratie autant que sa résultante. |
| Démocratie          | Gouvernement par le peuple, entendu comme l'assemblée des citoyens d'une nation (pays ou territoire). Dans les systèmes politiques démocratiques actuels, des mandataires sont élus, et légitimés, par le peuple pour le représenter et prendre des décisions.                                  |
| Discours            | Acte de communication consistant à utiliser la langue à partir d'un contexte particulier pour exprimer une certaine position.                                                                                                                                                                   |
| Entextualisation    | Procédé métadiscursif qui consiste à décontextualiser puis recontextualiser un discours en vue de lui donner un sens nouveau.                                                                                                                                                                   |



|                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Espace public                 | Lieu, ou réseau, où se construit le débat public, et qui possède des dimensions publique, communicationnelle, politique et critique. L'espace public constitue un fondement de la démocratie en tant que manifestation discursive citoyenne reposant sur des composantes matérielle et abstraite, continue et discontinue. |
| Institution                   | Ensemble normalisé et légitimé d'actes, d'idées et d'individus qui s'impose aux et contraint les acteurs.                                                                                                                                                                                                                  |
| Journalisme                   | Institution qui regroupe les journalistes, acteurs jouant un rôle démocratique légitimé.                                                                                                                                                                                                                                   |
| Légitimation                  | Processus discursif visant à gagner ou regagner de la légitimité citoyenne et démocratique.                                                                                                                                                                                                                                |
| Légitimité                    | Qualité octroyée par les citoyens qui permet de recourir à une autorité discursive.                                                                                                                                                                                                                                        |
| Métadiscours journalistique   | Métadiscours qui explicite les règles du journalisme et qui est uniquement produit par des journalistes.                                                                                                                                                                                                                   |
| Métadiscours politique        | Métadiscours qui explicite les règles de la politique et qui est uniquement produit par des politiques.                                                                                                                                                                                                                    |
| Métadiscours                  | Procédé discursif chargé de réflexivité qui expose les codes de compréhension d'un discours et fait référence à des idées, des normes ou encore des interprétations.                                                                                                                                                       |
| Métajournalistique (discours) | Métadiscours explicitant les règles du journalisme et produit par tout type d'acteur (journalistique ou non).                                                                                                                                                                                                              |
| Métapolitique (discours)      | Métadiscours explicitant les règles de la politique et produit par tout type d'acteur (politique ou non).                                                                                                                                                                                                                  |
| Peuple                        | Assemblée des citoyens d'une nation (pays ou territoire) à qui est reconnue la légitimité d'exercer le pouvoir décisionnel.                                                                                                                                                                                                |

|                                                        |                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Polémique                                              | Moment et procédé discursifs publics déclenchés par une faute, marqués par le conflit, et dépendant d'un contexte.                                   |
| Politique (la)                                         | Institution qui regroupe les politiques, acteurs jouant un rôle démocratique légitimé.                                                               |
| Polycentricité                                         | Concept qui postule une certaine hétérogénéité des institutions, ces dernières étant constituées de plusieurs centres décisionnels et de légitimité. |
| Rôle démocratique (des journalistes et des politiques) | Fonction <i>a priori</i> exercée par les journalistes et les politiques et qui constitue un enjeu de légitimité.                                     |
| Socio-pragmatique (analyse de discours)                | Approche d'analyse de discours qui prend en compte les conditions de production du discours et considère qu'il constitue autant qu'il est constitué. |

## Références bibliographiques

### 1. Sources scientifiques

- Achard-Bayle, G. (2006). Présentation. *Pratiques*, 129(1), 5-16.  
<https://doi.org/10.3406/prati.2006.2091>.
- Ahva, L. (2017). How Is Participation Practiced by 'In-Betweeners' of Journalism? *Journalism Practice*, 11, 142159. <https://doi.org/10.1080/17512786.2016.1209084>.
- Ahva, L., Heikkilä, H., & Kunelius, R. (2011). Civic participation and the vocabularies for democratic journalism. In C. Atton (Éd.), *The Routledge Companion to Alternative and Community Media* (Routledge, p. 155-164). Londres.
- Ahva, L., & Wiard, V. (2018). Participation in Local Journalism. Assessing Two Approaches through Access, Dialogue and Deliberation. *Sur le journalisme*, 7(2), 64-76.  
<https://doi.org/10.25200/SLJ.v7.n2.2018.359>.
- Amossy, R. (1999). *Image de soi dans le discours. La construction de l'ethos* (Delachaux et Nestlé). Lausanne.
- Amossy, R. (2010). *La présentation de soi. Ethos et identité verbale* (Presses universitaires de France). Paris.
- Amossy, R. (2022). Construire la légitimité et l'autorité politiques en discours. *Argumentation et analyse du discours*, (28). <https://doi.org/10.4000/aad.5984>.
- Angenot, M. (2013). *Rhétorique de la confiance et de l'autorité* (Presses universitaires McGill-Queen's). Montréal.
- Angermuller, J., Maingueneau, D., & Wodak, R. (Éds.). (2014). *The Discourse Studies Reader* (John Benjamins Publishing Company). Amsterdam.
- Augey, D. (2003). Les journalistes : Petits maillons au bout de la chaîne industrielle. *Hermès*, (35), 73-79. <https://doi.org/10.4267/2042/9319>.
- Austin, J. (1971). *How to Do Things with Words* (Oxford University Press). Oxford.
- Azkin, B. (1960). Election and Appointment. *American Political Science Review*, (3), 705-713.
- Badouard, R. (2015). Enseigner les controverses en école de journalisme. *Hermès*, (73), 51-54.  
<https://doi.org/10.3917/herm.073.0051>.
- Badouard, R., & Mabi, C. (2015). Controverses et débat public : Nouvelles perspectives de recherche. *Hermès*, (73), 225-231. <https://doi.org/10.3917/herm.073.0225>.

- Bakhtine, M. (1984a). *Problems of Dostoyevsky's Poetics*. (University of Minnesota Press). Minneapolis.
- Bakhtine, M. (1984b). *Rabelais and His World* (Indiana University Press). Bloomington.
- Bakhtine, M. (1987). *Speech Genres and Other Late Essays* (University of Texas Press; C. Emerson, & M. Holquist, Éd.s.; V. McGee, Trad.). Austin.
- Barthe, Y., de Blic, D., Heurtin, J.-P., Lagneau, É., Lemieux, C., Linhardt, D., ... Trom, D. (2013). Sociologie pragmatique : Mode d'emploi. *Politix*, 103(3), 175. <https://doi.org/10.3917/pox.103.0173>.
- Bastin, G. (2002). Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde... In D. Georgakakis, *Les métiers de l'Europe politique. Acteurs et professionnalisations de l'Union européenne* (Presses universitaires de Strasbourg). Strasbourg.
- Baszanger, I. (1990). Émergence d'un groupe professionnel de travail de légitimation. Le cas des médecins de la douleur. *Revue française de sociologie*, (31), 257-282.
- Bauman, R., & Briggs, C. (1990). Poetics and performance as critical perspectives on language and social life. *Annual Review of Anthropology*, 19, 59-88. <https://doi.org/10.1146/annurev.an.19.100190.000423>.
- Beaud, P. (1986). *Médias, Médiations et Médiateurs dans la société industrielle* (Thèse de Doctorat d'Etat de sciences de l'information et de la communication). Université Stendhal - Grenoble 3, Grenoble.
- Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale 1* (Gallimard). Paris.
- Berdoulay, V. (1997). Le lieu et l'espace public. *Cahiers de Géographie du Québec*, 41(141), 301-309. <https://doi.org/10.7202/022669ar>.
- Berger, M., & Charles, J. (2014). Persona non grata. Au seuil de la participation. *Participations*, (9), 7-35. <https://doi.org/10.3917/parti.009.0005>.
- Biard, B. (2021a). La lutte contre l'extrême droite en Belgique. II. Cordon sanitaire médiatique, société civile et services de renseignement. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 39(2524-2525), 5-78. <https://doi.org/10.3917/cris.2524.0005>.
- Biard, B. (2021b). La lutte contre l'extrême droite. I. Moyens légaux et cordon sanitaire politique. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 37(2522-2523), 5-114. <https://doi.org/10.3917/cris.2522.0005>.

- Blommaert, J. (2001). Context is/as Critique. *Critique of Anthropology*, 21(1), 13-32.  
<https://doi.org/10.1177/0308275X0102100102>.
- Blommaert, J. (2005). *Discourse* (Cambridge University Press). Cambridge.
- Blommaert, J. (2007). Sociolinguistics and Discourse Analysis: Orders of Indexicality and Polycentricity. *Journal of Multicultural Discourses*, 2(2), 115-130.  
<https://doi.org/10.2167/md089.0>.
- Boltanski, L. (1983). *Les cadres. La formation d'un groupe social*, (Éditions de Minuit). Paris.
- Boltanski, L., & Thévenot, L. (1991). *De la justification* (Gallimard,). Paris.
- Bonin, G., Dingerkus, F., Dubied, A., Mertens, S., Rollwagen, H., Sacco, V., ... Wyss, V. (2017). Quelle Différence? *Journalism Studies*, 18(5), 536-554.  
<http://dx.doi.org/10.1080/1461670X.2016.1272065>.
- Borillo, A. (1985). Discours ou métadiscours ? *Documentation et recherche en linguistique allemande contemporain - Vincennes*, (32), 47-61.
- Bourban, M. (2021). Rawls et Rousseau : Liberté, citoyenneté et stabilité. *Revue de métaphysique et de morale*, (112), 545-565. <https://doi.org/10.3917/rmm.214.0545>.
- Bourdieu, P. (1981). La représentation politique [Éléments pour une théorie du champ politique] : Éléments pour une théorie du champ politique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36(1), 3-24. <https://doi.org/10.3406/arss.1981.2105>.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques* (Fayard). Paris.
- Bourdieu, P. (1997). *Sur la télévision* (Liber éditions). Paris.
- Bourdieu, P. (2001). *Langage et pouvoir symbolique* (Seuil). Paris.
- Bourgueil, Y., Breton, M., Cohidon, C., Hudon, C., Senn, N., Van Durme, T., & Le groupe francophone des soins primaires. (2021). Les soins primaires face à la COVID-19 : Une comparaison Belgique, France, Québec et Suisse. *Santé Publique*, 33(6), 991 à 995.  
<https://doi.org/10.3917/spub.216.0991>.
- Bourricaud, F. (1961). *Esquisse d'une théorie de l'autorité* (Plon). Paris.
- Boyer, P. C., Delemotte, T., Gauthier, G., Rollet, V., & Schmutz, B. (2020). Les déterminants de la mobilisation des Gilets jaunes. *Revue économique*, Vol. 71(1), 109-138.  
<https://doi.org/10.3917/reco.711.0109>.
- Bredin, J.-D. (2001). Secret, transparence et démocratie. *Pouvoirs*, (97), 5-15.  
<https://doi.org/10.3917/pouv.097.0005>.

- Briggs, A., & Burke, P. (2010). *A Social History of the Media: From Gutenberg to the Internet* (Polity). Cambridge.
- Broustau, N. (2018). *Les Médias et les journalistes, interprètes de la société. Représentations et jurisprudence médiatiques* (Presses de l'Université du Québec). Québec.
- Butler, J. (1990). *Gender Trouble* (Routledge). Abingdon-on-Thames.
- Cabrolié, S. (2009). La recomposition d'une organisation de presse : Le cas du Parisien.fr (enquête). *Terrains & travaux*, (15), 127-145. <https://doi.org/10.3917/tt.015.0127>.
- Callon, M., & Rabeharisoa, V. (1999). La leçon d'humanité de Gino. *Réseaux*, (95), 197-233.
- Cammack, D. (2019). The dēmos in dēmokratia. *Classical Quarterly*, 69(1), 42-61.
- Carlson, M. (2015). Metajournalistic discourse and the meanings of journalism: Definitional control, boundary work, and legitimation. *Communication Theory*, 26(4), 349-368. <https://doi.org/10.1111/comt.12088>.
- Carlson, M. (2017). *Journalistic Authority. Legitimizing News in the Digital Era* (Columbia University Press). New-York.
- Carlson, M., & Lewis, S. C. (Éds.). (2015). *Boundaries of Journalism: Professionalism, Practices and Participation* (Routledge). Abingdon-on-Thames.
- Carpentier, N. (2011). *Media and Participation: A Site of Ideological-democratic Struggle* (Intellect). Chicago.
- Carpentier, N. (2016). Différencier accès, interaction et participation. In P. Morelli, N. Pignard-Cheynel, & D. Baltazart (Éds.), *Publics et TIC. Confrontations conceptuelles et recherches empiriques* (PUN-Éditions universitaires de Lorraine, p. 45-69). Nancy.
- Caulier, B., & Courtois, L. (2012). *Québec Wallonie. Dynamiques des espaces et expériences francophones* (Academia). Louvain-la-Neuve.
- Cayrol, R. (1997). *Médias et démocratie. La dérive* (Presses de Sciences Po). Paris.
- Champagne, P. (1995). La double dépendance. Quelques remarques sur les rapports entre les champs politique, économique et journalistique. *Hermès*, (17-18), 215. <https://doi.org/10.4267/2042/15218>.
- Charaudeau, P. (1994). Le contrat de communication de l'information médiatique. *Le Français dans le monde*, (Numéro spécial).
- Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir* (Vuibert). Paris.
- Charaudeau, P. (2007). Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? *Semen*, (23). <https://doi.org/10.4000/semn.5081>.

- Charaudeau, P. (2009). Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique. *Corpus*, 37-66. <https://doi.org/10.4000/corpus.1674>.
- Charaudeau, P. (2011). *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours* (De Boeck). Bruxelles.
- Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse de discours* (Seuil). Paris.
- Charon, J.-M. (1993). *Cartes de presse. Enquête sur les journalistes* (Stock). Paris.
- Charron, J. (1994). *La production de l'actualité : Une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques* (Boréal). Montréal.
- Charron, J. (1995). Les médias et les sources : Les limites du modèle de l'agenda-setting. *Hermès*, (17-18), 73-92. <https://doi.org/10.4267/2042/15209>.
- Chelkoff, G., & Thibaud, J.-P. (1992). L'espace public, modes sensibles : Le regard sur la ville. *Les Annales de la Recherche Urbain*, (57-58), 7-16.
- Chomsky, N., & Herman, E. (2008). *La fabrication du consentement. De la propagande médiatique en démocratie* (Agone). Marseille.
- Conein, B. (1984). L'enquête sociologique et l'analyse du langage : Les formes linguistiques de la connaissance sociale. In *Arguments ethnométhodologiques, Problèmes d'épistémologie en sciences sociales III* (Centre d'études des mouvements sociaux. EHESS-CNRS). Paris.
- Cornu, D. (1997). *Éthique de l'information* (Presses Universitaires de France). Paris.
- Cornu, D. (1998). Journalisme et vérité. *Autres Temps. Les cahiers du christianisme social*, 58(1), 13-27. <https://doi.org/10.3406/chris.1998.2041>.
- Croissant, V. (2022). Les publics de l'information en ligne : « faire public » au temps de l'information par les réseaux socio-numériques. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, (23/1), 129-141. <https://doi.org/10.3917/enic.032.0129>.
- Curran, J. (1991). Mass Media and Democracy. In J. Curran & M. Gurevitch (Éds.), *Mass Media and Society* (Edward Arnold, p. 82-117). Londres.
- Dakhli, J. (2017). Comptes personnels et enjeux publics : La communication de responsables politiques sur Twitter. In M. Burger, J. Thornborrow, & R. Fitzgerald (Éds.), *Discours des réseaux sociaux : Enjeux publics, politiques et médiatiques* (De Boeck Supérieur, p. 109-139). Louvain-la-Neuve.
- Danblon, E. (2012). Il y a critique et critique : Épistémologie des modèles d'argumentation. *Argumentation et analyse du discours*, (9). <https://doi.org/10.4000/aad.1395>.

- Datchary, C. (2010). *Ce que le web 2.0 fait à l'autonomie journalistique. L'expérience Mediapart* (C. Lemieux, Éd.). Paris.
- De Blasio, E., Kneuer, M., Schünemann, W. J., & Sorice, M. (2020). The Ongoing Transformation of the Digital Public Sphere: Basic Considerations on a Moving Target. *Media and Communication*, 8(4), 1-5. <https://doi.org/10.17645/mac.v8i4.3639>.
- De Cleen, B. (2019). The populist political logic and the analysis of the discursive construction of 'the people' and 'the elite'. In J. Zienkowski & R. Breeze (Éds.), *Imagining the peoples of Europe: Populist discourses across the political spectrum* (John Benjamin Publishing). Amsterdam / Philadelphia.
- de la Haye, Y. (1984). *Dissonances. Critique de la communication*, (La Pensée sauvage). Grenoble.
- Deleuze, G., & Guattari, F. (1980). *Capitalisme et schizophrénie 2 : Mille plateaux* (Les Éditions de minuit). Paris.
- Delmas, V. (2012). Pour une analyse pluridimensionnelle du discours : Le discours politique. *La linguistique*, 48(1), 103. <https://doi.org/10.3917/ling.481.0103>.
- Delwit, P. (2010). *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours* (Éditions de l'Université de Bruxelles). Bruxelles.
- Demont-Heinrich, Christof. (2005). Language and National Identity in the Era of Globalization: The Case of English in Switzerland. *Journal of Communication Inquiry*, 29(1), 66-84. <https://doi.org/10.1177/0196859904270001>.
- de Romilly, J. (1988). *Les grands sophistes dans l'Athènes de Périclès* (Éditions de Fallois). Paris.
- Derville, G. (2017). *Le pouvoir des médias* (Presses universitaires de Grenoble). Grenoble.
- de Saussure, F. (1995). *Cours de linguistique générale* (Payot&Rivages). Paris.
- Desterbecq, J. (2005). Le regard des journalistes et des politiques sur les émissions politiques. *Recherches en communication*, (24), 67-94.
- Dewey, J. (1927). *The Public and its Problems* (Henry Holt&Co). New-York.
- Dictionnaire en ligne de l'Académie française, 9e édition*. (s. d.). Consulté à l'adresse <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>.
- Douglas, M. (1999). *Comment pensent les institutions ?* (La Découverte). Paris.
- Doury, M. (2016). *Argumentation. Analyser texte et discours* (Armand Colin). Paris.
- Dubar, C., Tripier, P., & Boussard, V. (1991). *Sociologie des professions* (Armand Colin). Paris.



- Ducrot, O., Bourcier, D., Bruxelles, S., & Diller, A.-M. (1980). *Les mots du discours* (Éditions de Minuit). Paris.
- Dufrasne, M. (2017). L'initiative citoyenne européenne révèle l'impasse communicationnelle entre les citoyens et les institutions. *Hermès*, 77(1), 63-70. <https://doi.org/10.3917/herm.077.0063>.
- Dumont, L. (2004). *Holisme et modernité* (Michalon). Paris.
- Ehrenberg, A. (2010). *La société du malaise* (Odile Jacob). Paris.
- Elstub, S., Ercan, S., & Mendonça, R. F. (2016). Editorial introduction: The fourth generation of deliberative democracy. *Critical Policy Studies*, 10(2), 139-151. <https://doi.org/10.1080/19460171.2016.1175956>.
- Esquenazi, J.-P. (1999). *Télévision et démocratie : La politique à la télévision française 1958-1990* (Presses Universitaires de France). Paris.
- Esser, F. (2016). Komparative Kommunikationswissenschaft : Ein Feld formiert sich. *Studies in Communication Sciences*, 16(1), 54-60. <https://doi.org/10.1016/j.scoms.2016.03.005>.
- Fairclough, N. (1993). *Discourse and Social Change* (Polity Press). Cambridge.
- Fairclough, N., & Fairclough, I. (2012). *Political discourse analysis: A method for advanced students* (TJ International Ltd). Padstow.
- Fernandez, B. (2011). Le temps de l'individuation sociale. *Revue du MAUSS*, 38(2), 339-348. <https://doi.org/10.3917/rdm.038.0339>.
- Fortin, G. (2007). L'approche socio-pragmatique en sciences du langage : Principaux cadres conceptuels et perspectives. *Composite*, 2007(1), 109-129.
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir* (Gallimard). Paris.
- Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours* (Gallimard). Paris.
- Foucault, M. (2001). *Dits et écrits* (Gallimard). Paris.
- Fraser, N. (2014). Transnationalizing the public sphere: On the legitimacy and efficacy of public opinion in a post-Westphalian world. In N. Fraser (Éd.), *Transnationalizing the public sphere* (Polity, p. 8-43). Cambridge.
- Gadet, F. (2010). Enjeux de langue dans l'analyse de discours. *Semen*, (29), 11-123. <https://doi.org/10.4000/semen.8812>.
- Garcin-Marrou, I. (2018). Espace public et production de l'information. *Études de communication*, (50), 129-146. <https://doi.org/10.4000/edc.7615>.

- Garric, N., & Longhi, J. (2013). Atteindre l'interdiscours par la circulation des discours et du sens. *Langage et société*, 144(2), 65-83. <https://doi.org/10.3917/lis.144.0065>.
- Gauthier, G. (1995). L'argumentation périphérique dans la communication politique. Le cas de l'argument ad hominem. *Hermès*, 2(16), 167-185. <https://doi.org/10.4267/2042/15190>.
- George, É. (1999). Du concept d'espace public à celui de relations publiques généralisées. *Composite*, 3(1), 13.
- Goffman, E. (1986). *Frame Analysis: An Essay on the Organization of Experience* (Northeastern University Press). Boston.
- Grevisse, B. (2016). *Déontologie du journalisme : Enjeux éthiques et identités professionnelles* (De Boeck). Bruxelles.
- Grönlund, K., Bächtiger, A., & Setälä, M. (Éds.). (2014). *Deliberative mini-publics: Involving citizens in the democratic process* (ECPR Studies).
- Grunberg, G. (2019). Les « gilets jaunes » et la crise de la démocratie représentative. *Le Debat*, n° 204(2), 95-103. <https://doi.org/10.3917/deba.204.0095>.
- Guilbert, T. (2015). Autorité et évidence discursives. Autovalidation dans les éditoriaux et chroniques du Point. *Mots*, (107), 85-99. <https://doi.org/10.4000/mots.21899>.
- Gumperz, J. (1971). *Language in Social Groups* (Stanford University Press). Stanford.
- Gumperz, J. (1992). Contextualization revisited. In P. Auer, & A. DiLuzio, (Éds.), *The Contextualization of Language* (John Benjamins., p. 39-53). Amsterdam.
- Habermas, J. (1978). *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (Payot). Paris.
- Habermas, J. (1981). *The theory of communicative action* (Beacon Press). Boston.
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 2* (Fayard). Paris.
- Habermas, J. (1988). *L'Espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (Payot). Lausanne.
- Habermas, J. (1992). "L'espace public", 30 ans après. *Quaderni*, (18), 161-191.
- Heikkilä, H., & Kunelius, R. (1998). Access, Dialogue, Deliberation Experimenting with Three Concepts of Journalism Criticism. *Nordicom*, (1), 71-84.
- Hindman, M. (2009). *The Myth of Digital Democracy* (Princeton University Press). Princeton.

- Hubé, N. (2022). *La politique des chemins courts. Un siècle de relations entre journalistes et communicants gouvernementaux en Allemagne (1918-2018)* (Éditions du croquant). Vulaines-sur-Seine.
- Hyland, K. (2005). *Metadiscourse : Exploring Interaction in Writing* (Continuum). London and New York.
- Hyland, K. (2017). Metadiscourse : What is it and where is it going? *Journal of Pragmatics*, (113), 16-29. <https://doi.org/10.1016/j.pragma.2017.03.007>.
- Jacquin, J. (2011). Le/La polémique : Une catégorie opératoire pour une analyse discursive et interactionnelle des débats publics ? *Semen*, (39), 43-60. <https://doi.org/10.4000/semen.9085>.
- Kaiser, J., Rauchfleisch, A., & Bourassa, N. (2020). Connecting the (Far-)Right Dots: A Topic Modeling and Hyperlink Analysis of (Far-)Right Media Coverage during the US Elections 2016. *Digital Journalism*, 8(3), 422-441. <https://doi.org/10.1080/21670811.2019.1682629>.
- Kant, E. (1990). *Critique de la faculté de juger* (Librairie philosophique J. Vrin). Paris.
- Katz, E., & Lazarsfeld, P. (1955). *Personal Influence: The Part Played by People in the Flow of Mass Communications* (Free Press). Glencoe.
- Keane, J. (1995). Structural Transformations of the Public Sphere. *The Communication Review*, 1(1), 1-22. <https://doi.org/10.1080/10714429509388247>.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *Le Discours polémique* (Presses universitaires de Lyon). Lyon.
- Krieg-Planque, A. (2013). *Analyser les discours institutionnels* (Armand Colin). Paris.
- Laclau, E., & Mouffe, C. (1985). *Hegemony and Socialist Strategy* (Verso). Londres.
- Lacorne, D. (1980). *Les notables rouges : La construction municipale de l'union de la gauche* (Les Presses de Sciences Po). Paris.
- Landemore, H. (2020). *Open democracy: Reinventing Popular Rule for the Twenty-First Century* (Princeton University Press). Princeton. Consulté à l'adresse <https://press.princeton.edu/books/hardcover/9780691181998/open-democracy>.
- Le Bart, C. (2000). Nommer les hommes politiques : Identités prescrites, stratégiques, polémiques. *Mots*, 63(1), 127-133. <https://doi.org/10.3406/mots.2000.2210>.
- Le Bohec, J. (1997). *Les rapports presse-politique* (L'Harmattan). Paris.
- Le Bohec, J. (2000a). La question du « rôle démocratique » de la presse locale en France. *Hermès*, (26-27), 185-198. <https://doi.org/10.4267/2042/14774>.

- Le Bohec, J. (2000b). *Les mythes professionnels des journalistes* (L'Harmattan). Paris.
- Le Bon, G. (1895). *Psychologie des foules* (Alcan). Paris.
- Le Cam, F. (2005). *L'identité du groupe des journalistes du Québec au défi d'internet* (Thèse de doctorat sous la direction de François Demers et Denis Ruellan). Université Laval et Université Rennes 1, Québec et Rennes.
- Le Cam, F. (2009). *Le journalisme imaginé. Histoire d'un projet professionnel au Québec* (Leméac). Montréal.
- Le Cam, F. (2012). Une identité transnationale des journalistes en ligne ? In A. Degand & B. Grevisse (Éds.), *Journalisme en ligne, pratiques et recherches* (De Boeck). Bruxelles.
- Le Cam, F., & Domingo, D. (2015). The Plurality of Journalistic Identities in Local Controversies. In *Local Journalism: The Decline of Newspapers and the Rise of Digital Media* (I.B. Tauris, p. 99-116). Londres–New-York.
- Le Cam, F., & Tant, C. (2018). Premiers pas de la carte de presse en Belgique francophone (1885-1966). *Le Temps des médias*, (30), 200-226. <https://doi.org/10.3917/tdm.030.0200>.
- Lefort, C. (1981). *L'invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire* (Fayard). Paris.
- Legavre, J.-B. (1992). Off the record. Mode d'emploi d'un instrument de coordination. *Politix*, 5(9), 135-158. <https://doi.org/10.3406/polix.1992.1533>.
- Legavre, J.-B. (2011). Entre conflit et coopération. Les journalistes et les communicants comme « associés-rivaux ». *Communication & langages*, 2011(169), 105-123. <https://doi.org/10.4074/S0336150011003097>.
- Legavre, J.-B. (2014). Communication et journalisme : Ombres portées, ombres croisées. *Les Cahiers du journalisme*, (26).
- Lemieux, C. (1992). Les journalistes, une morale d'exception ? *Politix*, 5(19), 7-30. <https://doi.org/10.3406/polix.1992.1525>.
- Lemieux, C. (1999). Une critique sans raison. L'approche bourdieusienne des médias et ses limites. In B. Lahire (Éd.), *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques* (La Découverte, p. 205-229). Paris.
- Lemieux, C. (2007). À quoi sert l'analyse des controverses ? *Mil Neuf Cent*, (25), 23. <https://doi.org/10.3917/mnc.025.0191>.

- Lemieux, C. (2012). 2 – Problématiser. In S. Paugam (Éd.), *L'enquête sociologique* (Presses Universitaires de France). Paris.
- Leteinturier, C. (2014). Les journalistes face à la communication. *Hermès*, (70), 50-55. <https://doi.org/10.3917/herm.070.0050>.
- Levêque, S., & Ruellan, D. (2010). *Journalistes engagés* (Presses Universitaires de Rennes). Rennes.
- Lits, M. (Éd.). (2014). L'Espace public : Concept fondateur de la communication. *Hermès*, (70), 77-81. <https://doi.org/10.3917/herm.070.0075>.
- Lussault, M. (2001). Controverses spatiales : Des situations pour appréhender les espaces d'actes. *Villes en parallèle*, (32-33-34), 149-159. <https://doi.org/10.3406/vilpa.2001.1335>.
- Magnette, P., & Pilet, J.-B. (2010). La Belgique. In P. Magnette & J.-M. De Waele, *Les démocraties européennes* (Armand Colin). Paris.
- Maingueneau, D. (1995). Présentation. *Langages*, (17), 5-11.
- Malbois, F., & Kaufmann, L. (2015). De l'espace public comme organisation. L'architecture feuilletée des énonciations publiques. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, (6). <https://doi.org/10.4000/rfsic.1333>.
- Mansbridge, J. (2011). Clarifying the Concept of Representation. *American Political Science Review*, 105(3), 621-630. <https://doi.org/10.1017/S0003055411000189>.
- Marquis, N. (2022). Une société privée du public ? Public et privé : Des inquiétudes morales à une définition sociologique de l'institution. *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 88, 185-216. <https://doi.org/10.3917/riej.088.0185>.
- Matheson, D. (2004). Weblogs and the epistemology of the news: Some trends in online journalism. *New Media and Society*, 6(4), 443-468. <https://doi.org/10.1177/146144804044329>.
- Mauger-Parat, M., & Peliz, A. C. (2013). Controverse, polémique, expertise : Trois notions pour aborder le débat sur le changement climatique en France. *VertigO*, 13(2). <https://doi.org/10.4000/vertigo.14297>.
- Maunier, S. (2017). De quelle épistémologie l'ethnométhodologie est-elle le nom ? *Sociologies*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.6397>.
- Mauss, M. (1969). *Œuvres. Tome 3. Cohésion sociale et divisions de la sociologie* (Minuit). Paris.

- Mauss, M. (2007). *Essai sur le don. Formes et raisons de l'échange dans les sociétés archaïques* (Presses universitaires de France). Paris.
- Mayaffre, D. (2003). Les corpus réflexifs : Entre architextualité et hypertextualité. *Corpus*, 14. <https://doi.org/10.4000/corpus.11>.
- Mazeaud, A. (2014). *Pratiques de la représentation politique* (Presses universitaires de Rennes). Rennes.
- Mazière, F. (2005). *L'analyse du discours. Histoire et pratiques* (Presses universitaires de France). Paris.
- McManus, J. (1994). *Market-Driven Journalism: Let the Citizen Beware?* (Sage). Thousand Oaks. Consulté à l'adresse <https://us.sagepub.com/en-us/nam/market-driven-journalism/book4394>.
- McQuail, D. (2006). Media roles in society. In N. Carpentier, P. Pruulmann-Vengerfeldt, K. Nordenstreng, M. Hartmann, P. Vihalemm, & B. Cammaerts (Éds.), *Researching media, democracy and participation: The intellectual work of the 2006 European Media and Communication doctoral summer school* (Tartu University Press). Tartu.
- Méadel, C. (2015). Les controverses comme apprentissage. *Hermès*, (73), 45-50. <https://doi.org/10.3917/herm.073.0045>.
- Mercier, A. (2015). Twitter, espace politique, espace polémique. L'exemple des tweet-campagnes municipales en France (janvier-mars 2014). *Les Cahiers du numérique*, 11(4), 145-168.
- Michon, P. (2007). *Les rythmes du politique. Démocratie et capitalisme modialisé* (Les Prairies ordinaires). Paris.
- Miège, B. (1995a). L'espace public : Au-delà de la sphère politique. *Hermès*, (17-18), 49-62. <https://doi.org/10.4267/2042/15207>.
- Miège, B. (1995b). L'espace public : Perpétué, élargi et fragmenté. In I. Pailliar (Éd.), *L'espace public et l'emprise de la communication* (Ellug). Grenoble.
- Miège, B. (1997). *La société conquise par la communication. Tome 2 La communication entre l'industrie et l'espace public* (Presse universitaires de Grenoble). Grenoble.
- Mill, J. S. (2001). *On Liberty* (Batoche Books). Kitchener.
- Mongin, O. (2012). Métamorphose de l'espace public. *Esprit*, Novembre (11), 73-87. <https://doi.org/10.3917/espri.1211.0073>.

- Monte, M., & Oger, C. (2015). La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels. *Mots*, (107), 5-18. <https://doi.org/10.4000/mots.21847>.
- Morin, O. (2009). Y a-t-il des règles constitutives ? *Tracés. Revue de Sciences humaines*, (17), 109-125. <https://doi.org/10.4000/traces.4239>.
- Mouchon, J. (1995). Espace public et discours politique télévisé. In I. Paillart (Éd.), *L'espace public et l'emprise de la communication* (Ellug, p. 177-192). Grenoble.
- Mouffe, C. (1994). *Le politique et ses enjeux. Pour une démocratie plurielle* (La Découverte). Paris.
- Mouffe, C. (2005). *On the political* (Routledge). New-York.
- Neveu, E. (1993). Pages « Politique ». *Mots*, (37), 6-28.
- Neveu, E. (2001). *Sociologie du journalisme* (La Découverte). Paris.
- Neveu, E. (2003). Privatisation et informalisation de la vie politique. In E. Neveu, J.-M. De Queiroz, & Y. Bonny, *Norbert Élias et la théorie de la civilisation* (Presses universitaires de Rennes, p. 185-207). Rennes.
- Neveu, F. (2000). *Lexique des notions linguistiques* (Nathan). Paris.
- Ogbebor, B. (2020). *British Media Coverage of the Press Reform Debate. Journalists Reporting Journalism* (Palgrave Macmillan). Londres. [https://doi.org/10.1007/978-3-030-37265-1\\_5](https://doi.org/10.1007/978-3-030-37265-1_5).
- Oger, C. (2021). *Faire référence. La construction de l'autorité dans le discours des institutions* (EHESS). Paris.
- Ogien, A., & Laugier, S. (2014). *Le principe démocratie. Enquête sur les nouvelles formes du politique* (La Découverte). Paris. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.7202/1040757ar>.
- Okulska, U., & Cap, P. (2010). Analysis of political discourse: Landmarks, challenges and prospects. In U. Okulska & P. Cap (Éds.), *Perspectives in politics and discourse* (John Benjamins, p. 2-20). Amsterdam.
- Orianne, J.-F. (2015). Ritournelles et territoires professionnels Le cas des conseillers emploi. *Langage et société*, 152(2), 99-120. <https://doi.org/10.3917/lis.152.0099>.
- Oustinoff, M. (2021). La confiance à l'heure de la post-vérité. *Hermès*, (88), 33-35.
- Paillart, I. (Éd.). (1995). *L'espace public et l'emprise de la communication* (Ellug). Grenoble.

- Palonen, K. (2006). Two concepts of politics. *Distinktion: Journal of Social Theory*, 7(1), 11-25.  
<https://doi.org/10.1080/1600910X.2006.9672919>.
- Papadopoulos, Y. (2013). *Democracy in crisis? Politics, governance and policy* (Macmillan Education). Londres.
- Paquot, T. (2009). *L'Espace public* (La Découverte). Paris.
- Pateman, C. (2012). Participatory Democracy Revisited. *Perspectives on Politics*, 10(1), 7-19.  
<https://doi.org/10.1017/S1537592711004877>.
- Pélissier, N. (2002). La plume dans la Toile : L'identité des journalistes à l'épreuve des réseaux numériques. *Médiamorphoses*, (4), 45-51.
- Pélissier, N., & Diouma Diallo, M. (2015). Le journalisme à l'épreuve des dispositifs socio-numériques d'information et de communication. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, (6). <https://doi.org/10.4000/rfsic.1449>.
- Pereira, F., Tredan, O., & Langonné, J. (2018). Penser les mondes du journalisme. *Hermès*, 3(82), 99-106. <https://doi.org/10.3917/herm.082.0099>.
- Perloff, R. (2017). *The Dynamics of Political Communication: Media and Politics in a digital Age* (Routledge). Abigdon.
- Pignard-Cheynel, N., & Sebbah, B. (2014). L'identité des journalistes du Web dans des récits de soi. *Communication*, (Vol. 32/2). <https://doi.org/10.4000/communication.5045>.
- Pilmis, O. (2015). Sources, indicateurs, mondes. Les données institutionnelles sur les journalistes pigistes et les intermittents du spectacle et leur comparaison. In C. Leteinturie & C. Frisque (Éds.), *Les espaces professionnels des journalistes. Des corpus quantitatifs aux analyses quantitatives* (Panthéon-Assas, p. 65-86). Paris.
- Pitkin, H. (1967). *The Concept of Representation* (University of California Press). Berkeley.
- Ponthoreau, M.-C. (2004). Les droits de l'opposition en France penser une opposition présidentielle. *Pouvoir*, (108), 101-114. <https://doi.org/10.3917/pouv.108.0101>.
- Pougnat, R., & Pougnat, L. (2018). A quoi sert le serment d'Hippocrate de nos jours ? Analyse à partir de la performativité du langage de John Austin. *Droit, Santé et Société*, 5-14.  
<https://doi.org/10.3917/dsso.055.0005>.
- Quéré, L. (1987). L'argument sociologique. *Réseaux*, 5(27), 97-136.  
<https://doi.org/10.3406/reso.1987.1323>.



- Rastier, F. (1998). Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage. *Langages*, 32(129), 97-111. <https://doi.org/10.3406/lgge.1998.2149>.
- Rauchfleisch, A., Vogler, D., & Eisenegger, M. (2021). Public sphere in crisis mode: How the COVID-19 pandemic influenced public discourse and user behaviour in the Swiss twittersphere. *Javnost—The Public*, 28(2), 129-148. <https://doi.org/10.1080/13183222.2021.1923622>.
- Rawls, J. (1955). Two concepts of rule. *The Philosophical Review*, (64), 3-32. <https://doi.org/10.2307/2182230>.
- Rawls, J. (1971). *A Theory of Justice* (The Belknap Press of Harvard University Press). Cambridge.
- Rawls, J. (2006). *Paix et Démocratie. Le droit des peuples et la raison publique* (La Découverte). Paris.
- Rebillard, F., & Smyrnaio, N. (2019). Quelle « plateforme » de l'information ? Collusion socioéconomique et dilution éditoriale entre les entreprises médiatiques et les infomédiaires de l'Internet. *Tic&société*, 13(1-2), [En ligne]. <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.4080>.
- Restier, C. (2010). *Se Maintenir journaliste. L'impossible sortie d'un métier de vocation* (C. Lemieux, Éd.). Paris.
- Ricoeur, P. (1985). *Temps et récit, t. III : Le temps raconté* (Seuil). Paris.
- Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre* (Seuil). Paris.
- Rieffel, R. (2001). Vers un journalisme mobile et polyvalent ? *Quaderni*, 45(1), 153-169. <https://doi.org/10.3406/quad.2001.1502>.
- Rodrigues-Rouleau, P. (2022). *Quand les journalistes parlent d'eux-mêmes : Études de cas sur le discours métajournalistique dans les médias d'information québécois et leur réception par diverses communautés interprétatives* (Thèse de doctorat sous la direction de Marc-François Bernier). Ottawa.
- Rosanvallon, P. (1993). *Pour une histoire conceptuelle du politique* (Le Seuil). Paris.
- Rosanvallon, P. (2008). *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité* (Le Seuil). Paris.
- Rousseau, J.-J. (1966). *Du contrat social* (Flammarion). Paris.

- Ruellan, D. (1993). *Le professionnalisme du flou. Identités et savoir-faire des journalistes français* (Presses universitaires de Grenoble). Grenoble.
- Ruellan, D. (1997). *Les « pros » du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel* (Presses universitaires de Rennes). Rennes.
- Ruellan, D. (2005). Expansion ou dilution du journalisme ? *Les Enjeux de l'information et de la communication*, (1), 77-86. <https://doi.org/10.3917/enic.005.0077>.
- Ruellan, D. (2010, mai 8). *La déontologie des journalistes, un discours identitaire*. Présenté à Les journalismes : réalités plurielles, éthique commune ? Ottawa.
- Ruellan, D. (2011). *Nous, journalistes. Déontologie et identité*, (Presses universitaires de Grenoble). Grenoble.
- Sacks, H. (1992). *Lectures on Conversation* (Blackwell). Oxford, Cambridge.
- Saitta, E. (2008). Les journalistes politiques et leurs sources. D'une rhétorique de l'expertise critique à une rhétorique du « cynisme ». *Mots*, (87), 113-128. <https://doi.org/10.4000/mots.12722>.
- Schapper, D. (2014). *L'esprit démocratique des lois* (Gallimard). Paris.
- Schelling, T. (1986). *Stratégie du conflit* (Presses universitaire de France). Paris.
- Schiffino, N., Paye, O., Legrand, V., Jamin, J., Baudewyns, P., & Balzacq, T. (2022). *Fondements de science politique* (De Boeck). Louvain-la-Neuve.
- Sigal, L. (1973). *Reporters and Officials: The Organization and Politics of Newsmaking* (D.C. Heath and Company). Lexington.
- Silverstein, M., & Urban, G. (1996). The natural history of discourse. In M. Silverstein, & G. Urban, (Éds.), *Natural Histories of Discourse* (University of Chicago Press, p. 1-17). Chicago.
- Simonin, J. (1995). Présentation. Les médias et la formation d'un espace public régional. *Études de communication*, (17), 7-11. <https://doi.org/10.4000/edc.2471>.
- Solin, A. (2011). Genre. In J. Zienkowski, J.-O. Östman, & J. Verschueren (Éds.), *Discursive Pragmatics* (John Benjamins Publishing Company, p. 119-134). Amsterdam.
- Susen, S. (2011). Critical Notes on Habermas's Theory of the Public Sphere. *Sociological Analysis*, 5(1), 37-62.
- Tant, C. (2021). Le Média—A populist critique of journalists and the media by journalists: Journalism as a social good of the people. *Brazilian Journalism Research*, 17(3), 628-651. <https://doi.org/10.25200/BJR.v17n3.2021.1431>.

- Tchakhotine, S. (1992). *Le viol des foules par la propagande politique* (Gallimard). Paris.
- Terrenoire, J.-P. (1991). Sociologie de l'éthique professionnelle. Contribution à la réflexion théorique. *Sociétés contemporaines*, 7(1), 7-33. <https://doi.org/10.3406/socco.1991.1007>.
- Teubner, G. (1996). *Droit et réflexivité* (LGDJ). Paris.
- Touboul, A. (2010). Journalistes et publics, l'annonce d'un mariage de raison. *Communication & langages*, 2010(165), 19-30. <https://doi.org/10.4074/S0336150010013037>.
- Touraine, A. (1989). Communication politique et crise de la représentativité. *Hermès*, (4), 43-51. <https://doi.org/10.4267/2042/15354>.
- Tredan, O. (2007). Le « journalisme citoyen » en ligne : Un public réifié ? *Hermès*, (47), 115-122. <https://doi.org/10.4267/2042/24084>.
- Tsurumaki, M. (2010). *Autonomie journalistique et résistance aux cadres imposés. L'exemple des incendies de voitures à Strasbourg* (C. Lemieux, Éd.). Paris.
- Van Den Dungen, P. (2003). *Milieus de presse et journalistes en Belgique au XIXe siècle (1828-1914) : Des origines de l'Etat constitutionnel bourgeois aux débuts de la démocratie de masse* (Thèse de doctorat sous la direction de J. Puissant). Université libre de Bruxelles, Bruxelles.
- van Dijk, T. A. (1993). Principles of Critical Discourse Analysis. *Discourse & Society*, 4(2), 249-283. <https://doi.org/10.1177/0957926593004002006>.
- van Dijk, T. (2006). Politique, Idéologie et Discours. *Semen*, (21). <https://doi.org/10.4000/semen.1970>.
- Vibert, S. (2016). Le bain acide des relations de pouvoir. Critique de la socioanthropologie potestative. *Revue du MAUSS*, 287-303. <https://doi.org/10.3917/rdm.047.0287>.
- Volti, R. (2011). *An Introduction to the Sociology of Work and Occupations* (SAGE Publications). New-York.
- Wallace, J. (2018). Modelling Contemporary Gatekeeping: The Rise of Individuals, Algorithms and Platforms in Digital News Dissemination. *Digital Journalism*, 6(3), 274-293. <https://doi.org/10.1080/21670811.2017.1343648>.
- Wiard, V. (2015). *Report on Theoretical Framework: Media Workers' Skills and Profiles*. (Part of Work Package 4 N° 4; p. 36). Bruxelles. Consulté à l'adresse <http://mediacusters.brussels/wp->

content/uploads/2016/03/MCB\_Deliverable\_4.1\_FINAL\_3.pdf?fbclid=IwAR2f64OZN  
WXHZsCpEwIx\_OCRtMre6ZM97JR6nBceMxL4-gPbXOTFex45dqw.

- Wiard, V. (2022). *Quelles nouvelles de Bruxelles ? Analyse des dynamiques collectives d'un écosystème médiatique local* (Thèse de doctorat sous la direction de David Domingo et Ike Picone, Université libre de Bruxelles et Vrije Universiteit Brussel). Université libre de Bruxelles et Vrije Universiteit Brussel, Bruxelles. Consulté à l'adresse [https://www.researchgate.net/publication/361763558\\_Quelles\\_nouvelles\\_de\\_Bruxelles\\_Analyse\\_des\\_dynamiques\\_collectives\\_d'un\\_ecosysteme\\_mediatique\\_local](https://www.researchgate.net/publication/361763558_Quelles_nouvelles_de_Bruxelles_Analyse_des_dynamiques_collectives_d'un_ecosysteme_mediatique_local).
- Wittgenstein, L. (1967). *Philosophical investigations* (Basil Blackwell). Oxford.
- Wittgenstein, L. (1980). *Culture and Value* (Basil Blackwell). Oxford.
- Wodak, R. (2009). *The discourse of politics in action: Politics as usual* (Palgrave MacMillan). Houndmills.
- Wolton, D. (1991). Les journalistes entre l'opinion publique et les hommes politiques. In M. Martin, *Histoire et Médias. Journalisme et journalistes français (1950-1995)* (Albin Michel). Paris.
- Worms, J.-P. (2005). Crise de légitimité des élites gouvernementales et politiques françaises, et conditions d'une refondation de la république. *La Revue du MAUSS*, (26), 105-120. <https://doi.org/10.3917/rdm.026.0105>.
- Yanoshevsky, G. (2003). De la polémique à la polémique journalistique. *Recherches en communication*, (20), 37-52.
- Zienkowski, J. (2017). *Articulations of Self and Politics in Activist Discourse. A Discourse Analysis of Critical Subjectivities in Minority Debates* (Palgrave Macmillan). Londres.
- Zienkowski, J. (2018). Challenging Nationalist Definitions of Racism. *Zeitschrift für Diskursforschung/Journal for Discourse Studies*, 1, 51-72.
- Zienkowski, J. (2019). Politics and the political in critical discourse studies: State of the art and a call for an intensified focus on the metapolitical dimension of discursive practice. *Critical Discourse Studies*, 16(2), 131-148. <https://doi.org/10.1080/17405904.2018.1535988>.

## 2. Sources des corpus d'analyse

- 98.5FM. (2022a, août 4). Profond malaise autour du passage en politique de Martine Biron. *98.5FM*. Consulté à l'adresse <https://www.985fm.ca/audio/500087/profond-malaise-autour-du-passage-en-politique-de-martine-biron>.
- 98.5FM. (2022b, août 10). « J'avais le goût de ce défi-là ! » -Martine Biron. *98.5FM*. Consulté à l'adresse <https://www.985fm.ca/audio/500978/j-avais-le-gout-de-ce-defi-la-martine-biron>.
- 98.5FM. (2022c, août 11). Le malaise causé par la candidature de Martine Biron à la CAQ. *98.5FM*. Consulté à l'adresse <https://www.985fm.ca/audio/501137/le-malaise-cause-par-la-candidature-de-martine-biron-a-la-caq>.
- A. MA. (2022, avril 26). Pour Sammy Mahdi, le cordon sanitaire n'a plus de sens : « Ce n'est pas parce qu'on est dans un débat qu'on légitime ce que la personne dit ». *La Libre*. Consulté à l'adresse <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/26/pour-sammy-mahdi-le-cordon-sanitaire-na-plus-de-sens-ce-nest-pas-parce-quon-est-dans-un-debat-quon-legitime-ce-que-la-personne-dit-RKAX66S3JJD3PGBAHFYZON6GXA/>.
- AFP. (2019, juillet 12). Mediapart, pourfendeur anticorruption de la droite et de la gauche. *Le Point*. Consulté à l'adresse [https://www.lepoint.fr/societe/mediapart-pourfendeur-anticorruption-de-la-droite-et-de-la-gauche-12-07-2019-2324241\\_23.php](https://www.lepoint.fr/societe/mediapart-pourfendeur-anticorruption-de-la-droite-et-de-la-gauche-12-07-2019-2324241_23.php).
- Alexandre, L., & Bouniol, B. (2019, juillet 17). Démission de Rugy, la transparence au temps du désenchantement. *La Croix*. Consulté à l'adresse <https://www.la-croix.com/France/Politique/Demission-Rugy-transparence-temps-desenchantement-2019-07-17-1201036000>.
- Alimi, J. (2019, juillet 13). Dîners, travaux, appartement... Rugy ploie mais ne rompt pas. *Le Parisien-Aujourd'hui en France*. Consulté à l'adresse <https://www.leparisien.fr/politique/diners-travaux-appartement-rugy-ploie-mais-ne-rompt-pas-13-07-2019-8116164.php>.
- Alimi, J., Djamshidi, A., & Décugis, J.-M. (2019, juillet 11). Affaire Rugy : Ces autres frais qui questionnent. *Le Parisien-Aujourd'hui en France*. Consulté à l'adresse <https://www.leparisien.fr/politique/un-bureau-reamenage-un-troisieme-chauffeur-ces-frais-de-rugy-qui-questionnent-11-07-2019-8115054.php>.

- Alimiet, J., & Alimiet, P. (2019, juillet 12). Rugby, ce n'est pas fini... *Le Parisien-Aujourd'hui en France*.
- Alix, C. (2019, juillet 17). « Le pouvoir politique ne peut plus ignorer les révélations de la presse ». *Libération*. Consulté à l'adresse [https://www.liberation.fr/france/2019/07/17/le-pouvoir-politique-ne-peut-plus-ignorer-les-revelations-de-la-presse\\_1740368/](https://www.liberation.fr/france/2019/07/17/le-pouvoir-politique-ne-peut-plus-ignorer-les-revelations-de-la-presse_1740368/).
- Arfi, F. (2019, juillet 10). La vie de château sur fonds publics des époux de Rugby. *Mediapart*.
- Arfi, F., Hajdenberg, M. & Rouget, A. (2019a, juillet 11). François de Rugby profite, lui aussi, d'un logement à vocation sociale. *Mediapart*.
- Arfi, F., Hajdenberg, M. & Rouget, A. (2019b, juillet 12). Pourquoi François de Rugby n'a pas payé d'impôts sur le revenu en 2015. *Mediapart*. Consulté à l'adresse [https://www.mediapart.fr/journal/france/120719/pourquoi-francois-de-rugy-n-pas-paye-d-impots-sur-le-revenu-en-2015?utm\\_content=buffer8e7e6&utm\\_medium=social&utm\\_source=Twitter\\_Mediapart&utm\\_campaign=CM](https://www.mediapart.fr/journal/france/120719/pourquoi-francois-de-rugy-n-pas-paye-d-impots-sur-le-revenu-en-2015?utm_content=buffer8e7e6&utm_medium=social&utm_source=Twitter_Mediapart&utm_campaign=CM).
- Arfi, F., Hajdenberg, M., Rouget, A. & Turchi, M. (2019, septembre 3). Affaire Rugby : Un été d'intox. *Mediapart*.
- Arfi, F., & Laske, K. (2012, mars 12). Présidentielle 2007 : Kadhafi aurait financé Sarkozy. *Mediapart*. Consulté à l'adresse <https://www.mediapart.fr/journal/international/120312/presidentielle-2007-kadhafi-aurait-finance-sarkozy>.
- Arfi, F., & Rouget, A. (2018, décembre 27). Alexandre Benalla voyage avec un passeport diplomatique. *Mediapart*. Consulté à l'adresse <https://www.mediapart.fr/journal/international/271218/alexandre-benalla-voyage-avec-un-passeport-diplomatique>.
- Arfi, F., Rouget, A., & Turchi, M. (2019, janvier 31). Affaire Macron-Benalla : Les enregistrements qui changent tout. *Mediapart*. Consulté à l'adresse <https://www.mediapart.fr/journal/france/310119/affaire-macron-benalla-les-enregistrements-qui-changent-tout>.
- Arfi, F., & Turchi, M. (2019, juillet 11). Rugby : Les contribuables ont aussi enjolivé à grands frais l'appartement du ministre. *Mediapart*.

- Armanios, R. (2018a, mai 22). Le collège endosse la faute. *Le Courrier*. Consulté à l'adresse <https://lecourrier.ch/2018/05/22/le-college-endosse-la-faute/>.
- Armanios, R. (2018b, août 30). Pierre Maudet aurait menti. *Le Courrier*. Consulté à l'adresse <https://lecourrier.ch/2018/08/30/pierre-maudet-aurait-menti/>.
- Armanios, R. (2018c, septembre 6). Confiance entamée. *Le Courrier*. Consulté à l'adresse <https://lecourrier.ch/2018/09/06/confiance-entamee/>.
- Armanios, R. (2018d, septembre 13). Pierre Maudet renonce à la présidence. *Le Courrier*. Consulté à l'adresse <https://lecourrier.ch/2018/09/13/pierre-maudet-renonce-a-la-presidence-2/>.
- Armanios, R. (2022, janvier 11). Pierre Maudet acquitté. *Le Courrier*. Consulté à l'adresse <https://lecourrier.ch/2022/01/11/pierre-maudet-acquitte/>.
- ATS. (2018, septembre 13). Voyages de Pascal Broulis en Russie, le ministère public lance des investigations préliminaires. *Le Temps*.
- Auffray, A. (2019, juillet 11). François de Rugy : Des révélations jusqu'à l'indigestion. *Libération*. Consulté à l'adresse [https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/francois-de-rugy-des-revelations-jusqu-a-l-indigestion\\_1739532/](https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/francois-de-rugy-des-revelations-jusqu-a-l-indigestion_1739532/).
- B. Pi. (2022, mai 2). Maxime Prévot : « Georges-Louis Bouchez a débattu à la télé flamande pour flatter son ego car il vise à être Premier ministre ». *L'Avenir*. Consulté à l'adresse <https://www.lavenir.net/actu/belgique/2022/05/02/maxime-prevot-georges-louis-bouchez-a-debattu-a-la-tele-flamande-pour-flatter-son-ego-car-il-vise-a-etre-premier-ministre-3YRPMKYADJFKTPDKSJH53HA/>.
- B. W. (2022, avril 27). Le cordon sanitaire s'invite au conseil. *L'Avenir*. Consulté à l'adresse <https://www.lavenir.net/regions/charleroi/chatelet/2022/04/27/le-cordon-sanitaire-sinvite-au-conseil-ELWQX7LH55HRVANXHK5Y23PSYU/>.
- Barré, I., Liffra, H., & Nobili, C. (2017, janvier 25). Pour Fillon, Penelope est un bon filon. *La Canard enchaîné*, p. 3.
- Barrette, G., @drgbarrette. (2022, août 3). J'ai été approché pour être mb du C.A. d'une Cie en santé. La CED m'a dit non même après 4 ans (...). Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/drgbarrette/status/1554948331255783424>.
- Baruch, J., & Vaudano, M. (2019, juillet 12). Delevoye, Rugy, Goulard, Benalla... les affaires qui ont ébranlé le quinquennat d'Emmanuel Macron. *Le Monde*. Consulté à l'adresse

- [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/07/12/les-affaires-qui-ebbranlent-la-republique-exemplaire-version-macron\\_5488814\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/07/12/les-affaires-qui-ebbranlent-la-republique-exemplaire-version-macron_5488814_4355770.html).
- Bayou, J., @julienbayou. (2019, juillet 16). Cette démission s'imposait. L'absence de transparence et le faste des réceptions abîment la confiance dans nos institutions. L'autre victime de (...). Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/julienbayou/status/1151114672432648192>.
- Beaumont, M. (2022, août 10). Martine Biron, rédemption ou liberté? *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/lettres/743454/martine-biron-redemption-ou-liberte>.
- Béglé, C., @ClaudeBegle. (2018, mai 22). Cette chasse aux sorcières est affligeante. Pierre Maudet a reconnu avoir commis une maladresse. : C'est un homme honnête. Et c'est (...). Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/ClaudeBegle/status/998686702570008576>.
- Béglé, C., @ClaudeBegle. (s. d.). Compte Twitter de Claude Béglé, @ClaudeBegle. Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/ClaudeBegle>.
- Bellerose, P. (2022a, août 10). Politique : Martine Biron défend le 3e lien. *TVA Nouvelles*. Consulté à l'adresse <https://www.tvanouvelles.ca/2022/08/10/martine-biron-defend-le-3e-lien-1>.
- Bellerose, P. (2022b, août 11). Politique : Martine Biron défend le 3e lien. *Le Journal de Montréal*, p. 5.
- Belliard, D., @David\_Belliard. (2019, juillet 16). La démission de #derugy était devenue inévitable pour la sérénité du débat public. Mais tout cela pose la question du (...). Twitter. Consulté à l'adresse [https://twitter.com/David\\_Belliard/status/1151116937419722753](https://twitter.com/David_Belliard/status/1151116937419722753).
- Benedetti, A. (2019a, juillet 11). Arnaud Benedetti : « La démission de Rugy est une victoire républicaine et une défaite de la com ». *Le Figaro*. Consulté à l'adresse <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/arnaud-benedetti-la-demission-de-rugy-est-une-victoire-republicaine-et-une-defaite-de-la-com-20190717>.
- Benedetti, A. (2019b, juillet 15). François de Rugy et le homard émissaire. *Valeurs actuelles*. Consulté à l'adresse <https://www.valeursactuelles.com/politique/francois-de-rugy-et-le-homard-emissaire/>.
- Benoit-Godet, S. (2018, septembre 1). Pierre Maudet, tenir ou partir? *Le Temps*, p. 1.



- Berdah, A. (2019, juillet 29). Face au « lynchage » de Mediapart, Rugy réclame une meilleure « régulation » de la presse en ligne. *Le Figaro*. Consulté à l'adresse <https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/face-au-lynchage-de-mediapart-rugy-reclame-une-meilleure-regulation-de-la-presse-en-ligne-20190729>.
- Bernier, J. (2020, juin 6). Legault bloque un journaliste sur Twitter. *Le Journal de Québec*. Consulté à l'adresse <https://www.journaldequebec.com/2020/06/06/twitter-un-journaliste-dit-avoir-ete-bloque-par-legault>.
- Berthelier, A. (2019, juillet 10). François de Rugy doit regretter ses tweets sur la moralisation et la transparence. *Huffpost*. Consulté à l'adresse [https://www.huffingtonpost.fr/entry/francois-de-rugy-doit-regretter-ses-tweets-sur-la-moralisation-et-la-transparence\\_fr\\_5d25fa67e4b07e698c43f7e4](https://www.huffingtonpost.fr/entry/francois-de-rugy-doit-regretter-ses-tweets-sur-la-moralisation-et-la-transparence_fr_5d25fa67e4b07e698c43f7e4).
- BFMTV. (2019a, juillet 11). Dîners de François de Rugy : Benjamin Griveaux « comprend que les montants puissent choquer ». *Bourdin direct*. Consulté à l'adresse [https://www.bfmtv.com/politique/diners-de-francois-de-rugy-benjamin-griveaux-comprend-que-les-montants-puissent-choquer\\_VN-201907110143.html](https://www.bfmtv.com/politique/diners-de-francois-de-rugy-benjamin-griveaux-comprend-que-les-montants-puissent-choquer_VN-201907110143.html).
- BFMTV. (2019b, juillet 12). François de Rugy face à Jean-Jacques Bourdin en direct. *Bourdin direct*. Consulté à l'adresse [https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bourdin-direct/francois-de-rugy-face-a-jean-jacques-bourdin-en-direct\\_VN-201907120113.html](https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bourdin-direct/francois-de-rugy-face-a-jean-jacques-bourdin-en-direct_VN-201907120113.html).
- Biron, M. (2022, juin 11). Bilan de session à Québec : La faille. *Radio-Canada*. Consulté à l'adresse <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1890255/bilan-session-quebec-analyse-martine-biron>.
- Blais, A., & Trottier, M.-C. (2022a, août 11). Politique : Davantage de candidats parachutés à la CAQ. *Le Journal de Montréal*, p. 5.
- Blais, A., & Trottier, M.-C. (2022b, août 16). Candidats : La CAQ mise davantage sur les vedettes médiatiques. *Le Journal de Montréal*, p. 4.
- Boissonas, L. (2018, mai 23). Maudet président malgré la cabale Genève. *Le Matin*, p. 13.
- Boisvert, Y. (2022, août 4). Toi aussi, Martine ? *La Presse*, p. 10.
- Bouché, C. (2019, juillet 11). Déontologie. Les menus plaisirs de François de Rugy font polémique. *L'Humanité*. Consulté à l'adresse <https://www.humanite.fr/deontologie-les-menus-plaisirs-de-francois-de-rugy-font-polemique-674769>.

- Bouchet-Petersen, J. (2019, juillet 11). Affaires Rugby : « Ce pouvoir n'a rien compris des ressorts du dédagisme à l'égard des politiques ». *Libération*. Consulté à l'adresse [https://www.liberation.fr/politiques/2019/07/11/affaires-rugy-ce-pouvoir-n-a-rien-compris-des-ressorts-du-degagisme-a-l-egard-des-politiques\\_1739434/](https://www.liberation.fr/politiques/2019/07/11/affaires-rugy-ce-pouvoir-n-a-rien-compris-des-ressorts-du-degagisme-a-l-egard-des-politiques_1739434/).
- Bouchez, G.-L., @GLBouchez. (2019, juin 5). Les patrons du @ptbbelgique et du @vlbelang se trouvent des points communs contre l'establishment sans que cela ne pose problème (...). Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/GLBouchez/status/1136204018919907328>.
- Bouchez, G.-L., @GLBouchez. (2022a, avril 21). On la combat en débattant et en démontant leurs arguments, pas dans un entre soi mortifère.... Consulté à l'adresse <https://twitter.com/GLBouchez/status/1517242779965009921>.
- Bouchez, G.-L., @GLBouchez. (2022b, avril 26). Il faut trouver le meilleur moyen de lutter contre les extrémismes de gauche comme de droite, le radicalisme religieux et (...). Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/GLBouchez/status/1518933801786818560>.
- Bouchez, G.-L., @GLBouchez. (2022c, avril 27). J'ai été combattre les idées d'extrême droite et ai eu droit à un bashing qui dure avec communiqués et cris (...). Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/GLBouchez/status/1519192088356741120>.
- Bredoux, L. (2019, juillet 16). François de Rugby, la chute d'un écolo «pragmatique». *Mediapart*. Consulté à l'adresse <https://www.mediapart.fr/journal/france/160719/francois-de-rugy-la-chute-d-un-ecolo-pragmatique>.
- Bretton, L., & Bienvenu, M. (2019, juillet 12). Les soutiens de Rugby se dissolvent dans le champagne. *Libération*. Consulté à l'adresse [https://www.liberation.fr/france/2019/07/12/les-soutiens-de-rugy-se-dissolvent-dans-le-champagne\\_1739768/](https://www.liberation.fr/france/2019/07/12/les-soutiens-de-rugy-se-dissolvent-dans-le-champagne_1739768/).
- Bretton, M. (2012, février 8). Fin de l'affaire Muller : Les réactions politiques. *La Tribune de Genève*. Consulté à l'adresse <https://www.tdg.ch/fin-de-l-affaire-muller-les-reactions-politiques-897970583909>.
- Bretton, M. (2020a, octobre 30). Pierre Maudet démissionne pour mieux se représenter. *La Tribune de Genève*, p. 2-3.
- Bretton, M. (2020b, octobre 30). Poussé dans les cordes, Pierre Maudet démissionne pour mieux se représenter. *24 heures*, p. 19.

Budry, É. (2018a, août 31). Le président du PLR ne veut pas de «tribunal médiatique». *La Tribune de Genève*. Consulté à l'adresse <https://www.tdg.ch/le-president-du-plr-ne-veut-pas-de-tribunal-mediatique-410503081774>.

Budry, É. (2018b, septembre 7). Le coup de poker médiatique de Maudet. *La Tribune de Genève*, p. 2-3.

Bulant, J. (2019, juillet 29). François de Rugy se dit « libéré » et s'en prend à Mediapart. *BFMTV*. Consulté à l'adresse [https://www.bfmtv.com/politique/francois-de-rugy-se-dit-libere-et-s-en-prend-de-nouveau-a-mediapart\\_AV-201907290085.html](https://www.bfmtv.com/politique/francois-de-rugy-se-dit-libere-et-s-en-prend-de-nouveau-a-mediapart_AV-201907290085.html).

Camirand, J. (2022, août 4). Candidature de Martine Biron : « Ça crée un malaise ». *Radio-Canada*. Consulté à l'adresse <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1903197/politique-journalisme-medias-coalition-avenir-quebec-transparence-confiance>.

Camus, N. (2022, mars 18). Présidentielle 2022 : Dans sa campagne, Emmanuel Macron entretient la « logique de méfiance » vis-à-vis des médias. *20 Minutes*. Consulté à l'adresse <https://www.20minutes.fr/elections/3255059-20220318-presidentielle-2022-campagne-emmanuel-macron-entretient-logique-mefiance-vis-vis-medias>.

Carantonis, A. (2022, avril 22). L'Édito : Le cordon sanitaire de la discorde. *La Dernière Heure*. Consulté à l'adresse <https://www.dhnet.be/actu/edito/2022/04/22/ledito-le-cordon-sanitaire-de-la-discorde-U73XQJS2TZGZBJ2BHX3G5SI42U/>.

Carasco, A. (2022, janvier 20). Baromètre des médias 2022 : La confiance des Français au plus bas. *La Croix*. Consulté à l'adresse <https://www.la-croix.com/Economie/Barometre-medias-2022-confiance-Francais-bas-2022-01-20-1201195923>.

Caron, M. (2019, juillet 18). « Affaire Rugy : Régions la question du train de vie des élus afin d'éviter de prochains séismes ». *Le Monde*. Consulté à l'adresse [https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/07/18/francois-de-rugy-a-ete-pris-en-flagrant-delit-de-contradiction\\_5490605\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/07/18/francois-de-rugy-a-ete-pris-en-flagrant-delit-de-contradiction_5490605_3232.html).

Castaner, C., @CCastaner. (2022, avril 12). Les leçons de liberté de la presse de @MLP\_officiel Derrière le sourire affiché, le mépris total de la liberté d'expression (...). Twitter. Consulté à l'adresse [https://twitter.com/CCastaner/status/1513883090422218752?ref\\_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1513883090422218752%7Ctwgr%5E5b13fe08694c9ed5aa13664aeba6d9fa2320be3d%7Ctwcon%5Es1\\_&ref\\_url=https%3A%3A](https://twitter.com/CCastaner/status/1513883090422218752?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1513883090422218752%7Ctwgr%5E5b13fe08694c9ed5aa13664aeba6d9fa2320be3d%7Ctwcon%5Es1_&ref_url=https%3A%3A)

- 2F%2Fwww.huffingtonpost.fr%2Fpolitique%2Farticle%2Fmarine-le-pen-assume-d-exclure-les-journalistes-de-quotidien-sur-tmc\_194727.html.
- Challenges. (2019, juillet 16). Démission de Rugy : Les principales réactions politique. *Challenges*. Consulté à l'adresse [https://www.challenges.fr/politique/la-republique-en-marche/demission-de-rugy-les-principales-reactions-politiques\\_664544](https://www.challenges.fr/politique/la-republique-en-marche/demission-de-rugy-les-principales-reactions-politiques_664544).
- Chardon, F. (2022a, avril 22). Bouchez veut combattre le Vlaams Belang sur son terrain mais s'isole. *La Libre*. Consulté à l'adresse <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/22/bouchez-veut-combattre-le-vlaams-belang-sur-son-terrain-mais-sisole-ULQMUJDJWRD3FIINZ2DARLG76Q/>.
- Chardon, F. (2022b, avril 25). Le MR veut étendre le cordon sanitaire au PTB, les autres partis coincent. *La Libre*. Consulté à l'adresse <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/25/le-mr-veut-etendre-le-cordon-sanitaire-au-ptb-les-autres-partis-coincent-PII7JMV4QJBPHU6RW67W2TJHM/>.
- Chardon, F. (2022c, mai 5). Accord entre partis francophones sur le « cordon sanitaire 2.0 ». *La Libre*. Consulté à l'adresse <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/05/05/accord-entre-partis-francophones-sur-le-cordon-sanitaire-20-Y6IUZVYKIFBEVGITV5WZJRWNWU/>.
- Chardon, F., & Clevers, A. (2022, avril 28). Le MR bientôt éjecté en Wallonie pour faire place à une coalition Olivier ? Pas si évident.... *La Libre*. Consulté à l'adresse <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/28/le-mr-bientot-ejecte-en-wallonie-pour-faire-place-a-une-coalition-olivier-pas-si-evident-E6WE3Y6CJFG3FHBZ3WOGILIQVE/>.
- Chauvin, C., & Gagnon, S. (2022, août 6). Des pistes pour éviter d'autres égratignures. *La Presse*, p. 5.
- Chavanette, L. (2019, juillet 17). Démission de Rugy : « La transparence recèle un fond autant démocratique que totalitaire ». *Le Figaro*. Consulté à l'adresse <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/demission-de-rugy-la-transparence-recele-un-fond-autant-democratique-que-totalitaire-20190717>.
- Chemin, A. (2018, juillet 18). « Le Monde » identifie, sur une vidéo, un collaborateur de Macron frappant un manifestant, le 1er mai, à Paris. *Le Monde*. Consulté à l'adresse <https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/07/18/le-monde-identifie-sur-une->

video-un-collaborateur-de-m-macron-frappant-un-manifestant-le-1er-mai-a-paris\_5333330\_823448.html.

Citroni, F. (2018, février 17). Pendant neuf ans, Pascal Broulis n'a pas payé d'impôt communal à Lausanne. *Le Matin*. Consulté à l'adresse <https://www.lematin.ch/story/pendant-neuf-ans-pascal-broulis-na-pas-paye-dimpot-communal-a-lausanne-412787887448>.

Citroni, F., @FabianoCitroni. (2021, février 22). #Maudet L'affaire Maudet : Plus de deux ans de mensonges 🇨🇭@19h30RTS @RTSinfo. Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/FabianoCitroni/status/1363951650776502280>.

Clavel, G. (2019, juillet 10). La polémique François de Rugy, nouveau symptôme du malaise sur le train de vie de la République. *Huffpost*. Consulté à l'adresse [https://www.huffingtonpost.fr/entry/francois-de-rugy-nouveau-symptome-du-malaise-sur-le-train-de-vie-de-la-republique\\_fr\\_5d25bb9fe4b0583e4829a9ce](https://www.huffingtonpost.fr/entry/francois-de-rugy-nouveau-symptome-du-malaise-sur-le-train-de-vie-de-la-republique_fr_5d25bb9fe4b0583e4829a9ce).

Clavel, G., & Tremblay, P. (2019, juillet 16). Après la démission de Rugy, ces députés déplorent une « société du bouc émissaire ». *Huffpost*. Consulté à l'adresse [https://www.huffingtonpost.fr/entry/demission-de-rugy-ces-deputes-deplorent-une-societe-du-bouc-emissaire\\_fr\\_5d2dd350e4b085eda5a20ab2](https://www.huffingtonpost.fr/entry/demission-de-rugy-ces-deputes-deplorent-une-societe-du-bouc-emissaire_fr_5d2dd350e4b085eda5a20ab2).

Cloutier, M. (2022, août 4). Martine Biron sera candidate pour la CAQ. *Le Devoir*, p. A3.

Conseil de déontologie journalistique. (2019). La couverture des campagnes électorales dans les médias. *Les carnets de la déontologie*, (11). Consulté à l'adresse <https://www.lecdj.be/wp-content/uploads/11-carnet-campagnes-electorales-2eme-edition-2019.pdf>.

*Constitution de la République et canton de Genève*. (2021). Consulté à l'adresse [https://silgeneve.ch/legis/program/books/rsg/pdf/rsg\\_a2\\_00.pdf](https://silgeneve.ch/legis/program/books/rsg/pdf/rsg_a2_00.pdf).

Coppi, D. (2022a, avril 28). PS, Ecolo et Les Engagés resserrent le cordon. *Le Soir*. Consulté à l'adresse <https://www.lesoir.be/438798/article/2022-04-28/ps-ecolo-et-les-engages-resserrent-le-cordon-contre-lextreme-droite>.

Coppi, D. (2022b, mai 6). Voici la nouvelle « Charte de la démocratie », réaffirmant le cordon sanitaire. *Le Soir*, p. 3.

Coppi, D., & Demonty, B. (2022, avril 29). Le MR souhaite à l'avenir pouvoir débattre avec le Vlaams Belang. *Le Soir*. Consulté à l'adresse <https://www.lesoir.be/439274/article/2022-04-29/cordon-sanitaire-le-mr-souhaite-lavenir-pouvoir-debattre-avec-le-vlaams-belang>.

- Cornudet, C. (2019a, juillet 10). Rugby ou la politique coupe-faim. *Les Échos*. Consulté à l'adresse <https://www.lesechos.fr/politique-societe/gouvernement/rugby-ou-la-politique-coupe-faim-1037145>.
- Cornudet, C. (2019b, juillet 11). Affaire Rugby : La gestion de crise après la leçon Benalla. *Les Échos*. Consulté à l'adresse <https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/affaire-rugby-la-majorite-affranchie-1037312>.
- Côté, G. (2022a, août 3). La journaliste Martine Biron sera candidate pour la CAQ dans Chutes-de-la-Chaudière. *TVA Nouvelles*. Consulté à l'adresse <https://www.tvanouvelles.ca/2022/08/03/martine-biron-sera-candidate-pour-la-caq>.
- Côté, G. (2022b, août 8). Un ex-conseiller municipal de Lévis se lance avec Éric Duhaime dans Chutes-de-la-Chaudière. *TVA Nouvelles*. Consulté à l'adresse <https://www.tvanouvelles.ca/2022/08/08/un-ex-conseiller-municipal-de-levis-se-lance-avec-eric-duhaime-dans-chutes-de-la-chaudiere>.
- Côté, G. (2022c, août 9). Chutes-de-la-Chaudière : Un ex-conseiller municipal de Lévis se lance avec Duhaime. *Le Journal de Montréal*, p. 7.
- Coudurier, H. (2019, juillet 16). Le glaive et les balances. *Le Télégramme*. Consulté à l'adresse <https://www.letelegramme.fr/debats/politique-prendre-du-recul-envers-les-polemiques-15-07-2019-12339671.php>.
- Culet, J. (2018, mai 20). L'escapade de Maudet menace sa présidence. *Le Matin Dimanche*, p. 5.
- Dal Busco, S., @dalbusco. (s. d.). Compte Twitter de Serge Dal Busco, @dalbusco. Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/dalbusco>.
- Davaris, S. (2018a, août 31). Guy-Olivier Segond : « Maudet a fait une grosse bêtise ». *La Tribune de Genève*. Consulté à l'adresse <https://www.tdg.ch/guy-olivier-segond-pierre-maudet-a-fait-une-grosse-betise-249692351783>.
- Davaris, S. (2018b, septembre 1). Que risque Pierre Maudet pénalement? *La Tribune de Genève*, p. 2.
- Dayer, A. (2018, mai 20). Moins blanc que blanc. *Le Matin*, p. 2.
- D.CI. (2022, mai 6). « Parti national, le PTB affronte l'extrême droite au Nord dans les médias, dans les entreprises, c'est stratégique ». *Le Soir*, p. 3.
- Deléan, M., Hajdenberg, M., & Rouget, A. (2019, juillet 18). François de Rugby est-il passible de poursuites judiciaires? *Mediapart*. Consulté à l'adresse

<https://www.mediapart.fr/journal/france/180719/francois-de-rugy-est-il-passible-de-poursuites-judiciaires>.

Deléan, M., Hajdenberg, M., Rouget, A., & Turchi, M. (2019, juillet 16). François de Rugy abusait aussi des voitures avec chauffeur. *Mediapart*. Consulté à l'adresse <https://www.mediapart.fr/journal/france/160719/francois-de-rugy-abusait-aussi-des-voitures-avec-chauffeur>.

de Meeûs, D. (2022, avril 26). Le cordon qui cache le nœud. *La Libre*. Consulté à l'adresse <https://www.lalibre.be/debats/edito/2022/04/26/le-cordon-qui-cache-le-noeud-6KPXYQMCNVEUDCKVVO5Q3MCHGU/>.

de Montalivet, H. (2022, avril 12). Présidentielle : Le Pen assume de choisir elle-même les médias accrédités pour sa campagne. *BFMTV*. Consulté à l'adresse [https://www.bfmtv.com/politique/elections/presidentielle/presidentielle-le-pen-assume-de-choisir-elle-meme-les-journalistes-accredites\\_AD-202204120689.html](https://www.bfmtv.com/politique/elections/presidentielle/presidentielle-le-pen-assume-de-choisir-elle-meme-les-journalistes-accredites_AD-202204120689.html).

Demonty, B. (2022a, avril 22). Bouchez brise le cordon sanitaire pour un coup de pub. *Le Soir*, p. 3.

Demonty, B. (2022b, avril 29). Cordon sanitaire : Première réunion vérité ce vendredi. *Le Soir*, p. 2.

Demonty, B. (2022c, mai 5). « Nous rappelons que le racisme n'est pas une opinion mais un délit ». *Le Soir*, p. 2.

de Ravinel, S. (2019a, juillet 16). Rugy accusé d'usage prohibé de ses indemnités de frais de mandat. *Le Figaro*. Consulté à l'adresse <https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/rugy-accuse-d-usage-prohibe-de-ses-indemnites-de-frais-de-mandat-20190716>.

de Ravinel, S. (2019b, juillet 17). Frais de mandat, transparence... des pratiques encore loin d'être exemplaires. *Le Figaro*. Consulté à l'adresse <https://www.lefigaro.fr/politique/frais-de-mandat-transparence-des-pratiques-encore-loin-d-etre-exemplaires-20190717>.

Derfel, A., @Aaron\_Derfel. (2020, juin 6). Just discovered Premier @francoislegault has blocked me on Twitter. Was it after I wrote my latest story on the lack (...). Twitter. Consulté à l'adresse [https://twitter.com/Aaron\\_Derfel/status/1269288934644813825?ref\\_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1269288934644813825%7Ctwgr%5E3a160b9d8f0f3922525eb6d770c3bb52c401c7d1%7Ctwcon%5Es1\\_&ref\\_url=https%3](https://twitter.com/Aaron_Derfel/status/1269288934644813825?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1269288934644813825%7Ctwgr%5E3a160b9d8f0f3922525eb6d770c3bb52c401c7d1%7Ctwcon%5Es1_&ref_url=https%3)

A%2F%2Fwww.journaldequebec.com%2F2020%2F06%2F06%2Ftwitter-un-journaliste-dit-avoir-ete-bloque-par-legault.

de Rugy, F. (2019a, juillet 10). Je le dis depuis le début de mon engagement en politique : La transparence est un progrès. Elle consiste à assumer (...). Facebook. Consulté à l'adresse <https://www.facebook.com/francoisderugy/posts/10157532297153573>.

de Rugy, F. (2019b, juillet 11). Je fais l'objet ce soir d'une nouvelle attaque de Mediapart, cette fois-ci sur l'appartement que je loue à Orvault, près (...). Facebook. Consulté à l'adresse <https://www.facebook.com/francoisderugy/posts/10157534379808573>.

de Rugy, F. (2019c, juillet 16). Depuis le début de la semaine dernière, Mediapart m'attaque sur la base de photos volées, de ragots, d'approximations, d'éléments extérieurs (...). Facebook. Consulté à l'adresse <https://www.facebook.com/francoisderugy/posts/10157546781043573>.

de Rugy, F., @FdeRugy. (2019d, juillet 12). Une seule raison : Les dons de 1 200€ que je faisais chaque mois au parti EELV en tant que député du (...). Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/FdeRugy/status/1149743164871327744>.

de Rugy, F., @FdeRugy. (2019e, juillet 19). Retour aux faits. Je m'exprimerai le moment venu. Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/FdeRugy/status/1152303537784852481>.

de Rugy, F., @FdeRugy. (2019f, juillet 20). Retour aux faits (2). Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/FdeRugy/status/1152612232834015233>.

de Rugy, F., @FdeRugy. (2019g, juillet 23). Retour aux faits (3) [extrait du @canardenchaîne de ce mercredi 24 juillet]. Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/FdeRugy/status/1153761650912219136>.

Descous-Cesari, R. (2019a, juillet 10). François de Rugy se fait pincer pour ses fastueux dîners à l'Assemblée. *Libération*. Consulté à l'adresse [https://www.liberation.fr/france/2019/07/10/francois-de-rugy-se-fait-pincer-pour-ses-fastueux-diners-a-l-assemblee\\_1739325/](https://www.liberation.fr/france/2019/07/10/francois-de-rugy-se-fait-pincer-pour-ses-fastueux-diners-a-l-assemblee_1739325/).

Descous-Cesari, R. (2019b, juillet 11). Ces goûts de luxe qui ont fait tomber plus d'un politique. *Libération*. Consulté à l'adresse [https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/ces-gouts-de-luxe-qui-ont-fait-tomber-plus-d-un-politique\\_1739469/](https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/ces-gouts-de-luxe-qui-ont-fait-tomber-plus-d-un-politique_1739469/).



- Di Stefano, L. (2021, février 22). Pierre Maudet coupable d'avoir accepté le voyage. *La Tribune de Genève*. Consulté à l'adresse <https://www.tdg.ch/pierre-maudet-reconnu-coupable-dacceptation-dun-avantage-504435702968>.
- Di Stefano, L., & Bretton, M. (2018, août 31). «Une crise politique majeure s'ouvre à Genève». *La Tribune de Genève*, p. P. 3.
- Dubuisson, M. (2022, avril 22). Bouchez débat avec le Belang, les autres partis francophones mettent le MR au pied du mur. *Le Soir*. Consulté à l'adresse <https://www.lesoir.be/437784/article/2022-04-22/bouchez-debat-avec-lextreme-droite-les-autres-partis-le-mettent-au-pied-du-mur>.
- Duchesne, F. (2022, août 10). « Quiconque vit à Québec sait que ça prend un 3e lien », dit Martine Biron. *Radio-Canada*. Consulté à l'adresse <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1904545/3e-lien-caq-martine-biron-quebec>.
- Dumay, C. (2019, juillet 11). L'opacité règne sur le contrôle des frais du président de l'Assemblée. *Le Figaro*. Consulté à l'adresse <https://www.lefigaro.fr/politique/l-opacite-regne-sur-le-controle-des-frais-du-president-de-l-assemblee-20190711>.
- Durupt, F. (2019, juillet 10). François de Rugy pense n'avoir « absolument pas de raison de démissionner ». *Libération*. Consulté à l'adresse [https://www.liberation.fr/politiques/2019/07/11/francois-de-rugy-pense-n-avoir-absolument-pas-de-raison-de-demissionner\\_1739372](https://www.liberation.fr/politiques/2019/07/11/francois-de-rugy-pense-n-avoir-absolument-pas-de-raison-de-demissionner_1739372).
- Dusart, A. (2019, juillet 11). L'ivresse... du pouvoir ! *L'Est Républicain*. Consulté à l'adresse <https://www.estrepublicain.fr/actualite/2019/07/11/l-ivresse-du-pouvoir>.
- Dussart, É. (2019, juillet 10). De Rugy sert des pincettes et le nouveau monde vous salue. *La Voix du Nord*. Consulté à l'adresse <https://www.lavoixdunord.fr/611849/article/2019-07-10/de-rugy-sert-des-pincettes-et-le-nouveau-monde-vous-salue>.
- E.BY. (2018, septembre 5). À gauche, on exige la mise à l'écart. *La Tribune de Genève*, p. 5.
- Equy, L. (2019, juillet 11). Transparence : Des efforts mais toujours du confort. *Libération*. Consulté à l'adresse [https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/transparence-des-efforts-mais-toujours-du-confort\\_1739531/](https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/transparence-des-efforts-mais-toujours-du-confort_1739531/).
- Equy, L., Folhen, C., & Descous-Cesari, R. (2019, juillet 16). François de Rugy, du homard au pot de départ. *Libération*. Consulté à l'adresse [https://www.liberation.fr/france/2019/07/16/francois-de-rugy-du-homard-au-pot-de-depart\\_1740400/](https://www.liberation.fr/france/2019/07/16/francois-de-rugy-du-homard-au-pot-de-depart_1740400/).

- Ernens, C. (2022, avril 27). Débattre avec le Vlaams Belang, c'est grave. *Moustique*, p. 18.
- Faas, J. (2018, mai 16). La justice mène l'enquête sur un voyage de Maudet. *Le Matin*, p. 9.
- Favre, A. (2018, septembre 7). Merci Monsieur Maudet. *Le Temps*, p. 2.
- F.C., & A.C. (2022, avril 29). Le MR veut pouvoir débattre avec l'extrême droite en Flandre. *La Libre*. Consulté à l'adresse <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/29/le-mr-veut-pouvoir-debattre-avec-lextreme-droite-en-flandre-RDVA5TIRTBHOJGUN7KATEMLDH4/>.
- Felley, É. (2022, novembre 16). Le Tribunal fédéral annule l'acquittement de Pierre Maudet. *Le Matin*. Consulté à l'adresse <https://www.lematin.ch/story/le-tf-annule-lacquittement-de-pierre-maudet-819537777145>.
- FM93. (2022a, août 4). L'arrivée de Martine Biron avec la CAQ secoue le monde journalistique. *FM93*. Consulté à l'adresse <https://www.fm93.com/audio/500113/l-arrivee-de-martine-biron-avec-la-caq-secoue-le-monde-journalistique>.
- FM93. (2022b, août 10). FM93-Martine Biron convertie en pro-troisième lien. *FM93*. Consulté à l'adresse <https://www.fm93.com/nouvelles/501053/martine-biron-se-convertie-en-pro-troisieme-lien>.
- France 2 (Réalisateur). (2019, juillet 23). *François de Rugy sur le plateau du 20 Heures* : « Je me présente devant vous, ce soir, en homme blanchi ». Consulté à l'adresse [https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-sur-le-plateau-du-20-heures-je-me-presente-devant-vous-ce-soir-en-homme-blanchi\\_3548409.html](https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-sur-le-plateau-du-20-heures-je-me-presente-devant-vous-ce-soir-en-homme-blanchi_3548409.html).
- France Info. (2019, juillet 18). Affaire de Rugy : L'interview virulente d'un journaliste de Mediapart par un éditorialiste choque ses collègues du groupe Ebra. *France Info*. Consulté à l'adresse [https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-de-rugy-des-journalistes-remontes-contre-leur-college-qui-a-demande-a-mediapart-de-devoiler-ses-sources\\_3541517.html](https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-de-rugy-des-journalistes-remontes-contre-leur-college-qui-a-demande-a-mediapart-de-devoiler-ses-sources_3541517.html).
- France Inter (Réalisateur). (2019, juillet 10). François de Rugy : « Il y a une aspiration, que je partage, à avoir une sorte de justice dans l'effort ». In *L'invité de 8h20 : Le grand entretien*. Consulté à l'adresse <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/francois-de-rugy-il-y-a-une-aspiration-que-je-partage-a-avoir-une-sort-de-justice-dans-l-effort-1700789>.

- Fregosi, R. (2019, juillet 12). François de Rugy, l'arroseur arrosé. *Le Figaro*. Consulté à l'adresse <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/francois-de-rugy-l-arroseur-arrose-20190712>.
- Giesbert, F.-O. (2019, juillet 12). FOG - Le ridicule ne tue pas, la preuve par Mediapart. *Le Point*. Consulté à l'adresse [https://www.lepoint.fr/editos-du-point/franz-olivier-giesbert/fog-le-ridicule-ne-tue-pas-la-preuve-par-mediapart-12-07-2019-2324154\\_70.php](https://www.lepoint.fr/editos-du-point/franz-olivier-giesbert/fog-le-ridicule-ne-tue-pas-la-preuve-par-mediapart-12-07-2019-2324154_70.php).
- Gonzague, A., & Billard, S. (2019, juillet 16). François de Rugy, le ministre de l'Ecologie qui a abandonné d'avance le combat. *L'Obs*. Consulté à l'adresse <https://www.nouvelobs.com/politique/20190716.OBS15989/francois-de-rugy-le-ministre-qui-a-abandonne-le-combat-avant-de-l-entamer.html>.
- Gössi, P., @PetraGoessi. (2018, septembre 13). Ma déclaration concernant le Conseiller d'Etat Pierre Maudet. Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/PetraGoessi/status/1040314179033477125>.
- Gouvernement français. (2012, mai 15). La moralisation et la transparence de la vie publique. Consulté à l'adresse <https://www.gouvernement.fr/action/la-moralisation-et-la-transparence-de-la-vie-publique>.
- Graulle, P. (2019, juillet 10). «Rugy a été saisi par le vertige des cimes». *Mediapart*. Consulté à l'adresse <https://www.mediapart.fr/journal/france/100719/rugy-ete-saisi-par-le-vertige-des-cimes>.
- Grosjean, G. (2022, avril 29). La mise en garde de Borsus à Bouchez. *La Meuse*, p. 14.
- Haeberli, D. (2018a, mai 16). Quand Pierre Maudet a trois coups de retard. *Le Temps*, p. 1.
- Haeberli, D. (2018b, mai 23). Un gouvernement en quête d'équilibre. *Le Temps*, p. 6.
- Haeberli, D. (2018c, septembre 7). Le mince espoir de Pierre Maudet. *Le Temps*, p. 1.
- Haeberli, D. (2018d, septembre 14). Faux frères. *Le Temps*, p. 1.
- Haeberli, D., @David\_Haeberli. (2018e, mai 22). "L'affaire #Maudet est en train de démontrer la difficulté de faire de la politique de manière apaisée dans le canton (...). Twitter. Consulté à l'adresse [https://twitter.com/David\\_Haeberli/status/998848730962030592](https://twitter.com/David_Haeberli/status/998848730962030592).
- Hajdenberg, M. (2019, juillet 14). Mediapart, le Parlement et «le fantasme du coupeur de têtes». *Mediapart*. Consulté à l'adresse <https://www.mediapart.fr/journal/france/140719/mediapart-le-parlement-et-le-fantasme-du-coupeur-de-tetes>.

- Hajdenberg, M., & Rouget, A. (2019, juillet 11). Le ministre renvoie sa directrice de cabinet pour avoir conservé son HLM. *Mediapart*. Consulté à l'adresse <https://www.mediapart.fr/journal/france/110719/le-ministre-renvoie-sa-directrice-de-cabinet-pour-avoir-conserve-son-hlm>.
- Hajdenberg, M., Rouget, A., & Arfi, F. (2019, juillet 16). François de Rugy démissionne, incapable de justifier ses frais de mandat. *Mediapart*. Consulté à l'adresse <https://www.mediapart.fr/journal/france/160719/francois-de-rugy-demissionne-incapable-de-justifier-ses-frais-de-mandat>.
- Henne, B., @BertrandHenne. (2022, avril 22). Comme disait Pierre Desproges : « J'essaie de ne pas vivre en contradiction avec les idées que je ne défends pas ». Ou (...). Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/BertrandHenne/status/1517387211582455808>.
- Huffpost. (2019, juillet 11). François de Rugy « ne sait pas » qu'il loue un logement social et publie les preuves. *Huffpost*. Consulté à l'adresse [https://www.huffingtonpost.fr/entry/francois-de-rugy-ne-sait-pas-sil-loue-un-logement-social-et-publie-les-preuves\\_fr\\_5d277b15e4b02a5a5d57cc6c](https://www.huffingtonpost.fr/entry/francois-de-rugy-ne-sait-pas-sil-loue-un-logement-social-et-publie-les-preuves_fr_5d277b15e4b02a5a5d57cc6c).
- Jacqmin, C. (2022a, avril 23). Cordon sanitaire : « Les extrêmes sont banalisés en Flandre ». *L'Avenir*, p. 4.
- Jacqmin, C. (2022b, avril 23). Une attitude unanimement condamnée par les autres partis. *L'Avenir*, p. 4.
- Jarrassé, J. (2019, juillet 21). Affaire Rugy : La transparence de la vie politique en question. *Le Figaro*. Consulté à l'adresse <https://www.lefigaro.fr/politique/affaire-rugy-la-transparence-de-la-vie-politique-en-question-20190721>.
- Jean, R. (2018, septembre 12). L'affaire Maudet et l'embarras des médias. *Bilan*. Consulté à l'adresse [https://www.bilan.ch/opinions/romaine-jean/l\\_affaire\\_maudet\\_et\\_l\\_embarras\\_des\\_medias\\_](https://www.bilan.ch/opinions/romaine-jean/l_affaire_maudet_et_l_embarras_des_medias_).
- Joffrin, L. (2019, juillet 11). Objets maudits. *Libération*. Consulté à l'adresse [https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/objets-maudits\\_1739535/](https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/objets-maudits_1739535/).
- Johannès, F. (2022, janvier 10). Eric Zemmour critique les journalistes, professionnels « les plus détestés de France ». *Le Monde*. Consulté à l'adresse <https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/01/10/presidentielle-2022-eric->

zemmour-critique-les-journalistes-professionnels-les-plus-detestes-de-france\_6108932\_823448.html.

Julliard, F. (2021a, février 16). Un seul juge au final, le peuple. *La Tribune de Genève*, p. 1.

Julliard, F. (2021b, mars 28). L'élection de Fabienne Fischer fait basculer le Conseil d'État à gauche. *La Tribune de Genève*. Consulté à l'adresse <https://www.tdg.ch/suivez-en-direct-le-resultat-de-l-election-complementaire-423985163823>.

Kuhn, G. (2020, juillet 6). Maudet exclu du PLR. *Le Courrier*. Consulté à l'adresse <https://lecourrier.ch/2020/07/06/maudet-exclu-du-plr/>.

La Libre. (2022, avril 29). Tensions entre Georges-Louis Bouchez et les présentateurs de « Jeudi en prime » (RTBF). *La Libre*. Consulté à l'adresse <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/29/le-cordon-sanitaire-provoque-des-tensions-entre-georges-louis-bouchez-et-de-brigode-sur-jeudi-en-prime-mais-jai-rien-dit-moi-GN3LOICSTJAEZE5DZYZGQ5B6HI/>.

La Tribune de Genève. (2018, septembre 4). L'affaire Maudet empoisonne Genève. *La Tribune de Genève*, p. 4.

Labbé, J. (2022, août 3). La journaliste Martine Biron sera candidate pour la CAQ. *Radio-Canada*. Consulté à l'adresse <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1903063/chutes-de-la-chaudiere-martine-biron-candidate-elections-caq-coalition-avenir-quebec>.

Lacroix, G., @Lacroix\_PRG. (2019, juillet 16). La #démission de #DeRugy est salutare après une polémique qui a ravivé une fois de plus la suspicion autour des (...). Twitter. Consulté à l'adresse [https://twitter.com/Lacroix\\_PRG/status/1151113149162184706](https://twitter.com/Lacroix_PRG/status/1151113149162184706).

Lacroix-Couture, F. (2022, novembre 2). Des organismes dénoncent le transfert des dossiers LGBTQ dans le giron de la ministre Biron. *Le Devoir*. Consulté à l'adresse <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/769169/des-organismes-denoncent-le-transfert-des-dossiers-lgbtq-dans-le-giron-de-la-ministre-biron>.

Laïreche, R. (2019, juillet 11). Rugy, de l'austère député transparent au président de l'Assemblée opulent. *Libération*. Consulté à l'adresse [https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/rugy-de-l-austere-depute-transparent-au-president-de-l-assemblee-opulent\\_1739530/](https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/rugy-de-l-austere-depute-transparent-au-president-de-l-assemblee-opulent_1739530/).

Lamquin, V. (2022, avril 23). Léonie de Jonge « Le cordon sanitaire francophone est unique en Europe ». *Le Soir*, p. 10.

- Lanez, É. (2019, juillet 11). EXCLUSIF. Dîner, travaux... Séverine de Rugy ouvre les portes de son appartement. *Le Point*. Consulté à l'adresse [https://www.lepoint.fr/politique/exclusif-diner-travaux-severine-de-rugy-ouvre-les-portes-de-son-appartement-11-07-2019-2324069\\_20.php](https://www.lepoint.fr/politique/exclusif-diner-travaux-severine-de-rugy-ouvre-les-portes-de-son-appartement-11-07-2019-2324069_20.php).
- Larin, V. (2022, août 3). La journaliste Martine Biron candidate de la CAQ. *La Presse*. Consulté à l'adresse <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2022-08-03/la-journaliste-martine-biron-candidate-de-la-caq.php>.
- L'Avenir. (2022, avril 25). « On en aurait tiré les leçons ». *L'Avenir*, p. 7.
- Le Courrier. (2018, mai 22). Pierre Maudet à la présidence. *Le Courrier*. Consulté à l'adresse <https://lecourrier.ch/2018/05/22/pierre-maudet-a-la-presidence/>.
- Le Figaro. (2021, avril 2). Relaxe de Mediapart, attaqué en diffamation par François de Rugy. *Le Figaro*. Consulté à l'adresse <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/relaxe-de-mediapart-attaque-en-diffamation-par-francois-de-rugy-20210402>.
- Le Monde. (2019a, juillet 10). Critiqué pour des dîners luxueux, François de Rugy « comprend que cela puisse interpeller les Français ». *Le Monde*. Consulté à l'adresse [https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/10/critique-pour-des-diners-luxueux-francois-de-rugy-comprend-que-cela-puisse-interpeller-les-francais\\_5487787\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/10/critique-pour-des-diners-luxueux-francois-de-rugy-comprend-que-cela-puisse-interpeller-les-francais_5487787_823448.html).
- Le Monde. (2019b, juillet 16). Démission de François de Rugy : Suivez en direct les réactions politiques. *Le Monde*. Consulté à l'adresse [https://www.lemonde.fr/politique/live/2019/07/16/en-direct-francois-de-rugy-a-demissionne\\_5490034\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/live/2019/07/16/en-direct-francois-de-rugy-a-demissionne_5490034_823448.html).
- Le Monde. (2019c, juillet 17). Après l'affaire Rugy, une exigence de moralisation de la vie politique. *Le Monde*. Consulté à l'adresse [https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/07/17/apres-l-affaire-rugy-une-exigence-de-moralisation-de-la-vie-politique\\_5490359\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/07/17/apres-l-affaire-rugy-une-exigence-de-moralisation-de-la-vie-politique_5490359_3232.html).
- Le Monde. (2019d, juillet 23). Affaires Rugy : Ce que contiennent les enquêtes de l'Assemblée et du gouvernement sur les dépenses de l'ex-ministre. *Le Monde*. Consulté à l'adresse [https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/23/affaire-rugy-l-enquete-du-gouvernement-valide-les-travaux-dans-son-logement-de-fonction\\_5492472\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/23/affaire-rugy-l-enquete-du-gouvernement-valide-les-travaux-dans-son-logement-de-fonction_5492472_823448.html).

Le Monde. (2019e, juillet 23). Rugby se dit « blanchi » et s'en prend à « Mediapart ». *Le Monde*. Consulté à l'adresse [https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/23/de-rugby-se-dit-blanchi-et-s-en-prend-au-journalisme-de-demolition\\_5492651\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/23/de-rugby-se-dit-blanchi-et-s-en-prend-au-journalisme-de-demolition_5492651_823448.html).

Le Soir. (2019, mai 26). Tous les résultats des élections fédérales, régionales et européennes 2019 (carte interactive). *Le Soir*. Consulté à l'adresse <https://www.lesoir.be/225916/article/2019-05-26/tous-les-resultats-des-elections-federales-regionales-et-europeennes-2019-carte>.

Le Soir. (2022, avril). Cordon sanitaire : Bouchez mis sous pression. *Le Soir*, p. 1.

Le Soleil. (2022, août 9). Des journalistes en politique, pas si surprenant que ça. *Le Soleil*. Consulté à l'adresse <https://www.lesoleil.com/2022/08/09/des-journalistes-en-politique-pas-si-surprenant-que-ca-612edb23e0ec6219c5135f10a3c53130>.

Lecavalier, C. (2022, août 10). Martine Biron plaide pour le troisième lien Québec-Lévis. *La Presse*. Consulté à l'adresse <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2022-08-10/sa-candidature-confirmer/martine-biron-plaide-pour-le-troisieme-lien-quebec-levis.php>.

Lecoultré, É. (2018a, mai 14). Les zones d'ombres du séjour de Pierre Maudet à Abu Dhabi. *Le Courrier*. Consulté à l'adresse <https://lecourrier.ch/2018/05/14/les-zones-dombres-du-sejour-de-pierre-maudet-a-abu-dhabi/>.

Lecoultré, É. (2018b, mai 22). «Le conseil d'État prend un gros risque». *Le Courrier*. Consulté à l'adresse <https://lecourrier.ch/2018/05/22/le-conseil-detat-prend-un-gros-risque/>.

Lecoultré, É. (2018c, septembre 4). Ces cadeaux qui rendent redevable. *Le Courrier*. Consulté à l'adresse <https://lecourrier.ch/2018/09/04/ces-cadeaux-qui-rendent-redevable/>.

Legault, F., @francoislegault. (2022, août 10). Très fier de vous annoncer que la candidate de la #CAQ aux Chutes-de-la-Chaudière va être : Martine Biron ! Dans les médias (...). Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/francoislegault/status/1557402907653410819>.

Legault, J. (2022, août 17). Passer du journalisme à l'arène politique, ça s'explique... *Le Journal de Montréal*, p. 17.

Léger, P. (2022a, août 5). La coalition Télé Québec. *Le Journal de Montréal*, p. 19.

Léger, P. (2022b, août 12). Les convertis au 3 lien. *Le Journal de Montréal*, p. 18.

- Léman bleu (Réalisateur). (2018a, août 27). *L'entretien avec Pierre Maudet*. Consulté à l'adresse <https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/68765-L-entretien-avec-Pierre-Maudet.html>.
- Léman bleu. (2018b, septembre 5). *Genève à Chaud*. Consulté à l'adresse <https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/68813-Geneve-a-Chaud.html>.
- Léman bleu. (2018c, septembre 13). *Emission spéciale affaire Maudet*. Consulté à l'adresse <https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/68851-Emission-speciale-affaire-Maudet.html>.
- Lemarié, A., Pietralunga, C. & Rescan, M. (2019, juillet 11). Le gouvernement embarrassé par les dîners fastueux de François de Rugy à l'Assemblée nationale. *Le Monde*. Consulté à l'adresse [https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/11/l-executif-embarrasse-par-les-agapes-de-francois-de-rugy-a-l-assemblee-nationale\\_5487929\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/11/l-executif-embarrasse-par-les-agapes-de-francois-de-rugy-a-l-assemblee-nationale_5487929_823448.html).
- Lemarié, A., & Rescan, M. (2019, juillet 10). Champagne, homard... Les luxueux dîners de François de Rugy aux frais de l'Assemblée nationale. *Le Monde*. Consulté à l'adresse [https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/10/champagne-homard-les-luxueux-diners-de-francois-de-rugy-aux-frais-de-l-assemblee-nationale\\_5487614\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/10/champagne-homard-les-luxueux-diners-de-francois-de-rugy-aux-frais-de-l-assemblee-nationale_5487614_823448.html).
- Lemire, L.-A. (2022, août 4). « J'ai hâte d'en découdre avec François Legault », dit Dominique Anglade. *TVA Nouvelles*. Consulté à l'adresse <https://www.tvanouvelles.ca/2022/08/04/jai-hate-den-decoudre-avec-francois-legault-dit-dominique-anglade>.
- Lepelletier, P. (2019, juillet 11). Affaire Rugy : L'opposition s'offusque, la majorité embarrassée. *Le Figaro*. Consulté à l'adresse <https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/affaire-rugy-l-opposition-s-offusque-la-majorite-embarrassee-20190711>.
- Lepelletier, P., & Siraud, M. (2019, juillet 16). Sous pression, François de Rugy démissionne du gouvernement. *Le Figaro*. Consulté à l'adresse <https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/francois-de-rugy-demissionne-du-gouvernement-20190716>.
- Leroy, R. (2018, mai 11). Voyage à Abu Dhabi : Les contradictions de Pierre Maudet. *Radio Lac*. Consulté à l'adresse <https://www.radiolac.ch/actualite/troubles-autour-du-financement-dun-voyage-de-pierre-maudet-a-abu-dhabi/>.



- L'Express. (2019a, juillet 10). De somptueux dîners organisés par les époux de Rugy épinglés. *L'Express*. Consulté à l'adresse [https://www.lexpress.fr/actualite/politique/de-somptueux-diners-organises-par-les-epoux-de-rugy-epingles\\_2088869.html](https://www.lexpress.fr/actualite/politique/de-somptueux-diners-organises-par-les-epoux-de-rugy-epingles_2088869.html).
- L'Express. (2019b, juillet 10). Dîner fastueux de Rugy : Quelles sont les règles à l'Assemblée? *L'Express*. Consulté à l'adresse [https://www.lexpress.fr/actualite/politique/diner-fastueux-de-rugy-queelles-sont-les-regles-a-l-assemblee\\_2089000.html](https://www.lexpress.fr/actualite/politique/diner-fastueux-de-rugy-queelles-sont-les-regles-a-l-assemblee_2089000.html).
- L'Express. (2019c, juillet 10). Exemplarité : Le paradoxe François de Rugy. *L'Express*. Consulté à l'adresse [https://www.lexpress.fr/actualite/politique/exemplarite-le-paradoxe-francois-de-rugy\\_2088961.html](https://www.lexpress.fr/actualite/politique/exemplarite-le-paradoxe-francois-de-rugy_2088961.html).
- Litzler-Italia, M. (2019, juillet 11). François de Rugy avait déjà été épinglé pour de «curieuses dépenses». *Le Figaro*. Consulté à l'adresse <https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/francois-de-rugy-avait-deja-ete-epingle-pour-de-curieuses-depenses-20190711>.
- LN24. (2022a, avril 26). Le cordon sanitaire a-t-il fait son temps ? *Pour info*. Consulté à l'adresse <https://www.ln24.be/2022-04-26/pour-info-le-cordon-sanitaire-t-il-fait-son-temps>.
- LN24. (2022b, mai 5). *Cordon sanitaire : « L'idéologie du PTB est contraire à la démocratie »*. Consulté à l'adresse <https://www.ln24.be/2022-05-05/cordon-sanitaire-lideologie-du-ptb-est-contre-la-democratie>.
- LN24. (2022c, novembre 29). *Je constate que parfois le MR fait des pubs qui ressemblent à celles du Vlaams Belang*. Consulté à l'adresse <https://www.ln24.be/2022-11-29/je-constate-que-parfois-le-mr-fait-des-pubs-qui-ressemblent-celles-du-vlaams-belang>.
- L'Obs. (2019a, juillet 11). Appartements rénovés : Mediapart lance une nouvelle salve de révélations contre François de Rugy. *L'Obs*. Consulté à l'adresse <https://www.nouvelobs.com/politique/20190711.OBS15767/appartements-renoves-mediapart-lance-une-nouvelle-salve-de-revelations-contre-francois-de-rugy.html>.
- L'Obs. (2019b, juillet 12). A la République en Marche, on craint que l'affaire de Rugy ne devienne le feuilleton de l'été. *L'Obs*. Consulté à l'adresse <https://www.nouvelobs.com/politique/20190712.OBS15833/a-la-republique-en-marche-on-craint-que-l-affaire-de-rugy-devienne-le-feuilleton-de-l-ete.html>.
- L'Obs. (2019, juillet 12). « Scellier social » de Rugy : Qui a vraiment été lésé ? *L'Obs*. <https://www.nouvelobs.com/politique/20190712.OBS15850/scellier-social-de-rugy-qui-a-vraiment-ete-lese.html>.

L'Obs. (2019d, juillet 14). René Dosière : « L'affaire de Rugby est ravageuse pour l'image de la classe politique ». *L'Obs.* Consulté à l'adresse <https://www.nouvelobs.com/politique/20190714.OBS15912/rene-dosiere-l-affaire-de-rugby-est-ravageuse-pour-l-image-de-la-classe-politique.html>.

Lugon Zugravu, L. (2018apr. J.-C., mai 18). L'aéroport vole au secours de Pierre Maudet. *Le Temps*. Consulté à l'adresse <https://www.letemps.ch/suisse/laeroport-vole-secours-pierre-maudet>.

Lugon Zugravu, L. (2018a, mai 23). Tous derrière et lui devant. *Le Temps*, p. 1.

Lugon Zugravu, L. (2018b, septembre 1). La solidarité du Conseil d'Etat à rude épreuve. *Le Temps*, p. 3.

Lugon Zugravu, L. (2018c, septembre 5). Le réseau libanais de Pierre Maudet. *Le Temps*, p. 6.

Lugon Zugravu, L. (2020, octobre 30). Pierre Maudet, fin de partie. Vraiment? *Le Temps*, p. 7.

Lugon Zugravu, L. (2022, janvier 12). La République du glaive et de la vertu. *Le Temps*, p. 2.

Lyonnais, L., @LouisL232. (2022, août 3). J'apprécie bien @M\_Biron, mais jusqu'à tout récemment, on discutait encore en toute confiance de stratégie en « off ». Je suppose que (...). *Twitter*. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/LouisL232/status/1554938954297769986>.

Magnette, P., @PaulMagnette. (2022, mai 2). La lutte contre le racisme est une des raisons qui m'a fait adhérer au PS. Le racisme n'est pas une (...). *Twitter*. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/PaulMagnette/status/1521183391596568577>.

Malingre, V. (2019, juillet 24). Affaire Rugby : Le gouvernement espère vite tourner la page. *Le Monde*. Consulté à l'adresse [https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/24/l-executif-tire-les-lecons-de-l-affaire-rugby-en-esperant-vite-tourner-la-page\\_5492864\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/24/l-executif-tire-les-lecons-de-l-affaire-rugby-en-esperant-vite-tourner-la-page_5492864_823448.html).

Mansour, F. (2018a, mai 16). Pierre Maudet en mauvaise posture. *Le Temps*, p. 3.

Mansour, F. (2018b, août 31). Pierre Maudet rattrapé par la justice. *Le Temps*, p. 3.

Mansour, F. (2018c, septembre 1). Une tourmente s'est abattue sur Genève. *Le Temps*, p. 1.

Mansour, F. (2018d, septembre 14). Pierre Maudet doit lâcher l'essentiel. *Le Temps*, p. 3.

Mansour, F. (2020, octobre 30). Un style qui fait des dégâts. *Le Temps*, p. 7.

Maouane, R., @RajaeMaouane. (2022a, avril 21). Le cordon sanitaire n'est plus non négociable ? *Twitter*. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/RajaeMaouane/status/1517243589033697281>.

Maouane, R., @RajaeMaouane. (2022b, avril 21). L'extrême-droite on ne débat pas avec, on la combat. (Twitter). Consulté à l'adresse <https://twitter.com/GLBouchez/status/1518453657376890882>.

Maouane, R., @RajaeMaouane. (2022c, avril 22). @GLBouchez a rompu le cordon sanitaire qui permet à la #Belgique francophone d'être préservée de l'extrême droite. Il insulte tous (...). Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/RajaeMaouane/status/1517510116731408384>.

Martin, P. (2023, janvier 22). «Noir Jaune Blues» : La gouvernance autoritaire séduit les Belges. *Le Soir*. Consulté à l'adresse <https://www.lesoir.be/490389/article/2023-01-22/noir-jaune-blues-la-gouvernance-autoritaire-seduit-les-belges>

Martineau, R. (2022, août 6). Les caquistes de la 23e heure. *Le Journal de Montréal*, p. 6.

Masson, M. (2019, juillet 15). C'est une révolte ? Non une révolution. *L'Humanité*. Consulté à l'adresse <https://www.humanite.fr/editorial-cest-une-revolte-non-une-revolution-674830>.

Mathieu, M., & Philippin, Y. (2019, juillet 23). Affaire Rugby : La farce du contrôle de l'Assemblée. *Mediapart*. Consulté à l'adresse <https://www.mediapart.fr/journal/france/230719/affaire-rugy-la-farce-du-controle-de-l-assemblee>.

Mediapart. (s. d.). La Charte. *Mediapart*. Consulté à l'adresse <https://blogs.mediapart.fr/charte-de-participation>.

Merckx, A. (2022, décembre 14). « Fatigue informationnelle » : La RTBF mise sur la pédagogie et le journalisme constructif. *RTBF*. Consulté à l'adresse <https://www.rtb.be/article/fatigue-informationnelle-la-rtbf-mise-sur-la-pedagogie-et-le-journalisme-constructif-11121555>.

Monay, P. (2018, août 31). Maudet aurait pu désamorcer la bombe. *24 heures*, p. 2.

Moreau, N., & Lagrange, C. (2019, juillet 14). Affaire Rugby : « Les gens ne comprennent pas pourquoi il n'a pas déjà démissionné ». *Le Parisien-Aujourd'hui en France*. Consulté à l'adresse <https://www.leparisien.fr/politique/affaire-rugy-les-gens-ne-comprennent-pas-pourquoi-il-n-a-pas-deja-demissionne-14-07-2019-8116686.php>.

Moulin, M. (2012, février 14). Un loyer massif réalimente la tourmente autour de Mark Muller. *Le Temps*. Consulté à l'adresse <https://www.letemps.ch/suisse/un-loyer-massif-realimente-tourmente-autour-mark-muller>.

- Moulin, M. (2018a, mai 23). Un nouvel Exécutif inébranlable. *La Tribune de Genève*, p. 1.
- Moulin, M. (2018b, septembre 14). Les appels à la démission redoublent. *La Tribune de Genève*, p. 3.
- Mouillot, P. (2018, mars 7). Est-il vrai que Le Média est un organe de propagande pour la France Insoumise ? *Libération*. Consulté à l'adresse [https://www.liberation.fr/checknews/2018/03/07/est-il-vrai-que-le-media-est-un-organe-de-propagande-pour-la-france-insoumise\\_1653299/](https://www.liberation.fr/checknews/2018/03/07/est-il-vrai-que-le-media-est-un-organe-de-propagande-pour-la-france-insoumise_1653299/).
- Mouillot, P. (2019, juillet 13). Les frais de bouche des ministres et des députés sont-ils plafonnés ? *Libération*. Consulté à l'adresse [https://www.liberation.fr/checknews/2019/07/11/les-frais-de-bouche-des-ministres-et-deputes-sont-ils-plafonnes\\_1739187/](https://www.liberation.fr/checknews/2019/07/11/les-frais-de-bouche-des-ministres-et-deputes-sont-ils-plafonnes_1739187/).
- Moustique. (2022, avril 27). Donner la parole à l'extrême droite, pourquoi pas ? *Moustique*, p. 19.
- Muhieddine, F. (2018, septembre 2). Le soupçon est pire. *Le Matin*, p. 2.
- Muller, B. (2019, juillet 16). Affaire de Rugby : Quand le quinquennat macronien rappelle l'époque Pompidou. *The Conversation*. Consulté à l'adresse <https://theconversation.com/laffaire-de-rugy-quand-le-quinquennat-macronien-rappelle-lepoque-pompidou-120391>.
- Musadak, M. (2018, octobre 28). Maudet privé de département. *Le Courrier*. Consulté à l'adresse <https://lecourrier.ch/2020/10/28/pierre-maudet-perd-son-departement/>.
- Musadak, M. (2021, février 15). Le procès du «système» Maudet. *Le Courrier*. Consulté à l'adresse <https://lecourrier.ch/2021/02/15/le-proces-du-systeme-maudet/>.
- Nora, D. (2019, juillet 15). Et si les homards de François de Rugby servaient de leçon... *L'Obs*. Consulté à l'adresse <https://www.nouvelobs.com/edito/20190715.OBS15955/et-si-les-homards-de-francois-de-rugy-servaient-de-lecon.html>.
- Ouest-France. (2019, juillet 12). Les dîners secrets de François de Rugby avec des lobbyistes. *Ouest-France*. Consulté à l'adresse <https://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/video-les-diners-secrets-de-francois-de-rugy-avec-des-lobbyistes-a9c2a509-0973-45c1-9574-688b63601100>.
- Pasteur, C. (2018a, mai 15). Pierre Maudet et son chef de cabinet sous enquête. *Le Courrier*. Consulté à l'adresse <https://lecourrier.ch/2018/05/15/pierre-maudet-et-son-chef-de-cabinet-sous-enquete/>.

- Pasteur, C. (2018b, septembre 10). «Il a misé sur sa popularité». *Le Courrier*. Consulté à l'adresse <https://lecourrier.ch/2018/09/10/il-a-mise-sur-sa-popularite/>.
- Pasteur, C. (2020, octobre 29). Pierre Maudet remet son mandat en jeu. *Le Courrier*. Consulté à l'adresse <https://lecourrier.ch/2020/10/29/pierre-maudet-remet-son-mandat-en-jeu/>.
- Peiffer, V. (2022, mai 4). Politique du “sentiment”. *Moustique*, p. 8.
- Pelletier, É. (2022, août 8). Un conseiller défait de Lehouillier affrontera Martine Biron. *Le Soleil*. Consulté à l'adresse <https://www.lesoleil.com/actualite/politique/un-conseiller-defait-de-lehouillier-a-ffrontera-martine-biron-70f96b3b6dd289359b72d8e3fd00393e>.
- Pérou, O. (2019a, juillet 11). EXCLUSIF. Les 24 heures qui ont fait vaciller François de Rugy. *Le Point*. Consulté à l'adresse [https://www.lepoint.fr/politique/exclusif-les-24-heures-qui-ont-fait-vaciller-francois-de-rugy-11-07-2019-2324120\\_20.php](https://www.lepoint.fr/politique/exclusif-les-24-heures-qui-ont-fait-vaciller-francois-de-rugy-11-07-2019-2324120_20.php).
- Pérou, O. (2019b, juillet 16). François de Rugy : Petit meurtre en macronie. *Le Point*. Consulté à l'adresse [https://www.lepoint.fr/politique/francois-de-rugy-petit-meurtre-en-macronie-16-07-2019-2325024\\_20.php](https://www.lepoint.fr/politique/francois-de-rugy-petit-meurtre-en-macronie-16-07-2019-2325024_20.php).
- Philippin, Y., & Arfi, F. (2019, juillet 23). Rugy : Certains travaux de l'appartement, dont le dressing, étaient bien trop coûteux. *Mediapart*. Consulté à l'adresse <https://www.mediapart.fr/journal/france/230719/rugy-certains-travaux-de-l-appartement-dont-le-dressing-etaient-bien-trop-couteux>.
- Pietralunga, C. (2019a, juillet 16). Affaire Rugy : Macron dénonce la « République de la délation ». *Le Monde*. Consulté à l'adresse [https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/16/affaire-rugy-macron-denoncela-republique-de-la-delation\\_5489948\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/16/affaire-rugy-macron-denoncela-republique-de-la-delation_5489948_823448.html).
- Pietralunga, C. (2019b, juillet 17). Après avoir soutenu son ministre Rugy, Macron accepte sa « décision personnelle ». *Le Monde*. Consulté à l'adresse [https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/17/apres-avoir-soutenu-son-ministre-macron-accepte-sa-decision-personnelle\\_5490327\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/17/apres-avoir-soutenu-son-ministre-macron-accepte-sa-decision-personnelle_5490327_823448.html).
- Pietralunga, C. & Lemarié, A. (2019, juillet 12). Face aux révélations, François de Rugy sauve son poste mais n'échappe pas à un rappel à l'ordre. *Le Monde*. Consulté à l'adresse [https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/12/face-aux-revelations-de-rugy-sauve-son-poste-mais-n-echappe-pas-a-un-rappel-a-l-ordre\\_5488433\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/12/face-aux-revelations-de-rugy-sauve-son-poste-mais-n-echappe-pas-a-un-rappel-a-l-ordre_5488433_823448.html).

- Pietralunga, C., Lemarié, A. & Rescan, M. (2019, juillet 17). La démission de François de Rugy prend de court l'exécutif. *Le Monde*. Consulté à l'adresse [https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/17/la-demission-de-francois-de-rugy-prend-de-court-l-executif\\_5490206\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/17/la-demission-de-francois-de-rugy-prend-de-court-l-executif_5490206_823448.html).
- Pinto Ferreira Dos Santos, G. (2022, avril 28). Ducarme torpille Magnette : « Il n'a aucune leçon à nous donner ». *La Dernière Heure*, p. 4.
- Plenel, E. (2019, juillet 23). Cette République hôtelière qui discrédite la France. *Mediapart*. Consulté à l'adresse <https://www.mediapart.fr/journal/france/230719/cette-republique-hoteliere-qui-discredite-la-france>.
- Poirier St-Pierre, R., Suivre Renaud Poirier St-Pierre @RenaudSTP Directeur de cabinet, Québec solidaire. 882 abonnements 2. 952 abonnés Cédric Tant Tweet Voir les nouveaux Tweets Conversation Renaud Poirier St-Pierre @RenaudSTP. (2022, août 10). Quiconque habite à Québec sait que ça prend un troisième lien nous dit Martine Biron. Donc le maire de Québec (...). Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/RenaudSTP/status/1557431320917250049>.
- Porter, I. (2022, août 10). Martine Biron se lance officiellement pour reprendre Chutes-de-la-Chaudière. *Le Devoir*. Consulté à l'adresse <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/743580/martine-biron-se-lance-officiellement-pour-reprendre-chutes-de-la-chaudiere>.
- Poussielgue, G. (2019a, juillet 11). François de Rugy sauve sa tête mais est placé sous étroite surveillance. *Les Échos*. Consulté à l'adresse <https://www.lesechos.fr/politique-societe/gouvernement/francois-de-rugy-convoque-a-matignon-1037375>.
- Poussielgue, G. (2019b, juillet 16). Démission de Rugy : Malgré les lois de moralisation, la défiance des Français persiste vis-à-vis de leurs dirigeants. *Les Échos*. Consulté à l'adresse <https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/demission-de-rugy-malgre-les-lois-de-moralisation-la-defiance-des-francais-persiste-vis-a-vis-de-leurs-dirigeants-1038451>.
- Prince, V. (2022, août 10). Martine Biron confirmée comme candidate pour la CAQ. *Radio-Canada*.
- Quinio, P. (2019, juillet 16). Dérives. *Libération*. Consulté à l'adresse [https://www.liberation.fr/france/2019/07/16/derives\\_1740401/](https://www.liberation.fr/france/2019/07/16/derives_1740401/).

- Quiriny, B. (2019, juillet 12). Quiriny—Affaire de Rugby : Les scandales ne sont plus ce qu'ils étaient. *Le Point*. Consulté à l'adresse [https://www.lepoint.fr/invites-du-point/quiriny-affaire-de-rugby-les-scandales-ne-sont-plus-ce-qu-ils-etaient-12-07-2019-2324254\\_420.php](https://www.lepoint.fr/invites-du-point/quiriny-affaire-de-rugby-les-scandales-ne-sont-plus-ce-qu-ils-etaient-12-07-2019-2324254_420.php).
- Radio-Canada. (2022a, juin 3). Bernard Drainville quitte le 98,5 FM et rejoint les rangs de la CAQ. *Radio-Canada*. Consulté à l'adresse <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1888246/drainville-bernard-retour-politique-caq>.
- Radio-Canada. (2022b, août 8). Mario Fortier candidat dans Chutes-de-la-Chaudière pour le parti conservateur. *Radio-Canada*. Consulté à l'adresse <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1904102/mario-fortier-candidat-chutes-chaudiere-conservateur>.
- Radio-Canada. (2022c, août 10). Entrevue avec Martine Biron, maintenant officiellement candidate. *Radio-Canada*. Consulté à l'adresse <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/c-est-encore-mieux-l-apres-midi/segments/entrevue/410904/3e-lien-caq-martine-biron-quebec>.
- Rescan, M. (2019a, juillet 16). Démission de Rugby : Les députés partagés entre une décision « inéluctable » et la crainte d'une « chasse à l'homme ». *Le Monde*. Consulté à l'adresse [https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/16/demission-de-rugby-les-deputes-de-tous-bords-partages-entre-une-decision-ineluctable-et-la-crainte-d-une-chasse-a-l-homme\\_5490115\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/16/demission-de-rugby-les-deputes-de-tous-bords-partages-entre-une-decision-ineluctable-et-la-crainte-d-une-chasse-a-l-homme_5490115_823448.html).
- Rescan, M. (2019b, juillet 18). Affaire Rugby : Les parlementaires de tout bord agacés par les révélations de « Mediapart ». *Le Monde*. Consulté à l'adresse [https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/18/affaire-rugby-les-parlementaires-de-tous-bords-agaces-par-les-revelations-de-mediapart\\_5490608\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/18/affaire-rugby-les-parlementaires-de-tous-bords-agaces-par-les-revelations-de-mediapart_5490608_823448.html).
- Rescan, M. (2019c, juillet 24). « Il n'y aurait jamais dû y avoir d'affaire Rugby » : L'ex-ministre s'estime « blanchi » par les enquêtes. *Le Monde*. Consulté à l'adresse [https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/24/dedouane-par-des-enquetes-francois-de-rugby-s-estime-blanchi\\_5492709\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/24/dedouane-par-des-enquetes-francois-de-rugby-s-estime-blanchi_5492709_823448.html).
- Revello, S. (2018a, septembre 1). Un conseiller d'Etat dessaisi de ses dossiers clés? *Le Temps*, p. 2.

- Revello, S. (2018b, septembre 4). Le PLR serre les rangs autour de son ministre. *Le Temps*, p. 7.
- Revello, S., & Lugon Zugravu, L. (2018, août 31). Les députés «choqués et catastrophés». *Le Temps*, p. 3.
- Richer, J. (2022, décembre 13). Québec irrité par l'évocation par Trudeau de 112 000 immigrants par an. *Le Devoir*. Consulté à l'adresse <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/774485/quebec-irrite-par-l-evocation-par-trudeau-de-112-000-immigrants-par-an>.
- Robillard, A. (2022, octobre 21). Le cabinet de la continuité. *Le Devoir*. Consulté à l'adresse <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/766095/conseil-des-ministres-legault-maintient-plusieurs-tenors-dans-leurs-postes>.
- Roselli, S. (2018a, mai 11). L'intrigant voyage de Pierre Maudet à Abu Dhabi. *Tribune de Genève*, p. 6.
- Roselli, S. (2018b, mai 11). Mais qui a payé le voyage de Pierre Maudet? *La Tribune de Genève*, p. P. 6.
- Roselli, S. (2018c, mai 15). Voyage de Pierre Maudet : Une enquête est en cours. *La Tribune de Genève*, p. 5.
- Roselli, S. (2018d, août 31). Pierre Maudet a menti sur son voyage à Abu Dhabi. *La Tribune de Genève*, p. 2-3.
- Rouget, A., & Salvi, E. (2019a, juillet 10). La Macronie laisse François de Rugy monter seul en première ligne. *Mediapart*. Consulté à l'adresse <https://www.mediapart.fr/journal/france/100719/la-macronie-laisse-francois-de-rugy-monter-seul-en-premiere-ligne>.
- Rouget, A., & Salvi, E. (2019b, juillet 11). François de Rugy reste au gouvernement sous conditions. *Mediapart*. Consulté à l'adresse <https://www.mediapart.fr/journal/france/110719/francois-de-rugy-reste-au-gouvernement-sous-conditions>.
- Roulet, Y. (2018, octobre 26). Voyages d'élus vaudois en Russie : Affaire classée. *Le Temps*. Consulté à l'adresse <https://www.letemps.ch/suisse/voyages-delus-vaudois-russie-affaire-classee>.



- RTBF. (2022a, avril 22). Un cordon sanitaire... Hein ? Mais quel cordon sanitaire ? *Les coulisses du pouvoir*. Consulté à l'adresse URL : <https://www.rtb.be/article/un-cordon-sanitaire-hein-mais-quel-cordon-sanitaire-10979040>.
- RTBF. (2022b, avril 26). Débattre avec l'extrême droite sur un plateau télévisé ? *L'invité de Matin Première*. Consulté à l'adresse [https://www.rtb.be/auvio/detail\\_l-invite-de-matin-premiere-louis-michel?id=2889722](https://www.rtb.be/auvio/detail_l-invite-de-matin-premiere-louis-michel?id=2889722).
- RTBF. (2022c, avril 28). Georges-Louis Bouchez—Président du MR. *Jeudi en prime*. Consulté à l'adresse [https://www.rtb.be/auvio/detail\\_jeudi-en-prime?id=2890849](https://www.rtb.be/auvio/detail_jeudi-en-prime?id=2890849).
- RTBF. (2022d, avril 28). Le MR va-t-il être éjecté des majorités dans le sud du pays ? *Les coulisses du pouvoir*. Consulté à l'adresse <https://www.rtb.be/article/le-mr-va-t-il-etre-ejecte-des-majorites-dans-le-sud-du-pays-10982807>.
- RTL. (2022a, avril 24). *C'est pas tous les jours dimanche*. Consulté à l'adresse [https://www.rtlplay.be/cest-pas-tous-les-jours-dimanche-p\\_8455/emission-du-24-04-22-c\\_12939098](https://www.rtlplay.be/cest-pas-tous-les-jours-dimanche-p_8455/emission-du-24-04-22-c_12939098).
- RTL. (2022b, avril 24). Georges-Louis Bouchez—L'invité RTL Info de 7h15. *L'invité RTL de 7h50*. Consulté à l'adresse <https://www.rtl.be/belrtl/video/810384.aspx>.
- RTL. (2022c, avril 25). Paul Magnette—L'invité RTL Info de 7h50. *L'invité RTL de 7h50*. Consulté à l'adresse <https://www.rtl.be/info/video/810382.aspx>.
- RTS. (2011, juin 30). Genève : Un loyer dérisoire pour Mark Muller. *RTS*. Consulté à l'adresse <https://www.rts.ch/info/suisse/3242515-geneve-un-loyer-derisoire-pour-mark-muller.html>.
- RTS. (2018a, avril 15). Elections genevoises : Pierre Maudet, réélu au 1er tour. *Téléjournal de 19h30*. Consulté à l'adresse <https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:9487687>.
- RTS. (2018b, mai 15). Affaire Pierre Maudet : L'analyse de Cynthia Gani. *Téléjournal de 19h30*. Consulté à l'adresse <https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:9572902>.
- RTS. (2018c, mai 15). Genève : Procédure pénale ouverte contre Pierre Maudet après un voyage privé. *Téléjournal de 19h30*. Consulté à l'adresse <https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:9572900>.

- RTS. (2018d, mai 17). Affaire Maudet : Réactions politiques contrastées. *Téléjournal de 19h30*. Consulté à l'adresse <https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/affaire-maudet-reactions-politiques-contrastees?urn=urn:rts:video:9578066>
- RTS. (2018e, mai 18). Affaire Maudet : Nouvelles questions sur son voyage à Abu Dhabi. *Téléjournal de 19h30*. Consulté à l'adresse <https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:9581013>.
- RTS. (2018f, mai 22). Genève : Pierre Maudet élu à la présidence malgré les questions sur son voyage à Abu Dhabi. *Téléjournal de 19h30*. Consulté à l'adresse <https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:9589832>.
- RTS. (2018g, mai 22). Présidence du Conseil d'Etat genevois : L'interview de Pierre Maudet. *Téléjournal de 19h30*. Consulté à l'adresse <https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:9589834>.
- RTS. (2018h, août 30). Affaire Maudet : Réaction de tous les partis, sauf le PLR. *Téléjournal de 19h30*. Consulté à l'adresse <https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/affaire-maudet-reaction-de-tous-les-partis-sauf-le-plr?urn=urn:rts:video:9810461>.
- RTS. (2018i, septembre 6). Affaire Maudet : Réunion PLR. Le parti rappelle le dévouement du Conseiller d'Etat et son bilan, mais condamne le mensonge. *Téléjournal de 19h30*. Consulté à l'adresse <https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:9825364>.
- RTS. (2018j, septembre 13). Antonio Hodgers « Avec la présomption d'innocence, nous n'avons pas voulu agir à chaud et il n'y avait pas d'urgence. » *Téléjournal de 19h30*. Consulté à l'adresse <https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/antonio-hodgers-avec-la-presomption-dinnocence-nous-navons-pas-voulu-agir-a-chaud-et-il-ny-avait-pas-durgence?urn=urn:rts:video:9841835>.
- RTS. (2020, octobre 29). Pierre Maudet : « J'ai le sentiment d'être un homme isolé dans un microcosme politique. À la fin, seul le peuple peut décider ». *Téléjournal de 19h30*. Consulté à l'adresse <https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:11714298>.
- RTS. (2021a, février 12). Pierre Maudet mène une campagne partout sauf dans les médias traditionnels en vue de l'élection du 7 mars. *Téléjournal de 19h30*. Consulté à l'adresse <https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:11970875>.

- RTS. (2021b, février 15). *Fabiano Citroni : « Pierre Maudet assis en face de la présidente du tribunal, ça donne le vertige »*. Consulté à l'adresse <https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:11977505>.
- RTS. (2021c, février 23). La condamnation de Pierre Maudet pour acceptation d'un avantage polarise ses détracteurs et ses partisans. *Téléjournal de 19h30*. Consulté à l'adresse <https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:11998150>.
- Ruetschi, P. (2018a, mai 16). Maudet pris à son propre piège. *La Tribune de Genève*, p. 2.
- Ruetschi, P. (2018b, mai 19). Où Maudet avait-il la tête? *La Tribune de Genève*, p. 1.
- Ruetschi, P., @pierreruetschi. (2018c, mai 16). Pierre Maudet comme Pascal Broulis en Vaud a choisi la dissimulation plutôt que la transparence. Ils ont oublié la leçon magistrale (...). Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/pierreruetschi/status/996632793508646912>.
- Salvet, J.-M. (2022, août 4). La journaliste Martine Biron candidate caquiste, problème ou pas ? *Le Soleil*. Consulté à l'adresse <https://www.lesoleil.com/2022/08/04/la-journaliste-martine-biron-candidate-caquiste-probleme-ou-pas-c498cbb22e51bddc861715ecb0d2a0e0>.
- Salvi, E. (2019, juillet 18). Affaire Rugby : Macron rattrapé par la réalité politique. *Mediapart*. Consulté à l'adresse <https://www.mediapart.fr/journal/france/180719/affaire-rugy-macron-rattrape-par-la-realite-politique>.
- Scagliola, D. (2022a, avril 23). GLB : « Moi, je n'ai jamais négocié des majorités avec le PTB ». *La Meuse*, p. 22.
- Scagliola, D. (2022b, avril 26). Des anticorps contre les extrémistes. *La Meuse*, p. 1.
- Scagliola, D. (2022c, avril 27). Une Belgique, deux démocraties... *La Meuse*. Consulté à l'adresse <https://www.sudinfo.be/art/942721/article/2022-04-27/edito-une-belgique-deux-democraties>.
- Schneider, M. (2019, juillet 15). Rugby—Mediapart : La transparence n'est pas la mise au pilori. *Le Point*. Consulté à l'adresse [https://www.lepoint.fr/invites-du-point/rugy-mediapart-la-transparence-n-est-pas-la-mise-au-pilori-15-07-2019-2324718\\_420.php](https://www.lepoint.fr/invites-du-point/rugy-mediapart-la-transparence-n-est-pas-la-mise-au-pilori-15-07-2019-2324718_420.php).
- Serville, G., @GabrielServille. (2019, juillet 16). Dommage qu'il faille attendre des révélations de @Mediapart pour que le @gouvernementFR réalise que les Français exigent

- l'exemplarité jusqu'au plus (...). Twitter. Consulté à l'adresse <https://twitter.com/GabrielServille/status/1151124409224224769>.
- Sipos, A. (2019, juillet 12). « Un dîner intéressant mais pas festif ». *Le Parisien-Aujourd'hui en France*. Consulté à l'adresse <https://www.leparisien.fr/politique/un-diner-interessant-mais-pas-festif-des-invites-racontent-les-soirees-des-epoux-rugy-11-07-2019-8114703.php>.
- Souheyre, A. (2019, juillet 15). Derrière l'affaire Rugby, la promesse non tenue de l'exemplarité. *L'Humanité*. Consulté à l'adresse <https://www.humanite.fr/elysee-derriere-laffaire-rugy-la-promesse-non-tenue-de-lexemplarite-674855>.
- Soulié, T., & Audigane, L. (2019, juillet 15). Une tribune de soutien à François de Rugy reste lettre morte. *BFMTV*. Consulté à l'adresse [https://www.bfmtv.com/politique/gouvernement/une-tribune-de-soutien-a-francois-de-rugy-reste-lettre-morte\\_AN-201907150044.html](https://www.bfmtv.com/politique/gouvernement/une-tribune-de-soutien-a-francois-de-rugy-reste-lettre-morte_AN-201907150044.html).
- Steffens, E. (2022, avril 26). Conner Rousseau « ne se sent pas en Belgique lorsqu'il traverse Molenbeek », des propos vivement critiqués. *VRT*. Consulté à l'adresse <https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2022/04/26/conner-rousseau-ne-se-sent-pas-en-belgique-lorsquil-traverse-mo/>.
- Swysen, D. (2022, mai 6). Une charte ne fait pas le printemps. *La Gazette*, p. 1.
- Tabard, G. (2019, juillet 11). Guillaume Tabard : «Entre lynchage et impunité, le préalable de la vérification». *Le Figaro*. Consulté à l'adresse <https://www.lefigaro.fr/politique/guillaume-tabard-entre-lynchage-et-impunite-le-prealable-de-la-verification-20190711>.
- Tanguay. (2022a, août 3). La CAQ seule au sommet des intentions de vote. *Le Devoir*. Consulté à l'adresse <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/741156/la-caq-seule-en-tete-des-intentions-de-vote>.
- Tanguay, M., @marc\_tanguay. (2022b, août 10). Martine Biron, il y a quelques mois, sur le 3e lien : « On se demande si ce n'est pas un projet (...). Twitter. Consulté à l'adresse [https://twitter.com/marc\\_tanguay/status/1557414153530245122](https://twitter.com/marc_tanguay/status/1557414153530245122).
- Tassin, S. (2022a, avril 22). Le cordon sanitaire vise à lutter contre le racisme et la xénophobie. *La Libre*. Consulté à l'adresse <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/22/le-cordon-sanitaire-vise-a-lutter-contre-le-racisme-et-la-xenophobie-SOT2K4BYJBHY3MI2TFSQEJFHRI/>.

- Tassin, S. (2022b, avril 25). Faut-il revoir la charte qui fixe les règles du cordon sanitaire en Belgique ? « Un point particulier pourrait être ajouté ». *La Libre*. Consulté à l'adresse <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/25/faut-il-revoir-la-charte-qui-fixe-les-regles-du-cordon-sanitaire-en-belgique-un-point-particulier-pourrait-etre-ajoute-AQLDVHJ5X5CFDFX6C5TQPGRIDQ/>.
- Tassin, S. (2022c, mai 2). Magnette et Bouchez se font face après un 1er Mai tendu. *La Libre*. Consulté à l'adresse <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/05/02/magnette-et-bouchez-se-font-face-apres-un-1er-mai-tendu-COSMPXXPGBEFNF6SRWW6IPJQ3Q/>.
- The Conversation. (2019, juillet 17). Affaire de Rugby : Quand le quinquennat macronien rappelle l'époque Pompidou. *Le Point*. Consulté à l'adresse [https://www.lepoint.fr/politique/affaire-rugby-quand-le-quinquennat-macronien-rappelle-l-epoque-pompidou-17-07-2019-2325060\\_20.php](https://www.lepoint.fr/politique/affaire-rugby-quand-le-quinquennat-macronien-rappelle-l-epoque-pompidou-17-07-2019-2325060_20.php).
- Thierry, M., & Monnier, V. (2019, juillet 16). François de Rugby, la chute d'un écolo mal-aimé. *L'Obs*. Consulté à l'adresse <https://www.nouvelobs.com/politique/20190716.OBS16006/francois-de-rugby-la-chute-d-un-ecolo-mal-aime.html>.
- Touriel, A., & Gadisseux, T. (2021, octobre 4). Sondage RTBF : un quart des Belges veulent la fin de notre démocratie parlementaire. *RTBF*. Consulté à l'adresse <https://www.rtbef.be/article/sondage-rtbf-un-quart-des-belges-veulent-la-fin-de-notre-democratie-parlementaire-10852475>.
- Trémolet de Villers, V. (2019, juillet 16). L'éditorial du Figaro : « François de Rugby pour l'exemple ». *Le Figaro*. Consulté à l'adresse <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/l-editorial-du-figaro-francois-de-rugby-pour-l-exemple-20190716>.
- Turchi, M., & Arfi, F. (2019, juillet 23). Rugby : De nouveaux éléments confirment le caractère amical des dîners. *Mediapart*. Consulté à l'adresse <https://www.mediapart.fr/journal/france/230719/rugby-de-nouveaux-elements-confirment-le-caractere-amical-des-diners>.
- Valeurs actuelles. (2019, juillet 11). Le dressing à 17 000 euros de François de Rugby. *Valeurs actuelles*. Consulté à l'adresse <https://www.valeursactuelles.com/politique/le-dressing-17-000-euros-de-francois-de-rugby-108911>.

- Vande Velde, S. (2022, avril 25). Le cordon sanitaire isole le MR au sein de la majorité francophone. *Le Soir*, p. 9.
- Vaudano, M., & Baruch, J. (2019, juillet 16). Comprendre l'affaire des frais de mandat qui a fait démissionner François de Rugy. *Le Monde*. Consulté à l'adresse [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/07/16/comprendre-l-affaire-des-frais-de-mandat-qui-a-fait-demissionner-francois-de-rugy\\_5490077\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/07/16/comprendre-l-affaire-des-frais-de-mandat-qui-a-fait-demissionner-francois-de-rugy_5490077_4355770.html).
- Vernay, S. (2019, juillet 16). Après l'affaire François de Rugy, l'État doit changer de régime. *Ouest-France*. Consulté à l'adresse <https://www.ouest-france.fr/politique/francois-de-rugy/commentaire-apres-l-affaire-francois-de-rugy-l-etat-doit-changer-de-regime-6447572>.
- Véronique, P. (2019, juillet 11). François de Rugy et « la zone grise » des frais de représentation. *L'Express*.
- Wajdzik, A. (2019, juillet 12). Entretien exclusif. « François de Rugy a voulu sauver sa tête en offrant la mienne », assure son ex-directrice de cabinet. *Ouest-France*. Consulté à l'adresse <https://www.ouest-france.fr/politique/francois-de-rugy/entretien-exclusif-francois-de-rugy-voulu-sauver-sa-tete-en-offrant-la-mienne-6442551>.
- Wajdzik, A., & Chretien, F. (2019, juillet 12). ENQUÊTE. Appartement à loyer modéré de François de Rugy : Personne n'a triché, c'est la loi. *Ouest-France*. Consulté à l'adresse <https://www.ouest-france.fr/politique/francois-de-rugy/logement-de-rugy-personne-n-triche-c-est-la-loi-6442335>.

## Annexes

### 1. Détail du corpus de la polémique en France

| Date       | Titre                                                                                                                             | Média        | Type        | URL ou numéro de page                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2019-07-10 | Invité du Grand entretien du 7/9 sur France Inter le 10/07/2019                                                                   | France Inter | Audiovisuel | <a href="https://www.politiqumedia.com/videos-40541.html">https://www.politiqumedia.com/videos-40541.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-10 | 20h de TF1                                                                                                                        | TF1          | Audiovisuel | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-10 | 20h de France 2                                                                                                                   | France 2     | Audiovisuel | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-10 | Homards géants, grands crus et serveurs... François de Rugy a organisé de luxueux dîners avec des fonds publics, révèle Mediapart | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy-aurait-organise-de-luxueux-diners-avec-des-fonds-publics-revele-mediapart_3529395.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy-aurait-organise-de-luxueux-diners-avec-des-fonds-publics-revele-mediapart_3529395.html</a>                                                                               |
| 2019-07-10 | Dîners luxueux de François de Rugy : "S'il n'y a pas de contrôle, il y a des abus", réagit l'association Anticor                  | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/diners-luxueux-de-francois-de-rugy-s-il-n-y-a-pas-de-contrôle-il-y-a-des-abus-reagit-l-association-anticor_3529585.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/diners-luxueux-de-francois-de-rugy-s-il-n-y-a-pas-de-contrôle-il-y-a-des-abus-reagit-l-association-anticor_3529585.html</a>                                               |
| 2019-07-10 | François de Rugy dénonce une "présentation très tendancieuse" de Mediapart                                                        | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/video-francois-de-rugy-denonce-une-present-ation-tres-tendancieuse-de-mediapart_3529759.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/video-francois-de-rugy-denonce-une-present-ation-tres-tendancieuse-de-mediapart_3529759.html</a>                                                                                                     |
| 2019-07-10 | DIRECT. François de Rugy "conserve bien évidemment la confiance" du gouvernement                                                  | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/direct-francois-de-rugy-conserve-bien-evidemment-la-confiance-du-gouvernement_3529789.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/direct-francois-de-rugy-conserve-bien-evidemment-la-confiance-du-gouvernement_3529789.html</a>                                                                       |
| 2019-07-10 | Quand les réseaux sociaux se moquent des dîners luxueux de François de Rugy                                                       | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/quand-les-reseaux-sociaux-se-moquent-des-diners-luxueux-de-francois-de-rugy_3529873.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/quand-les-reseaux-sociaux-se-moquent-des-diners-luxueux-de-francois-de-rugy_3529873.html</a>                                                                           |
| 2019-07-10 | Dîners luxueux de François de Rugy : quand l'ancien président de l'Assemblée nationale prônait l'exemplarité                      | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/video-diners-luxueux-de-francois-de-rugy-quand-l-ancien-president-de-l-assemblée-nationale-pronait-l-exemplarite_3529797.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/video-diners-luxueux-de-francois-de-rugy-quand-l-ancien-president-de-l-assemblée-nationale-pronait-l-exemplarite_3529797.html</a> |
| 2019-07-10 | Mathilde Panot, députée La France Insoumise du Val-de-Marne, était l'invitée mercredi du 19h20 politique                          | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/19h20-politique/diners-fastueux-de-f-de-rugy-il-y-a-une-certaine-indecence-dans-cet-episode-dit-la-deputee-lfi-m-panot_3507389.html">https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/19h20-politique/diners-fastueux-de-f-de-rugy-il-y-a-une-certaine-indecence-dans-cet-episode-dit-la-deputee-lfi-m-panot_3507389.html</a>                                                                 |
| 2019-07-10 | Griveaux, candidat LREM à Paris, de Rugy en plein scandale... Les informés de franceinfo du mercredi 10 juillet 2019              | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/les-informes-de-france-info/griveaux-candidat-lrem-a-paris-de-rugy-en-plein-scandale-les-informes-de-franceinfo-du-mercredi-10-juillet-2019_3510827.html">https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/les-informes-de-france-info/griveaux-candidat-lrem-a-paris-de-rugy-en-plein-scandale-les-informes-de-franceinfo-du-mercredi-10-juillet-2019_3510827.html</a>                       |
| 2019-07-10 | La directrice de cabinet de François de Rugy a gardé un HLM pendant douze ans sans y habiter, selon Mediapart                     | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/la-directrice-de-cabinet-de-francois-de-rugy-a-garde-un-hlm-pendant-12-ans-sans-y-habiter-affirme-mediapart_3530189.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/la-directrice-de-cabinet-de-francois-de-rugy-a-garde-un-hlm-pendant-12-ans-sans-y-habiter-affirme-mediapart_3530189.html</a>           |
| 2019-07-10 | François de Rugy : "Il y a une aspiration, que je partage, à avoir une sorte de justice dans l'effort"                            | France Inter | Audiovisuel | <a href="https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/francois-de-rugy-il-y-a-une-aspiration-que-je-partage-a-avoir-une-sort-de-justice-dans-l-effort-1700789">https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/francois-de-rugy-il-y-a-une-aspiration-que-je-partage-a-avoir-une-sort-de-justice-dans-l-effort-1700789</a>                                   |
| 2019-07-10 | Jean Léonetti - François de Rugy                                                                                                  | France Inter | Audiovisuel | <a href="https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-6-9/jean-leonetti-francois-de-rugy-6047123">https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-6-9/jean-leonetti-francois-de-rugy-6047123</a>                                                                                                                                                                                                                               |
| 2019-07-10 | François de Rugy: "Pas de dîners entre amis"                                                                                      | BFMTV        | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/19h-ruth-elkrief/francois-de-rugy-pas-de-diners-entre-amis_VN-201907100174.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/19h-ruth-elkrief/francois-de-rugy-pas-de-diners-entre-amis_VN-201907100174.html</a>                                                                                                                                                                             |
| 2019-07-10 | La directrice de cabinet de François de Rugy épinglée par Mediapart pour son HLM inhabité pendant plus de 10 ans                  | BFMTV        | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/politique/la-directrice-de-cabinet-de-francois-de-rugy-epinglee-par-mediapart-pour-son-hlm-inhabite-pendant-plus-de-10-ans_AN-201907100109.html">https://www.bfmtv.com/politique/la-directrice-de-cabinet-de-francois-de-rugy-epinglee-par-mediapart-pour-son-hlm-inhabite-pendant-plus-de-10-ans_AN-201907100109.html</a>                                                                               |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |          |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2019-07-10 | GRAND ANGLE - Dîners: François de Rugy a-t-il commis une faute ?                                                                                                                                                                                                                                                   | BFMTV    | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/politique/la-republique-en-marche/grand-angle-diners-francois-de-rugy-a-t-il-commis-une-faute_VN-201907100181.html">https://www.bfmtv.com/politique/la-republique-en-marche/grand-angle-diners-francois-de-rugy-a-t-il-commis-une-faute_VN-201907100181.html</a>                                                                                                           |
| 2019-07-10 | Dîners fastueux à l'Assemblée nationale : la liste des convives de François de Rugy                                                                                                                                                                                                                                | BFMTV    | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/politique/diners-fastueux-a-l-assemblee-nationale-la-liste-des-convives-de-francois-de-rugy_AN-201907100089.html">https://www.bfmtv.com/politique/diners-fastueux-a-l-assemblee-nationale-la-liste-des-convives-de-francois-de-rugy_AN-201907100089.html</a>                                                                                                               |
| 2019-07-10 | Dîners de François de Rugy: la fondatrice du projet Arcadie assure qu'il "n'y a pas de détail des dépenses de la présidence" de l'Assemblée                                                                                                                                                                        | BFMTV    | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/politique/diners-de-francois-de-rugy-la-fondatrice-du-projet-arcadie-assure-qu-il-n-y-a-pas-de-detail-des-depenses-de-la-presidence-de-l-assemblee_VN-201907100182.html">https://www.bfmtv.com/politique/diners-de-francois-de-rugy-la-fondatrice-du-projet-arcadie-assure-qu-il-n-y-a-pas-de-detail-des-depenses-de-la-presidence-de-l-assemblee_VN-201907100182.html</a> |
| 2019-07-10 | Florian Philippot, @f_philippot : A quand la démission ? Ces dîners fastueux nous coûtent un pognon de dingue. #DeRugyDemission #DeRugy #homardmatuer                                                                                                                                                              | Twitter  | RSN         | <a href="https://twitter.com/f_philippot/status/1148978133313499136">https://twitter.com/f_philippot/status/1148978133313499136</a>                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-10 | Florian Philippot, @f_philippot : Selon Mme de Rugy, ces dîners « avaient surtout une fonction essentielle pour son mari : l'aider à rester connecté à la vraie vie »...Les Français et les #GiletsJaunes apprécieront...#Rugy                                                                                     | Twitter  | RSN         | <a href="https://twitter.com/f_philippot/status/1148848538367008768">https://twitter.com/f_philippot/status/1148848538367008768</a>                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-10 | Adrien Quatennens, @AQuatennens : Je remercie l'écologiste de châteaux pour les conseils de vertu et d'exemplarité qu'il nous a conférés comme Président de l'Assemblée. Pendant qu'il mangeait du gros homard arrosé de bon vin, je m'employais à scanner mes tickets de caisse de la pizzeria d'en face. #DeRugy | Twitter  | RSN         | <a href="https://twitter.com/AQuatennens/status/1148879392778702848">https://twitter.com/AQuatennens/status/1148879392778702848</a>                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-10 | Clémentine Autain, @Clem_Autain : La sobriété vue par le ministre de l'écologie #DeRugy qui prétend donc se connecter à la vraie vie des gens avec du homard et des bouteilles à 500 euros, tout en entonnant le refrain de la sacro sainte réduction des dépenses publiques. Quelle classe !                      | Twitter  | RSN         | <a href="https://twitter.com/Clem_Autain/status/1148927618240172035">https://twitter.com/Clem_Autain/status/1148927618240172035</a>                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-10 | François de Rugy : Je le dis depuis le début de mon engagement en politique : La transparence est un progrès. Elle consiste à assumer (...)                                                                                                                                                                        | Facebook | RSN         | <a href="https://www.facebook.com/francoisderugy/posts/10157532297153573">https://www.facebook.com/francoisderugy/posts/10157532297153573</a>                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2019-07-10 | Après la polémique des homards de Rugy, les internautes s'en donnent à cœur joie                                                                                                                                                                                                                                   | Huffpost | Web         | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/actualites/article/apres-la-polemique-des-homards-de-rugy-les-internautes-s-en-donnent-a-c-ur-joie_148332.html">https://www.huffingtonpost.fr/actualites/article/apres-la-polemique-des-homards-de-rugy-les-internautes-s-en-donnent-a-c-ur-joie_148332.html</a>                                                                                                   |
| 2019-07-10 | Dîner de François de Rugy- Delphine Batho demande la démission du ministre                                                                                                                                                                                                                                         | Huffpost | Web         | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/diner-de-francois-de-rugy-delphine-batho-demande-la-demission-du-ministre_147973.html">https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/diner-de-francois-de-rugy-delphine-batho-demande-la-demission-du-ministre_147973.html</a>                                                                                                                 |
| 2019-07-10 | François de Rugy doit regretter ses tweets sur la moralisation et la transparence                                                                                                                                                                                                                                  | Huffpost | Web         | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/francois-de-rugy-doit-regretter-ses-tweets-sur-la-moralisation-et-la-transparence_148416.html">https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/francois-de-rugy-doit-regretter-ses-tweets-sur-la-moralisation-et-la-transparence_148416.html</a>                                                                                                 |
| 2019-07-10 | François de Rugy répond à Mediapart qui dénonce ses dîners à l'Assemblée                                                                                                                                                                                                                                           | Huffpost | Web         | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/francois-de-rugy-repond-a-mediapart-qui-denonce-ses-diners-a-l-assemblee_148146.html">https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/francois-de-rugy-repond-a-mediapart-qui-denonce-ses-diners-a-l-assemblee_148146.html</a>                                                                                                                   |
| 2019-07-10 | Huffpost                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Huffpost | Web         | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/francois-de-rugy-champion-de-la-transparence-rattrape-par-la-polemique-des-homards_148393.html">https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/francois-de-rugy-champion-de-la-transparence-rattrape-par-la-polemique-des-homards_148393.html</a>                                                                                               |
| 2019-07-10 | Invité à dîner chez François de Rugy, Jean-Michel Apathie regrette d'y être allé                                                                                                                                                                                                                                   | Huffpost | Web         | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/invite-a-diner-chez-francois-de-rugy-jean-michel-aphatie-regrette-d-y-etre-alle_148280.html">https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/invite-a-diner-chez-francois-de-rugy-jean-michel-aphatie-regrette-d-y-etre-alle_148280.html</a>                                                                                                     |
| 2019-07-10 | La polémique François de Rugy, nouveau symptôme du malaise sur le train de vie de la République                                                                                                                                                                                                                    | Huffpost | Web         | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/la-polemique-francois-de-rugy-nouveau-symptome-du-malaise-sur-le-train-de-vie-de-la-republique_148401.html">https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/la-polemique-francois-de-rugy-nouveau-symptome-du-malaise-sur-le-train-de-vie-de-la-republique_148401.html</a>                                                                       |
| 2019-07-10 | Pour ces députés, François de Rugy doit "rendre l'argent"                                                                                                                                                                                                                                                          | Huffpost | Web         | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/pour-ces-deputes-francois-de-rugy-doit-rendre-l-argent_147942.html">https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/pour-ces-deputes-francois-de-rugy-doit-rendre-l-argent_147942.html</a>                                                                                                                                                       |
| 2019-07-10 | Rugy "comprend" que ses dîners fastueux suscitent "l'incompréhension" mais "assume"                                                                                                                                                                                                                                | Huffpost | Web         | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/rugy-comprend-que-ses-diners-fastueux-suscitent-l-incomprehension-mais-assume_148194.html">https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/rugy-comprend-que-ses-diners-fastueux-suscitent-l-incomprehension-mais-assume_148194.html</a>                                                                                                         |
| 2019-07-10 | "Pas de dîner entre amis" promet Rugy Apathie ne semble pas de cet avis                                                                                                                                                                                                                                            | Huffpost | Web         | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/pas-de-diner-entre-amis-promet-">https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/pas-de-diner-entre-amis-promet-</a>                                                                                                                                                                                                                             |



|            |                                                                                                                                      |                   |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            |                                                                                                                                      |                   |             | rugy-aphatie-ne-semble-pas-de-cet-avis_148207.html                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2019-07-10 | De somptueux dîners organisés par les époux de Rugy épinglés                                                                         | L'Express         | Web         | <a href="https://www.lexpress.fr/politique/de-somptueux-diners-organises-par-les-epoux-de-rugy-epingles_2088869.html">https://www.lexpress.fr/politique/de-somptueux-diners-organises-par-les-epoux-de-rugy-epingles_2088869.html</a>                                                                                                                                                                                                 |
| 2019-07-10 | Dîner fastueux de Rugy - quelles sont les règles à l'Assemblée ?                                                                     | L'Express         | Web         | <a href="https://www.lexpress.fr/politique/diner-fastueux-de-rugy-queelles-sont-les-regles-a-l-assemblee_2089000.html">https://www.lexpress.fr/politique/diner-fastueux-de-rugy-queelles-sont-les-regles-a-l-assemblee_2089000.html</a>                                                                                                                                                                                               |
| 2019-07-10 | Exemplarité - le paradoxe François de Rugy                                                                                           | L'Express         | Web         | <a href="https://www.lexpress.fr/politique/exemplaire-le-paradoxe-francois-de-rugy_2088961.html">https://www.lexpress.fr/politique/exemplaire-le-paradoxe-francois-de-rugy_2088961.html</a>                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-10 | Champagne, homard... Les luxueux dîners de François de Rugy aux frais de l'Assemblée nationale                                       | Le Monde          | Web         | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/10/champagne-homard-les-luxueux-diners-de-francois-de-rugy-aux-frais-de-l-assemblee-nationale_5487614_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/10/champagne-homard-les-luxueux-diners-de-francois-de-rugy-aux-frais-de-l-assemblee-nationale_5487614_823448.html</a>                                                                                   |
| 2019-07-10 | Critiqué pour des dîners luxueux, François de Rugy « comprend que cela puisse interpeller les Français »                             | Le Monde          | Web         | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/10/critique-pour-des-diners-luxueux-francois-de-rugy-comprend-que-cela-puisse-interpeller-les-francais_5487787_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/10/critique-pour-des-diners-luxueux-francois-de-rugy-comprend-que-cela-puisse-interpeller-les-francais_5487787_823448.html</a>                                                                 |
| 2019-07-10 | François de Rugy pense n'avoir « absolument pas de raison de démissionner »                                                          | Libération        | Web         | <a href="https://www.liberation.fr/politiques/2019/07/11/francois-de-rugy-pense-n-avoir-absolument-pas-de-raison-de-demissionner_1739372/">https://www.liberation.fr/politiques/2019/07/11/francois-de-rugy-pense-n-avoir-absolument-pas-de-raison-de-demissionner_1739372/</a>                                                                                                                                                       |
| 2019-07-10 | François de Rugy reste au ministère de la Transition écologique                                                                      | Libération        | Web         | <a href="https://www.liberation.fr/direct/element/francois-de-rugy-reste-au-ministere-de-la-transition-ecologique_100019/">https://www.liberation.fr/direct/element/francois-de-rugy-reste-au-ministere-de-la-transition-ecologique_100019/</a>                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-10 | François de Rugy se fait pincer pour ses fastueux dîners à l'Assemblée                                                               | Libération        | Web         | <a href="https://www.liberation.fr/france/2019/07/10/francois-de-rugy-se-fait-pincer-pour-ses-fastueux-diners-a-l-assemblee_1739325/">https://www.liberation.fr/france/2019/07/10/francois-de-rugy-se-fait-pincer-pour-ses-fastueux-diners-a-l-assemblee_1739325/</a>                                                                                                                                                                 |
| 2019-07-10 | Les époux de Rugy épinglés pour leurs dîners                                                                                         | Libération        | Web         | <a href="https://www.liberation.fr/direct/element/l-es-epoux-de-rugy-epingles-pour-leurs-diners_100000/">https://www.liberation.fr/direct/element/l-es-epoux-de-rugy-epingles-pour-leurs-diners_100000/</a>                                                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-10 | Rugy "avoué sauver sa tête en offrant la mienne", accuse son ancienne directrice de cabinet                                          | Libération        | Web         | <a href="https://www.liberation.fr/politiques/2019/07/11/rugy-a-voulu-sauver-sa-tete-en-offrant-la-mienne-accuse-son-ancienne-directrice-de-cabinet_1739372/">https://www.liberation.fr/politiques/2019/07/11/rugy-a-voulu-sauver-sa-tete-en-offrant-la-mienne-accuse-son-ancienne-directrice-de-cabinet_1739372/</a>                                                                                                                 |
| 2019-07-10 | Rugy, mis en cause pour des dîners privés à l'Assemblée, « assume » un travail de « représentation »                                 | Libération        | Web         | <a href="https://www.liberation.fr/depeches/2019/07/10/rugy-mis-en-cause-pour-des-diners-privés-a-l-assemblee-assume-un-travail-de-representation_1739134/">https://www.liberation.fr/depeches/2019/07/10/rugy-mis-en-cause-pour-des-diners-privés-a-l-assemblee-assume-un-travail-de-representation_1739134/</a>                                                                                                                     |
| 2019-07-10 | La vie de château sur fonds publics des époux de Rugy                                                                                | Mediapart         | Web         | <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/100719/la-vie-de-chateau-sur-fonds-publics-des-epoux-de-rugy">https://www.mediapart.fr/journal/france/100719/la-vie-de-chateau-sur-fonds-publics-des-epoux-de-rugy</a>                                                                                                                                                                                                               |
| 2019-07-10 | De Rugy "conserve bien évidemment la confiance" du gouvernement                                                                      | Valeurs actuelles | Web         | <a href="https://www.valeursactuelles.com/politique/de-rugy-conserve-bien-evidemment-la-confiance-du-gouvernement">https://www.valeursactuelles.com/politique/de-rugy-conserve-bien-evidemment-la-confiance-du-gouvernement</a>                                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-10 | La directrice de cabinet de Rugy a profité 12 ans de son HLM sans y loger                                                            | Valeurs actuelles | Web         | <a href="https://www.valeursactuelles.com/societe/francois-de-rugy-limoge-sa-directrice-de-cabinet">https://www.valeursactuelles.com/societe/francois-de-rugy-limoge-sa-directrice-de-cabinet</a>                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2019-07-11 | François de Rugy doit-il démissionner ? "Oui, il a franchi la ligne rouge", selon Delphine Batho                                     | BFMTV             | Audiovisuel | <a href="https://rmc.bfmtv.com/mediaplayer/video/francois-de-rugy-doit-il-demissionner-oui-il-a-franchi-la-ligne-rouge-selon-delphine-batho-1174517.html">https://rmc.bfmtv.com/mediaplayer/video/francois-de-rugy-doit-il-demissionner-oui-il-a-franchi-la-ligne-rouge-selon-delphine-batho-1174517.html</a>                                                                                                                         |
| 2019-07-11 | Dîners de François de Rugy: Benjamin Griveaux "comprend que les montants puissent choquer"                                           | BFMTV             | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/politique/diners-de-francois-de-rugy-benjamin-griveaux-comprend-que-les-montants-puissent-choquer_VN-201907110143.html">https://www.bfmtv.com/politique/diners-de-francois-de-rugy-benjamin-griveaux-comprend-que-les-montants-puissent-choquer_VN-201907110143.html</a>                                                                                                                               |
| 2019-07-11 | 20h de TF1                                                                                                                           | TF1               | Audiovisuel | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2019-07-11 | 20h de France 2                                                                                                                      | France 2          | Audiovisuel | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2019-07-11 | Mis en cause pour ses dîners fastueux, François de Rugy répond sur Facebook                                                          | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/mise-en-cause-pour-ses-diners-fastueux-francois-de-rugy-repond-sur-facebook_3530737.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/mise-en-cause-pour-ses-diners-fastueux-francois-de-rugy-repond-sur-facebook_3530737.html</a>                                                                         |
| 2019-07-11 | François de Rugy limoge sa directrice de cabinet, qui a gardé un HLM sans l'occuper pendant douze ans, selon Mediapart               | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/apres-les-revelations-de-mediapart-francois-de-rugy-demande-a-sa-directrice-de-cabinet-de-quitter-ses-fonctions_3530753.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/apres-les-revelations-de-mediapart-francois-de-rugy-demande-a-sa-directrice-de-cabinet-de-quitter-ses-fonctions_3530753.html</a> |
| 2019-07-11 | Dîners fastueux de François de Rugy : un député Les Républicains demande "qu'il soit auditionné devant la conférence des présidents" | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/video-diners-fastueux-de-francois-de-rugy-un-depute-les-republicains-demande-">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/video-diners-fastueux-de-francois-de-rugy-un-depute-les-republicains-demande-</a>                                                                                               |

|            |                                                                                                                                                                                                       |             |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            |                                                                                                                                                                                                       |             |             | qu-il-soit-auditionne-devant-la-conference-des-presidents_3530835.html                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2019-07-11 | Ces élus souhaitent notamment que le ministre de la Transition écologique rembourse les dîners donnés du temps où il présidait l'Assemblée nationale s'ils s'avéraient être des dépenses personnelles | France Info | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/des-deputes-marcheurs-veulent-une-mesure-disciplinaire-contre-francois-de-rugy_3509091.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/des-deputes-marcheurs-veulent-une-mesure-disciplinaire-contre-francois-de-rugy_3509091.html</a>                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-11 | Dîners fastueux de François de Rugy : "Si les invités sont des amis privés, il y aura un problème", selon Aurore Bergé                                                                                | France Info | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/video-diners-fastueux-de-francois-de-rugy-si-les-invites-sont-des-amis-prives-il-y-aura-un-probleme-selon-aurore-berge_3530935.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/video-diners-fastueux-de-francois-de-rugy-si-les-invites-sont-des-amis-prives-il-y-aura-un-probleme-selon-aurore-berge_3530935.html</a>                                                                                         |
| 2019-07-11 | Quatre questions sur le logement social dont a bénéficié Nicole Klein, l'ancienne directrice de cabinet de François de Rugy                                                                           | France Info | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/quatre-questions-sur-le-logement-social-dont-a-beneficie-nicole-klein-l-ancienne-directrice-de-cabinet-de-francois-de-rugy_3530837.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/quatre-questions-sur-le-logement-social-dont-a-beneficie-nicole-klein-l-ancienne-directrice-de-cabinet-de-francois-de-rugy_3530837.html</a>                                                                                 |
| 2019-07-11 | Affaires de Rugy : le président de l'Observatoire de l'éthique publique regrette qu'"une affaire individuelle" entache les efforts de "l'ensemble de la classe politique"                             | France Info | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaires-de-rugy-le-president-de-l-observatoire-de-l-ethique-publique-regrette-qu-une-affaire-individuelle-entache-les-efforts-de-lensemble-de-la-classe-politique_3531175.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaires-de-rugy-le-president-de-l-observatoire-de-l-ethique-publique-regrette-qu-une-affaire-individuelle-entache-les-efforts-de-lensemble-de-la-classe-politique_3531175.html</a> |
| 2019-07-11 | L'entourage de François de Rugy dément un retour précipité à Paris pour démissionner                                                                                                                  | France Info | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/l-entourage-de-francois-de-rugy-dement-un-retour-precipite-a-paris-pour-demissionner_3531193.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/l-entourage-de-francois-de-rugy-dement-un-retour-precipite-a-paris-pour-demissionner_3531193.html</a>                                                                                                                                                             |
| 2019-07-11 | François de Rugy a effectué plus de 63 000 euros de travaux dans son appartement de fonction avec des fonds publics, révèle Mediapart                                                                 | France Info | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-a-effectue-plus-de-63-000-euros-de-travaux-dans-son-appartement-avec-des-fonds-publics-revele-mediapart_3530821.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-a-effectue-plus-de-63-000-euros-de-travaux-dans-son-appartement-avec-des-fonds-publics-revele-mediapart_3530821.html</a>                                                                                     |
| 2019-07-11 | Affaire François de Rugy : les frais de représentation du président de l'Assemblée, un budget très peu contrôlé                                                                                       | France Info | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-rugy-les-frais-de-representation-du-president-de-l-assemblee-un-budget-tres-peu-controle_3531005.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-rugy-les-frais-de-representation-du-president-de-l-assemblee-un-budget-tres-peu-controle_3531005.html</a>                                                                                                                                     |
| 2019-07-11 | Affaire François de Rugy : "Ce n'est pas le Vieux Monde, c'est l'Ancien Régime", dénonce l'association Anticor                                                                                        | France Info | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-francois-de-rugy-ce-n-est-pas-le-vieux-monde-c-est-l-ancien-regime-denonce-l-association-anticor_3474149.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-francois-de-rugy-ce-n-est-pas-le-vieux-monde-c-est-l-ancien-regime-denonce-l-association-anticor_3474149.html</a>                                                                                                                     |
| 2019-07-11 | François de Rugy : "Cette séquence fait deux victimes, l'écologie et la démocratie" selon Julien Bayou (EELV)                                                                                         | France Info | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-cette-sequence-fait-deux-victimes-l-ecologie-et-la-democratie-selon-julien-bayou-eelv_3531827.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-cette-sequence-fait-deux-victimes-l-ecologie-et-la-democratie-selon-julien-bayou-eelv_3531827.html</a>                                                                                                                         |
| 2019-07-11 | DIRECT. Maintenu à son poste par Edouard Philippe, François de Rugy "s'engage à rembourser chaque euro contesté"                                                                                      | France Info | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/direct-francois-de-rugy-reactions-ministre-femme-severine-servat-diners-assemblee-hlm-paris-nicole-klein-directrice-cabinet_3530909.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/direct-francois-de-rugy-reactions-ministre-femme-severine-servat-diners-assemblee-hlm-paris-nicole-klein-directrice-cabinet_3530909.html</a>                                                                               |
| 2019-07-11 | François de Rugy maintenu dans ses fonctions, la mort de Vincent Lambert... Les informés de franceinfo du jeudi 11 juillet 2019                                                                       | France Info | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/les-informes-de-france-info/francois-de-rugy-maintenu-dans-ses-fonctions-la-mort-de-vincent-lambert-les-informes-de-franceinfo-du-jeudi-11-juillet-2019_3512591.html">https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/les-informes-de-france-info/francois-de-rugy-maintenu-dans-ses-fonctions-la-mort-de-vincent-lambert-les-informes-de-franceinfo-du-jeudi-11-juillet-2019_3512591.html</a>                                                                                                   |
| 2019-07-11 | Affaire François de Rugy : mis en cause pour la location d'un appartement "à loyer social préférentiel" près de Nantes, le ministre se défend                                                         | France Info | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/mis-en-cause-pour-la-location-d-un-appartement-a-orvault-francois-de-rugy-se-defend_3531855.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/mis-en-cause-pour-la-location-d-un-appartement-a-orvault-francois-de-rugy-se-defend_3531855.html</a>                                                                                                                                                               |
| 2019-07-11 | Affaire François de Rugy : ce que Matignon exige du ministre                                                                                                                                          | France Info | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-francois-de-rugy-ce-que-le-premier-ministre-exige-du-ministre_3531495.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-francois-de-rugy-ce-que-le-premier-ministre-exige-du-ministre_3531495.html</a>                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-11 | L'appartement était-il vétuste ? Que répond le ministre ? Quatre questions sur les travaux                                                                                                            | France Info | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/l-">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/l-</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

|            |                                                                                                                                          |              |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            | dans le logement de fonction de François de Rugy                                                                                         |              |             | appartement-etait-il-vetuste-que-repond-le-ministre-quatre-questions-sur-les-travaux-dans-le-logement-de-fonction-de-francois-de-rugy_3531217.html                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 2019-07-11 | Dîners luxueux, travaux onéreux, appartement à loyer modéré... Ce qui est reproché à François de Rugy (et comment se défend le ministre) | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/diners-luxueux-travaux-onereux-ce-qui-est-reproche-a-francois-de-rugy-et-comment-se-defend-le-ministre_3531119.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/diners-luxueux-travaux-onereux-ce-qui-est-reproche-a-francois-de-rugy-et-comment-se-defend-le-ministre_3531119.html</a> |
| 2019-07-11 | Affaire de Rugy : retour sur 36 heures de turbulences politiques                                                                         | France Inter | Audiovisuel | <a href="https://www.radiofrance.fr/franceinter/affaire-de-rugy-retour-sur-36-heures-de-turbulences-politiques-1614040">https://www.radiofrance.fr/franceinter/affaire-de-rugy-retour-sur-36-heures-de-turbulences-politiques-1614040</a>                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-11 | François de Rugy reste numéro 2 du gouvernement                                                                                          | France Inter | Audiovisuel | <a href="https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-journal-de-19h/francois-de-rugy-reste-numero-2-du-gouvernement-5912697">https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-journal-de-19h/francois-de-rugy-reste-numero-2-du-gouvernement-5912697</a>                                                                                                                                                   |
| 2019-07-11 | David Cormand secrétaire national EELV sur l'affaire Rugy : "c'est terrible pour la démocratie"                                          | France Inter | Audiovisuel | <a href="https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/david-cormand-secretaire-national-eelv-sur-l-affaire-rugy-c-est-terrible-pour-la-democratie-7805850">https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/david-cormand-secretaire-national-eelv-sur-l-affaire-rugy-c-est-terrible-pour-la-democratie-7805850</a>                       |
| 2019-07-11 | La tempête autour de François de Rugy continue de faire des vagues                                                                       | France Inter | Audiovisuel | <a href="https://www.radiofrance.fr/franceinter/la-tempete-autour-de-francois-de-rugy-continue-de-faire-des-vagues-1979940">https://www.radiofrance.fr/franceinter/la-tempete-autour-de-francois-de-rugy-continue-de-faire-des-vagues-1979940</a>                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-11 | Dîners à l'Assemblée : François de Rugy convoqué par Édouard Philippe                                                                    | RTL          | Audiovisuel | <a href="https://www.rtl.fr/actu/politique/diners-a-l-assemblee-francois-de-rugy-convoque-par-edouard-philippe-7798021122">https://www.rtl.fr/actu/politique/diners-a-l-assemblee-francois-de-rugy-convoque-par-edouard-philippe-7798021122</a>                                                                                                                                                                     |
| 2019-07-11 | Les infos de 12h30 - François de Rugy fragilisé par la multiplication de révélations                                                     | RTL          | Audiovisuel | <a href="https://www.rtl.fr/actu/politique/les-infos-de-12h30-francois-de-rugy-fragilise-par-la-multiplication-de-revelations-7798020481">https://www.rtl.fr/actu/politique/les-infos-de-12h30-francois-de-rugy-fragilise-par-la-multiplication-de-revelations-7798020481</a>                                                                                                                                       |
| 2019-07-11 | François de Rugy se défend après des révélations de Mediapart sur la location d'un appartement à Orvault                                 | BFMTV        | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/politique/gouvernement/francois-de-rugy-se-defend-apres-des-revelations-de-mediapart-sur-la-location-d-un-appartement-a-orvault_AV-201907110108.html">https://www.bfmtv.com/politique/gouvernement/francois-de-rugy-se-defend-apres-des-revelations-de-mediapart-sur-la-location-d-un-appartement-a-orvault_AV-201907110108.html</a>                                                 |
| 2019-07-11 | François de Rugy convoqué à Matignon (2/5)                                                                                               | BFMTV        | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/francois-de-rugy-convoque-a-matignon-2-5_VN-201907110194.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/francois-de-rugy-convoque-a-matignon-2-5_VN-201907110194.html</a>                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-11 | François de Rugy convoqué à Matignon (3/5)                                                                                               | BFMTV        | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/francois-de-rugy-convoque-a-matignon-3-5_VN-201907110192.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/francois-de-rugy-convoque-a-matignon-3-5_VN-201907110192.html</a>                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-11 | François de Rugy convoqué à Matignon (4/5)                                                                                               | BFMTV        | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/francois-de-rugy-convoque-a-matignon-4-5_VN-201907110193.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/francois-de-rugy-convoque-a-matignon-4-5_VN-201907110193.html</a>                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-11 | François de Rugy convoqué à Matignon (5/5)                                                                                               | BFMTV        | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/francois-de-rugy-convoque-a-matignon-5-5_VN-201907110191.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/francois-de-rugy-convoque-a-matignon-5-5_VN-201907110191.html</a>                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-11 | BFM Story du jeudi 11 juillet 2019                                                                                                       | BFMTV        | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/bfm-story-du-jeudi-11-juillet-2019_VN-201907110204.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/bfm-story-du-jeudi-11-juillet-2019_VN-201907110204.html</a>                                                                                                                                                                                     |
| 2019-07-11 | Logement à loyer social préférentiel: François de Rugy dit n'en avoir "jamais eu connaissance"                                           | BFMTV        | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/politique/logement-a-loyer-social-preferentiel-francois-de-rugy-dit-n-en-avoir-jamais-eu-connaissance_VN-201907110195.html">https://www.bfmtv.com/politique/logement-a-loyer-social-preferentiel-francois-de-rugy-dit-n-en-avoir-jamais-eu-connaissance_VN-201907110195.html</a>                                                                                                     |
| 2019-07-11 | François de Rugy maintenu en poste                                                                                                       | BFMTV        | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/19h-ruth-elkrief/francois-de-rugy-maintenu-en-poste_VN-201907110197.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/19h-ruth-elkrief/francois-de-rugy-maintenu-en-poste_VN-201907110197.html</a>                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-11 | Dîners fastueux: pourquoi François de Rugy aura du mal à corriger son image après cet épisode                                            | BFMTV        | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/politique/diners-fastueux-pourquoi-francois-de-rugy-aura-du-mal-a-corriger-son-image-apres-cet-episode_VN-201907110196.html">https://www.bfmtv.com/politique/diners-fastueux-pourquoi-francois-de-rugy-aura-du-mal-a-corriger-son-image-apres-cet-episode_VN-201907110196.html</a>                                                                                                   |
| 2019-07-11 | GRAND ANGLE - François de Rugy, un ministre en sursis ?                                                                                  | BFMTV        | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/politique/grand-angle-francois-de-rugy-un-ministre-en-sursis_VN-201907110199.html">https://www.bfmtv.com/politique/grand-angle-francois-de-rugy-un-ministre-en-sursis_VN-201907110199.html</a>                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-11 | Logement social: Fabrice Arfi affirme que François de Rugy "profite d'un logement destiné aux revenus modestes" depuis 2016              | BFMTV        | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/politique/logement-social-fabrice-afi-affirme-que-francois-de-rugy-profite-d-un-logement-destine-aux-revenus-modestes-depuis-2016_VN-201907110203.html">https://www.bfmtv.com/politique/logement-social-fabrice-afi-affirme-que-francois-de-rugy-profite-d-un-logement-destine-aux-revenus-modestes-depuis-2016_VN-201907110203.html</a>                                             |
| 2019-07-11 | Fabrice Arfi (Mediapart) sur François de Rugy: "il n'y a aucun acharnement de notre part"                                                | BFMTV        | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/politique/fabrice-afi-mediapart-sur-francois-de-rugy-il-n-y">https://www.bfmtv.com/politique/fabrice-afi-mediapart-sur-francois-de-rugy-il-n-y</a>                                                                                                                                                                                                                                   |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                   |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                   |             | a-aucun-acharnement-de-notre-part_VN-201907110206.html                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2019-07-11 | Fabrice Arfi sur l'affaire de Rugy: "il n'y absolument pas de règlement de comptes"                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | BFMTV             | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/politique/fabrice-arfi-sur-l-affaire-de-rugy-il-n-y-absolument-pas-de-reglement-de-comptes_VN-201907110205.html">https://www.bfmtv.com/politique/fabrice-arfi-sur-l-affaire-de-rugy-il-n-y-absolument-pas-de-reglement-de-comptes_VN-201907110205.html</a>                                         |
| 2019-07-11 | François de Rugy reste, malgré la polémique (1/2)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | BFMTV             | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/le-dezoom/francois-de-rugy-reste-malgre-la-polemique-1-2_VN-201907110211.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/le-dezoom/francois-de-rugy-reste-malgre-la-polemique-1-2_VN-201907110211.html</a>                                                                           |
| 2019-07-11 | François de Rugy reste, malgré la polémique (2/2)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | BFMTV             | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/le-dezoom/francois-de-rugy-reste-malgre-la-polemique-2-2_VN-201907110212.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/le-dezoom/francois-de-rugy-reste-malgre-la-polemique-2-2_VN-201907110212.html</a>                                                                           |
| 2019-07-11 | Rugy, un ministre en suspens ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | BFMTV             | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/tonight-bruce-infos/rugy-un-ministre-en-suspens_VN-201907110209.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/tonight-bruce-infos/rugy-un-ministre-en-suspens_VN-201907110209.html</a>                                                                                             |
| 2019-07-11 | L'ivresse... du pouvoir                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | L'Est Républicain | Papier      | P. 19                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2019-07-11 | Les menus plaisirs de François de Rugy font polémique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | L'Humanité        | Papier      | P. 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 2019-07-11 | De Rugy sert des pincettes et le nouveau monde vous salue                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | La Voix du Nord   | Papier      | P. 40                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2019-07-11 | Rugy ou la politique coupe-faim                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Les Échos         | Papier      | P. 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 2019-07-11 | Mathilde Panot, @MathildePanot : [THREAD] Après les repas somptueux aux frais du peuple de François De Rugy et de sa femme, maintenant les travaux mirobolants dans leur appartement.                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Twitter           | RSN         | <a href="https://twitter.com/MathildePanot/status/1149315093462683648">https://twitter.com/MathildePanot/status/1149315093462683648</a>                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-11 | Mathilde Panot, @MathildePanot : 2. Celui qui prône l'exemplarité et agit pour un gouvernement qui demande à tous les Français de se serrer la ceinture, brille par son indécence. Mais son indécence va de pair avec son incompétence.                                                                                                                                                                                                                                          | Twitter           | RSN         | <a href="https://twitter.com/MathildePanot/status/1149315215986757632">https://twitter.com/MathildePanot/status/1149315215986757632</a>                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-11 | Mathilde Panot, @MathildePanot : 3. #DeRugy est le ministre de la trahison écologique. Son inaction est criminelle : demain le train PerpignanRungis s'arrêtera remettant ainsi 25.000 camions sur les routes. Mercredi il défendra la ratification définitive du #CETA qui va accroître la crise écologique.                                                                                                                                                                    | Twitter           | RSN         | <a href="https://twitter.com/MathildePanot/status/1149315652299173888">https://twitter.com/MathildePanot/status/1149315652299173888</a>                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-11 | Mathilde Panot, @MathildePanot : 4. C'est sa politique qui doit démissionner ! Assez de ces pourris de la planète et de ces voleurs d'avenir ! #DeRugyGate                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Twitter           | RSN         | <a href="https://twitter.com/MathildePanot/status/1149315797938049024">https://twitter.com/MathildePanot/status/1149315797938049024</a>                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-11 | Mathilde Panot, @MathildePanot : Photo 1 : Repas de Mathilde Panot Photo 2 : Repas de @FdeRugy #EtBonAppetitBienSur                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Twitter           | RSN         | <a href="https://twitter.com/MathildePanot/status/1149268426608848897">https://twitter.com/MathildePanot/status/1149268426608848897</a>                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-11 | François de Rugy, @FdeRugy : Face aux attaques contre moi, une seule défense : les faits en toute transparence. Je publie donc ce soir toutes les réponses apportées à Mediapart, sur des dîners à l'Assemblée, et des travaux de rénovation de mon appartement de fonction au ministère.<br><a href="https://facebook.com/312413003572/posts/10157532297153573?s=1212591158&amp;sfns=mo">https://facebook.com/312413003572/posts/10157532297153573?s=1212591158&amp;sfns=mo</a> | Twitter           | RSN         | <a href="https://twitter.com/FdeRugy/status/1149078694335569920">https://twitter.com/FdeRugy/status/1149078694335569920</a>                                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-11 | François de Rugy : Je fais l'objet ce soir d'une nouvelle attaque de Mediapart, cette fois-ci sur l'appartement que je loue à Orvault, près (...)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Facebook          | RSN         | <a href="https://www.facebook.com/francoisderugy/posts/10157534379808573">https://www.facebook.com/francoisderugy/posts/10157534379808573</a>                                                                                                                                                                                     |
| 2019-07-11 | François de Rugy "ne sait pas" qu'il loue un logement social et publie les preuves                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Huffpost          | Web         | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/francois-de-rugy-ne-sait-pas-qu-il-loue-un-logement-social-et-publie-les-preuves_148598.html">https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/francois-de-rugy-ne-sait-pas-qu-il-loue-un-logement-social-et-publie-les-preuves_148598.html</a>                           |
| 2019-07-11 | François et "la zone grise" des frais représentation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | L'Express         | Web         | <a href="https://www.lexpress.fr/politique/francois-de-rugy-et-la-zone-grise-des-frais-de-representation_2089208.html">https://www.lexpress.fr/politique/francois-de-rugy-et-la-zone-grise-des-frais-de-representation_2089208.html</a>                                                                                           |
| 2019-07-11 | Appartements rénovés : Mediapart lance une nouvelle salve de révélations contre François de Rugy                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | L'Obs             | Web         | <a href="https://www.nouvelobs.com/politique/20190711.OBS15767/appartements-renoves-mediapart-lance-une-nouvelle-salve-de-revelations-contre-francois-de-rugy.html">https://www.nouvelobs.com/politique/20190711.OBS15767/appartements-renoves-mediapart-lance-une-nouvelle-salve-de-revelations-contre-francois-de-rugy.html</a> |
| 2019-07-11 | Dîners de Rugy ils y étaient, ils racontent                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | L'Obs             | Web         | <a href="https://www.nouvelobs.com/politique/20190711.OBS15819/diners-de-rugy-je-n-ai-">https://www.nouvelobs.com/politique/20190711.OBS15819/diners-de-rugy-je-n-ai-</a>                                                                                                                                                         |

|            |                                                                                                          |            |     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            |                                                                                                          |            |     | <a href="#">pas-le-souvenir-d-intimes-reunis-pour-vider-les-caves-de-la-republique.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2019-07-11 | Dîners fastueux François de Rugy répond aux accusations sur Facebook                                     | L'Obs      | Web | <a href="https://www.nouvelobs.com/politique/20190711.OBS15760/diners-fastueux-a-l-assemblee-de-rugy-repond-aux-accusations-sur-facebook.html">https://www.nouvelobs.com/politique/20190711.OBS15760/diners-fastueux-a-l-assemblee-de-rugy-repond-aux-accusations-sur-facebook.html</a>                                                                                 |
| 2019-07-11 | Mon dîner chez François de Rugy "Pas de quoi fouetter un homard !"                                       | L'Obs      | Web | <a href="https://www.nouvelobs.com/chroniques/20190711.OBS15807/mon-diner-chez-francois-de-rugy-pas-de-quoi-fouetter-un-homard.html">https://www.nouvelobs.com/chroniques/20190711.OBS15807/mon-diner-chez-francois-de-rugy-pas-de-quoi-fouetter-un-homard.html</a>                                                                                                     |
| 2019-07-11 | L'opacité règne sur le contrôle des frais du président de l'Assemblée                                    | Le Figaro  | Web | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/l-opacite-regne-sur-le-contrôle-des-frais-du-president-de-l-assemblee-20190711">https://www.lefigaro.fr/politique/l-opacite-regne-sur-le-contrôle-des-frais-du-president-de-l-assemblee-20190711</a>                                                                                                                         |
| 2019-07-11 | Guillaume Tabard- «Entre lynchage et impunité, le préalable de la vérification»                          | Le Figaro  | Web | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/guillaume-tabard-entre-lynchage-et-impunite-le-prealable-de-la-verification-20190711">https://www.lefigaro.fr/politique/guillaume-tabard-entre-lynchage-et-impunite-le-prealable-de-la-verification-20190711</a>                                                                                                             |
| 2019-07-11 | François de Rugy avait déjà été épinglé pour de «curieuses dépenses»                                     | Le Figaro  | Web | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/francois-de-rugy-avait-deja-ete-epingle-pour-de-curieuses-depenses-20190711">https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/francois-de-rugy-avait-deja-ete-epingle-pour-de-curieuses-depenses-20190711</a>                                                                                                               |
| 2019-07-11 | Affaire Rugy- l'opposition s'offusque, la majorité embarrassée                                           | Le Figaro  | Web | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/affaire-rugy-l-opposition-s-offusque-la-majorite-embarassée-20190711">https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/affaire-rugy-l-opposition-s-offusque-la-majorite-embarassée-20190711</a>                                                                                                                             |
| 2019-07-11 | 63 000 euros de travaux, dont 17 000 pour un dressing... La coûteuse rénovation des appartements de Rugy | Le Monde   | Web | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/11/63-000-euros-de-travaux-dont-17-000-pour-un-dressing-la-couteuse-renovation-des-appartements-de-rugy_5488030_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/11/63-000-euros-de-travaux-dont-17-000-pour-un-dressing-la-couteuse-renovation-des-appartements-de-rugy_5488030_823448.html</a> |
| 2019-07-11 | François de Rugy accusé à son tour de louer un logement social                                           | Le Monde   | Web | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/11/francois-de-rugy-accuse-a-son-tour-de-louer-un-logement-social_5488318_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/11/francois-de-rugy-accuse-a-son-tour-de-louer-un-logement-social_5488318_823448.html</a>                                                                             |
| 2019-07-11 | Le gouvernement embarrassé par les dîners fastueux de François de Rugy à l'Assemblée nationale           | Le Monde   | Web | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/11/l-executif-embarasse-par-les-agapes-de-francois-de-rugy-a-l-assemblee-nationale_5487929_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/11/l-executif-embarasse-par-les-agapes-de-francois-de-rugy-a-l-assemblee-nationale_5487929_823448.html</a>                                           |
| 2019-07-11 | EXCLUSIF. Dîner, travaux... Séverine de Rugy ouvre les portes de son appartement                         | Le Point   | Web | <a href="https://www.lepoint.fr/politique/exclusif-diner-travaux-severine-de-rugy-ouvre-les-portes-de-son-appartement-11-07-2019-2324069_20.php#11">https://www.lepoint.fr/politique/exclusif-diner-travaux-severine-de-rugy-ouvre-les-portes-de-son-appartement-11-07-2019-2324069_20.php#11</a>                                                                       |
| 2019-07-11 | François de Rugy limoge sa directrice de cabinet, épinglée pour un HLM                                   | Le Point   | Web | <a href="https://www.lepoint.fr/politique/exclusif-francois-de-rugy-limoge-sa-directrice-de-cabinet-epinglee-pour-un-hlm-11-07-2019-2323982_20.php">https://www.lepoint.fr/politique/exclusif-francois-de-rugy-limoge-sa-directrice-de-cabinet-epinglee-pour-un-hlm-11-07-2019-2323982_20.php</a>                                                                       |
| 2019-07-11 | François de Rugy ou l'hubris du homard                                                                   | Le Point   | Web | <a href="https://www.lepoint.fr/editos-du-point/sophie-coignard/coignard-francois-de-rugy-ou-l-hubris-du-homard-11-07-2019-2323984_2134.php">https://www.lepoint.fr/editos-du-point/sophie-coignard/coignard-francois-de-rugy-ou-l-hubris-du-homard-11-07-2019-2323984_2134.php</a>                                                                                     |
| 2019-07-11 | Les 24 heures qui ont fait vaciller François de Rugy                                                     | Le Point   | Web | <a href="https://www.lepoint.fr/politique/exclusif-les-24-heures-qui-ont-fait-vaciller-francois-de-rugy-11-07-2019-2324120_20.php">https://www.lepoint.fr/politique/exclusif-les-24-heures-qui-ont-fait-vaciller-francois-de-rugy-11-07-2019-2324120_20.php</a>                                                                                                         |
| 2019-07-11 | Affaire Rugy. La gestion de crise après la leçon Benalla                                                 | Les Échos  | Web | <a href="https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/affaire-rugy-la-majorite-affranchie-1037312">https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/affaire-rugy-la-majorite-affranchie-1037312</a>                                                                                                                                                           |
| 2019-07-11 | François sauve sa tête mais est placé sous étroite surveillance                                          | Les Échos  | Web | <a href="https://www.lesechos.fr/politique-societe/gouvernement/francois-de-rugy-convoque-a-matignon-1037375">https://www.lesechos.fr/politique-societe/gouvernement/francois-de-rugy-convoque-a-matignon-1037375</a>                                                                                                                                                   |
| 2019-07-11 | Affaires Rugy : «Ce pouvoir n'a rien compris des ressorts du dédagisme à l'égard des politiques»         | Libération | Web | <a href="https://www.liberation.fr/politiques/2019/07/11/affaires-rugy-ce-pouvoir-n-a-rien-compris-des-ressorts-du-degagisme-a-l-egard-des-politiques_1739434/">https://www.liberation.fr/politiques/2019/07/11/affaires-rugy-ce-pouvoir-n-a-rien-compris-des-ressorts-du-degagisme-a-l-egard-des-politiques_1739434/</a>                                               |
| 2019-07-11 | Ces goûts de luxe qui ont fait tomber plus d'un politique                                                | Libération | Web | <a href="https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/ces-gouts-de-luxe-qui-ont-fait-tomber-plus-d-un-politique_1739469/">https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/ces-gouts-de-luxe-qui-ont-fait-tomber-plus-d-un-politique_1739469/</a>                                                                                                                             |
| 2019-07-11 | Dîners de Rugy Guerini en appelle à la déontologue de l'Assemblée nationale                              | Libération | Web | <a href="https://www.liberation.fr/direct/element/diners-de-rugy-guerini-en-appelle-a-la-deontologue-de-l-assemblee-nationale_100054/">https://www.liberation.fr/direct/element/diners-de-rugy-guerini-en-appelle-a-la-deontologue-de-l-assemblee-nationale_100054/</a>                                                                                                 |
| 2019-07-11 | Dîners de Rugy Schiappa soutient son collègue comme la corde soutient le pendu                           | Libération | Web | <a href="https://www.liberation.fr/direct/element/diners-de-rugy-schiappa-soutient-son-college-comme-la-corde-soutient-le-pendu_100060/">https://www.liberation.fr/direct/element/diners-de-rugy-schiappa-soutient-son-college-comme-la-corde-soutient-le-pendu_100060/</a>                                                                                             |
| 2019-07-11 | François de Rugy des révélations jusqu'à l'indigestion                                                   | Libération | Web | <a href="https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/francois-de-rugy-des-revelations-jusqu-a-l-indigestion_1739532/">https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/francois-de-rugy-des-revelations-jusqu-a-l-indigestion_1739532/</a>                                                                                                                                   |

|            |                                                                                                                                  |                   |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2019-07-11 | Grands crus, HLM et dressing. Les casseroles du ministre                                                                         | Libération        | Web         | <a href="https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/grands-crus-hlm-et-dressing-les-casseroles-du-ministre_1739512/">https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/grands-crus-hlm-et-dressing-les-casseroles-du-ministre_1739512/</a>                                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-11 | Rugy, de l'austère député transparent au président de l'Assemblée opulent                                                        | Libération        | Web         | <a href="https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/rugy-de-l-austere-depute-transparent-au-president-de-l-assemblee-opulent_1739530/">https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/rugy-de-l-austere-depute-transparent-au-president-de-l-assemblee-opulent_1739530/</a>                                                                                                                                                     |
| 2019-07-11 | Transparence. Des efforts mais toujours du confort                                                                               | Libération        | Web         | <a href="https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/transparence-des-efforts-mais-toujours-du-confort_1739531/">https://www.liberation.fr/france/2019/07/11/transparence-des-efforts-mais-toujours-du-confort_1739531/</a>                                                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-11 | Le ministre renvoie sa directrice de cabinet pour avoir conservé son HLM                                                         | Mediapart         | Web         | <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/110719/le-ministre-renvoie-sa-directrice-de-cabinet-pour-avoir-conserve-son-hlm">https://www.mediapart.fr/journal/france/110719/le-ministre-renvoie-sa-directrice-de-cabinet-pour-avoir-conserve-son-hlm</a>                                                                                                                                                                 |
| 2019-07-11 | Rugy les contribuables ont aussi enjolivé à grands frais l'appartement du ministre                                               | Mediapart         | Web         | <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/110719/rugy-les-contribuables-ont-aussi-enjolie-grands-frais-l-appartement-du-ministre">https://www.mediapart.fr/journal/france/110719/rugy-les-contribuables-ont-aussi-enjolie-grands-frais-l-appartement-du-ministre</a>                                                                                                                                                   |
| 2019-07-11 | «Rugy a été saisi par le vertige des cimes»                                                                                      | Mediapart         | Web         | <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/100719/rugy-ete-saisi-par-le-vertige-des-cimes">https://www.mediapart.fr/journal/france/100719/rugy-ete-saisi-par-le-vertige-des-cimes</a>                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-11 | COMMENTAIRE. François de Rugy peut-il rester au gouvernement ?                                                                   | Ouest-France      | Web         | <a href="https://www.ouest-france.fr/politique/francois-de-rugy/commentaires-francois-de-rugy-peut-il-rester-au-gouvernement-6440900">https://www.ouest-france.fr/politique/francois-de-rugy/commentaires-francois-de-rugy-peut-il-rester-au-gouvernement-6440900</a>                                                                                                                                                         |
| 2019-07-11 | François de Rugy, chantre de la transparence depuis ses débuts en politique                                                      | Ouest-France      | Web         | <a href="https://www.ouest-france.fr/politique/francois-de-rugy/francois-de-rugy-chantre-de-la-transparence-depuis-ses-debuts-en-politique-6440671">https://www.ouest-france.fr/politique/francois-de-rugy/francois-de-rugy-chantre-de-la-transparence-depuis-ses-debuts-en-politique-6440671</a>                                                                                                                             |
| 2019-07-11 | Dîners fastueux : De Rugy maintenu à son poste                                                                                   | Valeurs actuelles | Web         | <a href="https://www.valeursactuelles.com/politique/diners-fastueux-de-rugy-maintenu-a-son-poste">https://www.valeursactuelles.com/politique/diners-fastueux-de-rugy-maintenu-a-son-poste</a>                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2019-07-11 | Le dressing à 17 000 euros de François de Rugy                                                                                   | Valeurs actuelles | Web         | <a href="https://www.valeursactuelles.com/politique/le-dressing-a-17-000-euros-de-francois-de-rugy">https://www.valeursactuelles.com/politique/le-dressing-a-17-000-euros-de-francois-de-rugy</a>                                                                                                                                                                                                                             |
| 2019-07-12 | François de Rugy face à Jean-Jacques Bourdin en direct                                                                           | BFMTV             | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bourdin-direct/francois-de-rugy-face-a-jean-jacques-bourdin-en-direct_VN-201907120113.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bourdin-direct/francois-de-rugy-face-a-jean-jacques-bourdin-en-direct_VN-201907120113.html</a>                                                                                                                                             |
| 2019-07-12 | 20h de TF1                                                                                                                       | TF1               | Audiovisuel | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2019-07-12 | 20h de France 2                                                                                                                  | France 2          | Audiovisuel | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2019-07-12 | Affaire François de Rugy : repas fastueux, travaux au ministère, logement social... "Cela commence à faire beaucoup"             | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-francois-de-rugy-repas-fastueux-travaux-au-ministere-logement-social-cela-commence-a-faire-beaucoup_3532641.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-francois-de-rugy-repas-fastueux-travaux-au-ministere-logement-social-cela-commence-a-faire-beaucoup_3532641.html</a> |
| 2019-07-12 | "Quand on est en faute on s'en va" : la classe politique dubitative devant le traitement du cas Rugy                             | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-quand-on-est-en-faute-on-s-en-va-estime-aurelien-pradie_3531949.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-quand-on-est-en-faute-on-s-en-va-estime-aurelien-pradie_3531949.html</a>                                                                       |
| 2019-07-12 | "Je n'ai absolument pas de raison de démissionner", déclare François de Rugy                                                     | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/video-je-n-ai-absolument-pas-de-raison-de-demissionner-declare-francois-de-rugy_3532765.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/video-je-n-ai-absolument-pas-de-raison-de-demissionner-declare-francois-de-rugy_3532765.html</a>                                                         |
| 2019-07-12 | Affaires François de Rugy : quatre questions sur son appartement près de Nantes                                                  | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaires-francois-de-rugy-trois-questions-sur-son-appartement-pres-de-nantes_3532657.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaires-francois-de-rugy-trois-questions-sur-son-appartement-pres-de-nantes_3532657.html</a>                                                               |
| 2019-07-12 | Le député La France insoumise de la Somme, invité de franceinfo vendredi 12 juillet, réagit aux révélations sur François de Rugy | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/8h30-fauvelle-dely/affaire-francois-de-rugy-un-ministre-de-la-transition-ecologique-doit-incarner-la-sobriete-pour-francois-ruffin_3510957.html">https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/8h30-fauvelle-dely/affaire-francois-de-rugy-un-ministre-de-la-transition-ecologique-doit-incarner-la-sobriete-pour-francois-ruffin_3510957.html</a>                               |
| 2019-07-12 | Affaires François de Rugy : qu'est-ce que le dispositif Scellier "social" ?                                                      | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaires-francois-de-rugy-qu-est-ce-que-le-dispositif-scellier-social_3532869.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaires-francois-de-rugy-qu-est-ce-que-le-dispositif-scellier-social_3532869.html</a>                                                                             |
| 2019-07-12 | Rolex, yacht, homard... Ces symboles du luxe qui ont coûté cher aux politiques                                                   | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/rolex-yacht-homard-ces-symboles-du-luxe-qui-ont-coute-cher-aux-politiques_3532855.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/rolex-yacht-homard-ces-symboles-du-luxe-qui-ont-coute-cher-aux-politiques_3532855.html</a>                                                                     |

|            |                                                                                                                                                   |                                   |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2019-07-12 | Affaires François de Rugy : "Il n'est plus en situation de faire son travail", réagit la députée Delphine Batho                                   | France Info                       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaires-francois-de-rugy-il-nest-plus-en-situation-de-faire-son-travail-reagit-la-deputee-delphine-batho_3533287.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaires-francois-de-rugy-il-nest-plus-en-situation-de-faire-son-travail-reagit-la-deputee-delphine-batho_3533287.html</a>                                           |
| 2019-07-12 | DIRECT. "Il a voulu sauver sa tête en offrant la mienne" : après son limogeage, l'ex-directrice de cabinet de François de Rugy charge le ministre | France Info                       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/direct-francois-de-rugy-affaire-diners-femme-severine-servat-mediapart-homard-travaux-appartement-nantes-orvault-seche-cheveux_3532663.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/direct-francois-de-rugy-affaire-diners-femme-severine-servat-mediapart-homard-travaux-appartement-nantes-orvault-seche-cheveux_3532663.html</a> |
| 2019-07-12 | Affaire Rugy : l'ancienne directrice de cabinet du ministre estime avoir été sacrifiée                                                            | France Info                       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-rugy-l-ancienne-directrice-de-cabinet-du-ministre-estime-avoir-ete-sacrifiee_3533325.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-rugy-l-ancienne-directrice-de-cabinet-du-ministre-estime-avoir-ete-sacrifiee_3533325.html</a>                                                                                     |
| 2019-07-12 | Tous les soirs, les Informés de franceinfo débattent de l'actualité                                                                               | France Info                       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/les-informes-de-france-info/pas-de-repit-pour-francois-de-rugy-des-violences-en-marge-de-la-can-les-informes-de-franceinfo-du-vendredi-12-juillet-2019_3513915.html">https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/les-informes-de-france-info/pas-de-repit-pour-francois-de-rugy-des-violences-en-marge-de-la-can-les-informes-de-franceinfo-du-vendredi-12-juillet-2019_3513915.html</a>                             |
| 2019-07-12 | Attaqué sur ses impôts, François de Rugy répond à Mediapart directement sur Twitter                                                               | France Info                       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/attaque-sur-ses-impots-francois-de-rugy-repond-a-mediapart-directement-sur-twitter_3533497.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/attaque-sur-ses-impots-francois-de-rugy-repond-a-mediapart-directement-sur-twitter_3533497.html</a>                                                                                         |
| 2019-07-12 | Le député européen EELV David Cormand était l'invité vendredi du 19h20 politique                                                                  | France Info                       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/19h20-politique/le-limogeage-de-la-directrice-de-cabinet-de-francois-de-rugy-contraste-furieusement-avec-la-mansuete-dont-il-a-beneficie-pointe-david-cormand_3510953.html">https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/19h20-politique/le-limogeage-de-la-directrice-de-cabinet-de-francois-de-rugy-contraste-furieusement-avec-la-mansuete-dont-il-a-beneficie-pointe-david-cormand_3510953.html</a>               |
| 2019-07-12 | L'ex-directrice de cabinet de François de Rugy: "Ça a été très brutal, je n'ai pas eu le temps de m'expliquer"                                    | France Inter                      | Audiovisuel | <a href="https://www.radiofrance.fr/franceinter/l-ex-directrice-de-cabinet-de-francois-de-rugy-ca-a-ete-tres-brutal-je-n-ai-pas-eu-le-temps-de-m-expliquer-2199359">https://www.radiofrance.fr/franceinter/l-ex-directrice-de-cabinet-de-francois-de-rugy-ca-a-ete-tres-brutal-je-n-ai-pas-eu-le-temps-de-m-expliquer-2199359</a>                                                                                                                                   |
| 2019-07-12 | François de Rugy sommé de justifier ses dépenses                                                                                                  | France Inter                      | Audiovisuel | <a href="https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/journal-de-7h/francois-de-rugy-somme-de-justifier-ses-depenses-2829730">https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/journal-de-7h/francois-de-rugy-somme-de-justifier-ses-depenses-2829730</a>                                                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-12 | Affaire de Rugy : "L'urgence est d'établir les faits", dit un porte-parole LaREM                                                                  | RTL                               | Audiovisuel | <a href="https://www.rtl.fr/actu/politique/affaire-de-rugy-l-urgence-est-d-etablir-les-faits-dit-un-porte-parole-larem-7798027017">https://www.rtl.fr/actu/politique/affaire-de-rugy-l-urgence-est-d-etablir-les-faits-dit-un-porte-parole-larem-7798027017</a>                                                                                                                                                                                                     |
| 2019-07-12 | Affaire de Rugy : "L'urgence est d'établir les faits"                                                                                             | RTL                               | Audiovisuel | <a href="https://www.rtl.fr/programmes/rtl-midi/7798027093-affaire-de-rugy-l-urgence-est-d-etablir-les-faits">https://www.rtl.fr/programmes/rtl-midi/7798027093-affaire-de-rugy-l-urgence-est-d-etablir-les-faits</a>                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2019-07-12 | Assemblée nationale : comment sont contrôlées les dépenses des élus                                                                               | BFMTV                             | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/economie/economie-social/assemblee-nationale-comment-sont-controlees-les-depenses-des-elus_AV-201907120078.html">https://www.bfmtv.com/economie/economie-social/assemblee-nationale-comment-sont-controlees-les-depenses-des-elus_AV-201907120078.html</a>                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-12 | Dans une interview, l'ex-collaboratrice de François de Rugy tacle le ministre de l'Écologie                                                       | BFMTV                             | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/politique/dans-une-interview-l-ex-collaboratrice-de-francois-de-rugy-tacle-le-ministre-de-l-ecologie_VN-201907120142.html">https://www.bfmtv.com/politique/dans-une-interview-l-ex-collaboratrice-de-francois-de-rugy-tacle-le-ministre-de-l-ecologie_VN-201907120142.html</a>                                                                                                                                                       |
| 2019-07-12 | De Rugy, une affaire bien française ? (1/2)                                                                                                       | BFMTV                             | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/de-rugy-une-affaire-bien-francaise-1-2_VN-201907120141.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/de-rugy-une-affaire-bien-francaise-1-2_VN-201907120141.html</a>                                                                                                                                                                                                                             |
| 2019-07-12 | De Rugy, une affaire bien française ? (2/2)                                                                                                       | BFMTV                             | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/de-rugy-une-affaire-bien-francaise-2-2_VN-201907120146.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/de-rugy-une-affaire-bien-francaise-2-2_VN-201907120146.html</a>                                                                                                                                                                                                                             |
| 2019-07-12 | François de Rugy: La charge de l'ex-collaboratrice                                                                                                | BFMTV                             | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/francois-de-rugy-la-charge-de-l-ex-collaboratrice_VN-201907120147.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/francois-de-rugy-la-charge-de-l-ex-collaboratrice_VN-201907120147.html</a>                                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-12 | François de Rugy est-il lâché par les siens ?                                                                                                     | BFMTV                             | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/brunet-neumann/francois-de-rugy-est-il-lache-par-les-siens_VN-201907120150.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/brunet-neumann/francois-de-rugy-est-il-lache-par-les-siens_VN-201907120150.html</a>                                                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-12 | Des dépenses qui questionnent                                                                                                                     | Le Parisien-Aujourd'hui en France | Papier      | ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-12 | Rugy, ce n'est pas fini...                                                                                                                        | Le Parisien-Aujourd'hui en France | Papier      | ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-12 | « Un dîner intéressant mais pas festif »                                                                                                          | Le Parisien-Aujourd'hui en France | Papier      | ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                   |        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2019-07-12 | De Rugy recadré mais maintenu                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Charente libre                    | Papier | P. 43                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2019-07-12 | Une quatrième révélation                                                                                                                                                                                                                                                                                            | L'Union                           | Papier | ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2019-07-12 | François de Rugy dans la tourmente                                                                                                                                                                                                                                                                                  | La Croix                          | Papier | P. 8                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 2019-07-12 | François de Rugy mis sous surveillance                                                                                                                                                                                                                                                                              | Les Échos                         | Papier | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 2019-07-12 | Objets maudits                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Libération                        | Papier | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 2019-07-12 | François Ruffin, @Francois_Ruffin : Rugy démission ? Oui, je la demande, et depuis le jour de sa nomination. Pour les truites et les ombres du Doubs, pour les rivières qui se vident, pour les hêtres qui se meurent, pour les vaches du Canada et les forêts d'Amazonie.                                          | Twitter                           | RSN    | <a href="https://twitter.com/Francois_Ruffin/status/1149710005173510145">https://twitter.com/Francois_Ruffin/status/1149710005173510145</a>                                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-12 | François de Rugy, @FdeRugy : Une seule raison : les dons de 1 200€ que je faisais chaque mois au parti EELV en tant que député du groupe EELV, comme TOUS les autres députés du groupe, et comme tous les autres parlementaires qui financent ainsi leurs partis et la vie politique. Où s'arrêtera l'acharnement ? | Twitter                           | RSN    | <a href="https://twitter.com/FdeRugy/status/1149743164871327744">https://twitter.com/FdeRugy/status/1149743164871327744</a>                                                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-12 | Affaire de Rugy: Les incohérences du ministre qui «n'aime pas le homard», mais en pêche                                                                                                                                                                                                                             | 20 minutes                        | Web    | <a href="https://www.20minutes.fr/politique/2562887-20190712-affaire-rugy-incoherences-ministre-aime-homard-peche">https://www.20minutes.fr/politique/2562887-20190712-affaire-rugy-incoherences-ministre-aime-homard-peche</a>                                                                                                                       |
| 2019-07-12 | Mediapart, pourfendeur anticorruption de la droite et de la gauche                                                                                                                                                                                                                                                  | ABC bourse                        | Web    | <a href="https://www.abcbourse.com/marches/mediapart-pourfendeur-anticorruption-de-la-droite-et-de-la-gauche_476110">https://www.abcbourse.com/marches/mediapart-pourfendeur-anticorruption-de-la-droite-et-de-la-gauche_476110</a>                                                                                                                   |
| 2019-07-12 | Et toute honte bue, François de Rugy limogea sa chef de cabinet...                                                                                                                                                                                                                                                  | Atlantico                         | Web    | <a href="https://atlantico.fr/article/decryptage/et-toute-honte-bue-francois-de-rugy-limogea-sa-chef-de-cabinet--nicole-klein-benoit-rayski?amp_js_v=0.1">https://atlantico.fr/article/decryptage/et-toute-honte-bue-francois-de-rugy-limogea-sa-chef-de-cabinet--nicole-klein-benoit-rayski?amp_js_v=0.1</a>                                         |
| 2019-07-12 | Affaire Rugy des enquêtes au pas de charge                                                                                                                                                                                                                                                                          | Le Parisien-Aujourd'hui en France | Web    | <a href="https://www.leparisien.fr/politique/affaire-rugy-des-enquetes-au-pas-de-charge-12-07-2019-8115723.php">https://www.leparisien.fr/politique/affaire-rugy-des-enquetes-au-pas-de-charge-12-07-2019-8115723.php</a>                                                                                                                             |
| 2019-07-12 | Affaires Rugy ce dont on l'accuse, comment il se défend point par point                                                                                                                                                                                                                                             | Le Parisien-Aujourd'hui en France | Web    | <a href="https://www.leparisien.fr/politique/affaires-rugy-ce-dont-on-l-accuse-comment-il-se-defend-point-par-point-12-07-2019-8115522.php">https://www.leparisien.fr/politique/affaires-rugy-ce-dont-on-l-accuse-comment-il-se-defend-point-par-point-12-07-2019-8115522.php</a>                                                                     |
| 2019-07-12 | Entre sanglots et colère, Rugy livre sa vérité                                                                                                                                                                                                                                                                      | Le Parisien-Aujourd'hui en France | Web    | <a href="https://www.leparisien.fr/politique/entre-sanglots-et-colere-rugy-livre-sa-verite-12-07-2019-8115165.php">https://www.leparisien.fr/politique/entre-sanglots-et-colere-rugy-livre-sa-verite-12-07-2019-8115165.php</a>                                                                                                                       |
| 2019-07-12 | Affaire Rugy une cascade de révélations embarrassantes                                                                                                                                                                                                                                                              | Challenges                        | Web    | <a href="https://www.challenges.fr/politique/affaire-rugy-une-cascade-de-revelations-embarrassantes_664033">https://www.challenges.fr/politique/affaire-rugy-une-cascade-de-revelations-embarrassantes_664033</a>                                                                                                                                     |
| 2019-07-12 | François de Rugy et le syndrome du homard géant                                                                                                                                                                                                                                                                     | Challenges                        | Web    | <a href="https://www.challenges.fr/politique/francois-de-rugy-et-le-syndrome-du-homard-geant_663928">https://www.challenges.fr/politique/francois-de-rugy-et-le-syndrome-du-homard-geant_663928</a>                                                                                                                                                   |
| 2019-07-12 | Benjamin Griveaux tacle François de Rugy (qui le lui rend bien)                                                                                                                                                                                                                                                     | Huffpost                          | Web    | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/benjamin-griveaux-tacle-francois-de-rugy-qui-le-lui-rend-bien_148639.html">https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/benjamin-griveaux-tacle-francois-de-rugy-qui-le-lui-rend-bien_148639.html</a>                                                                                     |
| 2019-07-12 | François de Rugy a complètement changé d'avis sur Mediapart                                                                                                                                                                                                                                                         | Huffpost                          | Web    | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/francois-de-rugy-a-completement-change-d-avis-sur-mediapart_148541.html">https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/francois-de-rugy-a-completement-change-d-avis-sur-mediapart_148541.html</a>                                                                                         |
| 2019-07-12 | François de Rugy, des paroles (vertueuses) et des actes (contestables)                                                                                                                                                                                                                                              | Huffpost                          | Web    | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/francois-de-rugy-des-paroles-vertueuses-et-des-actes-contestables_148141.html">https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/francois-de-rugy-des-paroles-vertueuses-et-des-actes-contestables_148141.html</a>                                                                             |
| 2019-07-12 | Les arguments insolites de François de Rugy sur BFMTV                                                                                                                                                                                                                                                               | Huffpost                          | Web    | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/les-arguments-insolites-de-francois-de-rugy-sur-bfmtv_148310.html">https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/les-arguments-insolites-de-francois-de-rugy-sur-bfmtv_148310.html</a>                                                                                                     |
| 2019-07-12 | De Rugy aurait organisé un dîner "informel" avec un lobbyiste au ministère                                                                                                                                                                                                                                          | L'Express                         | Web    | <a href="https://www.lexpress.fr/politique/de-rugy-aurait-organise-un-diner-informel-avec-un-lobbyiste-au-ministere_2089262.html">https://www.lexpress.fr/politique/de-rugy-aurait-organise-un-diner-informel-avec-un-lobbyiste-au-ministere_2089262.html</a>                                                                                         |
| 2019-07-12 | A la République en Marche, on craint que l'affaire de Rugy ne devienne le feuilleton de l'été                                                                                                                                                                                                                       | L'Obs                             | Web    | <a href="https://www.nouvelobs.com/politique/20190712.OBS15833/a-la-republique-en-marche-on-craint-que-l-affaire-de-rugy-devienne-le-feuilleton-de-l-ete.html">https://www.nouvelobs.com/politique/20190712.OBS15833/a-la-republique-en-marche-on-craint-que-l-affaire-de-rugy-devienne-le-feuilleton-de-l-ete.html</a>                               |
| 2019-07-12 | Rugy après la démission d'Aquilino Morelle « Heureusement qu'il a pris cette décision rapidement »                                                                                                                                                                                                                  | L'Obs                             | Web    | <a href="https://www.nouvelobs.com/politique/20190712.OBS15863/rugy-apres-la-demission-d-aquilino-morelle-heureusement-qu-il-a-pris-cette-decision-rapidement.html#modal-msg">https://www.nouvelobs.com/politique/20190712.OBS15863/rugy-apres-la-demission-d-aquilino-morelle-heureusement-qu-il-a-pris-cette-decision-rapidement.html#modal-msg</a> |
| 2019-07-12 | « Scellier social » de Rugy qui a vraiment été lésé ?                                                                                                                                                                                                                                                               | L'Obs                             | Web    | <a href="https://www.nouvelobs.com/politique/20190712.OBS15850/scellier-social-de-rugy-qui-a-vraiment-ete-lese.html">https://www.nouvelobs.com/politique/20190712.OBS15850/scellier-social-de-rugy-qui-a-vraiment-ete-lese.html</a>                                                                                                                   |
| 2019-07-12 | Une déontologue à l'Assemblée nationale pour quoi faire ?                                                                                                                                                                                                                                                           | La Croix                          | Web    | <a href="https://www.la-croix.com/France/Politique/deontologue-">https://www.la-croix.com/France/Politique/deontologue-</a>                                                                                                                                                                                                                           |



|            |                                                                                                                                            |                   |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            |                                                                                                                                            |                   |             | lAssemblée-quoi-faire-2019-07-12-1201035033                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-12 | Des membres de la majorité lâchent François de Rugy                                                                                        | Le Figaro         | Web         | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/benjamin-griveaux-lache-francois-de-rugy-ca-donne-une-image-terrible-20190712">https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/benjamin-griveaux-lache-francois-de-rugy-ca-donne-une-image-terrible-20190712</a>                                                                                                                                                                                                                 |
| 2019-07-12 | Dîners, travaux, logement... La contre-attaque de François de Rugy                                                                         | Le Figaro         | Web         | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/diners-travaux-logement-la-contre-attaque-de-francois-de-rugy-20190712">https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/diners-travaux-logement-la-contre-attaque-de-francois-de-rugy-20190712</a>                                                                                                                                                                                                                               |
| 2019-07-12 | François de Rugy: ces affaires qui embarrassent le ministre                                                                                | Le Figaro         | Web         | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/francois-de-rugy-ces-4-affaires-qui-embarassent-le-ministre-20190712">https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/francois-de-rugy-ces-4-affaires-qui-embarassent-le-ministre-20190712</a>                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-12 | François de Rugy, l'arroseur arrosé                                                                                                        | Le Figaro         | Web         | <a href="https://www.lefigaro.fr/vox/politique/francois-de-rugy-l-arroseur-arrose-20190712">https://www.lefigaro.fr/vox/politique/francois-de-rugy-l-arroseur-arrose-20190712</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2019-07-12 | Delevoye, Rugy, Goulard, Benalla... les affaires qui ont ébranlé le quinquennat d'Emmanuel Macron                                          | Le Monde          | Web         | <a href="https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/07/12/les-affaires-qui-ebranlent-la-republique-exemplaire-version-macron_5488814_4355770.html">https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/07/12/les-affaires-qui-ebranlent-la-republique-exemplaire-version-macron_5488814_4355770.html</a>                                                                                                                                                                 |
| 2019-07-12 | Face aux révélations, François de Rugy sauve son poste mais n'échappe pas à un rappel à l'ordre                                            | Le Monde          | Web         | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/12/face-aux-revelations-de-rugy-sauve-son-poste-mais-n-echappe-pas-a-un-rappel-a-l-ordre_5488433_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/12/face-aux-revelations-de-rugy-sauve-son-poste-mais-n-echappe-pas-a-un-rappel-a-l-ordre_5488433_823448.html</a>                                                                                                                                     |
| 2019-07-12 | Homards, champagne et appartement ~ François de Rugy se justifie                                                                           | Le Monde          | Web         | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/video/2019/07/12/homards-champagne-et-appartement-francois-de-rugy-se-justifie_5488713_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/video/2019/07/12/homards-champagne-et-appartement-francois-de-rugy-se-justifie_5488713_823448.html</a>                                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-12 | « Je n'ai absolument pas de raison de démissionner » ~ François de Rugy se dit soutenu par Emmanuel Macron                                 | Le Monde          | Web         | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/12/de-rugy-se-dit-soutenu-par-emmanuel-macron-griveaux-deploie-une-image-terrible_5488527_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/12/de-rugy-se-dit-soutenu-par-emmanuel-macron-griveaux-deploie-une-image-terrible_5488527_823448.html</a>                                                                                                                                                   |
| 2019-07-12 | FOG - Le ridicule ne tue pas, la preuve par Mediapart                                                                                      | Le Point          | Web         | <a href="https://www.lepoint.fr/editos-du-point/franz-olivier-giesbert/fog-le-ridicule-ne-tue-pas-la-preuve-par-mediapart-12-07-2019-2324154_70.php">https://www.lepoint.fr/editos-du-point/franz-olivier-giesbert/fog-le-ridicule-ne-tue-pas-la-preuve-par-mediapart-12-07-2019-2324154_70.php</a>                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-12 | Quiriny - Affaire de Rugy les scandales ne sont plus ce qu'ils étaient                                                                     | Le Point          | Web         | <a href="https://www.lepoint.fr/invites-du-point/quiriny-affaire-de-rugy-les-scandales-ne-sont-plus-ce-qu-ils-etaient-12-07-2019-2324254_420.php">https://www.lepoint.fr/invites-du-point/quiriny-affaire-de-rugy-les-scandales-ne-sont-plus-ce-qu-ils-etaient-12-07-2019-2324254_420.php</a>                                                                                                                                                                                 |
| 2019-07-12 | Les soutiens de Rugy se dissolvent dans le champagne                                                                                       | Libération        | Web         | <a href="https://www.liberation.fr/france/2019/07/12/les-soutiens-de-rugy-se-dissolvent-dans-le-champagne_1739768/">https://www.liberation.fr/france/2019/07/12/les-soutiens-de-rugy-se-dissolvent-dans-le-champagne_1739768/</a>                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2019-07-12 | Rugy donne «une image terrible» quand le gouvernement «demande des efforts», juge Griveaux                                                 | Libération        | Web         | <a href="https://www.liberation.fr/direct/element/rugy-donne-une-image-terrible-quand-le-gouvernement-demande-des-efforts-juge-griveaux_100114/">https://www.liberation.fr/direct/element/rugy-donne-une-image-terrible-quand-le-gouvernement-demande-des-efforts-juge-griveaux_100114/</a>                                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-12 | François de Rugy profite, lui aussi, d'un logement à vocation sociale                                                                      | Mediapart         | Web         | <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/110719/francois-de-rugy-profite-lui-aussi-d-un-logement-vocation-sociale">https://www.mediapart.fr/journal/france/110719/francois-de-rugy-profite-lui-aussi-d-un-logement-vocation-sociale</a>                                                                                                                                                                                                                               |
| 2019-07-12 | François de Rugy reste au gouvernement sous conditions                                                                                     | Mediapart         | Web         | <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/110719/francois-de-rugy-reste-au-gouvernement-sous-conditions">https://www.mediapart.fr/journal/france/110719/francois-de-rugy-reste-au-gouvernement-sous-conditions</a>                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2019-07-12 | La Macronie laisse François de Rugy monter seul en première ligne                                                                          | Mediapart         | Web         | <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/100719/la-macronie-laisse-francois-de-rugy-monter-seul-en-premiere-ligne">https://www.mediapart.fr/journal/france/100719/la-macronie-laisse-francois-de-rugy-monter-seul-en-premiere-ligne</a>                                                                                                                                                                                                                               |
| 2019-07-12 | ENTRETIEN EXCLUSIF. « François de Rugy a voulu sauver sa tête en offrant la mienne », assure son exdirectrice de cabinet                   | Ouest-France      | Web         | <a href="https://www.ouest-france.fr/politique/francois-de-rugy/entretien-exclusif-francois-de-rugy-voulu-sauver-sa-tete-en-offrant-la-mienne-6442551">https://www.ouest-france.fr/politique/francois-de-rugy/entretien-exclusif-francois-de-rugy-voulu-sauver-sa-tete-en-offrant-la-mienne-6442551</a>                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-12 | L'ex-directrice de cabinet de Rugy, limogée ~ « Injuste, c'était la sobriété même ! »                                                      | Ouest-France      | Web         | <a href="https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/l-ex-directrice-de-cabinet-de-rugy-limogee-injuste-c-etait-la-sobriete-meme-6442591">https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/l-ex-directrice-de-cabinet-de-rugy-limogee-injuste-c-etait-la-sobriete-meme-6442591</a>                                                                                                                                                                     |
| 2019-07-12 | Valeurs actuelles-Le discret dîner de lobbyistes                                                                                           | Valeurs actuelles | Web         | <a href="https://www.valeursactuelles.com/politique/le-discret-diner-de-rugy-avec-des-lobbyistes">https://www.valeursactuelles.com/politique/le-discret-diner-de-rugy-avec-des-lobbyistes</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2019-07-13 | 20h de TF1                                                                                                                                 | TF1               | Audiovisuel | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2019-07-13 | 20h de France 2                                                                                                                            | France 2          | Audiovisuel | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2019-07-13 | Affaire de Rugy : Rencontrer des lobbyistes est "légitime" selon d'anciens ministres, mais "cela figurait toujours dans l'agenda officiel" | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-de-rugy-rencontrer-des-lobbyistes-est-legitime-selon-d-anciens-ministres-mais-cela-figurait-toujours-dans-l-agenda-officiel_3533579.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-de-rugy-rencontrer-des-lobbyistes-est-legitime-selon-d-anciens-ministres-mais-cela-figurait-toujours-dans-l-agenda-officiel_3533579.html</a> |
| 2019-07-13 | Affaires François de Rugy : pourquoi les responsables politiques ne démissionnent-ils pas quand ils sont mis en cause ?                    | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaires-francois-de-rugy-pourquoi">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaires-francois-de-rugy-pourquoi</a>                                                                                                                                                                                                                             |

|            |                                                                                                                            |                                   |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            |                                                                                                                            |                                   |             | les-responsables-politiques-ne-demissionnent-ils-pas-quand-ils-sont-mis-en-cause_3533155.html                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-13 | Comment Matignon et l'Assemblée nationale vont enquêter sur les affaires de François de Rugy ?                             | France Info                       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/comment-matignon-et-l-assemblee-nationale-vont-enqueter-sur-les-affaires-de-francois-de-rugy_3534311.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/comment-matignon-et-l-assemblee-nationale-vont-enqueter-sur-les-affaires-de-francois-de-rugy_3534311.html</a>                 |
| 2019-07-13 | De Rugy: l'affaire de l'été ?                                                                                              | BFMTV                             | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/priorite-au-decryptage/de-rugy-l-affaire-de-l-ete_VN-201907130072.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/priorite-au-decryptage/de-rugy-l-affaire-de-l-ete_VN-201907130072.html</a>                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-13 | Politique : la moralisation impossible ?                                                                                   | BFMTV                             | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/priorite-au-decryptage/politique-la-moralisation-impossible_VN-201907130078.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/priorite-au-decryptage/politique-la-moralisation-impossible_VN-201907130078.html</a>                                                                                                                                                   |
| 2019-07-13 | Affaire de Rugy: la majorité dans l'embarras                                                                               | BFMTV                             | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/week-end-direct/affaire-de-rugy-la-majorite-dans-l-embarras_VN-201907130083.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/week-end-direct/affaire-de-rugy-la-majorite-dans-l-embarras_VN-201907130083.html</a>                                                                                                                                                   |
| 2019-07-13 | Enquêtes au pas de charge                                                                                                  | Le Parisien-Aujourd'hui en France | Papier      | ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2019-07-13 | Amer homard                                                                                                                | L'Est Républicain                 | Papier      | P. 13                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-13 | Les frais de bouche des ministres et des députés sont-ils plafonnés ?                                                      | Libération                        | Papier      | P. 18                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-13 | Appartement loué près de Nantes le bail qui dédouane François de Rugy                                                      | Le Parisien-Aujourd'hui en France | Web         | <a href="https://www.leparisien.fr/politique/appartement-loue-pres-de-nantes-le-bail-qui-dedouane-francois-de-rugy-13-07-2019-8116161.php">https://www.leparisien.fr/politique/appartement-loue-pres-de-nantes-le-bail-qui-dedouane-francois-de-rugy-13-07-2019-8116161.php</a>                                                                                                                                 |
| 2019-07-13 | Dîners, travaux, appartement... Rugy ploie mais ne rompt pas                                                               | Le Parisien-Aujourd'hui en France | Web         | <a href="https://www.leparisien.fr/politique/diners-travaux-appartement-rugy-ploie-mais-ne-rompt-pas-13-07-2019-8116164.php">https://www.leparisien.fr/politique/diners-travaux-appartement-rugy-ploie-mais-ne-rompt-pas-13-07-2019-8116164.php</a>                                                                                                                                                             |
| 2019-07-13 | François de Rugy n'a pas payé d'impôts sur le revenu en 2015 et s'en explique                                              | L'Express                         | Web         | <a href="https://www.lexpress.fr/politique/francois-de-rugy-n-a-pas-paye-d-impots-sur-le-revenu-en-2015-et-s-en-explique_2089482.html">https://www.lexpress.fr/politique/francois-de-rugy-n-a-pas-paye-d-impots-sur-le-revenu-en-2015-et-s-en-explique_2089482.html</a>                                                                                                                                         |
| 2019-07-13 | Qui veut la peau de François de Rugy ?                                                                                     | Le Point                          | Web         | <a href="https://www.lepoint.fr/politique/qui-veut-la-peau-de-francois-de-rugy-13-07-2019-2324356_20.php">https://www.lepoint.fr/politique/qui-veut-la-peau-de-francois-de-rugy-13-07-2019-2324356_20.php</a>                                                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-13 | Appartement à loyer modéré personne n'a triché, c'est la loi                                                               | Ouest-France                      | Web         | <a href="https://www.ouest-france.fr/politique/francois-de-rugy/logement-de-rugy-personne-n-triche-c-est-la-loi-6442335">https://www.ouest-france.fr/politique/francois-de-rugy/logement-de-rugy-personne-n-triche-c-est-la-loi-6442335</a>                                                                                                                                                                     |
| 2019-07-14 | 20h de TF1                                                                                                                 | TF1                               | Audiovisuel | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2019-07-14 | 20h de France 2                                                                                                            | France 2                          | Audiovisuel | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2019-07-14 | "Je n'ai rien fait qui soit en dehors des clous" : François de Rugy s'explique dans une interview au "Journal du dimanche" | France Info                       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-dit-avoir-rencontre-la-deontologue-de-l-assemblee_3535487.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-dit-avoir-rencontre-la-deontologue-de-l-assemblee_3535487.html</a>                                                                     |
| 2019-07-14 | Emmanuel Macron en chef des Armées, le 14-Juillet, François de Rugy dans la tourmente... Les informés du 13 juillet        | France Info                       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/les-informes-de-france-info/emmanuel-macron-en-chef-des-armees-le-14-juillet-francois-de-rugy-dans-la-tourmente-les-informes-du-13-juillet_3514987.html">https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/les-informes-de-france-info/emmanuel-macron-en-chef-des-armees-le-14-juillet-francois-de-rugy-dans-la-tourmente-les-informes-du-13-juillet_3514987.html</a> |
| 2019-07-14 | Une fête nationale bousculée, le défilé militaire, François de Rugy... Les informés du 14 juillet                          | France Info                       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/les-informes-de-france-info/une-fete-nationale-bousculee-le-defile-militaire-francois-de-rugy-les-informes-du-14-juillet_3516489.html">https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/les-informes-de-france-info/une-fete-nationale-bousculee-le-defile-militaire-francois-de-rugy-les-informes-du-14-juillet_3516489.html</a>                                     |
| 2019-07-14 | Face aux révélations, François de Rugy assure qu'il tiendra bon (2/2)                                                      | BFMTV                             | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/week-end-direct/face-aux-revelations-francois-de-rugy-assure-qu-il-tiendra-bon-2-2_VN-201907140123.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/week-end-direct/face-aux-revelations-francois-de-rugy-assure-qu-il-tiendra-bon-2-2_VN-201907140123.html</a>                                                                                                     |
| 2019-07-14 | De Rugy la polémique continue                                                                                              | La Dépêche                        | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2019-07-14 | Affaire Rugy «Les gens ne comprennent pas pourquoi il n'a pas déjà démissionné»                                            | Le Parisien-Aujourd'hui en France | Web         | <a href="https://www.leparisien.fr/politique/affaire-rugy-les-gens-ne-comprennent-pas-pourquoi-il-n-a-pas-deja-demissionne-14-07-2019-8116686.php">https://www.leparisien.fr/politique/affaire-rugy-les-gens-ne-comprennent-pas-pourquoi-il-n-a-pas-deja-demissionne-14-07-2019-8116686.php</a>                                                                                                                 |
| 2019-07-14 | De Rugy espère que les vérifications de l'Assemblée seront ~finies fin juillet~                                            | Huffpost                          | Web         | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/de-rugy-espere-que-les-verifications-de-l-assemblee-seront-finies-fin-juillet_148643.html">https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/de-rugy-espere-que-les-verifications-de-l-assemblee-seront-finies-fin-juillet_148643.html</a>                                                                                                               |

|            |                                                                                                                                                                                                                               |                                   |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2019-07-14 | "Il y a tout un tas de gens qui se vengent", estime François de Rugy                                                                                                                                                          | L'Express                         | Web         | <a href="https://www.lexpress.fr/politique/il-y-a-tout-un-tas-de-gens-qui-se-vengent-estime-francois-de-rugy_2089579.html">https://www.lexpress.fr/politique/il-y-a-tout-un-tas-de-gens-qui-se-vengent-estime-francois-de-rugy_2089579.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2019-07-14 | Quand François de Rugy nous dévoilait ses comptes d'élu                                                                                                                                                                       | L'Obs                             | Web         | <a href="https://www.nouvelobs.com/rue89/20190714.OBS15898/quand-francois-de-rugy-nous-devoilait-ses-comptes-d-elu.html">https://www.nouvelobs.com/rue89/20190714.OBS15898/quand-francois-de-rugy-nous-devoilait-ses-comptes-d-elu.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-14 | René Dosière « L'affaire de Rugy est ravageuse pour l'image de la classe politique »                                                                                                                                          | L'Obs                             | Web         | <a href="https://www.nouvelobs.com/politique/20190714.OBS15912/rene-dosiere-l-affaire-de-rugy-est-ravageuse-pour-l-image-de-la-classe-politique.html">https://www.nouvelobs.com/politique/20190714.OBS15912/rene-dosiere-l-affaire-de-rugy-est-ravageuse-pour-l-image-de-la-classe-politique.html</a>                                                                                                                                                                                                               |
| 2019-07-14 | François de Rugy assure qu'il ne se laissera pas « démolir »                                                                                                                                                                  | Le Monde                          | Web         | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/14/francois-de-rugy-assure-qu-il-ne-se-laissera-pas-demolir_5489230_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/14/francois-de-rugy-assure-qu-il-ne-se-laissera-pas-demolir_5489230_823448.html</a>                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2019-07-15 | 20h de TF1                                                                                                                                                                                                                    | TF1                               | Audiovisuel | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-15 | 20h de France 2                                                                                                                                                                                                               | France 2                          | Audiovisuel | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-15 | Affaires de Rugy : "Il ne suffit plus de faire les choses légales, il faut faire des choses qui apparaissent morales", estime le LR Frédéric Péchenard                                                                        | France Info                       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/video-affaires-de-rugy-il-ne-suffit-plus-de-faire-les-choses-legales-il-faut-faire-des-choses-qui-apparaissent-morales-estime-le-lr-frederic-pechenard_3536839.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/video-affaires-de-rugy-il-ne-suffit-plus-de-faire-les-choses-legales-il-faut-faire-des-choses-qui-apparaissent-morales-estime-le-lr-frederic-pechenard_3536839.html</a> |
| 2019-07-15 | Affaire Rugy : "Je ne prends pas de décisions sur la base de révélations mais de faits", déclare Emmanuel Macron                                                                                                              | France Info                       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-rugy-je-prends-des-decisions-sur-la-base-de-faits-sinon-cela-devient-la-republique-de-la-delation-declare-emmanuel-macron_3537413.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-rugy-je-prends-des-decisions-sur-la-base-de-faits-sinon-cela-devient-la-republique-de-la-delation-declare-emmanuel-macron_3537413.html</a>                                           |
| 2019-07-15 | Affaire de Rugy : le point sur tout ce qui est reproché au ministre de la Transition écologique                                                                                                                               | France Inter                      | Audiovisuel | <a href="https://www.radiofrance.fr/franceinter/affaire-de-rugy-le-point-sur-tout-ce-qui-est-reproche-au-ministre-de-la-transition-ecologique-1902759">https://www.radiofrance.fr/franceinter/affaire-de-rugy-le-point-sur-tout-ce-qui-est-reproche-au-ministre-de-la-transition-ecologique-1902759</a>                                                                                                                                                                                                             |
| 2019-07-15 | Macron sur Rugy : "Je ne prends pas de décision sur la base de révélations"                                                                                                                                                   | RTL                               | Audiovisuel | <a href="https://www.rtl.fr/actu/politique/macron-sur-rugy-je-ne-prends-pas-de-decision-sur-la-base-de-revelations-7798043525">https://www.rtl.fr/actu/politique/macron-sur-rugy-je-ne-prends-pas-de-decision-sur-la-base-de-revelations-7798043525</a>                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2019-07-15 | Macron, comme si de rien n'était                                                                                                                                                                                              | Le Parisien-Aujourd'hui en France | Papier      | ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-15 | C'est une révolte ? Non une révolution                                                                                                                                                                                        | L'Humanité                        | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2019-07-15 | Derrière l'affaire Rugy, la promesse non tenue de l'exemplarité                                                                                                                                                               | L'Humanité                        | Papier      | P. 6                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2019-07-15 | Adrien Quatennens, @Aquatennens : #Macron à propos des révélations sur #DeRugy dénonce la « République de la délation » ! Peut-être préférerait-il la monarchie de l'usurpation ? « Qu'ils viennent me chercher », tout ça... | Twitter                           | RSN         | <a href="https://twitter.com/AQuatennens/status/1150840352384913408">https://twitter.com/AQuatennens/status/1150840352384913408</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2019-07-15 | Affaires Rugy Macron ne veut pas d'une « République de la délation »                                                                                                                                                          | Le Parisien-Aujourd'hui en France | Web         | <a href="https://www.leparisien.fr/politique/affaires-rugy-macron-ne-veut-pas-d-une-republique-de-la-delation-15-07-2019-8117556.php">https://www.leparisien.fr/politique/affaires-rugy-macron-ne-veut-pas-d-une-republique-de-la-delation-15-07-2019-8117556.php</a>                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2019-07-15 | Jean-Pierre Marois: «Les dîners de François de Rugy étaient d'ordre professionnel»                                                                                                                                            | Le Parisien-Aujourd'hui en France | Web         | <a href="https://www.leparisien.fr/politique/jean-pierre-marois-les-diners-de-francois-de-rugy-etaient-d-ordre-professionnel-15-07-2019-8117604.php">https://www.leparisien.fr/politique/jean-pierre-marois-les-diners-de-francois-de-rugy-etaient-d-ordre-professionnel-15-07-2019-8117604.php</a>                                                                                                                                                                                                                 |
| 2019-07-15 | Alexandre Benalla compare Plénel et Mediapart à Bannon et Breitbart                                                                                                                                                           | Huffpost                          | Web         | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/alexandre-benalla-compare-plenel-et-mediapart-a-bannon-et-breitbart_148749.html">https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/alexandre-benalla-compare-plenel-et-mediapart-a-bannon-et-breitbart_148749.html</a>                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-15 | Et si les homards de François de Rugy servaient de leçon...                                                                                                                                                                   | L'Obs                             | Web         | <a href="https://www.nouvelobs.com/edito/20190715.OBS15955/et-si-les-homards-de-francois-de-rugy-servaient-de-lecon.html">https://www.nouvelobs.com/edito/20190715.OBS15955/et-si-les-homards-de-francois-de-rugy-servaient-de-lecon.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-15 | Une tribune de soutien à François de Rugy fait un flop                                                                                                                                                                        | L'Obs                             | Web         | <a href="https://www.nouvelobs.com/politique/20190715.OBS15947/une-tribune-de-soutien-a-francois-de-rugy-fait-un-flop.html">https://www.nouvelobs.com/politique/20190715.OBS15947/une-tribune-de-soutien-a-francois-de-rugy-fait-un-flop.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-15 | François de Rugy nomme son nouveau directeur de cabinet, malgré la polémique                                                                                                                                                  | Le Monde                          | Web         | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/15/francois-de-rugy-nomme-son-nouveau-directeur-de-cabinet-malgre-la-polemique_5489698_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/15/francois-de-rugy-nomme-son-nouveau-directeur-de-cabinet-malgre-la-polemique_5489698_823448.html</a>                                                                                                                                                                                               |
| 2019-07-15 | Rugy - Mediapart la transparence n'est pas la mise au pilori                                                                                                                                                                  | Le Point                          | Web         | <a href="https://www.lepoint.fr/invites-du-point/rugy-mediapart-la-transparence-n-est-pas-la-mise-au-pilori-15-07-2019-2324718_420.php">https://www.lepoint.fr/invites-du-point/rugy-mediapart-la-transparence-n-est-pas-la-mise-au-pilori-15-07-2019-2324718_420.php</a>                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-15 | François de Rugy et le homard émissaire                                                                                                                                                                                       | Valeurs actuelles                 | Web         | <a href="https://www.valeursactuelles.com/politique/francois-de-rugy-et-le-homard-emissaire">https://www.valeursactuelles.com/politique/francois-de-rugy-et-le-homard-emissaire</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

|            |                                                                                                                                                          |                   |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2019-07-15 | Un élu LREM ouvre la porte à la démission de Rugy                                                                                                        | Valeurs actuelles | Web         | <a href="https://www.valeursactuelles.com/politique/un-elu-lrem-ouvre-la-porte-a-la-demission-de-rugy">https://www.valeursactuelles.com/politique/un-elu-lrem-ouvre-la-porte-a-la-demission-de-rugy</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-16 | 20h de TF1                                                                                                                                               | TF1               | Audiovisuel | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2019-07-16 | 20h de France 2                                                                                                                                          | France 2          | Audiovisuel | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2019-07-16 | François de Rugy a utilisé son indemnité de frais de mandat pour payer ses cotisations d'élu à EELV, selon Mediapart                                     | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-accuse-par-mediapart-d-avoir-utilise-ses-frais-de-mandat-pour-payer-ses-cotisations-delu-a-eelv_3538465.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-accuse-par-mediapart-d-avoir-utilise-ses-frais-de-mandat-pour-payer-ses-cotisations-delu-a-eelv_3538465.html</a>                                                                         |
| 2019-07-16 | Affaire de François de Rugy : peut-on comparer le quinquennat d'Emmanuel Macron à l'époque de Georges Pompidou ?                                         | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-de-francois-de-rugy-peut-on-comparer-le-quinquennat-d-emmanuel-macron-a-lepoque-de-georges-pompidou_3538459.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-de-francois-de-rugy-peut-on-comparer-le-quinquennat-d-emmanuel-macron-a-lepoque-de-georges-pompidou_3538459.html</a>                                                                                   |
| 2019-07-16 | Affaire Rugy : que va devenir le projet de loi énergie et climat maintenant que le ministre a démissionné ?                                              | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/meteo/climat/affaire-de-rugy-que-va-devenir-le-projet-de-loi-energie-et-climat-maintenant-que-le-ministre-a-demissionne_3538417.html">https://www.francetvinfo.fr/meteo/climat/affaire-de-rugy-que-va-devenir-le-projet-de-loi-energie-et-climat-maintenant-que-le-ministre-a-demissionne_3538417.html</a>                                                                                                                                                                 |
| 2019-07-16 | DIRECT. Démission de François de Rugy : la porte-parole du gouvernement salue "un choix courageux"                                                       | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/en-direct-francois-de-rugy-questions-a-l-assemblee-nationale-mediapart-hotel-de-lassay-transition-ecologique-loi-energie-et-climat-senat_3538353.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/en-direct-francois-de-rugy-questions-a-l-assemblee-nationale-mediapart-hotel-de-lassay-transition-ecologique-loi-energie-et-climat-senat_3538353.html</a>                         |
| 2019-07-16 | Démission de François de Rugy : la porte-parole du gouvernement parle d'"un choix courageux qui a aussi vocation à protéger le collectif gouvernemental" | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/demission-de-francois-de-rugy-la-porte-parole-du-gouvernement-parle-d-un-choix-courageux-qui-a-aussi-vocation-a-protoger-le-collectif-gouvernemental_3538721.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/demission-de-francois-de-rugy-la-porte-parole-du-gouvernement-parle-d-un-choix-courageux-qui-a-aussi-vocation-a-protoger-le-collectif-gouvernemental_3538721.html</a> |
| 2019-07-16 | Démission de François de Rugy : tour des réactions dans l'opposition                                                                                     | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/demission-de-francois-de-rugy-tour-des-reactions-dans-l-opposition_3538521.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/demission-de-francois-de-rugy-tour-des-reactions-dans-l-opposition_3538521.html</a>                                                                                                                                                                     |
| 2019-07-16 | Démission de François de Rugy : "C'est la victoire de la défiance qui est en train d'instiller un poison dans notre démocratie"                          | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/demission-de-francois-de-rugy-c-est-la-victoire-de-la-defiance-qui-est-en-train-d-instiller-un-poison-dans-notre-democratie_3538687.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/demission-de-francois-de-rugy-c-est-la-victoire-de-la-defiance-qui-est-en-train-d-instiller-un-poison-dans-notre-democratie_3538687.html</a>                                                   |
| 2019-07-16 | Affaire Rugy : après la démission du ministre, Mediapart et "Ouest-France" font de nouvelles révélations sur son utilisation des voitures avec chauffeur | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-rugy-apres-la-demission-du-ministre-mediapart-et-ouest-france-font-de-nouvelles-revelations-sur-son-utilisation-des-voitures-avec-chauffeur_3538855.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-rugy-apres-la-demission-du-ministre-mediapart-et-ouest-france-font-de-nouvelles-revelations-sur-son-utilisation-des-voitures-avec-chauffeur_3538855.html</a>   |
| 2019-07-16 | François de Rugy est le 11e ministre à démissionner depuis le début du quinquennat d'Emmanuel Macron                                                     | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-est-le-11e-ministre-a-demissionner-depuis-le-debut-du-quinquennat-d-emmanuel-macron_3538761.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-est-le-11e-ministre-a-demissionner-depuis-le-debut-du-quinquennat-d-emmanuel-macron_3538761.html</a>                                                                                                 |
| 2019-07-16 | Elisabeth Borne, actuelle ministre des Transports, remplace François de Rugy au ministère de la Transition écologique                                    | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/elisabeth-borne-actuelle-ministre-des-transport-remplace-francois-de-rugy-au-ministere-de-la-transition-ecologique_3539201.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/elisabeth-borne-actuelle-ministre-des-transport-remplace-francois-de-rugy-au-ministere-de-la-transition-ecologique_3539201.html</a>                                                                     |
| 2019-07-16 | François de Rugy pouvait-il payer la cotisation à son parti avec son indemnité de frais de mandat de député ?                                            | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-pouvait-il-payer-la-cotisation-a-son-parti-avec-son-indemnite-de-frais-de-mandat-de-depute_3538505.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-pouvait-il-payer-la-cotisation-a-son-parti-avec-son-indemnite-de-frais-de-mandat-de-depute_3538505.html</a>                                                                                   |
| 2019-07-16 | Démission de François de Rugy : le groupe EELV envisage de rendre le montant des cotisations de l'ex-ministre à l'Assemblée                              | France Info       | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/demission-de-francois-de-rugy-le-groupe-eelv-a-l-assemblee-envisage-de-rendre-le-montant-des-cotisations-de-l-ex-ministre_3538921.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/demission-de-francois-de-rugy-le-groupe-eelv-a-l-assemblee-envisage-de-rendre-le-montant-des-cotisations-de-l-ex-ministre_3538921.html</a>                                                       |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |               |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2019-07-16 | François de Rugy se compare à Pierre Bérégovoy, l'ancien Premier ministre qui s'était suicidé après avoir démissionné                                                                                                                                                                                             | France Info   | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-se-compare-a-pierre-beregovoy-l-ancien-premier-ministre-qui-s-etait-suicide-apres-avoir-demissionne_3538937.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-se-compare-a-pierre-beregovoy-l-ancien-premier-ministre-qui-s-etait-suicide-apres-avoir-demissionne_3538937.html</a> |
| 2019-07-16 | Les réactions des politiques face à la démission de François de Rugy                                                                                                                                                                                                                                              | France Inter  | Audiovisuel | <a href="https://www.radiofrance.fr/franceinter/les-reactions-des-politiques-face-a-la-demission-de-francois-de-rugy-8974945">https://www.radiofrance.fr/franceinter/les-reactions-des-politiques-face-a-la-demission-de-francois-de-rugy-8974945</a>                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-16 | Cette fois, François de Rugy démissionne du gouvernement                                                                                                                                                                                                                                                          | France Inter  | Audiovisuel | <a href="https://www.radiofrance.fr/franceinter/cette-fois-francois-de-rugy-demissionne-du-gouvernement-4273744">https://www.radiofrance.fr/franceinter/cette-fois-francois-de-rugy-demissionne-du-gouvernement-4273744</a>                                                                                                                                                                                                                     |
| 2019-07-16 | Démission de François de Rugy : Mediapart, tombeur de politiques en série                                                                                                                                                                                                                                         | France Inter  | Audiovisuel | <a href="https://www.radiofrance.fr/franceinter/demission-de-francois-de-rugy-mediapart-tombeur-de-politiques-en-serie-5361912">https://www.radiofrance.fr/franceinter/demission-de-francois-de-rugy-mediapart-tombeur-de-politiques-en-serie-5361912</a>                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-16 | Les infos de 18h - Comment la démission de Rugy a pris tout le monde de court                                                                                                                                                                                                                                     | RTL           | Audiovisuel | <a href="https://www.rtl.fr/actu/politique/les-infos-de-18h-comment-la-demission-de-rugy-a-pris-tout-le-monde-de-court-7798049123">https://www.rtl.fr/actu/politique/les-infos-de-18h-comment-la-demission-de-rugy-a-pris-tout-le-monde-de-court-7798049123</a>                                                                                                                                                                                 |
| 2019-07-16 | L'invité de RTL midi. Christelle Rebière                                                                                                                                                                                                                                                                          | RTL           | Audiovisuel | <a href="https://www.rtl.fr/programmes/les-invites-de-rtl/7798049379-demission-de-rugy-il-ne-faut-pas-qu-il-y-ait-de-tribunal-mediatique-dit-sibeth-ndiaye-sur-rtl">https://www.rtl.fr/programmes/les-invites-de-rtl/7798049379-demission-de-rugy-il-ne-faut-pas-qu-il-y-ait-de-tribunal-mediatique-dit-sibeth-ndiaye-sur-rtl</a>                                                                                                               |
| 2019-07-16 | Démission de Rugy : "Nous n'accusons pas nous faisons notre travail", dit Plenel sur RTL                                                                                                                                                                                                                          | RTL           | Audiovisuel | <a href="https://www.rtl.fr/programmes/les-invites-de-rtl/7798049256-demission-de-rugy-nous-n-accusons-pas-nous-faisons-notre-travail-dit-plenel-sur-rtl">https://www.rtl.fr/programmes/les-invites-de-rtl/7798049256-demission-de-rugy-nous-n-accusons-pas-nous-faisons-notre-travail-dit-plenel-sur-rtl</a>                                                                                                                                   |
| 2019-07-16 | Affaire Rugy : "Le symbole des homards était difficile à supporter" dit Olivier Faure sur RTL                                                                                                                                                                                                                     | RTL           | Audiovisuel | <a href="https://www.rtl.fr/programmes/le-journal-rtl/7798048770-affaire-rugy-le-symbole-des-homards-etait-difficile-a-soutenir-dit-olivier-faure-sur-rtl">https://www.rtl.fr/programmes/le-journal-rtl/7798048770-affaire-rugy-le-symbole-des-homards-etait-difficile-a-soutenir-dit-olivier-faure-sur-rtl</a>                                                                                                                                 |
| 2019-07-16 | François de Rugy quitte le gouvernement (3/4)                                                                                                                                                                                                                                                                     | BFMTV         | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/francois-de-rugy-quitte-le-gouvernement-3-4_VN-201907160159.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/francois-de-rugy-quitte-le-gouvernement-3-4_VN-201907160159.html</a>                                                                                                                                                                                               |
| 2019-07-16 | Jean-Baptiste Moreau: "À titre personnel, je regrette sa démission"                                                                                                                                                                                                                                               | BFMTV         | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/jean-baptiste-moreau-a-titre-personnel-je-regrette-sa-demission_VN-201907160158.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/jean-baptiste-moreau-a-titre-personnel-je-regrette-sa-demission_VN-201907160158.html</a>                                                                                                                                                       |
| 2019-07-16 | François de Rugy quitte le gouvernement (4/4)                                                                                                                                                                                                                                                                     | BFMTV         | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/francois-de-rugy-quitte-le-gouvernement-4-4_VN-201907160164.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/francois-de-rugy-quitte-le-gouvernement-4-4_VN-201907160164.html</a>                                                                                                                                                                                               |
| 2019-07-16 | Florian Philippot: "J'aurais préféré que Rugy reste mais qu'on ne vote pas le CETA demain"                                                                                                                                                                                                                        | BFMTV         | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/politique/la-republique-en-marche/florian-philippot-j-aurais-prefere-que-rugy-reste-mais-qu-on-ne-vote-pas-le-ceta-demain_VN-201907160161.html">https://www.bfmtv.com/politique/la-republique-en-marche/florian-philippot-j-aurais-prefere-que-rugy-reste-mais-qu-on-ne-vote-pas-le-ceta-demain_VN-201907160161.html</a>                                                                                         |
| 2019-07-16 | EDITO - "François de Rugy n'a pas d'amis"                                                                                                                                                                                                                                                                         | BFMTV         | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/politique/la-republique-en-marche/edito-francois-de-rugy-n-a-pas-d-amis_VN-201907160167.html">https://www.bfmtv.com/politique/la-republique-en-marche/edito-francois-de-rugy-n-a-pas-d-amis_VN-201907160167.html</a>                                                                                                                                                                                             |
| 2019-07-16 | Elisabeth Borne remplace François de Rugy au ministère de l'Écologie                                                                                                                                                                                                                                              | BFMTV         | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/politique/gouvernement/elisabeth-borne-remplace-francois-de-rugy-au-ministere-de-l-ecologie_VN-201907160184.html">https://www.bfmtv.com/politique/gouvernement/elisabeth-borne-remplace-francois-de-rugy-au-ministere-de-l-ecologie_VN-201907160184.html</a>                                                                                                                                                     |
| 2019-07-16 | La « République exemplaire » rongée par les intérêts privés                                                                                                                                                                                                                                                       | L'Humanité    | Papier      | P. 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2019-07-16 | Le pouvoir doit être irréprochable                                                                                                                                                                                                                                                                                | L'Union       | Papier      | ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2019-07-16 | Le glaive et les balances                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Le Télégramme | Papier      | P. 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2019-07-16 | Gilbert Collard, @GilbertCollard : Sa majesté #Homard 1er a cuit dans le court-bouillon médiatique !#DeRugy                                                                                                                                                                                                       | Twitter       | RSN         | <a href="https://twitter.com/GilbertCollard/status/1151118364972109825">https://twitter.com/GilbertCollard/status/1151118364972109825</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-16 | Jean-Luc Mélenchon, @JLMelenchon : De Rugy démissionne. Mais l'éborgneur Castaner est toujours là et l'embaillarde Belloubet aussi. Steve vaut moins qu'un homard ? #DeRugy #DeRugyGate #DeRugyDémission                                                                                                          | Twitter       | RSN         | <a href="https://twitter.com/JLMelenchon/status/115111949880631296">https://twitter.com/JLMelenchon/status/115111949880631296</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2019-07-16 | Valérie Boyer, @valerieboyer13 : J'aurais aimé connaître autant de détails sur la vente d'Alstom à #GénéralElectric que sur les repas de François #DeRugy. De la même façon, j'aimerais connaître les détails de l'utilisation de fonds publics par Emmanuel Macron pendant sa campagne de 2017. #RadioCourtoisie | Twitter       | RSN         | <a href="https://twitter.com/valerieboyer13/status/1151206573957685248">https://twitter.com/valerieboyer13/status/1151206573957685248</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-16 | Adrien Quatennens, @Aquatennens : #CETA : 2 000 tonnes de #homard !                                                                                                                                                                                                                                               | Twitter       | RSN         | <a href="https://twitter.com/Aquatennens/status/1151147800345894912">https://twitter.com/Aquatennens/status/1151147800345894912</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                   |     |                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2019-07-16 | Mathilde Panot, @MathildePanot : Démission de François de Rugy : aux suivants ! #Castaner : combien d'éborgnés ? #OùEstSteve ? #QuiATuéZineb ? #Pénicaud : combien d'accidents du travail et de nouveaux précaires ? #Belloubet : combien de gilets jaunes injustement châtiés ? (1/2)                                                                                                                                                                            | Twitter                           | RSN | <a href="https://twitter.com/MathildePanot/status/1151121491926409216">https://twitter.com/MathildePanot/status/1151121491926409216</a>                                                                                                                         |
| 2019-07-16 | Mathilde Panot, @MathildePanot : #DeRugy démissionne, excellente nouvelle pour l'écologie mais c'est tout ce système de la 5ème République, des intérêts privés et des pourris de l'humanité qui doit dégager !                                                                                                                                                                                                                                                   | Twitter                           | RSN | <a href="https://twitter.com/MathildePanot/status/1151110301326151680">https://twitter.com/MathildePanot/status/1151110301326151680</a>                                                                                                                         |
| 2019-07-16 | Mathilde Panot, @MathildePanot : "De Rugy n'est qu'un personnage dans le système de la Vème République qui est pourri par les intérêts privés, il faut passer à la VIème République avec une Constituante" @franceinfo #FranceInfo #derugydemission                                                                                                                                                                                                               | Twitter                           | RSN | <a href="https://twitter.com/MathildePanot/status/1151127146544451587">https://twitter.com/MathildePanot/status/1151127146544451587</a>                                                                                                                         |
| 2019-07-16 | Mathilde Panot, @MathildePanot : "Ce qui choque c'est que #DeRugy appartient à un gouvernement qui demande aux Français et aux Françaises de se serrer la ceinture, qui rogne sur les droits sociaux, alors que lui-même n'est pas exemplaire." @BFMTV #BFMDirect                                                                                                                                                                                                 | Twitter                           | RSN | <a href="https://twitter.com/MathildePanot/status/1151125135019130880">https://twitter.com/MathildePanot/status/1151125135019130880</a>                                                                                                                         |
| 2019-07-16 | François de Rugy, @FdeRugy : Comment ne pas penser aux mots de François Mitterrand en hommage à Pierre Bérégovoy. <a href="http://ina.fr/fresques/mitterrand/fiche-media/Mitter00229/hommage-a-pierre-beregovoy.html">http://ina.fr/fresques/mitterrand/fiche-media/Mitter00229/hommage-a-pierre-beregovoy.html</a>                                                                                                                                               | Twitter                           | RSN | <a href="https://twitter.com/FdeRugy/status/1151182365823242242">https://twitter.com/FdeRugy/status/1151182365823242242</a>                                                                                                                                     |
| 2019-07-16 | François de Rugy, @FdeRugy : Depuis plus d'une semaine, Mediapart m'attaque sur la base de photos volées, ragots et approximations. J'ai présenté ce matin ma démission au Premier ministre pour assurer ma défense et j'ai déposé plainte pour diffamation contre Mediapart. <a href="https://facebook.com/312413003572/posts/10157546781043573?s=1212591158&amp;sfns=mo">https://facebook.com/312413003572/posts/10157546781043573?s=1212591158&amp;sfns=mo</a> | Twitter                           | RSN | <a href="https://twitter.com/FdeRugy/status/1151179438383673345">https://twitter.com/FdeRugy/status/1151179438383673345</a>                                                                                                                                     |
| 2019-07-16 | Guillaume Lacroix, @Lacroix_PRG : La #démission de #DeRugy est salubre après une polémique qui a ravivé une fois de plus la suspicion autour des représentants de la #République. Le #PRG redit qu'il est urgent d'adopter un statut de l' élu au cadre clair pour une #démocratie au coût et usages acceptés de tous.                                                                                                                                            | Twitter                           | RSN | <a href="https://twitter.com/Lacroix_PRG/status/1151113149162184706">https://twitter.com/Lacroix_PRG/status/1151113149162184706</a>                                                                                                                             |
| 2019-07-16 | David Belliard, @David_Belliard : La démission de #derugy était devenue inévitable pour la sérénité du débat public. Mais tout cela pose la question du fonctionnement de nos institutions. Mettons fin à des pratiques d'un autre temps, travaillons à des institutions plus transparentes, plus sobres, plus efficaces.                                                                                                                                         | Twitter                           | RSN | <a href="https://twitter.com/David_Belliard/status/1151116937419722753">https://twitter.com/David_Belliard/status/1151116937419722753</a>                                                                                                                       |
| 2019-07-16 | Julien Bayou, @julienbayou : Cette démission s'imposait. L'absence de transparence et le faste des réceptions abîment la confiance dans nos institutions. L'autre victime de cette situation c'est l'écologie : qui pour succéder à #derugy sur ce poste et cet enjeu si malmené par le gouvernement?                                                                                                                                                             | Twitter                           | RSN | <a href="https://twitter.com/julienbayou/status/115114672432648192">https://twitter.com/julienbayou/status/115114672432648192</a>                                                                                                                               |
| 2019-07-16 | François de Rugy : Depuis le début de la semaine dernière, Mediapart m'attaque sur la base de photos volées, de ragots, d'approximations, d'éléments extérieurs (...)                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Facebook                          | RSN | <a href="https://www.facebook.com/francoisderugy/posts/10157546781043573">https://www.facebook.com/francoisderugy/posts/10157546781043573</a>                                                                                                                   |
| 2019-07-16 | Démission de François de Rugy: Les personnalités politiques étreignent le ministre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 20 minutes                        | Web | <a href="https://www.20minutes.fr/politique/2565279-20190716-demission-francois-rugy-personnalites-politiques-etirent-le-ministre">https://www.20minutes.fr/politique/2565279-20190716-demission-francois-rugy-personnalites-politiques-etirent-le-ministre</a> |
| 2019-07-16 | Ce qui est reproché à François de Rugy légal ou pas ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Le Parisien-Aujourd'hui en France | Web | <a href="https://www.leparisien.fr/politique/ce-qui-est-reproche-a-francois-de-rugy-legal-ou-pas-16-07-2019-8118417.php">https://www.leparisien.fr/politique/ce-qui-est-reproche-a-francois-de-rugy-legal-ou-pas-16-07-2019-8118417.php</a>                     |
| 2019-07-16 | François de Rugy se compare à Pierre Bérégovoy                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Le Parisien-Aujourd'hui en France | Web | <a href="https://www.leparisien.fr/politique/francois-de-rugy-se-compare-a-pierre-beregovoy-16-07-2019-8118450.php">https://www.leparisien.fr/politique/francois-de-rugy-se-compare-a-pierre-beregovoy-16-07-2019-8118450.php</a>                               |

|            |                                                                                                                      |                    |     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2019-07-16 | Démission de Rugy les principales réactions politiques                                                               | Challenges         | Web | <a href="https://www.challenges.fr/politique/la-republique-en-marche/demission-de-rugy-les-principales-reactions-politiques_664544">https://www.challenges.fr/politique/la-republique-en-marche/demission-de-rugy-les-principales-reactions-politiques_664544</a>                                                                                                                                               |
| 2019-07-16 | François de Rugy la chute d'un vieux routier de la politique                                                         | Challenges         | Web | <a href="https://www.challenges.fr/politique/francois-de-rugy-la-chute-d-un-vieux-routier-de-la-politique_664532">https://www.challenges.fr/politique/francois-de-rugy-la-chute-d-un-vieux-routier-de-la-politique_664532</a>                                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-16 | Pris dans la tourmente, François de Rugy démissionne du gouvernement                                                 | Challenges         | Web | <a href="https://www.challenges.fr/politique/francois-de-rugy-a-presente-sa-demission-du-gouvernement_664507">https://www.challenges.fr/politique/francois-de-rugy-a-presente-sa-demission-du-gouvernement_664507</a>                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-16 | Après la démission de Rugy, ces députés déplorent une ~société du bouc émissaire~                                    | Huffpost           | Web | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/apres-la-demission-de-rugy-ces-deputes-deplorent-une-societe-du-bouc-emissaire_148491.html">https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/apres-la-demission-de-rugy-ces-deputes-deplorent-une-societe-du-bouc-emissaire_148491.html</a>                                                                                                             |
| 2019-07-16 | Rugy va regretter cette moquerie sur Batho et sa longévité au ministère de l'Écologie                                | Huffpost           | Web | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/rugy-va-regretter-cette-moquerie-sur-batho-et-sa-longevite-au-ministere-de-l-ecologie_148604.html">https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/rugy-va-regretter-cette-moquerie-sur-batho-et-sa-longevite-au-ministere-de-l-ecologie_148604.html</a>                                                                                               |
| 2019-07-16 | Fabrice Arfi, un homme d'affaires                                                                                    | L'Obs              | Web | <a href="https://www.nouvelobs.com/teleobs/2019-07-16.OBS15998/fabrice-arfi-un-homme-d-affaires.html">https://www.nouvelobs.com/teleobs/2019-07-16.OBS15998/fabrice-arfi-un-homme-d-affaires.html</a>                                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-16 | François de Rugy, la chute d'un écolo mal-aimé                                                                       | L'Obs              | Web | <a href="https://www.nouvelobs.com/politique/2019-07-16.OBS16006/francois-de-rugy-la-chute-d-un-ecolo-mal-aime.html">https://www.nouvelobs.com/politique/2019-07-16.OBS16006/francois-de-rugy-la-chute-d-un-ecolo-mal-aime.html</a>                                                                                                                                                                             |
| 2019-07-16 | François de Rugy, le ministre qui a abandonné le combat avant de l'entamer                                           | L'Obs              | Web | <a href="https://www.nouvelobs.com/politique/2019-07-16.OBS15989/francois-de-rugy-le-ministre-qui-a-abandonne-le-combat-avant-de-l-entamer.html">https://www.nouvelobs.com/politique/2019-07-16.OBS15989/francois-de-rugy-le-ministre-qui-a-abandonne-le-combat-avant-de-l-entamer.html</a>                                                                                                                     |
| 2019-07-16 | [Vidéo] La scène surréaliste d'un journaliste qui demande à Mediapart de balancer ses sources                        | Les Inrockuptibles | Web | <a href="https://www.lesinrocks.com/actu/video-la-scene-surrealiste-dun-journaliste-qui-demande-a-mediapart-de-balancer-ses-sources-174298-17-07-2019/">https://www.lesinrocks.com/actu/video-la-scene-surrealiste-dun-journaliste-qui-demande-a-mediapart-de-balancer-ses-sources-174298-17-07-2019/</a>                                                                                                       |
| 2019-07-16 | Après avoir démissionné, François de Rugy ciblé par de nouvelles révélations                                         | Le Figaro          | Web | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/apres-avoir-demissionne-francois-de-rugy-cible-par-de-nouvelles-revelations-20190716">https://www.lefigaro.fr/politique/apres-avoir-demissionne-francois-de-rugy-cible-par-de-nouvelles-revelations-20190716</a>                                                                                                                                                     |
| 2019-07-16 | Démission de François de Rugy: l'opposition satisfaite, la majorité résignée                                         | Le Figaro          | Web | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/demission-de-francois-de-rugy-l-opposition-satisfaite-la-majorite-resignee-20190716">https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/demission-de-francois-de-rugy-l-opposition-satisfaite-la-majorite-resignee-20190716</a>                                                                                                                                       |
| 2019-07-16 | Démission de Rugy: un tempo politique dicté par l'écho médiatique                                                    | Le Figaro          | Web | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/demission-de-rugy-un-tempo-politique-dicte-par-l-echo-mediatique-20190716">https://www.lefigaro.fr/politique/demission-de-rugy-un-tempo-politique-dicte-par-l-echo-mediatique-20190716</a>                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-16 | Sous pression, François de Rugy démissionne du gouvernement                                                          | Le Figaro          | Web | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/francois-de-rugy-demissionne-du-gouvernement-20190716">https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/francois-de-rugy-demissionne-du-gouvernement-20190716</a>                                                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-16 | François de Rugy, l'ambitieux déchu de la macronie                                                                   | Le Figaro          | Web | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/francois-de-rugy-l-ambitieux-dechu-de-la-macronie-20190716">https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/francois-de-rugy-l-ambitieux-dechu-de-la-macronie-20190716</a>                                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-16 | Rugy accusé d'usage prohibé de ses indemnités de frais de mandat                                                     | Le Figaro          | Web | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/rugy-accuse-d-usage-prohibe-de-ses-indemnitees-de-frais-de-mandat-20190716">https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/rugy-accuse-d-usage-prohibe-de-ses-indemnitees-de-frais-de-mandat-20190716</a>                                                                                                                                                         |
| 2019-07-16 | L'éditorial du Figaro: «François de Rugy pour l'exemple»                                                             | Le Figaro          | Web | <a href="https://www.lefigaro.fr/vox/politique/l-editorial-du-figaro-francois-de-rugy-pour-l-exemple-20190716">https://www.lefigaro.fr/vox/politique/l-editorial-du-figaro-francois-de-rugy-pour-l-exemple-20190716</a>                                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-16 | Affaire Rugy : Macron dénonce la « République de la délation »                                                       | Le Monde           | Web | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/16/affaire-rugy-macron-denonce-la-republique-de-la-delation_5489948_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/16/affaire-rugy-macron-denonce-la-republique-de-la-delation_5489948_823448.html</a>                                                                                                                                 |
| 2019-07-16 | Comprendre l'affaire des frais de mandat qui a fait démissionner François de Rugy                                    | Le Monde           | Web | <a href="https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/07/16/comprendre-l-affaire-des-frais-de-mandat-qui-a-fait-demissionner-francois-de-rugy_5490077_4355770.html">https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/07/16/comprendre-l-affaire-des-frais-de-mandat-qui-a-fait-demissionner-francois-de-rugy_5490077_4355770.html</a>                                                                     |
| 2019-07-16 | Démission de François de Rugy : suivez en direct les réactions politiques                                            | Le Monde           | Web | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/live/2019/07/16/en-direct-francois-de-rugy-a-demissionne_5490034_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/live/2019/07/16/en-direct-francois-de-rugy-a-demissionne_5490034_823448.html</a>                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-16 | Démission de Rugy : les députés partagés entre une décision « inéluctable » et la crainte d'une « chasse à l'homme » | Le Monde           | Web | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/16/demission-de-rugy-les-deputes-de-tous-bords-partages-entre-une-decision-ineluctable-et-la-crainte-d-une-chasse-a-l-homme_5490115_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/16/demission-de-rugy-les-deputes-de-tous-bords-partages-entre-une-decision-ineluctable-et-la-crainte-d-une-chasse-a-l-homme_5490115_823448.html</a> |
| 2019-07-16 | François de Rugy démissionne et dénonce un « lynchage médiatique »                                                   | Le Monde           | Web | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/16/le-ministre-de-la-transition-ecologique-francois-de-rugy-a-presente-sa-demission_5490012_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/16/le-ministre-de-la-transition-ecologique-francois-de-rugy-a-presente-sa-demission_5490012_823448.html</a>                                                                                 |

|            |                                                                                                                                                |              |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2019-07-16 | François de Rugy : petit meurtre en macronie                                                                                                   | Le Point     | Web         | <a href="https://www.lepoint.fr/politique/francois-de-rugy-petit-meurtre-en-macronie-16-07-2019-2325024_20.php">https://www.lepoint.fr/politique/francois-de-rugy-petit-meurtre-en-macronie-16-07-2019-2325024_20.php</a>                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2019-07-16 | Démission de Rugy malgré les lois de moralisation, la défiance des Français persiste vis-à-vis de leurs dirigeants                             | Les Échos    | Web         | <a href="https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/demission-de-rugy-malgre-les-lois-de-moralisation-la-defiance-des-francais-persiste-vis-a-vis-de-leurs-dirigeants-1038451">https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/demission-de-rugy-malgre-les-lois-de-moralisation-la-defiance-des-francais-persiste-vis-a-vis-de-leurs-dirigeants-1038451</a>                                                                                                                 |
| 2019-07-16 | Démission de Rugy : « Il n'était pas le ministre le plus bling-bling de la République »                                                        | Libération   | Web         | <a href="https://www.liberation.fr/politiques/2019/07/16/demission-de-rugy-il-n-etait-pas-le-ministre-le-plus-bling-bling-de-la-republique_1740312/">https://www.liberation.fr/politiques/2019/07/16/demission-de-rugy-il-n-etait-pas-le-ministre-le-plus-bling-bling-de-la-republique_1740312/</a>                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-16 | Départ de Rugy Macron, solidaire mais pas trop                                                                                                 | Libération   | Web         | <a href="https://www.liberation.fr/france/2019/07/16/depart-de-rugy-macron-solidaire-mais-pas-trop_1740404/">https://www.liberation.fr/france/2019/07/16/depart-de-rugy-macron-solidaire-mais-pas-trop_1740404/</a>                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-16 | François de Rugy, du homard au pot de départ                                                                                                   | Libération   | Web         | <a href="https://www.liberation.fr/france/2019/07/16/francois-de-rugy-du-homard-au-pot-de-depart_1740400/">https://www.liberation.fr/france/2019/07/16/francois-de-rugy-du-homard-au-pot-de-depart_1740400/</a>                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-16 | Mediapart, le Parlement et « le fantasme du coupeur de têtes »                                                                                 | Mediapart    | Web         | <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/140719/mediapart-le-parlement-et-le-fantasme-du-coupeur-de-tetes">https://www.mediapart.fr/journal/france/140719/mediapart-le-parlement-et-le-fantasme-du-coupeur-de-tetes</a>                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-16 | COMMENTAIRE. Après l'affaire François de Rugy, l'État doit changer de régime                                                                   | Ouest-France | Web         | <a href="https://www.ouest-france.fr/politique/francois-de-rugy/commentaire-apres-l-affaire-francois-de-rugy-l-etat-doit-changer-de-regime-6447572">https://www.ouest-france.fr/politique/francois-de-rugy/commentaire-apres-l-affaire-francois-de-rugy-l-etat-doit-changer-de-regime-6447572</a>                                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-16 | COMMENTAIRE. Pourquoi François de Rugy a très mal géré la crise                                                                                | Ouest-France | Web         | <a href="https://www.ouest-france.fr/politique/francois-de-rugy/commentaire-pourquoi-francois-de-rugy-tres-mal-gere-la-crise-6447406">https://www.ouest-france.fr/politique/francois-de-rugy/commentaire-pourquoi-francois-de-rugy-tres-mal-gere-la-crise-6447406</a>                                                                                                                                                                                                                     |
| 2019-07-16 | PORTRAIT. François de Rugy, l'homme qui faisait de la politique en solitaire                                                                   | Ouest-France | Web         | <a href="https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/portrait-francois-de-rugy-l-homme-qui-faisait-de-la-politique-en-solitaire-6447575">https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/portrait-francois-de-rugy-l-homme-qui-faisait-de-la-politique-en-solitaire-6447575</a>                                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-17 | 20h de TF1                                                                                                                                     | TF1          | Audiovisuel | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-17 | 20h de France 2                                                                                                                                | France 2     | Audiovisuel | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-17 | Pratiques fiscales de François de Rugy : "Le beurre, l'argent du beurre, le fil à couper le beurre... et la crémère", ironise une députée LR   | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/pratiques-fiscales-de-francois-de-rugy-le-beurre-l-argent-du-beurre-le-fil-a-couper-le-beurre-et-la-cremiere-ironise-une-deputee-lr_3539367.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/pratiques-fiscales-de-francois-de-rugy-le-beurre-l-argent-du-beurre-le-fil-a-couper-le-beurre-et-la-cremiere-ironise-une-deputee-lr_3539367.html</a>             |
| 2019-07-17 | "Un beau gâchis, révoltant"... Dans la circonscription de François de Rugy, l'affaire a du mal à passer                                        | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/revoltant-gachis-dans-la-circonscription-de-francois-de-rugy-l-affaire-a-du-mal-a-passer_3539365.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/revoltant-gachis-dans-la-circonscription-de-francois-de-rugy-l-affaire-a-du-mal-a-passer_3539365.html</a>                                                                                                   |
| 2019-07-17 | Scandales, fortes pressions et nouvelles révélations : pourquoi François de Rugy a finalement décidé de démissionner                           | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/scandales-fortes-pressions-et-nouvelles-revelations-pourquoi-francois-de-rugy-a-finalement-decide-de-demissionner_3538475.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/scandales-fortes-pressions-et-nouvelles-revelations-pourquoi-francois-de-rugy-a-finalement-decide-de-demissionner_3538475.html</a>                                                 |
| 2019-07-17 | Utilisation d'indemnités de mandat de François de Rugy pour payer ses cotisations : EELV "est prêt à rendre cette somme"                       | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/utilisation-d-indemnite-de-mandat-de-francois-de-rugy-pour-payer-ses-cotisations-eelv-est-pret-a-rendre-cette-somme_3539427.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/utilisation-d-indemnite-de-mandat-de-francois-de-rugy-pour-payer-ses-cotisations-eelv-est-pret-a-rendre-cette-somme_3539427.html</a>                                             |
| 2019-07-17 | Frais de mandat : "François de Rugy a été celui qui nous a le plus prodigué de conseils de vertu et d'exemplarité", rappelle Adrien Quatennens | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/frais-de-mandat-francois-de-rugy-a-ete-celui-qui-nous-a-le-plus-prodigue-de-conseils-de-vertu-et-d-exemplarite-rappelle-adrien-quatennens_3539451.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/frais-de-mandat-francois-de-rugy-a-ete-celui-qui-nous-a-le-plus-prodigue-de-conseils-de-vertu-et-d-exemplarite-rappelle-adrien-quatennens_3539451.html</a> |
| 2019-07-17 | "François de Rugy paye l'addition pour tout le monde", selon le député RN Louis Aliot                                                          | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-paye-laddition-pour-tout-le-monde-selon-le-depute-rn-louis-aliot_3539391.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/francois-de-rugy-paye-laddition-pour-tout-le-monde-selon-le-depute-rn-louis-aliot_3539391.html</a>                                                                                                                 |
| 2019-07-17 | Le bilan mitigé de François de Rugy au ministère de la Transition écologique                                                                   | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/le-bilan-mitige-de-francois-de-rugy-au-ministere-de-la-transition-ecologique_3539333.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/le-bilan-mitige-de-francois-de-rugy-au-ministere-de-la-transition-ecologique_3539333.html</a>                                                                                                                           |
| 2019-07-17 | François de Rugy remplacé par Elisabeth Borne : "Le vrai ministre de l'écologie va être Emmanuel Macron", estime Corinne Lepage                | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/e-borne-remplace-f-de-rugy-le-vrai-ministre-">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/e-borne-remplace-f-de-rugy-le-vrai-ministre-</a>                                                                                                                                                                                                                     |



|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |              |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |              |             | de-lecologie-va-etre-emmanuel-macron-estime-corinne-lepage_3539475.html                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2019-07-17 | DIRECT. "Je n'arrive pas en terre inconnue", déclare Elisabeth Borne lors de la passation de pouvoir avec François de Rugy                                                                                                                                                                                               | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/direct-la-passation-de-pouvoir-entre-francois-de-rugy-et-elisabeth-borne-aura-lieu-a-13h30-au-ministere-de-l-ecologie_3539429.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/direct-la-passation-de-pouvoir-entre-francois-de-rugy-et-elisabeth-borne-aura-lieu-a-13h30-au-ministere-de-l-ecologie_3539429.html</a>                                           |
| 2019-07-17 | En passant le pouvoir à Elisabeth Borne, François de Rugy évoque une "erreur regrettée et payée au prix le plus élevé et le plus cruel"                                                                                                                                                                                  | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/video-en-passant-le-pouvoir-a-elisabeth-borne-francois-de-rugy-evoque-une-erreur-regrettee-et-payee-au-prix-le-plus-eleve-et-le-plus-cruel_3539735.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/video-en-passant-le-pouvoir-a-elisabeth-borne-francois-de-rugy-evoque-une-erreur-regrettee-et-payee-au-prix-le-plus-eleve-et-le-plus-cruel_3539735.html</a> |
| 2019-07-17 | Après la démission de François de Rugy, les femmes sont majoritaires au gouvernement                                                                                                                                                                                                                                     | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/societe/droits-des-femmes/apres-la-demission-de-francois-de-rugy-les-femmes-sont-majoritaires-au-gouvernement_3540003.html">https://www.francetvinfo.fr/societe/droits-des-femmes/apres-la-demission-de-francois-de-rugy-les-femmes-sont-majoritaires-au-gouvernement_3540003.html</a>                                                                                                                                                                 |
| 2019-07-17 | Affaire François de Rugy : pourquoi Elisabeth Borne n'a-t-elle pas hérité du statut de ministre d'Etat ?                                                                                                                                                                                                                 | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-francois-de-rugy-pourquoi-elisabeth-borne-n-a-pas-herite-du-statut-de-ministre-d-etat_3539781.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/affaire-francois-de-rugy-pourquoi-elisabeth-borne-n-a-pas-herite-du-statut-de-ministre-d-etat_3539781.html</a>                                                                                           |
| 2019-07-17 | Des premières révélations à sa démission, les sept jours qui ont précipité la chute de François de Rugy                                                                                                                                                                                                                  | France Info  | Audiovisuel | <a href="https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/recit-des-premieres-revelations-a-sa-demission-les-sept-jours-qui-ont-precipite-la-chute-de-francois-de-rugy_3539411.html">https://www.francetvinfo.fr/politique/la-republique-en-marche/francois-de-rugy/recit-des-premieres-revelations-a-sa-demission-les-sept-jours-qui-ont-precipite-la-chute-de-francois-de-rugy_3539411.html</a>                                                             |
| 2019-07-17 | Louis Aliot (RN) : "M. de Rugy paie l'addition pour tout le monde, mais c'est assez courant dans le milieu"                                                                                                                                                                                                              | France Inter | Audiovisuel | <a href="https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-7h50/louis-aliot-rn-m-de-rugy-paie-l-addition-pour-tout-le-monde-mais-c-est-assez-courant-dans-le-milieu-5926093">https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-7h50/louis-aliot-rn-m-de-rugy-paie-l-addition-pour-tout-le-monde-mais-c-est-assez-courant-dans-le-milieu-5926093</a>                                                                                                                     |
| 2019-07-17 | Emmanuel Macron tourne la page François de Rugy avec son remplacement éclair par Elisabeth Borne                                                                                                                                                                                                                         | France Inter | Audiovisuel | <a href="https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/journal-de-7h/emmanuel-macron-tourne-la-page-francois-de-rugy-avec-son-remplacement-eclair-par-elisabeth-borne-2018816">https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/journal-de-7h/emmanuel-macron-tourne-la-page-francois-de-rugy-avec-son-remplacement-eclair-par-elisabeth-borne-2018816</a>                                                                                                                                 |
| 2019-07-17 | Les infos de 7h - Pourquoi Élisabeth Borne a-t-elle été choisie ?                                                                                                                                                                                                                                                        | RTL          | Audiovisuel | <a href="https://www.rtl.fr/actu/politique/les-infos-de-7h-pourquoi-elisabeth-borne-a-t-elle-ete-choisie-7798050386">https://www.rtl.fr/actu/politique/les-infos-de-7h-pourquoi-elisabeth-borne-a-t-elle-ete-choisie-7798050386</a>                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-17 | La moralisation de la vie politique, remède à la défiance des Français en leurs politiques ?                                                                                                                                                                                                                             | BFMTV        | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/economie/replay-emissions/la-moralisation-de-la-vie-politique-remede-a-la-defiance-des-francais-en-leurs-politiques-17-07_VN-201907170219.html">https://www.bfmtv.com/economie/replay-emissions/la-moralisation-de-la-vie-politique-remede-a-la-defiance-des-francais-en-leurs-politiques-17-07_VN-201907170219.html</a>                                                                                                                                     |
| 2019-07-17 | François de Rugy parti, Emmanuel Macron sorti d'affaire ?                                                                                                                                                                                                                                                                | BFMTV        | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/francois-de-rugy-parti-emmanuel-macron-sorti-d-affaire_VN-201907170170.html">https://www.bfmtv.com/replay-emissions/bfm-story/francois-de-rugy-parti-emmanuel-macron-sorti-d-affaire_VN-201907170170.html</a>                                                                                                                                                                                                                     |
| 2019-07-17 | Affaire Rugy: selon Mathilde Panot (LFI), "il y a une certaine conception de la politique qui doit disparaître"                                                                                                                                                                                                          | BFMTV        | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/politique/affaire-rugy-selon-mathilde-panot-lfi-il-y-a-une-certaine-conception-de-la-politique-qui-doit-disparaitre_VN-201907170171.html">https://www.bfmtv.com/politique/affaire-rugy-selon-mathilde-panot-lfi-il-y-a-une-certaine-conception-de-la-politique-qui-doit-disparaitre_VN-201907170171.html</a>                                                                                                                                                 |
| 2019-07-17 | François de Rugy, le choc des clichés                                                                                                                                                                                                                                                                                    | L'Express    | Papier      | P. 10                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-17 | Affaires en série, le « nouveau monde » version Macron                                                                                                                                                                                                                                                                   | L'Humanité   | Papier      | P. 8                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 2019-07-17 | Ce monde qui finit                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | L'Humanité   | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 2019-07-17 | Rugy démissionne mais la caravane du macronisme reste                                                                                                                                                                                                                                                                    | L'Humanité   | Papier      | P. 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 2019-07-17 | La défiance des Français persiste vis-à-vis de leurs dirigeants                                                                                                                                                                                                                                                          | Les Échos    | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 2019-07-17 | Rugy contraint de jeter l'éponge pour éviter un feuilleton dévastateur                                                                                                                                                                                                                                                   | Les Échos    | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 2019-07-17 | Dérives                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Libération   | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 2019-07-17 | Adrien Quatennens, @Quatennens : La nomination d'Elisabeth Borne, faiseuse d'autoroutes et défaiseuse de rails, confirme que l'inconséquence écologique résistera à la démission de François De Rugy. L'événement de ce jour n'est pas cette passation de pouvoir mais le fait que sera voté ce soir le climatisme #CETA | Twitter      | RSN         | <a href="https://twitter.com/AQuatennens/status/1151369279813689349">https://twitter.com/AQuatennens/status/1151369279813689349</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-17 | Mathilde Panot, @MathildePanot : « Une certaine conception de la politique doit disparaître : celle des intérêts privés de                                                                                                                                                                                               | Twitter      | RSN         | <a href="https://twitter.com/MathildePanot/status/1151555082347012101">https://twitter.com/MathildePanot/status/1151555082347012101</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

|            |                                                                                                                                 |                                   |     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            | quelques uns avant l'intérêt général »<br>#DeRugyDemission<br>@BFMTV #BFMDirect                                                 |                                   |     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2019-07-17 | Affaire Rugby le « modèle suédois » en matière de transparence des élus existe-t-il vraiment ?                                  | Le Parisien-Aujourd'hui en France | Web | <a href="https://www.leparisien.fr/politique/affaire-rugy-le-modele-suedois-en-matiere-de-transparence-des-elus-existe-t-il-vraiment-17-07-2019-8118804.php">https://www.leparisien.fr/politique/affaire-rugy-le-modele-suedois-en-matiere-de-transparence-des-elus-existe-t-il-vraiment-17-07-2019-8118804.php</a>                                 |
| 2019-07-17 | Sibeth Ndiaye joue au perroquet après la démission de Rugby                                                                     | Huffpost                          | Web | <a href="https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/sibeth-ndiaye-joue-au-perroquet-apres-la-demission-de-rugy_148823.html">https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/sibeth-ndiaye-joue-au-perroquet-apres-la-demission-de-rugy_148823.html</a>                                                                                         |
| 2019-07-17 | Attaques contre Mediapart et le secret des sources les journalistes du groupe EBRA font part de leur « honte »                  | L'Obs                             | Web | <a href="https://www.nouvelobs.com/societe/20190717.OBS16069/attaques-contre-mediapart-et-le-secret-des-sources-les-journalistes-du-groupe-ebra-font-par-de-leur-honte.html">https://www.nouvelobs.com/societe/20190717.OBS16069/attaques-contre-mediapart-et-le-secret-des-sources-les-journalistes-du-groupe-ebra-font-par-de-leur-honte.html</a> |
| 2019-07-17 | Démission de Rugby, la transparence au temps du désenchantement                                                                 | La Croix                          | Web | <a href="https://www.la-croix.com/France/Politique/Demission-Rugy-transparence-temps-desenchantement-2019-07-17-1201036000">https://www.la-croix.com/France/Politique/Demission-Rugy-transparence-temps-desenchantement-2019-07-17-1201036000</a>                                                                                                   |
| 2019-07-17 | Ce que dit l'affaire Rugby du journalisme en France                                                                             | La Voix du Nord                   | Web | <a href="https://www.lavoixdunord.fr/614445/article/2019-07-17/ce-que-dit-l-affaire-rugy-du-journalisme-en-france">https://www.lavoixdunord.fr/614445/article/2019-07-17/ce-que-dit-l-affaire-rugy-du-journalisme-en-france</a>                                                                                                                     |
| 2019-07-17 | Arnaud Benedetti: «La démission de Rugby est une victoire républicaine et une défaite de la com»                                | Le Figaro                         | Web | <a href="https://www.lefigaro.fr/vox/politique/arnaud-benedetti-la-demission-de-rugy-est-une-victoire-republicaine-et-une-defaite-de-la-com-20190717">https://www.lefigaro.fr/vox/politique/arnaud-benedetti-la-demission-de-rugy-est-une-victoire-republicaine-et-une-defaite-de-la-com-20190717</a>                                               |
| 2019-07-17 | Démission de Rugby: «La transparence recèle un fond autant démocratique que totalitaire»                                        | Le Figaro                         | Web | <a href="https://www.lefigaro.fr/vox/politique/demission-de-rugy-la-transparence-recele-un-fond-autant-democratique-que-totalitaire-20190717">https://www.lefigaro.fr/vox/politique/demission-de-rugy-la-transparence-recele-un-fond-autant-democratique-que-totalitaire-20190717</a>                                                               |
| 2019-07-17 | Frais de mandat, transparence... des pratiques encore loin d'être exemplaires                                                   | Le Figaro                         | Web | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/frais-de-mandat-transparence-des-pratiques-encore-loin-d-etre-exemplaires-20190717">https://www.lefigaro.fr/politique/frais-de-mandat-transparence-des-pratiques-encore-loin-d-etre-exemplaires-20190717</a>                                                                                             |
| 2019-07-17 | Après avoir soutenu son ministre Rugby, Macron accepte sa « décision personnelle »                                              | Le Monde                          | Web | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/17/apres-avoir-soutenu-son-ministre-macron-accepte-sa-decision-personnelle_5490327_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/17/apres-avoir-soutenu-son-ministre-macron-accepte-sa-decision-personnelle_5490327_823448.html</a>                                       |
| 2019-07-17 | Affaire de Rugby : après la démission du ministre, nouvelles révélations sur son utilisation abusive de voitures avec chauffeur | Le Monde                          | Web | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/17/apres-sa-demission-rugy-epingle-pour-son-utilisation-abusive-des-voitures-avec-chauffeur_5490308_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/17/apres-sa-demission-rugy-epingle-pour-son-utilisation-abusive-des-voitures-avec-chauffeur_5490308_823448.html</a>     |
| 2019-07-17 | Après l'affaire Rugby, une exigence de moralisation de la vie politique                                                         | Le Monde                          | Web | <a href="https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/07/17/apres-l-affaire-rugy-une-exigence-de-moralisation-de-la-vie-politique_5490359_3232.html">https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/07/17/apres-l-affaire-rugy-une-exigence-de-moralisation-de-la-vie-politique_5490359_3232.html</a>                                                       |
| 2019-07-17 | François de Rugby visé par plusieurs affaires : résumé des révélations                                                          | Le Monde                          | Web | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/11/ce-qu-il-faut-retenir-sur-les-revelations-concernant-francois-de-rugy_5488158_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/11/ce-qu-il-faut-retenir-sur-les-revelations-concernant-francois-de-rugy_5488158_823448.html</a>                                           |
| 2019-07-17 | La démission de François de Rugby prend de court l'exécutif                                                                     | Le Monde                          | Web | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/17/la-demission-de-francois-de-rugy-prend-de-court-l-executif_5490206_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/17/la-demission-de-francois-de-rugy-prend-de-court-l-executif_5490206_823448.html</a>                                                                 |
| 2019-07-17 | Quand le député François de Rugby finançait son parti avec son IRFM                                                             | Le Monde                          | Web | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/17/quand-le-depute-francois-de-rugy-finançait-son-parti-avec-son-irfm_5490320_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/17/quand-le-depute-francois-de-rugy-finançait-son-parti-avec-son-irfm_5490320_823448.html</a>                                                 |
| 2019-07-17 | Rugby parle d'une « erreur regrettée et payée au prix le plus élevé et cruel »                                                  | Le Monde                          | Web | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/17/francois-de-rugy-parle-d-une-erreur-regrettee-et-payee-au-prix-le-plus-eleve-et-cruel_5490426_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/17/francois-de-rugy-parle-d-une-erreur-regrettee-et-payee-au-prix-le-plus-eleve-et-cruel_5490426_823448.html</a>           |
| 2019-07-17 | Affaire de Rugby quand le quinquennat macronien rappelle l'époque Pompidou                                                      | Le Point                          | Web | <a href="https://www.lepoint.fr/politique/affaire-rugy-quand-le-quinquennat-macronien-rappelle-l-epoque-pompidou-17-07-2019-2325060_20.php">https://www.lepoint.fr/politique/affaire-rugy-quand-le-quinquennat-macronien-rappelle-l-epoque-pompidou-17-07-2019-2325060_20.php</a>                                                                   |
| 2019-07-17 | Praud - Amours, coquillages et crustacés                                                                                        | Le Point                          | Web | <a href="https://www.lepoint.fr/invites-du-point/praud-amours-coquillages-et-crustaces-17-07-2019-2325296_420.php">https://www.lepoint.fr/invites-du-point/praud-amours-coquillages-et-crustaces-17-07-2019-2325296_420.php</a>                                                                                                                     |
| 2019-07-17 | «Le pouvoir politique ne peut plus ignorer les révélations de la presse»                                                        | Libération                        | Web | <a href="https://www.liberation.fr/france/2019/07/17/le-pouvoir-politique-ne-peut-plus-ignorer-les-revelations-de-la-presse_1740368/">https://www.liberation.fr/france/2019/07/17/le-pouvoir-politique-ne-peut-plus-ignorer-les-revelations-de-la-presse_1740368/</a>                                                                               |
| 2019-07-17 | François de Rugby démissionne, incapable de justifier ses frais de mandat                                                       | Mediapart                         | Web | <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/160719/francois-de-rugy-demissionne-incapable-de-justifier-ses-frais-de-mandat">https://www.mediapart.fr/journal/france/160719/francois-de-rugy-demissionne-incapable-de-justifier-ses-frais-de-mandat</a>                                                                                         |

|            |                                                                                                                                                                                                                                             |           |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2019-07-17 | François de Rugy, la chute d'un écolo «pragmatique»                                                                                                                                                                                         | Mediapart | Web         | <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/160719/francois-de-rugy-la-chute-d-un-ecolo-pragmatique">https://www.mediapart.fr/journal/france/160719/francois-de-rugy-la-chute-d-un-ecolo-pragmatique</a>                                                                                                                                                                                 |
| 2019-07-18 | Affaire Rugy : les parlementaires de tout bord agacés par les révélations de « Mediapart »                                                                                                                                                  | Le Monde  | Web         | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/18/affaire-rugy-les-parlementaires-de-tous-bords-agaces-par-les-revelations-de-mediapart_5490608_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/18/affaire-rugy-les-parlementaires-de-tous-bords-agaces-par-les-revelations-de-mediapart_5490608_823448.html</a>                                                     |
| 2019-07-18 | « Affaire Rugy : réglons la question du train de vie des élus afin d'éviter de prochains séismes »                                                                                                                                          | Le Monde  | Web         | <a href="https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/07/18/francois-de-rugy-a-ete-pris-en-flagrant-delit-de-contradiction_5490605_3232.html">https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/07/18/francois-de-rugy-a-ete-pris-en-flagrant-delit-de-contradiction_5490605_3232.html</a>                                                                                                               |
| 2019-07-18 | François de Rugy abusait aussi des voitures avec chauffeur                                                                                                                                                                                  | Mediapart | Web         | <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/160719/francois-de-rugy-abusait-aussi-des-voitures-avec-chauffeur">https://www.mediapart.fr/journal/france/160719/francois-de-rugy-abusait-aussi-des-voitures-avec-chauffeur</a>                                                                                                                                                             |
| 2019-07-18 | François de Rugy est-il passible de poursuites judiciaires                                                                                                                                                                                  | Mediapart | Web         | <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/180719/francois-de-rugy-est-il-passible-de-poursuites-judiciaires">https://www.mediapart.fr/journal/france/180719/francois-de-rugy-est-il-passible-de-poursuites-judiciaires</a>                                                                                                                                                             |
| 2019-07-19 | Florian Philippot, @f_philippot : C'est l'IGPN qui a mené l'enquête ?...                                                                                                                                                                    | Twitter   | RSN         | <a href="https://twitter.com/f_philippot/status/1152312178004889601">https://twitter.com/f_philippot/status/1152312178004889601</a>                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-19 | Manon Aubry, @ManonAubryFr : Hulot, De Rugy et maintenant.... Elisabeth Borne. Il n'y a plus d'écolo' à la tête du ministère de l'écologie, rétrogradé au sein du gouvernement. Plus le temps passe, moins la macronie ne se prétend écolo. | Twitter   | RSN         | <a href="https://twitter.com/ManonAubryFr/status/1152257540924878848">https://twitter.com/ManonAubryFr/status/1152257540924878848</a>                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-19 | François de Rugy, @FdeRugy : Retour aux faits. Je m'exprimerai le moment venu.                                                                                                                                                              | Twitter   | RSN         | <a href="https://twitter.com/FdeRugy/status/1152303537784852481">https://twitter.com/FdeRugy/status/1152303537784852481</a>                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-19 | Les dîners polémiques de François de Rugy étaient bien « professionnels »                                                                                                                                                                   | Le Figaro | Web         | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/les-diners-de-francois-de-rugy-etaient-bien-professionnels-selon-une-enquete-de-l-assemblee-nationale-20190719">https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/les-diners-de-francois-de-rugy-etaient-bien-professionnels-selon-une-enquete-de-l-assemblee-nationale-20190719</a>                                                               |
| 2019-07-19 | « L'affaire Rugy pourrait être l'occasion d'une mise à plat exhaustive des zones grises de la pratique parlementaire »                                                                                                                      | Le Monde  | Web         | <a href="https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/07/19/l-affaire-rugy-pourrait-etre-l-occasion-d-une-mise-a-plateau-exhaustive-des-zones-grises-de-la-pratique-parlementaire_5491015_3232.html">https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/07/19/l-affaire-rugy-pourrait-etre-l-occasion-d-une-mise-a-plateau-exhaustive-des-zones-grises-de-la-pratique-parlementaire_5491015_3232.html</a> |
| 2019-07-19 | Macron rattrapé par la réalité politique                                                                                                                                                                                                    | Mediapart | Web         | <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/180719/affaire-rugy-macron-rattrape-par-la-realite-politique">https://www.mediapart.fr/journal/france/180719/affaire-rugy-macron-rattrape-par-la-realite-politique</a>                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-20 | François de Rugy, @FdeRugy : Retour aux faits (2)                                                                                                                                                                                           | Twitter   | RSN         | <a href="https://twitter.com/FdeRugy/status/1152612232834015233">https://twitter.com/FdeRugy/status/1152612232834015233</a>                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-21 | François de Rugy : l'enquête du gouvernement confirme sa version                                                                                                                                                                            | RTL       | Audiovisuel | <a href="https://www.rtl.fr/actu/politique/francois-de-rugy-le-cout-des-travaux-serait-justifie-selon-l-enquete-du-gouvernement-7798077116">https://www.rtl.fr/actu/politique/francois-de-rugy-le-cout-des-travaux-serait-justifie-selon-l-enquete-du-gouvernement-7798077116</a>                                                                                                             |
| 2019-07-21 | Affaire Rugy: la transparence de la vie politique en question                                                                                                                                                                               | Le Figaro | Web         | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/affaire-rugy-la-transparence-de-la-vie-politique-en-question-20190721">https://www.lefigaro.fr/politique/affaire-rugy-la-transparence-de-la-vie-politique-en-question-20190721</a>                                                                                                                                                                 |
| 2019-07-22 | Affaire Rugy « Comment auraient réagi nos voisins européens ~ »                                                                                                                                                                             | Le Monde  | Web         | <a href="https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/07/22/affaire-rugy-comment-auraient-reagi-nos-voisins-europeens_5491941_3232.html">https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/07/22/affaire-rugy-comment-auraient-reagi-nos-voisins-europeens_5491941_3232.html</a>                                                                                                                         |
| 2019-07-23 | Edwy Plenel sur François de Rugy: "Il n'y a pas d'affaire Mediapart"                                                                                                                                                                        | BFMTV     | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/politique/gouvernement/edwy-plenel-sur-francois-de-rugy-il-n-y-a-pas-d-affaire-mediapart_VN-201907230159.html">https://www.bfmtv.com/politique/gouvernement/edwy-plenel-sur-francois-de-rugy-il-n-y-a-pas-d-affaire-mediapart_VN-201907230159.html</a>                                                                                                         |
| 2019-07-23 | François de Rugy, @FdeRugy : Retour aux faits (3) [extrait du @canardenchaine de ce mercredi 24 juillet]                                                                                                                                    | Twitter   | RSN         | <a href="https://twitter.com/FdeRugy/status/1153761650912219136">https://twitter.com/FdeRugy/status/1153761650912219136</a>                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2019-07-23 | «Blanchi» par les enquêtes, Rugy contre-attaque et cible Mediapart                                                                                                                                                                          | Le Figaro | Web         | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/affaire-rugy-l-enquete-valide-globalement-les-travaux-dans-son-logement-de-fonction-20190723">https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/affaire-rugy-l-enquete-valide-globalement-les-travaux-dans-son-logement-de-fonction-20190723</a>                                                                                                   |
| 2019-07-23 | Affaire Rugy: «Le temps judiciaire devra répondre à la vitesse médiatique»                                                                                                                                                                  | Le Figaro | Web         | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/affaire-rugy-le-temps-judiciaire-devra-repondre-a-la-vitesse-mediatique-20190723">https://www.lefigaro.fr/politique/affaire-rugy-le-temps-judiciaire-devra-repondre-a-la-vitesse-mediatique-20190723</a>                                                                                                                                           |
| 2019-07-23 | Affaires Rugy : ce que contiennent les enquêtes de l'Assemblée et du gouvernement sur les dépenses de l'ex-ministre                                                                                                                         | Le Monde  | Web         | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/23/affaire-rugy-l-enquete-du-gouvernement-valide-les-travaux-dans-son-logement-de-fonction_5492472_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/23/affaire-rugy-l-enquete-du-gouvernement-valide-les-travaux-dans-son-logement-de-fonction_5492472_823448.html</a>                                                 |
| 2019-07-23 | Rugy se dit « blanchi » et s'en prend à « Mediapart »                                                                                                                                                                                       | Le Monde  | Web         | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/23/de-rugy-se-dit-blanchi-et-s-en-prend-au-journalisme-de-demolition_5492651_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/23/de-rugy-se-dit-blanchi-et-s-en-prend-au-journalisme-de-demolition_5492651_823448.html</a>                                                                                             |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                              |           |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2019-07-24 | François de Rugy, @FdeRugy : En réponse à @AdrienSnk<br>Plusieurs erreurs se sont glissées dans votre article. Je vous les ai signalées dans un message privé.                                                                                               | Twitter   | RSN         | <a href="https://twitter.com/FdeRugy/status/1154115080662978561">https://twitter.com/FdeRugy/status/1154115080662978561</a>                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2019-07-24 | François de Rugy regrette sa démission précipitée                                                                                                                                                                                                            | Le Figaro | Web         | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/francois-de-rugy-regrette-sa-demission-precipitee-20190724">https://www.lefigaro.fr/politique/francois-de-rugy-regrette-sa-demission-precipitee-20190724</a>                                                                                                                                                                                             |
| 2019-07-24 | Affaire Rugy : le gouvernement espère vite tourner la page                                                                                                                                                                                                   | Le Monde  | Web         | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/24/l-executif-tire-les-lecons-de-l-affaire-rugy-en-esperant-vite-tourner-la-page_5492864_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/24/l-executif-tire-les-lecons-de-l-affaire-rugy-en-esperant-vite-tourner-la-page_5492864_823448.html</a>                                                                           |
| 2019-07-24 | Affaire Rugy : l'utilisation des indemnités de mandat n'était pas qu'une « avance de trésorerie » sans conséquence                                                                                                                                           | Le Monde  | Web         | <a href="https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/07/24/affaire-rugy-l-utilisation-des-indemnitees-de-mandat-n-etait-pas-qu-une-avance-de-tresorerie-sans-consequence_5493009_4355770.html">https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/07/24/affaire-rugy-l-utilisation-des-indemnitees-de-mandat-n-etait-pas-qu-une-avance-de-tresorerie-sans-consequence_5493009_4355770.html</a> |
| 2019-07-24 | « Il n'y aurait jamais dû y avoir d'affaire Rugy » : l'ex-ministre s'estime « blanchi » par les enquêtes                                                                                                                                                     | Le Monde  | Web         | <a href="https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/24/dedouane-par-des-enquetes-francois-de-rugy-s-estime-blanchi_5492709_823448.html">https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/24/dedouane-par-des-enquetes-francois-de-rugy-s-estime-blanchi_5492709_823448.html</a>                                                                                                               |
| 2019-07-25 | Édouard Philippe a discrètement déjeuné avec François de Rugy ce jeudi                                                                                                                                                                                       | Le Figaro | Web         | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/edouard-philippe-a-discretement-dejeune-avec-francois-de-rugy-ce-jeudi-20190725">https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/edouard-philippe-a-discretement-dejeune-avec-francois-de-rugy-ce-jeudi-20190725</a>                                                                                                                                   |
| 2019-07-29 | François de Rugy se dit "libéré et s'en prend de nouveau à Mediapart                                                                                                                                                                                         | BFMTV     | Audiovisuel | <a href="https://www.bfmtv.com/politique/francois-de-rugy-se-dit-libere-et-s-en-prend-de-nouveau-a-mediapart_AV-201907290085.html">https://www.bfmtv.com/politique/francois-de-rugy-se-dit-libere-et-s-en-prend-de-nouveau-a-mediapart_AV-201907290085.html</a>                                                                                                                                     |
| 2019-07-29 | Gilbert Collard, @GilbertCollard : "Il n'avait pas à faire payer par le contribuable la Saint Valentin. Ce n'est pas à nous de payer les frais de Don Juan !" #DeRugy #homard                                                                                | Twitter   | RSN         | <a href="https://twitter.com/GilbertCollard/status/1155824727656685568">https://twitter.com/GilbertCollard/status/1155824727656685568</a>                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2019-07-29 | Face au « lynchage » de Mediapart, Rugy réclame une meilleure « régulation » de la presse en ligne                                                                                                                                                           | Le Figaro | Web         | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/face-au-lynchage-de-mediapart-rugy-reclame-une-meilleure-regulation-de-la-presse-en-ligne-20190729">https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/face-au-lynchage-de-mediapart-rugy-reclame-une-meilleure-regulation-de-la-presse-en-ligne-20190729</a>                                                                                             |
| 2019-07-29 | Affaire Rugy : la farce du contrôle de l'Assemblée                                                                                                                                                                                                           | Mediapart | Web         | <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/230719/affaire-rugy-la-farce-du-contrôle-de-l-assemblée">https://www.mediapart.fr/journal/france/230719/affaire-rugy-la-farce-du-contrôle-de-l-assemblée</a>                                                                                                                                                                                       |
| 2019-07-29 | Cette République hôtelière qui discrédite la France                                                                                                                                                                                                          | Mediapart | Web         | <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/230719/cette-republique-hoteliere-qui-discredite-la-france">https://www.mediapart.fr/journal/france/230719/cette-republique-hoteliere-qui-discredite-la-france</a>                                                                                                                                                                                 |
| 2019-07-29 | Rugy : de nouveaux éléments confirment le caractère amical des dîners                                                                                                                                                                                        | Mediapart | Web         | <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/230719/rugy-de-nouveaux-elements-confirment-le-caractere-amical-des-diners">https://www.mediapart.fr/journal/france/230719/rugy-de-nouveaux-elements-confirment-le-caractere-amical-des-diners</a>                                                                                                                                                 |
| 2019-07-29 | Rugy : certains travaux de l'appartement, dont le dressing, étaient bien trop coûteux                                                                                                                                                                        | Mediapart | Web         | <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/230719/rugy-certains-travaux-de-l-appartement-dont-le-dressing-etaient-bien-trop-couteux">https://www.mediapart.fr/journal/france/230719/rugy-certains-travaux-de-l-appartement-dont-le-dressing-etaient-bien-trop-couteux</a>                                                                                                                     |
| 2019-07-30 | Julien Odoul, @JulienOdoul : Encore un mensonge après sa prétendue intolérance aux crustacés et son improbable aversion pour le champagne. Pourquoi ne pas dire la vérité tout simplement ? Dans les sables mouvants, quand on gigote, on s'enfonce. #DeRugy | Twitter   | RSN         | <a href="https://twitter.com/JulienOdoul/status/1156117488209412096">https://twitter.com/JulienOdoul/status/1156117488209412096</a>                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2019-08-16 | Un mois après sa démission, François de Rugy devrait reprendre ses fonctions de député                                                                                                                                                                       | Le Figaro | Web         | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/un-mois-apres-sa-demission-francois-de-rugy-devrait-reprendre-ses-fonctions-de-depute-20190816">https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/un-mois-apres-sa-demission-francois-de-rugy-devrait-reprendre-ses-fonctions-de-depute-20190816</a>                                                                                                     |
| 2019-09-03 | Affaire de Rugy, un été d'intox                                                                                                                                                                                                                              | Mediapart | Web         | <a href="https://www.mediapart.fr/journal/france/030919/affaire-rugy-un-ete-d-intox">https://www.mediapart.fr/journal/france/030919/affaire-rugy-un-ete-d-intox</a>                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2019-09-06 | «Je sais d'où ça vient»: Rugy annonce un livre pour «décortiquer» une «vengeance politique»                                                                                                                                                                  | Le Figaro | Web         | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/je-sais-d-ou-ca-vient-rugy-annonce-un-livre-pour-decortiquer-une-vengeance-politique-20190906">https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/je-sais-d-ou-ca-vient-rugy-annonce-un-livre-pour-decortiquer-une-vengeance-politique-20190906</a>                                                                                                       |
| 2019-11-14 | Séverine Servat de Rugy va publier un livre pour défendre son mari                                                                                                                                                                                           | Le Figaro | Web         | <a href="https://www.lefigaro.fr/politique/severine-servat-de-rugy-va-publier-un-livre-pour-defendre-son-mari-20191114">https://www.lefigaro.fr/politique/severine-servat-de-rugy-va-publier-un-livre-pour-defendre-son-mari-20191114</a>                                                                                                                                                           |

## 2. Détail du corpus de la polémique en Suisse francophone

| Date       | Titre                                                                                                                                                                                                                                                                            | Média                | Type        | URL ou numéro de page                                                                                                                                                                                                                           |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2018-04-15 | Élections genevoises, Pierre Maudet réélu au premier tour                                                                                                                                                                                                                        | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:9487687">https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:9487687</a>                                                                                                     |
| 2018-05-11 | C'est dans cet hôtel luxueux...                                                                                                                                                                                                                                                  | La Tribune de Genève | Papier      | P. 7                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-11 | Des voyages qui ont irrité...                                                                                                                                                                                                                                                    | La Tribune de Genève | Papier      | P. 7                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-11 | L'intrigant voyage de Pierre Maudet...                                                                                                                                                                                                                                           | La Tribune de Genève | Papier      | P. 6                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-11 | Mais qui a payé le voyage de Pierre Maudet ?                                                                                                                                                                                                                                     | La Tribune de Genève | Papier      | P. 6                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-12 | Voyage controversé. Pierre Maudet devra s'expliquer                                                                                                                                                                                                                              | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-12 | L'escapade de Maudet menace sa présidence                                                                                                                                                                                                                                        | Le Matin             | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-14 | Le journal de 18h30                                                                                                                                                                                                                                                              | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/68460-Le-Journal.html">https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/68460-Le-Journal.html</a>                                                                                                           |
| 2018-05-14 | Les zones d'ombres du séjour de Pierre Maudet à Abu Dhabi                                                                                                                                                                                                                        | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/05/14/les-zones-dombres-du-sejour-de-pierre-maudet-a-abu-dhabi/">https://lecourrier.ch/2018/05/14/les-zones-dombres-du-sejour-de-pierre-maudet-a-abu-dhabi/</a>                                             |
| 2018-05-15 | Voyage de Pierre Maudet: une enquête est en cours                                                                                                                                                                                                                                | La Tribune de Genève | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-15 | Pierre Maudet et son chef de cabinet sous enquête                                                                                                                                                                                                                                | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/05/15/pierre-maudet-et-son-chef-de-cabinet-sous-enquete/">https://lecourrier.ch/2018/05/15/pierre-maudet-et-son-chef-de-cabinet-sous-enquete/</a>                                                           |
| 2018-05-15 | Affaire Pierre Maudet: l'analyse de Cynthia Gani                                                                                                                                                                                                                                 | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:9572902">https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:9572902</a>                                                                                                     |
| 2018-05-15 | Genève: procédure pénale ouverte contre Pierre Maudet après un voyage privé                                                                                                                                                                                                      | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:9572900">https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:9572900</a>                                                                                                     |
| 2018-05-16 | Pierre Maudet pris à son propre piège                                                                                                                                                                                                                                            | La Tribune de Genève | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-16 | «Pierre Maudet doit lever tous les doutes»                                                                                                                                                                                                                                       | La Tribune de Genève | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-16 | Procédure ouverte contre inconnu                                                                                                                                                                                                                                                 | La Tribune de Genève | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-16 | Un sentiment de manque de soutien                                                                                                                                                                                                                                                | La Tribune de Genève | Papier      | P. 7                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-16 | La justice mène l'enquête sur un voyage de Maudet                                                                                                                                                                                                                                | Le Matin             | Papier      | P. 9                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-16 | Rappel des faits                                                                                                                                                                                                                                                                 | Le Matin             | Papier      | P. 9                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-16 | Pierre Maudet en mauvaise posture                                                                                                                                                                                                                                                | Le Temps             | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-16 | Quand Pierre Maudet a trois coups de retard                                                                                                                                                                                                                                      | Le Temps             | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-16 | Pierre Ruetschi, @pierreruetschi : Pierre Maudet comme Pascal Broulis en Vaud a choisi la dissimulation plutôt que la transparence. Ils ont oublié la leçon magistrale donnée par Bill Clinton dans l'affaire Lewinsky. Comment P. Maudet s'est enfoncé. Analyse. #Geneve @tdgch | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/pierreruetschi/status/996632793508646912">https://twitter.com/pierreruetschi/status/996632793508646912</a>                                                                                                         |
| 2018-05-17 | 2018-05-17-24heures-Pierre Maudet- « J'ai sans doute été imprudent »                                                                                                                                                                                                             | 24heures             | Papier      | P. 17                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2018-05-17 | Pierre Maudet: «J'ai sans doute été imprudent»                                                                                                                                                                                                                                   | La Tribune de Genève | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-17 | Pierre Maudet admet son imprudence                                                                                                                                                                                                                                               | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-17 | Pierre Maudet fait son mea culpa                                                                                                                                                                                                                                                 | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/05/17/pierre-maudet-fait-son-mea-culpa/">https://lecourrier.ch/2018/05/17/pierre-maudet-fait-son-mea-culpa/</a>                                                                                             |
| 2018-05-17 | Un patron libanais a payé le voyage de Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                                             | Le Matin             | Papier      | P. 10                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2018-05-17 | Peu curieux                                                                                                                                                                                                                                                                      | Le Matin             | Papier      | P. 10                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2018-05-17 | Pierre Maudet : « J'ai sans doute été imprudent »                                                                                                                                                                                                                                | Le Temps             | Papier      | P. 8                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-17 | Affaire Maudet- Le récit du voyage                                                                                                                                                                                                                                               | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/affaire-maudet-le-recit-du-voyage?urn=urn:rts:video:9578064">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/affaire-maudet-le-recit-du-voyage?urn=urn:rts:video:9578064</a>                             |
| 2018-05-17 | Affaire Maudet- réactions politiques contrastées                                                                                                                                                                                                                                 | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/affaire-maudet-reactions-politiques-contrastees?urn=urn:rts:video:9578066">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/affaire-maudet-reactions-politiques-contrastees?urn=urn:rts:video:9578066</a> |
| 2018-05-17 | Jordan Davis, @jordandavis : Pierre Maudet dit avoir fait un "don" de 4000 frs pour                                                                                                                                                                                              | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/jordandavis/status/97033598892077056">https://twitter.com/jordandavis/status/97033598892077056</a>                                                                                                                 |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                      |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            | compenser le coût de son voyage. 4000 frs. Pour 5 personnes. En business. Dans un hôtel de luxe à Dubaï. 4000 frs ?!                                                                                                                                                                        |                      |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|            | Auto-réponse :<br>Si Maudet pense que son voyage coûtait 4000 francs, on devrait lui demander le prix d'un carton de lait ou d'un ticket de métro.                                                                                                                                          |                      |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2018-05-17 | Eric Bertinat, @EBertinat : Comme Pierre Maudet, je suis mal à l'aise face à son voyage à Abu Dhabi. A la seule différence que cela ne fait même pas de moi un suspect alors que l'embarras du magistrat que relève avec lourdeur la presse à chaque article en fait un coupable évident... | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/EBertinat/status/997041152728723456">https://twitter.com/EBertinat/status/997041152728723456</a>                                                                                                                                                                                                   |
| 2018-05-18 | L'homme qui a payé le voyage est lié au pouvoir émirati                                                                                                                                                                                                                                     | La Tribune de Genève | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-18 | L'affaire Maudet vue par la presse alémanique                                                                                                                                                                                                                                               | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/05/18/laffaire-maudet-vue-par-la-presse-alemanique/">https://lecourrier.ch/2018/05/18/laffaire-maudet-vue-par-la-presse-alemanique/</a>                                                                                                                                                     |
| 2018-05-18 | Affaire Maudet: nouvelles questions sur son voyage à Abu Dhabi                                                                                                                                                                                                                              | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/affaire-maudet-nouvelles-questions-sur-son-voyage-a-abu-dhabi?urn=urn:rt:video:9581013">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/affaire-maudet-nouvelles-questions-sur-son-voyage-a-abu-dhabi?urn=urn:rt:video:9581013</a>                                                       |
| 2018-05-18 | Bernard Rappaz, @Bernard_Rappaz : Les zones d'ombre de l'affaire Maudet. Rendez vous des médias #12h45rts avec @pierreruetschi et @jeromecachin<br><a href="https://rts.ch/play/tv/redirect/detail/9579862">https://rts.ch/play/tv/redirect/detail/9579862</a>                              | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/Bernard_Rappaz/status/997467906370887680">https://twitter.com/Bernard_Rappaz/status/997467906370887680</a>                                                                                                                                                                                         |
| 2018-05-19 | « Pierre Maudet doit lâcher l'aéroport et la justice »                                                                                                                                                                                                                                      | La Tribune de Genève | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-19 | L'affaire Maudet vire à la crise politique                                                                                                                                                                                                                                                  | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-19 | Où Maudet avait-il la tête ?                                                                                                                                                                                                                                                                | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-19 | Que faire ? Un casse-tête pour le Conseil d'Etat                                                                                                                                                                                                                                            | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-19 | « Pierre Maudet n'est pas intervenu à l'aéroport »                                                                                                                                                                                                                                          | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-19 | La polémique redouble sur le voyage de Maudet                                                                                                                                                                                                                                               | Le Matin             | Papier      | P. 12                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2018-05-19 | L'aéroport vole au secours de Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                                                                 | Le Temps             | Papier      | P. 9                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-20 | Moins blanc que blanc                                                                                                                                                                                                                                                                       | Le Matin             | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-20 | Une semaine qui a ébranlé Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                                                                     | Le Matin             | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-20 | « Pierre Maudet n'est pas intervenu dans le choix de Dnata par l'aéroport et il ne le pouvait de toute façon pas »                                                                                                                                                                          | Le Matin             | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-21 | La gauche flingue Maudet                                                                                                                                                                                                                                                                    | Le Matin             | Papier      | P. 13                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2018-05-22 | L'affaire Maudet crée des turbulences à l'aéroport                                                                                                                                                                                                                                          | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-22 | Pierre Maudet va-t-il être sanctionné par ses pairs ?                                                                                                                                                                                                                                       | La Tribune de Genève | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-22 | Une entreprise émiratie d'assistance au sol a-t-elle profité d'un traitement de faveur ?                                                                                                                                                                                                    | La Tribune de Genève | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-22 | Le journal de 18h30                                                                                                                                                                                                                                                                         | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/68489-Le-Journal.html">https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/68489-Le-Journal.html</a>                                                                                                                                                                                           |
| 2018-05-22 | Le collègue endosse la faute                                                                                                                                                                                                                                                                | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/05/22/le-college-endosse-la-faute/">https://lecourrier.ch/2018/05/22/le-college-endosse-la-faute/</a>                                                                                                                                                                                       |
| 2018-05-22 | L'aéroport au cœur de l'affaire                                                                                                                                                                                                                                                             | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/05/22/laeropor-t-au-coeur-de-laffaire/">https://lecourrier.ch/2018/05/22/laeropor-t-au-coeur-de-laffaire/</a>                                                                                                                                                                               |
| 2018-05-22 | Pierre Maudet à la présidence                                                                                                                                                                                                                                                               | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/05/22/pierre-maudet-a-la-presidence/">https://lecourrier.ch/2018/05/22/pierre-maudet-a-la-presidence/</a>                                                                                                                                                                                   |
| 2018-05-22 | « Le conseil d'Etat prend un gros risque »                                                                                                                                                                                                                                                  | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/05/22/le-conseil-detat-prend-un-gros-risque/">https://lecourrier.ch/2018/05/22/le-conseil-detat-prend-un-gros-risque/</a>                                                                                                                                                                   |
| 2018-05-22 | Affaire Maudet: Le risque d'emballement                                                                                                                                                                                                                                                     | Le Temps             | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-22 | Pierre Maudet, le retour de bâton                                                                                                                                                                                                                                                           | Le Temps             | Papier      | P. 9                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-22 | Sur les réseaux                                                                                                                                                                                                                                                                             | Le Temps             | Papier      | P. 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2018-05-22 | Genève: Pierre Maudet élu à la présidence malgré les questions sur son voyage à Abu Dhabi                                                                                                                                                                                                   | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/geneve-pierre-maudet-elu-a-la-presidence-malgre-les-questions-sur-son-voyage-a-abu-dhabi?urn=urn:rt:video:9589832">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/geneve-pierre-maudet-elu-a-la-presidence-malgre-les-questions-sur-son-voyage-a-abu-dhabi?urn=urn:rt:video:9589832</a> |
| 2018-05-22 | Présidence du Conseil d'Etat genevois: l'interview de Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                                         | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/presidence-du-conseil-detat-genevois-linterview-de-pierre-maudet?urn=urn:rt:video:9589834">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/presidence-du-conseil-detat-genevois-linterview-de-pierre-maudet?urn=urn:rt:video:9589834</a>                                                 |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                      |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2018-05-22 | Cynthia Gani, @gani_cynthia :@RTSinfo #19h30rts Pierre Maudet annonce sa présidence sans même évoquer l'affaire qui le concerne - Abu Dhabi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/gani_cynthia/status/998900927095541760">https://twitter.com/gani_cynthia/status/998900927095541760</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2018-05-22 | David Haeblerli, @David_Haeblerli : "L'affaire #Maudet est en train de démontrer la difficulté de faire de la politique de manière apaisée dans le canton de #Genève." <a href="https://letemps.ch/opinions/affaire-maudet-risque-demballlement?utm_source=twitter&amp;utm_medium=share&amp;utm_campaign=article...">https://letemps.ch/opinions/affaire-maudet-risque-demballlement?utm_source=twitter&amp;utm_medium=share&amp;utm_campaign=article...</a> via @letemps | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/David_Haeblerli/status/998848730962030592">https://twitter.com/David_Haeblerli/status/998848730962030592</a>                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2018-05-22 | Claude Béglé, @ClaudeBegle : Cette chasse aux sorcières est affligeante. Pierre Maudet a reconnu avoir commis une maladresse.: c'est un homme honnête. Et c'est un vrai leader. Il peut apporter beaucoup à son Canton, à la Romandie et à la Suisse. Nous aurions bien tort de nous...                                                                                                                                                                                   | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/ClaudeBegle/status/998686702570008576">https://twitter.com/ClaudeBegle/status/998686702570008576</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2018-05-23 | Maudet garde la Sécurité et décroche la présidence                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | La Tribune de Genève | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2018-05-23 | Un nouvel Exécutif inébranlable                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2018-05-23 | Maudet, hyperprésident du Conseil d'Etat                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2018-05-23 | Maudet: il est temps d'attendre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | La Tribune de Genève | Papier      | P. 21                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2018-05-23 | Tous derrière et lui devant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Le Temps             | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2018-05-23 | Maudet président malgré la cabale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Le Temps             | Papier      | P. 13                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2018-05-23 | Un gouvernement en quête d'équilibre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Le Temps             | Papier      | p. 6                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2018-05-23 | Le Courrier, @lecourrier : #Genève. Le Conseil d'Etat a désigné @pierremaudet , empêtré dans son voyage prétendument privé à Abu Dhabi, à la présidence. Un choix risqué? Notre #édito > <a href="https://bit.ly/2kj3JcE">https://bit.ly/2kj3JcE</a>                                                                                                                                                                                                                      | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/lecourrier/status/999187558402846720">https://twitter.com/lecourrier/status/999187558402846720</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2018-05-24 | Le président du PDC dans le collimateur du PLR                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | La Tribune de Genève | Papier      | P. 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2018-05-24 | Dessaisir Maudet de la police et de l'aéroport ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/05/24/dessaisir-maudet-de-la-police-et-de-laeroport/">https://lecourrier.ch/2018/05/24/dessaisir-maudet-de-la-police-et-de-laeroport/</a>                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2018-05-24 | «Nous serons en conflit avec lui dès le premier jour»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/05/24/nous-serons-en-conflit-avec-lui-des-le-premier-jour/">https://lecourrier.ch/2018/05/24/nous-serons-en-conflit-avec-lui-des-le-premier-jour/</a>                                                                                                                                                                                                                           |
| 2018-05-24 | Le parquet confronté à l'épineuse affaire Maudet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Le Temps             | Papier      | P. 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2018-05-24 | Le parquet face à l'affaire Maudet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Le Temps             | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2018-05-25 | Un député flaire la piste de l'immobilier à Abu Dhabi                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | La Tribune de Genève | Papier      | P. 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2018-05-26 | Affaire Maudet: la pression politique ne diminue pas                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/affaire-maudet-la-pression-politique-ne-diminue-pas-la-commission-a-des-levers-daction-importants-et-veut-faire-toute-la-lumiere-?urn=urn:rts:video:9677421">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/affaire-maudet-la-pression-politique-ne-diminue-pas-la-commission-a-des-levers-daction-importants-et-veut-faire-toute-la-lumiere-?urn=urn:rts:video:9677421</a> |
| 2018-08-27 | L'entretien avec Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/68765-L-entretien-avec-Pierre-Maudet.html">https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/68765-L-entretien-avec-Pierre-Maudet.html</a>                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2018-08-30 | Le journal de 19h30                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/68788-Le-Journal.html">https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/68788-Le-Journal.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2018-08-30 | Descente aux enfers                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/08/30/descente-aux-enfers-3/">https://lecourrier.ch/2018/08/30/descente-aux-enfers-3/</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2018-08-30 | Pierre Maudet aurait menti                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/08/30/pierre-maudet-aurait-menti/">https://lecourrier.ch/2018/08/30/pierre-maudet-aurait-menti/</a>                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2018-08-30 | Affaire Maudet: réaction de tous les partis, sauf le PLR.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/affaire-maudet-reaction-de-tous-les-partis-sauf-le-plr-?urn=urn:rts:video:9810461">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/affaire-maudet-reaction-de-tous-les-partis-sauf-le-plr-?urn=urn:rts:video:9810461</a>                                                                                                                                                     |
| 2018-08-30 | Joël Boissard "Les 7 conseillers d'Etat sont réunis en séance de crise. La commission législative devra faire un rapport."                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/joel-boissard-les-7-conseillers-detat-sont-reunis-en-seance-de-crise-la-commission-legislative-devra-faire-un-rapport-?urn=urn:rts:video:9810459">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/joel-boissard-les-7-conseillers-detat-sont-reunis-en-seance-de-crise-la-commission-legislative-devra-faire-un-rapport-?urn=urn:rts:video:9810459</a>                       |
| 2018-08-30 | Le Ministère public genevois demande la levée d'immunité de Pierre Maudet suite à son voyage controversé à Abu Dhabi                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:9810457">https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:9810457</a>                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2018-08-31 | Maudet aurait pu désamorcer la bombe                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 24heures             | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2018-08-31 | Pierre Maudet a menti sur son voyage à Abu Dhabi                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 24heures             | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

|            |                                                                                                                                                                                                             |                      |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2018-08-31 | Genève ne peut pas destituer un ministre élu                                                                                                                                                                | La Tribune de Genève | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-08-31 | Le sidérant M. Maudet                                                                                                                                                                                       | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-08-31 | Le prince controversé qui a payé le voyage                                                                                                                                                                  | La Tribune de Genève | Papier      | P. 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-08-31 | Les avocats des deux mis en cause réagissent                                                                                                                                                                | La Tribune de Genève | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-08-31 | Lorsque les conseillers d'Etat ont affaire à la justice                                                                                                                                                     | La Tribune de Genève | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-08-31 | Pierre Maudet a menti sur son voyage à Abu Dhabi                                                                                                                                                            | La Tribune de Genève | Papier      | P. 2-3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 2018-08-31 | « Un conseiller fédéral aurait pu être mis en prévention »                                                                                                                                                  | La Tribune de Genève | Papier      | P. 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-08-31 | Le président du PLR ne veut pas de «tribunal médiatique»                                                                                                                                                    | La Tribune de Genève | Web         | <a href="https://www.tdg.ch/le-president-du-plr-ne-veut-pas-de-tribunal-mediatique-410503081774">https://www.tdg.ch/le-president-du-plr-ne-veut-pas-de-tribunal-mediatique-410503081774</a>                                                                                                                                                                                             |
| 2018-08-31 | « Une crise politique majeure s'ouvre »                                                                                                                                                                     | La Tribune de Genève | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-08-31 | Le journal de 18h30                                                                                                                                                                                         | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/68792-Le-Journal.html">https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/68792-Le-Journal.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2018-08-31 | «Il faut que l'enquête avance vite»                                                                                                                                                                         | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/08/31/il-faut-que-lenquete-avance-vite/">https://lecourrier.ch/2018/08/31/il-faut-que-lenquete-avance-vite/</a>                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2018-08-31 | Les députés « choqués et catastrophés »                                                                                                                                                                     | Le Temps             | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-08-31 | Pierre Maudet peut-il survivre politiquement ?                                                                                                                                                              | Le Temps             | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-08-31 | Pierre Maudet rattrapé par la justice                                                                                                                                                                       | Le Temps             | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-08-31 | Joël Boissard, spéculations et scénario possible sur les suites de l'affaire Maudet.                                                                                                                        | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:9812814">https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:9812814</a>                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2018-08-31 | Les élus poussés à la démission                                                                                                                                                                             | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/les-elus-pousses-a-la-demission?urn=urn:rts:video:9812816">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/les-elus-pousses-a-la-demission?urn=urn:rts:video:9812816</a>                                                                                                                                                                         |
| 2018-08-31 | Outre le volet judiciaire, Pierre Maudet peut-il tenir politiquement ? Le MCG demande déjà la suspension du magistrat.                                                                                      | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/oltre-le-volet-judiciaire-pierre-maudet-peut-il-tenir-politiquement-le-mcg-demande-deja-la-suspension-du-magistrat?urn=urn:rts:video:9812812">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/oltre-le-volet-judiciaire-pierre-maudet-peut-il-tenir-politiquement-le-mcg-demande-deja-la-suspension-du-magistrat?urn=urn:rts:video:9812812</a>   |
| 2018-08-31 | Pierre Maudet fait face à de nouvelles accusations et le Parlement doit se prononcer sur la levée de son immunité                                                                                           | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/pierre-maudet-fait-face-a-de-nouvelles-accusations-et-le-parlement-doit-se-prononcer-sur-la-leevee-de-son-immunite-?urn=urn:rts:video:9812810">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/pierre-maudet-fait-face-a-de-nouvelles-accusations-et-le-parlement-doit-se-prononcer-sur-la-leevee-de-son-immunite-?urn=urn:rts:video:9812810</a> |
| 2018-08-31 | Patrick Monay, @PatrickMonay<br>Pierre Maudet a menti sur son voyage à Abu Dhabi. Le président du gouvernement genevois peut-il tenir? #maudet #geneve #Justice #Politique @tdgch, @24heuresch, @Borroloola | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/PatrickMonay/status/1035423856654278656">https://twitter.com/PatrickMonay/status/1035423856654278656</a>                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2018-09-01 | Des soirées et un sondage interpellent                                                                                                                                                                      | La Tribune de Genève | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-09-01 | «Il est impensable de ne pas désaisir Pierre Maudet»                                                                                                                                                        | La Tribune de Genève | Papier      | P. 2-3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 2018-08-31 | Guy-Olivier Segond: «Maudet a fait une grosse bêtise»                                                                                                                                                       | La Tribune de Genève | Papier      | <a href="https://www.tdg.ch/guy-olivier-segond-pierre-maudet-a-fait-une-grosse-betise-249692351783">https://www.tdg.ch/guy-olivier-segond-pierre-maudet-a-fait-une-grosse-betise-249692351783</a>                                                                                                                                                                                       |
| 2018-09-01 | Maudet pourrait être dessaisi de la police                                                                                                                                                                  | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-09-01 | Prochaines étapes                                                                                                                                                                                           | La Tribune de Genève | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-09-01 | Que risque Pierre Maudet pénalement?                                                                                                                                                                        | La Tribune de Genève | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-09-01 | « Il faut éviter le tribunal médiatique »                                                                                                                                                                   | La Tribune de Genève | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-09-01 | La solidarité du Conseil d'Etat à rude épreuve                                                                                                                                                              | Le Temps             | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-09-01 | Les liens privilégiés des Emirats arabes unis avec Genève                                                                                                                                                   | Le Temps             | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-09-01 | Pierre Maudet, tenir ou partir ?                                                                                                                                                                            | Le Temps             | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-09-01 | Un conseiller d'Etat dessaisi de ses dossiers clés ?                                                                                                                                                        | Le Temps             | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-09-01 | Une longue enquête attend Pierre Maudet                                                                                                                                                                     | Le Temps             | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-09-01 | Une tourmente s'est abattue sur Genève                                                                                                                                                                      | Le Temps             | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-09-02 | Des Émirats à Genève, la galaxie tentaculaire de l'affaire Maudet                                                                                                                                           | Le Matin             | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-09-02 | Le soupçon est pire                                                                                                                                                                                         | Le Matin             | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2018-09-02 | Le dénonciateur anonyme                                                                                                                                                                                     | Le Matin             | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |



|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                      |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2018-09-02 | Le mail de... Cher Pierre Maudet,                                                                                                                                                                                                                                                                 | Le Matin             | Papier      | P. 29                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2018-09-02 | Le milieu d'affaires libanogenevois                                                                                                                                                                                                                                                               | Le Matin             | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2018-09-02 | Patrick Baud-Lavigne                                                                                                                                                                                                                                                                              | Le Matin             | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2018-09-03 | Le journal de 18h30                                                                                                                                                                                                                                                                               | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemobleu.ch/fr/Emissions/68799-Le-Journal.html">https://www.lemobleu.ch/fr/Emissions/68799-Le-Journal.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2018-09-04 | L'affaire Maudet empoisonne Genève                                                                                                                                                                                                                                                                | La Tribune de Genève | Papier      | P. 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2018-09-04 | Pierre Maudet: la stratégie du silence                                                                                                                                                                                                                                                            | La Tribune de Genève | Papier      | P. 6                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2018-09-04 | Affaire Maudet: La commission gèle ses travaux                                                                                                                                                                                                                                                    | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/09/04/affaire-maudet-la-commission-gele-ses-travaux/">https://lecourrier.ch/2018/09/04/affaire-maudet-la-commission-gele-ses-travaux/</a>                                                                                                                                                                                                                             |
| 2018-09-04 | Ces cadeaux qui rendent redevable                                                                                                                                                                                                                                                                 | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/09/04/ces-cadeaux-qui-rendent-redevable/">https://lecourrier.ch/2018/09/04/ces-cadeaux-qui-rendent-redevable/</a>                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2018-09-04 | Le PLR serre les rangs autour de son ministre                                                                                                                                                                                                                                                     | Le Temps             | Papier      | P. 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2018-09-05 | À gauche, on exige la mise à l'écart                                                                                                                                                                                                                                                              | La Tribune de Genève | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2018-09-05 | Les feux sont au rouge entre Maudet et Joriot                                                                                                                                                                                                                                                     | La Tribune de Genève | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2018-09-05 | Genève à Chaud                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemobleu.ch/fr/Emissions/68813-Geneve-a-Chaud.html">https://www.lemobleu.ch/fr/Emissions/68813-Geneve-a-Chaud.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2018-09-05 | Le journal de 18h30                                                                                                                                                                                                                                                                               | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemobleu.ch/fr/Emissions/68810-Le-Journal.html">https://www.lemobleu.ch/fr/Emissions/68810-Le-Journal.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2018-09-05 | Pierre Maudet reste en fonction                                                                                                                                                                                                                                                                   | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/09/05/pierre-maudet-reste-en-fonction/">https://lecourrier.ch/2018/09/05/pierre-maudet-reste-en-fonction/</a>                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2018-09-05 | Pierre Maudet reste président du gouvernement                                                                                                                                                                                                                                                     | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/09/05/pierre-maudet-reste-president-du-gouvernement/">https://lecourrier.ch/2018/09/05/pierre-maudet-reste-president-du-gouvernement/</a>                                                                                                                                                                                                                             |
| 2018-09-05 | Le réseau libanais de Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                                                                               | Le Temps             | Papier      | P. 6                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2018-09-05 | Affaire Maudet: réactions politiques et syndicales                                                                                                                                                                                                                                                | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rt:video:9823436">https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rt:video:9823436</a>                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2018-09-05 | Fabiano Citroni: "Le mensonge est au coeur de cette affaire"                                                                                                                                                                                                                                      | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/fabiano-citroni-le-mensonge-est-au-coeur-de-cette-affaire--pierre-maudet-va-le-traner-comme-un-boulet-?urn=urn:rt:video:9823432">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/fabiano-citroni-le-mensonge-est-au-coeur-de-cette-affaire--pierre-maudet-va-le-traner-comme-un-boulet-?urn=urn:rt:video:9823432</a>                                               |
| 2018-09-05 | Joël Boissard: "La pression augmente, reste à voir combien de temps tiendra la solidarité au sein du Conseil d'Etat"                                                                                                                                                                              | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/joel-boissard-la-pression-augmente-reste-a-voir-combien-de-temps-tiendra-la-solidarite-au-sein-du-conseil-detat-?urn=urn:rt:video:9823438">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/joel-boissard-la-pression-augmente-reste-a-voir-combien-de-temps-tiendra-la-solidarite-au-sein-du-conseil-detat-?urn=urn:rt:video:9823438</a>                           |
| 2018-09-05 | Pierre Maudet restera Président du Conseil d'Etat genevois et chef de la Sécurité, mais il est privé de certaines prérogatives                                                                                                                                                                    | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/pierre-maudet-restera-president-du-conseil-detat-genevois-et-chef-de-la-securite-mais-il-est-privé-de-certaines-prerogatives-?urn=urn:rt:video:9823434">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/pierre-maudet-restera-president-du-conseil-detat-genevois-et-chef-de-la-securite-mais-il-est-privé-de-certaines-prerogatives-?urn=urn:rt:video:9823434</a> |
| 2018-09-05 | Magalie Goumaz, @magaliegoumaz : #Maudet Un presque conseiller fédéral devient un demi conseiller d'Etat                                                                                                                                                                                          | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/magaliegoumaz/status/1037322141757304832">https://twitter.com/magaliegoumaz/status/1037322141757304832</a>                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2018-09-05 | Pierre Ruetschi, @pierreruetschi : Le Conseil d'Etat doit dessaisir Pierre #maudet. Il n'a pas le choix s'il ne veut pas perdre sa propre crédibilité. Sans cela, le gouvernement sera pollué en permanence par l'affaire. Que le conseil d'Etat décide et que la justice tranche! #Geneve @tdgch | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/pierreruetschi/status/1037276689003425792">https://twitter.com/pierreruetschi/status/1037276689003425792</a>                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2018-09-06 | Maudet reste président, mais perd des prérogatives                                                                                                                                                                                                                                                | 24heures             | Papier      | P. 18                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2018-09-06 | Confiance entamée                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/09/06/confiance-entamee/">https://lecourrier.ch/2018/09/06/confiance-entamee/</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2018-09-06 | Affaire Maudet: réunion PLR. Le parti rappelle le dévouement du Conseiller d'Etat et son bilan, mais condamne le mensonge.                                                                                                                                                                        | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/affaire-maudet-reunion-plr--le-parti-rappelle-le-devouement-du-conseiller-detat-et-son-bilan-mais-condamne-le-mensonge-?urn=urn:rt:video:9825364">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/affaire-maudet-reunion-plr--le-parti-rappelle-le-devouement-du-conseiller-detat-et-son-bilan-mais-condamne-le-mensonge-?urn=urn:rt:video:9825364</a>             |
| 2018-09-06 | Joël Boissard "Le soutien est bien léger, Pierre Maudet est bien esseulé. Le mot d'ordre officiel est soutien de l'institution."                                                                                                                                                                  | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/joel-boissard-le-soutien-est-bien-leger-pierre-maudet-est-bien-esseule--le-mot-dordre-officiel-est-soutien-de-linstitution-?urn=urn:rt:video:9825366">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/joel-boissard-le-soutien-est-bien-leger-pierre-maudet-est-bien-esseule--le-mot-dordre-officiel-est-soutien-de-linstitution-?urn=urn:rt:video:9825366</a>     |
| 2018-09-06 | Pierre Maudet devrait répondre dans les semaines qui viennent aux questions du ministère public. La nature de l'enquête.                                                                                                                                                                          | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/pierre-maudet-devrait-repondre-dans-les-semaines-qui-viennent-aux-questions-du-ministere-public--la-nature-de-lenquete-?urn=urn:rt:video:9825368">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/pierre-maudet-devrait-repondre-dans-les-semaines-qui-viennent-aux-questions-du-ministere-public--la-nature-de-lenquete-?urn=urn:rt:video:9825368</a>             |
| 2018-09-06 | Sylvain Thévoz, @scythez : Affaire Maudet : crash-test pour notre                                                                                                                                                                                                                                 | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/scythez/status/1037703420784914432">https://twitter.com/scythez/status/1037703420784914432</a>                                                                                                                                                                                                                                                                               |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                      |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            | démocratie. <a href="http://commecacestdit.blog.tdg.ch/apps/m/archive/2018/09/06/yo-yo-destructeur-294162.html">http://commecacestdit.blog.tdg.ch/apps/m/archive/2018/09/06/yo-yo-destructeur-294162.html</a>                                                                                                                                                         |                      |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2018-09-06 | Sylvain Thévoz, @scythez : Excellent article de @fatimansour dans @letemps qui montre bien comment Pierre Maudet s'adapte au niveau de connaissance de ses adversaires pour les balader en mentant sans répit. <a href="https://letemps.ch/Page/Uuid/00238257-e21e-45dd-bb0e-0c585bcfa8b3">https://letemps.ch/Page/Uuid/00238257-e21e-45dd-bb0e-0c585bcfa8b3</a>      | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/scythez/status/1037793471820652544">https://twitter.com/scythez/status/1037793471820652544</a>                                                                                                                                                                         |
| 2018-09-07 | Le PLR condamne «sans réserve» la faute de Maudet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 24heures             | Papier      | P. 18                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2018-09-07 | Le coup de poker médiatique de Maudet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | La Tribune de Genève | Papier      | P. 2-3                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 2018-09-07 | 2018-09-07-La Tribune de Genève-Le mea culpa de Maudet reçoit un accueil glacial                                                                                                                                                                                                                                                                                      | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2018-09-07 | Maudet avait informé Longchamp d'un séjour semi-officiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | La Tribune de Genève | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2018-09-07 | Mis à l'écart par ses pairs, mais pas trop                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | La Tribune de Genève | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2018-09-07 | Réorganisation des tâches                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/09/07/reorganisation-des-taches/">https://lecourrier.ch/2018/09/07/reorganisation-des-taches/</a>                                                                                                                                                               |
| 2018-09-07 | Les excuses et le rapport de force                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2018-09-07 | Le mince espoir de Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Le Temps             | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2018-09-07 | Merci Monsieur Maudet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Le Temps             | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2018-09-07 | La photo de la semaine: le voyage controversé de Pierre Maudet à Abu Dhabi                                                                                                                                                                                                                                                                                            | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/la-photo-de-la-semaine-le-voyage-controverse-de-pierre-maudet-a-abu-dhabi?urn=urn:rts:video:9828928">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/la-photo-de-la-semaine-le-voyage-controverse-de-pierre-maudet-a-abu-dhabi?urn=urn:rts:video:9828928</a> |
| 2018-09-07 | Gaël Hurlimann, @gaelhurlimann : Affaire Maudet: "le mensonge est très préjudiciable en politique, car il nuit à la confiance. En justice aussi, car il entame la crédibilité future d'un prévenu". Du pur @fatimansour <a href="https://letemps.ch/suisse/lignes-rouges-franchies-pierre-maudet">https://letemps.ch/suisse/lignes-rouges-franchies-pierre-maudet</a> | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/gaelhurlimann/status/1038112858960285696">https://twitter.com/gaelhurlimann/status/1038112858960285696</a>                                                                                                                                                             |
| 2018-09-08 | Affaire Maudet : Immunité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | La Tribune de Genève | Papier      | P. 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2018-09-10 | Le journal de 18h30                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/68826-Le-Journal.html">https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/68826-Le-Journal.html</a>                                                                                                                                                               |
| 2018-09-10 | «Il a misé sur sa popularité»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/09/10/il-a-mise-sur-sa-popularite/">https://lecourrier.ch/2018/09/10/il-a-mise-sur-sa-popularite/</a>                                                                                                                                                           |
| 2018-09-11 | Affaire Maudet: Retirez-lui la Police!                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | La Tribune de Genève | Papier      | P. 14                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2018-09-11 | La Commission de contrôle de gestion a voté lundi le retrait de la gestion de la police et de Genève Aéroport à Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                                                         | La Tribune de Genève | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2018-09-11 | La pression s'accroît sur Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Le Temps             | Papier      | P. 8                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 2018-09-12 | L'affaire Maudet et l'embarras des médias                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Bilan                | Web         | <a href="https://www.bilan.ch/marjorie-thery/laffaire-maudet-embarras-medias">https://www.bilan.ch/marjorie-thery/laffaire-maudet-embarras-medias</a>                                                                                                                                               |
| 2018-09-12 | Le double mandat de trop?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/09/12/le-double-mandat-de-trop/">https://lecourrier.ch/2018/09/12/le-double-mandat-de-trop/</a>                                                                                                                                                                 |
| 2018-09-12 | Pascal Broulis dénoncé au parquet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/09/12/pascal-broulis-denonce-au-parquet/">https://lecourrier.ch/2018/09/12/pascal-broulis-denonce-au-parquet/</a>                                                                                                                                               |
| 2018-09-12 | Un élu démissionne du PLR                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/09/12/un-elu-demissionne-du-plr/">https://lecourrier.ch/2018/09/12/un-elu-demissionne-du-plr/</a>                                                                                                                                                               |
| 2018-09-12 | Michel Guillaume, @mfguillaume : Que Pierre Maudet conserve sa chronique dans le « Blick », pourquoi pas, tant qu'il bénéficie de la présomption d'innocence. Mais qu'il y philosophe sur la maxime « in vino veritas », ça fait tout de même un peu léger!                                                                                                           | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/mfguillaume/status/1039851448916471808">https://twitter.com/mfguillaume/status/1039851448916471808</a>                                                                                                                                                                 |
| 2018-09-12 | Nicolas Rosse, @Nicolas_Rosse : Ds @Blickch la chronique bi-hebdomadaire de pierre #maudet La vérité est à chercher dans le vin...                                                                                                                                                                                                                                    | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/Nicolas_Rosse/status/1039785883287932929">https://twitter.com/Nicolas_Rosse/status/1039785883287932929</a>                                                                                                                                                             |
| 2018-09-13 | Emission spéciale affaire Maudet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/68851-Emission-speciale-affaire-Maudet.html">https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/68851-Emission-speciale-affaire-Maudet.html</a>                                                                                                                   |
| 2018-09-13 | Le journal de 18h30                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/68848-Le-Journal.html">https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/68848-Le-Journal.html</a>                                                                                                                                                               |
| 2018-09-13 | Pierre Maudet renonce à la présidence                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/09/13/pierre-maudet-renonce-a-la-presidence-2/">https://lecourrier.ch/2018/09/13/pierre-maudet-renonce-a-la-presidence-2/</a>                                                                                                                                   |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                      |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2018-09-13 | Antonio Hodgers "Avec la présomption d'innocence, nous n'avons pas voulu agir à chaud et il n'y avait pas d'urgence."                                                                                                                                                                                                                                      | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/antonio-hodgers-avec-la-presomption-dinnocence-nous-navons-pas-voulu-agir-a-chaud-et-il-ny-avait-pas-durgence-?urn=urn:rts:video:9841835">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/antonio-hodgers-avec-la-presomption-dinnocence-nous-navons-pas-voulu-agir-a-chaud-et-il-ny-avait-pas-durgence-?urn=urn:rts:video:9841835</a>                             |
| 2018-09-13 | Des responsables PLR réunis à Berne en urgence: la Présidente Petra Gössi se demande si Pierre Maudet peut encore gouverner.                                                                                                                                                                                                                               | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/des-responsables-plr-reunis-a-berne-en-urgence-la-presidente-petra-goessi-se-demande-si-pierre-maudet-peut-encore-gouverner-?urn=urn:rts:video:9841837">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/des-responsables-plr-reunis-a-berne-en-urgence-la-presidente-petra-goessi-se-demande-si-pierre-maudet-peut-encore-gouverner-?urn=urn:rts:video:9841837</a> |
| 2018-09-13 | Joël Boissard "Pierre Maudet a redit qu'il est un combattant. On est donc loin d'un discours défaitiste. Jusqu'à quand ?"                                                                                                                                                                                                                                  | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/jol-boissard-pierre-maudet-a-redit-quil-est-un-combattant-on-est-donc-loin-dun-discours-defaitiste-jusqua-quand-?urn=urn:rts:video:9841839">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/jol-boissard-pierre-maudet-a-redit-quil-est-un-combattant-on-est-donc-loin-dun-discours-defaitiste-jusqua-quand-?urn=urn:rts:video:9841839</a>                         |
| 2018-09-13 | Pierre Maudet renonce à la présidence du Conseil d'Etat genevois. Il perd aussi la police et le dossier de l'aéroport.                                                                                                                                                                                                                                     | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/pierre-maudet-renonce-a-la-presidence-du-conseil-detat-genevois-il-perd-aussi-la-police-et-le-dossier-de-laeroport-?urn=urn:rts:video:9841833">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/pierre-maudet-renonce-a-la-presidence-du-conseil-detat-genevois-il-perd-aussi-la-police-et-le-dossier-de-laeroport-?urn=urn:rts:video:9841833</a>                   |
| 2018-09-13 | Le Centre Genève, @LeCentreGeneve : Retrouvez le communiqué du PDC Genève suite à l'annonce du Conseil d'Etat concernant "l'affaire Maudet" #Genève                                                                                                                                                                                                        | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/LeCentreGeneve/status/1040273856529883136">https://twitter.com/LeCentreGeneve/status/1040273856529883136</a>                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2018-09-13 | Petra Gössi, @PetraGoessi : Ma déclaration concernant le Conseiller d'Etat Pierre Maudet.                                                                                                                                                                                                                                                                  | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/PetraGoessi/status/1040314179033477125">https://twitter.com/PetraGoessi/status/1040314179033477125</a>                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2018-09-14 | Broulis et Maudet, le jeu des différences                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 24heures             | Papier      | P. 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2018-09-14 | Pierre Maudet perd la présidence et la police                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | La Tribune de Genève | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2018-09-14 | Un élu à faible rayon d'action                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2018-09-14 | Les appels à la démission redoublent                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | La Tribune de Genève | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2018-09-14 | Gros projet immobilier pour un ami libanais de Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/09/14/gros-projet-immobilier-pour-un-ami-libanais-de-pierre-maudet/">https://lecourrier.ch/2018/09/14/gros-projet-immobilier-pour-un-ami-libanais-de-pierre-maudet/</a>                                                                                                                                                                                               |
| 2018-09-14 | Le Conseil d'Etat dévoile ses intentions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/09/14/le-conseil-detat-devoile-ses-intentions/">https://lecourrier.ch/2018/09/14/le-conseil-detat-devoile-ses-intentions/</a>                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2018-09-14 | Maudet et Broulis: dégât d'image                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2018/09/14/maudet-et-broulis-degat-dimage/">https://lecourrier.ch/2018/09/14/maudet-et-broulis-degat-dimage/</a>                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2018-09-14 | Faux frères                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Le Temps             | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2018-09-14 | La lente dégringolade de Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Le Temps             | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2018-09-14 | Pierre Maudet doit lâcher l'essentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Le Temps             | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2018-09-14 | Empêtré depuis des semaines dans l'affaire Maudet, le gouvernement genevois a présenté jeudi son programme de législation.                                                                                                                                                                                                                                 | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/empetre-depuis-des-semaines-dans-laffaire-maudet-le-gouvernement-genevois-a-presente-jeudi-son-programme-de-legislature-?urn=urn:rts:video:9844536">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/empetre-depuis-des-semaines-dans-laffaire-maudet-le-gouvernement-genevois-a-presente-jeudi-son-programme-de-legislature-?urn=urn:rts:video:9844536</a>         |
| 2018-09-14 | Pierre Ruetschi, @pierreruetschi : La Tribune me fait le plaisir de remonter des extraits de mon blog sur #Maudet dans le journal :-)"Pierre Maudet a perdu la tête. Faut-il la lui couper?" Depuis hier, cela ne fut plus guère de doute. Sa posture est intenable. Soyez digne PM! #Geneve <a href="https://tdg.ch/19962402">https://tdg.ch/19962402</a> | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/pierreruetschi/status/1040513978135453696">https://twitter.com/pierreruetschi/status/1040513978135453696</a>                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2018-09-14 | Rolin Wavre, @RolinWavre : On va jusqu'à traquer les congés des enfants de Pierre Maudet. Leur mère le signale sur FB. C'est ça le journalisme d'investigation ? Scandaleux et indécent. Recherche de la vérité ou opération de torpillage systématique. Les citoyens devraient vraiment se poser la question.                                             | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/RolinWavre/status/1040533146217922560">https://twitter.com/RolinWavre/status/1040533146217922560</a>                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2018-09-15 | Maudet risque de perdre une présidence suisse                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | La Tribune de Genève | Papier      | P. 10                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2018-09-15 | L'affaire Maudet ébranle le gouvernement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Le Temps             | Papier      | P. 9                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2020-10-28 | L'avocat de Magid Khoury s'étonne des décisions de la justice genevoise                                                                                                                                                                                                                                                                                    | La Tribune de Genève | Papier      | P. 9                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2020-10-28 | Le journal de 19h30                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/72094-Le-Journal.html">https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/72094-Le-Journal.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2020-10-28 | Maudet privé de département                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2020/10/28/pierre-maudet-perd-son-departement/">https://lecourrier.ch/2020/10/28/pierre-maudet-perd-son-departement/</a>                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2020-10-28 | Pierre Maudet provisoirement sans département                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:11711726">https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:11711726</a>                                                                                                                                                                                                                                                             |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                      |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2020-10-28 | Delphine Klopfenstein Broggin, @dklopfensteinb : Pierre Maudet doit prendre ses responsabilités pour le bien de Genève. Il est depuis bien longtemps arrivé à un point de non-retour: la démission est la seule voie possible!                                                                        | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/dklopfensteinb/status/1321495628703289344">https://twitter.com/dklopfensteinb/status/1321495628703289344</a>                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2020-10-28 | Gabriel de Weck, @weckteur : Pierre Maudet, un conseiller d'État sans parti ni département, mis en quarantaine administrative. Plus question d'occuper son bureau pour préserver la santé de ses collaborateurs en souffrance.                                                                        | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/weckteur/status/1321439271723696134">https://twitter.com/weckteur/status/1321439271723696134</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2020-10-29 | Pierre Maudet se voit privé de son département                                                                                                                                                                                                                                                        | 24heures             | Papier      | P. 17                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2020-10-29 | Pierre Maudet ne règne plus sur rien                                                                                                                                                                                                                                                                  | La Tribune de Genève | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 2020-10-29 | Le journal de 19h30                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemobleu.ch/fr/Emissions/72103-Le-Journal.html">https://www.lemobleu.ch/fr/Emissions/72103-Le-Journal.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2020-10-29 | Pierre Maudet remet son mandat en jeu                                                                                                                                                                                                                                                                 | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2020/10/29/pierre-maudet-remet-son-mandat-en-jeu/">https://lecourrier.ch/2020/10/29/pierre-maudet-remet-son-mandat-en-jeu/</a>                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2020-10-29 | Pierre Maudet, la diagonale du fou                                                                                                                                                                                                                                                                    | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2020/10/29/pierre-maudet-la-diagonale-du-fou/">https://lecourrier.ch/2020/10/29/pierre-maudet-la-diagonale-du-fou/</a>                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2020-10-29 | Pierre Maudet privé de son département                                                                                                                                                                                                                                                                | Le Temps             | Papier      | P. 10                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2020-10-29 | Grandeur et décadence, de la réélection triomphale de Pierre Maudet au Conseil d'État genevois jusqu'à sa démission                                                                                                                                                                                   | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/grandeur-et-decadence-de-la-reelection-triomphale-de-pierre-maudet-au-conseil-detat-genevois-jusqua-sa-demission?urn=urn:rts:video:11714300">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/grandeur-et-decadence-de-la-reelection-triomphale-de-pierre-maudet-au-conseil-detat-genevois-jusqua-sa-demission?urn=urn:rts:video:11714300</a>                           |
| 2020-10-29 | Le monde politique réagit à la démission de Pierre Maudet. Pour les députés du Grand Conseil, c'est le soulagement qui prédomine                                                                                                                                                                      | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/le-monde-politique-reagit-a-la-demission-de-pierre-maudet-pour-les-deputes-du-grand-conseil-cest-le-soulagement-qui-predomine?urn=urn:rts:video:11714296">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/le-monde-politique-reagit-a-la-demission-de-pierre-maudet-pour-les-deputes-du-grand-conseil-cest-le-soulagement-qui-predomine?urn=urn:rts:video:11714296</a> |
| 2020-10-29 | Pierre Maudet a annoncé sa démission. Le conseiller d'État genevois sera par ailleurs candidat à sa propre succession                                                                                                                                                                                 | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/pierre-maudet-a-annonce-sa-demission-le-conseiller-detat-genevois-sera-par-ailleurs-candidat-a-sa-propre-succession?urn=urn:rts:video:11714294">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/pierre-maudet-a-annonce-sa-demission-le-conseiller-detat-genevois-sera-par-ailleurs-candidat-a-sa-propre-succession?urn=urn:rts:video:11714294</a>                     |
| 2020-10-29 | Pierre Maudet: "J'ai le sentiment d'être un homme isolé dans un microcosme politique. À la fin, seul le peuple peut décider"                                                                                                                                                                          | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/pierre-maudet-jai-le-sentiment-detre-un-homme-isole-dans-un-microcosme-politique-a-la-fin-seul-le-peuple-peut-decider?urn=urn:rts:video:11714298">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/pierre-maudet-jai-le-sentiment-detre-un-homme-isole-dans-un-microcosme-politique-a-la-fin-seul-le-peuple-peut-decider?urn=urn:rts:video:11714298</a>                 |
| 2020-10-29 | Alexis Favre, @alexisfavre : Pierre Maudet démissionne et se présente à sa propre succession. C'est la bonne décision. La seule issue possible pour lui et pour la République. C'est même une tellement bonne idée qu'elle aurait pu être prise un peu plus tôt.                                      | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/alexisfavre/status/1321834871375958018">https://twitter.com/alexisfavre/status/1321834871375958018</a>                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2020-10-29 | Frédéric Julliard, @fjulliard : L'éditorial – Démission de Pierre Maudet: la parole aux Genevois, enfin! <a href="https://tdg.ch/la-parole-aux-genevois-enfin-500900516914...">https://tdg.ch/la-parole-aux-genevois-enfin-500900516914...</a> #éditorial #Genève #Maudet #politique                  | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/fjulliard/status/1321893394411626496">https://twitter.com/fjulliard/status/1321893394411626496</a>                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2020-10-29 | Grégoire Barbey, @GregoireBarbey : L'annonce de la démission de Pierre Maudet n'est pas l'épilogue d'une affaire qui secoue Genève depuis deux ans. Il ne s'agit que d'un nouveau chapitre, et bien malin celui qui croit pouvoir prédire l'avenir. Le bougre a encore des cartouches dans sa besace. | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/GregoireBarbey/status/1321878554196512774">https://twitter.com/GregoireBarbey/status/1321878554196512774</a>                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2020-10-29 | Nathalie Ducommun, @Ducommunath : Pierre Maudet démissionne mais se présente à sa succession. Il conclut: "Je ne vous abandonnerai pas" Le tout est donc de savoir qui est ce "vous" et est-il nombreux?                                                                                              | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/Ducommunath/status/1321835642100322305">https://twitter.com/Ducommunath/status/1321835642100322305</a>                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2020-10-29 | PS Genevois, @PS_Genevois : La démission de Pierre Maudet est un soulagement! Le Parti socialiste appelle la                                                                                                                                                                                          | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/PS_Genevois/status/1321874074717532160">https://twitter.com/PS_Genevois/status/1321874074717532160</a>                                                                                                                                                                                                                                                                           |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                      |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            | gauche à se montrer unie et à saisir cette opportunité unique de présenter une candidature qui permettrait de renverser la majorité de droite au sein de l'exécutif cantonal.                                                                                                                                                                                                                                                                       |                      |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2020-10-30 | Poussé dans les cordes, Pierre Maudet démissionne pour mieux se représenter                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 24heures             | Papier      | P. 19                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2020-10-30 | Pierre Maudet démissionne pour mieux se représenter                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | La Tribune de Genève | Papier      | P. 2-3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2020-10-30 | L'éditorial. La parole aux Genevois, enfin!                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2020-10-30 | Le combat de la partielle a débuté                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | La Tribune de Genève | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2020-10-30 | Putsch interne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | La Tribune de Genève | Papier      | P. 9                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2020-10-30 | « Un management basé sur la peur et le dénigrement »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | La Tribune de Genève | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2020-10-30 | Le journal de 20h30                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemobleu.ch/fr/Emissions/72107-Le-Journal.html">https://www.lemobleu.ch/fr/Emissions/72107-Le-Journal.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2020-10-30 | Pierre Maudet, fin de partie. Vraiment ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Le Temps             | Papier      | P. 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2020-10-30 | Pierre Maudet, une démission qui ne résout rien                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Le Temps             | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2020-10-30 | Un style qui fait des dégâts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Le Temps             | Papier      | P. 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2020-10-30 | Contre l'avis des partis, Pierre Maudet souhaite rester en poste jusqu'à l'élection complémentaire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/contre-lavis-des-partis-pierre-maudet-souhaite-rester-en-poste-jusqua-lelection-complementaire-?urn=urn:rts:video:11716893">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/contre-lavis-des-partis-pierre-maudet-souhaite-rester-en-poste-jusqua-lelection-complementaire-?urn=urn:rts:video:11716893</a>                                         |
| 2020-10-30 | Raphael Leroy, @Raphaellero :<br>Le canton de #Genève se dirige-t-il vers une crise institutionnelle? Mon analyse est à retrouver ici. #Maudet<br>@RTSInfo, @Forum_RTS<br>https://rts.ch/la-1ere/programmes/forum/11698026-le-canton-de-geneve-se-diriget-il-vers-une-crise-institutionnelle-30-10-                                                                                                                                                 | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/Raphaellero/status/1322260920769245184">https://twitter.com/Raphaellero/status/1322260920769245184</a>                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2020-10-31 | Pierre Maudet se lance: «Audacieux, mais jouable»                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | La Tribune de Genève | Papier      | P. 6-7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 2020-10-31 | L'éviction de Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | La Tribune de Genève | Papier      | P. 8                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2020-10-31 | Acteurs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Le Matin             | Papier      | P. 17-19                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 2021-02-12 | Pierre Maudet mène une campagne partout sauf dans les médias traditionnels en vue de l'élection du 7 mars                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/pierre-maudet-mene-une-campagne-partout-sauf-dans-les-medias-traditionnels-en-vue-de-lelection-du-7-mars?urn=urn:rts:video:11970875">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/pierre-maudet-mene-une-campagne-partout-sauf-dans-les-medias-traditionnels-en-vue-de-lelection-du-7-mars?urn=urn:rts:video:11970875</a>                       |
| 2021-02-15 | Le procès du «système» Maudet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2021/02/15/le-proces-du-systeme-maudet/">https://lecourrier.ch/2021/02/15/le-proces-du-systeme-maudet/</a>                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2021-02-15 | Fabiano Citroni: « Pierre Maudet assis en face de la présidente du tribunal, ça donne le vertige »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/fabiano-citroni---pierre-maudet-assis-en-face-de-la-presidente-du-tribunal-ca-donne-le-vertige-?urn=urn:rts:video:11977505">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/fabiano-citroni---pierre-maudet-assis-en-face-de-la-presidente-du-tribunal-ca-donne-le-vertige-?urn=urn:rts:video:11977505</a>                                         |
| 2021-02-15 | Le procès de Pierre Maudet s'est ouvert aujourd'hui à Genève                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/le-proces-de-pierre-maudet-sest-ouvert-aujourd'hui-a-geneve--le-conseiller-detat-est-accuse-dacceptation-davantage-?urn=urn:rts:video:11977503">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/le-proces-de-pierre-maudet-sest-ouvert-aujourd'hui-a-geneve--le-conseiller-detat-est-accuse-dacceptation-davantage-?urn=urn:rts:video:11977503</a> |
| 2021-02-15 | Fati Mansour, @fatimansour :<br>Pas de copinage, aucun réseautage. Que de la philanthropie chez les prévenus de l'affaire #Maudet<br><a href="https://letemps.ch/suisse/tres-serviable-chef-cabinet-pierre-maudet?utm_source=twitter&amp;utm_medium=share&amp;utm_campaign=article...">https://letemps.ch/suisse/tres-serviable-chef-cabinet-pierre-maudet?utm_source=twitter&amp;utm_medium=share&amp;utm_campaign=article...</a> par @fatimansour | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/fatimansour/status/1361405395483439104">https://twitter.com/fatimansour/status/1361405395483439104</a>                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2021-02-16 | Procès de Pierre Maudet: son entourage à la barre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | La Tribune de Genève | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2021-02-16 | Un seul juge au final, le peuple                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2021-02-16 | Le journal de 18h30                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemobleu.ch/fr/Emissions/72482-Le-Journal.html">https://www.lemobleu.ch/fr/Emissions/72482-Le-Journal.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                       |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                      |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2021-02-16 | La contrition mesurée de Maudet                                                                                                                                                                                                                                                               | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2021/02/16/la-contrition-mesuree-de-maudet/">https://lecourrier.ch/2021/02/16/la-contrition-mesuree-de-maudet/</a>                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2021-02-16 | Le très serviable chef de cabinet de Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                                                            | Le Temps             | Papier      | P. 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2021-02-16 | Au 2e jour de son procès, Pierre Maudet s'est exprimé devant la cour et a réfuté les accusations                                                                                                                                                                                              | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/au-2e-jour-de-son-proces-pierre-maudet-sest-exprime-devant-la-cour-et-a-refute-les-accusations-?urn=urn:rts:video:11980774">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/au-2e-jour-de-son-proces-pierre-maudet-sest-exprime-devant-la-cour-et-a-refute-les-accusations-?urn=urn:rts:video:11980774</a>                                         |
| 2021-02-16 | Fabiano Citroni: "Pierre Maudet s'est montré très solide tout au long de son audition qui a duré plus de quatre heures"                                                                                                                                                                       | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/fabiano-citroni-pierre-maudet-sest-montre-tres-solide-tout-au-long-de-son-audition-qui-a-dure-plus-de-quatre-heures?urn=urn:rts:video:11980776">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/fabiano-citroni-pierre-maudet-sest-montre-tres-solide-tout-au-long-de-son-audition-qui-a-dure-plus-de-quatre-heures?urn=urn:rts:video:11980776</a> |
| 2021-02-17 | Au Tribunal de police...                                                                                                                                                                                                                                                                      | La Tribune de Genève | Papier      | ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2021-02-17 | 2021-02-17-LB-Le Journal                                                                                                                                                                                                                                                                      | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/72485-Le-Journal.html">https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/72485-Le-Journal.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2021-02-17 | Les «relations toxiques» de Maudet dans le viseur                                                                                                                                                                                                                                             | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2021/02/17/les-relations-toxiques-de-maudet-dans-le-viseur/">https://lecourrier.ch/2021/02/17/les-relations-toxiques-de-maudet-dans-le-viseur/</a>                                                                                                                                                                                                         |
| 2021-02-17 | «Ce n'est pas un collège mais un champ de ruine»                                                                                                                                                                                                                                              | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2021/02/17/ce-nest-pas-un-college-mais-un-champ-de-ruine/">https://lecourrier.ch/2021/02/17/ce-nest-pas-un-college-mais-un-champ-de-ruine/</a>                                                                                                                                                                                                             |
| 2021-02-17 | La posture compliquée de Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                                                                        | Le Temps             | P           | P. 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2021-02-18 | Quatorze mois avec sursis requis contre Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                                                         | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2021-02-18 | « Pierre Maudet s'est cru plus fort que les règles »                                                                                                                                                                                                                                          | La Tribune de Genève | Papier      | ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2021-02-18 | 2021-02-18-LB-Le Journal                                                                                                                                                                                                                                                                      | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/72487-Le-Journal.html">https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/72487-Le-Journal.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2021-02-18 | Maudet, «une victime de la curée»                                                                                                                                                                                                                                                             | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2021/02/18/maudet-une-victime-de-la-curee/">https://lecourrier.ch/2021/02/18/maudet-une-victime-de-la-curee/</a>                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2021-02-18 | 2021-02-18-Le Temps-Le procureur évoque « les noces barbares » de Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                               | Le Temps             | Papier      | P. 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2021-02-18 | Fabiano Citroni: "Pierre Maudet a un besoin impérieux de rappeler qu'il a toujours œuvré pour les Genevois".                                                                                                                                                                                  | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/fabiano-citroni-pierre-maudet-a-un-besoin-imperieux-de-rappeler-quil-a-toujours-oeuvre-pour-les-genevois-?urn=urn:rts:video:11986278">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/fabiano-citroni-pierre-maudet-a-un-besoin-imperieux-de-rappeler-quil-a-toujours-oeuvre-pour-les-genevois-?urn=urn:rts:video:11986278</a>                     |
| 2021-02-18 | Parole aux avocats de Pierre Maudet au dernier jour de son procès à Genève                                                                                                                                                                                                                    | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/parole-aux-avocats-de-pierre-maudet-au-dernier-jour-de-son-proces-a-geneve-verdict-lundi-?urn=urn:rts:video:11986276">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/parole-aux-avocats-de-pierre-maudet-au-dernier-jour-de-son-proces-a-geneve-verdict-lundi-?urn=urn:rts:video:11986276</a>                                                     |
| 2021-02-19 | Me Yaël Hayat: «Pierre Maudet est passé de saint Pierre à M. le maudit!»                                                                                                                                                                                                                      | 24heures             | Papier      | P. 14                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2021-02-19 | Les avocats de Maudet plaident l'acquittement                                                                                                                                                                                                                                                 | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2021-02-19 | « L'invitation au Grand Prix d'Abu Dhabi n'avait rien d'insolite »                                                                                                                                                                                                                            | Le Temps             | Papier      | P. 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2021-02-19 | Luca Di Stefano, @LucaDiStefano : «De Saint-Pierre à M. le maudit»<br><a href="https://tdg.ch/me-hayat-pierre-maudet-est-passe-de-saint-pierre-a-m-le-maudit-617493477520...#Maudet">https://tdg.ch/me-hayat-pierre-maudet-est-passe-de-saint-pierre-a-m-le-maudit-617493477520...#Maudet</a> | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/LucaDiStefano10/status/1362669599137923077">https://twitter.com/LucaDiStefano10/status/1362669599137923077</a>                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2021-02-20 | Faire preuve de discernement                                                                                                                                                                                                                                                                  | La Tribune de Genève | Papier      | P. 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2021-02-21 | Les favoris face à face                                                                                                                                                                                                                                                                       | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2021/02/21/les-favoris-face-a-face/">https://lecourrier.ch/2021/02/21/les-favoris-face-a-face/</a>                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2021-02-21 | Pierre Maudet joue son va-tout dans une campagne frénétique                                                                                                                                                                                                                                   | Le Matin             | Papier      | P. 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2021-02-22 | Genève à Chaud                                                                                                                                                                                                                                                                                | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/72497-Geneve-a-Chaud.html">https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/72497-Geneve-a-Chaud.html</a>                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2021-02-22 | Dégringolade                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2021/02/22/degringolade/">https://lecourrier.ch/2021/02/22/degringolade/</a>                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2021-02-22 | Procès Maudet- tous coupables!                                                                                                                                                                                                                                                                | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2021/02/22/proces-maudet-tous-coupables/">https://lecourrier.ch/2021/02/22/proces-maudet-tous-coupables/</a>                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2021-02-22 | Genève poursuivra-t-il son virage à gauche?                                                                                                                                                                                                                                                   | Le Temps             | Papier      | P. 8                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2021-02-22 | Affaire Maudet: retour sur une saga dont le verdict clôt le volet judiciaire.                                                                                                                                                                                                                 | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/affaire-maudet-retour-sur-une-saga-dont-le-verdict-clot-le-volet-judiciaire-?urn=urn:rts:video:11995439">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/affaire-maudet-retour-sur-une-saga-dont-le-verdict-clot-le-volet-judiciaire-?urn=urn:rts:video:11995439</a>                                                                               |
| 2021-02-22 | Le journaliste Fabiano Citroni sur la carrière politique à venir de Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                             | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/le-journaliste-fabiano-citroni-sur-la-carriere-politique-a-venir-de-pierre-maudet-?urn=urn:rts:video:11995441">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/le-journaliste-fabiano-citroni-sur-la-carriere-politique-a-venir-de-pierre-maudet-?urn=urn:rts:video:11995441</a>                                                                   |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                      |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2021-02-22 | Le journaliste Fabiano Citroni sur la condamnation de Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/le-journaliste-fabiano-citroni-sur-la-condamnation-de-pierre-maudet?urn=urn:rts:video:11995437">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/le-journaliste-fabiano-citroni-sur-la-condamnation-de-pierre-maudet?urn=urn:rts:video:11995437</a> |
| 2021-02-22 | Pierre Maudet est condamné pour le voyage d'Abu Dhabi                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/pierre-maudet-est-condamne-pour-le-voyage-dabu-dhabi?urn=urn:rts:video:11995435">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/pierre-maudet-est-condamne-pour-le-voyage-dabu-dhabi?urn=urn:rts:video:11995435</a>                               |
| 2021-02-22 | Céline Argento, @celineargento :<br>@pierremaudet condamné pour le volet voyage à Abu Dhabi. Acquitté pour deux autres volets. Et demain...grand débat sur @lemanbleutv en vue de l'élection du 7 mars...dans laquelle Pierre Maudet est candidat. Geneve, c'est House of cards. #jugement #pierremaudet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/celineargento/status/1363918857384116225">https://twitter.com/celineargento/status/1363918857384116225</a>                                                                                                                                                   |
| 2021-02-22 | fabiano citroni, @FabianoCitroni :<br>#Maudet Un léger décalage entre ce que dit la présidente et ce que dit la defense de Pierre Maudet<br>@19h30RTS<br>@RTSinfo <a href="https://rts.ch/video/info/journal-19h30/11995437-le-journaliste-fabiano-citroni-sur-la-condamnation-de-pierre-maudet.html">https://rts.ch/video/info/journal-19h30/11995437-le-journaliste-fabiano-citroni-sur-la-condamnation-de-pierre-maudet.html</a> + fabiano citroni<br>@FabianoCitroni<br>23 févr. 2021<br>En réponse à<br>@FabianoCitroni<br>@LeTemps évoque à son tour le décalage entre les mots de la juge et ceux de Pierre #Maudet et de ses avocats La stratégie de la vérité relative propre à Pierre Maudet<br><a href="https://letemps.ch/node/1248641">https://letemps.ch/node/1248641</a> | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/FabianoCitroni/status/1363951201616805888">https://twitter.com/FabianoCitroni/status/1363951201616805888</a>                                                                                                                                                 |
| 2021-02-22 | fabiano citroni, @FabianoCitroni :<br>#Maudet L'affaire Maudet: plus de deux ans de mensonges 🤡<br>@19h30RTS @RTSinfo                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/FabianoCitroni/status/1363951650776502280">https://twitter.com/FabianoCitroni/status/1363951650776502280</a>                                                                                                                                                 |
| 2021-02-22 | Pierre Ruetschi, @pierreruetschi :<br>La juge a rendu un verdict de culpabilité à l'encontre de Pierre #Maudet. Aucune circonstance atténuante, "pas de prise de conscience de son acte", de sa "faute importante". PM est coupable sur le point central de l'accusation. Son avocat, lui, parle de "reliquat". Jolie formule                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/pierreruetschi/status/1363969502338293766">https://twitter.com/pierreruetschi/status/1363969502338293766</a>                                                                                                                                                 |
| 2021-02-22 | Fischer Fabienne, @FabFischerGE :<br>La justice condamne P. Maudet pour acceptation d'un avantage. Il ne m'appartient pas de commenter cette décision. D'ailleurs, tant le ministère public que P. Maudet peuvent faire appel. 1/2<br>Sur son éthique politique, les électeurs et électrices donneront leur propre 'verdict'. Un homme politique condamné pénalement est candidat au poste de conseiller d'Etat, ce n'est pas anodin! 2/2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/FabFischerGE/status/1363919222691217416">https://twitter.com/FabFischerGE/status/1363919222691217416</a>                                                                                                                                                     |
| 2021-02-22 | Grégoire Mangeat, @GregoireMangeat :<br>#Maudet Ma déclaration complète, après la lecture du verdict, et non pas le seul petit extrait choisi par la RTS. Bonne soirée!                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/GregoireMangeat/status/1363962541895004169">https://twitter.com/GregoireMangeat/status/1363962541895004169</a>                                                                                                                                               |
| 2021-02-23 | L'épreuve de trop pour Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 24heures             | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2021-02-23 | Condamné, Pierre Maudet va faire appel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2021-02-23 | La justice traça la ligne rouge                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2021-02-22 | Pierre Maudet coupable d'avoir accepté le voyage                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | La Tribune de Genève | Web         | <a href="https://www.tdg.ch/pierre-maudet-reconnu-coupable-dacceptation-dun-avantage-504435702968">https://www.tdg.ch/pierre-maudet-reconnu-coupable-dacceptation-dun-avantage-504435702968</a>                                                                                           |
| 2021-02-23 | Le journal de 18h30                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/72503-Le-Journal.html">https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/72503-Le-Journal.html</a>                                                                                                                                                     |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                      |                      |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2021-02-23 | Maudet débouté sur la réorganisation des départements                                                                                                                                                                                                                | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2021/02/23/maudet-deboute-sur-la-reorganisation-des-departements/">https://lecourrier.ch/2021/02/23/maudet-deboute-sur-la-reorganisation-des-departements/</a>                                                                                                                                                                                                                 |
| 2021-02-23 | «Les pro-Maudet sont très minoritaires au PLR»                                                                                                                                                                                                                       | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2021/02/23/les-pro-maudet-sont-tres-minoritaires-au-plr/">https://lecourrier.ch/2021/02/23/les-pro-maudet-sont-tres-minoritaires-au-plr/</a>                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2021-02-23 | Au tour du peuple genevois de le juger                                                                                                                                                                                                                               | Le Temps             | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 2021-02-23 | Condamné, Pierre Maudet voit son avenir politique s'assombrir                                                                                                                                                                                                        | Le Temps             | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 2021-02-23 | L'importante culpabilité de Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                                            | Le Temps             | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 2021-02-23 | Le « coup de grâce politique »                                                                                                                                                                                                                                       | Le Temps             | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 2021-02-23 | La condamnation de Pierre Maudet pour acceptation d'un avantage polarise ses détracteurs et ses partisans.                                                                                                                                                           | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/l-a-condamnation-de-pierre-maudet-pour-acceptation-dun-avantage-polarise-ses-detractions-et-ses-partisans-?urn=urn:rts:video:11998150">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/l-a-condamnation-de-pierre-maudet-pour-acceptation-dun-avantage-polarise-ses-detractions-et-ses-partisans-?urn=urn:rts:video:11998150</a>                                       |
| 2021-03-28 | L'élection de Fabienne Fischer fait basculer le Conseil d'État à gauche                                                                                                                                                                                              | La Tribune de Genève | Web         | <a href="https://www.tdg.ch/suivez-en-direct-le-resultat-de-l-election-complementaire-423985163823">https://www.tdg.ch/suivez-en-direct-le-resultat-de-l-election-complementaire-423985163823</a>                                                                                                                                                                                                             |
| 2022-01-11 | Le journal de 18h30                                                                                                                                                                                                                                                  | Léman bleu           | Audiovisuel | <a href="https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/8540-Le-Journal.html">https://www.lemanbleu.ch/fr/Emissions/8540-Le-Journal.html</a>                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2022-01-11 | Innocent mais seulement devant la loi                                                                                                                                                                                                                                | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2022/01/11/innocent-mais-seulement-devant-la-loi/">https://lecourrier.ch/2022/01/11/innocent-mais-seulement-devant-la-loi/</a>                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2022-01-11 | Le Courrier-Pierre Maudet acquitté                                                                                                                                                                                                                                   | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2022/01/11/pierre-maudet-acquitte/">https://lecourrier.ch/2022/01/11/pierre-maudet-acquitte/</a>                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2022-01-11 | «L'accusation n'a jamais tenu le coup»                                                                                                                                                                                                                               | Le Courrier          | Web         | <a href="https://lecourrier.ch/2022/01/11/laccusati-on-na-jamais-tenu-le-coup/">https://lecourrier.ch/2022/01/11/laccusati-on-na-jamais-tenu-le-coup/</a>                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2022-01-11 | Acquittement de Pierre Maudet : les explications de Fabiano Citroni, journaliste à la RTS.                                                                                                                                                                           | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/a-cquittement-de-pierre-maudet-les-explications-de-fabiano-citroni-journaliste-a-la-rts-?urn=urn:rts:video:12780711">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/a-cquittement-de-pierre-maudet-les-explications-de-fabiano-citroni-journaliste-a-la-rts-?urn=urn:rts:video:12780711</a>                                                                           |
| 2022-01-11 | Le PLR genevois reste toujours divisé quant à un retour en politique de Pierre Maudet, malgré l'acquittement.                                                                                                                                                        | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/l-e-plr-genevois-reste-toujours-divise-quant-a-un-retour-en-politique-de-pierre-maudet-malgre-lacquittement-?urn=urn:rts:video:12780709">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/l-e-plr-genevois-reste-toujours-divise-quant-a-un-retour-en-politique-de-pierre-maudet-malgre-lacquittement-?urn=urn:rts:video:12780709</a>                                   |
| 2022-01-11 | Pierre Maudet est acquitté sur toute la ligne par la Cour de justice genevoise.                                                                                                                                                                                      | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/p-ierre-maudet-est-acquitte-sur-toute-la-ligne-par-la-cour-de-justice-genevoise-?urn=urn:rts:video:12780707">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/p-ierre-maudet-est-acquitte-sur-toute-la-ligne-par-la-cour-de-justice-genevoise-?urn=urn:rts:video:12780707</a>                                                                                           |
| 2022-01-11 | Philippe Revaz, @PhilippeRevaz : Un séisme politico-judiciaire à Genève: Pierre Maudet est acquitté en appel.                                                                                                                                                        | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/PhilippeRevaz/status/1480819131591049219">https://twitter.com/PhilippeRevaz/status/1480819131591049219</a>                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2022-01-12 | L'acquittement en appel de Maudet fait réagir                                                                                                                                                                                                                        | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 2022-01-12 | Un retour toujours possible                                                                                                                                                                                                                                          | La Tribune de Genève | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 2022-01-12 | L'image de l'ancien ministre reste atteinte                                                                                                                                                                                                                          | La Tribune de Genève | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 2022-01-12 | Pierre Maudet blanchi, la défiance demeure                                                                                                                                                                                                                           | La Tribune de Genève | Papier      | P. 2-3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 2022-01-12 | Et à la fin de cette saga, c'est Pierre Maudet qui gagne                                                                                                                                                                                                             | Le Temps             | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 2022-01-12 | Innocent, ce n'est pas rien...                                                                                                                                                                                                                                       | Le Temps             | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 2022-01-12 | La République du glaive et de la vertu                                                                                                                                                                                                                               | Le Temps             | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 2022-01-12 | Le jugement qui acquitte Pierre Maudet                                                                                                                                                                                                                               | Le Temps             | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 2022-01-12 | Pour les élus, une faute avant tout politique                                                                                                                                                                                                                        | Le Temps             | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 2022-01-12 | Un avenir sur la scène publique? Mystère encore bien gardé...                                                                                                                                                                                                        | Le Temps             | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 2022-01-12 | Pierre Maudet a été acquitté alors qu'il a bénéficié d'un avantage indu. La décision de la Cour de justice genevoise interpelle                                                                                                                                      | RTS                  | Audiovisuel | <a href="https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/p-ierre-maudet-a-ete-acquitte-alors-quil-a-beneficie-dun-avantage-indu-la-decision-de-la-cour-de-justice-genevoise-interpelle?urn=urn:rts:video:12783665">https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/p-ierre-maudet-a-ete-acquitte-alors-quil-a-beneficie-dun-avantage-indu-la-decision-de-la-cour-de-justice-genevoise-interpelle?urn=urn:rts:video:12783665</a> |
| 2022-01-12 | Raphael Leroy, @Raphaelleroy : L'acquittement de Pierre #Maudet ne l'absout pas. Mon commentaire est à écouter ici, dans le journal de 7h, à partir de 1'11". @RTSInfo                                                                                               | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/Raphaelleroy/status/1481222962955132930">https://twitter.com/Raphaelleroy/status/1481222962955132930</a>                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 2022-01-12 | Grégoire Mangeat, @GregoireMangeat : #Maudet Ce matin, je pense aussi à la force de notre système et aux juges qui - est-ce vraiment du courage ou simplement leur mission? - disent le droit, ni plus ni moins, et laissent le bruit de la foule et des adversaires | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/GregoireMangeat/status/1481155342411218944">https://twitter.com/GregoireMangeat/status/1481155342411218944</a>                                                                                                                                                                                                                                                                   |



|            |                                                                        |          |        |      |
|------------|------------------------------------------------------------------------|----------|--------|------|
|            | politiques au pied des marches du palais de justice.                   |          |        |      |
| 2022-01-13 | 2022-01-13-Le Temps-A Genève, le Ministère public vit des temps agités | Le Temps | Papier | P. 6 |

### 3. Détail du corpus de la polémique au Québec

| Date       | Titre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Média                | Type        | URL ou numéro de page                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2022-06-03 | Bernard Drainville quitte le 98,5 FM et rejoint les rangs de la CAQ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Radio-Canada         | Web         | <a href="https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1888246/drainville-bernard-retour-politique-caq">https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1888246/drainville-bernard-retour-politique-caq</a>                                                                                                           |
| 2022-06-11 | Bilan de session à Québec : la faille                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Radio-Canada         | Web         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2022-08-03 | La journaliste Martine Biron sera candidate pour la CAQ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | FM93                 | Web         | <a href="https://www.fm93.com/nouvelles/499965/la-journaliste-martin-biron-sera-candidate-pour-la-caq">https://www.fm93.com/nouvelles/499965/la-journaliste-martin-biron-sera-candidate-pour-la-caq</a>                                                                                           |
| 2022-08-03 | La journaliste Martine Biron sera candidate pour la CAQ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Radio-Canada         | Web         | <a href="http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1903063/chutes-de-la-chaudiere-martine-biron-candidate-elections-caq-coalition-avenir-quebec">http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1903063/chutes-de-la-chaudiere-martine-biron-candidate-elections-caq-coalition-avenir-quebec</a>                   |
| 2022-08-03 | Le député caquiste Marc Picard quitte la politique après sept mandats                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Radio-Canada         | Web         | <a href="https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1903016/depart-marc-picard-elu-chutes-chaudiere-appalaches">https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1903016/depart-marc-picard-elu-chutes-chaudiere-appalaches</a>                                                                                     |
| 2022-08-03 | Député depuis 19 ans, Marc Picard annonce qu'il ne sollicitera pas un nouveau mandat                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | La Presse canadienne | Web         | ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2022-08-03 | La journaliste Martine Biron candidate de la CAQ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | La Presse            | Web         | <a href="https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2022-08-03/la-journaliste-martine-biron-candidate-de-la-caq.php">https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2022-08-03/la-journaliste-martine-biron-candidate-de-la-caq.php</a>                                                           |
| 2022-08-03 | La CAQ seule au sommet des intentions de vote                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Le Devoir            | Web         | <a href="https://www.ledevoir.com/politique/quebec/741156/la-caq-seule-en-tete-des-intentions-de-vote">https://www.ledevoir.com/politique/quebec/741156/la-caq-seule-en-tete-des-intentions-de-vote</a>                                                                                           |
| 2022-08-03 | La journaliste Martine Biron portera les couleurs de la CAQ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Le Soleil            | Web         | <a href="https://www.lesoleil.com/2022/08/03/la-journaliste-martine-biron-portera-les-couleurs-de-la-caq-65f7684e602cc606eff0f8d1fa5be673?nor=true">https://www.lesoleil.com/2022/08/03/la-journaliste-martine-biron-portera-les-couleurs-de-la-caq-65f7684e602cc606eff0f8d1fa5be673?nor=true</a> |
| 2022-08-03 | La journaliste Martine Biron sera candidate pour la CAQ dans Chutes-de-la-Chaudière                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | TVA                  | Audiovisuel | <a href="https://www.tvnouvelles.ca/2022/08/03/martine-biron-sera-candidate-pour-la-caq">https://www.tvnouvelles.ca/2022/08/03/martine-biron-sera-candidate-pour-la-caq</a>                                                                                                                       |
| 2022-08-03 | Alexandre Gagné, @alexandre_gagne :<br>Parlant de Martine Biron. TVA l'a désignée comme « l'ancienne » journaliste. Noovo dit qu'elle était « auparavant » analyste politique. Bref, question, quand le lien d'emploi a-t-il été rompu? Quand @SebBovetSRC l'a-t-il appris? #assnat #polqc<br>5:23 PM · 3 août 2022-Twitter for iPhone                                                                                                                                                                                                                                                         | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/alexandre_gagne/status/1554941118642520065">https://twitter.com/alexandre_gagne/status/1554941118642520065</a>                                                                                                                                                       |
| 2022-08-03 | Gaétan Barrette, @drgrbarrette :<br>J'ai été approché pour être mb du C.A. d'une Cie en santé. La CED m'a dit non même après 4 ans dans l'opposition. Soit. J'ai bien apprécié et la personne et le travail de Martine Biron qui fait le saut à la CAQ. À la FPJQ, portée sur la morale et l'éthique, vous en pensez quoi?<br>5:52 PM · 3 août 2022-Twitter for Android                                                                                                                                                                                                                        | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/drgrbarrette/status/1554948331255783424">https://twitter.com/drgrbarrette/status/1554948331255783424</a>                                                                                                                                                             |
| 2022-08-03 | François Carabin, @f_carabin :<br>Il y a quelques mois, Martine Biron qualifiait les ministres Guilbault et Caire de «grosses têtes» en plus de coiffer les ministres Bonnardel et Fitzgibbon du terme «gaffeux» dans une analyse pour Radio-Canada. #polqc<br>François Legault et Simon Jolin-Barrette en conférence de presse.<br><a href="http://ici.radio-canada.ca">ici.radio-canada.ca</a><br>Analyse   Bilan de session à Québec : la faille L'opposition a du pain sur la planche pour faire face à François Legault, qui a le vent en poupe.<br>4:53 PM · 3 août 2022-Twitter Web App | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/f_carabin/status/1554933482685603840">https://twitter.com/f_carabin/status/1554933482685603840</a>                                                                                                                                                                   |
| 2022-08-03 | François Cormier, @fcormierQC :<br>Martine Biron candidate pour la CAQ... on dirait que je n'y crois pas. En fait, Martine Biron en politique tout court                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/fcormierQC/status/1554940637383954434">https://twitter.com/fcormierQC/status/1554940637383954434</a>                                                                                                                                                                 |
| 2022-08-03 | Pascal Bérubé, @PascalBerube :<br>Malaise.<br><br>La journaliste Martine Biron sera candidate pour la CAQ   <a href="http://Radio-Canada.ca">http://Radio-Canada.ca</a><br>Martine Biron à la radio de Radio-Canada.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Twitter              | RSN         | <a href="https://twitter.com/PascalBerube/status/1554928342977187842">https://twitter.com/PascalBerube/status/1554928342977187842</a>                                                                                                                                                             |

|            |                                                                                                                                                    |                        |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2022-08-03 | Paul Germain, @paulgermain_elu :<br>Y va avoir un problème de limousines tout à l'heure. #polqc La journaliste Martine Biron candidate pour la CAQ | Twitter                | RSN         | <a href="https://twitter.com/paulgermain_elu/status/1554940537295208456">https://twitter.com/paulgermain_elu/status/1554940537295208456</a>                                                                                                                                                           |
| 2022-08-04 | Profond malaise autour du passage en politique de Martine Biron                                                                                    | 98.5FM                 | Audiovisuel | <a href="https://www.985fm.ca/audio/500087/profond-malaise-autour-du-passage-en-politique-de-martine-biron">https://www.985fm.ca/audio/500087/profond-malaise-autour-du-passage-en-politique-de-martine-biron</a>                                                                                     |
| 2022-08-04 | Martine Biron en politique : « Ça crée un malaise » -Sébastien Proulx                                                                              | 98.5FM                 | Web         | <a href="https://www.985fm.ca/nouvelles/500018/martine-biron-en-politique-ca-cree-un-malaise-sebastien-proulx">https://www.985fm.ca/nouvelles/500018/martine-biron-en-politique-ca-cree-un-malaise-sebastien-proulx</a>                                                                               |
| 2022-08-04 | La journaliste Martine Biron devient candidate de la CAQ en vie des élections                                                                      | 98.5FM                 | Web         | <a href="https://www.985fm.ca/audio/500017/la-journaliste-martine-biron-devient-candidate-de-la-caq-en-vie-des-elections">https://www.985fm.ca/audio/500017/la-journaliste-martine-biron-devient-candidate-de-la-caq-en-vie-des-elections</a>                                                         |
| 2022-08-04 | La journaliste Martine Biron fait le saut à la Coalition Avenir Québec                                                                             | 98.5FM                 | Audiovisuel | <a href="https://www.985fm.ca/audio/500004/la-journaliste-martine-biron-fait-le-saut-a-la-coalition-avenir-quebec">https://www.985fm.ca/audio/500004/la-journaliste-martine-biron-fait-le-saut-a-la-coalition-avenir-quebec</a>                                                                       |
| 2022-08-04 | Profond malaise autour du passage en politique de Martine Biron                                                                                    | 98.5FM                 | PDF         | <a href="https://www.985fm.ca/audio/500087/profond-malaise-autour-du-passage-en-politique-de-martine-biron">https://www.985fm.ca/audio/500087/profond-malaise-autour-du-passage-en-politique-de-martine-biron</a>                                                                                     |
| 2022-08-04 | L'arrivée de Martine Biron avec la CAQ secoue le monde journalistique                                                                              | FM93                   | Audiovisuel | <a href="https://www.fm93.com/audio/500113/l-arrivee-de-martine-biron-avec-la-caq-secoue-le-monde-journalistique">https://www.fm93.com/audio/500113/l-arrivee-de-martine-biron-avec-la-caq-secoue-le-monde-journalistique</a>                                                                         |
| 2022-08-04 | Candidature de Martine Biron: « Ça crée un malaise »                                                                                               | Radio-Canada           | Web         | <a href="https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1903197/politique-journalisme-medias-coalition-avenir-quebec-transparence-confiance">https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1903197/politique-journalisme-medias-coalition-avenir-quebec-transparence-confiance</a>                                       |
| 2022-08-04 | Chutes-de-la-Chaudière : la journaliste Martine Biron se présente pour la CAQ                                                                      | Le Journal de Montréal | Papier      | P. 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 2022-08-04 | Toi aussi, Martine ?                                                                                                                               | La Presse              | Papier      | P. 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 2022-08-04 | Martine Biron sera candidate pour la CAQ                                                                                                           | Le Devoir              | Papier      | P. A3                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2022-08-04 | La journaliste Martine Biron candidate caquiste, problème ou pas?                                                                                  | Le Soleil              | Web         | <a href="https://www.lesoleil.com/2022/08/04/la-journaliste-martine-biron-candidate-caquiste-probleme-ou-pas-c498cbb22e51bddc861715ecb0d2a0e0">https://www.lesoleil.com/2022/08/04/la-journaliste-martine-biron-candidate-caquiste-probleme-ou-pas-c498cbb22e51bddc861715ecb0d2a0e0</a>               |
| 2022-08-04 | La journaliste Martine Biron se présente pour la CAQ                                                                                               | Noovo Info             | Web         | <a href="https://www.noovo.info/nouvelle/la-journaliste-martine-biron-se-presente-pour-la-caq.html">https://www.noovo.info/nouvelle/la-journaliste-martine-biron-se-presente-pour-la-caq.html</a>                                                                                                     |
| 2022-08-04 | La candidature de la journaliste Martine Biron pour la CAQ fait réagir                                                                             | TVA                    | Audiovisuel | <a href="https://www.tvanouvelles.ca/2022/08/04/la-candidature-de-la-journaliste-martine-biron-pour-la-caq-fait-reagir">https://www.tvanouvelles.ca/2022/08/04/la-candidature-de-la-journaliste-martine-biron-pour-la-caq-fait-reagir</a>                                                             |
| 2022-08-04 | «J'ai hâte d'en découdre avec François Legault», dit Dominique Anglade                                                                             | TVA                    | Audiovisuel | <a href="https://www.tvanouvelles.ca/2022/08/04/jai-hate-den-decoudre-avec-francois-legault-dit-dominique-anglade">https://www.tvanouvelles.ca/2022/08/04/jai-hate-den-decoudre-avec-francois-legault-dit-dominique-anglade</a>                                                                       |
| 2022-08-05 | La coalition Télé Québec                                                                                                                           | Le Journal de Montréal | Papier      | P. 19                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2022-08-05 | Journalistes en politique: l'avis d'un ancien directeur de l'information                                                                           | Noovo Info             | Web         | <a href="https://www.noovo.info/video/journalistes-en-politique-lavis-dun-ancien-directeur-de-linformation.html">https://www.noovo.info/video/journalistes-en-politique-lavis-dun-ancien-directeur-de-linformation.html</a>                                                                           |
| 2022-08-05 | Journalistes en politique: l'opinion des citoyens                                                                                                  | Noovo Info             | Web         | <a href="https://www.noovo.info/video/journalistes-en-politique-lopinion-des-citoyens.html">https://www.noovo.info/video/journalistes-en-politique-lopinion-des-citoyens.html</a>                                                                                                                     |
| 2022-08-06 | Les caquistes de la 23e heure                                                                                                                      | Le Journal de Montréal | Papier      | P. 6                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 2022-08-06 | Des pistes pour éviter d'autres égratignures                                                                                                       | La Presse              | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 2022-08-07 | Martine Biron, opportunisme, opportunité, ou gros bon sens?                                                                                        | Le Soleil              | Web         | <a href="https://www.lesoleil.com/2022/08/07/martine-biron-opportunisme-opportunite-ou-gros-bon-sens-c867ccf746ac6fbfea3f4af367af1b14?nor=true">https://www.lesoleil.com/2022/08/07/martine-biron-opportunisme-opportunite-ou-gros-bon-sens-c867ccf746ac6fbfea3f4af367af1b14?nor=true</a>             |
| 2022-08-08 | Les conservateurs recrutent un autre ex-conseiller municipal à Lévis                                                                               | FM93                   | Web         | <a href="https://www.fm93.com/nouvelles/500588/les-conservateurs-recrutent-un-autre-ex-conseiller-municipal-a-levis">https://www.fm93.com/nouvelles/500588/les-conservateurs-recrutent-un-autre-ex-conseiller-municipal-a-levis</a>                                                                   |
| 2022-08-08 | Martine Biron convertie en pro-troisième lien                                                                                                      | FM93                   | Web         | <a href="https://www.fm93.com/nouvelles/501053/martine-biron-se-convertie-en-pro-troisieme-lien">https://www.fm93.com/nouvelles/501053/martine-biron-se-convertie-en-pro-troisieme-lien</a>                                                                                                           |
| 2022-08-08 | Mario Fortier candidat dans Chutes-de-la-Chaudière pour le parti conservateur                                                                      | Radio-Canada           | Web         | <a href="https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1904102/mario-fortier-candidat-chutes-chaudiere-conservateur">https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1904102/mario-fortier-candidat-chutes-chaudiere-conservateur</a>                                                                                     |
| 2022-08-08 | Un ex-conseiller de Lévis affrontera Martine Biron                                                                                                 | La Presse              | Web         | <a href="https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2022-08-08/parti-conservateur-du-quebec/un-ex-conseiller-de-levis-affrontera-martine-biron.php">https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2022-08-08/parti-conservateur-du-quebec/un-ex-conseiller-de-levis-affrontera-martine-biron.php</a> |
| 2022-08-08 | La cadence des candidatures s'accélère                                                                                                             | Le Devoir              | Web         | <a href="https://www.ledevoir.com/politique/quebec/742884/elections-quebec-2022-la-cadence-des-candidatures-electorales-s-accelere">https://www.ledevoir.com/politique/quebec/742884/elections-quebec-2022-la-cadence-des-candidatures-electorales-s-accelere</a>                                     |
| 2022-08-08 | Un conseiller défait de Lehoullier affrontera Martine Biron                                                                                        | Le Soleil              | Web         | <a href="https://www.lesoleil.com/2022/08/08/un-conseiller-defait-de-lehoullier-affrontera-martine-biron-">https://www.lesoleil.com/2022/08/08/un-conseiller-defait-de-lehoullier-affrontera-martine-biron-</a>                                                                                       |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                        |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                        |             | 70f96b3b6dd289359b72d8e3fd00393e?nor=t<br>rue                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2022-08-08 | Un ex-conseiller municipal de Lévis se lance avec Éric Duhaime dans Chutes-de-la-Chaudière                                                                                                                                                                                                                              | TVA                    | Web         | <a href="https://www.tvnouvelles.ca/2022/08/08/un-ex-conseiller-municipal-de-levis-se-lance-avec-eric-duhaime-dans-chutes-de-la-chaudiere">https://www.tvnouvelles.ca/2022/08/08/un-ex-conseiller-municipal-de-levis-se-lance-avec-eric-duhaime-dans-chutes-de-la-chaudiere</a>                             |
| 2022-08-09 | Chutes-de-la-Chaudière : un ex-conseiller municipal de Lévis se lande avec Duhaime                                                                                                                                                                                                                                      | Le Journal de Montréal | Papier      | P. 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 2022-08-09 | Deux annonces et un embarras pour Legault                                                                                                                                                                                                                                                                               | La Presse              | Web         | <a href="https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2022-08-09/vers-les-elections-provinciales/deux-annonces-et-un-embarras-pour-legault.php">https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2022-08-09/vers-les-elections-provinciales/deux-annonces-et-un-embarras-pour-legault.php</a>                   |
| 2022-08-09 | Des journalistes en politique, pas si surprenant que ça                                                                                                                                                                                                                                                                 | Le Soleil              | Web         | <a href="https://www.lesoleil.com/2022/08/09/des-journalistes-en-politique-pas-si-surprenant-que-ca-612edb23e0ec6219c5135f10a3c53130?nor=t&lt;br/&gt;rue">https://www.lesoleil.com/2022/08/09/des-journalistes-en-politique-pas-si-surprenant-que-ca-612edb23e0ec6219c5135f10a3c53130?nor=t<br/>rue</a>     |
| 2022-08-09 | Élections provinciales: la table est mise dans la Rive-Sud de Québec                                                                                                                                                                                                                                                    | Noovo Info             | Web         | <a href="https://www.noovo.info/video/elections-provinciales-la-table-est-mise-sur-la-rive-sud-de-quebec.html">https://www.noovo.info/video/elections-provinciales-la-table-est-mise-sur-la-rive-sud-de-quebec.html</a>                                                                                     |
| 2022-08-10 | «J'avais le goût de ce défi!» -Martine Biron                                                                                                                                                                                                                                                                            | 98.5FM                 | Web         | <a href="https://www.985fm.ca/nouvelles/501003/j-avais-le-gout-de-ce-defi-la-martine-biron">https://www.985fm.ca/nouvelles/501003/j-avais-le-gout-de-ce-defi-la-martine-biron</a>                                                                                                                           |
| 2022-08-10 | Le troisième lien à Québec : un facteur d'unité pour la CAQ!                                                                                                                                                                                                                                                            | 98.5FM                 | Audiovisuel | <a href="https://www.985fm.ca/audio/501006/troisime-lien-une-position-favorable-obligatoire-pour-les-candidats-de-la-caq">https://www.985fm.ca/audio/501006/troisime-lien-une-position-favorable-obligatoire-pour-les-candidats-de-la-caq</a>                                                               |
| 2022-08-10 | «J'avais le goût de ce défi-là!» -Martine Biron                                                                                                                                                                                                                                                                         | 98.5FM                 | Audiovisuel | <a href="https://www.985fm.ca/audio/500978/j-avais-le-gout-de-ce-defi-la-martine-biron">https://www.985fm.ca/audio/500978/j-avais-le-gout-de-ce-defi-la-martine-biron</a>                                                                                                                                   |
| 2022-08-10 | «La population n'a pas la même réaction épidermique»                                                                                                                                                                                                                                                                    | 98.5FM                 | Audiovisuel | <a href="https://www.985fm.ca/audio/500984/martine-biron-en-politique-la-population-n-a-pas-la-meme-reaction-epidermique">https://www.985fm.ca/audio/500984/martine-biron-en-politique-la-population-n-a-pas-la-meme-reaction-epidermique</a>                                                               |
| 2022-08-10 | Martine Biron convertie en pro-troisième lien                                                                                                                                                                                                                                                                           | FM93                   | Web         | <a href="https://www.fm93.com/nouvelles/501053/martine-biron-se-convertie-en-pro-troisieme-lien">https://www.fm93.com/nouvelles/501053/martine-biron-se-convertie-en-pro-troisieme-lien</a>                                                                                                                 |
| 2022-08-10 | On parle avec la nouvelle candidate officielle de la CAQ, Martine Biron                                                                                                                                                                                                                                                 | FM93                   | Audiovisuel | <a href="https://www.fm93.com/audio/501063/on-parle-avec-la-nouvelle-candidate-officielle-de-la-caq-martine-biron">https://www.fm93.com/audio/501063/on-parle-avec-la-nouvelle-candidate-officielle-de-la-caq-martine-biron</a>                                                                             |
| 2022-08-10 | Philip Rodrigue-Comeau était présent à la présentation de Martine Biron                                                                                                                                                                                                                                                 | FM93                   | Audiovisuel | <a href="https://www.fm93.com/audio/501001/philip-rodrigue-comeau-etait-present-a-la-presentation-de-martine-biron">https://www.fm93.com/audio/501001/philip-rodrigue-comeau-etait-present-a-la-presentation-de-martine-biron</a>                                                                           |
| 2022-08-10 | Téléjournal: Martine Biron confirmée comme candidate pour la CAQ                                                                                                                                                                                                                                                        | Radio-Canada           | Audiovisuel | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2022-08-10 | Radiojournal: Martine Biron rejette les critiques concernant sa candidature aux prochaines élections                                                                                                                                                                                                                    | Radio-Canada           | Audiovisuel | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2022-08-10 | « Quiconque vit à Québec sait que ça prend un 3e lien », dit Martine Biron                                                                                                                                                                                                                                              | Radio-Canada           | Web         | <a href="https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1904545/3e-lien-caq-martine-biron-quebec">https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1904545/3e-lien-caq-martine-biron-quebec</a>                                                                                                                                   |
| 2022-08-10 | Martine Biron dit avoir toujours fait preuve d'éthique quand elle était journaliste                                                                                                                                                                                                                                     | La Presse canadienne   | Papier      | ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2022-08-10 | Martine Biron plaide pour le troisième lien Québec-Lévis                                                                                                                                                                                                                                                                | La Presse              | Web         | <a href="https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2022-08-10/sa-candidature-confirmer/martine-biron-plaide-pour-le-troisieme-lien-quebec-levis.php">https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2022-08-10/sa-candidature-confirmer/martine-biron-plaide-pour-le-troisieme-lien-quebec-levis.php</a>   |
| 2022-08-10 | Une démission préalable aurait été adéquate                                                                                                                                                                                                                                                                             | La Presse              | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 2022-08-10 | Martine Biron se lance officiellement pour reprendre Chutes-de-la-Chaudière                                                                                                                                                                                                                                             | Le Devoir              | Web         | <a href="https://www.ledevoir.com/politique/quebec/743580/martine-biron-se-lance-officiellement-pour-reprendre-chutes-de-la-chaudiere">https://www.ledevoir.com/politique/quebec/743580/martine-biron-se-lance-officiellement-pour-reprendre-chutes-de-la-chaudiere</a>                                     |
| 2022-08-10 | Martine Biron, rédemption ou liberté?                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Le Devoir              | Papier      | P. A6                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2022-08-10 | Entrevue avec Martine Biron, maintenant officiellement candidate                                                                                                                                                                                                                                                        | Radio-Canada           | Audiovisuel | <a href="https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/c-est-encore-mieux-l-apres-midi/segments/entrevue/410904/3e-lien-caq-martine-biron-quebec">https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/c-est-encore-mieux-l-apres-midi/segments/entrevue/410904/3e-lien-caq-martine-biron-quebec</a> |
| 2022-08-10 | Martine Biron défend le 3e lien                                                                                                                                                                                                                                                                                         | TVA                    | Web         | <a href="https://www.tvnouvelles.ca/2022/08/10/martine-biron-defend-le-3e-lien-1">https://www.tvnouvelles.ca/2022/08/10/martine-biron-defend-le-3e-lien-1</a>                                                                                                                                               |
| 2022-08-10 | Alexandre Shields,@AShields_Devoir : Après avoir critiqué le projet de 3e lien l'an dernier, l'ancienne journaliste Martine Biron, candidate de la CAQ, plaide en faveur du projet: «Nos ponts sont vieillissants. Il nous faut un troisième lien, un lien de remplacement», dit-elle, citée par @Lecavalier_C . #polqc | Twitter                | RSN         | <a href="https://twitter.com/AShields_Devoir/status/1557393154990563330">https://twitter.com/AShields_Devoir/status/1557393154990563330</a>                                                                                                                                                                 |
| 2022-08-10 | Bernard Drainville, @BDrainvilleQc : Très bien dit @M_Biron                                                                                                                                                                                                                                                             | Twitter                | RSN         | <a href="https://twitter.com/BDrainvilleQc/status/1557418604022448129">https://twitter.com/BDrainvilleQc/status/1557418604022448129</a>                                                                                                                                                                     |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |     |                                                                                                                                             |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            | <p>: «Quand nous sommes journalistes, nous donnons une voix aux citoyens. Quand nous sommes député(e)s, nous la portons.»<br/>         Bienvenue dans l'équipe Martine &amp; merci à @MarcPicardQc pour tes 19 années de service public.<br/>         @francoislegault<br/>         #ChutesDeLaChaudière</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |         |     |                                                                                                                                             |
| 2022-08-10 | <p>Caroline Proulx, @caroaubureau :<br/>         Une autre belle candidature que celle de Martine Biron dans Chutes-de-la-Chaudière! Son aplomb et sa compétence seront assurément des atouts pour notre équipe. Bienvenue Martine!#PolQc<br/>         Citer le Tweet :<br/>         coalition Avenir Québec<br/>         @coalitionavenir<br/>         · 10 août<br/>         Nous avons le plaisir de vous présenter la candidate de Chutes-de-la-Chaudière, Martine Biron.</p> <p>Après avoir couvert les enjeux de société pendant plusieurs années, elle fait le saut en politique avec la volonté d'être dans l'action et de mettre son expérience au service de tous.</p>                                                                                   | Twitter | RSN | <a href="https://twitter.com/caroaubureau/status/1557421035225497601">https://twitter.com/caroaubureau/status/1557421035225497601</a>       |
| 2022-08-10 | <p>Coalition Avenir Québec,<br/>         @coalitionavenir :<br/>         Nous avons le plaisir de vous présenter la candidate de Chutes-de-la-Chaudière, Martine Biron.</p> <p>Après avoir couvert les enjeux de société pendant plusieurs années, elle fait le saut en politique avec la volonté d'être dans l'action et de mettre son expérience au service de tous.</p> <p>Image<br/>         10:45 AM · 10 août 2022-TweetDeck</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Twitter | RSN | <a href="https://twitter.com/coalitionavenir/status/1557377478665990147">https://twitter.com/coalitionavenir/status/1557377478665990147</a> |
| 2022-08-10 | <p>Eric Duhaime, @E_Duhaime :<br/>         Voici le texte de Marie-Andrée Brière, détentrice d'un Doctorat en sciences de l'éducation, sur l'arrivée de Martine Biron en politique provinciale.<br/>         Citer le Tweet, Parti conservateur du Québec<br/>         @PconservateurQc</p> <p>« Est-ce à dire que Martine Biron ne possède pas d'éthique personnelle, pas de jugement critique ? Qu'elle ne se soucie pas de l'intégrité qu'elle se doit d'avoir envers le public ? Envers ses collègues ? Car là, c'est toute la profession de journaliste qui est sur la sellette. » <a href="https://twitter.com/LP_Debats/status/1557105110511051105">twitter.com/LP_Debats/status/1557105110511051105</a><br/>         10:51 AM · 10 août 2022-TweetDeck</p> | Twitter | RSN | <a href="https://twitter.com/E_Duhaime/status/1557379185907273729">https://twitter.com/E_Duhaime/status/1557379185907273729</a>             |
| 2022-08-10 | <p>Eric Duhaime, @E_Duhaime :<br/>         Martine Biron a terminé sa carrière médiatique en manquant à l'éthique de la profession et elle commence sa carrière politique en mentant sur ses convictions au sujet du 3e lien.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Twitter | RSN | <a href="https://twitter.com/E_Duhaime/status/1557394805679955972">https://twitter.com/E_Duhaime/status/1557394805679955972</a>             |
| 2022-08-10 | <p>Ewan Sauves (attaché de presse de F. Legault)<br/>         @ewansauves<br/>         Une autre candidature féminine, une femme inspirante, de qualité et de grande compétence, s'ajoute à l'équipe de la @coalitionavenir de @francoislegault<br/>         Bienvenue dans notre équipe Martine !</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Twitter | RSN | <a href="https://twitter.com/ewansauves/status/1557378294454095875">https://twitter.com/ewansauves/status/1557378294454095875</a>           |
| 2022-08-10 | <p>François Legault, @francoislegault :<br/>         Très fier de vous annoncer que la candidate de la #CAQ aux Chutes-de-la-Chaudière va être : Martine Biron! Dans les médias depuis plus de 30 ans, c'est une excellente communicatrice, une femme de tête et une femme de cœur!<br/>         Pour en savoir plus sur</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Twitter | RSN | <a href="https://twitter.com/francoislegault/status/1557402907653410819">https://twitter.com/francoislegault/status/1557402907653410819</a> |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                        |             |                                                                                                                                                                                                               |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            | <p>@M_Biron<br/> <a href="https://facebook.com/FrancoisLegaultPremierMinistre/posts/pfbid037BRNKX5fwMKbmg1H66o8yBHRsH7g8RzWozUaXPXNKNeCvvnvXdYKwtQbZ4Gav1mKl...">https://facebook.com/FrancoisLegaultPremierMinistre/posts/pfbid037BRNKX5fwMKbmg1H66o8yBHRsH7g8RzWozUaXPXNKNeCvvnvXdYKwtQbZ4Gav1mKl...</a><br/> Image<br/> Image<br/> 12:26 PM · 10 août 2022-Twitter Web App</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                        |             |                                                                                                                                                                                                               |
| 2022-08-10 | <p>Marc Tanguay, @marc_tanguay :<br/> Martine Biron, il y a quelques mois, sur le 3e lien: « On se demande si ce n'est pas un projet rétrograde. Ça a sorti finalement comme un projet plutôt électoraliste. » Aujourd'hui caquiste, elle est pour! Quand l'ambition triomphe sur les convictions.</p> <p>lapresse.ca :<br/> Sa candidature confirmée   Martine Biron plaide pour le troisième lien Québec-Lévis L'ex-journaliste et analyste politique Martine Biron confirme sa candidature pour la Coalition avenir Québec (CAQ) et a fait un plaidoyer pour un nouveau lien autoroutier entre Québec et Lévis,...</p> <p>1:10 PM · 10 août 2022-Twitter for iPhone</p> | Twitter                | RSN         | <a href="https://twitter.com/marc_tanguay/status/1557414153530245122">https://twitter.com/marc_tanguay/status/1557414153530245122</a>                                                                         |
| 2022-08-10 | <p>Mario Asselin, @MarioAsselin :<br/> Annonce cet AM de notre candidate pour la circonscription de Chutes-de-la-Chaudière, Martine Biron. Entouré de collègues du caucus de la #CapitaleNationale, ainsi que de candidates #CAQ, j'ai apprécié rencontrer Martine qui sera un réel atout pour notre équipe régionale. #PolQc</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Twitter                | RSN         | <a href="https://twitter.com/MarioAsselin/status/1557466587086700546">https://twitter.com/MarioAsselin/status/1557466587086700546</a>                                                                         |
| 2022-08-10 | <p>Parti conservateur du Québec, @PconservateurQc :<br/> « Est-ce à dire que Martine Biron ne possède pas d'éthique personnelle, pas de jugement critique ? Qu'elle ne se soucie pas de l'intégrité qu'elle se doit d'avoir envers le public ? Envers ses collègues ? Car là, c'est toute la profession de journaliste qui est sur la sellette. »</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Twitter                | RSN         | <a href="https://twitter.com/PconservateurQc/status/1557377037123436545">https://twitter.com/PconservateurQc/status/1557377037123436545</a>                                                                   |
| 2022-08-10 | <p>Renaud Poirier St-Pierre, @RenaudSTP :<br/> Quiconque habite à Québec sait que ça prend un troisième lien nous dit Martine Biron.</p> <p>Donc le maire de Québec ne doit pas habiter à Québec. Le chef de l'opposition au conseil municipal non plus. #polqc<br/> Maquette de deux petits tunnels côte à côte sous l'eau, vis-à-vis de la ville de Québec. <a href="http://ici.radio-canada.ca">ici.radio-canada.ca</a></p>                                                                                                                                                                                                                                             | Twitter                | Document    | <a href="https://twitter.com/RenaudSTP/status/1557431320917250049">https://twitter.com/RenaudSTP/status/1557431320917250049</a>                                                                               |
| 2022-08-11 | <p>Sandrine Bourque, @S_Bourque :<br/> « Quiconque vit à Québec sait que ça prend un troisième lien », selon Martine Biron. Ouin, pis quiconque vit sur la planète terre sait qu'on vit une crise climatique et qu'on va léguer une planète complètement scrap aux humains après nous autres si on change rien. #polqc</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Twitter                | Document    | <a href="https://twitter.com/S_Bourque/status/1557434530713292802">https://twitter.com/S_Bourque/status/1557434530713292802</a>                                                                               |
| 2022-08-11 | La CAQ, « reine des candidats parachutés »?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 98.5FM                 | Web         | <a href="https://www.985fm.ca/nouvelles/501187/la-caq-reine-des-candidats-parachutes">https://www.985fm.ca/nouvelles/501187/la-caq-reine-des-candidats-parachutes</a>                                         |
| 2022-08-11 | Le malaise causé par la candidature de Martine Biron à la CAQ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 98.5FM                 | Audiovisuel | <a href="https://www.985fm.ca/audio/501137/le-malaise-cause-par-la-candidature-de-martine-biron-a-la-caq">https://www.985fm.ca/audio/501137/le-malaise-cause-par-la-candidature-de-martine-biron-a-la-caq</a> |
| 2022-08-11 | Politique : davantage de candidats parachutés à la CAQ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Le Journal de Montréal | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                          |
| 2022-08-11 | Politique : Martine Biron défend le 3e lien                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Le Journal de Montréal | Papier      | P. 5                                                                                                                                                                                                          |
| 2022-08-11 | La très, très large Coalition avenir Québec                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | La Presse              | PDF         | P. 7                                                                                                                                                                                                          |
| 2022-08-11 | <p>Martine Biron, @M_Biron :<br/> Comique... avec @BDrainvilleQc [Image]</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Twitter                | RSN         | <a href="https://twitter.com/M_Biron/status/1557910827281387520">https://twitter.com/M_Biron/status/1557910827281387520</a>                                                                                   |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                        |        |                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2022-08-11 | <p>Martine Biron, @M_Biron : J'aime beaucoup cette photo avec @BDrainvilleQc et les collègues de Chaudière-Appalaches, la complicité est bien présente.<br/>Citer le Tweet<br/>Bernard Drainville<br/>@BDrainvilleQc<br/>· 10 août<br/>Érick Labbé du @lesoleildeqc à capté un beau moment auj.</p> <p>C'est spécial car Martine &amp; moi avons d'abord été collègues journalistes.</p> <p>Et là, nous voilà à nouveau coéquipiers, candidats dans 2 comtés voisins.</p> <p>J'le dis sans objectivité aucune: @M_Biron a été vraiment SO-LI-DE auj</p>                                                                                                         | Twitter                | RSN    | <a href="https://twitter.com/M_Biron/status/1557717396902797315">https://twitter.com/M_Biron/status/1557717396902797315</a>                                                                                                       |
| 2022-08-12 | Les convertis au 3e lien                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Le Journal de Montréal | Papier | P. 18                                                                                                                                                                                                                             |
| 2022-08-13 | 2022-08-13-La Presse-Martine Biron et l'opportunisme                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | La Presse              | PDF    | P. 9                                                                                                                                                                                                                              |
| 2022-08-13 | Opportunisme, opportunité, ou gros bon sens                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Le Nouvelliste         | Papier | P. 28                                                                                                                                                                                                                             |
| 2022-08-14 | <p>Bernard Drainville,<br/>@BDrainvilleQc :<br/>«Martine veut servir le Québec ? Bravo et bon courage !»<br/>À LIRE.</p> <p>@M_Biron<br/>lapresse.ca<br/>Martine Biron et l'opportunisme<br/>L'éthicienne Marie-Andrée Brière1 l'a brûlée au bûcher de l'éthique personnelle pour non-respect d'une « durée raisonnable » d'éloignement du milieu politique avant de faire le saut en politique....</p>                                                                                                                                                                                                                                                         | Twitter                | RSN    | <a href="https://twitter.com/AlainCarreQC/status/1558899985890033664">https://twitter.com/AlainCarreQC/status/1558899985890033664</a>                                                                                             |
| 2022-08-15 | Candidatures électorales: le PLQ et le PQ toujours à la traîne dans la région de Québec                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Radio-Canada           | Web    | <a href="https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1905572/elections-provinciales-quebec-candidatures-pq-plq-caq-qc-pcq">https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1905572/elections-provinciales-quebec-candidatures-pq-plq-caq-qc-pcq</a> |
| 2022-08-16 | Biron et les avantages de la CAQ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Le Journal de Montréal | Papier | P. 28                                                                                                                                                                                                                             |
| 2022-08-16 | Candidats: la CAQ mise davantage sur les vedettes médiatiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Le Journal de Montréal | Papier | P. 4                                                                                                                                                                                                                              |
| 2022-08-17 | Passer du journalisme à l'arène politique, ça s'explique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Le Journal de Montréal | Papier | P. 21                                                                                                                                                                                                                             |
| 2022-08-18 | <p>Martine Biron, @M_Biron :<br/>Il y a encore beaucoup de travail à faire pour que les femmes soient reconnues à leur juste valeur.<br/>Citer le Tweet<br/>Bruno Guglielminetti<br/>@Guglielminetti<br/>· 18 août<br/>Peu de temps après que Michael Melling soit devenu VP News chez Bell Media, il aurait soulevé des questions sur les cheveux de l'animatrice Lisa LaFlamme. Il aurait demandé qui avait approuvé la décision de « laisser les cheveux de Lisa devenir gris ».<br/>». <a href="https://theglobeandmail.com/canada/article-lisa-laflamme-ctv-grey-hair/">https://theglobeandmail.com/canada/article-lisa-laflamme-ctv-grey-hair/</a>...</p> | Twitter                | RSN    | <a href="https://twitter.com/M_Biron/status/1560303048530006018">https://twitter.com/M_Biron/status/1560303048530006018</a>                                                                                                       |
| 2022-08-20 | <p>Martine Biron, @M_Biron :<br/>Bon texte ce matin sur le collègue @BDrainvilleQc Il fait un constat que je partage:</p> <p>«Ce qui me frappe c'est que le cynisme envers la politique est moins fort dans la population qu'il ne l'est dans les médias et sur les réseaux sociaux »</p> <p>lesoleil.com<br/>Discussion avec Bernard Drainville</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Twitter                | RSN    | <a href="https://twitter.com/M_Biron/status/1560959258014908417">https://twitter.com/M_Biron/status/1560959258014908417</a>                                                                                                       |

|            |                                                                                                                                                                                                          |           |        |       |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|--------|-------|
|            | CHRONIQUE / «Ah non, pas lui aussi!» Bien des péquistes ont ressenti du découragement en voyant leur ex-collègue Bernard Drainville devenir candidat de la Coalition avenir Québec dans la circonscri... |           |        |       |
| 2022-10-03 | Plus de femmes élues pour « rassembler tout le monde », souhaite Legault                                                                                                                                 | La Presse | Papier | P. 9  |
| 2022-10-04 | La CAQ rate sa supermajorité                                                                                                                                                                             | Le Devoir | Papier | P. 4  |
| 2022-10-04 | La CAQ dit avoir un mandat pour le troisième lien                                                                                                                                                        | La Presse | Papier | P. 17 |
| 2022-10-04 | La parité parfaite sur la bonne voie                                                                                                                                                                     | Le Devoir | Papier | P. A8 |



#### 4. Détail du corpus de la polémique en Belgique francophone

| Date       | Titre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Média             | Type        | URL ou numéro de page                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2022-04-21 | Georges-Louis Bouchez a débattu à la VRT avec Tom Van Grieken, le président du Vlaams Belang                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | La Dernière-Heure | Web         | <a href="https://www.dhnet.be/actu/belgique/2022/04/22/georges-louis-bouchez-a-debattu-a-la-vrt-avec-tom-van-grieken-le-president-du-vlaams-belang-PHDZQ5RGB5EJTE57GDSQXUDOM/">https://www.dhnet.be/actu/belgique/2022/04/22/georges-louis-bouchez-a-debattu-a-la-vrt-avec-tom-van-grieken-le-president-du-vlaams-belang-PHDZQ5RGB5EJTE57GDSQXUDOM/</a>                                                                                                     |
| 2022-04-21 | Rajae Maouane, @RajaeMaouane : L'extrême-droite on ne débat pas avec, on la combat. Bouchez brise le cordon sanitaire contre l'extrême droite pour un coup de pub <a href="https://lesoir.be/437510/article/2022-04-21/bouchez-brise-le-cordon-sanitaire-contre-lextreme-droite-pour-un-coup-de-pub...">https://lesoir.be/437510/article/2022-04-21/bouchez-brise-le-cordon-sanitaire-contre-lextreme-droite-pour-un-coup-de-pub...</a> | Twitter           | RSN         | <a href="https://twitter.com/RajaeMaouane/status/1517239080861450241">https://twitter.com/RajaeMaouane/status/1517239080861450241</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2022-04-21 | Rajae Maouane, @RajaeMaouane : Ce même président qui en 2019 affirmait que le "cordon sanitaire est non négociable pour le MR" #FierDavoirRompuleCordonSanitaire ?                                                                                                                                                                                                                                                                      | Twitter           | RSN         | <a href="https://twitter.com/RajaeMaouane/status/1517242877050601478">https://twitter.com/RajaeMaouane/status/1517242877050601478</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2022-04-21 | Rajae Maouane, @RajaeMaouane : L'extrême-droite on ne débat pas avec, on la combat.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Twitter           | RSN         | <a href="https://twitter.com/RajaeMaouane/status/1517243589033697281">https://twitter.com/RajaeMaouane/status/1517243589033697281</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2022-04-22 | Un cordon sanitaire... Hein ? Mais quel cordon sanitaire ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | RTBF              | Audiovisuel | <a href="https://www.rtf.be/article/un-cordon-sanitaire-hein-mais-quel-cordon-sanitaire-10979040">https://www.rtf.be/article/un-cordon-sanitaire-hein-mais-quel-cordon-sanitaire-10979040</a>                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2022-04-22 | Georges-Louis Bouchez se défend d'avoir brisé le cordon sanitaire : "Voir Marine Le Pen diffuser son programme, ça, ça ne pose pas de problème"                                                                                                                                                                                                                                                                                         | La Dernière-Heure | Web         | <a href="https://www.dhnet.be/actu/belgique/georges-louis-bouchez-se-defend-d-avoir-brise-le-cordon-sanitaire-mais-voir-marine-le-pen-diffuser-son-programme-ca-ca-ne-pose-pas-de-probleme-62624853d8ad582648e6bf79/">https://www.dhnet.be/actu/belgique/georges-louis-bouchez-se-defend-d-avoir-brise-le-cordon-sanitaire-mais-voir-marine-le-pen-diffuser-son-programme-ca-ca-ne-pose-pas-de-probleme-62624853d8ad582648e6bf79/</a>                       |
| 2022-04-22 | Le cordon sanitaire de la discorde                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | La Dernière-Heure | Web         | <a href="https://www.dhnet.be/actu/edito/2022/04/22/ledito-le-cordon-sanitaire-de-la-discorde-U73XQJS2TZGZBJ2BHX3G5SI42U/">https://www.dhnet.be/actu/edito/2022/04/22/ledito-le-cordon-sanitaire-de-la-discorde-U73XQJS2TZGZBJ2BHX3G5SI42U/</a>                                                                                                                                                                                                             |
| 2022-04-22 | Bouchez veut combattre le Vlaams Belang sur son terrain mais s'isole                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | La Libre          | Web         | <a href="https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/22/bouchez-veut-combattre-le-vlaams-belang-sur-son-terrain-mais-sisole-ULQMUYDJWRD3FIINZ2DARLG76Q/">https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/22/bouchez-veut-combattre-le-vlaams-belang-sur-son-terrain-mais-sisole-ULQMUYDJWRD3FIINZ2DARLG76Q/</a>                                                                                                                         |
| 2022-04-22 | Georges-Louis Bouchez a-t-il brisé le cordon sanitaire ? "Il a démontré aux Flamands que l'extrême droite est puante et dangereuse"                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | La Libre          | Web         | <a href="https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/22/georges-louis-bouchez-a-t-il-brise-le-cordon-sanitaire-il-a-demonstre-aux-flamands-que-lextreme-droite-est-puante-et-dangereuse-7Y3ZZSWJPNAD2JIOIBCT5FG6DI/">https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/22/georges-louis-bouchez-a-t-il-brise-le-cordon-sanitaire-il-a-demonstre-aux-flamands-que-lextreme-droite-est-puante-et-dangereuse-7Y3ZZSWJPNAD2JIOIBCT5FG6DI/</a> |
| 2022-04-22 | Georges-Louis Bouchez (MR) et Tom Van Grieken (Vlaams Belang) ont débattu sur la VRT, une première en vertu du cordon sanitaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | La Libre          | Papier      | P. 9                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 2022-04-22 | Le cordon sanitaire vise à lutter contre le racisme et la xénophobie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | La Libre          | Web         | <a href="https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/le-cordon-sanitaire-vise-a-lutter-contre-le-racisme-et-la-xenophobie-6262fb7dd8ad582648f110bc/">https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/le-cordon-sanitaire-vise-a-lutter-contre-le-racisme-et-la-xenophobie-6262fb7dd8ad582648f110bc/</a>                                                                                                                                                 |
| 2022-04-22 | Magnette veut réaffirmer le cordon sanitaire avec les autres partis francophones et dénonce une "faute politique"                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | La Libre          | Web         | <a href="https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/magnette-veut-reaffirmer-le-cordon-sanitaire-avec-les-autres-partis-francophones-62629194d8ad582648eacac/">https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/magnette-veut-reaffirmer-le-cordon-sanitaire-avec-les-autres-partis-francophones-62629194d8ad582648eacac/</a>                                                                                                                           |
| 2022-04-22 | Bouchez brise le cordon sanitaire pour un coup de pub                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Le Soir           | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 2022-04-22 | Bertrand Henne, @BertrandHenne : Georges Louis Bouchez a-t-il enfreint le cordon sanitaire en débattant avec Tom Van Grieken du VB sur la VRT. La réponse est oui. Mais attention, il faut voir quel cordon sanitaire on parle. Petit thread...ici 1/14                                                                                                                                                                                 | Twitter           | RSN         | <a href="https://twitter.com/BertrandHenne/status/1517387211582455808">https://twitter.com/BertrandHenne/status/1517387211582455808</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2022-04-22 | Fabrice Grosfilley, @grosfilley : Je suis depuis longtemps un fervent défenseur du cordon sanitaire. Parce qu'il faut 15 secondes pour mentir en TV-radio, et 10 fois plus de temps pour démontrer que c'est un mensonge. Écarter les partis non démocratiques contribue à garder un minimum de qualité dans nos débats                                                                                                                 | Twitter           | RSN         | <a href="https://twitter.com/GLBouchez/status/1518151191708020736">https://twitter.com/GLBouchez/status/1518151191708020736</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |          |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2022-04-22 | Paul Magnette, @PaulMagnette: Débat Bouchez - Van Grieken. Une ligne rouge a été franchie. PS-Ecolo-Les Engagés demandent au MR de clarifier sa position d'ici lundi midi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Twitter  | RSN         | <a href="https://twitter.com/PaulMagnette/status/1517489707810238464">https://twitter.com/PaulMagnette/status/1517489707810238464</a>                                                                                                                                                                                       |
| 2022-04-22 | Rajae Maouane, @RajaeMaouane : Bonjour Nadia. Vous considérant comme une femme progressiste, je suis étonnée de votre réaction. Pour rappel, votre président tweetait ceci. Mais j'imagine qu'après avoir loué la constance de Zemmour, rompre le cordon sanitaire médiatique est la suite logique                                                                                                                                                                                                                                                                             | Twitter  | RSN         | <a href="https://twitter.com/RajaeMaouane/status/1517401702206517248">https://twitter.com/RajaeMaouane/status/1517401702206517248</a>                                                                                                                                                                                       |
| 2022-04-22 | Rajae Maouane, @RajaeMaouane : @GLBouchez a rompu le cordon sanitaire qui permet à la #Belgique francophone d'être préservée de l'extrême droite. Il insulte tous les libéraux attachés aux valeurs démocratiques. Nous demandons une clarification du @MR_officiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Twitter  | RSN         | <a href="https://twitter.com/RajaeMaouane/status/1517510116731408384">https://twitter.com/RajaeMaouane/status/1517510116731408384</a>                                                                                                                                                                                       |
| 2022-04-23 | Cordon sanitaire: « Les extrêmes sont banalisés en Flandre »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | L'Avenir | Papier      | P. 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 2022-04-23 | Une attitude unanimement condamnée par les autres partis                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | L'Avenir | Papier      | P. 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 2022-04-23 | GLB : « Moi, je n'ai jamais négocié des majorités avec le PTB »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | La Meuse | Papier      | P. 22                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2022-04-23 | Bouchez débat avec le Belang, les autres partis francophones mettent le MR au pied du mur                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Le Soir  | Papier      | P. 19                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2022-04-23 | Cordon sanitaire : Bouchez mis sous pression                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Le Soir  | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 2022-04-23 | Ecarter le pire, mais sans euphorie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Le Soir  | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 2022-04-23 | François-Xavier Bourmaud : « On met aussi de côté des électeurs, cela peut avoir des effets négatifs »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Le Soir  | Papier      | P. 10                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2022-04-23 | Léonie de Jonge : « Le cordon sanitaire francophone est unique en Europe »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Le Soir  | Papier      | P. 10                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2022-04-23 | Alain Gerlache, @AlainGerlache : Laisser courir la rumeur d'un changement de majorité, c'est quand même toujours très efficace en politique<br><br>Cordon sanitaire : le MR veut approfondir le code de bonne conduite qu'il respectera "sans aucune exception"<br><br><a href="https://rtbf.be/article/cordon-sanitaire-le-mr-veut-approfondir-le-code-de-bonne-conduite-qu-il-respectera-sans-aucune-exception-10979959...">https://rtbf.be/article/cordon-sanitaire-le-mr-veut-approfondir-le-code-de-bonne-conduite-qu-il-respectera-sans-aucune-exception-10979959...</a> | Twitter  | RSN         | <a href="https://twitter.com/AlainGerlache/status/1517900863754407936">https://twitter.com/AlainGerlache/status/1517900863754407936</a>                                                                                                                                                                                     |
| 2022-04-24 | C'est pas tous les jours dimanche du 24 avril 2022                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | RTL      | Audiovisuel | <a href="https://www.rtlplay.be/cest-pas-tous-les-jours-dimanche-p_8455/emission-du-24-04-22-c_12939098">https://www.rtlplay.be/cest-pas-tous-les-jours-dimanche-p_8455/emission-du-24-04-22-c_12939098</a>                                                                                                                 |
| 2022-04-24 | L'invité RTL de 7h15                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | RTL      | Audiovisuel | <a href="https://www.rtl.be/belrti/video/810384.aspx">https://www.rtl.be/belrti/video/810384.aspx</a>                                                                                                                                                                                                                       |
| 2022-04-24 | La Charte de la démocratie devrait être renforcée et actualisée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | La Libre | Web         | <a href="https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/24/la-charte-de-la-democratie-devrait-etre-renforcee-et-actualisee-K5X4XQ32FZGIRMTXMAMR7SVBDU/">https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/24/la-charte-de-la-democratie-devrait-etre-renforcee-et-actualisee-K5X4XQ32FZGIRMTXMAMR7SVBDU/</a> |
| 2022-04-24 | DéFI, @defi_eu : « Le cordon sanitaire médiatique ne vise pas les extrêmes en tant que tels mais des idées précises:le racisme,la xénophobie,la haine de l'autre.C'est ça qui justifie qu'on les combatte en démocratie malgré une très large liberté pour ttes les idées »<br>@francoisdesmet #dimancheRTL                                                                                                                                                                                                                                                                    | Twitter  | RSN         | <a href="https://twitter.com/defi_eu/status/1518177092587986946">https://twitter.com/defi_eu/status/1518177092587986946</a>                                                                                                                                                                                                 |
| 2022-04-25 | L'invité RTL de 7h50                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | RTL      | Audiovisuel | <a href="https://www.rtl.be/page-videos/paul-magnette-linvite-rtl-info-de-7h50/2022-04-25/video/468552">https://www.rtl.be/page-videos/paul-magnette-linvite-rtl-info-de-7h50/2022-04-25/video/468552</a>                                                                                                                   |
| 2022-04-25 | « On en aurait tiré les leçons »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | L'Avenir | Papier      | P. 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |          |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2022-04-25 | Faut-il revoir la charte qui fixe les règles du cordon sanitaire en Belgique ? "Un point particulier pourrait être ajouté"                                                                                                                                                                                                                                                | La Libre | Web         | <a href="https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/25/faut-il-revoir-la-charte-qui-fixe-les-regles-du-cordon-sanitaire-en-belgique-un-point-particulier-pourrait-etre-ajoute-AQLDVHJ5X5CFDFX6C5TQPGRIDQ/">https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/25/faut-il-revoir-la-charte-qui-fixe-les-regles-du-cordon-sanitaire-en-belgique-un-point-particulier-pourrait-etre-ajoute-AQLDVHJ5X5CFDFX6C5TQPGRIDQ/</a> |
| 2022-04-25 | Le MR veut étendre le cordon sanitaire au PTB, les autres partis coincent                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | La Libre | Web         | <a href="https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/25/le-mr-veut-etendre-le-cordon-sanitaire-au-ptb-les-autres-partis-coincent-PII7JMV4QJBPHU6RW67W2TJHM/">https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/25/le-mr-veut-etendre-le-cordon-sanitaire-au-ptb-les-autres-partis-coincent-PII7JMV4QJBPHU6RW67W2TJHM/</a>                                                                                               |
| 2022-04-25 | Face à la polémique, le MR éteint l'incendie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | La Meuse | Papier      | P. 20                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2022-04-25 | Le cordon sanitaire isole le MR au sein de la majorité francophone                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Le Soir  | Papier      | P. 9                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2022-04-25 | Sans réaction du MR, « on en aurait tiré les leçons »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Métro    | Papier      | P. 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2022-04-25 | Germain Mugemangango, @GermainMugemang : Quelqu'un pourrait expliquer à @GLBouchez que le cordon sanitaire est contre les partis d'extrême-droite qui propagent le racisme, et que ce n'est pas un outil pour censurer tous les partis qui contestent ses politiques de droite au service des riches ? #maccarthysme                                                      | Twitter  | RSN         | <a href="https://twitter.com/GermainMugemang/status/1518644848575852544">https://twitter.com/GermainMugemang/status/1518644848575852544</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2022-04-25 | Georges-L Bouchez, @GLBouchez : En réponse à @peltiermat, Ce Monsieur, qui est chroniqueur à la @RTBF n'est pas membre du MR pour en raconter des pareilles. Suffisait d'être présent hier au congrès du MR Bruxelles. C'est tellement triste de prendre ses désirs pour des réalités...                                                                                  | Twitter  | RSN         | <a href="https://twitter.com/GLBouchez/status/1518451906062036992">https://twitter.com/GLBouchez/status/1518451906062036992</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2022-04-25 | Georges-L Bouchez, @GLBouchez : En réponse à @BCadranel @AlexiaBertrand_et 5 autres personnes, Encore un qui commente le débat sans l'avoir vu...                                                                                                                                                                                                                         | Twitter  | RSN         | <a href="https://twitter.com/GLBouchez/status/1518574283349544963">https://twitter.com/GLBouchez/status/1518574283349544963</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2022-04-25 | Alain Collard, @cIlInn : En réponse à @GLBouchez et @EmmanuelMacron Et l'extrême droite qui fait 42%!!!!!! Voilà ce qu'il arrive quand il n'y a pas de cordon sanitaire ou quand on se tape une bavette avec elle Georges-L Bouchez @GLBouchez En réponse à @cIlInn et @EmmanuelMacron Peut être bien. Même si le problème est plus complexe. Le point est qu'en Flandre, | Twitter  | RSN         | <a href="https://twitter.com/GLBouchez/status/1518451030996004864">https://twitter.com/GLBouchez/status/1518451030996004864</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2022-04-25 | Georges-L Bouchez, @GLBouchez : En réponse à @badsanji @kalos_lothar et @RajaeMauwane, Sauf que nous avons l'extrême gauche et en France, les électeurs qui ont massivement voté extrême gauche, par exemple dans les DOM TOM, semblent avoir basculé extrême droite. Cela prouve bien le ressort commun du rejet porté par ce vote...                                    | Twitter  | RSN         | <a href="https://twitter.com/GLBouchez/status/1518453657376890882">https://twitter.com/GLBouchez/status/1518453657376890882</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2022-04-25 | Olivier Maingain, @OlivierMaingain : En réponse à @jeanvandriessch, A l'évidence le cordon sanitaire voulu par @MR_officiel à l'égard du @ptbbelgique n'interdit pas le bon vieil entrisme trotskyste... A moins que le calcul soit plus intéressé....                                                                                                                    | Twitter  | RSN         | <a href="https://twitter.com/OlivierMaingain/status/1518663501472018433">https://twitter.com/OlivierMaingain/status/1518663501472018433</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2022-04-26 | Pour info : Le cordon sanitaire a-t-il fait son temps ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | LN24     | Audiovisuel | <a href="https://www.ln24.be/2022-04-26/pour-info-le-cordon-sanitaire-t-il-fait-son-temps">https://www.ln24.be/2022-04-26/pour-info-le-cordon-sanitaire-t-il-fait-son-temps</a>                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2022-04-26 | L'invité de Matin Première : Louis Michel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | RTBF     | Audiovisuel | <a href="https://auvio.rtbf.be/media/l-invite-de-matin-premiere-louis-michel-2889722">https://auvio.rtbf.be/media/l-invite-de-matin-premiere-louis-michel-2889722</a>                                                                                                                                                                                                                                                                     |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                   |        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            | Débattre avec l'extrême droite sur un plateau télévisé ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                   |        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2022-04-26 | Ducarme torpille Magnette : "Il n'a aucune leçon à nous donner"                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | La Dernière-Heure | Papier | P. 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 2022-04-26 | L'idiot utile de l'extrême droite                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | La Dernière-Heure | Web    | <a href="https://www.dhnet.be/actu/edito/l-idiot-utile-de-l-extreme-droite-62682f2ed8ad586ca082be21/">https://www.dhnet.be/actu/edito/l-idiot-utile-de-l-extreme-droite-62682f2ed8ad586ca082be21/</a>                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2022-04-26 | Willy Borsus veut étendre les textes du cordon sanitaire pour exclure le PTB du débat : "Certains éléments méritent qu'on se repenche sur notre attitude"                                                                                                                                                                                                                                                                     | La Dernière-Heure | Web    | <a href="https://www.dhnet.be/actu/belgique/willy-borsus-veut-etendre-les-textes-du-cordon-sanitaire-pour-exclure-le-ptb-du-debat-certains-elements-meritent-qu-on-se-repenche-sur-notre-attitude-6267c050d8ad582648fc6338/">https://www.dhnet.be/actu/belgique/willy-borsus-veut-etendre-les-textes-du-cordon-sanitaire-pour-exclure-le-ptb-du-debat-certains-elements-meritent-qu-on-se-repenche-sur-notre-attitude-6267c050d8ad582648fc6338/</a>               |
| 2022-04-26 | Cordon sanitaire: vers une modernisation des textes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | L'Avenir          | Papier | P. 9                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 2022-04-26 | Le cordon qui cache le noeud                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | La Libre          | Papier | P. 48                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2022-04-26 | Louis Michel: "George-Louis Bouchez a été d'une clarté totale par rapport aux thèses puantes de l'extrême droite"                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | La Libre          | Web    | <a href="https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/louis-michel-george-louis-bouchez-a-ete-d-une-clarte-totale-par-rapport-aux-theses-puantes-de-l-extreme-droite-devant-l-opinion-flamande-6267b91c7b50a674600dc0c1/">https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/louis-michel-george-louis-bouchez-a-ete-d-une-clarte-totale-par-rapport-aux-theses-puantes-de-l-extreme-droite-devant-l-opinion-flamande-6267b91c7b50a674600dc0c1/</a>               |
| 2022-04-26 | Pour Sammy Mahdi, le cordon sanitaire n'a plus de sens: "Ce n'est pas parce qu'on est dans un débat qu'on légitime ce que la personne dit"                                                                                                                                                                                                                                                                                    | La Libre          | Web    | <a href="https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/26/pour-sammy-mahdi-le-cordon-sanitaire-na-plus-de-sens-ce-nest-pas-parce-quon-est-dans-un-debat-quon-legitime-ce-que-la-personne-dit-RKAX66S3JJD3PGBAHFYZON6GXA/">https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/26/pour-sammy-mahdi-le-cordon-sanitaire-na-plus-de-sens-ce-nest-pas-parce-quon-est-dans-un-debat-quon-legitime-ce-que-la-personne-dit-RKAX66S3JJD3PGBAHFYZON6GXA/</a> |
| 2022-04-26 | Des anticorps contre les extrémistes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | La Meuse          | Papier | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 2022-04-26 | Une proposition sur le cordon sanitaire pour la mi-mai                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Le Soir           | Papier | P. 14                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2022-04-26 | Le MR veut « moderniser » le code de conduite                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Métro             | Papier | P. 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 2022-04-26 | Denis Ducarme, @ducarmedenis : TOUTES les extrêmes sont dangereuses ! Les débats que nous refusons à l'extrême-droite, conformément au cordon sanitaire, doivent aussi concerner les communistes du #PTB, dangereux pour notre démocratie, avec lesquels je ne débattrai plus en face à face. <a href="https://bit.ly/380aaYj">https://bit.ly/380aaYj</a>                                                                     | Twitter           | RSN    | <a href="https://twitter.com/ducarmedenis/status/1518873445840437248">https://twitter.com/ducarmedenis/status/1518873445840437248</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2022-04-26 | Georges-L Bouchez, @GLBouchez : Avec lui, je peux débattre ou pas ? Ça doit être sympa la cohabitation dans les locaux du @PSofficiel... #justasking<br>"Quand je roule dans Molenbeek, moi non plus je ne me sens pas en Belgique": les propos de Conner...<br>Le président de Vooruit (socialistes flamands) Conner Rousseau était mardi sous le feu de vives critiques, jusque dans son propre camp, pour des propos jugés | Twitter           | RSN    | <a href="https://twitter.com/GLBouchez/status/1518875409013690368">https://twitter.com/GLBouchez/status/1518875409013690368</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2022-04-26 | Georges-L Bouchez, @GLBouchez : Il faut trouver le meilleur moyen de lutter contre les extrémismes de gauche comme de droite, le radicalisme religieux et le populisme en tout genre. Il faut cesser avec les logorrhées formatées et bien pensantes. @BelRTL <a href="https://m.rtl.be/belrtl/video810384...">https://m.rtl.be/belrtl/video810384...</a><br>#PresidenceMR<br>GLBouchez/status/1518933801786818560            | Twitter           | RSN    | <a href="https://twitter.com/GLBouchez/status/1518933801786818560">https://twitter.com/GLBouchez/status/1518933801786818560</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2022-04-26 | Georges-L Bouchez, @GLBouchez : En réponse à @thomasgunzig, Le cordon sanitaire permet de ne pas faire émerger un parti d'extrême droite mais quand un parti d'extrême droite fait 18 sièges à la Chambre, vous faites quoi ?                                                                                                                                                                                                 | Twitter           | RSN    | <a href="https://twitter.com/GLBouchez/status/1518845508932055040">https://twitter.com/GLBouchez/status/1518845508932055040</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 2022-04-27 | Le cordon sanitaire s'invite au conseil                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | L'Avenir          | Papier | P. 8                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 2022-04-27 | Débattre avec le Vlaams Belang, c'est grave                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Moustique         | Papier | P. 18                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                   |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2022-04-27 | Donner la parole à l'extrême droite, pourquoi pas?                                                                                                                                                                                                                                                                      | Moustique         | Papier      | P. 19                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2022-04-27 | Juge-toi toi-même                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Moustique         | Papier      | P. 17                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2022-04-27 | Georges-L. Bouchez, @GLBouchez : J'ai été combattre les idées d'extrême droite et ai eu droit à un bashing qui dure avec communiqués et cris d'orfraie. D'autres reprennent les arguments de l'extrême droite et ont droit à un commentaire d'une demi page dans @lesoir Que c'est confortable d'être de gauche. #begov | Twitter           | RSN         | <a href="https://twitter.com/GLBouchez/status/1519192088356741120">https://twitter.com/GLBouchez/status/1519192088356741120</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2022-04-28 | Jeudi en Prime<br>Georges-Louis Bouchez - Président du MR                                                                                                                                                                                                                                                               | RTBF              | Audiovisuel | <a href="https://auvio.rtbf.be/media/jeudi-en-prime-2890849">https://auvio.rtbf.be/media/jeudi-en-prime-2890849</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 2022-04-28 | Le MR va-t-il être éjecté des majorités dans le sud du pays ?                                                                                                                                                                                                                                                           | RTBF              | Audiovisuel | <a href="https://www.rtbf.be/article/le-mr-va-t-il-etre-ejecte-des-majorites-dans-le-sud-du-pays-10982807">https://www.rtbf.be/article/le-mr-va-t-il-etre-ejecte-des-majorites-dans-le-sud-du-pays-10982807</a>                                                                                                                                                                                                           |
| 2022-04-28 | Le MR bientôt éjecté en Wallonie pour faire place à une coalition Olivier ? Pas si évident...                                                                                                                                                                                                                           | La Libre          | Web         | <a href="https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/28/le-mr-bientot-ejecte-en-wallonie-pour-faire-place-a-une-coalition-olivier-pas-si-evident-E6WE3Y6CJFG3FHBZ3WOGILIQVE/">https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/04/28/le-mr-bientot-ejecte-en-wallonie-pour-faire-place-a-une-coalition-olivier-pas-si-evident-E6WE3Y6CJFG3FHBZ3WOGILIQVE/</a>                                             |
| 2022-04-28 | Une Belgique, deux démocraties...                                                                                                                                                                                                                                                                                       | La Meuse          | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2022-04-28 | L'oignon fait la force Vive les moules !                                                                                                                                                                                                                                                                                | Le Soir           | Papier      | P. 20                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2022-04-28 | PS, Ecolo et Les Engagés resserrent le cordon                                                                                                                                                                                                                                                                           | Le Soir           | Papier      | P. 6                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2022-04-28 | Cordon sanitaire, code de bonne conduite                                                                                                                                                                                                                                                                                | Le Vif            | Papier      | P. 71                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2022-04-28 | Des ministres en sursis?                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Le Vif            | Papier      | P. 24                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2022-04-29 | Le cordon sanitaire provoque des tensions entre Georges-Louis Bouchez et De Brigode sur "Jeudi en prime": "Mais j'ai rien dit moi !"                                                                                                                                                                                    | La Dernière-Heure | Web         | <a href="https://www.dhnet.be/actu/belgique/2022/04/29/le-cordon-sanitaire-provoque-des-tensions-entre-georges-louis-bouchez-et-de-brigode-sur-jeudi-en-prime-mais-jai-rien-dit-moi-OZF6SRRYNNBFJCDOJASFO6RSE/">https://www.dhnet.be/actu/belgique/2022/04/29/le-cordon-sanitaire-provoque-des-tensions-entre-georges-louis-bouchez-et-de-brigode-sur-jeudi-en-prime-mais-jai-rien-dit-moi-OZF6SRRYNNBFJCDOJASFO6RSE/</a> |
| 2022-04-29 | Le MR veut pouvoir débattre avec l'extrême droite en Flandre                                                                                                                                                                                                                                                            | La Libre          | Web         | <a href="https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/le-mr-veut-pouvoir-debattre-avec-l-extreme-droite-en-flandre-626c2f65d8ad58350f90ab29/">https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/le-mr-veut-pouvoir-debattre-avec-l-extreme-droite-en-flandre-626c2f65d8ad58350f90ab29/</a>                                                                                                                               |
| 2022-04-29 | La mise en garde de Borsus à Bouchez                                                                                                                                                                                                                                                                                    | La Meuse          | Papier      | P. 14                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2022-04-29 | Cordon sanitaire : première réunion vérité ce vendredi                                                                                                                                                                                                                                                                  | Le Soir           | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2022-04-29 | Le cordon sanitaire au coeur des discussions                                                                                                                                                                                                                                                                            | Métro             | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2022-04-29 | Une nouvelle Charte de la démocratie en vue                                                                                                                                                                                                                                                                             | Métro             | Papier      | P. 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2022-04-30 | Virer le MR ? « Non » !                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | La Capitale       | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2022-04-30 | Ouf, la Belgique est toujours en vie !                                                                                                                                                                                                                                                                                  | La Meuse          | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2022-04-30 | « On voit que les idées d'extrême droite ont le vent en poupe »                                                                                                                                                                                                                                                         | La Meuse          | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2022-04-30 | Le MR souhaite à l'avenir pouvoir débattre avec le Vlaams Belang                                                                                                                                                                                                                                                        | Le Soir           | Papier      | P. 13                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2022-05-01 | Magnette et Bouchez se font face après un 1er Mai tendu                                                                                                                                                                                                                                                                 | La Libre          | Web         | <a href="https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/05/02/magnette-et-bouchez-se-font-face-apres-un-1er-mai-tendu-COSMPXXPGBEFNF6SRWW6IPJQ3Q/">https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/05/02/magnette-et-bouchez-se-font-face-apres-un-1er-mai-tendu-COSMPXXPGBEFNF6SRWW6IPJQ3Q/</a>                                                                                                               |
| 2022-05-01 | "La droite est revenue avec sa dureté et son arrogance"                                                                                                                                                                                                                                                                 | RTL               | Web         | <a href="https://origin-static1-aka.rtl.be/info/belgique/politique/magnette-et-rtl-le-mr-la-droite-est-revenue-avec-sa-durete-et-son-arrogance--1373623.aspx">https://origin-static1-aka.rtl.be/info/belgique/politique/magnette-et-rtl-le-mr-la-droite-est-revenue-avec-sa-durete-et-son-arrogance--1373623.aspx</a>                                                                                                     |
| 2022-05-02 | Maxime Prévot: "Georges-Louis Bouchez a débattu à la télé flamande pour flatter son ego car il vise à être premier ministre"                                                                                                                                                                                            | La Libre          | Web         | <a href="https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/maxime-prevot-georges-louis-bouchez-a-debattu-a-la-tele-flamande-pour-flatter-son-ego-car-il-vise-a-etre-premier-ministre-626f827c7b50a603c1c46421/">https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/maxime-prevot-georges-louis-bouchez-a-debattu-a-la-tele-flamande-pour-flatter-son-ego-car-il-vise-a-etre-premier-ministre-626f827c7b50a603c1c46421/</a>     |
| 2022-05-02 | Paul Magnette, @PaulMagnette : La lutte contre le racisme est une des raisons qui m'a fait adhérer au PS. Le racisme n'est pas une opinion mais un délit. Qui malheureusement se banalise. Il faut refuser de mettre en discussion les idées nauséabondes de l'extrême-droite. Le cordon sanitaire est indispensable    | Twitter           | RSN         | <a href="https://twitter.com/PaulMagnette/status/1521183391596568577">https://twitter.com/PaulMagnette/status/1521183391596568577</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2022-05-04 | Politique du "sentiment"                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Moustique         | Papier      | P. 8                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 2022-05-05 | Cordon sanitaire: "L'idéologie du PTB est contraire à la démocratie"                                                                                                                                                                                                                                                    | LN24              | Audiovisuel | <a href="https://www.ln24.be/2022-05-05/cordon-sanitaire-lideologie-du-ptb-est-contre-la-democratie">https://www.ln24.be/2022-05-05/cordon-sanitaire-lideologie-du-ptb-est-contre-la-democratie</a>                                                                                                                                                                                                                       |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                   |             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2022-05-05 | Jeudi en Prime<br>Rajae Maouane - coprésidente d'Ecolo                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | RTBF              | Audiovisuel | <a href="https://www.rtb.be/auvio/detail_jeudi-en-prime?id=2893380">https://www.rtb.be/auvio/detail_jeudi-en-prime?id=2893380</a>                                                                                                                                                                               |
| 2022-05-05 | Cordon sanitaire: le feu vert des partis attendu aujourd'hui                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | L'Avenir          | Papier      | P. 6                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2022-05-05 | Accord entre partis francophones sur le "cordon sanitaire 2.0"                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | La Libre          | Web         | <a href="https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/05/05/accord-entre-partis-francophones-sur-le-cordon-sanitaire-20-Y6IUZYKIFBEVGITV5WZJRWNU/">https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/05/05/accord-entre-partis-francophones-sur-le-cordon-sanitaire-20-Y6IUZYKIFBEVGITV5WZJRWNU/</a> |
| 2022-05-05 | Cordon sanitaire : les partis francophones proches d'un accord                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Le Soir           | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2022-05-05 | Le cordon sanitaire sauvé sur le fil                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Le Soir           | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2022-05-05 | « Défi ne peut s'inscrire comme allié indirect de l'extrême droite »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Le Soir           | Papier      | P. 10                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 2022-05-05 | « Nous rappelons que le racisme n'est pas une opinion mais un délit »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Le Soir           | Papier      | P. 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2022-05-05 | Ahmed Laaouej, @AhmedLaaouej :<br>Le jour même où nous commémorons les 20 ans de l'assassinat raciste d'une famille marocaine à Schaerbeek, le PTB refuse le cordon sanitaire évoquant une raison vaseuse "Voici la nouvelle «Charte de la démocratie», réaffirmant le cordon sanitaire"<br><a href="https://lesoir.be/440465/article/2022-05-05/voici-la-nouvelle-charte-de-la-democratie-reaffirmant-le-cordon-sanitaire...">https://lesoir.be/440465/article/2022-05-05/voici-la-nouvelle-charte-de-la-democratie-reaffirmant-le-cordon-sanitaire...</a> | Twitter           | RSN         | <a href="https://twitter.com/AhmedLaaouej/status/1522269364682113026">https://twitter.com/AhmedLaaouej/status/1522269364682113026</a>                                                                                                                                                                           |
| 2022-05-05 | Ecolo, @Ecolo : "L'accord de la charte de la démocratie est réel. GLB n'a pas obtenu gain de cause après sa rupture du cordon sanitaire, et Ecolo continue de lutter contre l'extrême droite. Si la Belgique francophone est épargnée, c'est notamment grâce au cordon sanitaire."<br>@RajaeMaouane #JEP                                                                                                                                                                                                                                                    | Twitter           | RSN         | <a href="https://twitter.com/Ecolo/status/1522279470098489345">https://twitter.com/Ecolo/status/1522279470098489345</a>                                                                                                                                                                                         |
| 2022-05-05 | Georges-L Bouchez, @GLBouchez : Donc, @RajaeMaouane si le @ptbbelgique peut débattre en Flandre contre l'extrême droite, pourquoi les autres ne peuvent pas ? Ne serait ce pas un deux poids deux mesures ? Je suis certain que l'on va m'expliquer cette logique...<br>#PresidenceMR #fierdetreliberal                                                                                                                                                                                                                                                     | Twitter           | RSN         | <a href="https://twitter.com/GLBouchez/status/1522329419116859393">https://twitter.com/GLBouchez/status/1522329419116859393</a>                                                                                                                                                                                 |
| 2022-05-06 | "L'extrême gauche a un passé aussi dévastateur que l'extrême droite"                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | La Dernière-Heure | Papier      | P. 7                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2022-05-06 | L'Avenir-Cordon sanitaire- les partis francophones se sont accordés, sans le PTB                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | L'Avenir          | Papier      | P. 8                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2022-05-06 | Une charte ne fait pas le printemps                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | La Gazette        | Papier      | P. 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2022-05-06 | Voici la nouvelle « Charte de la démocratie », réaffirmant le cordon sanitaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Le Soir           | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2022-05-06 | « Parti national, le PTB affronte l'extrême droite au Nord dans les médias, dans les entreprises, c'est stratégique »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Le Soir           | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2022-05-06 | Accord sur la charte de la démocratie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Métro             | Papier      | P. 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 2022-05-06 | Georges-L Bouchez, @GLBouchez : En réponse à @Charlot63868287 @RajaeMaouane et @ptbbelgique La non signature de la charte pour la démocratie devrait disqualifier le PTB. On avait parlé de ligne rouge. Manifestement la logique est incompréhensible.                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Twitter           | RSN         | <a href="https://twitter.com/GLBouchez/status/1522354410562727941">https://twitter.com/GLBouchez/status/1522354410562727941</a>                                                                                                                                                                                 |
| 2022-05-06 | Georges-L Bouchez, @GLBouchez : En réponse à @Mistel1977 @RajaeMaouane et @ptbbelgique, Il a été expliqué que c'était à ce point fondamental pour les partis francophones que nous avons voulu préserver la concorde. Mais donc nous pensions que le PTB serait disqualifié par cette volonté manifeste de ne pas signer cette charte pour la démocratie. Où est la logique ?                                                                                                                                                                               | Twitter           | RSN         | <a href="https://twitter.com/GLBouchez/status/1522353580530966528">https://twitter.com/GLBouchez/status/1522353580530966528</a>                                                                                                                                                                                 |
| 2022-05-06 | Georges-L Bouchez, @GLBouchez : En réponse à @AdrienVassart55,                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Twitter           | RSN         | <a href="https://twitter.com/search?q=(from%3AGLBouchez)%20until%3A2022-05-">https://twitter.com/search?q=(from%3AGLBouchez)%20until%3A2022-05-</a>                                                                                                                                                             |

|            |                                                                                                                                                                                                                                                   |     |     |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|            | @RajaeMaouane et @ptbbelgique, Non, simplement comprendre leur logique. Nous avons voulu préserver la concorde. Mais la non signature de la charte pour la démocratie devrait disqualifier le PTB. Manifestement la logique est incompréhensible. |     |     | 06%20since%3A2022-04-18&src=typed_query                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 2022-05-08 | Réaction de Maxime Prévot à propos de la "Charte de la démocratie"                                                                                                                                                                                | RTL | Web | <a href="https://www.rtl.be/page-videos/belgique/societe/reaction-de-maxime-prevot-propos-de-la-charte-de-la-democratie/2022-05-08/video/474800">https://www.rtl.be/page-videos/belgique/societe/reaction-de-maxime-prevot-propos-de-la-charte-de-la-democratie/2022-05-08/video/474800</a> |